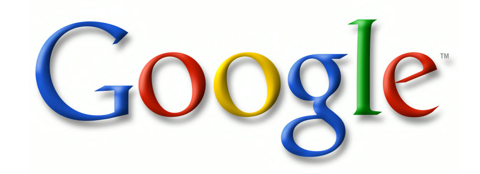
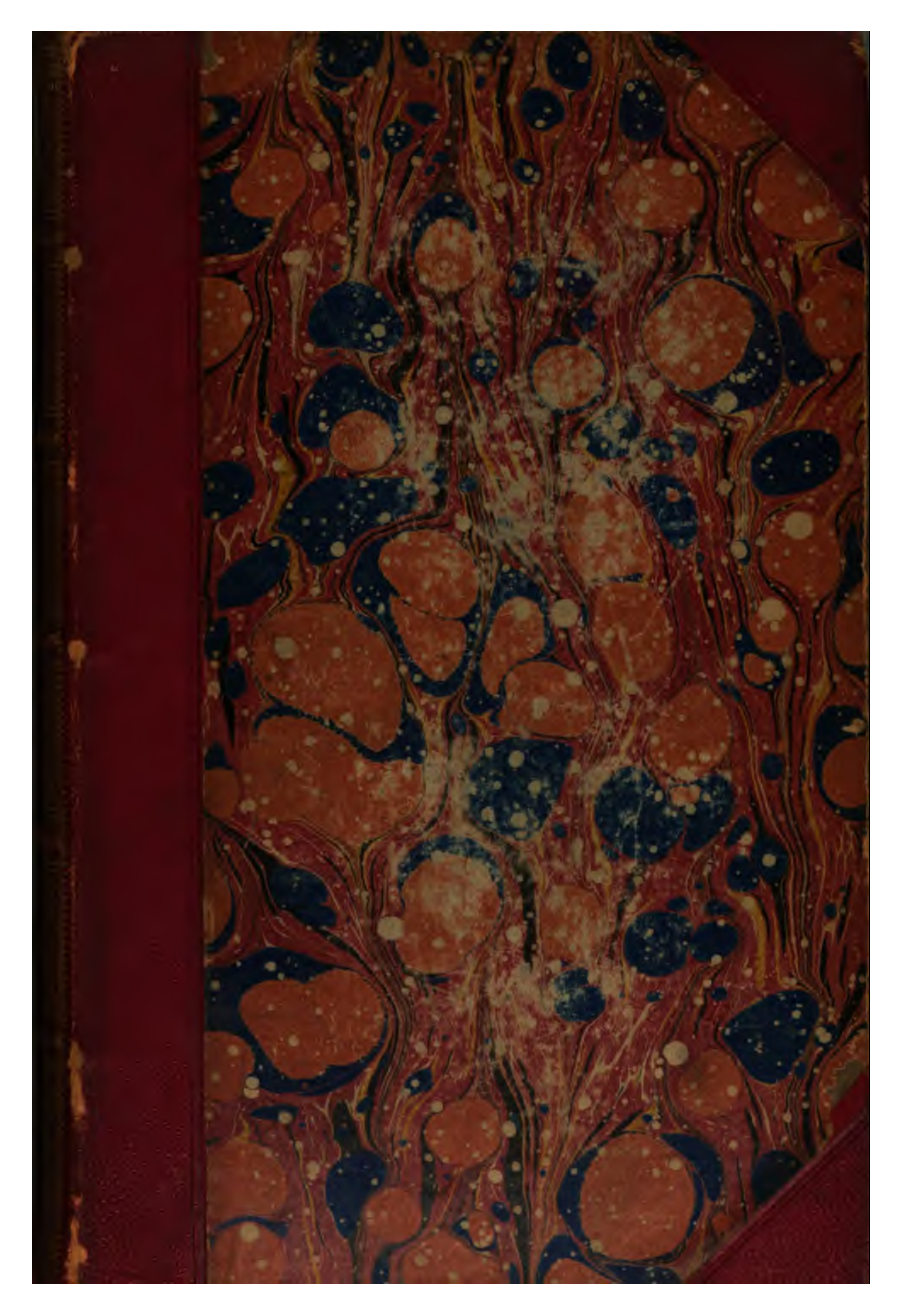
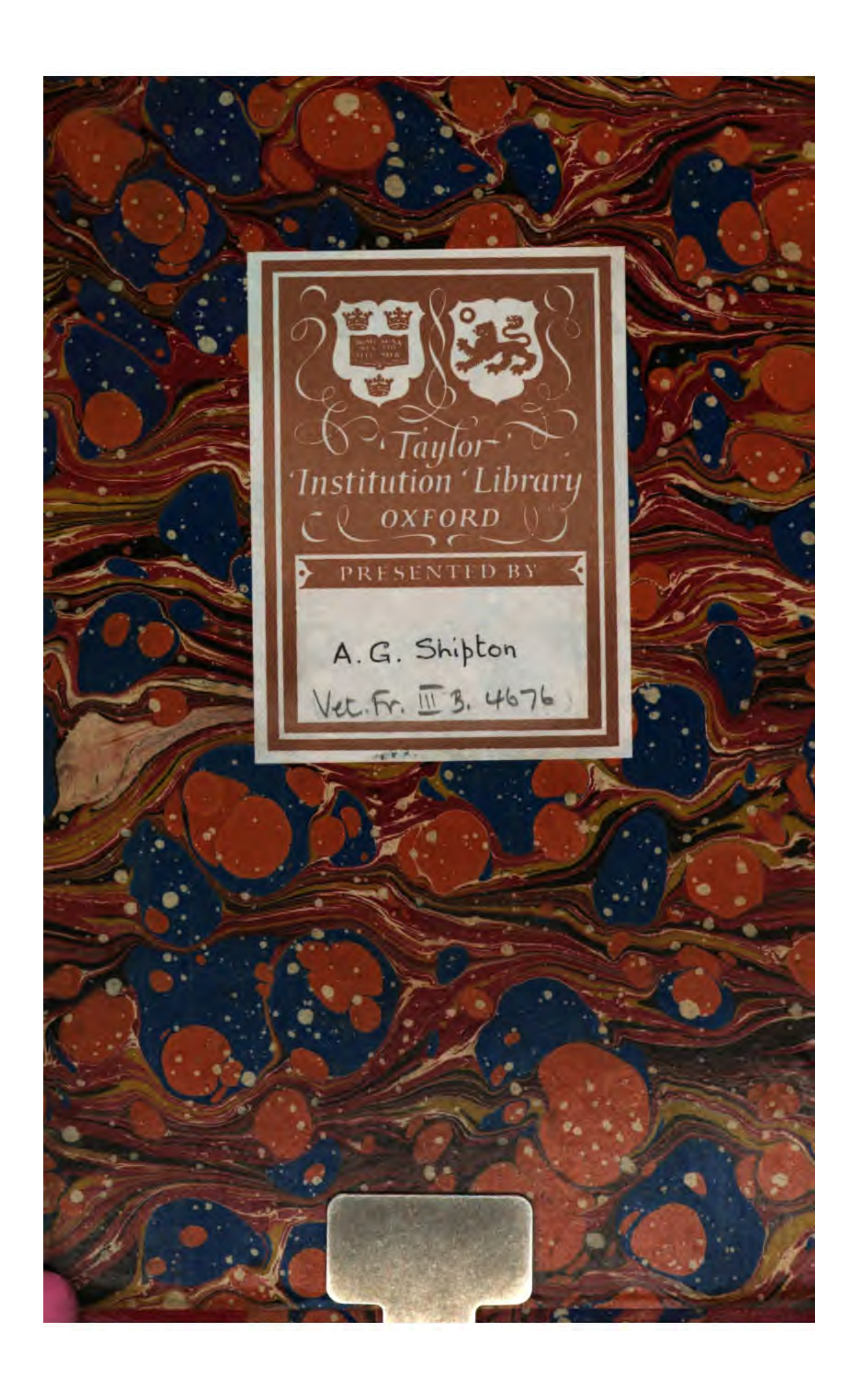
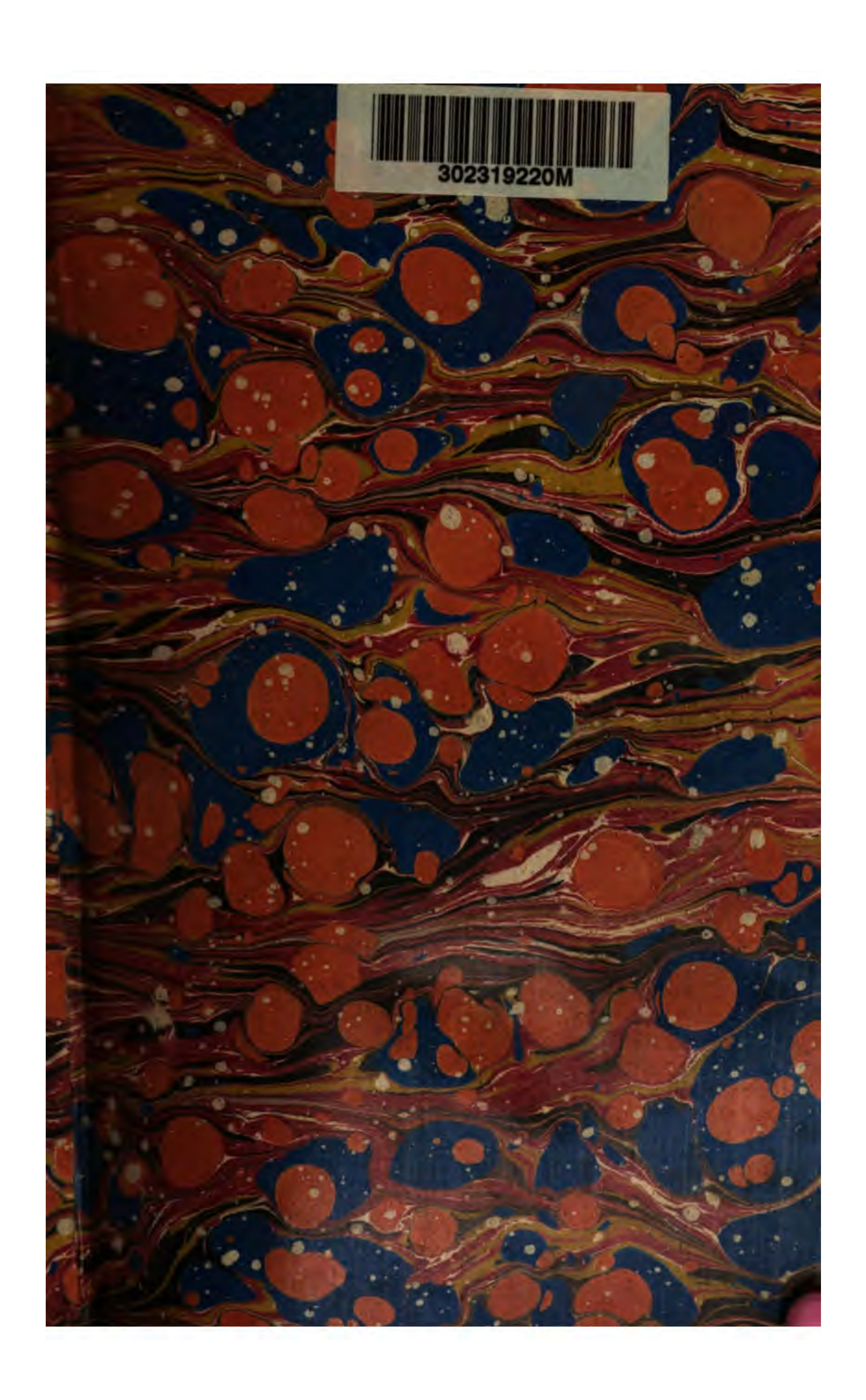






Taylor
Institution Library
OXFORD
PRESENTED BY
A. G. Shipton
Vet. Fr. III B. 4676


302319220M

x/m/-

8 vols 25/-
finely bound
Set

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE,

PAR

M. SIMONDE DE SISMONDI,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG,
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE;
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC., ETC.

Cinquième Édition.

TOME PREMIER.

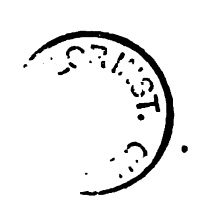
Bruxelles,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET COMPAGNIE.

1838

INTRODUCTION.

L'une des plus importantes conclusions que l'on puisse tirer de l'étude de l'histoire, c'est que le gouvernement est la cause la plus efficace du caractère des peuples; que les vertus ou les vices des nations, leur énergie ou leur mollesse, leurs talents, leurs lumières ou leur ignorance, ne sont presque jamais les effets du climat, les attributs d'une race particulière, mais l'ouvrage des lois; que tout fut donné à tous par la nature, tandis que le gouvernement conserve ou anéantit dans les hommes qui lui sont soumis, les qualités qui formaient d'abord l'héritage de l'espèce humaine.

Aucune histoire ne met cette vérité sous un jour plus éclatant que celle d'Italie. Que l'on rapproche, en effet, les diverses races d'hommes qui se sont succédé sur cette terre de grands souvenirs; que l'on compare les qualités qui les caractérisent, la modération, la douceur, la simplicité des premiers Étrusques; l'austère ambition, le courage mâle des contemporains de Cincinnatus; l'avidité, l'ostentation des Verrès; la lâcheté des sujets de Tibère; l'ignorance des Romains d'Honorius; la barbarie des Italiens soumis aux Lombards; la vertu du douzième siècle; le lustre du quinzième, et l'abaissement des Italiens de nos jours. Le même sol a nourri ces êtres de nature si différente, et le même sang circule dans leurs veines. Le mélange de quelques peuplades barbares, perdues au milieu des flots d'indigènes, n'a point suffi pour changer la constitution physique des hommes qu'enfantait la même région. La nature est restée la même pour les Italiens de tous les âges :



le gouvernement seul a changé : ses révolutions ont toujours précédé ou accompagné l'altération du caractère national. Jamais les causes n'ont été liées aux effets d'une manière plus évidente.

Les Étrusques, prédécesseurs des Romains, sont les premiers peuples de l'Italie sur lesquels l'histoire jette quelque lueur; ils avaient couvert de leurs habitations les Maremmes aujourd'hui désolées (1). Riches en troupeaux, riches en grains, ils voyaient la terre répondre avec usure à leurs travaux : une longue prospérité leur avait permis de cultiver leur esprit par l'étude; et les Étrusques paraissent avoir devancé les Grecs dans la carrière des sciences et des arts, quoiqu'ils n'aient pu, comme leurs successeurs, la parcourir tout entière. Les poëtes ont placé au milieu d'eux l'âge d'or sous le règne de Saturne, et leurs fictions n'ont voilé qu'à demi la vérité.

Le gouvernement des Étrusques était celui du bonheur et de la liberté; c'était le gouvernement fédératif. Honneur aux peuples libres que l'ambition ne séduit pas! Honneur aux peuples qui savent préférer le plus noble des biens, la liberté, au pouvoir et à la gloire; qui demandent à leur gouvernement la modération, la bienveillance universelle, et non de nouvelles conquêtes! Honneur aux nations libres qui cherchent dans le lien fédératif, non-seulement une défense contre les agressions étrangères, mais aussi une garantie contre leurs propres passions, contre l'égarement de l'ambition, contre l'ivresse du succès!

Les Étrusques n'étaient point les seuls peuples confédérés de l'Italie : au contraire, chacune des nations qui combattirent contre Rome, les Sabins, les Latins, les Samnites, les Brutiens, était

(1) Comme nous ne savons pas même le nom des écrivains étrusques ou tyrrhéniens, et que ces peuples ne nous sont connus que par quelques fragments d'historiens grecs et latins, ils resteront toujours enveloppés d'une grande obscurité. Cependant nous avons une indication de leur puissance dans les murailles colossales de Volterra; de leur goût, dans les vases qui nous sont restés d'eux; de leur savoir, dans le culte de Jupiter Élicius, auquel ils attribuaient l'art qu'ils connurent, et que nous avons retrouvé, d'éviter et de diriger la foudre.

formée par une fédération. Ces ligues prirent de la consistance; mais aucune ne fut conquérante : il vint même un temps où toutes les républiques fédérées, qui longtemps avaient prospéré en Italie, succombèrent sous le poids de la puissance romaine. Ces nations, si peu connues et si dignes de l'être (1), disparurent; et, avec elles, la richesse des campagnes, la population, la vraie liberté et le bonheur, furent chassés de l'Italie. Le peuple-roi sacrifia tous ces avantages à l'éclat d'un grand nom, et à la gloire des conquêtes.

Les fédérations succombèrent aux attaques des Romains; mais la longueur de leur lutte, et leur résistance pendant trois siècles, prouvent bien que la faiblesse n'est point la conséquence nécessaire d'une constitution fédérative : elles succombèrent; parce que le seul avantage qui ne soit pas donné aux gouvernements libres, c'est une éternelle durée. Le bonheur est une chose si fragile, si étrangère, en quelque sorte, à l'espèce humaine, qu'aucune institution ne peut le lui assurer pour toujours. Si quelqu'une des calamités qui menacent sans cesse notre race, vient à frapper une nation libre, si une peste y moissonne les générations humaines, si une guerre désastreuse épuise les ressources de l'État, si la terre, devenue avare, refuse ses produits, si le commerce languit, si les manufactures demeurent oisives, l'inquiétude ou la souffrance générale peuvent quelquefois suffire pour renverser un gouvernement paternel, un gouvernement dont toute la force consiste dans l'amour de ceux qui obéissent, et qui ne peut se maintenir qu'autant qu'ils sont heureux. Mais une tyrannie s'affermit au milieu des calamités générales. Plus la nation est accablée sous leur poids, plus elle est hors d'état de résister au maître qui l'opprime, plus elle sent d'autre part le besoin de confier ce qui lui reste de forces à une main vigoureuse, pour résister à de nouveaux malheurs. Les fédérations italiennes succombèrent, lorsqu'elles furent frappées par des fléaux dont aucun gouvernement ne saurait

(1) Un savant florentin, M. Micali, a publié, depuis la première édition de cet ouvrage, l'histoire des peuples qui habitaient l'Italie avant les Romains.

préserver les peuples : mais avec elles finit la lutte de l'Europe pour l'indépendance. Quand les Samnites furent accablés, le monde entier ne put plus résister au pouvoir des Romains.

Ce grand peuple, dont la gloire illustre encore l'Italie, dut ses conquêtes et ses vertus au gouvernement qu'il eut dans son premier âge, à une aristocratie naissante, qui, en raison de ce qu'elle était nouvelle, ne pouvait être fondée que sur la prééminence du mérite, et qui, loin d'avilir les ordres inférieurs de la nation, leur donnait du ressort, par les efforts mêmes qu'elle faisait pour les soumettre.

Plus tard, le luxe et la cupidité des Romains, la désertion de leurs campagnes, l'avilissement des dernières classes du peuple, furent l'effet de leurs succès mêmes, de l'étendue de leurs conquêtes; de l'accomplissement, désastreux pour l'humanité, de leurs projets de monarchie universelle, du gouvernement enfin que l'excès de puissance leur donna.

Sous les empereurs, la perte de toutes les vertus fut la conséquence des progrès du despotisme. Des souverains militaires, arrivés sur le trône par des forfaits, et qui n'y étaient soutenus ni par l'éclat d'un grand nom, ni par la reconnaissance du peuple pour de grands services, ne purent maintenir leur pouvoir que sur de vils troupeaux d'esclaves. Obligés d'appeler constamment à leur aide la force, au lieu de l'opinion publique, ils détruisirent cette opinion, qui seule pouvait servir d'encouragement et de récompense à la vertu.

Le despotisme ramena la barbarie; mais la barbarie fit renaître à son tour les vertus et la liberté. Le siècle si célébré, si glorieux d'Auguste, avait été l'époque fatale de l'avilissement de l'espèce humaine, de l'extinction du courage, du génie, du talent. Auguste recueillit les fruits de la liberté et de la république; mais cinq siècles de honte et de bassesse furent la conséquence du règne d'Auguste, et de la révolution qu'il avait opérée dans le gouvernement. Il ne fallut rien moins que cinq autres siècles de barbarie,

pour faire oublier aux hommes les funestes leçons du despotisme, pour leur rendre l'énergie, pour créer chez eux les seuls éléments dont puisse se constituer une nation.

Elle sortit enfin cette nation, du milieu du chaos dans lequel le monde semblait plongé : les cœurs des Italiens se rouvrirent à l'amour de la patrie et de la liberté; ils trouvèrent le courage propre à leur faire conquérir, puis défendre ces biens précieux. A côté des grandes vertus on vit bientôt aussi se développer les grands talents; les sciences et les arts furent cultivés avec succès : les Italiens, lors de la prise de Constantinople, se trouvèrent prêts à recevoir le précieux dépôt de la littérature grecque, que l'empire d'Orient avait conservé au milieu de ses ruines, mais que sa chute menaçait de détruire. La génération présente est redevable aux républiques italiennes de l'héritage de l'antiquité. C'est cette seconde époque de vertus, de talents, de liberté et de grandeur, que j'ai entrepris de faire connaître.

L'histoire de la république romaine, écrite par les plus beaux génies de l'antiquité, et par les savants les plus distingués des derniers siècles, est de toutes les histoires la plus universellement connue : on encourage les jeunes gens à étudier de bonne heure ce peuple, si grand, si glorieux, et dont les destinées ont fixé en quelque sorte celles de l'univers. Le vif intérêt qu'avait excité la république, a fait étudier encore les révolutions de l'empire romain, depuis que ce colosse, ayant perdu sa liberté, sa vertu et son énergie, ne traînait plus qu'une honteuse existence dans le vice et dans l'esclavage. On ne s'attache qu'avec peine à l'histoire rebutante d'un gouvernement despotique dans sa décadence : cependant on suit jusqu'à la fin celle de l'empire d'Occident, à cause des vieux souvenirs qu'il réveille. De nouveau l'Italie est suffisamment connue depuis le seizième siècle. Après le règne de l'empereur Charles Quint, tous les États de l'Europe ont formé comme une vaste république, dont les parties sont tellement liées entre elles, qu'on ne peut plus les séparer pour s'attacher à un seul

peuple, et que chaque homme, en apprenant l'histoire de sa nation, apprend celle du monde policé. Ces deux périodes, à l'égard desquelles la curiosité est satisfaite, sont séparées par le moyen âge, nom que l'on donne plus précisément aux dix siècles qui se sont écoulés entre la chute de Rome et celle de Constantinople. L'histoire de l'Italie dans le moyen âge, dans ces temps que le plus grand historien de nos jours (1) a appelés les siècles du mérite ignoré, doit faire le sujet de cet ouvrage.

Le moyen âge commence proprement à l'année 476, époque à laquelle Odoacre, après avoir fait périr le patricien Oreste, et avoir réduit en captivité l'empereur Augustule, mit un terme à l'empire d'Occident (2). Mais c'est moins l'histoire de l'Italie que l'histoire des républiques italiennes que nous avons entrepris de décrire. L'oppression et le ravage d'une province malheureuse, où il ne reste plus aucun esprit national, aucune vigueur, aucun sentiment vertueux et élevé, peut former un tableau qu'il sera utile sans doute de présenter aux yeux des hommes, pour leur enseigner quelles sont les funestes conséquences d'un gouvernement corrupteur : néanmoins on ne doit pas entreprendre d'en écrire l'histoire. La répétition des mêmes actes de cruauté et de bassesse fatigue l'esprit et rebute le cœur du lecteur ; elle dégrade presque le caractère de l'homme qui s'en occupe trop longtemps. Ce n'est pas l'histoire des pays, mais celle des peuples qu'on veut connaître ; elle ne commence qu'avec le principe de vie, avec l'esprit qui anime les nations. Aussi longtemps que l'Italie resta soumise aux barbares, il put y avoir une histoire des nations conquérantes : il n'y en eut aucune de la nation conquise.

(1) *Johannes Muller.*

(2) Oreste, père de l'empereur Augustule, fut tué à Plaisance, le 28 août 476. Son fils fut confiné à Lucullano, château de la Campanie. Odoacre lui conserva la vie, à cause de sa grande jeunesse et de l'amitié qui l'avait lié autrefois à sa famille : il lui fit même une pension considérable. *Histor. Miscellæ.* L. XV, p. 99, *apud Script. Rer. Ital.* T. I. — *Jornandes, de Regnor. et Tempor. successione.* Ibid., p. 239.

Mais l'Italie, rajeunie par le mélange de son peuple avec les nations du Nord, pénétrée d'un esprit de liberté devenu nouveau pour elle, rappelée à l'énergie par la dure éducation de la barbarie et du malheur; l'Italie, après avoir été longtemps une province faible et sans défense de l'empire romain, devint, non pas une nation, mais une pépinière de nations : elle compta autant de peuples que de villes, toutes libres et républicaines; et chacune de ces villes, du Piémont, de la Lombardie, de la Vénétie, de la Romagne et de la Toscane, mériterait d'avoir son histoire particulière : chacune aussi possède un nombre vraiment surprenant de chartes, de chroniques, et d'historiens qui lui sont propres. De plus grands caractères se sont développés dans ces petits États; on y a vu se déployer des passions plus vives, des talents plus distingués, plus de vertus, de courage et de vraie grandeur, que dans plusieurs monarchies condamnées pour jamais à l'indolence et à l'oubli.

Les républiques italiennes du moyen âge, dont l'affranchissement s'opéra graduellement du dixième au douzième siècle, ont eu, pendant tout le temps de leur durée, l'influence la plus marquée sur la civilisation, sur le commerce, sur la balance politique de l'Europe. Cependant elles sont inconnues au commun des lecteurs, parce qu'une vie entière ne suffirait pas pour étudier leurs histoires particulières, et que personne n'a entrepris encore de les faire marcher ensemble dans une histoire générale, et de les réunir sous un seul point de vue. On a pu écrire l'histoire des Suisses, parce que leur association présentait un point central facile à saisir; on a pu écrire l'histoire de la Grèce, parce que la gloire d'Athènes attirait tous les regards sur cette république illustre, et permettait de placer dans l'ombre les nombreux États alliés ou rivaux des Athéniens : mais l'Italie du moyen âge présentait en quelque sorte un labyrinthe formé d'États égaux et indépendants, labyrinthe dans lequel chacun a craint de s'engager. Nous ne dissimulons point ce défaut capital de notre sujet; mais nous espérons que le lecteur

nous tiendra compte des efforts que nous avons faits pour en triompher, fussent-ils demeurés infructueux.

Quoique l'histoire de la liberté italienne soit notre but le plus immédiat, nous nous proposons cependant de réunir dans cet ouvrage tout ce qu'il est vraiment essentiel de connaître sur le sort de l'Italie dès l'époque de la chute de l'empire d'Occident jusqu'à nos jours : seulement nous traiterons dans des proportions très-différentes les temps de lumière et ceux de ténèbres, l'époque qu'illustrèrent les vertus et les talents, et celles que dégradèrent la mollesse et les vices. Les six premiers chapitres de cet ouvrage seront consacrés à donner quelque connaissance de ces temps qui couvrent de leur obscurité la renaissance des vertus publiques au sein de la barbarie, et les développements du caractère national. C'est une période de plus de six siècles qui s'est écoulée depuis la déposition d'Augustule, jusqu'à la paix de Worms entre l'Église et l'Empire en 1122. Au septième chapitre seulement nous entrerons plus précisément dans notre histoire; nous suivrons dès lors nos nouvelles républiques dans leurs efforts pour affermir leur indépendance, durant la guerre de la liberté, qu'elles soutinrent contre Frédéric Barberousse. Nous les étudierons dans leur organisation intérieure, dans leurs révolutions, dans leurs luttes avec les principautés absolues qui s'élevèrent à côté d'elles, dans leurs exploits et leurs malheurs, jusqu'au temps où elles succombèrent l'une après l'autre à la force ou à la trahison, et furent toutes asservies. Cent quinze chapitres nous suffiront à peine pour comprendre les événements de ces quatre siècles de vie et d'activité.

Le 24 mars 1530, Charles Quint fut couronné à Bologne; et, le 8 août de la même année, Florence ouvrit ses portes à l'armée de cet empereur, qui abrogea sa constitution. Dès lors l'Italie cessa d'être indépendante : ses peuples n'exercèrent plus d'influence sur le reste de l'Europe, et n'eurent plus de part à leur propre gouvernement. Renonçant aux vertus publiques qui leur étaient

interdites, ils perdirent successivement l'énergie du caractère qui les avait longtemps distingués, l'activité ingénieuse qui les avait enrichis par les manufactures et le commerce, l'aptitude aux sciences qui les avait illustrés par de brillantes découvertes, enfin le goût délicat des arts qui, survivant à leurs autres facultés, avait après elles paré quelque temps encore leur misère. Nos six derniers chapitres, qui comprennent l'histoire de trois siècles, tracent le triste tableau de cette décadence, inévitable effet de l'esclavage de l'Italie.

POST-SCRIPTUM.

En terminant ce long ouvrage, je crois devoir ajouter quelques réflexions à l'introduction qu'on vient de lire, et qui avait été publiée dès son commencement. Il y a vingt-deux ans que j'entrepris mes recherches sur l'histoire des républiques italiennes du moyen âge; elles datent de l'année 1796. Elles n'avaient alors pour but que les constitutions des villes libres, et l'effet de leurs révolutions sur les lois qui les régissaient. Je les ai continuées avec constance jusqu'à la fin de ma tâche. Mais j'ai bientôt senti que, pour comprendre l'organisation des peuples libres, il fallait les voir agir, plutôt qu'étudier leur législation. Mes recherches sur les constitutions des républiques italiennes se changèrent en une histoire; et j'en ai publié successivement les diverses parties jusqu'à ce jour (1).

Les vingt-deux ans que j'ai consacrés à la composition de cet ouvrage, forment une période pendant laquelle l'Europe a subi les plus violentes révolutions. Constamment tourmentée par la grande lutte qu'avaient excitée en elle le désir de la liberté des peuples,

(1) Les deux premiers volumes parurent à Zurich en 1807; les tomes 3 et 4, aussi à Zurich en 1808; les tomes 5 à 8, à Paris, en 1809, avec une seconde édition des quatre premiers; les tomes 9 à 11, en juin 1815; les tomes 12 à 16, en janvier 1818. Mes autres ouvrages sur l'Agriculture de Toscane, la Richesse commerciale, et la Littérature du Midi, ne sont en quelque sorte que des corollaires de l'histoire d'Italie.

et la résistance des princes, elle a vu toutes ses institutions détruites à plusieurs reprises, et les diverses doctrines politiques tour à tour proclamées et proscrites. Il doit m'être permis de remarquer avec quelque orgueil, que, pendant ces convulsions mêmes, je n'ai suivi qu'une seule direction, je n'ai tenu qu'un seul langage, et que les principes politiques que j'ai professés dans le premier volume, se retrouvent sans altération dans le seizième.

En mettant sous les yeux des lecteurs tout le jeu des passions humaines, dans le pays qui s'est le plus longtemps agité pour la liberté, et qui en a recueilli le plus de fruit, je n'ai pas eu en vue de recommander aux peuples une forme précise de gouvernement, mais seulement de faire sentir l'importance, la nécessité de la liberté, pour la vertu et la dignité comme pour le bonheur de l'homme. Cette liberté peut exister dans les monarchies comme dans les républiques, dans les fédérations comme dans la cité une et indivisible. Le devoir étroit de tout prince et de tout citoyen, son devoir envers Dieu et envers les hommes, c'est de faire entrer la garantie de cette liberté dans la forme quelconque du gouvernement existant. Par elle seule les hommes seront des hommes, des êtres susceptibles de vertu et de perfectionnement; sans elle leur caractère se dégradera, leurs lumières s'obscurciront, leur dévouement fera place au plus vil égoïsme, leur courage à la plus honteuse lâcheté, et leur bonheur, même en le réduisant à la satisfaction des appétits les plus grossiers, ne survivra pas longtemps à leurs vertus.

Toutes les formes de gouvernement ne sont pas sans doute également propres à la liberté; mais toutes peuvent en recevoir les premiers éléments, et contribuer ainsi, du moins pour un temps, à l'éducation des peuples qui leur sont soumis. La science politique est encore trop incertaine; et ses axiomes, que nous nommons fastueusement *des principes*, sont encore trop mal arrêtés, pour que le changement d'une forme contre une autre mérite d'être acheté au prix d'une révolution. La tyrannie seule les justifie, parce qu'elle est elle-même une révolution continuelle; et lorsqu'un peuple est

condamné à souffrir ses convulsions, il serait insensé, aussi bien que coupable, s'il ne cherchait pas à se délivrer, par une dernière secousse, de la répétition de toutes les autres.

L'histoire de l'Italie au moyen âge nous présente, bien plus que celle d'aucune autre contrée, le jeu de ces combinaisons diverses, par lesquelles les peuples ont cru assurer leur prospérité. Nous y voyons en même temps des monarchies, des aristocraties, des démocraties, et un grand nombre de modifications de ces trois formes primitives, plus ou moins mêlées entre elles. Aucune, il est vrai, de ces combinaisons, n'était parfaite, ou ne mériterait de nous être donnée pour modèle : car la science sociale se perfectionne; et nos constitutions ne mériteront probablement pas davantage de servir de modèles à nos neveux. Toutes cependant sont dignes de fixer nos regards comme de grandes et belles expériences de l'influence de l'ordre social sur le caractère du citoyen ; toutes nous montrent la liaison intime et nécessaire de la liberté avec la vertu, du despotisme avec la bassesse; toutes nous signalent quelque ressort énergique qu'on peut mettre en œuvre, ou quelque danger qu'on peut éviter; toutes enfin contribuent aux progrès de cette première des sciences humaines, la haute politique, qui se fonde sur l'expérience pour travailler à l'éducation morale et au bonheur des hommes, et qui est toujours lente dans les résultats, parce que, pour chaque essai d'un principe, il lui faut des siècles et des générations humaines.

Cependant l'histoire de l'Italie au moyen âge réunira plus de crimes et de souffrances qu'on n'est accoutumé d'en mettre sous les yeux des lecteurs. Il est rare qu'on ait entrepris l'histoire d'une grande nation, sans une partialité avouée, et une flatterie en quelque sorte officielle. J'ai cherché au contraire la vérité; et je n'ai point reculé devant ce qu'elle avait de hideux. Je ne devais aux Visconti et aux Carrare, aux Gonzague et aux Médicis, comme aux républiques de Venise, de Florence, de Pise, et de Bologne, que de l'impartialité. Je ne m'en suis jamais écarté; et je n'ai pas plus dis-

simulé les excès de la tyrannie chez les uns, que les excès de la licence chez les autres : ou plutôt j'ai montré la tyrannie partout où je l'ai rencontrée ; car il y a tyrannie dans les républiques comme dans les monarchies, dès qu'il y a un pouvoir sans limites qui abuse de ses forces. J'ai lieu de croire cependant que ces scènes sanglantes, ces forfaits ou cette immoralité que je n'ai pas craint de peindre, tandis que les historiens de France, d'Angleterre et d'Allemagne, les dérobent soigneusement à nos yeux, ont produit sur plusieurs de mes lecteurs un effet auquel j'étais loin de m'attendre. Dans la lutte des républiques italiennes contre les tyrans, on n'a retenu que les forfaits de ces derniers, et on rend les cités responsables des excès mêmes contre lesquels elles s'étaient armées. Souvent c'est la liberté qu'on accuse des souffrances et des crimes qui ne furent dus qu'à l'oppression. Certes, ce n'était pas dans une république qu'Eccélino livrait jusqu'aux enfants à ses bourreaux, ou que Jean Visconti chassait aux hommes avec des chiens courants.

L'histoire n'a de valeur que par les leçons qu'elle nous donne sur les moyens de rendre les hommes heureux et vertueux ; et les faits n'ont point d'importance quand ils ne se rattachent pas à des pensées. D'autre part cependant il n'est que trop vrai que l'esprit de système les discipline avec facilité, et que dans le chaos des événements, il trouverait toujours quelques exemples à l'appui des théories les plus insensées. J'ai vu souvent la vérité forcée à servir ainsi le mensonge ; et cette charlatanerie si fréquente dans les écrivains superficiels m'a fait sentir plus qu'autre chose tout le prix des détails, toute l'importance d'un examen scrupuleux pour les moindres circonstances. On pourra trouver que je donne une attention trop minutieuse à des événements comparativement petits ; que je raconte beaucoup de faits qu'on aurait autant aimé ignorer, et que si j'avais renfermé en quatre volumes une narration qui en comprend seize, j'aurais pu tout aussi bien resserrer, dans ce cadre plus étroit, et les grandes leçons de l'histoire, et le développement des principes que j'ai voulu graver dans la mémoire

des lecteurs. Mais l'on oublie qu'en agissant ainsi j'aurais choisi les faits au lieu de les recueillir, et que les conclusions que j'aurais alors présentées, auraient dépendu de l'esprit qui aurait présidé à mon choix, et non des choses elles-mêmes. J'ai au contraire voulu que l'histoire d'Italie se présentât aux yeux du lecteur comme un groupe isolé, qu'il pût en faire le tour, en quelque sorte, et la contempler sous tous ses aspects. Je n'ai point caché les sentiments qui m'avaient animé à cette vue; mais j'ai voulu laisser au lecteur l'indépendance de ses jugements. Les faits sont là; il peut leur donner une autre interprétation, s'ils en sont susceptibles.

Je n'ai point épargné ma peine pour arriver à connaître la vérité. J'ai vécu en Toscane, patrie de mes ancêtres, presqu'autant qu'à Genève ou en France; j'ai parcouru neuf fois l'Italie dans diverses directions, et j'ai visité presque tous les lieux qui furent le théâtre de quelque grand événement. J'ai travaillé dans presque toutes les grandes bibliothèques; j'ai visité les archives de plusieurs villes et de plusieurs couvents. L'histoire de l'Italie est intimement liée avec celle de l'Allemagne : j'ai fait aussi le tour de cette dernière contrée, pour y rechercher les monuments historiques; enfin je me suis procuré à tout prix les livres qui répandent quelque lumière sur les temps et les peuples que j'ai entrepris de faire connaître. J'ai voulu ensuite mettre mon lecteur à portée de juger sans cesse et mon travail, et le degré de croyance que méritaient les faits que je lui rapportais : aussi j'ai soigneusement cité mes autorités au bas des pages, et j'ai indiqué avec une attention scrupuleuse l'édition, le livre et la page de l'écrivain sur la foi duquel je m'étais reposé. Cependant lorsque plusieurs noms sont accolés ensemble, il ne faut pas en conclure que le récit de chacun de ceux que je cite est conforme au mien, mais que chacun m'a fourni une circonstance, et qu'en les confrontant les uns avec les autres, on pourra retrouver les faits, et juger aussi des règles de critique d'après lesquelles je me suis arrêté au récit que j'ai choisi.

Le nombre de ces historiens originaux est immense; et presque tous ont écrit dans une langue étrangère. Cette circonstance devrait me fournir quelque excuse aux yeux de ceux qui ne manqueront pas de m'accuser de néologisme et d'incorrection. Ce n'est jamais volontairement, ce n'est jamais sciemment que j'ai quelquefois employé des expressions et des tournures inusitées. Mais pour remplir la tâche que je m'étais imposée, pour atteindre la vérité que je m'étais engagé à présenter au public, j'ai été obligé de vivre en quelque sorte hors de ma langue maternelle. Dans un travail de huit heures au moins par jour pendant vingt années, j'ai dû habituellement lire et penser en italien ou en latin, et occasionnellement en allemand, espagnol, grec, anglais, portugais et provençal. J'ai dû passer d'une de ces langues à l'autre, sans réfléchir toujours à la forme dont se revêtait la pensée, sans m'apercevoir presque de la substitution de l'une de ces formes à l'autre. C'est l'habitude qui nous a fait connaître les limites de notre propre langue, et qui nous arrête sur un mot nouveau, comme à l'aspect d'un objet inaccoutumé : mais cette habitude n'a guère pu se former en moi; et la locution que j'avais mille fois rencontrée, j'ai pu la croire française, parce que je m'étais familiarisé avec elle dans un autre idiome.

Je sens qu'un auteur doit au public, non point l'aveu de ses fautes, mais un effort constant pour les corriger : aussi j'ai travaillé avec tout le soin dont je suis capable à rendre cette nouvelle édition moins imparfaite. Je me flatte qu'on en trouvera en effet le style plus correct; on y rencontrera aussi un petit nombre de développements que j'ai crus nécessaires : cependant elle a encore besoin d'indulgence; peut-être n'implorerai-je pas en vain celle de mes lecteurs.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

CHAPITRE PREMIER.

MÉLANGE DES ITALIENS AVEC LES PEUPLES DU NORD, DEPUIS LE RÈGNE D'ODOACRE JUSQU'A CELUI D'OTHON LE GRAND.—476 A 961.

Avant la fin du cinquième siècle, Romulus-Augustulus, empereur d'Occident, fils d'un patrice, qui, presque seul entre les généraux de ce siècle, est désigné comme Romain de naissance (1), fut déposé par ses soldats: ces derniers, pour le remplacer, élevèrent un barbare à la souveraineté; ce fut Odoacre, l'un des commandants de ses gardes, hérule ou scythe d'origine (2). Le nom d'empire d'Occident fut supprimé par la modestie de l'usurpateur: il régna sous le titre de roi d'Italie; et la souveraineté de Rome fut transférée, pour la première fois, aux nations septentrionales.

Cinq siècles plus tard, un seigneur italien, Bérenger, marquis d'Ivrée, régnait sur l'Italie: il avait été couronné par ses compa-

(1) *Prisci rhetoris et sophistæ excerpta. Byzant. script. edit. Ven.* T. I, p. 25. Oreste, père d'Augustule, romain, et Édécon, père d'Odoacre, scythe, furent envoyés, conjointement, comme ambassadeurs, par Attila, à Théodose II, en Orient.

(2) *Procopius, de bello Gothico.* L. I, c. I. *Byzant.* Tom. II, p. 2. — *Jornandes, de Rebus Geticis,* c. 46. T. I. *R. It.*, p. 214.

triotes; il fut déposé par eux. Les magnats appelèrent, des extrémités de la Germanie, un Saxon, Othon, roi d'Allemagne, et se soumirent volontairement à lui: non contents de lui accorder la couronne royale de Lombardie, ils lui conférèrent la dignité impériale, que les occidentaux avaient déjà rétablie, deux siècles auparavant, pour Charlemagne, mais qu'ils avaient de nouveau laissé anéantir; et, par une révolution étrange, ils réduisirent leur patrie, jadis indépendante, à n'être plus qu'une province éloignée, mais obéissante, de l'empire d'Allemagne.

Ces deux révolutions, dont l'une fit succéder le nom de monarchie à celui d'empire, et l'autre le nom d'empire à celui de monarchie, marquent la durée du cours d'adversités auquel la nation italienne devait être livrée, pour reprendre un caractère qui lui fût propre, une énergie qui la rendît digne de la liberté. Ces révolutions ont eu quelques rapports dans leurs circonstances générales; elles en ont eu davantage dans leurs suites. Toutes deux, en faisant redouter de grands maux, ont fait recueillir des avantages inattendus. La première parut être pour Rome le dernier terme de l'abaissement: toutefois ce fut depuis cette époque que les vertus et le courage, anéantis par le despotisme des Césars, purent commencer à renaître chez les Italiens. La dernière sembla mettre l'Italie dans une dépendance honteuse des Germains, ses anciens ennemis: ce fut elle néanmoins qui inspira aux Italiens une ardeur nouvelle pour la liberté, et qui devint la cause immédiate de la fondation de leurs républiques.

L'histoire d'Augustule et d'Odoacre, et celle de Bérenger et d'Othon le Grand, sont également obscures; ces temps d'ignorance profonde sont couverts d'épaisses ténèbres. Cependant la différence est extrême entre les Italiens du cinquième et ceux du dixième siècle. A la première époque, la nation était parvenue au dernier degré d'avilissement auquel le despotisme puisse réduire un peuple civilisé; à la seconde époque, elle avait recouvré toute l'énergie, toute l'indépendance de caractère que la lutte avec l'adversité peut donner à un peuple barbare.

Les nobles romains, sous les derniers empereurs, semblaient n'être susceptibles d'aucune passion grande ou généreuse; aucun désir de distinction ne les animait; ils ne recherchaient ni la supériorité de l'esprit, ni celle du pouvoir, ni celle de la gloire: étran-

gers aux affaires publiques, ils auraient cru se dégrader s'ils étaient entrés dans une carrière ou civile ou militaire. Seuls dans la nation, ils obtenaient, il est vrai, quelquefois encore, que l'histoire rappelât leurs noms; mais ce n'était que pour rendre compte du pillage de leurs richesses, et de leurs malheurs. On pouvait raconter combien de vases précieux les Barbares avaient enlevés de leurs palais, combien de milliers d'esclaves ils avaient arrachés à leurs campagnes; mais il n'y avait rien à dire sur eux-mêmes, ils n'étaient pas faits pour laisser de traces après eux: ni caractère, ni actions mémorables, ni talents, ni vertus, ne les distinguaient de la foule. Ils passaient inaperçus sur la terre, dans une honteuse nullité. Le reste de la nation, plus lâche encore s'il est possible, semble presque dérober son existence à nos recherches. Les armées ne se composaient que de barbares; les campagnes n'étaient peuplées que d'esclaves: l'on demande en vain à l'histoire où étaient les Italiens. En lisant les annales des derniers règnes de l'empire d'Occident, on a besoin d'un effort continuel pour se rappeler qu'il s'agit encore d'un vaste État: lorsqu'on voit les armées composées d'une poignée d'hommes, le trésor épuisé par la plus chétive dépense, la résistance impossible contre le plus faible agresseur; lorsque le peuple et le sénat se taisent, et qu'un capitaine des gardes donne ou enlève l'empire à des inconnus, parce qu'il ne s'est pas trouvé un seul homme, dans tous les ordres de la nation, capable de le saisir d'une main ferme, on croirait qu'il s'agit d'un misérable fief, chez quelque petit peuple barbare, et non de la souveraineté de l'Occident, non de la nation qui avait hérité du nom et de la civilisation de Rome (1).

Lorsqu'Othon le Grand obtint la couronne d'Italie, des nobles, fiers, belliqueux, indépendants, recherchaient avec ardeur la gloire et le pouvoir: ils n'auraient pas vu sans indignation d'autres qu'eux être les juges et les généraux de leurs inférieurs, les ministres de leurs rois, les défenseurs des droits de leur patrie. Au-dessous d'eux, les gentilshommes, avec moins de pouvoir, ne déployaient

(1) *Voyez* Gibbon : *Decline and fall of the Rom. Empire,* ch. 35 et 36, Vol. VI; et Muratori : *Annali d'Italia, Ann.* 423-476. Parmi les auteurs originaux, *Historia miscella,* L. XIV et XV. *Script. Rer. Ital.* T. I, p. 92-99; et les diverses chronographies des écrivains byzantins.

pas moins d'audace et d'énergie. Comme la domination n'était pas à leur portée, ils combattaient pour l'indépendance; ils fortifiaient leurs châteaux; ils exerçaient aux armes leurs paysans; ils réclamaient une participation libre aux assemblées nationales; ils repoussaient des lois, ils refusaient des contributions à l'établissement desquelles ils n'auraient pas donné d'avance leur consentement. Les bourgeois, à leur tour, forts de leur union dans les villes, réclamaient le maintien de leurs privilèges, de leurs coutumes municipales, et de cette liberté qui n'est point l'apanage d'une seule classe, mais qui doit appartenir à tous les hommes, lorsque tous savent s'en montrer dignes par leur courage et leurs vertus. La nation entière était animée d'un même principe de vie; on la voyait s'agiter avec effort dans toutes ses parties, faire l'essai de ses facultés, sans avoir trouvé encore l'art de les employer à sa défense ou à son bonheur, et annoncer obscurément les grandes choses dont elle se montrerait un jour capable.

Un changement si remarquable dans le caractère de toute une nation, rend la première moitié du moyen âge digne d'une grande attention; c'est un phénomène qui ne se présente point ailleurs dans l'histoire, qu'une nation rajeunie, après être parvenue au dernier degré de la décrépitude. Mais les cinq siècles pendant lesquels s'opéra cette refonte du genre humain sont enveloppés d'épaisses ténèbres, que nos recherches et nos travaux ne réussiront jamais à dissiper entièrement: il ne reste point de monuments, point d'historien quelque peu exact de ces temps, pendant lesquels trois nations septentrionales, les Goths, les Lombards et les Francs s'incorporèrent successivement aux Italiens devenus leurs sujets; les restes du peuple civilisé étaient trop humiliés, les barbares trop ignorants pour écrire. Quelques chroniques contemporaines nous indiquent bien les noms des rois, leurs guerres principales, et les révolutions qui souvent les précipitaient du trône: mais ces chroniques ne nous montrent point le peuple; elles ne nous donnent aucun moyen de juger de ses mœurs et du développement de ses facultés. D'autre part, l'histoire des princes est étrangère à notre but, lorsqu'elle ne nous fait point connaître les causes qui préparèrent la naissance de nos républiques. Ainsi donc, forcés de renoncer à une histoire satisfaisante de ces temps d'obscurité, nous nous contenterons d'indiquer sommairement comment s'opéra le

mélange des septentrionaux avec les nations du midi : nous reprendrons ensuite, et séparément, quelques-uns des objets qui méritent de notre part une attention plus particulière; savoir : l'origine, les progrès et la dissolution du système féodal ; l'histoire de l'Église et de la ville de Rome, depuis la chute de l'empire d'Occident; celle des villes grecques du midi de l'Italie, celle des villes maritimes, et celle enfin de la formation de toutes les municipalités, qui devinrent des gouvernements libres. Nous pourrons, de cette manière, jeter quelque lumière sur les premiers siècles du moyen âge, sans nous astreindre à une énumération chronologique de noms barbares, que le lecteur peut trouver dans d'autres ouvrages, et qui serait fastidieuse pour lui.

[476]. Lorsque l'empire d'Occident fut détruit, la civilisation se trouva renfermée dans les limites de l'empire d'Orient. Les souverains de Constantinople gouvernaient encore la Grèce, la Thrace, une partie de l'Illyrie, l'Asie-Mineure, la Syrie et l'Égypte : mais toutes les provinces qui avaient formé l'empire d'Occident, furent partagées entre les nations septentrionales. Les Francs s'établirent dans les Gaules, les Anglo-Saxons en Bretagne, les Visigoths en Espagne, les Vandales en Afrique, et Odoacre régna sur l'Italie.

[476—493]. Cependant la domination d'Odoacre n'avait point introduit en Italie de nouvelles nations barbares ; on ne doit la regarder que comme l'établissement, sur un pied plus stable, des mercenaires étrangers, qui, depuis longtemps, formaient seuls les armées de l'empire. Ces mercenaires, sous la conduite d'un de leurs compatriotes, s'attribuèrent tous les pouvoirs, de même qu'ils avaient toute la force. Ils donnèrent à leur chef le titre de roi : en retour ils demandèrent et obtinrent du nouveau roi un partage des terres ; et le tiers des campagnes de l'Italie fut donné en propriété aux barbares (1).

Le gouvernement des mercenaires et le règne d'Odoacre ne durèrent que dix-sept ans (2). Ce fut le passage du gouvernement

(1) *Procopius, de bello Gothico*. L. I, c. 1. *Byzant. Hist. script. editio Veneta*. T. II, p. 2.

(2) Théodoric entra en Italie en 489 ; mais il n'en acheva la conquête, par la prise de Ravenne et la mort d'Odoacre, qu'en 493. Une fois pour toutes, je citerai à l'appui de toute la chronologie que j'ai adoptée, les *Annali d'Italia* du savant Muratori.

romain à celui des barbares : Odoacre prit sur lui, aux yeux des peuples, l'odieux d'avoir détruit le nom encore révéré de l'empire; et il accoutuma les Italiens à regarder comme leur monarque un de ces conquérants septentrionaux, que jusqu'alors ils avaient considérés comme des ennemis ou comme des soldats à leurs gages.

[489—526]. Quatorze ans après le couronnement d'Odoacre, Théodoric, roi des Ostrogoths, entra en Italie, avec le consentement de Zénon, empereur d'Orient; et il entreprit la conquête du royaume d'Odoacre, qu'il termina en 493, par la prise de Ravenne. Théodoric avait passé une partie de sa jeunesse à la cour de Constantinople; et il joignait aux vertus des peuples barbares les connaissances des nations civilisées (1). Il entreprit de réunir et de rendre heureuses, l'une par l'autre, les deux races d'hommes qui étaient soumises à son empire. Il appela les Italiens aux emplois civils, et les Goths aux fonctions militaires; il fit respecter l'Italie par les autres peuples barbares, et il donna, le premier, quelque confiance en ses propres forces, à cette nation romaine, longtemps avilie, qui, depuis le règne de Théodoric, commença déjà peut-être à recouvrer quelques vertus.

Mais, autant le mélange avec les peuples septentrionaux était propre à régénérer les Latins, autant l'exemple des Latins était corrupteur pour les barbares. Ainsi, lorsqu'on mêle deux fluides de diverses températures, la chaleur que l'un des deux acquiert doit être perdue par l'autre. Les premiers conquérants de l'Italie furent aussi les plus rapidement corrompus. La domination des Goths ne dura que soixante-quatre ans (2); et les dix-huit dernières années de leur monarchie furent employées à soutenir une guerre meurtrière contre les Grecs, guerre dans laquelle Bélisaire,

(1) *Jornandes, de Rebus Geticis*, c. 52, p. 217. T. I. *Script. Ital.*

(2) Depuis l'invasion de Théodoric, en 489, jusqu'à la mort de Téja et la prise de Cumes par Narsès, en 553. Leurs rois furent :

Anno 489.	Théodoric.
— 526.	Atalaric.
— 534.	Théodat.
— 536.	Vitigès.
— 540.	Ildebald.
— 541.	Éraric. Totila.
— 552.	Téja.

et ensuite Narsès, conquirent à deux reprises l'Italie, et firent périr la plus grande partie d'une nation qui, cinquante ans plus tôt, faisait trembler les Grecs à Constantinople.

[489—553]. L'histoire des Ostrogoths appartient à celle du Bas-Empire (1). Elle ne peut être considérée comme liée à celle que nous écrivons, que parce que les Goths furent les premiers peuples barbares qui s'incorporèrent aux Italiens. Les deux nations, soumises ensuite aux mêmes maîtres, resserrèrent leurs liens l'une avec l'autre; l'origine septentrionale de l'une des deux fut oubliée, et les Ostrogoths cessèrent de former un peuple séparé. Cette union ne se serait point accomplie, peut-être, sous la domination des Grecs; mais ceux-ci ne restèrent pas longtemps en possession de l'Italie. Narsès, qui l'avait conquise, après l'avoir gouvernée avec sagesse pendant seize ans, fut rappelé à Constantinople par la jalouse défiance de l'impératrice. Ce vieux général, en résignant son gouvernement, confia le soin de sa vengeance au roi des Lombards, Alboin, qu'il appela secrètement en Italie [567] (2).

[568]. Les Lombards passaient, parmi les nations germaniques, pour une des plus braves, des plus fières et des plus libres. Ils se croyaient originaires de la Scandinavie (3); mais, depuis quarante-deux ans, ils habitaient la Pannonie (4), qu'ils abandonnèrent aux Huns, leurs alliés, à l'époque où, accompagnés par un corps considérable de Saxons, ils prirent la route de l'Italie.

Les Lombards, malgré leur valeur et leur nombre, ne réussirent point à s'emparer de l'Italie entière. La mort prématurée d'Alboin, après un règne de trois ans et demi, et l'anarchie qui en fut la

(1) *Voyez* Gibbon : *Decline and fall of the Rom. Empire.* Vol. VII, c. 41 et 43. Le meilleur de tous les historiens byzantins a écrit, avec de grands détails, la guerre des Goths, dont il fut témoin. *Procopius Cæsariens, de bello Gothico.* Lib. IV. *Byzant.* T. II. Les Goths eux-mêmes ont aussi leur historien. *Jornandes, de Rebus Geticis.* Celui-ci, lors de la ruine de sa nation, semble avoir embrassé la vie monastique. *Script. Rer. Ital.* T. I.

(2) Narsès mourut à Rome, âgé de quatre-vingt-quinze ans, en 567, comme il se préparait à retourner en Grèce, d'après les ordres de Justin II. Alboin entra en Italie l'année suivante. Narsès est accusé de l'avoir appelé, par Paul Warnefrid, *Gesta Langob.* L. II, c. 5, T. I. *Rer. Ital.*, p. 427; et par *Anastas. Biblioth. Vitæ Roman. Pontif. in vitâ Johannis III*, T. III, p. 133.

(3) *Paulus Warnefridus, de Gestis Langob.* Lib. I, cap. 2, p. 408.

(4) Ibid. *Gest. Langob.* L. II, c. 7, p. 428.

suite, mirent obstacle à leurs conquêtes. Un peuple indépendant s'était déjà fortifié dans les lagunes de Venise; et il échappa ainsi au joug lombard. Rome, avec son territoire, ou, comme on l'appela dès lors, son duché, demeura fidèle aux empereurs d'Orient, sous la protection des papes. L'exarchat de Ravenne, la Pentapole de Romagne, et les villes maritimes de l'Italie méridionale, furent également défendus contre les Lombards par les armes des Grecs; enfin, un prince lombard, presque indépendant des rois de sa nation, s'était établi au centre des provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples, et il y régnait avec le titre de duc de Bénévent. D'autre part, Alboin et ses successeurs régnèrent à Pavie; et leurs États s'étendirent depuis les Alpes jusqu'au voisinage de Rome.

Ainsi, la conquête des Lombards fut, en quelque sorte, pour l'Italie, l'époque de la renaissance des peuples. Des principautés indépendantes, des communautés, des républiques, commencèrent à se constituer de toutes parts; et [568] un principe de vie fut rendu à cette contrée, longtemps ensevelie dans un sommeil léthargique. Après avoir, dans le chapitre suivant, développé la police intérieure des Lombards dans le royaume de Pavie, nous reprendrons séparément, et toujours à partir de la même époque, le duché et la république de Rome, la principauté de Bénévent, les républiques de Naples, d'Amalfi, de Gaëte, de Venise, toutes les sociétés politiques enfin, qu'on vit alors appelées à l'existence.

[568-774]. La monarchie des Lombards a subsisté avec assez de gloire pendant deux cent six ans (1). Elle compta, pendant cet espace de temps, vingt et un rois (2), dont plusieurs ont déployé de

(1) De l'an 568, époque de l'invasion d'Alboin, à l'an 774, que Charlemagne fit prisonnier Désiderio ou Didier, à Pavie, et se fit couronner à sa place roi des Lombards.

(2) Les rois lombards de l'Italie ont été :

Anno 569.	Alboin.
— 573.	Cléfi.
— 584.	Autharis.
— 591.	Agilulfe.
— 615.	Adaloald.
— 625.	Arioald.
— 636.	Rotharis.
— 652.	Rodoald.

grands talents ; ils en ont laissé quelques monuments dans les sages lois qu'ils donnèrent à leur royaume. Mais les Lombards ne s'allièrent point aux Italiens, comme avaient fait les Goths, leurs prédécesseurs. A leur établissement dans le pays, ils avaient abusé de leur victoire d'une manière plus cruelle (1); aussi une haine plus violente sépara-t-elle les deux nations : elle se conserva longtemps encore après la chute de la monarchie de Pavie. Écoutons Liutprand, évêque de Crémone, qui était Lombard d'origine. « Nous » autres Lombards, dit-il, de même que les Saxons, les Francs, les » Lorrains, les Bavarois, les Souabes et les Bourguignons, nous » méprisons si fort le nom romain, que, dans notre colère, nous » ne savons pas offenser nos ennemis par une plus forte injure, » qu'en les appelant *des Romains ;* car, par ce nom seul, nous » comprenons tout ce qu'il y a d'ignoble, de timide, d'avare, de » luxurieux, de mensonger, tous les vices enfin (2). » De leur côté, les Romains, sans doute, ne nourrissaient pas moins d'antipathie pour leurs oppresseurs.

Mais la race des Lombards prospérait en Italie, tandis que celle des Romains s'éteignait graduellement. Les mœurs corrompues et efféminées des derniers leur faisaient préférer le célibat ; l'activité des Lombards, leur désir de transmettre à leurs descendants, avec

— 653. Aribert I.
— 661. { Pertarite, et Godebert.
— 662. Grimoald.
— 671. Pertarite, de nouveau.
— 678. Cunibert.
— 700. Lieutbert.
— 701. { Ragimbert, et Aribert II.
— 712. { Aliprand, et Liutprand.
— 736. Ildeprand.
— 744. Rachis.
— 749. Astolphe.
— 757. Désidério, avec
— 759. Adelchis, son fils.

(1) *Paulus Warnefridus, de Gestis Langob.* L. II, c. 32, p. 436.

(2) *Liutprandus in Legatione.* T. II, p. 481. Cependant il faut remarquer que Liutprand parlait ainsi à Nicéphore Phocas, dans l'ardeur de la dispute, parce que celui-ci lui avait reproché qu'Othon, son maître, n'était pas Romain, mais Allemand.

leur nom, la gloire qu'ils avaient acquise, les déterminaient tous au mariage. Ceux d'entre les Italiens qui conservaient quelque aisance, abandonnaient un pays qui leur devenait tous les jours plus étranger : ils allaient s'établir dans le duché de Rome, l'Exarchat, la Calabre grecque ou les Lagunes vénitiennes ; et ils y cherchaient des concitoyens et des ennemis de leurs oppresseurs. L'indépendance de ces provinces, que les Grecs abandonnaient presque à elles-mêmes, leur petitesse, et les dangers continuels auxquels elles étaient exposées, faisaient renaître ensuite l'amour de la patrie dans le cœur de tous leurs habitants.

Les peuples barbares exposés à la corruption, y succombent plus tôt que les peuples civilisés. Quoique les Lombards maintinssent jusqu'à la fin de leur monarchie la constitution libre qu'ils s'étaient donnée; quoique leur code de lois fût le plus judicieux de tous ceux des peuples barbares; quoique la forme irrégulière de leurs frontières augmentât, proportionnellement à l'étendue de leur État, leurs points de contact avec des nations ennemies, et que cette même irrégularité, en les appelant à des guerres plus fréquentes, dût conserver plus longtemps chez eux les habitudes militaires, cependant l'influence du climat, la fertilité des terres, et la servitude du peuple des campagnes, amollirent les Lombards à leur tour. Du temps de leurs derniers rois, Astolphe ou Désidério, ils n'étaient plus à la guerre les égaux des Francs ou des Germains : ils ne s'étaient mesurés depuis longtemps qu'avec des Italiens et des Grecs ; et, quoiqu'ils leur fussent restés supérieurs, ils avaient adopté cependant leur manière de combattre (1).

La longue inimitié conservée entre les Lombards et les Romains ou les Grecs, fut cause de la chute de leur monarchie. Liutprand

(1) Les Lombards ont eu un historien, l'un des meilleurs du moyen âge, Paul Diacre ou Warnefrid. Il a compris en six livres l'histoire de sa nation, depuis sa sortie de la Scandinavie jusqu'à la mort de Liutprand en 774. Paul Warnefrid était contemporain des derniers rois lombards et de Charlemagne. Il vécut à la cour de ces rois et de l'empereur. A la fin de sa vie il se retira dans un couvent, où il écrivit son histoire. Il a laissé aussi quelques ouvrages de théologie, écrits par ordre de Charlemagne. Son histoire est imprimée. T. I, *Rer. Ital.* On lui a attribué un court fragment qui termine l'histoire des Lombards, jusqu'à la chute de leur monarchie. T. I, Part. II, *Rer. Ital.*, p. 183. Mais l'auteur de ce fragment est romain, non lombard ; il a un autre style que Warnefrid, et est animé par d'autres passions.

avait fait la conquête de l'Exarchat et de la Pentapole : ses successeurs, Astolphe et Désidério voulurent s'emparer aussi du duché de Rome ; alors les papes se mirent sous la protection des princes français. En 755, Pepin contraignit Astolphe à donner ou plutôt à promettre au pape la possession de l'Exarchat et des provinces conquises sur les Grecs. En 774, Charlemagne, appelé par Adrien, soumit la Lombardie, fit prisonnier Désidério dans Pavie, et mit sur sa propre tête la couronne des Lombards (1).

La conquête des Français fut considérée par les Italiens comme une nouvelle invasion de barbares. Mais les talents et les vertus de Charlemagne servirent de compensation à la brutale impétuosité de ses sujets (2). Ce monarque réunit l'Italie presque entière sous sa domination. Les Lombards le reconnurent pour leur roi; l'Exarchat, et le duché de Rome, lui furent également soumis, et il porta le titre de patrice de ces provinces. Enfin Arigiso, duc de Bénévent, fut forcé de reconnaître sa suzeraineté, et de lui faire hommage. Charlemagne donna, pour souverain, un de ses fils à l'Italie ainsi reconstituée. Cependant le jour de Noël de l'an 800, il reçut lui-même, des grands et du peuple de Rome, par acclamation, le titre d'empereur. Il rétablit ainsi l'empire d'Occident, qui se trouva composé de toute l'Allemagne, de la France et de l'Italie; en sorte que le nouveau royaume de son fils ne fut, à proprement parler, qu'une province de cet empire. La famille de Charlemagne occupa le trône des Lombards, depuis la première conquête, en 774, jusqu'à l'expulsion de Charles le Gros, arrière-petit-fils de Charlemagne, en 888.

[774-814]. Charlemagne présente un des plus grands caractères du moyen âge. Ce monarque, relativement à ses contemporains, avait tous les avantages d'un homme étranger à son siècle. De même qu'on avait vu avant lui des hommes extraordinaires maîtriser un peuple civilisé, par l'énergie d'un caractère demi-sauvage, on vit alors un homme qui avait devancé la civilisation, dominer

(1) *Annales Bertiniani, Script. Rer. Ital.* T. II, p. 498. — *Chronic. Reginonis.* Lib. II. *Script. Germ. Struvii.* T. I, p. 36.

(2) Les Grecs, les Romains et les Lombards représentent également les armées françaises qui envahirent l'Italie à plusieurs reprises, depuis le temps de Narsès jusqu'à celui d'Astolphe, comme les plus impitoyables de toutes les hordes ennemies.

sur des barbares, par la force de l'esprit et celle des lumières. Charlemagne réunit les talents du législateur à ceux du guerrier, et le génie qui crée à la prudente vigilance qui conserve et qui maintient les empires. Il entraîna les nations germaniques après lui dans la route de la civilisation; et, tant qu'il vécut, il leur fit faire des pas prodigieux. Il joignit ensemble les barbares et les Romains, les vainqueurs et les vaincus, par un seul lien, et il les réunit dans un nouvel empire. Il jeta enfin les fondements d'un ordre nouveau pour l'Europe, d'un ordre qui reposait essentiellement sur les vertus d'un héros, sur le respect et l'admiration qu'il inspirait.

Que l'on ne considère point cependant le règne de Charlemagne, malgré tout l'éclat de ses conquêtes, comme ayant contribué au bonheur des hommes. Dans l'état de barbarie où se trouvait alors l'Europe, les sciences politiques ne pouvaient renaître sans l'attention minutieuse que de petits gouvernements donneraient aux objets qu'ils auraient immédiatement sous les yeux : le bien-être de l'humanité demandait la division des grands empires en petits peuples. Charlemagne, au contraire, forma un seul empire, de nations absolument étrangères d'opinions, de mœurs et de langages. Un si vaste empire ne pouvait être gouverné par des rois et des ministres ignorants, si ce n'est à l'aide d'un aveugle despotisme. Lorsque le bras puissant de Charlemagne eut cessé de tenir le sceptre, ses successeurs furent écrasés sous un fardeau trop pesant. Mais Charlemagne est comptable envers l'humanité, pour leur avoir imposé ce fardeau : il est comptable du règne de ses héritiers; de ce neuvième et de ce dixième siècle, les plus désastreux de l'histoire du monde; des guerres civiles des Carlovingiens; des invasions insultantes des barbares; de la faiblesse générale; de la désorganisation complète, et du retour de la barbarie, bien plus grande dans le neuvième que dans le huitième siècle (1).

(1) Après Jornandes et Paul Warnefrid, il s'est passé longtemps sans que l'Italie produisît aucun historien qui pût leur être comparé. Pendant le règne des Carlovingiens, elle n'en eut pas un seul, à moins que l'on ne veuille compter Agnellus *Abbas Sanctæ Mariæ ad Blachernas*, qui, dans son *liber Pontificalis*, donne l'histoire des archevêques de Ravenne. *Script. Rer. Ital.* T. II, p. 1. Les Français ou plutôt les Francs-Allemands en ont eu un plus grand nombre : les Annales de Fulde, de Metz, Régino, Éginard, ont été publiées par Duchesne. *Script. Franc.*

Charlemagne fonda une monarchie presque universelle; mais il ne put pas, comme les Romains, l'établir par sept siècles de conquêtes graduelles, en rivant solidement les chaînes qui attachaient l'une après l'autre les nations vaincues à la nation victorieuse, et en les identifiant les unes avec les autres, de telle manière qu'elles ne désirassent plus se séparer, qu'elles ne pussent plus former qu'un seul corps. Les sujets de Charlemagne, soumis pendant le cours d'une seule vie, ne tenaient pas à sa nation, mais à sa personne. La fière indépendance de ces peuples barbares s'était courbée devant lui. Pendant leur soumission, ils avaient perdu leur esprit national, l'organisation qui leur était propre, tout ce qui les aurait mis en état de se maintenir ou de se défendre : mais ils n'avaient pas acquis de l'attachement pour une monarchie toute nouvelle; l'idée du droit et de la justice ne s'était point liée à des établissements aussi violents. En vain l'autorité souveraine réglait, entre les princes, les successions et les partages; cette autorité, qui n'était pas munie de la sanction des siècles, cédait devant tous les intérêts particuliers : de là les guerres des fils de Louis le Débonnaire. L'ordre militaire, l'ordre civil, n'étaient secondés par aucun esprit national, par aucune affection des peuples pour un gouvernement devant lequel tant d'autres gouvernements étaient tombés : de là les invasions des Normands et des Sarrasins, et la faiblesse d'un vaste empire, peuplé de vaillants soldats, vis-à-vis des plus chétifs de tous les ennemis (1).

Les successeurs de Charlemagne furent, il est vrai, des hommes sans talents : mais tel est le cours ordinaire des choses; et l'on ne devait pas s'attendre que le conquérant de l'Europe, et le fondateur d'une nouvelle dynastie, après un règne glorieux de quarante ans, eût un successeur digne de lui. Si cela était arrivé cependant, si deux ou trois hommes, tels que Charlemagne, s'é-

Les *Annales Bertiniani* (du couvent de Saint-Bertin à Saint-Omer) ont été imprimées par Muratori, *Scriptor. Rerum. Italic.* T. II, p. 490.

(1) Les Normands avaient déjà commis quelques brigandages sur les côtes, du vivant de Charlemagne; mais le pillage de la France commença pour eux en 836 et 837, lorsqu'ils dévastèrent la Frise et l'île de Walcheren. *Annal. Bertiniani*, p. 525. — *Hermannus Contractus Chron.* p. 220, *apud Struvium. Script. Germ.* T. I. — Les Sarrasins commencèrent en 839 leurs ravages dans l'Italie méridionale. Charlemagne était mort le 28 janvier 814.

taient succédé sur le trône des Francs, la monarchie universelle se serait probablement maintenue, et son affermissement aurait été un nouveau malheur. L'Europe, en perdant l'émulation de ses États divers, aurait perdu les prérogatives qui la distinguent : elle serait arrivée plus tôt peut-être à une demi-civilisation ; mais elle serait restée ensuite stationnaire comme la Chine, sans énergie, sans pouvoir, sans gloire, sans génie et sans vertu.

En effet Charlemagne éteignit en quelque sorte toute l'ardeur de son siècle : il avait concentré tous les intérêts de l'Europe sur un seul théâtre; il les avait fait dépendre d'une seule volonté ; il avait renfermé ses vastes projets dans une seule tête, il avait accoutumé ses contemporains à attendre l'impulsion qu'il leur donnerait, plutôt qu'à se combiner avec lui : il parut seul sur la scène ; ses ministres, ses généraux, ses agents, ne purent auprès de lui acquérir aucune illustration : ses paladins n'existent que dans les romans ; ses successeurs ne méritent aucune gloire. Le siècle qui l'avait précédé n'avait pas été si pauvre en grands hommes. Chacun des peuples que Charles soumit, avait eu, de même que les Lombards, des chefs qui auraient mérité de laisser des souvenirs historiques. Avant lui du moins, la moitié de l'espèce humaine en Europe n'était pas soumise à un seul chef, ni mue par une seule volonté.

[814-888]. Charles mourut en 814, et sa famille ne conserva que soixante et treize ans la monarchie qu'il avait fondée. Après quelques règnes honteux et misérables, Charles le Gros, le dernier des Carlovingiens auquel l'Italie eût été soumise, fut déposé au mois de novembre 887, et il mourut le 12 janvier 888. L'histoire des Carlovingiens n'appartient pas à l'Italie, mais à l'Europe entière ; et nous sommes heureux de pouvoir nous dispenser de la suivre au milieu des scandaleuses guerres d'enfants contre leur père, ou de frères entre eux, qui en forment tout le tissu. L'Italie cependant fut moins malheureuse, pendant cette période, que les autres royaumes soumis aux descendants de Charles ; elle fut gouvernée vingt-six ans par Louis II, prince vertueux, qui ne manquait ni de talents, ni de bravoure (1) : et ce fut surtout pendant son règne que l'exemple de la valeur française fit renaître l'amour des

(1) Louis II fut associé à la couronne en 849 ou 850, par son père Lothaire, fils de Louis le Débonnaire. Il mourut au mois d'août 875.

armes (1), et rétablit la réputation de la milice italienne; que les campagnes d'Italie recommencèrent à se couvrir d'habitants, et que les villes désolées par les invasions précédentes recouvrèrent leur population.

Sous la faible domination des Carlovingiens, le lien social perdit toute sa force; les rois, pendant leurs guerres de famille, s'étaient vus obligés d'acheter les secours de leurs sujets, par des concessions qui avaient anéanti l'autorité royale. Occupés de leur défense contre des ennemis étrangers, ou affaiblis par leurs guerres civiles, ils avaient laissé empiéter sur toutes leurs prérogatives; et, dans leurs vastes États, à peine se trouvait-il quelque ville ou quelque château qui n'eût pas d'autre maître qu'eux. Les provinces appartenaient à des ducs ou à des marquis; les métropoles, à des évêques; les autres villes, à des comtes : le roi n'était plus compté pour rien, et cependant son pouvoir n'avait pas été transmis au peuple.

[888]. Les événements qui suivirent la déposition de Charles le Gros, à mesure qu'ils se rapprochent de l'époque où se formèrent nos républiques, demandent de nous une plus grande attention. Ils appartiennent aussi plus immédiatement à la nation italienne, qui se vit alors de nouveau gouvernée par un monarque italien. Les révolutions du trône, pendant les soixante-trois ans qui s'écoulèrent depuis l'expulsion des Carlovingiens jusqu'au couronnement d'Othon de Saxe, mirent en jeu, pour la première fois, le caractère national; elles le fixèrent, et développèrent ce désir d'une liberté républicaine, que nous verrons bientôt se manifester dans les villes.

Les Lombards avaient institué dans leur monarchie trente fiefs principaux avec le titre de duchés, ainsi que nous le verrons au chapitre suivant, où nous traiterons avec plus de détails du système

(1) Les monarques d'Italie de la race carlovingienne ont été :

	Couronné.	*Mort.*
Pepin (sous Charlemagne),	781.	810.
Bernard, fils de Pepin,	812.	818.
Louis le Débonnaire, empereur,	814.	840.
Lothaire, son fils,	820.	855.
Louis II, fils de Lothaire,	849.	875.
Charles II, le Chauve,	875.	877.
Carloman, fils de Louis Ier de Germanie,	877.	879.
Charles le Gros, son frère,	879.	888.

féodal. Sous la dynastie des Carlovingiens, le nombre de ces duchés fut fort diminué, non pas, à ce qu'il paraît, par une loi, mais tantôt par la réunion de plusieurs fiefs sous un seul maître, tantôt, au contraire, par la division d'un seul fief en plusieurs comtés. De là vint qu'à la déposition de Charles le Gros, il se trouvait en Italie cinq ou six seigneurs seulement en état de commander à la nation, et de disputer la couronne. Les grands fiefs dont ils étaient propriétaires portaient presque tous indifféremment le titre de marquisat et celui de duché. Le mot de *Mart* ou marche désignait, chez les Francs et les Germains, les limites des États; et les seuls grands duchés que les rois eussent conservés, étaient en effet situés aux frontières, afin que leur seigneur fût à portée, sans l'aide du monarque, de défendre le royaume contre des invasions étrangères.

Le plus puissant des grands fiefs d'Italie était celui de Bénévent, fondé par Zoton, en 568, et composé de presque toutes les provinces qui appartiennent aujourd'hui au royaume de Naples. Nous suivrons avec quelques détails, dans notre quatrième chapitre, la dynastie des ducs de Bénévent, en traçant l'histoire des républiques de l'Italie méridionale, qui furent constamment en guerre avec eux. Dans le neuvième siècle, ce duché s'était divisé en trois principautés indépendantes : Bénévent, Salerne, et Capoue; elles s'affaiblissaient réciproquement par une guerre acharnée. Leurs souverains ne firent aucune tentative pour obtenir la couronne d'Italie.

Adalbert, comte de Lucques et marquis de Toscane, manifesta, dans la même occasion, une modération semblable. Ce seigneur possédait cette belle province que la nature semble avoir destinée à former un État indépendant, en la séparant du reste de l'Italie par une chaîne de montagnes. Dès le temps de Charlemagne, on trouve des monuments d'un Boniface, duc de Toscane (1). Ses descendants continuèrent à gouverner cette province, pendant un siècle et demi, avec assez de bonheur; et leur cour passait pour

(1) *Muratori Annali d'Italia, ann.* 813. Cette famille des Boniface, marquis de Toscane, dont la fameuse comtesse Mathilde fut la dernière héritière, a été l'objet des plus diligentes recherches de Muratori et de Fiorentini, *Memorie della contessa Matilde.*

la plus brillante et la plus somptueuse parmi celles des grands feudataires.

Des marquis de Fermo et de Camérino avaient gouverné les deux petites provinces qui portent encore aujourd'hui le nom de Marches, et qui étaient autrefois les frontières que les Lombards devaient défendre contre les Grecs : ils venaient d'être dépouillés de leurs fiefs. Le marquis d'Ivrée, Ansgar, possédait une province du Piémont, qui avait autrefois été destinée à former la barrière des Lombards contre les Francs. Mais deux princes plus puissants s'élevaient au-dessus de tous ces rivaux; seuls, ils disputèrent la couronne, savoir : Bérenger, marquis de Friuli ou de la Marche Trévisane, et Guido, marquis de Spolète ou de l'Ombrie. Les États du premier s'étendaient depuis les Alpes Juliennes jusqu'à l'Adige. Il était chargé de défendre le passage de ces Alpes, le seul par lequel l'Italie soit aisément accessible, et celui en effet par lequel avaient pénétré tous les peuples barbares, scythes et germains, dans leurs invasions précédentes. Bérenger était le descendant de l'ancienne famille des ducs lombards de Friuli. Après que Charlemagne eut fait la conquête de l'Italie, cette famille s'unit à la maison régnante par des liens de parenté. Éberard, duc de Friuli, avait épousé Gisèle, fille de Louis le Débonnaire; et Bérenger était né de ce mariage (1).

D'autre part, Guido, duc de Spolète, avait réuni à ses États les Marches moins considérables de Fermo et de Camérino; son aïeul, de même nom que lui, profitant des guerres civiles du duché de Bénévent, en avait conquis la plus grande partie, ou plutôt s'en était emparé par trahison (2). Guido, que cette conquête avait placé au rang des plus puissants princes, était Français d'origine, et allié à la famille royale des Carlovingiens, quoiqu'on ne sache pas précisément de quelle manière. Après avoir levé sur l'Église romaine plusieurs contributions, il s'était réconcilié avec elle; et il avait été adopté par le pape Étienne V. Bérenger et Guido, outre la rivalité de puissance, avaient un motif particulier de haine l'un contre l'autre. Guido, peu d'années auparavant, avait été mis au

(1) *Muratori Annali, ad ann.* 877. T. VII, p. 215. — *Hadriani Valesii Berengarius Augustus Script. Ital.* T. II, p. 376.

(2) Dans l'année 855. *Erchempertus Hist. Princip. Langob. apud Camillum Peregrinum*, cap. 17. *Rerum Ital.* T. II, p. 241.

ban de l'empire; et Bérenger avait entrepris, par l'ordre de Charles le Gros, de lui faire la guerre, et de le dépouiller de ses fiefs (1). Ces deux princes, égaux en puissance, manifestèrent tous deux la prétention de régner sur l'Italie, dans le temps où l'empire de Charlemagne se partageait entre plusieurs maîtres : car, la même année, Arnolphe, bâtard de la race carlovingienne, s'était emparé de l'Allemagne; Louis, fils de Boson, du royaume d'Arles; Rodolphe, fils de Conrad, de la Bourgogne supérieure; et Eudes, comte de Paris, de la France occidentale.

Comme tous les princes de l'Europe prétendaient alors être des princes français, toutes les guerres qu'occasionna le partage de l'empire prirent le caractère de guerres civiles : mais ces guerres étaient de celles que la seule ambition des grands excite, et auxquelles le peuple ne prend point d'intérêt. De là vint, au milieu d'une nation valeureuse, la faiblesse étrange de la monarchie, et la désorganisation sociale, qui devait enfin forcer chaque ville à se défendre et à se gouverner elle-même.

[888-894]. Cependant Bérenger et Guido sollicitèrent l'assemblée des états ou plutôt des évêques d'Italie, de leur décerner la couronne. Ces deux princes, tour à tour vainqueurs et vaincus, achetèrent, à chaque révolution, la faveur des électeurs par de nouvelles concessions. On les vit dépouiller la couronne de toutes ses prérogatives, sans réussir à s'assurer des partisans. Les feudataires embrassaient toujours le parti du vaincu, parce que le vainqueur demandait leur obéissance, et qu'obéir leur paraissait être une souffrance et un opprobre (2).

De soixante ans que durèrent les guerres civiles, Bérenger en régna trente-six; d'abord avec le titre de roi d'Italie, et, pendant les neuf dernières années de sa vie, avec celui d'empereur.

[888-924]. Après avoir dompté les princes de la maison de Spolète, ses premiers rivaux, il combattit d'autres compétiteurs, que ses sujets lui suscitèrent; tels que Louis de Provence, et Rodolphe de Bourgogne : et sa lutte, pour le trône, fut aussi longue que son

(1) En 883. *Annal. Bertiniani*. T. II, p. 570.

(2) Guido mourut en 894, ayant porté quatre ans le titre d'empereur. Lambert, son fils, succéda à ses prétentions, et porta le titre d'empereur jusqu'en 898, qu'il mourut à Marengo, tué à la chasse.

règne; car, dit un historien presque contemporain (1), « les Italiens » veulent toujours servir deux maîtres, afin de contenir l'un par » la terreur que l'autre lui inspire (2). »

Le règne de Bérenger, signalé par les guerres civiles de l'Italie, fut aussi l'époque désastreuse de l'invasion des peuples nomades du Nord et du Midi, des Hongrois et des Sarrasins, qui, pendant cinquante ans, continuèrent leurs dévastations, et qui changèrent les mœurs des Italiens en les forçant d'adopter un nouveau système de défense.

La faiblesse de Louis, fils d'Arnolphe, roi de Germanie, avait ouvert les portes de l'Allemagne et de l'Italie aux Hongrois, nation barbare, encore païenne, qui, sortie, comme les Huns, des déserts de la Scythie, avait marché sur leurs traces, achevant la ruine des Occidentaux, dépeuplant les provinces, et forçant les Grecs, les Bulgares et les Germains, à se racheter de ses dévastations par des tributs humiliants. Ces peuples féroces contribuèrent à faire croire à l'approche de la fin du monde; et les théologiens dissertèrent gravement pour déterminer si c'était eux que l'Écriture désignait par les noms de Gog et de Magog (3). Ils semblaient se plaire à verser le sang; on ne voyait dans leurs irruptions aucun autre dessein que celui de détruire. Ils parcouraient l'Italie et l'Allemagne,

(1) *Liutprandus Ticinencis Historia*. Lib. I, cap. 10. *Rer. Ital.* T. II, pag. 451.

(2) Les souverains qui se disputèrent le trône d'Italie depuis la déposition de Charles le Gros jusqu'au règne d'Othon le Grand, furent les suivants :

	Roi.	*Emper.*	*Mort.*
Bérenger, duc de Friuli,	888.	915.	924.
Guido, duc de Spolète,	889.	891.	894.
Lambert, fils de Guido,	892.	892.	898.
Arnolphe, roi de Germanie,	—	896.	899.
Louis III, roi de Provence,	900.	901.	915.
Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane,	921.	—	937.
Hugues, comte ou duc de Provence,	926.	—	947.
Lothaire, fils de Hugues,	931.	—	950.
Bérenger II, marquis d'Ivrée,	950.	—	966.
Adalbert, fils de Bérenger,	950.	—	
Othon le Grand, de Saxe, roi d'Allemagne,	951.	962.	973.

(3) Une dissertation sur ce sujet a été conservée en manuscrit au monastère de la Novalèse ; elle est citée par Denina. *Rivoluz. d'Italia*. Lib. IX, cap. 2, T. II, p. 13.

jusqu'à leur extrémité ; ils réduisaient en cendres les villes ouvertes, ou mal fortifiées ; et des monceaux d'ossements étaient les monuments de leur passage. Néanmoins, pendant un demi-siècle que l'Europe parut abandonnée à leur rage, ils ne firent aucune conquête stable : la même armée qui avait porté la désolation au travers de l'Italie jusqu'à Capoue, ou au travers de l'Allemagne jusqu'à Saint-Gall, après s'être abreuvée de sang, se hâtait, sans y être forcée, de regagner les forêts de la Pannonie, et d'y transporter les riches dépouilles qu'elle avait recueillies (1).

Les Hongrois pénétrèrent pour la première fois en Italie en l'an 900 ; ils ravagèrent toute la Marche Trévisane, et s'avancèrent jusqu'à Pavie. Bérenger, à qui le nom même de ce peuple était inconnu, rassembla en hâte tous les vassaux de la couronne, et forma une armée trois fois plus forte que celle des barbares, avec laquelle il s'avança à leur rencontre. Les Hongrois, effrayés à leur tour, et ne connaissant point encore le pays, reculèrent jusque derrière la Brenta : en même temps, ils firent demander la paix, et la permission de retourner sans obstacle dans leurs foyers, en abandonnant tout le butin qu'ils avaient fait. Mais Bérenger se flattait de pouvoir punir les barbares de leur hardiesse, et leur faire perdre pour jamais l'envie d'envahir ses États. Il les contraignit au combat : cependant il n'avait pas calculé l'énergie que peut donner le désespoir, et il n'avait pas craint la discorde secrète qui affaiblissait son armée. Il fut entièrement défait. Les Hongrois vainqueurs rentrèrent de nouveau dans les provinces du centre de l'Italie, et les parcoururent sans rencontrer de résistance ; car la déroute de Bérenger avait jeté dans un tel découragement toute la nation italienne, qu'aucun capitaine n'osa plus tenir tête à ces farouches ennemis (2).

Avant cette époque, d'autres barbares non moins redoutables s'étaient déjà fortifiés aux deux extrémités de l'Italie : c'étaient les Sarrasins. Ils avaient conquis la Sicile sur les Grecs, de 827 à 851 (3). De là ils avaient passé dans le royaume de Naples, où

(1) *Voyez* sur ces invasions, *Murat. Antiq. It. M. Æ. Diss. I.* T. I, p. 22. *XXI*, T. II, p. 149. *XL*, T. III, p. 675. — *Liutprandi Ticinens. Hist.* L. I, c. 5, p. 428 ; L. II, c. 2 et 4, p. 434. — *Sigonius de Regno. Ital.* L. VI, p. 149.

(2) *Liutprandi Ticinens. Hist.* L. II, c. 5 et 6, p. 436.

(3) Les Sarrasins débarquèrent en Sicile au mois de juillet 827, suivant la chro-

ils étaient établis depuis l'an 839; et vers le temps où Bérenger monta sur le trône, ils s'étaient avancés au milieu des terres des Latins, et s'y étaient ménagé de nouvelles retraites. Ils avaient entre autres fortifié un château ou un camp, sur les bords du Garigliano, d'où ils infestaient la terre de Labour, et la campagne de Rome, jusqu'aux portes de cette ancienne capitale du monde.

D'autres Sarrasins, d'une secte opposée, ravageaient le Piémont. Une barque de corsaires musulmans, sortis d'Espagne, avait fait naufrage à Frassinéto, proche de Nice, sur les frontières de la Ligurie et de la Provence. Cette barque, à ce qu'assure l'historien Liutprand, n'était montée que par vingt soldats, qui, loin de perdre courage, profitèrent de l'escarpement des rochers sur lesquels ils étaient jetés, pour s'y fortifier (1). Leurs premiers retranchements n'étaient que de simples haies d'épines. Cependant ils crurent leur retraite assez sûre pour en faire le centre de nouveaux brigandages, qu'ils étendirent sur les villages voisins et le long des côtes. Ils attirèrent par des signaux les pirates leurs compatriotes, qui croisaient sur la même mer; bientôt ils reçurent de nombreux renforts d'Espagne : alors ils ne craignirent plus de s'aventurer dans les plaines du Piémont; ils pillèrent Aqui, et, traversant même une fois le mont Saint-Bernard, ils s'emparèrent de la ville de Saint-Maurice en Valais.

Les Sarrasins et les Hongrois faisaient la guerre de la même manière. L'armée des uns et des autres n'était composée que de cavalerie légère; elle battait le pays par petits escadrons, sans former de projets de conquête, sans s'occuper jamais d'assurer ses derrières, ou de se ménager une communication avec ses propres quartiers, sans éprouver d'inquiétude pour les vivres et les fourrages, que la violence lui procurait toujours partout. La rapidité de la marche des barbares leur donnait un immense avantage sur la cavalerie pesante des gentilshommes, et sur les milices à pied des villes. Ce n'était pas le combat qu'ils cherchaient, mais le

nique arabico-sicilienne de Cambridge. T. I, P. II. *Rer. Ital.* p. 245. — En 851 ils prirent la ville d'Enna, où le préfet des Grecs s'était réfugié, comme au lieu le plus fort de toute l'île. *Chronol. Ismaelis Alemujadad regis Amani.* Ibid. p. 251. — Cependant il resta aux Grecs quelques forteresses dans cette île, jusqu'à la fin du neuvième siècle.

(1) De 891 à 896. *Liutprandi Hist.* Lib. I, p. 425.

butin, en sorte qu'ils évitaient la rencontre des armées; et comme, à leurs yeux, leur patrie était tout entière dans leur petit camp, au lieu de reculer devant les forces qui leur donnaient de la crainte, ils les gagnaient de vitesse, et venaient dévaster derrière elles les provinces qu'elles auraient dû couvrir. Ni les rois, ni les grands feudataires, n'avaient perdu aucune partie de leurs États; ils comptaient toujours le même nombre de villes sujettes : mais, au milieu de leurs domaines, un ennemi qu'ils ne pouvaient atteindre, ravageait tour à tour toutes leurs possessions.

[900-924]. Les Hongrois étendirent quelquefois leurs dévastations jusqu'à Capoue, et même jusqu'à Otrante, en sorte qu'ils rencontrèrent les Sarrasins dans quelques-unes de leurs expéditions. Cependant, en général, ces deux peuples nomades se partageaient l'Italie; les premiers désolaient tout le pays qui s'étend au nord du Tibre; les seconds, toutes les contrées qui sont au midi de ce même fleuve.

Les guerres des Hongrois et des Sarrasins ont eu l'influence la plus immédiate sur la liberté des villes. Avant ces expéditions, toutes les cités italiennes étaient ouvertes et sans défense : elles ne prenaient aucun intérêt au gouvernement; elles n'avaient point de milices, et les bourgeois étaient trop peu considérés pour qu'eux-mêmes crussent avoir une patrie. Mais lorsqu'ils furent réduits à se défendre par leurs propres forces contre un brigandage qui s'élevait sur toute la contrée, sans qu'aucune armée, aucun ordre public existât pour le réprimer, l'abandon où ils se trouvaient leur fit d'abord élever des murailles, puis former des milices, et enfin élire des magistrats (1). Les villageois, les paysans furent à leur tour appelés à l'action; c'est alors qu'ils acquirent cette énergie de caractère qui devait bientôt en faire des citoyens.

Mais les peuples nomades n'influèrent sur le caractère des Italiens que par leurs hostilités, jamais par leur mélange ou par leur exemple. Les Hongrois, qu'on croyait plus rapprochés des bêtes

(1) Les Modénois, entre autres, élevèrent leurs murailles vers l'an 900; et ces vers, qu'on retrouve dans un vieux cartulaire de la cathédrale, paraissent avoir été inscrits sur les murs :

Non contrà Dominos erectus corda serenos,
Sed cives proprios cupiens defendere tectos.

Antiq. Ital. Diss., I, p. 211.

féroces que de l'espèce humaine, inspiraient trop d'effroi pour qu'on se permît de les imiter en rien, ou qu'on osât jamais les considérer comme ses amis (1). D'autre part, les Sarrasins, colonie militaire des Maures d'Afrique, ne ressemblaient nullement aux sujets policés des califes. Ceux qui dévastèrent les campagnes de l'Italie étaient le rebut de la nation : ils ne connaissaient d'autre art que celui de la guerre, ou plutôt du brigandage; et leurs mœurs étaient plus éloignées encore de la civilisation de l'Orient que celles des chrétiens qu'ils attaquaient. Deux siècles plus tard, l'école de Salerne, le commerce de Pise, de Gênes et de Venise avec le Levant, et les croisades, donnèrent aux Italiens et à leur littérature une légère teinte orientale : mais c'est alors seulement que ce goût arabe se manifesta; les bandes errantes des Ismaélites n'y eurent aucune part; elles n'avaient rien de romanesque, rien de religieux, rien qui pût laisser une trace profonde dans l'esprit des peuples.

Le règne de Bérenger fut le plus haut période de la désorganisation sociale, celui qui devait amener le plus immédiatement une révolution : cependant ce prince ne manquait ni de talents, ni de vertus (2). Quoiqu'il eût, à plusieurs reprises, payé la paix au prix de l'or, il l'avait tout aussi souvent conquise les armes à la main; ses expéditions contre les Hongrois et les Sarrasins, quoique souvent malheureuses, attestaient ses talents militaires et sa bravoure, aussi bien que l'indiscipline de ses troupes; les feudataires, qui prodiguaient tour à tour à tous les souverains le titre de tyran, lui reprochaient moins qu'à tous ses compétiteurs l'orgueil, le luxe, et les

(1) Les Hongrois et les Turcs, qui, autrefois, ne formaient qu'un seul peuple, passaient pour être issus de l'union d'un enchanteur et d'une louve. Ils se plaisaient à répandre la croyance à cette origine monstrueuse, pour augmenter l'effroi qu'ils inspiraient. Cette tradition s'est conservée sur les frontières de la Turquie, parmi les chrétiens sujets de l'Autriche.

(2) Le règne de Bérenger est une des périodes les plus obscures de l'histoire d'Italie. Les guerres civiles et étrangères, et la confusion extrême où l'État était plongé, rendent très-difficile de suivre le fil des événements. Plusieurs historiens du quinzième siècle ont fait de Bérenger deux princes différents, en sorte qu'ils comptent trois monarques de ce nom, au lieu de deux. Nous avons sur Bérenger un poëme en latin barbare, qui lui fut dédié l'année de son couronnement. *Anonymi Carmen panegyricum, de laudibus Berengarii Aug. Scr. Rer. It.* T. II, p. 386, et les deux premiers livres de l'histoire de Liutprand, écrivain de la génération suivante.

exactions de sa cour. Un seul de ses rivaux, Louis de Provence, éprouva de sa part un traitement cruel, mais mérité par un manque de foi. Dans d'autres occasions il avait souvent donné des preuves de sa clémence, et d'une confiance généreuse en ses ennemis. Ce fut même un trait d'héroïsme de cette nature qui lui coûta la vie.

[921] Bérenger était sorti triomphant d'une longue guerre civile; et, pour la première fois, la paix régnait dans ses États. Guido, fils d'Adelbert, marquis de Toscane; un autre Adelbert, marquis d'Ivrée; Lambert, archevêque de Milan; Olderic, comte du palais et majordome du roi; Gilbert, comte puissant, dont les États ne nous sont pas indiqués; tous comblés des bienfaits du prince, et lui devant ou leur rang, ou le siége qu'ils occupaient, ou le pardon qu'ils avaient obtenu de lui après leurs fautes, ourdirent une trame contre sa vie. Ils offrirent sa couronne à Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, qu'ils invitèrent à passer en Italie. Bérenger, averti de la conspiration, crut désarmer ses ennemis à force de bienfaits. Guido, duc de Toscane, et sa mère Berthe, étaient, peu auparavant, tombés entre ses mains, et il leur avait rendu la liberté. Adelbert et Gilbert furent faits prisonniers par un parti de Hongrois à la solde de Bérenger : le premier échappa par son adresse; mais le second ne dut sa liberté qu'à la clémence du roi. Bérenger marcha ensuite contre Rodolphe, et le battit. Sa victoire, il est vrai, le rendit trop confiant; il tomba quelque temps après dans une embuscade, et fut entièrement défait. Alors il se retira dans sa ville de Vérone, qui lui avait souvent servi de refuge. Les conjurés l'y poursuivirent; ils engagèrent un nommé Flambert, noble véronais, dont l'empereur avait tenu un fils sur les fonts de baptême, à l'assassiner.

[924] Bérenger, prévenu à temps, fit venir ce seigneur devant lui; il lui rappela l'affection qu'il lui avait vouée, les faveurs qu'il lui avait accordées; il lui fit sentir l'énormité de son crime, et le peu de fruit qu'il en pouvait attendre; puis, prenant une coupe d'or: « Que cette coupe, dit-il, soit entre nous le gage de l'oubli de votre » faute et de votre retour à la vertu. Prenez-la, et rappelez-vous » que votre empereur est le parrain de votre fils. » La même nuit, Bérenger, pour montrer qu'il était au-dessus du soupçon, au lieu de s'enfermer dans son palais, qui était fortifié, alla coucher, sans gardes, dans un casin au milieu des jardins. Le matin, comme il

se rendait à l'église, Flambert, accompagné d'hommes armés, vint à sa rencontre, et feignant de vouloir l'embrasser, il le poignarda lâchement (1). L'histoire ne nous a point fait connaître les motifs d'une haine si féroce et de tant d'ingratitude ; elle nous apprend seulement que le premier et le plus grand peut-être des empereurs italiens ne tarda pas à être vengé. Milon, comte de Vérone, accourut à son aide, trop tard pour le défendre, mais à temps pour tailler en pièces ses ennemis.

Les talents ou les vertus d'un souverain, dans ce siècle malheureux, ne pouvaient contribuer que faiblement à la prospérité de l'État; l'habitude de l'insubordination était prise ; tous les moyens de répression étaient enlevés au monarque ; ses vassaux, faibles contre l'ennemi, n'étaient forts que contre leur roi ; la confusion était générale : le corps social tendait rapidement vers sa dissolution, et un tyran seul pouvait, par la violence et la perfidie, se maintenir sur un trône d'où un héros devait tomber.

Un tyran était peut-être nécessaire à la nation italienne, pour qu'elle éprouvât le besoin d'une constitution libre. La faiblesse et l'insuffisance du pouvoir auquel elle était soumise, lui avaient fait désirer un gouvernement ferme et vigoureux qui la tirât de l'anarchie. Il fallait qu'elle connût à son tour les dangers de ce qu'elle souhaitait, qu'elle pût comparer le gouvernement à l'anarchie, afin de sentir vivement qu'à une égale distance du despotisme et de la licence, se trouvait la liberté à laquelle elle devait s'attacher [926.] Deux ans après la mort de Bérenger, on vit monter sur le trône des Lombards un homme qui réduisit à la soumission la plus avilissante ces feudataires altiers, auparavant rivaux de son prédécesseur, et qui remplaça des lois impuissantes par une tyrannie sans pudeur.

[926-947] Cet homme était Hugues, comte ou duc de Provence, auquel les Italiens décernèrent la couronne, après en avoir privé Rodolphe de Bourgogne (2). Hugues était frère utérin d'Ermengarde, marquise d'Ivrée, et de Lambert, marquis de Toscane. Il ne trouvait plus, comme ses prédécesseurs, des rivaux dans les ducs de Spolète ou de Friuli, dont les familles s'étaient éteintes, ou

(1) *Liutprandi Hist.* L. II, c. 16-20, p. 442 et seq.
(2) *Ibid.* L. III, c. 3, p. 445.

avaient été dépouillées de leurs fiefs en même temps que de la couronne; et les nobles inférieurs dont il excitait la jalousie mutuelle, et qu'il accablait l'un après l'autre de tout le poids de sa puissance après les avoir divisés par ses intrigues, ne pouvaient opposer de digue à son ambition. Ce fut vainement, il est vrai, que Hugues tenta, comme nous le verrons dans un autre chapitre, de se donner un appui dans Rome, en épousant la fameuse Marozia, de qui cette ville dépendait; mais sa politique fut couronnée par un plus grand succès en Lombardie. Dirigeant toujours ses attaques contre tout ce qu'il y avait de plus distingué dans ses États, il sacrifia sans pitié successivement tous les grands qui lui faisaient ombrage, et jusqu'à ceux auxquels il devait son élévation : de ce nombre furent son propre frère Lambert, marquis de Toscane (1), et son neveu Anscar, fils d'Ermengarde, marquis de Spoléto et de Camérino (2). Il n'épargnait pas plus ses propres créatures : bientôt il les trouvait trop puissantes pour vivre sous lui, et il les dépouillait après les avoir enrichies.

Hugues traitait les évêques à peu près de la même manière que les ducs : il chassait de leur siége ceux en qui il n'avait pas une pleine confiance, et il leur substituait des Bourguignons ou des Provençaux, qui, n'ayant d'autre appui que lui, se soumettaient à une dépendance plus absolue (3). Plusieurs de ses bâtards furent aussi élevés aux premières dignités de l'Église, ou du moins ils en usurpèrent les revenus; plusieurs de ses maîtresses reçurent des abbayes en récompense, et les patrimoines ecclésiastiques étaient, entre ses mains, l'objet d'un commerce scandaleux, au moyen duquel il amassa de grandes richesses.

Si les grands et le clergé étaient réduits à un pareil abaissement, les seigneurs, les comtes, et les commandants des villes ne pouvaient pas s'attendre à être ménagés davantage. Le droit de succession dans les fiefs, sans être devenu une loi de l'empire, était cependant sanctionné par un usage de près de deux siècles. Plusieurs des familles qui possédaient des fiefs sous le règne de Hugues, en avaient été investies sous celui de Charlemagne, plusieurs

(1) *Liutprandi Hist.* Lib. III, c. 13, p. 451.

(2) *Ibid.* L. V, c. 2, p. 461.

(3) *Ibid.* Lib. IV, c. 3, p. 452. — *Arnulphus Mediolan. Hist.* L. I, c. 3 et 4. *Rer. It.* T. IV, p. 8.

même sous celui des rois lombards; et le droit de quelques-uns remontait jusqu'au temps de l'établissement de la nation lombarde en Italie. Hugues n'eut aucun égard à ce droit tacite, qui était à la vérité contredit par les formules légales d'investiture, et il s'attribua la faculté de donner et de reprendre les fiefs, non-seulement à la mort du bénéficier, mais même de son vivant.

Le seul ordre de la nation dont on ne nous rapporte pas les plaintes, c'est le peuple; non que le tyran le ménageât plus que les autres, mais parce qu'on attachait trop peu d'importance à ses souffrances, pour que les historiens en crussent le souvenir digne d'être transmis à la postérité. Ils nous apprennent seulement que Hugues, s'étant emparé de Frassinéto, au lieu de chasser de ses États les Sarrasins qui occupaient cette forteresse, les transporta dans la Marche Trévisane, pour qu'ils en fermassent les passages aux Allemands; et ne voulut point réprimer leurs pillages ou leurs violences, afin d'avoir en eux des soldats plus affidés (1).

Sous les règnes anarchiques de Bérenger et de ses prédécesseurs, la liberté à laquelle prétendaient les Italiens ne se trouvait point garantie par un pouvoir national, indépendant de celui des rois. Le trône était le seul centre d'autorité; mais les sujets ne lui étaient presque attachés par aucun lien. Ce n'était point par la vigueur de leur constitution que les Lombards étaient libres, mais au contraire par sa faiblesse. Lorsqu'un tyran eut abattu successivement les grands feudataires, lorsqu'il eut élevé ses créatures aux plus riches bénéfices ecclésiastiques, la nation se trouva asservie sans combat. Faute d'organisation politique, et non de caractère, elle n'avait point en elle-même un ressort suffisant pour se relever. Il lui fallait nécessairement une impulsion étrangère et un secours étranger pour renverser l'usurpateur.

Ce secours lui fut donné par l'Allemagne : pour la première fois les intérêts des deux nations et des deux monarchies se mêlèrent; et bientôt ce mélange fit asseoir un roi saxon sur le trône de Lombardie.

De tous les feudataires italiens, il n'en restait qu'un seul qui possédât encore l'héritage de ses pères, et qui dût son pouvoir, non

(1) *Liutprandi Hist.* Lib. V, c. 7, p. 464. — *Sigonius de Regno. Ital.* L. VI, p. 160.

point à la faveur d'un maître, mais à sa naissance, et à l'affection de ses sujets : c'était Bérenger, marquis d'Ivrée, et petit-fils, par sa mère, de l'empereur de même nom. La belle-mère de Bérenger, Ermengarde, était sœur de Hugues, qu'elle avait placé sur le trône; et, par un reste de reconnaissance pour elle, Hugues, se confiant encore dans la grande jeunesse du marquis, l'avait laissé vivre et gouverner Ivrée [940]. Cependant, dès qu'il vit que les yeux de ses sujets se tournaient vers lui comme vers un défenseur futur, il comprit qu'il était temps de s'en défaire. Les mesures étaient prises pour l'enlever avec son épouse, et l'ordre était donné de lui arracher les yeux. Bérenger, et Guilla sa femme, dont la grossesse était déjà avancée, avertis secrètement de leur danger, s'enfuirent au travers des gorges du Saint-Bernard, que le tyran avait crues fermées par les glaces d'un hiver rigoureux (1).

Othon le Grand régnait alors en Germanie. Parmi les princes qui s'étaient partagé les débris de l'empire de Charlemagne, c'était le plus puissant, comme aussi le plus magnanime. Les vertus paraissaient héréditaires dans sa famille. Son aïeul, Othon, duc de Saxe, avait été jugé digne, en 912, à la diète des Allemands, d'être nommé roi de Germanie; mais il avait refusé cet honneur (2). Son père, Henri Ier, surnommé l'Oiseleur, avait accepté, huit ans plus tard, la même dignité, qui lui était offerte par les vœux unanimes des Francs, des Bavarois, des Thuringiens et des Saxons; et il avait signalé son règne par une suite de victoires sur les Danois, les Slaves et les Hongrois (3). Othon le Grand, qui régnait depuis l'année 937, avait continué avec succès la guerre contre les païens; et ses victoires fermaient aux Hongrois l'Occident, qu'ils avaient si longtemps dévasté. Il accueillit le marquis d'Ivrée à sa cour : il lui permit de rassembler autour de lui les mécontents italiens; et, sans lui donner une assistance positive, il lui laissa tout disposer pour renverser le trône de Hugues.

[945] La révolution s'opéra en effet par les armes des seuls Italiens. Bérenger, à la tête de sa petite armée, entra en Lombardie par la Marche Trévisane; tous les passages lui furent ouverts; toutes

(1) *Liutprandi Hist.* L. V, cap. 4, p. 462.

(2) *Contin. Chronic. Reginonis.* Lib. II, *apud Struvium Scr. Germ.* T. 1, p. 101. — *Hermanni Contracti Chronicon.* Ibid., p. 257.

(3) *Sigeberti Gemblacensis Chronog. apud Struvium.* T. I, p. 811, ann. 934.

les forteresses lui furent livrées par les mécontents. A mesure qu'il avançait, il voyait grossir son armée, au devant de laquelle Hugues n'osa point marcher. Le marquis d'Ivrée convoqua les états du royaume à Milan, afin qu'ils servissent d'arbitres entre l'ancien monarque et le nouveau. Les seigneurs assemblés sentirent qu'ils avaient recouvré la souveraineté; et, pour la conserver, ils s'efforcèrent d'établir une balance de pouvoirs entre les deux prétendants au trône. Ils reconnurent pour roi Lothaire, fils de Hugues, et ils conférent à Bérenger l'administration générale du royaume (1).

Cependant un pareil partage ne pouvait être longtemps maintenu : l'ambition de Bérenger était loin de demeurer satisfaite, d'autant plus que Lothaire n'avait point, ainsi que son père, encouru la haine des peuples; que sa femme Adélaïde était adorée de ses sujets, et qu'il y avait tout lieu de croire que les Italiens rendraient chaque jour davantage leur confiance au fils de Hugues, et la retireraient à Bérenger. On accuse ce dernier d'avoir fait empoisonner le jeune roi, pour se mettre en garde contre cette inconstance de la faveur populaire (2). Il demanda ensuite, pour son fils, la main d'Adélaïde; et il chercha, mais inutilement, à la contraindre à ce mariage par des menaces et de mauvais traitements. Il n'était plus temps d'affermir sa domination par des crimes : lui-même avait enseigné aux Italiens qu'il existait au delà des monts un vengeur des forfaits des rois lombards. Les peuples avaient vu sans plaisir le couronnement de Bérenger; les prélats étaient touchés de la piété d'Adélaïde; les grands redoutaient de trouver un despote dans un roi sans rivaux. D'un commun accord, tous recoururent à Othon le Grand, et le supplièrent de délivrer l'Italie de ce même roi qui s'était donné pour être son libérateur.

[951] Othon le Grand entra en effet en Italie en 951; il mit en liberté la reine Adélaïde, qui, après avoir été retenue en prison dans un château sur le lac de Garda, s'était échappée et réfugiée dans la forteresse de Canossa. Othon épousa cette princesse, qui a

(1) *Liutprandi Hist.* L. V, c. 12 et 13, p. 466.

(2) *Ibid.* L. V, cap. 4, p. 463. — *Frodoardi Chronic. apud Muratori Annal. ad ann.* 950. T. VIII, p. 58. — L'histoire de Liutprand finit à cette révolution, ce qui laisse dans l'obscurité la plus entière le court règne de Bérenger II.

été ensuite canonisée. Il ne rencontra point de résistance pour s'avancer jusqu'à Pavie, et il s'y fit couronner roi des Lombards. Cependant des guerres civiles et des invasions étrangères le rappelèrent au bout de peu de mois en Allemagne; et Bérenger en profita pour faire sa paix avec un concurrent aussi redoutable. Il se rendit à une diète des Allemands, à Augsbourg, avec son fils Adelbert, qui portait comme lui le titre de roi des Lombards; il fit hommage de sa couronne à Othon, qu'il reconnut pour son seigneur suzerain : il céda la Marche Trévisane, et par conséquent l'entrée de l'Italie, à un duc allemand; et, sous la protection du roi saxon, il continua quelque temps encore à régner en Lombardie (1).

Mais tandis qu'Othon rétablissait la paix en Allemagne, et qu'il remportait sur les Hongrois, près du Lech, une victoire si éclatante, que ce peuple n'osa plus désormais former de nouvelles tentatives sur l'Allemagne ou sur l'Italie, les seigneurs de ce dernier pays interpellaient Othon comme arbitre dans toutes leurs querelles avec leur roi. Ils avaient ou croyaient avoir de nombreux sujets de plainte; et Othon, déterminé par leurs prières et par celles du pape, après leur avoir envoyé un de ses fils pour les secourir, entreprit lui-même, pour la seconde fois, en 961, la conquête de l'Italie. Il n'éprouva nulle part de résistance. Après avoir pris de nouveau, à Pavie, la couronne des Lombards, il reçut à Rome celle de l'empire, des mains du pape Jean XII. Il assiégea longtemps et prit enfin la forteresse de Saint-Léo, au comté de Montéfeltro : il y fit prisonniers Bérenger et sa femme; et il les fit conduire à Bamberg, où ces illustres exilés finirent leurs jours. Il força leur fils Adelbert à s'enfuir chez les Grecs, et il accomplit la réunion de l'Italie à l'empire d'Allemagne.

Aucune révolution n'eut jamais une influence plus marquée sur le caractère d'une nation, sur sa constitution et sur ses destinées à venir, que celle qu'exerça sur les Italiens l'union des deux couronnes d'Allemagne et de Lombardie. Si les monuments historiques du dixième et du onzième siècles suffisaient pour tracer dès cette époque l'histoire des villes, c'est avec le règne des Othon que nous

(1) *Continuat. Reginonis Chronic.* L. II, p. 106. *Scr. Germ. Struvii.* T. I. — *Hermanni Contracti Chronicon*, p. 261, *ibid.* — *Sigeberti Gemblacensis Chronog.*, pag. 815, *ibid.*

aurions dû la commencer : car ce fut à la munificence et à la politique de ces princes, que les cités durent leurs constitutions municipales et les premiers germes de leurs esprit républicain ; ce fut l'éloignement de la cour qui donna aux municipalités italiennes l'habitude de l'indépendance; ce fut enfin, après l'extinction de la famille des Othon, aux guerres entre les princes qui prétendaient à la couronne, que les villes durent l'habitude des armes, et le droit de combattre sous leurs propres bannières. Forcés cependant, par l'aridité des historiens qui nous servent de guides, à laisser dans l'ombre des temps trop imparfaitement connus, nous continuerons, dans les chapitres suivants, à indiquer seulement l'influence des grandes révolutions de la monarchie sur la constitution nationale et les mœurs du peuple. Nous recueillerons ensuite séparément le peu de lumières qui nous restent sur quelques républiques, dont l'affranchissement remonte aux temps dont nous venons de parcourir l'histoire; et nous ne commencerons qu'avec le douzième siècle à étudier l'intérieur des villes, pour suivre de près, et avec détail, leur généreux élan vers la liberté.

CHAPITRE II.

SYSTÈME FÉODAL. — GOUVERNEMENT DU ROYAUME DES LOMBARDS : MODIFICATION QUE SUBIT CE GOUVERNEMENT, DE 961 A 1039, PENDANT LE RÈGNE DES OTHON, DE HENRI II ET DE CONRAD LE SALIQUE, EMPEREURS ALLEMANDS.

Les nations septentrionales, par leur mélange avec les Italiens, avaient rendu à ces derniers le sentiment de la dignité de l'homme, l'amour de la patrie, et le désir de la liberté : mais elles leur avaient apporté aussi un système nouveau de gouvernement, et des notions sur les droits de l'homme, différentes de celles des anciens. Les droits de la patrie étaient plus grands chez les Romains et les Grecs : la fière indépendance de chaque individu était plus respectée chez les nations barbares. Les peuples du Midi avaient commencé à être libres dans les villes, où, réunis dans une même enceinte, ils avaient senti fortement qu'ils ne formaient qu'un seul corps, et que tous leurs intérêts étaient communs : les peuples du Nord s'étaient rendus libres, s'étaient maintenus tels dans les bois; et, accoutumés à se suffire à eux-mêmes, ils n'avaient cherché, dans une association toute volontaire, que la force qu'ils pouvaient acquérir sans rien perdre de leur indépendance. Jusqu'à la fin de l'existence de nos républiques, nous retrouverons en elles les effets des idées apportées du Nord. L'inégalité entre les citoyens, les classes d'hommes diverses et diversement libres, les associations pour repousser une puissance oppressive, surtout le droit de résistance au gouvernement, furent des conséquences de ce système d'indépendance que nous avons depuis appelé féodal, et qu'on a si souvent calomnié sans le connaître.

Les nations septentrionales reconnurent, dans tous les peuples qu'elles formèrent, l'existence d'une très-grande inégalité entre les citoyens. Elles la reconnurent, dis-je, plutôt qu'elles ne l'établi-

rent : car cette inégalité était la conséquence nécessaire de la conquête, et l'effet inévitable de l'état des propriétés. La constitution des conquérants fut telle, qu'elle assura aux citoyens, malgré cette inégalité, une très-grande indépendance. Mais par un abus de leur victoire, qui était lui-même une suite presque nécessaire de leur état de propriété, ils ne laissèrent aucune liberté aux hommes qu'ils ne reconnurent pas pour citoyens.

L'égalité ou l'inégalité entre les divers ordres de citoyens, dans toute nation nouvelle et demi-barbare, tient essentiellement au premier partage des propriétés territoriales : car une nation demi-barbare n'a point de commerce; elle n'a point accumulé de capitaux; elle ne connaît point de manufactures : elle ne peut donc posséder d'autres richesses que la terre et ses produits. La terre seule nourrit les hommes dans un pays sans commerce et sans richesses accumulées ; et les hommes obéissent constamment à quiconque peut, à son gré, leur fournir ou leur retrancher les moyens de vivre et de jouir.

Une nation parvient quelquefois, sans révolution, sans conquête, à cet état de civilisation imparfaite, dans lequel les terres sont cultivées, sans que le commerce ou les arts aient encore fait aucun progrès : alors il est probable que les terres qui appartiennent à cette nation auront, dans l'origine, été partagées entre ses citoyens par portions à peu près égales, ou du moins qu'aucun homme n'aura obtenu de ses compatriotes, la permission de s'approprier une étendue de terre tout à fait disproportionnée avec les forces de la famille destinée à la cultiver. Les fermes pourront être plus ou moins grandes ; mais ce ne seront jamais des provinces. L'inégalité qui existera entre les particuliers ne sera pas telle, qu'elle mette les uns dans une dépendance nécessaire des autres. Les citoyens, inégaux seulement en jouissances, n'oublieront pas qu'ils étaient égaux d'origine, et tous demeureront libres. Telle est l'histoire des États de l'ancienne Italie et de l'ancienne Grèce ; voilà d'où vient que, dès les temps les plus reculés, on ne vit dans ces contrées que des gouvernements libres. De nos jours, la distribution des fortunes, dans les colonies de l'Amérique septentrionale, conserve quelque analogie avec ce premier établissement des nations agricoles : les planteurs donnent bien à leurs fermes une étendue beaucoup plus considérable que nous ne donnons aux nôtres ; mais ils les proportionnent cependant toujours aux forces de leur famille : aussi

existe-t-il chez eux une sorte de *balance territoriale,* comme l'appelait Harrington (1), balance qui contribue à maintenir la liberté américaine. Au reste, cette liberté aurait pu s'établir sans une pareille balance, puisque les Américains ont des capitaux accumulés, un commerce, des arts, et que les pauvres comme les riches trouvent chez eux des moyens de vivre dans l'indépendance.

Mais cet équilibre des propriétés territoriales peut être absolument détruit par une conquête ; et les conséquences de la conquête seront fort différentes, selon que le peuple cultivateur sera envahi par un peuple de bergers, ou par un autre peuple cultivateur. Chez les nations tartares, l'accroissement des troupeaux d'une seule famille est aussi illimité que les plaines elles-mêmes de la Tartarie. Le même homme possède souvent un nombre si prodigieux de vaches, de brebis, de chevaux, qu'il peut entretenir à ses gages des milliers de ses compatriotes; et toute son ambition se borne en effet à augmenter le nombre de ses serviteurs. Aussi, quoique les Tartares soient libres, l'autorité patriarcale est-elle si grande chez eux, qu'un chef de famille y devient aisément chef d'armée. Ce sont de pareils chefs qui, accompagnés de leurs bergers et de leurs domestiques, ont fait, à plusieurs reprises, la conquête de l'Asie. A chaque invasion, ils ont établi, dans les provinces soumises, un gouvernement despotique, quoique ce gouvernement n'existât pas chez eux. Ils l'ont fait, parce que le kan, déjà propriétaire de toute la richesse de son armée, a cru pouvoir devenir également propriétaire de tout le territoire de la nation conquise. Il avait fait soigner ses troupeaux par ses enfants et ses esclaves : par eux il fera cultiver ses nouvelles terres, et ses forces ne lui paraissent point disproportionnées avec les possessions qu'il s'arroge. Que l'on parcoure en effet tous les gouvernements de l'Asie; dans tous on trouvera le souverain considéré comme le propriétaire de toutes les terres : les cultivateurs peuvent être déplacés et renvoyés à volonté par lui ou par ses ministres; ils sentent leur absolue dépendance du maître qui peut leur refuser leur nourriture ; et le droit reconnu du monarque, sur les terres, devient le plus ferme appui de son despotisme.

(1) James Harrington, républicain anglais, contemporain de Charles Ier et de Cromwell, auteur d'un livre ingénieux sur le gouvernement, intitulé *Oceana*.

Un peuple cultivateur peut aussi être conquis par un peuple demi-barbare, et cultivateur comme lui. Si le premier est esclave, et excessivement corrompu; si le second est libre, le nombre des vainqueurs peut être infiniment moindre que celui des vaincus. Alors les premiers abuseront du droit de la victoire; ils s'attribueront la propriété des terres de la nation dépouillée, et ils réduiront les cultivateurs de la condition de propriétaires à celle de métayers, peut-être même à celle de serfs de la glèbe. Dès qu'ils auront trouvé cet expédient pour mettre leurs domaines en valeur, aucune étendue de terrain ne leur paraîtra trop considérable pour en faire leur patrimoine : ils envahiront une province, comme si elle ne formait qu'une ferme; et ce sera par avidité, en croyant se rendre riches, qu'ils se rendront tout-puissants. C'est ainsi que toutes les provinces de l'empire romain furent partagées entre les barbares du Nord, et que les cultivateurs, comme de vils troupeaux d'esclaves, demeurèrent attachés aux terres qu'ils faisaient valoir; c'est ainsi que, dans un temps plus rapproché de nous, les Espagnols, qui conquirent le Pérou et le Mexique, se firent donner des provinces en patrimoine, et qu'ils ne furent plus effrayés de la propriété d'une ferme de trente lieues d'étendue, dès qu'ils la trouvèrent couverte de plusieurs milliers de cultivateurs dépendants.

Les peuples du Nord qui s'établirent en Italie ne connaissaient point les arts du luxe; et bientôt leur domination les fit disparaître des pays qu'ils habitèrent. Le commerce n'offrit plus à l'homme qui possédait le revenu foncier de toute une province, les moyens d'échanger la subsistance de plusieurs milliers de personnes contre des jouissances que nul ne partageât avec lui. Une vanité futile ne faisait point du faste un devoir, l'égoïsme n'en faisait point un plaisir; et les conquérants, devenus gentilshommes, ne convertissaient point la valeur d'une métairie en habits brodés, en dentelles ou en étoffes de prix. Leurs fortunes étaient colossales; mais l'usage qu'ils en faisaient avait aussi quelque chose de colossal. Leur richesse, c'était tout ce qui sert à la nourriture des hommes, le blé, le vin, le bétail; et ils l'employaient en effet à nourrir des hommes, et des hommes dépendants d'eux. La force avait créé leur richesse; mais leur richesse se changeait de nouveau toute en force. C'est sur cette base solide que fut assis le pouvoir de la noblesse dans le moyen âge.

Lorsque les Lombards conquirent l'Italie, ces hommes libres, vaillants et indépendants, qui faisaient la guerre pour eux-mêmes et non pour un maître, partagèrent leur conquête en autant de fiefs qu'ils avaient conduit de guerriers. Cependant ils reconnaissaient l'avantage de la discipline militaire; et ils conservèrent à l'armée sa forme et sa subordination, dans l'établissement qui devait en faire un nouveau peuple. Ils donnèrent à leurs capitaines le titre de ducs ou généraux (1), et leur confièrent le gouvernement des villes, avec un droit de haute-propriété ou de suzeraineté sur le territoire qui les environnait : ils conservèrent pour eux-mêmes le nom de soldats, *milites;* et chacun obtint la propriété féodale d'une portion du territoire de chaque ville, ou des châteaux et des villages qui en dépendaient. C'est dès lors que le mot *miles* fut employé pour désigner un gentilhomme plutôt qu'un soldat.

La propriété territoriale n'appartenait, d'une manière bien réelle, qu'aux gentilshommes. Au-dessous d'eux, les laboureurs, leurs vassaux, qu'ils avaient dépossédés, et qu'ils forçaient à travailler pour leur compte, et à leur livrer le tiers de leurs récoltes, étaient dans une condition approchante de l'esclavage (2). Dans un rang supérieur, l'autorité des ducs, attachée à la conservation d'un certain ordre social, ne reposait que sur une fiction de propriété, sur un droit imaginaire à des terrains et des provinces que ces chefs ne possédaient réellement point. Cependant le même système faisait la sûreté du duc et du gentilhomme; il sanctionnait également l'obéissance du vassal et du vavasseur : aussi pendant plusieurs siècles les ducs furent-ils forts de la force des gentilshommes qui leur étaient subordonnés. En remontant l'échelle féodale, le roi, placé au-dessus des ducs, aurait dû avoir sur eux la même autorité que les ducs avaient sur les gentilshommes. Mais, si le droit de propriété des grands vassaux sur toute la province n'était qu'une fiction de la loi, le droit de propriété des rois sur le royaume était une fiction plus éloignée encore de la réalité; et, puisque la

(1) *Leges Rotharis in Codice Langobard.* § 6, 20, 21. T. I, P. II, *Rer. Ital.*, p. 18 et 20.

(2) « Ceux des Romains, dit Paul Warnefrid, qui ne furent pas tués, furent divisés » entre les soldats de l'armée, rendus tributaires, et obligés de livrer aux Lom» bards le tiers de leurs récoltes. » *De Gest. Langobard.* L. II, c. 32, p. 436.

stabilité du pouvoir tenait à la richesse territoriale, le pouvoir des gentilshommes sur leurs subordonnés devait être absolu, celui des ducs précaire, et celui des rois presque nul.

Dès l'année 576, à la mort de Cléphis, le second des princes lombards qui régnèrent en Italie, la nation crut pouvoir se passer d'un chef. Les ducs, qui étaient à cette époque au nombre de trente, furent considérés comme les représentants de tous les hommes libres, accoutumés à combattre sous leurs drapeaux. L'administration leur fut confiée, et ils conservèrent pendant dix ans une image imparfaite de république. Au bout de ce temps, les gentilshommes s'aperçurent que, pour leur liberté même, il convenait que leurs chefs eussent un supérieur ; et ils prirent occasion d'une guerre périlleuse avec les Francs et les Grecs, pour se soumettre de nouveau à l'autorité royale (1).

Les Lombards étaient indépendants plutôt qu'ils n'étaient libres; leur indépendance était garantie par leurs propriétés, par les armes de leurs vassaux, et par la faiblesse de leurs rois, mais non par leur constitution. Quelques-unes de leurs lois semblent faites pour sanctionner la tyrannie. « Si quelqu'un, de concert » avec le roi, dit Rotharis, prépare la mort à un autre, ou s'il le » tue par ordre du roi, il n'est point coupable : ni lui ni ses héritiers » ne pourront être inquiétés pour ce fait; car, puisque nous » croyons que le cœur du roi est entre les mains de Dieu, il n'est » point possible qu'on demande compte à un homme, de celui » que le roi a fait tuer (2). » Mais dans cette loi les juges royaux auraient été rendus responsables, non pas seulement envers la nation, mais envers les familles mêmes des coupables, pour les sentences qu'ils auraient pu prononcer avec le plus de justice. L'esprit national, l'indépendance des gentilshommes, et la faiblesse du monarque, empêchaient que la vie des sujets ne fût à la merci d'un despote, quand bien même la loi semblait le vouloir.

Il ne faut pas chercher dans ces constitutions, ni dans aucun code des nations barbares, une reconnaissance des droits du peuple, des prérogatives des gentilshommes, ou des limitations ap-

(1) *Paul Warnefrid, de Gestis Langob.* L. III, c. 16, p. 444.

(2) *Leges Rotharis regis*, § 2, *anno post invasionem Italiæ 76 promulgatæ. Scr. Ital.* T. I, P. II, p. 17.

portées à l'autorité royale; tout cela existait indépendamment des lois: mais ce qui caractérisait une nation libre, c'était la détermination des peines pour chaque offense, avec une précision qui peut paraître aujourd'hui ridicule, et qui, cependant, prévenait tout châtiment arbitraire (1); c'était encore la loi qui punissait la désobéissance, ou au duc ou au roi, par une amende déterminée, en sorte que chaque homme savait toujours à quel prix et sous quel risque il pouvait secouer le joug de l'autorité (2); c'était enfin la garantie donnée, d'une manière plus particulière, à chaque gentilhomme, dans son manoir (3). La promulgation de ces lois indiquait un peuple libre, plus encore que leur contenu. « Moi, Liut» prand, dit le monarque dans sa préface, roi catholique et chrétien » de la nation des Lombards que Dieu chérit, de concert avec tous » mes juges d'Austrie, de Neustrie et des frontières de Toscane, de » concert encore avec tout le reste de mes fidèles Lombards, et en » présence de tout le peuple, j'ai reconnu ce qui suit pour saint » et louable, et conforme à l'amour et à la crainte de Dieu (4). »

Le royaume des Lombards était électif. De dix-huit rois qui avaient précédé Rotharis, on n'en voit que trois ou quatre qui aient succédé à leurs pères (5). Après Charlemagne, la couronne d'Italie resta, il est vrai, dans la famille des Carlovingiens, jusqu'à son extinction : mais depuis Charles le Gros, la nation rentra dans ses droits; et elle exerça assez souvent, dans un court espace de temps, celui de nommer ses chefs, pour s'en assurer la possession. L'assemblée nationale qui portait le nom de *Plaids du royaume* (*Placita, seu Malli Regni*), se rassemblait à Pavie, capitale des États lombards, quelquefois à Milan, et dans la suite en rase campagne, dans la plaine de Roncaglia, près de Plaisance. Le nouveau souverain, soit qu'il prétendît à la royauté en se fondant sur ses victoires, soit qu'il eût été invité par les grands, convoquait, pour l'ordinaire, l'assemblée. Elle était composée des prélats, des ducs, des comtes, des envoyés royaux, des juges du sacré palais, des

(1) *Leges Rotharis*, § 45 et seq., p. 21.
(2) *Ibid.*, § 18-22, p. 20.
(3) *In curte suâ. Leges Rotharis*, § 32-34, p. 21.
(4) *Prologus ad Leges Liutprandi regis*, p. 51. *Leges Lang*. T. I, P. II, *Rer. Ital.*
(5) *Prologus ad edictum Rotharis*, p. 17.

juges de l'empereur, des échevins, des tabellions ou notaires, des jurisconsultes, enfin de tous les hommes libres, qui étaient tenus d'assister aux plaids, quoiqu'ils n'y eussent probablement pas de voix délibérative (1).

Cette assemblée donnait, ou pour mieux dire, confirmait la couronne par ses acclamations. Dans le dixième siècle, elle était le plus souvent réduite à justifier une usurpation, en déposant le souverain qui avait eu le malheur d'être vaincu ; à recevoir du nouveau roi le serment de maintenir les priviléges accordés à l'Église par ses prédécesseurs ; à exiger enfin de lui des promesses vagues et générales de respecter les droits de tous, d'observer la justice, de ménager les pauvres, de réprimer les vexations des soldats. Les seigneurs qui faisaient et défaisaient les rois, songeaient plus à maintenir leur indépendance dans leurs provinces, que les droits de l'assemblée dont ils étaient membres. La charte d'élection se terminait ordinairement par ces mots : « Et comme » le glorieux roi *N* a daigné nous promettre qu'il observerait toutes » les conditions ci-dessus, dont l'accomplissement nous est bien » nécessaire, et qu'avec l'aide de Dieu, il soignerait notre salut et » le sien, il nous a plu à tous de l'élire pour notre roi, seigneur et » défenseur, nous engageant à l'aider de toute notre puissance dans » son ministère royal, pour sa conservation et pour celle du » royaume (2). »

Cependant, aux yeux du peuple, le pouvoir souverain n'était transmis au nouveau monarque que par l'imposition sur sa tête de la couronne de fer que l'on conservait à Monza. Lorsqu'Othon le Grand fut ainsi couronné, Walpert, archevêque de Milan, célébra les saints mystères, entouré d'un grand nombre d'évêques. Le roi déposa sur l'autel de saint Ambroise tous ses ornements royaux ; la lance, dont le fer avait été forgé avec un clou de la croix de Notre-Seigneur, l'épée royale, la hache francisque, le baudrier, et la chlamyde impériale : il servit la messe dans l'habit d'un sous-diacre, tandis que le clergé solennisait les mystères selon le rit ambrosien. Après le sacrifice, l'archevêque adressa aux ducs et marquis

(1) *Antiquit. Italicæ med. æv. Dissert. XXXI*. T. II, p. 958.

(2) *Synodus Ticinensis pro electione seu confirmatione Widonis in regem Italiæ, anno* 890. *Rer. Ital.* T. II, p. 416, VIII, c. 11.

qui l'entouraient, une harangue en l'honneur d'Othon; il donna ensuite à celui-ci l'onction sacrée; il le revêtit de nouveau des vêtements et des armes déposés sur l'autel, et il mit enfin sur sa tête la couronne des Lombards (1).

L'assemblée des plaids, à laquelle appartenait le droit d'élire le souverain, était aussi la grande cour de judicature du royaume. C'est de son nom, *placita,* que sont venus les mots de plaidoyer et de plaider. Elle était convoquée périodiquement, tout au moins deux fois par année, en été et en automne. Tous les hommes libres relevant immédiatement du roi étaient tenus d'y assister. Il est probable, cependant, que les vassaux trop éloignés du séjour de la cour, pouvaient se dispenser de faire un voyage qui leur aurait été fort onéreux, pourvu qu'ils se rendissent aux plaids que le comte du palais sacré présidait dans les provinces au nom du souverain. Ce comte était le principal ministre de justice de la monarchie. A lui appartenait le droit de convoquer l'assemblée nationale dans toutes les parties de l'État, de la présider en l'absence du roi, et d'y rendre la justice en son nom dès que les affaires publiques y étaient terminées (2). Il y avait encore dans les provinces d'autres assemblées formées sur le modèle des plaids du royaume; c'étaient les plaids du seigneur, où tous les hommes libres relevant d'un grand feudataire étaient tenus d'assister.

On ne trouve, dans les monuments qui nous restent de ces assemblées, rien qui indique que des délibérations précédassent les décrets de leurs présidents. Il est vrai, cependant, qu'on ne peut espérer de connaître la manière de procéder dans les états du royaume, d'après les formules dont se servent les notaires pour rédiger leurs actes. Il est aisé de voir qu'ils ne peuvent manier le latin barbare qu'ils emploient, et qu'ils s'efforcent d'abréger tous les détails qu'ils ne sauraient rendre. Nous croyons que les grands seigneurs avaient seuls une voix délibérative; que les jurisconsultes et les échevins n'étaient appelés aux états que pour assister leurs seigneurs de leurs conseils, encore que la supériorité de leurs connaissances leur donnât plus d'influence qu'à aucun autre ordre

(1) *Landulphi senioris Mediolanens. Histor. Rer. Ital.* T. IV. p. 79, Lib. II, c. 16.

(2) *Antiq. Ital. med. æv. Diss. VII.* T. I, p. 352.

sur la législation; que les citoyens, enfin, étaient réunis dans ces assemblées, pour donner plus d'authenticité aux actes publics, pour que les témoins et les parties se rencontrassent sans peine, et pour que l'on pût trouver, dans la foule, des hommes instruits de chaque loi, qui servissent d'arbitres dans tous les procès, quel que fût le code national que les parties déclarassent avoir adopté.

C'était un beau privilége conservé à chaque citoyen par les nations septentrionales, que celui de se soumettre à son choix au code de ses pères, ou à quelque autre corps de lois qui lui paraîtrait plus conforme à ses notions de justice et de liberté. Six corps de loi étaient également en vigueur chez les Lombards, la législation romaine, lombarde, salique, ripuaire, allemande et bavaroise; et les parties, à l'ouverture de tous les procès, déclaraient aux juges qu'elles vivaient et voulaient être jugées selon l'une ou l'autre de ces lois (1). La même faculté de choisir fut accordée aux Romains, lorsque leur duché se trouva réuni à la monarchie des Carlovingiens. « Nous voulons, déclare l'empereur Lothaire, que le » peuple romain soit interrogé selon quelle loi il veut vivre; que » chacun vive ensuite selon la loi qu'il aura professée; qu'on » en avertisse les citoyens, et que les juges, les ducs et le reste du » peuple le sachent (2). »

Sous le gouvernement des Carlovingiens, plusieurs familles ducales, en s'éteignant, avaient fait place à un autre ordre de haute noblesse, celui des comtes. Ces derniers étaient députés par le roi au gouvernement des villes. De tous les nobles, les comtes étaient ceux qui paraissaient dépendre le plus immédiatement du roi : car, quoique leur dignité fût souvent transmise de père en fils dans leur famille, elle ne leur était confiée qu'à titre précaire; et jusqu'au temps où Conrad le Salique autorisa la transmission de tous les

(1) Dans toutes les chartes des gentilshommes, après leur nom, ils déclarent en tête selon quelle loi ils vivent. *Lege vivens Salicâ*, etc. *Antiq. Ital. æv. Diss. XXXI*. T. II, pag. 958. — *Præfatio ad Leges Langob. Rer. Ital.* T. I, P. II, pag. 2.

(2) *Leges Lotharii I, imper.* § 37, *in calce Cod. Langob.*, p. 140. Les lois des Wisigoths en Espagne, seules parmi les lois barbares, refusent cette faculté à leurs sujets. *L. II, lex* 9, *p.* 862. *Legis. Wisigoth. apud Script. Hispan. T. III.* Cette loi est de Recesuind, qui régnait sur les Wisigoths de 650 à 672. Le code des Wisigoths est le plus ombrageux et le moins libéral de tous les codes barbares.

fiefs de père en fils, les comtes parurent toujours tenir leur gouvernement du souverain, pour l'exercer sous son bon plaisir. Dans la charte de leur création, le roi déclarait, « que, reconnaissant l'a» mour de *NN* pour la justice, il lui confiait la même ville qui fut » gouvernée par son prédécesseur, à la charge de garder envers » la couronne une fidélité constante; de juger tous les hommes » soumis à son gouvernement, de quelque nation qu'ils fussent, » selon leurs lois et leurs coutumes; de protéger les veuves et les » orphelins; de poursuivre les malfaiteurs, et de faire rentrer au » fisc les impôts qui lui seront dus (1). » Un autre office non moins important des comtes n'est pas indiqué par cette charte : c'était celui de conduire les milices à la guerre. Comme il arrivait fréquemment que le comte d'une ville était en même temps son évêque, cet office militaire s'accordait assez mal avec le caractère ecclésiastique.

Le comte dans ses plaids particuliers choisissait, parmi les bourgeois, des échevins, *Scabini* (2), qui formaient la magistrature des villes : les citoyens les confirmaient ensuite par leurs suffrages. Ces échevins suivaient leur comte aux plaids publics du royaume; en sorte que chaque ville se trouvait représentée, dans ces assemblées, par son gouverneur et ses magistrats. Dès qu'on n'y comptait point les voix, et que le rôle du peuple était de sanctionner ou de rejeter les propositions du prince par ses acclamations, une représentation plus exacte aurait été bien illusoire.

Tandis que les ordres supérieurs de la noblesse avaient été exposés à des révolutions, les hommes libres, entre lesquels les terres conquises avaient été originairement partagées, conservèrent pendant cinq siècles tout au moins la même indépendance et le même rang dans la nation : ils semblèrent même acquérir plus de considération et de puissance, lorsque les campagnes s'étant peuplées de nouveau, le nombre de leurs vassaux se fut augmenté. Dès lors on ne les envisagea plus comme de simples soldats; au contraire, ils prirent le titre de capitaines, *Catanei*, celui de comtes ruraux, et celui de seigneurs ou de gentilshommes. Chacun d'eux

(1) *Marculfi Formular.* L. I, c. 8. *In Capitul. Reg. Franc. Balusii.* T. II, pag. 380.

(2) Le nom de *Scabini* ou SCHOEPPEN est employé de préférence par les rois des Francs, et celui de *Sculdaesi*, SCHULTHEIS, par les rois lombards.

possédait un village, dont toutes les terres formaient sa propriété, et dont les habitants étaient ses vassaux.

Un seigneur vivait dans ses terres comme un petit souverain : aussi le séjour de son château devait-il être pour lui beaucoup plus agréable que celui des villes, où la rivalité de ses égaux lui était à charge, et que celui de la cour, où il se sentait humilié par ses supérieurs. Pour se mettre à l'abri des incursions des Hongrois et des Sarrasins, chaque gentilhomme, dans le neuvième ou le dixième siècle, fortifia son château ; et depuis que la sûreté s'y trouva réunie à l'indépendance, il s'affectionna davantage encore à cette demeure. Les villes furent abandonnées par leurs citoyens les plus considérés, tandis que les campagnes se hérissèrent de forteresses. L'autorité du comte et des échevins, sur les seigneurs ruraux, devint tout à fait illusoire, lorsque ceux-ci purent résister aux ordres de leurs supérieurs avec des milices exercées, dans des châteaux difficiles à réduire. Les villes, cependant, ressentirent une extrême jalousie de ce que les gentilshommes avaient soustrait à leur obéissance une partie des campagnes qui formaient leur district, et qu'elles croyaient nécessaires à leur subsistance. Aussi la haine implacable qu'elles conçurent contre les nobles se manifesta-t-elle par une guerre cruelle, lorsqu'elles commencèrent à s'affranchir.

Les nobles châtelains étaient désignés encore par le nom de vavasseurs, qui, dans le système féodal, exprimait leur double *allégeance*. En effet, ils étaient vassaux des comtes ou des ducs, dont ils relevaient immédiatement, et vavasseurs des rois. Entourés comme ils l'étaient de leurs seuls paysans, qu'ils tenaient dans une absolue dépendance, ils n'éprouvaient aucun besoin ou de cultiver leur esprit pour briller dans la société, ou de s'entourer de splendeur pour en imposer à des inférieurs déjà soumis. Leurs plaisirs étaient les armes et la chasse ; leur luxe était encore la chasse et les armes. L'éducation du gentilhomme se bornait à lui enseigner à dompter un cheval fougueux, à manier avec adresse le bouclier ou la lance pesante, à supporter sans fatigue la lourde cuirasse : mais on ne lui demandait ni de parler avec élégance, ni d'écrire avec correction. Déjà la langue vulgaire commençait à prendre un caractère tout à fait différent de la latine, tandis que cette dernière seule s'écrivait. Tous les contrats des gentilshommes, dont

un très-grand nombre s'est conservé jusqu'à nous, sont stipulés par les tabellions dans un latin si barbare, qu'on peut hésiter à le reconnaître pour du latin. Au bas de l'acte, l'acheteur, le vendeur, les témoins, le plus souvent tous gentilshommes, ne sachant écrire, font une croix, à la suite de laquelle le tabellion déclare qu'elle est le signe de chacun des intéressés.

Les gentilshommes n'étaient guère moins étrangers à tous les arts qu'à toutes les sciences. Ils s'efforçaient de rendre leurs châteaux imprenables, mais non point de les orner ou de s'y procurer des jouissances. Il reste encore plusieurs de ces édifices sombres, austères, mais solides, qui ont triomphé des attaques du temps, comme de celles des ennemis. Bâtis pour la plupart dans les lieux les plus sauvages, sur des rochers escarpés, ou à l'ouverture d'un étroit défilé qu'ils commandent, leur séjour paraîtrait une prison aux hommes de notre siècle ; et on les laisse tomber en ruines. Le luxe des habits n'était pas plus répandu que celui des maisons ou des ameublements. A la cour des empereurs ou à celle des marquis de Toscane, on étalait quelques vêtements somptueux ; mais dans les châteaux, l'habit des nobles n'était pas très-différent de celui des paysans qui relevaient d'eux.

La condition du peuple des campagnes, sous la dépendance des seigneurs, est loin d'être bien connue : cependant elle est l'objet de la plus grande partie des lois des Francs, des Lombards et des Allemands ; et elle a fourni matière à plusieurs dissertations, dans lesquelles Ducange et Muratori ne sont pas toujours d'accord. Les noms divers que nous trouvons dans les lois et les anciennes chartes, nous indiquent évidemment diverses classes d'hommes dépendants ; mais la signification précise de ces noms est souvent un mystère.

Le premier ordre, parmi les agriculteurs et les habitants des campagnes, était celui des *Arimanni* (1). C'étaient des hommes de condition libre et honorable, qui possédaient ou avaient possédé quelque portion de terre allodiale, mais qui cultivaient en même temps les terres de quelque seigneur, en vertu d'un bail qui ne les

(1) Ce nom, comme tous les termes des lois lombardes, est d'étymologie allemande : EHREN-MÆNNER, des hommes d'honneur: On peut aussi en déduire l'étymologie de HEERMANNE, hommes ou chefs de l'armée. *Voyez* sur cet ordre, *Ant. Ital. Diss. XIII*, T. I, p. 715.

soumettait à aucune condition avilissante. Les *Arimanni* étaient les seuls habitants des campagnes, non gentilshommes, qui fussent tenus d'assister aux plaids des comtes.

Au second rang, je placerai les hommes de *Masnada*, ou les compagnons du seigneur. Ceux-ci recevaient d'un gentilhomme des portions de terrain, qu'ils possédaient par une tenure militaire. Outre la redevance qu'ils payaient en argent ou en denrées, ils s'engageaient encore à suivre leur seigneur à la guerre, toutes les fois que celui-ci serait forcé de prendre les armes (1).

Les Aldiens (*Aldii seu Aldiani*) doivent occuper le troisième rang; semblables, à quelques égards, aux affranchis des Romains, c'étaient des hommes nés esclaves, qui avaient obtenu de leurs maîtres une demi-liberté, et qui avaient échangé leur dépendance absolue contre des redevances fixes et en services personnels (2). Ils tenaient en villenage les terres de leurs seigneurs, mais leurs personnes étaient libres.

Les esclaves, enfin, formaient le dernier ordre de la société, et la plus basse, comme aussi la plus nombreuse classe des habitants des campagnes. Leur condition n'était pas la même en tous lieux; les uns, serfs de la glèbe, vivaient sur les terres qu'ils cultivaient, des produits de leur travail dont ils remettaient le surplus à leurs maîtres, selon des règles précises qu'un long usage avait sanction-

(1) Masseni, vieux mot teutonique, veut dire société. *Voyez* sur cet ordre, *Muratori, Dissert. XIV. Ant. Ital.* Mais il me paraît avoir assigné aux hommes de Mesnada un rang moins élevé qu'ils n'avaient en effet. *Masnadiero*, en italien, est devenu plus tard synonyme de *soldat*, et enfin de *brigand*. Le rang différent qu'on assigne aux hommes de Mesnada, vient peut-être de ce que, par le même mot, on entendait et le chef d'une compagnie, et ceux qui la formaient. En Aragon, où ces classifications ont fait plus longtemps qu'en aucun autre pays, partie de la constitution, on trouve les *Ricos Ombres de Mesnada*, qui forment le premier ordre de l'État, après les *Ricos Ombres de Natura* (*Rico*, dérivé du teutonique Reich, indique ici le pouvoir, non la richesse), les *cavalleros de Mesnada*, etc. P. Salanova Ximenès, grand justicier d'Aragon, vers l'année 1320, dit que, selon les anciennes *Observancias*, ne sont proprement *Mesnadarii* que les fils et petits-fils de nobles, et ceux qui descendent d'eux en droite ligne. Les hommes de Mesnade, ajoute-t-il, ne doivent être vassaux de personne que du roi. *Apud Hieron. Blancam Commentarii regum Aragonensium*. T. III. *Rer. Hisp.*, p. 753.

(2) Leur nom paraît dérivé de l'arabe ; il s'est conservé dans la langue espagnole, où *aldea* et *aldeanos* signifient un village et des villageois. *Voyez*, sur cet ordre, *Muratori Diss. XV*. T. I, p. 841.

nées; d'autres, réduits à une dépendance absolue, ne travaillaient que pour leurs maîtres, d'après les ordres de leurs maîtres, et n'étaient nourris que par eux (1).

Mais quoique la condition des esclaves fût assez dure, ils étaient moins malheureux que les esclaves romains ne l'avaient été dans les campagnes depuis que la république avait commencé à se corrompre. Plusieurs lois des Lombards protégeaient les serfs contre des maîtres injustes ou trop rigoureux : elles affranchissaient le mari d'une femme qui aurait été séduite par son maître (2); elles assuraient la protection des églises aux esclaves qui s'y seraient réfugiés (3); et elles réglaient les peines qu'ils encouraient par leurs fautes, au lieu de les soumettre absolument à une volonté arbitraire. De plus, le seigneur ne pouvait se dissimuler qu'il dépendait de ses vassaux, toutes les fois qu'il était attaqué; en sorte qu'il cherchait à se faire aimer d'eux, et qu'il les traitait avec douceur, afin de trouver en eux des soldats prêts à le défendre. L'esclavage des campagnes romaines dépeupla l'Italie sous les empereurs : l'esclavage de ces mêmes campagnes ne l'empêcha pas de se repeupler sous la noblesse féodale.

D'après les lois des Lombards, tout vassal était tenu de suivre son seigneur à la guerre, et de le faire à ses frais, en se fournissant son cheval, ses armes et ses vivres. Charlemagne ordonna que, lorsque l'armée serait appelée à entrer en campagne, tout soldat se pourvût d'armes de tout genre, de vêtements pour une année, et de vivres jusqu'à la saison nouvelle. Il est vrai que, quant aux vivres, les soldats introduisirent bientôt l'usage de les faire fournir par les campagnes et les provinces qu'ils traversaient. Ils en firent même un droit connu sous le nom de *fodero* (4), qui fut limité par le traité de paix de Constance. Tout homme libre qui refusait de se rendre à l'armée, encourait une amende de soixante sols (trente-six onces pesant d'argent); et s'il n'était pas en état de payer, il était réduit en esclavage (5).

Quoique tous les hommes libres fussent tenus de se rendre à

(1) *Antiq. Ital. med. ævi. Dissert. XIV*, T. I.
(2) *Lex Liutprandi regis.* Lib. VI, § 87, p. 80.
(3) *Ibid.*, § 90, p. 81.
(4) FUTTER, fourrage, nourriture.
(5) *Capitulare Caroli Magni, in Cod. Langob.*, § 35, p. 98.

l'armée, et que, dans les occasions pressantes, la loi n'exceptât qu'un seul des enfants d'une même famille, lorsqu'il y en avait plusieurs, encore devait-ce être le plus faible (1); cependant les armées étaient en général peu nombreuses. Peut-être la loi était-elle mal exécutée; peut-être le nombre des hommes libres était-il assez petit, comparé soit avec le nombre des esclaves et des vilains, dont on ne demandait aucun service militaire, soit avec le nombre des hommes trop pauvres pour entretenir un cheval; en sorte que deux ou trois familles se réunissaient pour en fournir un; enfin, peut-être aussi ne tenait-on aucun compte des milices à pied des villes, quoiqu'elles fissent bien partie des armées.

Le nom de soldat ne se donnait proprement qu'au cavalier, et celui-ci devait être couvert d'une pesante armure; il devait porter un casque, un collier, une cuirasse, des bottines de fer et un large bouclier. Il combattait avec la lance, l'épée, le poignard, et la hache ou francisque, que la cavalerie déposa dans la suite. Le cavalier, le jour du combat, montait un cheval de bataille; mais, dans la marche, il se servait du palefroi, qu'il remettait ensuite à son écuyer lorsqu'il devait se battre. Les fantassins, d'après les ordres de Charlemagne, devaient porter une lance, un bouclier, un arc, avec deux cordes de rechange et douze flèches (2).

Les lois des Lombards, des Francs et des Allemands soumettaient presque toutes les causes au jugement de Dieu; et le combat judiciaire était la procédure la plus usitée. Il n'est pas étrange que, dans cet état de guerre judiciaire, les gentilshommes aient passé à des guerres privées presque continuelles. Lorsqu'ils avaient reçu une injure, les lois mêmes reconnaissaient leur droit d'en poursuivre la réparation; et elles donnaient à leur inimitié une fois déclarée le nom de *faida* (3). Les lois ne leur imposaient d'autre devoir que celui de renoncer à leur haine, lorsqu'on leur payait la compensation pécuniaire fixée pour l'injure reçue. Ce payement,

(1) *Constitutio Ludovici II, regis Ital. apud Camillum Pellegrin.* T. II. *Rer. It.*, p. 264.

(2) Second capitulaire de l'an 813, § 9. *In Capitular. reg. Francor. Steph. Baluzii*, T. I, p. 508.

(3) Fehde, inimitié, guerre, défi, en allemand; *Feuds*, guerre ou haine de famille, en anglais.

nommé *widrigild* (1), devait se faire, *cessante faida;* mais si l'une des parties se refusait à payer le prix de l'injure, ou l'autre à le recevoir, la querelle se prolongeait, et les deux familles restaient en guerre (2).

La noblesse était divisée par un nombre infini de semblables querelles; presque tous les gentilshommes préféraient les soutenir par les armes, plutôt que de les terminer par une composition : aussi avaient-ils un grand intérêt à rendre leurs vassaux propres au service militaire, et à s'assurer de leur affection; et comme les serfs n'étaient point admis à la milice, leurs maîtres trouvèrent souvent avantageux de les affranchir peu à peu, et de les élever au rang *d'hommes de Masnade* ou d'*Arimanni*.

Tel était le système féodal à son établissement; c'était un mélange de barbarie et de liberté, de discipline et d'indépendance, qui était singulièrement propre à rendre à chaque homme le sentiment de sa dignité, l'énergie qui développe les vertus publiques, et la fierté qui les maintient. L'esclavage des campagnards était sans doute la partie odieuse de ce système; mais on ne doit pas oublier qu'il fut établi dans un temps où un esclavage plus absolu, plus avilissant, faisait partie du système et des mœurs de toutes les nations policées; que les esclaves romains, qui cultivaient la terre, durent se trouver fort heureux de devenir serfs de la glèbe, et que le vasselage a été le degré par lequel les dernières classes du peuple se sont élevées de leur esclavage antique à leur affranchissement actuel.

Dans le système féodal, le lien social était très-faible; mais il s'était cependant trouvé suffisant tant que l'esprit national des petits peuples qui lui étaient soumis s'était maintenu. Une origine et une gloire communes, un nom national cher à tous les citoyens, des lois consenties par tous, apportées souvent du fond de l'Allemagne, et qui faisaient la plus noble partie de l'héritage de chaque guerrier, resserraient les liens entre les Lombards, entre les Bavarois, entre les Francs Saliens et les Francs Ripuaires, tant

(1) Widergeld, argent donné contre, ou argent de compensation.

(2) *Rotharis Leges in Cod. Langob.* § 45 et 74, p. 21, 22. Charlemagne, cependant, s'était attribué le pouvoir de forcer à donner et recevoir le prix de la *faida;* mais les nobles s'y refusaient souvent. *Capitul. anni 779, apud Baluzium,* § 22, T. I, p. 198.

que ces peuples restèrent indépendants. L'ambition de Charlemagne, qui les réunit tous sous sa vaste monarchie, fut la première cause de sa désorganisation qui devait suivre. Il n'y a plus de patrie, plus de sentiment national pour l'homme qui appartient à l'empire du monde. Pendant quelque temps, peut-être, les guerriers furent séduits par l'éclat des conquêtes de leur roi; et ils sentirent leur vanité flattée par des victoires qui détruisaient cependant pour eux les espérances de bonheur: mais le règne honteux des descendants de Charlemagne tira les peuples de cette illusion; ils reconnurent qu'ils ne pouvaient s'intéresser à l'empire d'Occident comme à une patrie, et que, si c'en est une, elle ne leur faisait plus éprouver que de la douleur et de la honte, puisqu'elle était exposée à des humiliations continuelles, et que les Sarrasins, les Hongrois, les Avares, les Slaves, les Normands et les Danois étaient devenus redoutables pour l'empire des fils de Charlemagne (1).

Les nations civilisées et très-corrompues sont, en quelque sorte, frappées de mort lorsqu'elles perdent tout esprit public: l'égoïsme réduit alors les hommes à cet état de dégradation où les Grecs et les Romains sont tombés sous leurs derniers empereurs. Mais dans une nation pleine encore d'énergie, où le principe de vie est répandu partout, l'esprit public, lorsqu'il s'éteint, fait place à une vigueur individuelle qui maintient la dignité de la nature humaine au milieu des malheurs de l'État. Dans le temps même où vingt Sarrasins avaient osé fonder une colonie ennemie à Frassinéto, dans le centre de l'empire formé par Charlemagne, les barons qui les entouraient étaient de braves soldats, et la nation entière était belliqueuse. Ce qui lui rendait toute résistance impossible, c'était la perte de son esprit public, la désunion de tous les membres de l'empire, les guerres allumées entre les seigneurs de châteaux, la

(1) Aucune distance ne mettait à l'abri des incursions des Normands. La ville de Luna, capitale de la Lunigiane, entre la Toscane et la Ligurie, fut détruite, en 857, par ces hommes du Nord. *Ant. Ital. Diss. I,* p. 25. Et d'après une chronique ou saga islandaise, il paraît que ce sont les fils de Ragner Lodbrog qui ravagèrent ainsi l'Italie, et qui avaient l'intention de brûler aussi Rome: mais un voyageur leur montrant ses sabots tout usés, leur dit qu'ils étaient neufs lorsqu'il était parti de Rome; il leur persuada ainsi que la distance entre Rome et Luna était prodigieuse, et il les fit renoncer à leur expédition.

défiance enfin et la jalousie entre chaque village et le village voisin. Les paysans n'osaient plus sortir de leurs murailles pour ensemencer leurs champs; les récoltes étaient détruites ou enlevées par les ennemis, les routes infestées par un brigangage continuel.

Dans le dixième siècle, tous les ordres de la nation, pris séparément, étaient mécontents du lien qui les unissait. Les magnats, lorsqu'un prince ambitieux occupait le trône, lui voyaient distribuer les grands fiefs à ses créatures comme des emplois civils; les villes, forcées de se défendre elles-mêmes contre les incursions des barbares, en s'entourant de remparts, et en organisant leurs milices, se dégoûtaient d'un gouvernement incapable de les protéger; les gentilshommes, fatigués par un service militaire ruineux, redoutaient les messages du roi, qui ne les appelaient jamais qu'à des combats sans gloire, et à des diètes sans liberté; les paysans, enfin, opprimés par leurs seigneurs, et tourmentés par les brigandages des guerres privées, méconnaissaient une patrie qui ne les considérait point comme citoyens. Au milieu de l'anarchie, des associations partielles s'étaient formées pour se défendre par elles-mêmes : des corps politiques indépendants existaient au sein de la nation; et leur formation devait hâter la dissolution du lien social qu'elles rendaient superflu.

Dans l'état ordinaire de la société, encore que l'autorité souveraine soit à charge à ceux sur qui elle pèse, tout homme redoute cependant les suites de l'anarchie, et sent combien il serait exposé à des agressions injustes, combien il serait faible et malheureux si une autorité protectrice, si une force supérieure à celle des individus ne réprimait pas les violences, et ne maintenait pas l'ordre au milieu des intérêts opposés et des querelles qu'ils excitent parmi les hommes. Mais lorsque la société renferme dans son sein plusieurs associations partielles, ce besoin de protection ne se fait plus sentir ni aux chefs ni aux membres divers des corporations réunies.

Un duc de Spolète ou de Friuli voyait dans le roi d'Italie un oppresseur qui s'arrogeait le droit d'ôter son héritage à ses enfants, de partager ses revenus, de limiter son autorité; un ennemi jaloux qui, ne réussissant pas toujours à l'accabler de ses seules forces, cherchait à diriger contre lui celles de ses voisins; qui joignait,

pour lui nuire, la ruse à la violence, et qui, dans aucun cas, ne revêtait le caractère de défenseur ou de protecteur.

Un magnat ne pouvait point considérer la chute du trône avec cette crainte inquiète que cause l'attente d'une révolution qu'on n'ose désirer, parce qu'on n'en prévoit pas les suites; au contraire, il était à portée de calculer avec exactitude quels seraient les résultats d'un pareil changement; il avait le sentiment de ses propres forces; il connaissait également celles de ses voisins, et ne les craignait pas; il se croyait bien assuré qu'il pourrait s'approprier toutes les prérogatives enlevées à l'autorité royale, et qu'il s'enrichirait des dépouilles du trône; aucune anarchie, aucun désordre n'était la conséquence de cette révolution; il n'en devait attendre que plus de sûreté, d'indépendance, de pouvoir et de gloire.

Les sujets du magnat n'avaient point, dans cette occasion, un intérêt contraire à celui de leur maître; le monarque ne les avait jamais protégés contre les vexations du duc ou du marquis : jamais la disgrâce des grands n'avait été motivée sur les plaintes du peuple; et lorsque les sujets sont abandonnés à la discrétion de leurs maîtres, il vaut mieux que ces maîtres soient héréditaires, pour qu'ils soient intéressés à la conservation et à la prospérité de leur héritage. L'autorité d'un seigneur temporaire n'était pas moins illimitée pour être précaire; et lorsqu'il était destitué, c'était souvent pour faire place à un homme nouveau d'autant plus avide qu'il était plus pauvre.

Il pouvait aussi paraître plus facile aux sujets d'un magnat de limiter l'autorité d'un petit prince que celle d'un grand roi, de réprimer les vexations de l'homme qui n'avait d'autres forces que les leurs, plutôt que celles d'un souverain qui, selon la politique des despotes, pouvait employer ses sujets d'une province à enchaîner ceux d'une autre.

D'après ces dispositions nationales, il peut paraître étrange que les Italiens n'aient pas déposé Bérenger II et aboli l'autorité royale, au lieu d'appeler Othon du fond de l'Allemagne, et de se soumettre à lui : mais il restait encore deux ordres de la nation, qui, tout mécontents qu'ils étaient, se croyaient intéressés à maintenir la royauté. Les villes ne savaient invoquer d'autres défenseurs, d'autres protecteurs que les rois, qui cependant ne les protégeaient

pas ; elles éprouvaient tous les malheurs de l'anarchie, et n'avaient point encore trouvé en elles-mêmes assez de forces pour s'en mettre à l'abri : leurs citoyens les plus éclairés devaient même désirer qu'elles se détachassent lentement de l'empire, au lieu de prétendre tout à coup à une indépendance qu'elles ne seraient pas en état de soutenir. D'autre part, les gentilshommes, formant la noblesse du second rang, redoutaient également une dissolution de la monarchie qui les aurait laissés sans défense contre les magnats limitrophes : ils voulaient bien obéir à des monarques qu'ils étaient accoutumés à respecter ; mais ils ne pouvaient consentir à se soumettre à des nobles qu'ils croyaient être leurs égaux.

[961] La translation de la couronne impériale aux Allemands garantit à chaque ordre de la nation un degré d'indépendance proportionné à sa situation et à ses forces ; elle facilita la dissolution paisible du lien social, et la formation, dans l'intérieur de l'État, d'une foule de petits peuples, qui devinrent libres dès qu'ils purent se passer de la protection du monarque. Le règne d'Othon le Grand fut signalé au dehors par des victoires, au dedans, par l'établissement d'une constitution en rapport avec l'esprit du siècle et les besoins de la nation.

[961-965] Othon ne fut pas moins grand que Charlemagne ; et son règne eut une influence plus salutaire sur le sort des peuples qui lui étaient soumis. Charles eut l'ambition des conquérants ; et, pour élever son empire, il détruisit l'esprit national, et avec lui la vigueur des peuples qu'il avait vaincus : Othon ne remporta pas de moindres victoires que lui : mais ce fut sur les ennemis de la civilisation, sur des agresseurs qui dévastaient l'empire par leurs irruptions. Othon ne chercha pas à étendre les limites de cet empire ; il n'ambitionna pas d'autres pouvoirs que ceux qui lui étaient nécessaires pour protéger ses sujets, et, après avoir rendu la paix à ses provinces, il mit les peuples sur la voie de se passer un jour d'une autorité semblable à la sienne.

La constitution qu'Othon le Grand donna aux Italiens, après qu'il eut achevé la conquête du royaume de Bérenger, était la plus propre de toutes à conserver au monarque son autorité pendant les longues absences que nécessitait l'administration de ses États d'Allemagne. Avant la fatale invention des troupes de ligne, avant qu'on eût découvert que des hommes libres pouvaient con-

sentir à vendre leurs volontés aussi bien que leurs bras pour un misérable salaire, le despotisme ne pouvait point avoir d'établissement régulier et durable. L'ascendant d'un grand homme, pendant qu'il était présent, soumettait tout à ses volontés, surtout si cet ascendant était secondé par des idées de devoir et de reconnaissance: mais dès qu'il s'éloignait, le sentiment de l'intérêt personnel reprenait son empire sur chaque individu; et l'obéissance de l'inférieur se proportionnait avec exactitude au bénéfice qu'il espérait retirer de l'ordre public.

Othon avait conduit en Italie une forte armée; mais cette armée était feudataire: chacun des officiers, en vertu de sa baronnie, était tenu de servir pendant un certain temps; chacun des chevaliers était tenu de suivre durant le même temps son baron, de qui il avait reçu un fief de hautbert. L'expédition finie, l'armée avait le droit et la volonté de rentrer dans ses foyers. Si Othon avait voulu fixer en Italie un grand seigneur avec des troupes, il aurait fallu qu'il lui donnât des terres pour lui et pour ses vassaux, qu'il dépouillât de leurs propriétés les habitants de toute une province pour en gratifier des étrangers; et un expédient aussi violent, en lui suscitant des ennemis acharnés, ne lui aurait pas assuré des vassaux bien fidèles. S'il se contentait de donner des gouverneurs aux provinces, sans en changer les habitants, ces gouverneurs, n'ayant d'autre force que celle de leurs sujets, ne pouvaient se faire obéir qu'autant qu'ils se faisaient aimer, que leurs ordres étaient conformes aux intérêts de leurs vassaux. Enfin, si Othon accordait sa confiance aux barons italiens, il demeurait à leur merci, en raison de son éloignement, plus encore que ne l'avaient été ses prédécesseurs.

Othon cependant était puissant et couvert de gloire : pendant les quatre ans qu'il avait employés à soumettre le royaume de Lombardie, à la tête d'une armée belliqueuse, il avait ressaisi le sceptre avec vigueur; on l'avait toujours vu vainqueur des barbares qu'il avait combattus, toujours supérieur aux rébellions de ses sujets et de son fils lui-même (1), toujours chéri de ses soldats, et

(1) Ludolphe, son fils du premier lit, qui se révolta pendant les années 953 et 954, et qui, après avoir fait la paix avec son père, mourut en 957, en Italie, dont il avait entrepris la conquête.

respecté du clergé, quoiqu'il eût dirigé les armes des premiers contre le second; qu'il eût successivement déposé deux pontifes, et donné des chaînes à toute l'Église. La force de son caractère, sa volonté ferme, constante, inébranlable, et qui tendait toujours aux grandes choses, ajoutait encore à son pouvoir : mais avec tant de puissance, il n'aurait pu s'attribuer une autorité despotique, sans qu'elle se fût évanouie, dès qu'il aurait repassé les monts. Il fut trop sage et trop grand pour l'entreprendre; il se servit au contraire de sa puissance même pour jeter les fondements de la liberté.

Les villes avaient jusqu'alors été gouvernées par leurs comtes, qui souvent étaient aussi leurs prélats; ces seigneurs étaient presque tous Italiens, èt par conséquent peu dévoués à l'empereur. Il ne les déposséda point; il ne limita point formellement leurs prérogatives : mais il encouragea la bourgeoisie à les restreindre et à étendre ses immunités. Le comte, non plus que le roi, n'avait point de troupes à ses ordres; et pour faire exécuter ses volontés, dans une ville populeuse, qui s'était exercée aux armes, seul contre tous, il ne lui restait que le choix, ou de se concilier la bienveillance des citoyens, en se relâchant de ses prérogatives, ou d'invoquer à son aide l'autorité du roi, qui n'était point disposé à favoriser ses prétentions.

Les villes, abandonnées en quelque sorte à elles-mêmes, se donnèrent toutes, sous le bon plaisir de l'empereur, un gouvernement municipal (1). Ces constitutions s'établirent pendant le règne d'Othon le Grand et de ses descendants, sans opposition, sans tumulte, et sans qu'aucune charte attestât leur légitimité : aussi leur antiquité n'est-elle prouvée que par la prescription que les villes alléguèrent dans la suite, toutes les fois qu'on voulut contester leurs priviléges.

Les municipalités nouvelles conservèrent pour Othon le Grand, leur bienfaiteur, une reconnaissance qui dura autant que sa famille : elles ne pensèrent à s'affranchir entièrement du joug des Allemands que lorsque le dernier Othon mourut sans enfants, et qu'elles se virent dégagées, par cet événement, de tout lien avec la maison de Saxe.

(1) Nous reviendrons sur l'établissement de ces municipalités, dans notre sixième chapitre.

Cependant Othon le Grand n'avait pas laissé, durant son absence, les villes seules dépositaires de son pouvoir. Il avait accordé les fiefs les plus importants à des Allemands, ou à des hommes qui lui avaient donné des preuves de leur dévouement. Il confia le marquisat de Vérone et de Friuli, ainsi que le duché de Carinthie, à Henri, duc de Bavière, son frère, afin de s'assurer ainsi la liberté d'entrer en tout temps en Italie (1). Il créa le marquisat d'Este, en faveur d'Oberto, l'un des gentilshommes qui l'avaient assisté contre Bérenger; il créa un autre marquisat, qui comprenait les diocèses de Modène et de Reggio, en faveur d'Alberto Azzo, bisaïeul de la comtesse Mathilde, et celui même qui avait donné un refuge dans sa forteresse de Canossa à l'impératrice Adélaïde (2). Enfin, il créa le marquisat de Montferrat en faveur de son gendre Almaran (3). Mais les villes d'Italie profitèrent de ce que des étrangers venaient supplanter les anciens feudataires italiens. Le pouvoir de ces nouveaux seigneurs était vacillant et incertain; leurs vassaux les regardaient avec envie, et disputaient leurs droits au lieu de les défendre; leurs voisins ne leur prêtaient aucun secours, et chaque jour ils perdaient quelqu'une de leurs prérogatives. Aussi abandonnèrent-ils les villes pour se retirer dans leurs châteaux, où ils se croyaient plus en sûreté, et se trouvèrent-ils bientôt réduits, pour la puissance, au niveau des gentilshommes, quelque supérieurs qu'ils leur fussent par leur rang.

Nous verrons, dans le chapitre suivant, quels furent les démêlés d'Othon le Grand avec l'Église (4); nous verrons aussi ailleurs comment cet empereur fut engagé, ainsi que son fils, dans une longue guerre avec les Grecs, pour la possession de la Calabre et du duché de Bénévent. Ce sont les seuls événements du règne d'Othon en Italie, dont les historiens nous aient conservé quelque souvenir. Après avoir achevé la conquête du royaume de Lombar-

(1) *Continuator Reginonis Chronic. Germanorum*, L. II, p. 106, *apud Struvium Scr. Germ.* T. I.

(2) *Donizo vita Mathildis comitissæ*. L. I, c. 1. *Script. Ital.* T. V, p. 349.

(3) *Benvenuti de S. Georgio Hist. Montisferrati*. T. XXIII, p. 325. — Guichenon, Hist. généalogique de Savoie. L. V, Tabl. III et VIII. *Sigonius ad ann.* 967, L. VII.

(4) Une table chronologique du règne des premiers empereurs allemands, et de leurs expéditions en Italie, me paraît nécessaire pour comprendre le peu de part

die, Othon était retourné en Allemagne en 964 (1). Il en revint l'année suivante; et il séjourna tour à tour à Ravenne, à Pavie, à Rome, et à Capoue, jusqu'en 972. Il fit ensuite un second voyage en Allemagne, et il mourut près de Magdebourg, le 7 mai 973.

[973-983] Othon eut pour successeur son second fils, de même nom que lui, qu'il avait fait couronner empereur dès l'année 967. Le second Othon fut retenu en Allemagne jusqu'à l'année 980, par une guerre civile qu'excita contre lui Henri le Querelleur, duc de Bavière. Il passa ensuite en Italie, où il mourut en 983. Lorsque nous parcourrons l'histoire des républiques maritimes, et de celles de la Grande-Grèce, nous verrons quels furent les démêlés de ce prince avec elles, durant son règne peu glorieux.

[983-1002] Othon II avait laissé un fils en bas âge, sous la tutelle de sa femme Théophanie, de sa mère Adélaïde, et de l'archevêque de Cologne. Ce fils, pendant sa minorité, fut le jouet des guerres civiles de l'Allemagne, qui ne se terminèrent qu'en 995, à la mort de son cousin Henri le Querelleur, duc de Bavière (2). Othon III vint ensuite en Italie; et il y mourut en 1002, à la fleur

qu'ils eurent au gouvernement de cette contrée, et pour suppléer à la brièveté de ma narration.

	ÉPOQUES		EXPÉDITIONS EN ITALIE.			
	du règne en Italie.	du couronn. impérial.		Entrée.	Retour.	Mort.
OTHON I.	961	962	1re.	961 —	965	
			2e.	966 —	972	973
OTHON II.	962 avec son père.	967	1re.	967 —	972	
	seul.	973	2e.	980 —	.....	983
OTHON III.	983	996	1re.	996 —	996	
			2e.	997 —	1000	
			3e.	1000 —	....	1002
ARDOIN.	1002 marq. d'Ivrée, concurr. de Henri II.		....			1015
HENRI II.	1004	1014	1re.	1004 —	1004	
			2e.	1013 —	1014	
			3e.	1021 —	1022	1024
CONRAD II.	1024	1027	1re.	1026 —	1027	
			2e.	1030 —	1038	1039

(1) *Continuator Reginonis*, L. II, p. 111. — *Hermanni Contracti Chronicon*, p. 264.

(2) *Hermannus Contractus*, p. 269.

de son âge. En lui s'éteignit la maison de Saxe, après avoir régné quarante ans sur l'Italie unie à l'Allemagne.

De cet espace de temps, les princes de la maison de Saxe avaient passé vingt-cinq ans hors des frontières de l'Italie, et pendant leurs longues absences, le gouvernement général de la nation était en quelque sorte interrompu. Sans l'empereur on ne portait aucune loi, on ne réunissait aucune assemblée nationale, on ne s'engageait dans aucune guerre publique, on ne faisait aucune levée d'hommes pour le service de l'empire, on ne percevait enfin aucun tribut qui fût destiné au monarque. Mais comme la souveraineté nationale ne pouvait pas rester suspendue, elle retournait aux provinces. Les seigneurs et les prélats rendaient des ordonnances; les cités publiaient des lois municipales; des juges seigneuriaux étaient établis dans les villages par les feudataires; des consuls et des préteurs étaient élus dans les villes par le peuple; chaque corps reprenait le droit de se défendre, et chaque citoyen devenait soldat : enfin des magistrats élus par leurs égaux, fixaient pour les dépenses municipales une contribution presque volontaire; et un conseil, nommé conseil de confiance, administrait les deniers de la cité.

Le sentiment qui attache les peuples à l'idée abstraite d'une patrie, se compose de reconnaissance pour la protection qu'elle accorde, d'affection pour ses lois et ses usages, de participation à sa gloire. Mais l'État était tellement divisé, que chaque citoyen ne connaissait d'autre protection que celle des magistrats de sa ville; d'autres lois, d'autres usages, que ceux qui étaient propres à sa ville; d'autre gloire enfin que celle qui était attachée aux armes de sa ville : en sorte que, ne songeant jamais qu'il était membre d'un empire qu'il ne connaissait pas, et avec lequel il n'avait que des rapports pénibles, il s'accoutumait à voir sa patrie tout entière dans sa ville natale. Ainsi s'opéra dans les esprits une révolution bien étrange, et jusqu'alors sans exemple : car, quoique le bonheur et la liberté aient été accordés en partage aux petits peuples, tandis que le despotisme, les grands abus, les écarts de l'ambition, les guerres sans objet et les paix sans repos, sont trop généralement le sort des grands États, on n'avait point encore vu, on ne reverra peut-être jamais, un peuple renoncer aux attributs des grandes nations, à la gloire attachée à un nom collectif, à la grandeur, à la

force, pour chercher la liberté dans la dissolution de son lien social.

Chacune des révolutions de l'Empire frappait d'un nouveau coup la subordination féodale, et rendait plus étrangers les uns aux autres les divers membres de l'État. La mort du troisième Othon affranchit les villes de la reconnaissance qu'elles devaient à la famille d'Othon le Grand; et la guerre civile qu'excita l'élection de son successeur, leur donna occasion d'éprouver leurs forces, et de s'assurer qu'elle n'avait plus besoin d'un protecteur étranger.

[1002]. Lorsqu'on fut instruit en Allemagne de la mort d'Othon III, le marquis de Thuringe, le duc d'Allemagne, et Henri III, duc de Bavière, fils de Henri le Querelleur, se disputèrent la couronne. Après une courte guerre civile, elle demeura au dernier, qui était petit-fils du frère d'Othon le Grand. Il fut couronné à Mayence, sous le nom de Henri II, roi d'Allemagne (1). Quoiqu'il fût Henri Ier pour les Italiens, qui ne comptaient pas Henri l'Oiseleur parmi leurs rois, nous conserverons à ce prince et à ses successeurs de même nom, l'adjectif numéral qu'emploient les Allemands, pour éviter la confusion de deux désignations différentes.

D'autre part, une diète de seigneurs italiens convoquée à Pavie, choisit Ardoin, marquis d'Ivrée, pour être roi de Lombardie (2). Le pacte que la nation italienne avait fait avec la maison de Saxe était annulé par l'extinction de cette maison: les deux royaumes d'Allemagne et d'Italie n'étaient nullement dépendants l'un de l'autre; et aucune loi n'obligeait à en confier l'administration au même monarque. Cependant les Allemands considérèrent l'élection d'un roi lombard comme une rébellion : ils se disposèrent à reconquérir l'Italie; et leur jalousie une fois excitée, ils traitèrent toujours les Italiens comme un peuple ennemi ou rebelle, qu'il fallait effrayer par de rigoureux châtiments pour le plier sous le joug. Les Othon avaient été protecteurs de la liberté des villes; les Henri, par leur défiance ou leur dureté, contraignirent ces villes à tourner contre eux les forces que la liberté leur avait rendues.

(1) *Chronicon Ditmari episcop. Mersepurgii*, L. V, p. 365, *apud Leibnitzium Scr. Brunsvic.* T. I.—*Annales Hildeshemens. Ib.*, p. 721, *ann.* 1002.—*Hermannus Contractus Chron.*, p. 270.

(2) *Arnulphi Hist. Mediol.* L. I, c. 14 et 15. T. IV. *Rer. It.*, p. 12. - *Landulphus senior. Histor. Mediol.* L. II, c. 19, p. 82.

L'élection d'Ardoin avait été faite à Pavie; ce fut aux yeux des Milanais une raison suffisante pour se déclarer contre lui : car Pavie et Milan se disputaient le premier rang dans le royaume de Lombardie; et ces deux villes se sentaient déjà assez fortes et assez indépendantes pour se livrer à leur jalousie l'une contre l'autre. L'archevêque de Milan, Arnolphe, avait de son côté un sujet de mécontentement contre Ardoin. Il n'était revenu qu'après la diète de Pavie [1004], d'une ambassade à Constantinople, où Othon III l'avait envoyé; et il regardait comme illégitime l'élection d'un roi, à laquelle le premier prince ecclésiastique de la nation n'avait pas pris de part. Il convoqua une nouvelle diète à Roncaglia, dans laquelle Henri d'Allemagne fut reconnu pour roi des Lombards : l'archevêque et la ville de Milan lui promirent leurs secours, et Henri lui-même, après avoir affermi son autorité dans le nord, entra en Italie par la Marche de Vérone : les troupes d'Ardoin se dissipèrent; ce monarque fut obligé de chercher un refuge dans ses forteresses du marquisat d'Ivrée, et le conquérant s'avança, sans éprouver de résistance, jusqu'à Pavie, où il reçut la couronne d'Italie des mains de l'archevêque de Milan.

Le jour même du couronnement de Henri, l'indiscipline de ses troupes donna aux habitants de Pavie de nouveaux motifs pour s'attacher à son rival. Les Allemands, pris de vin, insultèrent les bourgeois; et ceux-ci se virent forcés à repousser, par les armes, les outrages d'une soldatesque indisciplinée. Les courtisans de Henri lui représentaient ce tumulte comme *une fureur de populace*, comme *l'explosion d'une arrogance d'esclaves* (1) qu'il fallait réprimer par la force : mais la rébellion était plus générale et le danger plus réel qu'ils ne l'annonçaient. Henri se vit assiégé dans son palais, que ses gardes défendaient avec peine. Pour le délivrer, et soumettre les Pavesans révoltés, il fallut que l'armée qui était campée hors des murs, et qui ne pouvait s'avancer dans les rues fermées par des barricades, mît le feu à la ville. L'incendie s'étendit rapidement et favorisa le massacre. La superbe capitale des Lombards ne fut bientôt plus qu'un monceau de ruines arrosé de sang, dont Henri s'éloigna en hâte avec son armée. Les Pavesans rebâtirent cependant leur ville : mais en consacrant ses nouvelles

(1) *Ditmarus Chronicon*, L. VI, p. 377. *Script. Br.* T. I.

murailles, ils jurèrent de se venger des Allemands; ils proclamèrent de nouveau Ardoin, et ils vouèrent leurs armes et leur fortune à relever son trône (1).

Henri mettait plus de prix à la conservation de l'Allemagne qu'à celle d'une vaine ombre de pouvoir en Lombardie. Il laissa passer dix années sans y porter de nouveau ses armes. D'autre part, Ardoin, qui ne manquait ni de capacité ni de bravoure, n'avait à sa disposition ni troupes ni trésors. Verceil, Novare, Pavie, et probablement la plupart des villes du Piémont, reconnaissaient son droit à la couronne; mais aucune de ces cités ne pouvait entretenir des soldats, ou ne voulait recevoir le roi dans ses murs, au risque d'y admettre avec lui la licence des gens de guerre et le pouvoir despotique. Ardoin s'enfermait donc dans les châteaux forts de son ancien marquisat, et ne rappelait aux peuples qu'il était roi, que par quelques donations à des monastères, seuls monuments qui nous soient restés de son règne. Les villes semblaient s'être chargées exclusivement de défendre les droits des deux concurrents. Milan envoyait souvent ses milices attaquer les vassaux limitrophes d'Ardoin; les citoyens de Pavie, de leur côté, faisaient des incursions sur le Milanais: tous s'exerçaient aux armes; tous s'abandonnaient à la jalousie qu'ils ressentaient contre leurs plus proches voisins: tous s'accoutumaient à regarder la patrie comme renfermée dans les murs de leur cité; et s'ils proclamaient encore le nom des rois, c'était pour justifier leurs propres guerres, non dans l'espoir de faire triompher la cause des monarques pour lesquels ils paraissaient combattre.

Henri II parcourut l'Italie en 1013 et 1014, et reçut à Rome la couronne impériale, des mains du pape Benoît VIII, sans qu'il paraisse que, dans cette expédition, il rencontrât nulle part les armées d'Ardoin. Ce ne fut qu'après le retour de Henri en Allemagne, que le roi lombard, atteint d'une maladie grave, déposa, de son propre mouvement, les ornements royaux, et revêtit l'habit de moine dans le monastère de Fructérie, pour se préparer à la mort (2).

[1024] Les Italiens voulurent de nouveau se rendre indépen-

(1) *Arnulphus Mediol.* L. I, c. 16, p. 12.
(2) *Muratori, Ann.* 1015. — *Arnulphus Hist. Mediol.* L. I, c. 16, p. 13.

dants des Allemands en 1024, à la mort de Henri II; et comme aucun de leurs compatriotes ne réunissait leurs suffrages, ils offrirent successivement la couronne de Lombardie à Robert, roi de France, et à Guillaume, duc d'Aquitaine (1). Mais ces deux princes, après avoir sagement calculé la faiblesse de la monarchie italienne, et les dangers aussi bien que les dépenses par lesquelles il faudrait acheter un honneur illusoire, qui ruinerait leurs anciens sujets, refusèrent également un présent trop onéreux. L'archevêque de Milan, qui dirigeait ces intrigues, prit alors le parti de se rendre en Allemagne, et de faire la paix de sa nation avec Conrad le Salique, duc de Franconie, qui avait été élu par une diète allemande, et dont le nom est attaché aux dernières lois qui complétèrent le système féodal (2).

Conrad II descendait, par les femmes, d'Othon le Grand, et ce fut, sans doute, un de ses titres pour prétendre à la couronne. Son prédécesseur, Henri II, était mort sans enfants; et l'une des vertus pour lesquelles il a été canonisé, ainsi que Cunégonde sa femme, c'est la fidélité avec laquelle il observa jusqu'à sa mort le vœu de virginité qu'il avait fait de concert avec elle (3).

[1026] Lorsque Conrad, après avoir pacifié l'Allemagne, se fut déterminé à descendre en Italie, il envoya, selon l'usage qui commençait à s'introduire, des députés à toutes les villes pour les prévenir de son arrivée, leur demander de renouveler leur serment de fidélité, et exiger d'elles, en même temps, les impôts que, dans cette occasion seule, elles devaient payer au trésor royal. Ces impôts étaient désignés, dans le latin barbare qu'on employait alors, par les noms de *foderum, parata* et *mansionaticum*. Le premier était une certaine quantité de denrées destinées à la nourriture du roi et de sa suite; on convenait souvent de remplacer cette prestation par une somme d'argent. Le second était un tribut consacré à réparer les routes, et à jeter des ponts sur les fleuves que le roi devait traverser : le troisième devait pourvoir aux frais de

(1) *Muratori ad ann.* 1025, T. VIII, p. 357. — *Notæ ad Arnulp. Med.* L. II, c. 1, p. 14.

(2) Ce Conrad était le second du nom pour les Allemands, parce que ceux-ci avaient eu pour roi un Conrad I, qui avait régné de 911 à 918.

(3) *Leo Ostiensis Chron. Mon. Cassinens.* L. II, c. 46, p. 368.

logement de la cour et de l'armée pendant son voyage (1).

Conrad s'avança ensuite jusqu'à Roncaglia, plaine située au bord du Pô, dans le voisinage de Plaisance, où les diètes du royaume d'Italie se rassemblaient toujours à l'arrivée des empereurs. Une ville semblait s'élever tout à coup au milieu du désert; un mur l'entourait; des places et des rues tracées au cordeau séparaient les pavillons du roi, ceux des seigneurs et ceux de l'armée. Les marchands y accouraient de toutes les parties de l'Italie; et ils élevaient leurs boutiques en dehors des murailles, en sorte que les faubourgs de la ville nouvelle étaient animés par une foire brillante. Le pavillon du roi était placé au centre de son camp; un bouclier suspendu à une antenne brillait devant sa porte, et tous les feudataires étaient sommés par un héraut de venir le garder à leur tour. La fonction de veiller les armes pendant les premières nuits servait de revue à l'armée : les absents étaient condamnés à la perte de leurs fiefs, pour n'avoir pas, selon leur devoir, suivi leur prince dans son expédition. Le roi consacrait les premiers jours de la diète à terminer les causes privées qu'on lui soumettait, comme pour maintenir son droit à l'exercice du pouvoir judiciaire. Les jours suivants étaient destinés à recevoir les ambassades des villes, à régler leurs rapports avec la monarchie, et à terminer leurs différends. Pendant les derniers jours de la diète, le roi s'occupait des intérêts des seigneurs, et de toutes les questions qui regardaient les fiefs.

La diète que présida Conrad le Salique en 1026 est indiquée par quelques historiens (2) comme l'époque d'un changement bien important dans la législation féodale. Ils croient que la première des constitutions que l'on trouve au livre cinquième des fiefs, fut sanctionnée à cette époque. Les seigneurs s'arrogeaient encore le droit de priver, sans jugement, leurs vassaux de leurs fiefs; la loi de Conrad le Salique restreignit la peine de la confiscation au seul

(1) *Carolus Sigonius de Regno*, L. VII, p. 175.—*Otho Frising., de Gestis Frider. I.* L. II, c. 12, p. 709.

(2) *Sigonius de Regno*, L. VIII, *ad ann.*, p. 194.—*Denina Rivolus. d'Italia*, L. X, c. 2, p. 76. — On peut, il est vrai, rapporter aussi cette constitution à l'année 1037; et il paraît que c'est l'opinion de Muratori. Mais il est probable qu'à sa première entrée en Italie, Conrad régla, par une loi, un point qui excitait depuis longtemps les plaintes des feudataires.

cas de félonie, prouvée par le jugement des pairs de l'accusé : dans toute autre circonstance, tous les bénéfices militaires furent déclarés héréditaires de mâle en mâle. Conrad, après avoir parcouru l'Italie, et renouvelé, par des plaids publics et des jugements importants, la mémoire de l'autorité impériale, reprit avec son armée la route de l'Allemagne.

[1027-1036]. Le monarque ne se fut pas plus tôt éloigné, que de nouveaux désordres indiquèrent les vices du système féodal, qu'il avait vainement tenté de corriger. Les villes du centre de la Lombardie étaient, il est vrai, parvenues à jouir d'une assez grande liberté ; les grands, et surtout les prélats, avaient de leur côté secoué le joug de l'empereur, et leur indépendance était presque absolue : mais les gentilshommes, les capitaines et les vavasseurs, qui composaient l'ordre équestre, loin de partager le succès des autres ordres, voyaient au contraire empirer leur condition. La nation ne paraissait former un seul corps que dans les diètes ou les plaids de Roncaglia : encore les gentilshommes y assistaient-ils sans mission, sans privilèges, sans aucun moyen de réclamer contre l'oppression des grands feudataires, ou contre les usurpations des cités. Dès que la diète était terminée, l'État se dissolvait avec elle ; et les seigneurs de châteaux retournaient dans leurs manoirs, pour s'y défendre par leurs propres forces, et s'y faire rendre justice par leurs armes et celles de leurs vassaux. Une confusion générale, et une ruine universelle des campagnes, étaient la conséquence de ces guerres privées.

Le brigandage qui accompagnait ces querelles des nobles fut suspendu plutôt que réprimé, pendant le règne de Conrad, par les prédications de quelques hommes pieux : ceux-ci prétendirent, ou crurent peut-être, que le ciel leur avait révélé un ordre de Dieu qui commandait aux hommes de tous les partis une trève de quatre jours par semaine, depuis la première heure du jeudi jusqu'à la première heure du lundi. Tous les hommes, quelque faute qu'ils eussent commise, devaient, pendant ces quatre jours, être libres de vaquer à leurs affaires ; et des peines temporelles et spirituelles devaient frapper ceux qui, pendant la *trève de Dieu*, exerceraient aucune vengeance sur quelqu'un de leurs ennemis ou de ceux de l'État. Cette paix fut prêchée, pour la première fois, en 1033, par les évêques d'Arles et de Lyon ; et elle fut, à la même époque,

introduite en Italie (1); mais elle n'y fut jamais complétement observée. Les Italiens étaient, de tous les chrétiens, les moins superstitieux et les moins disposés à croire à un ordre émané du ciel.

Les guerres privées entre les gentilshommes furent bientôt suivies d'une guerre plus générale, que ces mêmes gentilshommes déclarèrent, d'un commun accord, d'une part, aux prélats, qui pour la plupart étaient leurs suzerains, et de l'autre, aux bourgeois des villes. Les vavasseurs voyaient d'un œil jaloux ces hommes, nés leurs égaux ou leurs inférieurs, qui jouissaient de l'autorité souveraine, les premiers comme princes, et les seconds comme républicains. Ils se plaignaient surtout de l'orgueil d'Héribert, archevêque de Milan, qui, sans respecter la constitution de Conrad, dépouillait de leurs fiefs ceux de ses vassaux qui avaient encouru sa disgrâce. A la nouvelle d'une injustice que cet archevêque avait commise envers l'un d'eux, tous les gentilshommes, vassaux du siége de Milan, prirent les armes en même temps (2); et leur exemple fut bientôt suivi par tous les gentilshommes de la Lombardie. Les bourgeois, d'autre part, qui avaient été en butte à quelques vexations de la part de la noblesse, et qui croyaient que le lustre de leurs prélats rejaillissait sur eux-mêmes, prirent les armes pour les seconder. Le premier combat se livra dans les rues mêmes de Milan [1035]. Après une longue résistance, les gentilshommes furent défaits et obligés de sortir de la ville.

Mais dès qu'ils furent en rase campagne, de nombreux auxiliaires accoururent pour se ranger sous leurs drapeaux; la ville de Lodi, jalouse de Milan, se déclara pour eux; et, dans la bataille de Campo Malo, l'archevêque et les Milanais furent défaits par les gentilshommes [1035-1039]. Conrad, que ces désordres déterminèrent à passer en Italie, assembla une diète à Pavie, où il s'efforça de les apaiser. Il fit mettre aux arrêts l'archevêque Héribert, ainsi que les évêques de Verceil, de Crémone et de Plaisance (3). Il seconda de tout son pouvoir les réclamations des vavasseurs; mais ses efforts pour rétablir la paix furent infructueux: les pré-

(1) *Landulphus senior*. L. II, c. 30, p. 90. — *Ducangius in Glossario Latinit.*, voce TREVA.

(2) En 1035. *Arnulp. Hist. Mediolan.* L. II, c. 10, p. 16.

(3) *Sigebertus Gemblacens. Chronogr.*, p. 833.—*Hermann. Contr.*, p. 279.—*Annales Hildeshemens.*, p. 728.

lats prisonniers échappèrent à ses gardes, et retournèrent dans leurs villes, qui s'armèrent pour les défendre. Conrad voulut en vain les y poursuivre; il fut repoussé de Milan, et forcé de renoncer au siége de cette ville (1).

Bientôt une nouvelle querelle augmenta la confusion que cette guerre civile avait produite. Les gentilshommes révoltés avaient eux-mêmes des vassaux dont la tenure était militaire, et qu'on appelait alors *vavassins*; ils avaient aussi des esclaves ou serfs attachés à la glèbe. Ces deux classes d'hommes, au moment où tous les ordres de la société prenaient les armes pour la liberté, crurent avoir aussi le droit de la réclamer; ils s'armèrent à leur tour contre leurs seigneurs, et demandèrent un affranchissement général.

Tous les rangs de la société se trouvèrent, à cette époque, en guerre les uns avec les autres. Cependant l'excès même de l'anarchie ramena enfin une paix avantageuse pour toute la nation : les droits de chaque ordre furent fixés avec plus de précision; la constitution de Conrad sur la succession des fiefs fut admise par tous les partis : la plupart des esclaves furent mis en liberté; et les conditions les plus humiliantes, attachées à la dépendance féodale, furent supprimées ou adoucies (2). Enfin, les gentilshommes, désirant acquérir une patrie, prirent presque tous le parti de se faire admettre à la bourgeoisie des villes voisines, ou, selon le langage du temps, de se recommander eux et leurs fiefs à la protection des cités. Cette pacification paraît s'être opérée en 1039, au moment où, les armées étant en présence dans le voisinage de Milan, la nouvelle de la mort de Conrad le Salique leur fut apportée, et les engagea à poser les armes (3).

(1) *Arnulphus Mediol.* L. II, c. 13, p. 18. — *Landulphus senior,* L. II, c. 25, pag. 86.

(2) *Constitutio Conradi Salici Imp.* L. V, tit. I, *Libri feudorum.*—*Cod. Longob.* T. I, P. II. *Rer. It.,* p. 177.

(3) *Arnulphus,* L. II, c. 16, p. 18.

CHAPITRE III.

L'ÉGLISE ET LA RÉPUBLIQUE DE ROME DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU MOYEN AGE. — DÉMÊLÉS DES PAPES ET DES EMPEREURS. — RÈGNES DE HENRI III, HENRI IV ET HENRI V, DE 1039 A 1122. — PAIX DE WORMS.

Trois princes de la maison de Franconie, le fils, le petit-fils et l'arrière-petit-fils de Conrad le Salique, occupèrent le trône impérial, depuis la mort de ce souverain jusqu'au temps où les républiques qui sont l'objet de cet ouvrage, se trouvèrent en possession de l'indépendance, et où nous pourrons commencer à suivre avec intérêt les détails de leur histoire. Mais, avant de donner un précis du règne de ces trois Henri de Franconie, il convient de retourner en arrière pour faire connaître à nos lecteurs, depuis le commencement du moyen âge, l'état de l'Église romaine, dont le premier de ces trois princes fut le protecteur, tandis que les deux derniers furent persécutés par elle; comme aussi pour faire connaître l'état de la ville de Rome, dont ils disputèrent la souveraineté aux papes. A cette époque même et dès le commencement du moyen âge, une nouvelle république romaine se constituait en silence, et soumettait quelquefois à son autorité les pontifes dominateurs du reste de la chrétienté.

Il est difficile de comprendre pourquoi la ville de Rome ne fut point prise par les Lombards, lorsqu'Alboin fit la conquête du reste de l'Italie. Les villes maritimes pouvaient être aisément secourues par les Grecs de Constantinople : Ravenne, Venise et Comacchio étaient défendues par les marais qui les entourent; Naples, Gaëte, Amalfi et les villes de la Calabre, par les montagnes qui les environnent: mais Rome est située dans un pays ouvert de toutes parts. Les Lombards, maîtres des duchés de Toscane, de Spolète et de Bénévent, entouraient cette ancienne capitale du monde : la longue

muraille qu'Aurélien avait élevée pour enfermer le Champ de Mars dans la même enceinte que l'ancienne ville, présentait un circuit immense à défendre; et la population de Rome, exténuée par une suite de désastres, était bien disproportionnée avec l'étendue de ses murs. Les empereurs grecs, soit faiblesse, soit crainte de compromettre l'honneur de leurs armes, ne maintenaient pas de garnison à Rome : ils confiaient le gouvernement de la ville à un préfet, ou dans la suite à un duc, qui relevait de l'exarque de Ravenne : et les historiens grecs, honteux peut-être de l'abandon où leurs maîtres laissaient l'Italie, évitent de parler de Rome, pendant les deux siècles que dura la domination des Lombards (1).

Cependant Rome ne fut point prise par les Lombards; et les fugitifs des autres provinces de l'Italie, qui vinrent chercher un asile dans cette ville, augmentèrent sa population, et la mirent en état de résister par ses propres forces aux attaques des successeurs d'Alboin. Les papes encourageaient les Romains à la défense de leur patrie, et à la fidélité envers les souverains de Constantinople. Eux-mêmes étaient élus par le clergé, le sénat et le peuple de Rome; mais ils n'étaient point consacrés sans le consentement formel de l'empereur d'Orient (2). Ils entretenaient toujours deux apocrisaires ou nonces, à la cour de Constantinople et à celle de l'exarque de Ravenne, pour assurer leur souverain de leur obéissance, et pourvoir d'un commun accord à la défense de Rome et à l'administration de l'Église.

Plus les Romains se voyaient négligés par les empereurs, plus ils s'attachaient aux papes, qui, pendant cette période, étaient eux-mêmes presque tous Romains de naissance, et que leurs vertus ont fait admettre, pour la plupart, dans le catalogue des saints. La défense de Rome était considérée comme une guerre religieuse,

(1) Théophylactus Simocatta, auteur contemporain de l'invasion des Lombards, a écrit l'histoire du règne de Maurice, de 581 à 602, avec de très-grands détails, sans que, dans son histoire, on trouve, que je sache, une seule fois le nom des Lombards, celui de Rome, ou celui d'Italie. *Script. Byzant.* T. III. Après lui, pendant près de quatre siècles, les Grecs n'ont pas eu d'historiens, mais seulement quelques chroniqueurs arides.

(2) Les Romains se passèrent cependant une seule fois de ce consentement à l'élection de Pélage II, en 577, parce que leur ville était tellement resserrée par les Lombards, qu'aucune communication avec Constantinople ne leur était possible. *Anastas. Biblioth. in vitâ Pelagii II.* T. III. *Rer. It.* p. 135.

parce que les Lombards étaient, les uns ariens, les autres attachés encore au paganisme : les papes employaient les richesses ecclésiastiques dont ils disposaient, et les aumônes qu'ils obtenaient de la charité des fidèles occidentaux, à protéger les églises et les couvents contre la profanation des barbares ; en sorte que le pouvoir croissant de ces pontifes sur la ville de Rome, était fondé sur les titres les plus respectables, des vertus et des bienfaits.

Peu d'histoires présentent plus d'obscurité que celle de Rome, et des provinces que les Grecs possédèrent en Italie jusqu'au règne de Charlemagne : en effet, à cette époque, ni les Grecs ni les Romains n'avaient d'historien. Les vies des papes n'ont été écrites que dans le neuvième siècle ; encore est-ce plutôt pour l'édification des fidèles que pour l'instruction des historiens (1).

C'est cependant durant cette période que s'opéra une révolution qui a eu l'influence la plus durable sur le sort, non-seulement de Rome, mais de tout l'Occident. La réformation, ou, si l'on veut l'appeler ainsi, l'hérésie des iconoclastes, aliéna les sujets latins des Grecs leurs souverains : elle engagea les papes à détruire l'autorité des empereurs sur Rome, cette autorité dont jusqu'alors ils avaient été les gardiens ; et elle fut la cause première de l'indépendance de la ville et de la souveraineté de l'Église.

La religion pure et philosophique de Jésus-Christ avait subi de grandes altérations dès les premiers siècles de son existence ; elle s'était ressentie de la dégradation du peuple qui la professait, de la perte des vertus publiques, de la corruption de l'esprit et du goût. Les subtilités des philosophes et l'ignorance du vulgaire avaient contribué également à l'altérer ; et le paganisme était rentré tout entier dans la religion qui avait semblé l'anéantir.

Le changement le plus remarquable que subit le christianisme, fut la suite d'une prétendue découverte d'images de Jésus-Christ, puis de la Vierge, qu'on attribuait à un artiste céleste, puisqu'aucune main humaine ne s'était employée à les former. Ces images,

(1) Les vies des papes ont été recueillies par Anastase, bibliothécaire, qui mourut avant l'année 882. On nomme *Liber pontificalis* ce recueil qui a été aussi attribué au pape Damaso II. Il est probablement l'ouvrage de plusieurs écrivains. *Voyez* sur ce livre les Dissertations d'Emmanuel de Schelestadt, et de Gio. Ciampini. *Scr. It.* T. III, P. I.

qui reçurent leur nom de cette circonstance (1), après avoir elles-mêmes été produites par un miracle, ne tardèrent pas à en faire à leur tour. Elles remportèrent des victoires sur les ennemis de l'État et de la religion; elles écartèrent les Persans des murs d'Édesse; elles guérirent les infirmes, et bientôt on leur attribua tous les pouvoirs de la Divinité. Bientôt d'autres images, sans avoir comme elles une origine céleste, furent reconnues pour avoir la même puissance; et la religion chrétienne, qu'à plus d'un titre on pouvait accuser déjà d'avoir rétrogradé vers le polythéisme, se trouva, par un dernier pas, changée en idolâtrie proprement dite: les images, les statues furent reconnues comme ayant dans leur matière même quelque chose de divin; on les honora pour elles-mêmes, indépendamment de l'objet qu'elles représentaient, plus peut-être qu'on ne l'avait jamais fait chez les païens.

Cependant, presque à la même époque, un peuple barbare reçut d'un conquérant ambitieux un nouveau système de théisme. L'islamisme est fondé, plus qu'aucune autre religion, sur le dogme de l'unité et de la spiritualité de Dieu; et les musulmans ont toujours témoigné une horreur égale pour l'association de la créature au culte qui n'est dû qu'au Créateur, et pour la représentation, par des formes, de l'Être que les sens ne peuvent saisir, comme l'esprit ne peut le mesurer. Les musulmans prodiguèrent aux chrétiens le reproche d'idolâtrie (2): Ils tournèrent contre eux tous les arguments comme toutes les railleries dont les anciens apologistes s'étaient servis pour attaquer les païens; et cette controverse était d'autant plus humiliante pour les orthodoxes, que leur profession de foi formait un contraste évident avec leur pratique, et que la haine du nom d'idolâtres n'était point éteinte en eux, à l'époque où eux-mêmes méritaient le plus ce nom.

Les musulmans firent davantage encore pour détromper les chrétiens: ils les vainquirent; ils mirent en fuite le *Labarum* miraculeux; ils prirent Édesse, malgré son image triomphante; ils détruisirent et dispersèrent les tableaux et les reliques avec l'autel

(1) Ἀχειροποίητος, fait sans le secours des mains.

(2) Εἴδωλα λατρεύειν veut dire, *se prosterner devant les ressemblances*. Le mot composé de ces deux-là n'indique donc point que les idolâtres prennent la pierre ou le marbre pour des dieux, mais seulement pour des images divines, auxquelles ils rendent un culte.

qui les portait; ils convainquirent enfin d'impuissance les prétendus agents de la Divinité, les saints, les anges, les demi-dieux des catholiques et leurs images (1).

Ces défaites avaient, depuis quelque temps, ébranlé la croyance du peuple, lorsqu'une race de montagnards, qui conservait dans l'Asie-Mineure (2) son indépendance, l'amour des armes, et une religion plus rapprochée de l'ancien christianisme, parvint à placer un de ses chefs sur le trône. Léon l'Isaurien ou l'Iconoclaste signala son règne par l'attaque la plus violente contre les superstitions nouvelles, le culte des images et les progrès du monachisme. Il éprouva, même en Orient, une résistance qui mit son trône en danger: mais une partie considérable du peuple partageait les opinions de Léon; et ce prince unissait une grande habileté à une grande vigueur de caractère (3). L'Occident était à la fois plus attaché au culte des images, et plus indépendant de l'empereur. Les Romains refusèrent absolument de se soumettre aux édits de Léon; et le pape Grégoire II, qui siégeait alors, après avoir vainement cherché à ramener les iconoclastes à la croyance de l'Église, autorisa les Romains à refuser à l'empereur les tributs accoutumés (4). Dans le même temps, Ravenne et toutes les villes de l'Exarchat ouvrirent leurs portes à Liutprand, roi des Lombards; en sorte qu'il ne resta plus en Italie, sous la domination de l'empereur d'Orient, que les villes maritimes de la Grande-Grèce.

Grégoire II s'était montré à plusieurs reprises le protecteur de son troupeau; il l'avait défendu contre les invasions des Lombards, tantôt par sa réputation de sainteté, et par le crédit qu'elle lui faisait obtenir auprès de Liutprand; tantôt par les trésors de l'Église,

(1) Jesid, neuvième calife de la race des Ommiades, fit détruire toutes les images de la Syrie, vers l'année 719, et justement à l'époque où commençait le schisme des iconoclastes. Aussi les orthodoxes reprochèrent-ils aux sectaires de suivre l'exemple des Sarrasins et des Hébreux. *Fragm. Mon. Johann. Ierosolymitani. Scr. Byzant.* T. XVI, p. 235.

(2) L'Isaurie faisait partie de la Cilicie.

(3) Le règne de Léon-l'Isaurien et de ses successeurs iconoclastes ne nous est connu que par le récit partial de Théophanes, qui, lui-même, fut persécuté par cette secte. *Theoph. Chronog.* T. VI. *Byz.* p. 260 et suiv. Cédrénus n'a fait que copier ou abréger Théophanes. T. VII. *Byz.* p. 355.

(4) *Theophanes in Chronog.* p. 269. *ad ann.* 9 *Imper.* — *Georgii Cedreni Hist. comprend.* p. 358.

qu'il avait consacrés à solder des troupes. En refusant d'obéir plus longtemps à Léon l'Isaurien, Grégoire accusa Marino, duc de Rome, et Paul, exarque de Ravenne, d'avoir, par les ordres de leur maître, voulu les faire assassiner (1) ; et sans le chasser de Rome, il les y priva de toute autorité. Ainsi s'établit, vers l'année 726, par son influence, et avec l'agrément du roi des Lombards, un simulacre de république, qui subsista obscurément dans Rome, depuis le règne de Léon l'Isaurien jusqu'à la destruction du royaume des Lombards, et au couronnement de Charlemagne.

Ce fut surtout pendant le pontificat de Grégoire III, de 731 à 741, que la république romaine, sous l'influence du pape, se gouverna comme un État indépendant. Dans cet espace de temps, on vit les nobles, les consuls et le peuple se joindre à un concile qui condamnait les iconoclastes ; tandis que les Romains relevaient leurs murailles, qu'ils fortifiaient *Centumcellæ* ou Civita-Vecchia, qu'ils s'alliaient aux ducs de Bénévent et de Spolète contre Liutprand, roi des Lombards, et qu'ils concluaient enfin avec celui-ci un traité au nom du duché de Rome (2).

On demandera peut-être quel était le gouvernement de cette république ou de ce duché ; mais c'est ce qui n'est point facile à décider : car les Romains et le pape évitaient des démarches et des déclarations positives pour ne pas aliéner absolument l'empereur ; ils l'aidèrent même à recouvrer l'exarchat de Ravenne ; et, après avoir renvoyé en Sicile le patrice destiné à les gouverner, ils reçurent de nouveau, dans plus d'une occasion, des officiers de Constantinople ; ils réclamèrent la protection de l'empereur contre les Lombards, et ils demandèrent, inutilement il est vrai, des troupes à Constantin Copronyme pour se défendre. L'empereur, de son côté, était disposé à se contenter d'une ombre de pouvoir, et à se décharger en silence de la défense d'une ville que sa situation rendait difficile à protéger. Le pape, comme chef de l'Église, comme père des fidèles, jouissait d'un très-grand crédit et sur les citoyens et sur les ennemis de l'État. On accordait souvent à la sainteté de

(1) *Vita Gregorii II, ex Anastasio bibliothecario,* T. III. *Rer. It.* P. I. pag. 156.

(2) *Vita Gregorii III, ex lib. Pontif. Anastasii bibl.* T. III. *Rer. It.* p. 158. *Vita S. Zachariæ. Ib.* p. 161.

son caractère ce qu'on aurait refusé aux prérogatives de son rang. Les nobles romains enfin avaient appris des Lombards, leurs voisins, à faire respecter leur indépendance ; et ils n'obéissaient ni à l'empereur, ni au pape, ni à leur propre sénat. Ils possédaient, comme seigneurs de châteaux, tout le territoire du duché de Rome ; et lorsqu'ils vivaient dans la capitale, c'était en princes qui se croyaient supérieurs aux lois. Leur pouvoir était proportionné au nombre de leurs vassaux et de leurs satellites. Au milieu de ce conflit de juridictions, le pape, chef du clergé, patriarche de tout l'Occident, dépositaire des trésors du ciel, qu'il échangeait aisément contre ceux de la terre, le pape se montrait le seul défenseur du peuple, le seul pacificateur des discordes des grands. Les progrès de l'ignorance avaient ajouté à ses pouvoirs ; il était devenu comme un demi-dieu sur la terre, surtout pour les nations barbares nouvellement converties et éloignées de sa personne : il formait le lien de toute l'Église ; et, seul, il pouvait obtenir que des nations lointaines, dont le peuple connaissait à peine le nom, prouvassent leur christianisme par leur charité envers les Romains. La conduite des pontifes inspirait le respect, comme leurs bienfaits méritaient la reconnaissance. Ils avaient peut-être les torts de la superstition ; mais ces torts sont des vertus aux yeux du peuple qui les partage : leurs mœurs étaient pures et sévères ; ni le luxe ni le pouvoir ne les avaient point encore corrompus.

Grégoire III fut le premier pape qui implora la protection des Français pour l'Église et la république romaine ; il recourut à Charles Martel, maire du palais, pour obtenir des secours contre Liutprand (1). Cet exemple fut suivi par les autres papes, toutes les fois que les attaques des Lombards mirent la ville de Rome en danger. Outre les lettres des papes, nous en avons une de l'apôtre saint Pierre lui-même, qui fut adressée par Étienne II à Pepin, Charles, Carloman et l'université des Français, pour mettre l'Église de Dieu et le peuple romain sous leur protection spéciale (2).

En retour, pour cette protection, les papes accordèrent de leur côté des grâces aux rois de France. Zacharie donna son consente-

(1) En 741. *Voyez* les deux premières lettres du *Codex Carolinus*. T. III. P. II. *Rer. It.* p. 75, 77.

(2) La troisième lettre du *Codex Carolinus*, p. 92.

ment à la translation de la couronne de France de Childéric à Pepin (1); et Étienne II couronna ce dernier, à Paris, en 754 (2). Étienne conféra ensuite le titre de patrice des Romains à Pepin et à ses deux fils; et, au nom de l'Église, des ducs, comtes, tribuns du peuple et de l'armée de Rome, il leur écrivit sous ce titre pour les engager à défendre, contre Astolphe, une ville dont ils avaient été créés magistrats (3).

Le droit de créer un patrice des Romains n'appartenait pas plus au pape, que celui de transférer la couronne de France d'une maison à une autre. Le patrice était un officier nommé par les empereurs grecs : il y en avait un en Sicile, et quelquefois un autre à Rome, et ce magistrat était à la tête du gouvernement. Mais l'élection du peuple français donnait à Pepin un meilleur titre à la royauté, que l'élection du pontife romain au patriciat; et le pape, dans la position dangereuse où se trouvait son troupeau, était excusable de chercher à tout prix à lui assurer un protecteur. Cependant les papes compromirent leur caractère par ces négociations : tandis qu'ils donnaient aux Carlovingiens des droits qui ne leur appartenaient pas à eux-mêmes, ils recevaient d'eux en retour des concessions de terres et de richesses que les Carlovingiens n'avaient aucun droit de donner. Pepin força le roi des Lombards, Astolphe, à rendre l'Exarchat et la Pentapole, non point à l'empereur de Constantinople, qui en avait été dépouillé, et qui faisait demander ces provinces par ses députés, mais à saint Pierre, à l'Église romaine représentée par ses pontifes, et à la république. Ce dernier mot paraît employé par l'historien d'Étienne II, pour désigner le gouvernement de Rome et des provinces qui, après s'être détachées de l'empire grec, demeuraient indépendantes : car l'historien termine l'éloge de ce pontife en disant, « qu'avec l'aide » de Dieu il étendit les frontières de la république, et du peuple » souverain qui formait le troupeau confié à ses soins (4). »

(1) *Amalrici Augerii vitæ Pontif. Roman.* T. III, P. II, p. 78.—*Frodoardus de Pontif. Rom. Poema. Ib.* p. 79.

(2) *Anastasii biblioth. vita Stephani III.* T. III, P. I, p. 168. Le même pape est appelé Étienne III par cet auteur, et Étienne II par les autres.

(3) *Epist.* 4, 5 et suiv. *in Cod. Carol.* p. 96.

(4) *Annuente Deo rempublicam dilatans, et universam dominicam plebem, etc. Anast. bibl. Vita Stephani III*, T. III, p. 172, *anno* 755.

La donation de Pepin ne nous a pas été conservée; en sorte que nous ne connaissons pas avec exactitude les conditions de cette concession, par laquelle l'Église acquit pour la première fois une domination temporelle (1). Mais l'histoire nous apprend que cette donation ne reçut jamais son exécution. Astolphe permit bien que l'acte de la donation et les clefs de chaque ville fussent déposés sur l'autel de saint Pierre; des otages arrivèrent même à Rome avec l'envoyé de Pepin: mais l'Église n'entra point en jouissance de la souveraineté de ces provinces; et nous avons une suite de lettres des papes, dans lesquelles ils se plaignent qu'Astolphe, et Désidério son successeur, n'avaient point mis l'Église et la république romaine en possession des villes promises (2), ou, qu'après les avoir livrées, ils les avaient presque aussitôt reprises de nouveau. Lorsqu'en raison des instances de l'Église, ces villes eurent été remises en liberté par Désidério, au lieu d'être gouvernées par le pape, elles furent administrées par les archevêques de Ravenne, comme représentants des exarques (3); et, lorsqu'enfin Charlemagne, appelé par le pape Adrien, eut conquis le royaume des Lombards, en 774, Charlemagne confirma bien la charte de donation de son père, mais il ne l'effectua jamais, et Adrien fut obligé de solliciter à son tour le nouveau monarque, le suppliant d'accomplir pour le salut de son âme, ce qu'il avait promis de faire en faveur de l'Église et de la république des Romains (4).

Mais tandis que les donations de souveraineté, faites par Pepin, Charlemagne, et Louis le Débonnaire, se réduisirent à des chartes pompeuses qu'ils n'avaient eux-mêmes aucune intention d'exécuter, ces mêmes princes enrichirent le Saint-Siége par des largesses plus réellement profitables : ils lui donnèrent le *domaine utile* d'une partie de l'Exarchat et de la Pentapole, c'est-à-dire, les fruits et la rente de la terre; tandis que la souveraineté de ces mêmes

(1) Le *liber Pontificalis* nous apprend les noms des villes cédées; savoir, Ravenne, Rimini, Pésaro, Fano, Céséna, Sinigaglia, Jési, Forlimpopoli, Forli, Castel Sussubio, Montéfeltro, Accerragio, Monte di Lucaro, Cerra, Castel San-Mariano, Bobbio, Urbino, Cagli, Luceolo, Gubbio et Comacchio. *Anast. Biblioth.* p. 171.

(2) *Ecclesia sancta Dei et respublica Romanorum. Epist.* 7, 8 *et* 9. *Cod. Carolin.* p. 104 et suiv.

(3) *Agnelli liber Pontificalis*, P. II, *in vitâ Sergii archiep.* c. 4, T. II, *Rer. It.* p. 174.

(4) *Codex Carolinus*, *Epist.* 59, p. 213 *et passim.*

provinces était réservée à la république romaine, au patrice, et enfin à l'empereur d'Occident. Cependant l'obéissance d'un grand nombre de vassaux était attachée à ce domaine utile : en sorte que le pape, qui depuis longtemps était reconnu pour le premier citoyen de Rome, en devint aussi le premier et le plus puissant baron (1).

Dès qu'une dignité procure le pouvoir et la richesse, elle doit devenir l'objet des vœux des ambitieux, et bientôt même leur proie. Immédiatement après les premières largesses de Pepin, on vit prétendre à la chaire de saint Pierre des hommes fort différents de ces religieux austères qui l'avaient occupée jusqu'alors; et les annales de l'Église commencèrent à être souillées par les crimes du chef des chrétiens. Deux frères, Étienne II et Paul Ier, qui se succédèrent sur le Saint-Siége, de 752 à 766, sont accusés, par l'historien de l'Église de Ravenne, d'injustice, de rapine et de cruauté (2). Après la mort du dernier, un antipape s'empara, par les armes, du siége pontifical : le pape légitime, Étienne III, fut impliqué dans l'assassinat de quelques-uns des premiers dignitaires de son Eglise (3) ; et le clergé tout entier revêtit les habitudes et les mœurs farouches des gentilshommes de son siècle.

Dans les temps de barbarie, tandis que l'ignorance rend la foi plus ferme, des passions indomptables et féroces font fouler la morale aux pieds. Les massacres, les trahisons, les parjures, sont des événements fréquents dans la vie d'hommes auxquels le neuvième et le dixième siècle n'ont point refusé le nom de grands. Mais, après des crimes épouvantables, une pénitence signalée attestait la religion du coupable et son repentir. L'ambition du clergé indiqua aux grands criminels une nouvelle voie pour s'acquitter de leurs fautes, et pour faire oublier leurs fureurs : ce fut celle des donations faites à l'Église pour le salut de l'âme du donateur. Pepin et Charlemagne, par de semblables largesses, avaient jeté les fondements de

(1) Constantin Porphyrogénète, dans le dixième siècle, dit que les papes étaient souverains de Rome. *De Thematibus*. L. II, Th. 10, p. 22. Ρώμη ἰδιοκρατορίαν ἔχειν, καὶ δεσπόζεσθαι κυρίως, παρα τινες κατα καιρὸν Παπα. Cependant, même au dixième siècle, le pape n'était encore qu'un des plus puissants seigneurs de Rome.

(2) *Agnellus in libro Pontif. Vita Sergii*. T. II, p. 172.

(3) *Vita Stephani III (seu IV) in Anast. biblioth.*, p. 174 et suiv. — *Vita Hadriani*, p. 180.

la puissance des papes : mais ils n'enrichirent pas le Saint-Siége seul, ils montrèrent une générosité presque égale envers l'archevêque de Ravenne, qu'ils mirent en état de rivaliser avec les papes; envers l'archevêque de Milan, et surtout envers les monastères. Tous leurs successeurs sur le trône d'Italie imitèrent leur exemple; tous les hauts barons suivirent celui de leurs souverains ; comme eux ils sentaient le besoin de faire payer à leurs héritiers les désordres de leur vie : aussi nous reste-t-il un plus grand nombre de chartes de donations faites aux églises, avant le douzième siècle, que de toutes les autres espèces de contrats réunies. Lorsqu'Othon le Grand entra en Italie, tandis que les grands fiefs laïcs étaient éteints ou divisés, les villes les plus riches et les provinces les plus populeuses étaient possédées par le clergé. A cette époque, les premiers et les plus puissants souverains ecclésiastiques étaient le patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Milan, celui de Ravenne, les évêques de Plaisance, de Lodi, d'Asti, de Bergame, de Novare et de Turin; l'abbé du Mont-Cassin, le plus grand seigneur du duché de Bénévent, qui a conservé jusqu'à nos jours le titre de premier baron du royaume de Naples, et l'abbé de Farfa, dans la Sabine (1). Au reste, la plupart des évêques avaient acquis par une charte, ou des rois ou des grands seigneurs, la juridiction de la ville où ils siégaient; et il n'y avait pas un seul évêché, pas un seul monastère d'hommes ou de femmes, qui, tout au moins dans quelque village ou quelque hameau, ne possédât les droits régaliens.

Au pouvoir temporel étaient attachés des devoirs qui éloignèrent tout à fait les ecclésiastiques de leurs fonctions primitives. Lorsqu'un évêque ou un abbé était comte d'une ville, il réunissait, sous ce titre, l'office de juge à celui de général; il était chargé du gouvernement civil de son comté pendant la paix, de sa défense durant la guerre. Comme châtelains, les ecclésiastiques se crurent permis de soutenir des siéges, longtemps avant qu'ils osassent conduire des armées dans les camps. Cependant ils apprirent aussi ensuite à marcher contre l'ennemi. L'empereur Louis II leur en donna l'ordre précis, dans le ban qu'il publia pour l'expédition de Bénévent, en 866 (2); et en 915, le pape Jean X se mit lui-même à la tête

(1) *Muratori Antiq. Ital. Diss. LXXI,* T. VI, p. 56.

(2) Ce ban est rapporté par Camillo Pellegrini. *Hist. princip. Longob.* T. II, P. I, p. 265.

des troupes de la ligue qu'il avait formée contre les Sarrasins.

Les rois de la race carlovingienne, entraînés par le même esprit religieux qui leur avait fait enrichir le clergé, crurent aussi sanctifier l'administration de leurs États, en la confiant à des ecclésiastiques. Le chancelier, l'un des plus grands officiers de la couronne, n'était presque jamais séculier; les évêques, les abbés, étaient appelés aux conseils des rois, comme aux états de la nation. Pendant le règne de Pepin et une partie de celui de Lothaire, Adélard, abbé de Corbie, et le moine Wala, son frère, furent les vrais souverains de l'Italie. Après eux, d'autres ecclésiastiques prirent leur place dans les conseils; et l'on a remarqué qu'ils n'avaient pas refusé d'être les agents des guerres dénaturées que les fils de Louis le Débonnaire firent à leur père. Le crédit auprès du souverain, le pouvoir, la richesse, ont de tout temps corrompu ceux qui les possédaient; on ne pouvait s'attendre que le clergé restât seul à l'abri de cette corruption, si l'on réfléchit qu'à cette époque l'esprit de la religion chrétienne était absolument dénaturé par une superstition grossière; que ses ministres, pris parmi les hommes du siècle, devaient participer aux vices de ce siècle; que les grands seigneurs ne manquaient jamais de placer un de leurs fils dans l'Église, pour s'appuyer ensuite de la fortune qu'il ferait dans cette carrière, et qu'au lieu de l'y préparer par des études religieuses, ils lui donnaient la même éducation qu'aux jeunes chevaliers; que l'avidité avec laquelle on pillait les biens de l'Église, égalait la profusion avec laquelle on l'avait enrichie, et que le roi Hugues n'avait pas été le premier qui eût conféré violemment les bénéfices ecclésiastiques à ses espions ou à ses bâtards : qu'enfin plusieurs souverains dépossédés, plusieurs grands seigneurs dont on voulait se défaire, étaient forcés de recevoir la tonsure; et que le corps du clergé, composé d'une manière aussi irrégulière, ne pouvait pas avoir des vertus qui lui fussent propres, et qui convinssent à son état. C'est à tort qu'on a fait un argument, contre la religion, des désordres des neuvième et dixième siècles, lorsqu'il n'aurait fallu rien moins qu'un miracle pour sanctifier les éléments impurs dont le clergé se composait.

Nous avons une histoire assez détaillée des pontifes contemporains des empereurs carlovingiens. Cette histoire, écrite par un bibliothécaire de la cour de Rome, est, en général, honorable pour

eux (1). Le scandale de leur conduite ne commença guère qu'avec le dixième siècle. Mais avant de voir le Saint-Siége souillé par les mœurs dissolues de quelques jeunes gens, il est juste d'arrêter nos regards sur l'époque plus honorable du pontificat de Léon IV.

Presque immédiatement après la mort de Charlemagne, les Sarrasins, s'apercevant de la faiblesse de l'immense monarchie qu'il avait formée, avaient commencé à ravager les provinces maritimes de l'Italie. En 833, leurs incursions avaient déjà déterminé le pape Grégoire IV à fortifier contre eux la ville d'Ostie (2). Ils avaient continué cependant leurs déprédations; les villes de la côte étaient ruinées; les habitants de Civita-Vecchia étaient forcés de s'enfuir dans les forêts; et en 847, les Sarrasins poussèrent la hardiesse jusqu'à entreprendre le siége de la ville même de Rome. En même temps ils pillèrent les basiliques de Saint-Pierre au Vatican, et de Saint-Paul hors des murs. A cette époque même, le pape Sergius II mourut; et les Romains, pour ne pas rester sans chef dans des circonstances aussi dangereuses, élurent pour pape Léon IV, prêtre romain, qui jouissait déjà d'une grande réputation: ils le consacrèrent sans attendre l'approbation de l'empereur (3). Les Sarrasins, cependant, s'étaient retirés d'eux-mêmes; mais Léon, pour se mettre à couvert de nouvelles attaques, fit relever les murailles de Rome, et fortifier la ville de toutes parts : il fit entourer d'un mur le mont Vatican, qui, jusqu'alors, avait été hors de l'enceinte de Rome; et il appela de son nom ce nouveau quartier, CITÉ LÉONINE (4). Il rebâtit Civita-Vecchia, que les Sarrasins avaient ruinée (5); et avec l'aide des trois républiques, de Naples, d'Amalfi et de Gaëte, qui jouissaient déjà de la liberté sous la protection des Grecs, il combattit une nouvelle flotte de Sarrasins, et la força de se retirer avec dommage. A ces actions glorieuses, les

(1) Les vies des pontifes ont été écrites par Anastase, bibliothécaire, jusqu'à la mort de Nicolas I, en 867 : les vies de quelques pontifes, jusqu'en 889, ont été ajoutées par un autre bibliothécaire, nommé Guillaume. De cette époque à l'année 1050, où commence le recueil du cardinal d'Aragon, il y a une lacune qu'on n'a pas de moyens de remplir.

(2) *Anast. bibliot. in vitâ Gregor. IV*, p. 226.

(3) *Vita Leonis IV. Anast. biblioth.* p. 231.

(4) *Ibid.* p. 240.

(5) *Ibid.* p. 245.

biographes de Léon IV ajoutent le récit de quelques miracles; il y en a un qui a plus illustré la mémoire de ce pontife que la fondation de la ville qui portait son nom. Le bourg des Saxons, qui s'étendait entre la cité Léonine et le quartier de *Transtevere*, fut en partie consumé par un terrible incendie, que les prières de Léon arrêtèrent (1). C'est le sujet du tableau à jamais mémorable de Raphaël, connu sous le nom de l'*Incendio del Borgo*, dans la quatrième salle du Vatican.

Depuis la déposition du dernier monarque carlovingien, jusqu'au règne d'Othon le Grand, l'autorité des princes qui portèrent momentanément le titre d'empereur, fut toujours vacillante et contestée. Cependant la ville de Rome ne faisait pas partie du royaume d'Italie : elle ne relevait que de la couronne impériale; et pendant la vacance de l'empire, elle recouvrait son indépendance, ou, pour mieux dire, elle tombait sous le joug de l'oligarchie turbulente de ses nobles. Celui d'entre eux qui parvenait à occuper le trône pontifical, obtenait, en vertu des richesses de l'Église, une grande prépondérance sur tous les autres, et devenait en quelque sorte le chef de la république. L'élection, il est vrai, devait être faite par les suffrages réunis du clergé et du peuple (2); mais le clergé était presque tout militaire, et la voix des grands était supposée représenter celle de la nation : aussi devait-on s'attendre que, dans ce corps de noblesse, l'objet des vœux de tous serait décerné au plus valeureux, au plus adroit, au plus galant peut-être d'entre les jeunes ambitieux qui se disputaient la tiare, plutôt qu'à quelque prêtre recommandable par sa sainteté, mais incapable d'intrigues (3).

Les mœurs du moyen âge favorisaient une galanterie mêlée de dignité, que les anciens n'avaient point connue : dans les châteaux, cette galanterie prit une tournure chevaleresque; dans une grande ville, elle s'unit davantage à l'intrigue. A Rome, les femmes, en

(1) *Vita Leonis IV. Anast. biblioth.* p. 253.

(2) *A cunctis sacerdotibus seu proceribus, et omni clero necnon et optimatibus, vel populo cuncto Romano. Anast. biblioth. in Leone III*, p. 195.

(3) Le portrait qu'Anastase fait du pape Adrien I, indique les qualités qui fixaient ordinairement les suffrages. *Vir valdè præclarus, et nobilissimi generis prosapiâ ortus, atque potentissimis Romanis parentibus editus; elegans et nimis persona decorabilis, constans etiam, etc.... In Hadriano I*, p. 179.

cherchant à plaire, voulurent aussi exercer du pouvoir; elles essayèrent de dominer, par leurs amants, l'État, et, avec lui, l'Église, qui faisait partie de l'État; et elles acquirent plus d'autorité sur les Romains au dixième siècle, qu'on ne leur en vit jamais exercer dans aucun autre gouvernement.

Deux patriciennes fameuses, Théodora et sa fille Marozia, disposèrent, pendant l'espace de soixante ans, de cette tiare, que les Henri, à la tête des armées allemandes, ne purent, peu d'années après, enlever à leurs ennemis.

Théodora était d'une naissance illustre; elle possédait de grandes richesses et plusieurs châteaux-forts; les arcs de triomphe et les tombeaux massifs des anciens Romains, changés en forteresses par les gentilshommes, étaient garnis de ses soldats; surtout elle disposait en souveraine des nombreux amants qu'elle comptait parmi les nobles romains : elle employa cette espèce d'empire à faire cesser une guerre scandaleuse que deux factions se faisaient à Rome, en s'arrachant successivement la tiare. On avait vu un Étienne VI, successeur de Formose, en 896, faire déterrer le cadavre de son prédécesseur; soumettre ce corps mort, en présence d'un concile, à un ridicule et atroce interrogatoire; le condamner, le faire mutiler, et le jeter enfin dans le Tibre (1). Depuis cette époque, des papes élus tour à tour par les deux partis, avaient alternativement cassé tous les actes de leurs prédécesseurs. Théodora elle-même était du parti contraire au pape Formose; et sa fille Marozia avait été maîtresse de Sergius III, l'un des persécuteurs de ce pontife. Mais lorsque Théodora eut soumis les grands et l'Église par ses artifices et ses galanteries, les mœurs de la cour de Rome en devinrent, si ce n'est plus pures, du moins plus douces.

Éprise d'un jeune ecclésiastique nommé Jean, Théodora lui fit obtenir d'abord l'évêché de Bologne, puis l'archevêché de Ravenne, et enfin, désolée d'avoir éloigné d'elle celui qu'elle aimait, en le revêtant de cette nouvelle dignité, elle agit avec tant d'adresse auprès du clergé et des gentilshommes romains, que le même homme fut élevé par eux au trône pontifical, en 914, sous le nom de

(1) *Liutprandi Ticinens. Hist.* L. I, c. 8, p. 430. — *Amalricus Augerius vitæ Pontif.* T. III, P. II, p. 317. — *Frodoardus poema de Romanis Pontif. Ib.* p. 318.

Jean X (1). L'amour ou la reconnaissance de ce pape pour Théodora ont scandalisé le cardinal Baronius, auteur des Annales de l'Église : cependant on ne reproche à Jean X ni poison, ni assassinat, ni trahison; forfaits qui, dans un âge postérieur, ont souillé plus d'une fois le trône pontifical. Jean X administra les affaires de l'Église avec fermeté et avec justice; il sut réunir, pour le bien commun de ses compatriotes, les princes rivaux qui se partageaient l'Italie, et jusqu'aux deux empereurs d'Orient et d'Occident : il conduisit lui-même leurs armes contre les Sarrasins, campés aux bords du Garigliano; et dans cette expédition, il mérita la gloire de vaillant guerrier, pour laquelle il était plus fait que pour le titre de père des fidèles (2).

Lorsque Théodora se lia, pour la première fois, avec Jean X, elle n'était plus dans la fleur de l'âge. Déjà auparavant, et vers l'an 906, elle avait marié sa fille, la fameuse Marozia, à un Albéric, marquis de Camérino, qui donnait à la famille de son épouse un nouveau lustre, par la propriété d'un grand fief voisin de Rome.

Cependant l'histoire cesse de parler de Théodora; peut-être la mort affranchit-elle Jean X de sa domination. Albéric, premier époux de Marozia, qu'un historien presque contemporain appelle consul des Romains (3), fut tué dans une sédition; et sa veuve, en 925, n'exerçait pas moins d'empire sur les barons romains, que Théodora en avait exercé avant elle. Le pape seul, après avoir été l'amant de la mère, ne pouvait sentir de l'amour pour la fille : celle-ci, de son côté, nourrissait une aversion extrême pour Jean X. Marozia avait trouvé moyen de s'emparer par surprise du môle d'Adrien, aujourd'hui château Saint-Ange. Cette tour massive, le plus inébranlable des monuments de l'ancienne Rome, avait, dans

(1) *Liutprandi Hist.* L. II, c. 13, T. II, p. 440. Baronius, Pagi, et tous les écrivains ecclésiastiques, ont admis comme véridiques les récits de Liutprand, évêque de Crémone. Muratori seul les révoque en doute, dans ses Annales, sur l'autorité des épitaphes de quelques papes et du panégyrique banal que Frodoardus, en quatre ou cinq mauvais vers, s'est cru obligé de faire de tous les pontifes l'un après l'autre. J'aimerais autant citer en preuve les sonnets qu'on fait en Italie pour chaque mariage, où la noblesse et la valeur, l'amour et la beauté viennent au service de tout le monde, sans acception de personnes.

(2) *Liutprandi Hist.* L. II, c. 14, p. 441. — *Leo Ostiensis chronicon monasterii Cassinensis*, L. I, c. 52, T. IV. *Rer. It.* p. 325.

(3) *Leo Ostiensis chron. mon. Cassinens.* L. I, c. 61, p. 333.

d'autres occasions, été déjà convertie en forteresse. Bâtie de l'autre côté du Tibre, à l'extrémité du pont Élius, elle commande la communication entre le Vatican et le Champ de Mars, le cours supérieur du fleuve et les approches de la ville, du côté de la Toscane et de tout le nord de l'Italie : aussi ce château, dans le moyen âge, de même que de nos jours, a-t-il été considéré comme la clef de Rome. Après s'être fortifiée dans le môle d'Adrien, Marozia offrit sa main à Guido, duc de Toscane. Les deux époux, lorsqu'ils eurent réuni leurs forces, se trouvèrent presque souverains de Rome : alors ils firent tuer un frère de Jean X, qui était son confident ; ils enfermèrent le pape lui-même dans une prison, où il ne tarda pas à mourir, et ils firent passer successivement la tiare sur la tête de deux de leurs créatures (1).

En 931, Marozia était veuve pour la seconde fois, et assez puissante dans Rome pour porter au Saint-Siége, sous le nom de Jean XI, son second fils, âgé à peine de vingt-un ans, à qui la médisance donnait pour père le pape Sergius. Ce pontife a été fort maltraité par l'annaliste ecclésiastique (2) : cependant, durant un règne de cinq ans, il ne put se rendre coupable d'aucun crime ou d'aucune faute ; car, réduit aux seules fonctions ecclésiastiques, il ne jouit pas un seul instant du pouvoir attaché à son siége.

Marozia s'était réservé à elle-même l'exercice de ce pouvoir ; et le roi Hugues de Provence, qui, vers le même temps, voulait affermir le sien sur la Lombardie, ne dédaigna pas de rechercher l'alliance d'une femme que ses galanteries seules avaient rendue puissante. Marozia épousa en effet Hugues en troisièmes noces, quoiqu'il fût frère utérin de Guido, son second mari ; mais cette union ne répondit point aux espérances des ambitieux époux. Au sortir d'un repas, Hugues, dès les premiers jours de son mariage, osa frapper à la joue Albéric, fils de Marozia et du marquis de Camérino, son premier mari, parce que ce jeune homme, qui lui présentait l'aiguière, avait versé maladroitement l'eau sur ses mains. Albéric, indigné, appela ses compatriotes à prendre les armes pour venger son injure et secouer le joug d'un barbare. Avec leur aide il força Hugues à prendre la fuite. Jamais ce prince

(1) *Liutprandi Hist.* L. III, c. 12, p. 450.
(2) *Baronius Annales ecclesiast. ad ann.* 931.

ne put rentrer dans Rome; et Marozia finit ses jours dans un monastère (1).

Ainsi les Romains secouèrent tout ensemble le joug des femmes, celui des papes et celui des rois; ils crurent avoir recouvré la liberté de l'ancienne Rome : ils répétèrent le nom de république, parce qu'ils virent un consul à leur tête; car Albéric prenait indifféremment ce titre ou celui de patrice. Albéric était un maître cependant; mais il avait attaché les Romains à sa cause : il les tenait armés pour l'indépendance de leur patrie; et dans l'état où il les avait trouvés, son administration convenait peut-être mieux qu'aucune autre à leur fortune naissante. Il conserva sur eux le même ascendant pendant vingt-deux ans qu'il vécut encore; et, à sa mort, il laissa comme un héritage la principauté de Rome à son fils Octavien, qui n'était âgé que de dix-sept ans. Pendant sa vie, il avait nommé successivement divers papes, qu'il avait tenus dans une dépendance absolue : lorsque le dernier d'entre eux, qui lui avait survécu pendant deux ans, mourut, Octavien, qui était prêtre, crut affermir son autorité en y joignant la direction de la puissance spirituelle. Il se fit consacrer lui-même, sous le nom de Jean XII. Ce fut des mains de ce pontife qu'Othon le Grand reçut la couronne impériale.

Il paraîtra étrange, sans doute, que dans le dixième siècle, dans un siècle qui, plus que tout autre, fut celui de l'ignorance et de la superstition, le pouvoir des papes se soit si rapidement et si complétement anéanti. Il paraîtra étrange surtout que la donation de Charlemagne au saint-siége ait été l'époque et presque la cause de ce déclin du pouvoir sacerdotal. Mais les papes, ensuite de cette donation, étaient devenus des souverains, ou du moins de grands seigneurs feudataires; et leur pouvoir était miné par les mêmes causes qui minaient sourdement la puissance de tous les monarques et de tous les grands seigneurs. Il faut que l'organisation sociale soit déjà bien complète, pour qu'une ville gardée par ses propres milices, gouvernée par ses propres magistrats, reconnaisse l'autorité d'un souverain éloigné, qui n'a ni soldats ni archers pour faire exécuter ses ordres. Cette organisation n'existait pas dans le moyen âge; et toutes les cités devenaient indépendantes

(1) *Liutprandi Hist.* L. III, c. 12, p. 450.

du souverain qui n'y résidait pas. On voit quelques traces de la protection que le pape accordait quelquefois aux villes de l'Émilie et de la Pentapole, dont il avait obtenu la restitution à la république; mais on ne trouve aucun monument qui indique que le pape gouvernât ces villes : ce n'étaient donc point les cités, mais les possessions territoriales, les fiefs et les domaines qui faisaient la richesse du pape, et qui donnaient du prix à la concession des Carlovingiens.

Cependant les papes, pour tirer parti de ces possessions territoriales, les avaient inféodées eux-mêmes sous des redevances militaires. Une noblesse armée remplaça les anciens vassaux roturiers, qui cultivaient les mêmes domaines, et qui n'auraient pas su les défendre. On ne prévoyait point encore tout ce que le gouvernement des prêtres devait craindre de l'esprit altier, indépendant et belliqueux des gentilshommes.

Vers la fin du neuvième siècle, les papes étaient au faîte de l'espèce de puissance féodale qu'ils s'étaient formée par leurs propriétés; la nouvelle milice qu'ils venaient de créer sur leurs terres était encore liée à eux par le souvenir d'un bienfait récent, et elle s'efforçait d'augmenter leur crédit. C'est à sa valeur et à son dévouement qu'ils durent leur prépondérance dans la république romaine, à une époque où, comme nous l'avons dit, ils étaient les plus puissants barons du duché de Rome. Mais la rivalité de Sergius et de Formose divisa cette noblesse en deux partis : les gentilshommes restèrent attachés à celle des deux maisons dont ils avaient reçu des bienfaits; et lorsque le parti de Sergius triompha, la dignité pontificale fut rendue en quelque sorte héréditaire dans la famille de Théodora, de Marozia et des Albéric; les chevaliers consacrèrent leur reconnaissance à cette famille dont ils avaient reçu des fiefs militaires, tandis qu'ils se crurent dégagés de tout lien envers les rivaux des Albéric, lors même qu'ils viendraient à occuper ensuite la chaire de saint Pierre.

Cependant la ville de Rome, depuis le temps où elle avait secoué le joug des empereurs d'Orient, avait toujours conservé les formes, si ce n'est l'esprit d'une république. Le pape n'avait, dans l'intérieur de ses murs, d'autre pouvoir que celui que lui assurait le respect religieux des peuples pour son caractère, ou leur crainte superstitieuse des censures de l'Église. Pendant l'administration

d'Albéric, les droits du peuple étaient reconnus, et ses assemblées périodiques étaient conservées. Il est vrai que l'homme qui avait assuré à la nation son indépendance était trop puissant pour la laisser libre : mais lorsqu'il mourut, son fils Octavien n'hérita que de ses possessions et de ses droits ; et le pouvoir illimité du père finit avec la reconnaissance et la confiance sans bornes des citoyens.

En même temps que le peuple éleva Octavien ou Jean XII à la dignité papale, il confia les principales fonctions de l'administration à un préfet de la ville, auquel il donna pour collègues et conseillers des consuls annuels ; et il chargea douze tribuns ou décurions qui représentaient les divers quartiers de Rome, du soin de protéger ses propres intérêts (1). Il s'opéra alors dans le caractère national une révolution plus importante que celle qui n'atteignait que les magistratures. A la mort du grand consul, on vit renaître l'esprit public ; on vit se manifester dans le peuple l'intention de circonscrire l'autorité arbitraire, et de mettre un terme à ses usurpations. Cet esprit engagea les Romains dans une lutte hardie, mais inégale, avec les empereurs et les papes ; lutte qui se prolongea pendant l'espace de temps presque entier qu'embrasse cette histoire.

Othon le Grand déposa successivement Jean XII et Benoît V ; et le peuple romain, en haine du pouvoir arbitraire, se déclara à deux reprises pour ces papes, et soutint par les armes, quoique sans succès, la légitimité de leur titre aussi bien que son droit d'élection. Jean XII, après avoir invité Othon à descendre en Italie, s'était bientôt aperçu qu'il avait préparé un joug sous lequel lui-même serait forcé de se courber. Il se ligua contre l'empereur avec Bérenger ; mais il était trop tard : le monarque italien, après s'être vainement défendu dans la forteresse de Saint-Léon, fut fait prisonnier. Othon marcha contre Rome ; et le pape s'enfuit à Capoue avec Adelbert, fils de Bérenger (2).

Othon assembla un concile à Rome pour juger Jean XII, ou

(1) En 966, ces diverses magistratures existaient déjà depuis plusieurs années. *Baronius Annales ecclesiast. ad ann.* 966. — *Amalricus Augerius in vitâ Joh. XIII*, p. 329. — *Pandulph. Pisanus, et Catalog. Papar. in eund.*, pag. 329-332. *Rer. It.* T. III, P. II.

(2) *Liutprandi Contin.* L. VI, c. 6, p. 471.

plutôt, disait-il, pour le corriger des étourderies de sa jeunesse; mais ce concile mit au grand jour la corruption effrayante du saint-siége. Pierre, cardinal-prêtre, se leva, et fit l'énumération, devant toute l'assemblée, des vices et des crimes du pape (1); et l'empereur, sans vouloir admettre ou rejeter une semblable accusation, écrivit à Jean XII la lettre suivante, pour l'inviter à venir se justifier.

« Au souverain pontife et pape universel, le seigneur Jean, » Othon, par la clémence de Dieu, empereur auguste, et les ar- » chevêques de la Ligurie, de la Toscane, de la Saxe et de la » France, au nom du Seigneur, salut.

» Arrivés à Rome pour le service de Dieu, quand nous avons » interrogé vos fils les Romains, les évêques, les cardinaux, les » prêtres, les diacres et tout le peuple, sur la cause de votre ab- » sence, et sur le motif qui vous empêchait de nous voir, nous, » défenseur de votre Église et de vous-même, ils nous ont raconté » de telles choses de vous, des choses si honteuses, que, si on les » disait des histrions, encore les feraient-elles rougir. Pour que » tout ne demeure point caché à votre grandeur, nous en rappor- » terons brièvement quelques-unes : un jour ne nous suffirait pas » à les exprimer toutes en détail. Sachez donc que vous êtes ac- » cusé, non point par un petit nombre, mais par tous, par des » gens de votre ordre aussi bien que des séculiers, de vous être » rendu coupable d'homicide, de parjure, de sacrilége, d'inceste » avec deux sœurs vos proches parentes. Ils ajoutent, ce qui est » horrible à entendre, qu'à table vous avez bu à la santé du » diable; qu'au jeu vous avez imploré le secours de Jupiter, de » Vénus et des autres démons. Nous supplions donc avec ferveur » votre paternité de venir, et de ne pas tarder à vous purger de » ces accusations. Et si vous craignez la violence d'une multitude » téméraire, nous nous engageons par serment à ce que rien ne » se fasse contre la règle des saints canons. Du 8 des ides de » novembre 963 (2). »

Jean, dans sa réponse, refusa de reconnaître l'autorité du concile, et menaça d'excommunication ceux qui oseraient procéder à

(1) *Liutprandi*, L. VI, c. 7 et 8, p. 473.
(2) *Ibid.*, cap. 9, p. 474.

l'élection d'un nouveau pontife. Il fut cité une seconde fois, mais inutilement : alors le concile le déclara déchu de sa dignité, et nomma, pour lui succéder, Léon, protoscrinaire de l'Église, qui fut sacré sous le nom de Léon VIII.

Cependant les gentilshommes attachés à la famille des Albéric, les citoyens qui voulaient maintenir le droit du peuple romain à nommer son évêque, et les partisans de l'indépendance de l'Église, se réunirent pour déclarer illégitime la déposition de Jean, et l'élection de Léon. L'empereur, avant son départ, fut obligé de réprimer une sédition qui éclatait contre son pape. Dès que ce prince fut éloigné, Jean XII rentra dans la ville, mit en fuite Léon, fit mutiler cruellement deux cardinaux ses ennemis, et forma des préparatifs pour se défendre dans Rome. Un accident inattendu mit un terme à tous ses projets. Le pape, surpris de nuit dans un rendez-vous de galanterie chez une femme mariée, fut frappé à la tempe d'un coup dont il mourut peu de jours après. L'évêque de Crémone dit que ce fut par les mains du diable, tandis que les incrédules accusèrent le mari jaloux (1).

Les Romains ne se laissèrent point déconcerter par la mort de Jean XII; ils lui substituèrent immédiatement un cardinal-diacre, qui prit le nom de Benoît V; et ils résistèrent quelque temps avec courage à l'armée d'Othon, qui entreprit le siége de leur ville. Cependant ils furent enfin forcés de céder à la famine et aux attaques journalières des soldats. Othon rentra dans Rome avec son antipape Léon VIII : le pape Benoît V, que l'Église considère comme seul légitime (2), parut en habits pontificaux devant son compétiteur et une nombreuse assemblée d'évêques, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran ; il reconnut à genoux, et en versant des larmes, qu'il avait usurpé la chaire de saint Pierre; il se dépouilla de son manteau, et remit sa crosse à l'antipape Léon ; celui-ci la brisa en présence de l'assemblée : ensuite le pape légitime fut envoyé en exil au fond de l'Allemagne (3).

(1) *Liutprandi Hist.* Lib. VI, cap. 11, p. 475.

(2) *Baronius Ann. ecclesiast. ad. ann.* 964. — *Pagi critica.* Ibid. — *Sigonius de regno.* L. VII.

(3) *Liutprandi.* L. VI, c. ultim., p. 476. — *Vita Johann. XII, ex Mss. Vaticano Pandulphi Pisani.* T. III. *Rer. Ital.* P. II, p. 328. — Baronius se trouve ici dans un dilemme qui ressemble au fameux sophisme du menteur : « Si Benoit

Après la mort de Benoît et de Léon, un nouveau pape, Jean XIII, évêque de Narni, fut désigné par l'empereur; et les deux puissances se trouvèrent réunies contre la liberté de la ville : néanmoins les Romains n'abandonnèrent point le combat; Othon était en Allemagne : les magistrats, ayant eu lieu de se plaindre du pape, lui donnèrent l'ordre de sortir de la ville. Jean fut forcé de se soumettre, et il passa dix mois en exil dans un château de la Campanie.

Du lieu de sa retraite, le pape supplia Othon d'accourir à son aide. L'empereur en effet rentra en Italie avec son armée; et même avant son arrivée, le pape fut rappelé. Mais loin que la soumission des Romains pût fléchir l'âme vindicative de Jean, dès que les troupes allemandes, conduites par Othon, furent entrées dans la ville, le pape fit arracher du tombeau et jeter au vent les cendres du préfet de Rome, Roffrédo, qui lui avait intimé l'ordre de s'exiler : le nouveau préfet, la tête enveloppée d'une outre, fut promené sur un âne, et exposé à la risée publique; les consuls romains furent envoyés en exil au fond de l'Allemagne, et les douze tribuns du peuple périrent sur l'échafaud (1). La gloire d'Othon ne fut pas moins souillée que celle du pape, par ces odieuses exécutions. « Nous voulions te recevoir avec bonté et magnificence, » dit l'empereur grec Nicéphore Phocas à Liutprand l'historien, ambassadeur d'Othon; « mais l'impiété de ton maître ne l'a pas permis : il s'est » emparé de Rome en ennemi; il a fait périr une partie des Ro- » mains par le glaive, et d'autres sur l'échafaud; à plusieurs il a » fait arracher les yeux, et d'autres enfin sont par lui chassés en » exil (2). »

Dans aucune période, peut-être, l'histoire des pontifes n'est souillée de plus de crimes que pendant le règne des trois Othon de Saxe; mais, heureusement pour la mémoire des papes, les chroniques qui rapportent ces forfaits sont trop concises et trop obscures pour que cette histoire scandaleuse ait pu frapper l'imagination, ou se graver par ses détails dans la mémoire.

» est le vrai pape, donc il est infaillible, donc il a dit la vérité, quand il a dit qu'il » n'était pas pape, etc. »

(1) *Baronius Annal. eccles. ad ann.* 966. — *Pagi critica, et Murat. ad ann.* 967. Toutes les vies du pape Jean XIII. *Script. Rer. Ital.* T. III, P. II, p. 330.

(2) *Legatio Liutprandi ad Nicephor. Phocam.* T. II, *Rer. Ital.*, p. 479.

Peu de temps avant qu'Othon Ier eût fait place à Othon II, Benoît VI, Romain de naissance, avait succédé à Jean XIII. Un cardinal-diacre, Boniface Francone, fils de Ferruccio, s'empara bientôt après de la personne du pape, le renferma dans un cachot du château Saint-Ange, et l'y fit étrangler, ou, selon d'autres, mourir de faim. Il se fit sacrer lui-même sous le nom de Boniface VII; il ne régna cependant que quarante jours : il profita de ce temps pour dépouiller les églises et les basiliques de leurs trésors et de leurs pierreries; et comme les Romains, révoltés de ses crimes, prenaient les armes pour le chasser, il s'enfuit de lui-même à Constantinople avec son butin, vers l'an 984, et il n'en revint que dix ans après, pour disputer de nouveau la tiare (1).

La faction impériale fit sacrer ensuite, en 975, Benoît VII, neveu ou petit-fils du grand consul Albéric, dont la famille était devenue propriétaire du comté de Tusculum (2). Les comtes de Tusculum se chargèrent de maintenir à Rome les intérêts de l'empire; et avec l'appui de la maison de Saxe, ils maîtrisèrent les élections, en sorte que ces feudataires, l'empereur et le pape, firent cause commune contre la liberté.

En 983, Benoît VII mourut; et les Romains lui donnèrent pour successeur Jean XIV, évêque de Pavie : cependant ce dernier avait à peine régné huit mois, lorsque Boniface VII revint de Constantinople à Rome, s'empara par les armes de la personne de son rival, et l'enfermant dans un des cachots du château de Saint-Ange, l'y laissa mourir de faim, tandis que lui-même occupa de nouveau le saint-siége, et gouverna l'Église pendant onze mois.

[900-924] Tant de crimes lassèrent les Romains et leur inspi-

(1) *Amalricus Augerius, Pandulphus Pisanus, et Catal. Papar.* T. III, P. II, p. 332-335. — *Ptolomæi Lucencis Hist. eccles.* L. XVI, c. 27, T. XI, p. 1043. — Plusieurs catalogues placent ici un pape *Domnus*, dont l'Église reconnaît l'existence sous le nom de Dono, quoique le calcul des temps ne laisse point d'espace pour son règne de dix-huit mois. Je crois que ce pape n'est autre que Benoît VI, *Domnus Benedictus*. Le nom de *Benedictus* aura été omis dans cette copie; et le titre de *Domnus* sera devenu le nom d'un second personnage supposé, dont l'histoire est toute semblable à celle de Benoît VI.

(2) Cette généalogie des comtes de Tusculum, qui explique leur crédit et leur puissance subite, n'est guère fondée que sur le retour des mêmes noms dans cette famille; mais je la vois adoptée par Vitali, *Storia diplom. de' Senatori di Roma*, P. I, p. 23; et indiquée par Pagi, *Critica, ann.* 975, § 3.

rèrent autant de haine que de mépris pour ce pouvoir sacerdotal, qu'une durée de plusieurs siècles et de nombreux souvenirs ne pouvaient plus rendre respectable. Tandis que les papes étaient désormais considérés comme des tyrans, à la fois féroces et pusillanimes, dont il était honteux de porter le joug, un homme que la vieille gloire de Rome échauffait encore, et qui désirait ardemment de ramener les beaux jours de la république, Crescentius commençait à se faire connaître et acquérait de l'ascendant sur le peuple, par son éloquence et son courage. Il ranima le noble orgueil des Romains, qui, sous sa conduite, se crurent de dignes descendants des maîtres du monde; il les enhardit à secouer l'autorité des papes, qui ne reposait que sur la confiance des peuples dans la sainteté du ministère apostolique, et qui perdait tous ses titres à l'obéissance dès que les pontifes renonçaient à leurs vertus. Crescentius commença d'exercer quelque pouvoir dans Rome, avec le titre de consul, dès l'année 980, à peu près vers le temps où Othon II entra pour la première fois en Italie. Cet empereur, occupé d'une guerre contre les Grecs dans le duché de Bénévent, ne changea rien à l'administration de Rome. Crescentius ne put prévenir les crimes de Boniface VII; mais il est probable qu'il contribua à les faire punir (1). Il s'efforçait de priver les papes de toute part à un gouvernement dont ils avaient longtemps abusé : aussi les historiens pontificaux se plaignent-ils de ses persécutions (2). Jean XV, élu en 985, et qui occupa le saint-siége jusqu'en 996, fut à son tour exilé par le consul; mais lorsqu'il eut enfin reconnu l'autorité du peuple, il fut rappelé à Rome, et il vécut avec Crescentius en bonne intelligence (3). Ce pape mourut, lorsqu'il commençait à se lasser de la contrainte à laquelle il se voyait condamné, et comme il venait d'envoyer une ambassade à Othon III, pour engager ce prince, qui sortait à peine de sa longue minorité, à passer en Italie.

L'empereur était déjà parvenu à Ravenne, lorsqu'il apprit la mort du pontife : il désigna, pour lui succéder, un seigneur alle-

(1) Boniface VII fut dérobé par une mort subite au châtiment qu'il avait mérité : mais son corps, livré aux outrages du peuple, après avoir été traîné dans les rues, fut pendu au cheval de Constantin. *Catalog. Pap.* 335.

(2) Voyez *Baronius, ad ann.* 996. Il rapporte son épitaphe, § 10.

(3) *Vita Johannis XV, ex Amalr. Augerio.* T. III. P. II, p. 334.

mand, son parent, nommé Bruno, qui, avec l'appui des comtes de Tusculum et de l'armée qui s'avançait, fut élevé à la chaire de saint Pierre, sous le nom de Grégoire V.

Crescentius s'était retiré sur le môle d'Adrien à l'approche des troupes allemandes ; et Grégoire, qui ne voulait pas commencer son pontificat par des actes de rigueur, s'interposa pour faire la paix entre l'empereur et le consul. Mais Othon ne tarda pas à repartir pour l'Allemagne ; et le nouveau pontife, fier d'une dignité que dans sa patrie on respectait bien plus qu'à Rome, enorgueilli de sa naissance royale, et de l'appui d'Othon, dont il se regardait comme le lieutenant, voulut se mettre au-dessus des lois et des priviléges du peuple. Crescentius comprit à quels dangers serait exposée la liberté romaine, si les empereurs, non contents de visiter la ville avec leurs armées allemandes, y laissaient encore des pontifes de leur famille, qui leur fussent entièrement dévoués. Les empereurs grecs, par faiblesse il est vrai, plutôt que par un sentiment de devoir, respectaient mieux les priviléges des peuples ; les républiques de Venise, de Naples, d'Amalfi, florissaient déjà sous leur protection : ces souverains ne voyageaient jamais ; ils n'essayaient jamais de faire des innovations dans l'administration des provinces éloignées ; et, loin de favoriser les usurpations du sacerdoce, ils ne devaient pas être disposés à laisser prendre aux papes plus de pouvoir qu'ils n'en accordaient aux patriarches de Constantinople. Crescentius crut qu'en soumettant de nouveau Rome à l'empire d'Orient, il assurerait à la république des secours d'argent, et qu'il la délivrerait à la fois de l'ambition artificieuse des papes, de la morgue et de la violence des monarques allemands. Des ambassadeurs grecs, chargés en apparence d'une mission pour Othon, furent appelés à Rome, où ils s'arrêtèrent, et où ils ébauchèrent avec Crescentius le pacte solennel qui devait précéder cette grande réunion.

Un grec, nommé Philagathus, qui avait suivi en Occident l'impératrice Théophanie, lorsqu'elle avait épousé Othon II, était à cette époque évêque de Plaisance (1). Crescentius jeta les yeux sur lui, comme sur une personne propre à remplacer Grégoire V.

(1) Il était originaire de Rossano en Calabre, et il avait joui d'un très-grand crédit auprès d'Othon II.

On ne manquait pas de motifs pour déposer celui-ci, dont on pouvait regarder l'élection comme entachée de violence. Crescentius fit valoir cette cause d'illégitimité : Grégoire fut chassé, et l'évêque de Plaisance, élu à sa place, prit le nom de Jean XVI.

Si les projets de Crescentius avaient pu recevoir une entière exécution, si Philagathus avait pu se maintenir sur le trône pontifical, le sort entier de l'Europe et celui de la religion auraient pu être changés. L'Italie aurait pu assurer son indépendance, en balançant les forces des deux empires. Si elle avait augmenté ses relations avec les Grecs, elle aurait pu recevoir d'eux une culture plus prompte, et peut-être leur communiquer en retour un esprit de liberté, un courage et des vertus qui auraient sauvé de sa chute l'empire d'Orient. D'autre part, le pouvoir des papes ne se serait jamais relevé. Les Italiens avaient peu de respect pour eux : les Grecs étaient jaloux de leurs prétentions à la suprématie; et les nations septentrionales, qui, par leur vénération pour le saint-siége, ont fondé toute sa puissance, se seraient détachées d'un pape qu'elles auraient vu soumis à l'influence des Grecs. Mais, avant que les troupes qu'on attendait de Constantinople, pour appuyer cette révolution, eussent débarqué en Italie, Othon entra de nouveau à Rome; et Jean XVI tomba entre les mains de ses ennemis. En vain saint Nilus, abbé d'un monastère dans le voisinage de Gaëte, vint, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, se jeter aux pieds de l'empereur et du pape Grégoire, pour implorer leur miséricorde; en vain il leur rappela que l'évêque de Plaisance les avait tenus l'un et l'autre sur les fonts de baptême; en vain il les supplia de lui accorder la vie de son malheureux compatriote, au lieu des stériles honneurs qu'ils rendaient à ses cheveux blancs; rien ne put toucher le haineux pontife. Jean XVI, mutilé avec férocité, fut soumis à un long supplice, dont le seul récit révolte la nature (1).

Crescentius s'était retiré avec tous les vieux amis de la liberté, dans le môle d'Adrien, qui, d'après lui, fut nommé longtemps *Tour de Crescentius*. Othon III fit de vains efforts pour le soumettre; mais ce massif de pierres, qui, sur un diamètre de deux cent cinquante pieds, ne présente d'autre vide ou d'autre ouverture

(1) *Acta St. Nili abbatis, apud Baron. Annales, ann.* 996, § 16, 17 *et* 18.

qu'un escalier étroit, était assez solide pour résister aux attaques des hommes comme il a résisté à celles du temps. L'empereur feignit enfin de vouloir entrer en négociations; il s'engagea, sur sa parole *royale*, à respecter la vie de Crescentius, et les droits de ses concitoyens: mais dès qu'à l'aide de cette promesse il se fut emparé de sa personne, il lui fit trancher la tête, ainsi qu'à plusieurs de ses partisans (1).

La veuve de Crescentius, Stéphanie, déguisant sa profonde douleur, et se taisant sur les outrages auxquels elle avait été exposée (2), cherchait à tout prix à s'approcher d'Othon, pour tirer de lui une vengeance signalée. Depuis qu'une brutale violence avait détruit pour elle la gloire et la pureté de sa vie, elle croyait que la beauté qui lui était restée ne devait plus lui servir que comme un instrument de vengeance. Othon était revenu malade d'un pèlerinage au mont Gargano, où ses remords peut-être l'avaient conduit. Stéphanie lui fit parler de son habileté dans la médecine : sous ses habits de deuil elle l'éblouit encore par ses charmes; et, comme sa maîtresse ou comme son médecin (3), ayant gagné sa confiance, elle lui administra un poison qui le conduisit bientôt à une mort douloureuse (4).

Les historiens allemands, enclins à pardonner à la grande jeunesse d'un prince qui n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il mourut, s'efforcent de relever le caractère d'Othon III (5). Cependant aucune action glorieuse n'est citée à l'appui de leurs éloges. Dernier rejeton de la maison de Saxe, il mourut sans enfants, l'an 1002, à Paterno, près de Città-Castellana, détesté des Romains, qui cherchaient, chaque année, à secouer le joug injuste qu'il voulait leur imposer.

(1) *Arnulph. Hist. Mediolan.* L. I, c. 11 et 12, T. IV, p. 11. — *Landulphus senior, Hist. Mediolan.* L. II, c. 19, p. 81. — *Chronicon Monasterii Cassinens.* L. II, c. 18, p. 352.

(2) *Stephania autem uxor ejus traditur adulteranda Teutonibus.* Arnulph. Mediol. loco cit.

(3) *Ab uxore ut fertur Crescentii senatoris.... quâ impudicè abutebatur, potionatus.* Chronic. Cassin. L. II, c. 23, p. 355.

(4) Landolphe l'ancien raconte qu'elle le fit envelopper d'une peau de cerf empoisonnée, et non moins venimeuse que la robe du centaure Nessus.

(5) *Annales Hildeshemens, apud Leibnitz.* T. I. *Brunsvicens. Scr.* p. 721. — *Ditmarus Restitutus.* Lib. IV, p. 354 et seq. — *Sigeberti Gemblacens. Chronog.*, p. 825.

Au commencement du onzième siècle, la ville de Rome fut de nouveau ébranlée par une lutte presque ignorée entre les amis de la liberté, ceux des empereurs et ceux des papes. Un fils de Crescentius, nommé Jean, avait hérité du crédit de son père sur le peuple romain, et de son amour pour la liberté. Vers l'an 1010, il avait rendu à la république son antique forme, des consuls, un sénat composé de douze sénateurs seulement, et des assemblées du peuple. Lui-même, généralement désigné par le titre de patrice, donnait l'impulsion à la république naissante : un second Crescentius, peut-être son frère, administrait la justice, sous le titre de préfet de Rome, et présidait aux tribunaux (1). Le voyage et le couronnement à Rome de l'empereur Henri II, en 1013, diminuèrent la liberté de la ville, et augmentèrent le pouvoir du pape Benoît VIII, que ce prince religieux protégeait de tout son crédit. Un mélange bizarre de grandeur d'âme et de faiblesse entrait dès cette époque dans le caractère des Romains ; et nous verrons leur inconséquence se manifester pendant toute la durée de cette histoire. Un mouvement généreux vers les grandes choses, était bientôt suivi par un morne abattement ; ils passaient de la liberté la plus orageuse, à la servitude la plus avilissante. On aurait dit que les ruines et les portiques déserts de la capitale du monde entretenaient ses habitants dans le sentiment de leur impuissance : au milieu de ces monuments de leur domination passée, les citoyens éprouvaient d'une manière trop décourageante leur propre nullité. Le nom de Romains qu'ils portaient ranimait fréquemment leur enthousiasme, comme il le ranime encore aujourd'hui ; mais bientôt la vue de Rome, du Forum désert, des sept collines de nouveau rendues au pâturage des troupeaux, des temples désolés, des monuments tombant en ruines, les ramenait à sentir qu'ils n'étaient plus les Romains d'autrefois. Si, en opposition à cet esprit vacillant, à ces alternatives de courage et de pusillanimité, l'Église romaine avait été déjà ce qu'elle fut ensuite, persévérante dans ses entreprises, immuable dans ses projets, ambitieuse par esprit de corps et en vue de l'éternité, elle aurait facilement triomphé du parti républicain. Heureusement

(1) *Ditmarus Restit.* Lib. VI, p. 409. — *Mabillon. Annal. Benedict. ad ann.* 1011.

pour celui-ci, les élections orageuses du peuple ne donnaient à l'Église que des chefs de parti pour papes ; l'ambition de ces papes s'arrêtait à leur famille, et leurs vices dissipaient leurs richesses et détruisaient leur considération. Des schismes fréquents affaiblissaient davantage encore le saint-siége. Lorsque Henri III vint à Rome la première fois, pour y recevoir la couronne impériale, il y trouva trois papes qui se disputaient la tiare ; et le premier acte d'autorité qu'il eut à faire dans cette ville, fut destiné à rétablir l'unité de l'Église.

L'empereur Conrad le Salique était mort à Utrecht, le 4 juin 1039. Il avait eu, de son épouse Gisèle, son fils Henri III, dit le Noir, qu'il avait fait déjà, de son vivant, couronner comme roi d'Allemagne (1). Henri fut reconnu par les Italiens, ou la même

(1) Voici une table chronologique du règne des trois Henri de la maison de Franconie, et du règne des papes leurs contemporains ; elle fait suite aux tables que nous avons insérées dans les deux chapitres précédents.

Anno				
1039.	Henri III, roi.		Benoît IX, pape (depuis 1033).	
1044.	—	—	Grégoire VI.	Benoît IX et Jean, antipapes.
1046.	—	emper.	Clément II.	Première expédition de Henri III en Italie.
1048.	—	—	Damas II.	
1049.	—	—	Léon IX.	
1055.	—	—	Victor II.	Seconde expédition de Henri III.
1056.	Henri IV, roi.		. . . . . .	Henri III meurt, âgé de 39 ans, le 5 octobre.
1057.	—	—	Étienne IX.	
1059.	—	—	Nicolas II.	
1061.	—	—	Alexandre II.	Cadaloo ou Honorius II, antipape.
1073.	—	—	Grégoire VII.	
1077.	—	—	—	Première expédition de Henri IV en Italie.
1084.	—	emper.	—	Guibert ou Clément III, antipape.
1086.	—	—	Victor III.	
1088.	—	—	Urbain II.	
1093.	—	—	—	Conrad, roi d'Italie, fils révolté de Henri.
1099.	—	—	Pasqual II.	
1101.	—	—	—	Mort de Conrad.
1105.	—	—	—	Révolte de Henri V, fils de Henri IV.
1106.	Henri V, roi.		—	Henri IV meurt le 7 août.
1111.	—	emper.		

année, ou la suivante au plus tard. L'archevêque Héribert de Milan passa en Allemagne, pour terminer avec lui les querelles entre sa métropole et Conrad. Mais, malgré cette pacification, Henri III, retenu par une guerre dangereuse avec le roi de Bohême (1), attendit quelques années avant de venir prendre possession des deux couronnes de Lombardie et de l'empire. Son absence donna lieu à de nouveaux troubles à Milan; nous en parlerons ailleurs: elle laissa aussi éclater à Rome un schisme plus scandaleux peut-être que tous ceux qui l'avaient précédé.

La famille des comtes de Tusculum, qui descendait de Marozia et des Albéric, avait donné à l'Église trois papes l'un après l'autre: Benoît VIII, en 1012; Jean XIX, frère du précédent, en 1024; et Benoît IX, neveu des deux autres, en 1033. C'était par simonie, et en achetant les suffrages du peuple, que les deux derniers avaient été élus, et que la dignité pontificale était devenue comme héréditaire dans une même famille (2). Un historien assure même que Benoît IX n'avait pas plus de dix ans lorsque, à force d'or, on acheta pour lui les suffrages du peuple (3). Cette extrême jeunesse n'est pas prouvée; mais ce qui n'est pas contesté, c'est la conduite scandaleuse de ce pontife, et les vols, les massacres et l'impureté, par lesquels il souilla le saint-siége pendant un règne de douze ans. « J'ai horreur de répéter », écrivait le pape Victor III, alors son sujet, et quarante ans plus tard son successeur, « quelle fut » la vie de Benoît, lorsqu'il eut été consacré; combien elle fut » honteuse, corrompue et exécrable: aussi ne commencerai-je mon » récit qu'au temps où le Seigneur tourna sa face vers son Église. » Après que Benoît IX eut, pendant assez longtemps, tourmenté » le peuple romain par ses rapines, ses meurtres et ses abomina-

Anno			
1118.	Henri V, emp.	Gelase II.	Burdino ou Grégoire VIII, antipape.
1119.	— —	Calixte II.	
1122.	— —	—	Paix de Worms.

Je n'ai indiqué que la première des expéditions de Henri IV en Italie; ce prince guerrier repassa dès lors les Alpes presque à chaque campagne.

(1) *Sigeberti Gemblacensis Chronog.*, p. 833.

(2) *Vitæ pontif. roman. ex Amalr. Augerio, Pandulph. Pisan. et Catal. Papar.* T. III, P. II, p. 340 et seq.

(3) *Glaber. Hist.* L. IV, c. 5.

» tions, les citoyens ne pouvant plus supporter sa scélératesse, se rassemblèrent, et le chassèrent de la ville, aussi bien que du siége pontifical. Ils élevèrent à sa place, mais à prix d'argent, et au mépris des sacrés canons, Jean, évêque de Sabine, qui, sous le nom de Sylvestre III, occupa seulement trois mois le siége de l'Église romaine. Benoît, qui était issu des consuls de Rome, et qui était appuyé par toutes leurs forces, infestait la ville avec ses soldats, et contraignit enfin l'évêque de Sabine à retourner avec honte dans son évêché. Benoît reprit alors la tiare qu'il avait perdue, mais sans changer ses anciennes mœurs... Voyant enfin que le clergé et le peuple méprisaient ses dérèglements, et que le bruit de ses forfaits frappait l'oreille de tous, comme il était adonné aux voluptés, et qu'il voulait vivre plus en épicurien qu'en pontife, il trouva l'expédient de vendre, pour une assez grosse somme d'argent, le souverain pontificat à un certain Jean, archiprêtre, qui passait dans la ville pour un des hommes les plus religieux du clergé: lui-même se retira dans ses châteaux; et Jean, qui prit le nom de Grégoire VI, administra l'Église pendant deux ans et huit mois, jusqu'à l'arrivée à Rome de Henri, roi d'Allemagne (1). »

Ce même Grégoire VI, nous disent ses biographes, s'adonna complétement aux armes, pour recouvrer par la force les possessions ecclésiastiques qui avaient été ravies au saint-siége; et comme ce pape, dépourvu de toute éducation, était d'une ignorance absolue, le peuple romain lui donna un collègue pour exercer conjointement avec lui la papauté, et vaquer au culte pendant que Grégoire combattait (2).

Cependant ces cessions et ces partages, faits d'abord de concert, n'avaient pu se maintenir; et lorsque Henri arriva en Italie, Benoît IX siégeait à Saint-Jean-de-Latran; Grégoire VI à Sainte-Marie-Majeure, et Sylvestre à Saint-Pierre du Vatican. Henri, sans vouloir entrer dans Rome, assembla un concile à Sutri, pour l'é-

(1) Henri III fut couronné à Rome en 1046. Victor III, nommé auparavant Désidério, cardinal et abbé du Mont-Cassin, fut successeur immédiat de Grégoire VII, et élu pape en 1086, dans un âge avancé. Le morceau que nous citons de lui est tiré du troisième livre de ses Dialogues sacrés, et rapporté en appendix à la chronique du Mont-Cassin. L. II. T. IV, p. 396.

(2) *Amalr. Augerius, de vitiis Pontif.*, p. 340. — *Catal. Papar.*, p. 342.

tablir juge entre les papes: de tous les compétiteurs, le seul Grégoire VI se rendit à cette assemblée; mais, d'après le jugement de l'Église, son élection, comme les deux autres, fut déclarée illégitime; et le saint-siége étant de nouveau vacant par sa démission, Sudger, évêque de Bamberg, présenté par Henri III, fut élu sous le nom de Clément II (1).

Cette intervention de Henri III dans l'élection du souverain pontife rendit à l'empereur l'exercice entier du droit qu'avaient eu déjà les empereurs grecs et carlovingiens, de concourir à la nomination des papes, droit que Conrad ou Henri II ne paraissent pas avoir exercé. Henri III acquit même à cet égard une plus haute influence qu'aucun de ses prédécesseurs. Jusqu'alors l'usage de l'Église avait été de faire désigner le pontife par le choix du peuple romain, et d'attendre, pour le confirmer, l'approbation de l'empereur; mais Henri, profitant de la reconnaissance du nouveau pape, de la défaveur que le dernier schisme avait jetée sur les élections populaires, et de l'appui de son armée, obligea le peuple romain à renoncer au droit de présentation, et à lui abandonner sans réserve l'élection des pontifes à venir (2).

Henri III ne fit jamais qu'un usage pieux d'un pouvoir qui limitait si fort les libertés de l'Église et celles du peuple. Clément II, Damas II et Léon IX, qu'il élut successivement, étaient des personnages religieux, qui réformèrent les mœurs du clergé et de l'Église. Le dernier auquel il fit obtenir la tiare fut Victor II, auparavant évêque d'Aischstett, qui lui fut désigné en 1055 par le moine Hildebrand, alors sous-diacre de l'Église romaine. Henri ne se détermina qu'avec peine à éloigner de lui ce prélat, l'un de ses principaux conseillers et de ses amis les plus chers (3); et lorsque Henri fut atteint, l'année suivante, d'une maladie mortelle, qui le conduisit au tombeau à l'âge de trente-neuf ans, ce fut à ce pape, conjointement avec l'impératrice Agnès, que l'empereur confia l'administration de ses États, et la tutelle de son fils, âgé seulement de cinq ans. La mort de Victor suivit de près celle de

(1) *Baronius Annal. ecclesiast., ad ann.* 1046, § 3-5. *Pagi Critica., ad ann.*, § 1.

(2) *Sancti Petri Damiani Opuscula,* § 27 *et* 36, *apud Muratori, ad ann.* 1047.

(3) *Chron. sancti monast. Cassinens.* L. II, c. 89, p. 403.

Henri, et ses successeurs ne répondirent point à la confiance que le monarque avait placée dans le saint-siége.

Ce fut en effet à dater de la mort de Henri III que les pontifes de Rome, après avoir été les sujets et les créatures des empereurs, devinrent leurs censeurs et leurs maîtres; le successeur de saint Pierre prétendit ouvertement à une domination universelle : des prélats ambitieux prirent à tâche d'exciter le fanatisme des peuples; et, pendant soixante-dix ans d'anarchie, la puissance ecclésiastique et la puissance séculière se combattirent, autant par des forfaits que par les armes. Nous croyons pouvoir nous dispenser de raconter de nouveau avec détail la querelle trop souvent décrite du sacerdoce et de l'empire, pour les investitures : nous nous contenterons d'indiquer le caractère des personnages qui y jouèrent le principal rôle, et l'esprit du siècle qui la vit naître.

Dès les premières années de la minorité de Henri IV, le moine Hildebrand acquit une haute influence sur l'Église et sur l'empire. La trempe de son âme l'appelait aux succès les plus éminents; car, à la honte de la société, ce n'est pas par des vertus aimables, mais souvent par des défauts ou des vices, que l'on gouverne les hommes. Dans le caractère d'Hildebrand, on trouvait toute l'énergie de volonté qui appartient à une ambition démesurée, toute la dureté d'un être qui, dans le cloître, était devenu étranger à la nature humaine, et qui n'avait jamais aimé personne. Comme ce moine avait appris à réprimer toutes ses affections, les puissances de son âme impétueuse s'étaient toutes dirigées vers l'accomplissement de ses volontés. Ce qu'il projetait une fois, il en faisait le but de sa vie : il l'appelait justice et vérité; il se persuadait à lui-même, avant de persuader aux autres, que son ambition était son devoir. Il avait vu l'Église dépendre de l'empire : il soutint que l'empire dépendait de l'Église; il appela usurpations criminelles, rébellions séditieuses, les tentatives des séculiers pour maintenir des droits incontestables : il communiqua au clergé son enthousiasme et sa conviction ; et il lui donna une impulsion qui se prolongea longtemps encore après sa mort, et qui a élevé les pontifes au-dessus des rois de l'Europe (1).

(1) *Voyez*, sur le caractère de Grégoire, les écrivains ecclésiastiques et orthodoxes. *Baronius, ann.* 1073. — *Pagi Critica*. Ibid. — *Pandulphus Pisanus,*

Avant d'être porté lui-même au saint-siége, Hildebrand dirigea pendant vingt ans les élections des papes. Du vivant encore de Henri III, il avait été rendu dépositaire de toute l'autorité du sénat et du peuple de Rome; et c'est alors qu'étant lui-même à la cour de l'empereur, il avait élu Victor II. Il fut l'âme de la cour de Rome, pendant les pontificats d'Étienne IX, de Nicolas II et d'Alexandre II; en sorte qu'on peut s'étonner qu'à chaque vacance du trône pontifical, il n'y ait pas été porté lui-même longtemps avant l'année 1073, époque de son élection : mais sans doute que son caractère dur et impérieux écartait de lui les suffrages du peuple.

Hildebrand, par le ministère de ses prédécesseurs, dont il était l'unique conseiller, fit porter sur le clergé lui-même ses premières réformes. Il sentait que, pour le rendre tout-puissant, il fallait augmenter le respect du peuple pour lui, et l'attacher davantage à son chef. Plusieurs curés, et peut-être quelques évêques, étaient solennellement mariés; les règlements ecclésiastiques ne leur en avaient point ôté le droit d'une manière absolue (1) : mais le peuple, qui depuis longtemps n'accordait son admiration qu'aux vertus monacales, regardait comme dignes de plus de respect les ecclésiastiques qui vivaient dans le célibat. Ces derniers, en renonçant aux affections de famille, donnaient leur cœur tout entier à l'Église; aussi étaient-ils bien plus dévoués aux papes, bien plus zélés à la foi et bien plus puissants. Hildebrand résolut de ne plus souffrir d'hommes mariés parmi les ministres des autels; et, d'après ses conseils, Étienne IX déclara en 1058, que le mariage était incompatible avec la prêtrise, que toutes les femmes de prêtres étaient des concubines ; et que tous ceux qui ne se séparaient pas d'avec elles, étaient dès l'heure excommuniés. Une injure aussi grave, faite à des hommes respectables, et qui s'étaient conformés

vitæ Pontif. T. III, P. I, *Rer. Ital.*, p 304. — *Paulus Bernriedens. de Gestis Gregor. VII*. Ibid., p. 317.

(1) Tous les anciens historiens milanais assurent que saint Ambroise avait laissé aux prêtres de ce diocèse la permission de se marier une seule fois, et avec une vierge. Cependant Pagi, *Critica Ann. eccles., ann.* 1045, § 7-10, et Puricelli, dans sa dissertation, T. IV, *Rer. Ital.*, p. 121, se sont efforcés de réfuter cette assertion. D'après une lettre du pape Zacharie à Pepin, majordome de France, § 11, le mariage fut défendu aux évêques, prélats et diacres, par le chap. 37 du concile africain; les autres clercs restant en liberté de suivre l'usage des églises particulières. *Codex Carol.*, T. III, *Rer. Ital.* P. II, p. 84.

aux lois de leur état, ne fut pas supportée avec patience: le clergé de Milan se regarda comme plus lésé qu'aucun autre, parce qu'il alléguait la permission expresse du mariage, accordée par saint Ambroise à ce diocèse, et l'exemple des deux archevêques qui avaient été mariés (1). Il réclama fortement; il résista; il opposa la décision d'un concile à celle du pape: mais Hildebrand méprisa sa résistance; et les curés réfractaires furent dénoncés comme professant une hérésie, tandis qu'ils ne faisaient que défendre leurs anciens usages. A ces nouveaux hérétiques, on donna le nom de Nicolaïtes (2).

Un coup plus hardi fut porté au pouvoir séculier, en 1059, par le pape Nicolas II, dans le concile de Latran. Tous les ecclésiastiques avaient anciennement été élus par le peuple de leur paroisse; mais les seigneurs et les rois, en enrichissant l'Église, s'étaient presque tous réservé à eux-mêmes et à leurs successeurs la présentation aux bénéfices qu'ils créaient pour elle, c'est-à-dire le droit d'élire ou de désigner le prêtre qui en serait revêtu. Indépendamment de ce contrat entre le donateur et la paroisse, toutes les fois qu'une église possédait un fief, le nouveau prélat, par les lois de l'État, ne pouvait en être mis en possession qu'autant qu'il en était investi par le seigneur dont il relevait. C'était la loi féodale, la loi universelle, qui n'admettait pas d'exceptions en faveur des ecclésiastiques. Au moyen des droits de présentation et d'investiture, la faculté d'élire la plupart des pasteurs avait été enlevée à leurs troupeaux, pour être donnée à la couronne. Il est bien probable qu'à la cour des empereurs, comme depuis à la cour des papes, et auparavant dans l'assemblée de la paroisse, l'élection aux bénéfices les plus riches s'achetait souvent à prix d'argent. Hildebrand dénonça cet abus comme un scandale infâme, comme un marché honteux des dons du Saint-Esprit, marché auquel il donna le nom de simonie. Les simoniaques furent déclarés hérétiques et excommuniés; et, pour préserver les églises d'une corruption semblable, il fut défendu aux prêtres de recevoir aucun

(1) *Corio Istorie Milanesi*. P. I, p. 6. — *Gualvanei Flammæ Manipul. Flor.* c. 150, T. XI. *Ref. It.* p. 673. — *Landulphus Senior, Hist. Mediolan.* L. III et IV, T. IV, p. 96.—Et le quatrième volume tout entier (500 pages in-4°) du comte Giorgio Giulini, *Memorie della città e campagna di Milano*.

(2) *Baronius, Annal. eccles. ad ann.* 1059, § 43.

bénéfice ecclésiastique des mains d'un laïc, *même gratis* (1). L'Église s'attribua tout à coup la prérogative de renouveler ses propres membres, tandis que les rois et les grands furent dépouillés du droit de distribuer les bienfaits dont leurs ancêtres leur avaient laissé la disposition ; d'un droit que le contrat primitif leur réservait comme une propriété, qu'ils avaient possédé pendant plusieurs siècles, et que toute la chrétienté avait reconnu.

Le canon qui proscrivait les investitures ne fut pas immédiatement appliqué à l'élection des papes : on n'avait pas un seul exemple à alléguer, d'un empereur qui eût mis à prix cette dignité suprême; et les concessions faites par l'Église à Henri III étaient trop récentes pour qu'on osât les anéantir. Le concile de Latran se contenta de les modifier. L'élection des papes à venir, qui auparavant avait appartenu au peuple romain, fut attribuée aux cardinaux, mais non pas exclusivement. Ils durent les premiers se rassembler, et être, selon les termes du décret, les guides (*prœduces*) de l'élection; le reste du clergé et du peuple devait se contenter de les suivre, et l'opération entière devait se faire « sauf » l'honneur et le respect dus au roi Henri, futur empereur, et par » l'entremise de son nonce, le chancelier de Lombardie, auxquels » le siége apostolique a accordé le privilége personnel de concou- » rir à l'élection par leur consentement (2). » Ces termes fort vagues du canon du concile de Latran ont été la première origine du droit exclusif que les cardinaux se sont attribué de créer les chefs de l'Église. La réserve bien expresse des droits du monarque n'empêcha pas qu'à la première vacance, deux ans après, Alexandre II ne fût élu sans que le consentement de Henri, ou de l'impératrice régente, eût été demandé (3) ; en sorte que la cour irritée, élut en Allemagne un autre pape, Cadaloo, évêque de Parme, et qu'on vit éclater un nouveau schisme.

Ce fut encore par le concile de Latran, que le dogme de la présence réelle dans l'eucharistie fut déclaré expressément faire partie de la foi catholique. Un archidiacre d'Angers nommé Bérenger venait d'écrire contre cette croyance, exposée pour la première fois

(1) *Baronius Annal. ad ann.* 1059, § 32-34.
(2) *Decretum Nicolai II Papæ, in Chronico monast. Farfensis.* T. II, P. II. *Rer. Ital.* p. 645.
(3) *Leo ostiens. Chron. monast. Cassinens.* Lib. III, c. 21, p. 431.

par Paschale Radbert, contemporain de Charles le Chauve, et dès lors toujours controversée. Il soutenait dans son livre que l'Église n'avait jamais vu dans le sacrement qu'une mémoire, un symbole du sacrifice de Jésus-Christ. Sa profession de foi fut condamnée comme une hérésie, dont on le força de faire abjuration (1).

Durant la minorité de Henri IV, ses ministres, sans abandonner ses droits, surent éviter une rupture ouverte avec le saint-siége. Le parti des Italiens, qui voulaient défendre contre le pape la liberté de l'Église, formait un contre-poids suffisant à l'ambition des pontifes. Ce parti était presque toujours dominant à Milan et en Lombardie; et il était puissant même à Rome, où un homme fort riche le dirigeait. Pierre Léone était ce chef : quoique d'origine juive, il avait acquis un crédit prodigieux dans la capitale de la chrétienté (2). Ce fut lui qui attira l'antipape Cadaloo à Rome, où il prit le nom d'Honorius II. Cadaloo remporta une victoire sur les troupes du pape légitime, et il s'établit au Vatican; mais il en fut ensuite chassé par les forces du duc de Toscane (3).

Lorsqu'Hildebrand, qui prit le nom de Grégoire VII, fut porté en 1073, à la chaire de saint Pierre, Henri IV était sorti de sa minorité. Ce prince avait atteint l'âge de vingt-trois ans : il était trop fier et trop vaillant pour se soumettre à un joug honteux; aussi ne voulut-il plus garder de ménagements avec des pontifes qui l'insultaient et le bravaient sans cesse. Il résolut de repousser les usurpations par la force. Son caractère était généreux et noble; mais il se livrait avec trop peu de retenue aux passions de son âge; et la fourberie ambitieuse du clergé, à laquelle il avait été en butte, lui avait inspiré un mépris trop général pour la religion. Les papes et leurs partisans profitèrent de ses défauts pour le peindre aux peuples comme un monstre; cependant ce ne sera pas lui, mais

(1) *Baronius Annal. ad ann.* 1059, § 15-23. — *Labbei concilia generalia*, T. IX, p. 10. — Histoire des Français, T. IV, ch. VI, p. 290.

(2) Pierre Leone n'obtint cependant la confiance ni de Henri ni du pape. L'évêque schismatique Benzo le représente, de son côté, comme un fourbe. *Benzoni episc. Albensis Panegyr. Henri III, Imp.* L. I, c. 4 et 8, p. 985 et 987, *apud Menckenium scrip. Germ.* T. I.

(3) *Benzo Panegyr.* L. II, p. 982 et suiv. — *Vita Alexandri II, ex card. Aragonio*, T. III, P. I, p. 302. — *Vita ejusd. pontificis, ex Amalrico Augerio.* P. III, p. 356.

Grégoire, que nous verrons souiller sa cause par la plus révoltante dureté.

La superstition agrandit les objets qu'elle montre de loin. Plus les fidèles étaient éloignés de Rome, plus ils manifestaient de dévouement à l'Église romaine; ses foudres faisaient trembler les Allemands : celui que le pape avait condamné leur paraissait digne d'une éternelle censure; c'était chez eux, dans la nation de l'empereur, au sein de sa propre famille, que les prêtres réussissaient aisément à ébranler son pouvoir. Mais, tandis que les papes trouvaient toujours dans la cour de Henri des ambitieux prêts à les servir, et des fanatiques prêts à les croire, les Italiens s'indignaient du joug honteux qu'on voulait imposer au chef de l'État; et l'ardeur qu'ils mettaient à le défendre aurait assuré son triomphe, si une femme, la fameuse comtesse Mathilde, n'avait, justement à cette époque, réuni l'immense héritage des anciens marquis de Toscane à celui de la maison de Canossa, et si l'âme de cette héroïne du moyen âge n'avait été formée de toute l'aveugle superstition de son sexe, et de tout le courage, de toute la vigueur et de la constance qui d'ordinaire sont réservés au sexe masculin. Ce fut par la mort de Godefroi de Lorraine, marquis de Toscane, en 1070, et par celle de Béatrix, sa femme, en 1076, que Mathilde, fille du premier lit de la dernière, devint souveraine du fief le plus vaste qui eût encore existé en Italie (1).

Toute l'existence de Mathilde n'eut qu'un but, l'exaltation du saint-siége; elle consacra ses forces à servir les papes pendant sa vie, et lorsqu'elle mourut, elle légua ses biens à la chaire de saint Pierre. Elle fut mariée deux fois; d'abord avec Godefroi le Jeune de Lorraine, ensuite avec Guelfe V de Bavière : mais l'ambition ou le fanatisme ne laissait point de place en son cœur pour l'amour; elle se sépara de ses deux époux, qu'elle ne trouvait point assez dévoués au saint-siége, et elle se consacra tout entière à la défense des papes (2).

(1) Un savant Lucquois, nommé Florentini, a consacré une érudition prodigieuse à écrire la vie de la comtesse Mathilde. Nous avons aussi sur elle deux écrivains contemporains, sa vie, écrite en prose par un anonyme, et un poëme sur elle, de Donizo, chapelain de Canossa, son sujet. Tous deux sont imprimés, T. V. *Rer. Ital.*; comme aussi dans les *Script. Brunsvic. Leibnitzii.* T. I, n. 629 et seq.

(2) Mathilde était née de Boniface et de Béatrix, en 1046; elle mourut en 1115.

Henri IV, poussé à bout par Grégoire VII, entreprit de le déposer dans la diète de Worms, en même temps que Grégoire déposait Henri dans le concile de Rome : bientôt Henri, abandonné de ses vassaux allemands, qui s'efforçaient de transférer sa couronne à Rodolphe de Souabe, et qui lui faisaient la guerre avec fureur (1), fut réduit à venir en Italie implorer son pardon des mains du pontife orgueilleux qu'il avait offensé. Le monarque avait été cité pour paraître à Rome avant la seconde fête du carême de 1077; l'excommunication et la sentence de déposition restaient jusqu'alors suspendues sur sa tête. Il traversa les passages les plus sauvages des Alpes, avec un danger extrême, pendant un hiver rigoureux; les routes ordinaires étaient gardées par ses ennemis. Arrivé en Italie, il supplia Mathilde d'intercéder pour lui auprès du pontife. Grégoire était alors enfermé avec cette princesse dans la forteresse de Canossa, près de Reggio, et il se préparait à passer en Allemagne. Henri employa encore, pour obtenir son absolution, l'entremise du marquis d'Este, de l'abbé de Clugni, et des principaux seigneurs et prélats de l'Italie. « Le pape résista longtemps, dit » Lambert d'Aschaffenbourg, historien contemporain; mais, vaincu » enfin par les instances et le rang de ceux qui le pressaient : » Eh bien! dit-il, s'il se repent vraiment de ce qu'il a fait, qu'il » dépose entre mes mains sa couronne et toutes les marques de » sa dignité royale, en signe de sa vive et vraie pénitence, et qu'il » déclare alors qu'après la contumace dont il s'est rendu coupa- » ble, il se reconnaît pour indigne du rang et du titre de roi. » Ces conditions parurent trop dures aux députés; ils insistèrent » pour que le pape modérât sa sentence, et ne brisât pas le roseau » cassé. Grégoire céda enfin, mais avec peine, à leurs sollicitations; » et il consentit à ce que Henri s'approchât de lui, et réparât par » sa pénitence l'affront qu'il avait fait au saint-siége, en n'obéis- » sant pas à ses décrets. Henri vint comme il lui était ordonné, et » le château étant entouré d'un triple mur, il fut reçu dans l'en- » ceinte de la seconde muraille; toute sa suite était demeurée » en dehors de la première. Il avait déposé ses habits royaux, il » n'avait plus rien qui annonçât un prince, rien où il déployât de

(1) *Lambertus Schafnaburgensis, de Rebus gestis German.*, p. 405, *apud Struvium script. German.* T. I.

» la pompe; ses pieds étaient nus, et il demeurait à jeun depuis le
» matin jusqu'au soir, attendant vainement la sentence du pontife
» romain. Il l'attendait encore, et de la même manière, le second
» et le troisième jour : le quatrième enfin, il fut admis en la pré-
» sence de tous; et après de longs débats, il fut absous de la sen-
» tence d'excommunication portée contre lui, sous condition ce-
» pendant qu'il serait prêt à répondre à une diète des princes
» d'Allemagne, dans le lieu et le temps que le pape désignerait,
» sur les accusations qui étaient portées contre lui; que le pape
» serait juge de cette cause; et que, si Henri prouvait son inno-
» cence, il retiendrait son royaume, mais, au cas contraire, il le per-
» drait et serait puni selon la rigueur des lois ecclésiastiques....
» Jusqu'à l'époque de ce jugement, il ne devait point lui être per-
» mis de porter les marques de la dignité royale, ou de prendre
» aucune part aux affaires publiques (1). »

Ainsi donc, après avoir soumis l'empereur à une pénitence qui, sans doute, passait de beaucoup son attente, après l'avoir retenu seul, à moitié vêtu, au milieu de janvier, par un froid excessif, sur une terre couverte de neige (2), le pape, loin de tenir compte de cette soumission, le renvoyait par une trahison insigne à un nouveau tribunal dont Henri n'avait point reconnu la compétence, pour y être jugé à la rigueur.

Les peuples de la Lombardie et les évêques italiens, presque tous en guerre avec le pape, ne dissimulèrent pas leur indignation,

(1) *Lambertus Schafnaburgensis, de Rebus German.*, p. 420.

(2) Voici, sur le même événement, les vers de Donizo, chapelain de Canossa, qui sans doute avait été lui-même présent à cette pénitence. Ce sera en même temps un échantillon de sa barbare poésie. *Vita Comit. Mathildis*. Lib. II, cap. 1, p. 366, *Script. Ital.*

Frigus
Per nimiam magnum Janus dabat hoc in anno.
Ante dies septem quam finem Janus haberet,
Ante suam faciem concessit Papa venire
Regem, cum plantis nudis a frigore captis.
In cruce se jactans, sæpissime clamans :
Parce, beate Pater, pie parce peto plane.

Soit Lambert, soit Donizo, l'un et l'autre sont partisans du pape, et ennemis de Henri, en sorte qu'ils terminent ce récit par des invectives contre le dernier, pour avoir violé les conditions qui lui étaient imposées.

et contre le pontife qui avait violé la majesté du trône, et contre l'empereur qui s'était humilié devant lui. Henri, de son côté, ne fut pas plus tôt hors de Canossa, qu'il mit en œuvre toutes ses ressources pour se venger du traitement cruel qu'il y avait éprouvé. Il recouvra d'abord sa gloire dans les armes : de retour en Allemagne, il attaqua Rodolphe de Souabe, et le vainquit à plusieurs reprises. Ce dernier fut enfin tué dans un combat en 1080 (1). Le même jour, les Lombards, partisans de Henri, battirent les troupes de la comtesse Mathilde, à la Volta, dans le Mantouan.

Grégoire avait formé le plan du despotisme ecclésiastique, et en avait proclamé les principes. Le recueil de ses maximes, intitulé *Dictatus Papæ,* nous a été conservé dans les annales ecclésiastiques. On est étonné de voir avec quelle audace la tyrannie théocratique ose y lever le masque. « Il n'y a qu'un nom au monde, y est-il dit, » celui du pape; lui seul peut employer les ornements impériaux; » tous les princes doivent baiser ses pieds; lui seul peut nommer » ou déposer les évêques, assembler, présider et dissoudre les con- » ciles; personne ne peut le juger, son élection seule en fait un » saint; il n'a jamais erré, jamais à l'avenir il n'errera; il peut dé- » poser les princes, et délier les sujets du serment de fidé- » lité, etc. (2). »

Mais Grégoire ne vécut pas assez pour voir de ses yeux le succès de ses ambitieux projets. Henri IV, rentré en Italie en 1081, avait opposé à Grégoire un antipape, Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. En 1084, Henri, après avoir assiégé Rome à plusieurs reprises, réussit enfin à s'en rendre maître, et y fit sacrer son antipape, de qui, à son tour, il reçut la couronne impériale, tandis que Grégoire s'était retiré dans le môle d'Adrien. Les Romains s'étaient joints à Henri pour assiéger leur pontife, lorsque Robert Guiscard, le chef de ces Normands dont nous raconterons, dans le chapitre suivant, les exploits et les conquêtes, s'avançant avec une armée considérable, fit retirer Henri, brûla Rome depuis Saint-Jean-de-Latran jusqu'au Colysée, et réduisit en esclavage un grand nombre de ses citoyens. C'est depuis ce sac de Rome, par les Normands, que l'ancienne ville est demeurée presque dé-

(1) *Sigeberti Gemblacensis Chronograph.*, p. 843.
(2) *Baronius, Annal. ad ann.* 1076, § 24.

serte, et que la population s'est transportée tout entière au delà du Capitole, dans ce qui formait autrefois le Champ de Mars (1). Guiscard, après avoir fait éprouver à Rome toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut par un ennemi barbare, se retira, et emmena le pape avec lui à Salerne. C'est dans cette ville que Grégoire VII mourut, au mois de mai 1085, après avoir, jusqu'à son dernier soupir, répété ses imprécations et ses excommunications contre Henri, contre l'antipape Guibert, et leurs principaux adhérents (2); mais après avoir aussi aliéné de son parti, par sa hauteur et sa dureté, presque tous les évêques d'Italie, après avoir forcé à se déclarer contre lui les Romains qui lui avaient été longtemps fidèles, et après avoir occasionné la ruine de cette ville superbe dont il était le pasteur et presque le souverain.

Les pontifes qui succédèrent à Grégoire, Victor III, Urbain II, Pasqual II et Gélase II, semblèrent tous animés du même esprit que lui. De son côté, Mathilde faisait naître de son aveugle superstition une sorte de grandeur d'âme. Tandis qu'en 1092, Henri, secondé par l'antipape Guibert, ruinait, dans le Modénois, les possessions de Mathilde, les théologiens qui entouraient celle-ci, humiliés par les défaites réitérées de son parti, la pressaient eux-mêmes, dans la diète Carpinéto, de céder à la force des circonstances, et de se réconcilier avec Henri : mais Mathilde leur imposa silence, et résolut de mourir plutôt que de faire la paix avec un hérétique (3).

L'année suivante, le pape Urbain II parvint à faire révolter Conrad, fils aîné de Henri, contre son père. La cour de Rome applaudit avec une joie féroce à cette rébellion, et aux calomnies infâmes que Conrad publia pour l'excuser, en souillant la gloire de son père (4). Conrad fut reconnu par les papes comme roi d'Italie, et reçut à Monza la couronne de Lombardie. Après huit ans de guerres civiles, il mourut, méprisé de ceux mêmes qui avaient suscité sa révolte,

(1) *Vita Gregorii VII, ex card. Aragon.*, p. 313.—*Landulphus senior.* L. IV, cap. 3, p. 120. — *Gaufridus Malaterra hist. Sicula.* L. III, cap. 37, T. V. *Rer. It.*, p. 587.

(2) *Pauli Bernriedens. Vita Gregorii VII*, c. 110, p. 348.

(3) *Donizo, Vita comit. Mathild.* L. II, c. 7, p. 371.

(4) *Dodechini Appendix ad Marianum Scotum Chronic. apud Struvium script. Germ.* T. I, p. 661. — *Sigeberti Gemblacensis Chronograph.*, p. 848.

et qui en avaient profité : cependant sa défection avait rétabli l'équilibre entre les deux factions ennemies.

[1095] A la même époque, le fanatisme religieux allumait un incendie plus vaste encore. Ce fut le même pape Urbain II, protecteur d'un fils révolté, qui prêcha la croisade aux conciles de Plaisance et de Clermont. L'Europe s'ébranla tout entière à sa voix; les flots des nations occidentales traversèrent l'Italie pour se rendre en Orient (1); les soldats de l'Église ne pouvaient reconnaître comme légitime aucune résistance contre le pape; ils rétablirent, en passant, le pouvoir du saint-siége sur les ruines de celui des empereurs. Henri crut devoir céder au torrent, et en 1097 il se retira en Allemagne.

Après sa retraite, il ne songea plus qu'à rendre la paix à l'Église et à l'empire. Quoique poursuivi par les excommunications des papes, il ne parut point s'occuper de faire cesser leurs outrages. Il avait même pensé à se démettre de la couronne en faveur de son fils Henri V, dans l'espérance que le rapprochement serait plus facile entre deux antagonistes dont l'amour-propre n'était point encore aigri par une longue discorde (2). Ce projet, que Henri n'exécuta pas, enflamma l'ambition du jeune prince. Le pape Pasqual II, dont la haine religieuse était implacable, échauffa, par ses émissaires, un fils qu'une soif coupable de régner égarait déjà; il lui représenta le crime qu'il méditait comme une action sainte et glorieuse, et le détermina à la révolte. Nous emprunterons de Sigonius, historien attaché au parti des papes, le récit de ces tragiques événements (3).

[1106] Une diète était convoquée à Mayence pour le jour de Noël; les partisans du jeune Henri s'y étaient rendus en foule; aucune assemblée nationale n'avait, depuis longtemps, été si

(1) L'armée croisée qui traversa l'Italie était celle de Hugues, frère du roi de France, de Robert de Flandre, de Robert de Normandie, et d'Eustache de Boulogne. Ils chassèrent de Rome l'antipape Guibert; et, à l'exception du château Saint-Ange, ils lui enlevèrent toutes ses forteresses.

(2) *Annales Hildeshemens. apud Leibnitz*, p. 733. — *Dodechini Appendix*, p. 666. — *Sigeberti Gemblacens. Chron.*, p. 854.

(3) Sigonius n'est pas un écrivain contemporain ; mais j'ai emprunté son récit comme plus dégagé des passions d'un siècle de guerres civiles. Il est appuyé au reste sur le témoignage d'auteurs plus anciens, comme *Otto Frisingens.* L. VII, c. 8-12, p. 113. — *Abbas Urspergensis in Chron.*, p. 243.—*Anonymus, in vitâ Henrici IV*, etc.

nombreuse. Le jeune Henri conseilla au roi son père de ne point se hasarder parmi tant de gens dont la fidélité était tout au moins douteuse. L'empereur suivit les avis d'un fils dont il ne soupçonnait pas encore toute la déloyauté; et il se retira au château d'Ingelheim. Comme il y séjournait, les archevêques de Mayence, de Cologne et de Worms, envoyés par la diète, se présentèrent devant lui, et le sommèrent, au nom de cette assemblée, de leur remettre les ornements impériaux, savoir : la couronne, l'anneau, et le manteau de pourpre, pour qu'ils en revêtissent son fils; et comme Henri demandait la cause de sa déposition : « C'est, dirent-ils, » parce que, pendant de longues années, tu as déchiré l'Église de » Dieu par une querelle odieuse; parce que tu as vendu les évê» chés, les abbayes, et toutes les dignités ecclésiastiques; parce » que tu n'as jamais observé les lois dans l'élection des évêques : » c'est pour tous ces motifs qu'il a plu au souverain pontife et aux » princes de l'Allemagne de te repousser, non-seulement de la » communion des fidèles, mais encore de la possession du trône. » « Mais vous, reprit l'empereur, archevêques de Mayence et de » Cologne, vous qui m'accusez d'avoir vendu les dignités ecclé» siastiques, dites du moins quel est le prix que j'ai exigé de vous, » lorsque je vous ai donné vos églises, les plus opulentes, les plus » puissantes de mon empire; et puisque vous êtes forcés de con» fesser que je ne vous ai rien demandé, pourquoi vous joignez» vous à mes accusateurs, tandis que vous savez qu'envers vous » je me suis conformé à mes devoirs? Pourquoi vous joignez-vous » à ceux qui ont faussé leur foi, et le serment fait à leur prince? » Pourquoi vous mettez-vous à leur tête? Prenez patience quel» ques jours encore; attendez le terme naturel de ma vie, que » mon âge et mes peines indiquent ne devoir pas être éloigné : » ou, si vous voulez m'enlever mon royaume, fixez du moins le » jour où, de mes propres mains, j'ôterai de ma tête ma couronne, » pour la placer sur la tête de mon fils. »

Les archevêques répondirent avec dureté qu'ils exécuteraient, fût-ce par force, l'ordre dont ils étaient chargés. Alors Henri s'éloigna d'eux; et ayant pris conseil du petit nombre d'amis qu'il avait près de lui, voyant qu'il était entouré de gens armés, et que toute résistance était impossible, il se fit apporter les ornements et le manteau royal, puis il monta sur le trône, et fit appeler les prélats.

« Les voilà, leur dit-il, ces marques de la dignité royale, que » m'avaient déférées et la bonté du roi des siècles et la volonté » unanime des princes de l'État. Je n'emploierai pas la force pour » les défendre; je n'avais point prévu de trahison domestique, et » je ne me suis point mis en garde contre elle : le ciel m'a ac- » cordé la faveur de ne point supposer tant de fureur chez mes » amis, tant d'impiété chez mes enfants. Cependant, avec l'aide » de Dieu, votre pudeur défendra peut-être encore ma couronne; » si vous êtes, au contraire, insensibles à la crainte de ce Dieu » qui protége les rois, et à la perte de votre honneur, je souffrirai » de vos mains la violence que je n'ai point de moyens de re- » pousser. »

A ce discours, les députés hésitaient; mais l'archevêque de Mayence s'écria : « Pourquoi balancer? n'est-ce pas à nous qu'il » appartient de sacrer les rois, et de les orner de la pourpre? » Celui que nous en avons revêtu par un mauvais choix, pourquoi » ne l'en dépouillerions-nous pas? » Se jetant alors sur Henri, ils enlevèrent la couronne de sa tête, ils le forcèrent à descendre du trône, et le dépouillèrent du manteau de pourpre et des ornements royaux. Henri cependant, élevant la voix, s'écria : « Que » Dieu voie votre conduite! Il m'a fait porter la peine des péchés » de ma jeunesse, en me soumettant à une ignominie que jamais » roi n'éprouva avant moi. Mais vous qui levez vos mains contre » votre souverain, vous qui violez le serment qui vous lie à moi, » vous ne lui échapperez pas non plus; Dieu vous punira, comme » il punit l'apôtre qui trahit son maître. »

Les archevêques, méprisant ses menaces, se rendirent auprès de son fils pour le sacrer. Le vieux Henri cependant s'enferma dans Louvain : bientôt ses amis se rassemblèrent en foule auprès de lui, et lui promirent leur aide pour recouvrer son autorité. Ils formèrent une puissante armée; le père et le fils marchèrent l'un contre l'autre, et dans la première rencontre, le fils fut battu et mis en fuite. Ce dernier cependant rassembla ses troupes, et de nouveau il les conduisit au combat. Le vieillard fut vaincu dans cette seconde bataille, et tomba même au pouvoir de ses ennemis, qui ne lui épargnèrent pas les outrages (1).

(1) C'est à cette époque, sans doute, qu'il faut placer l'entrevue entre le père et

Il fut réduit à un tel degré de misère qu'il vint à Spire, dans le temple qu'il avait bâti à la Vierge, demander à l'évêque de la ville de lui accorder de quoi vivre, ajoutant qu'il était encore propre à remplir l'office de clerc, puisqu'il savait lire et servir le chœur; et comme cette humble demande lui fut refusée, il se tourna vers les assistants : « Vous, du moins, mes amis, leur dit-il, ayez pitié de » moi; voyez la main du Seigneur qui me frappe. » Puis au bout de peu de jours, le 7 des ides du mois d'août 1106, il mourut de l'affliction profonde qui déchirait son cœur. Pendant cinq ans, son corps resta sans sépulture, dans une cellule de l'église de Liége; le pape avait défendu de le déposer en terre sainte (1).

On éprouve quelque satisfaction en voyant la vengeance des malheurs du respectable Henri s'accomplir par les mains de ses ennemis eux-mêmes; le farouche Pasqual, trahi et persécuté par le prince dont il avait excité la révolte, et le fils dénaturé du vieux empereur, humilié par l'Église pour laquelle il avait combattu son père.

[1110] Ce ne fut que l'an 1110 que Henri V put s'acheminer vers l'Italie, pour recevoir des mains du pape la couronne impériale. L'ambition de saisir avant le temps l'héritage de son père, avait fait place à celle d'occuper cet héritage tout entier. Le droit des investitures était considéré, avec raison, comme une des plus importantes prérogatives de la couronne; et Henri ne voulait à aucun prix, y renoncer.

Comme il approchait de Rome, il signa, sur les frontières de la

le fils, dont le vieux Henri rend compte à Philippe Ier, roi de France, dans une lettre qu'il lui adressa en 1106. « Sitôt que je le vis, dit-il, touché jusqu'au fond du cœur » de douleur autant que d'affection paternelle, je me jetai à ses pieds, le suppliant, » le conjurant au nom de son Dieu, de sa foi, du salut de son âme, lors même que » mes péchés auraient mérité que je fusse puni de la main de Dieu, de s'abstenir, » lui du moins, de souiller à mon occasion son âme, son honneur et son nom ; car » jamais aucune sanction, aucune loi divine, n'établit les fils vengeurs des fautes » de leurs pères... » Dans la même lettre, il parle de sa prison. » Pour ne rien dire » des opprobres, des injures, des menaces, des glaives dirigés contre ma tête, si » je ne faisais tout ce qui m'était commandé; de la faim et de la soif, dont je souf- » frais par le ministère de gens qu'il était injurieux pour moi de voir ou d'entendre; » pour ne pas dire, ce qui est plus douloureux encore, qu'autrefois j'avais été heu- » reux, etc..... » Cette lettre touchante nous a été conservée par *Sigebertus Gemblacens. apud. Struv.* T. I, p. 856.

(1) *Sigonius, de Regno Italico.* L. IX.

Toscane, avec Pierre Léone, l'un des principaux seigneurs romains, un traité qu'il renouvela encore à Sutri, pour assurer la paix entre l'Église et l'empire [1111]. Sans doute que la force de Henri était devenue bien imposante, et que Pasqual, qui venait de conclure une ligue avec les seigneurs normands, se trouvait encore bien faible; car une concession fort étrange du pape à l'empereur formait la base de ce traité de Sutri (1). Voici comment Henri V lui-même en rend compte dans sa lettre aux fidèles : « Le seigneur » Pasqual voulait enlever au royaume, sans nous entendre, les » investitures des évêques, que nous possédons, et que nos pré» décesseurs ont possédées pendant près de quatre siècles, depuis » Charlemagne, sous soixante-trois pontifes divers, en vertu et par » l'autorité de nombreux priviléges. Et comme nous lui deman» dions, par nos députés, ce qui resterait alors au royaume, puisque » nos prédécesseurs ont accordé et livré aux églises presque toutes » nos propriétés, il répondit que les ecclésiastiques se contente» raient des dîmes et des oblations, et que le roi reprendrait et » retiendrait, pour lui et pour ses successeurs, les terres et les » droits régaliens qui furent donnés aux églises par Charles, par » Louis, par Othon et par Henri : nous fîmes répondre que nous » ne voulions pas nous rendre coupables d'une si grande violence » et d'un tel sacrilége envers les églises; mais il assura et promit » par serment, que de sa propre autorité il reprendrait tous ces » biens aux églises, et nous les rendrait juridiquement, selon le » droit qu'il en avait. Les nôtres alors déclarèrent que s'il accom» plissait ce qu'il promettait, et qu'il savait cependant ne pouvoir » tenir, nous résignerions, comme il le demandait, les investi» tures des églises.... Cependant, pour montrer que ce n'était pas » par notre volonté que nous apportions aucun trouble aux églises » du Seigneur, sous les yeux et à l'ouïe de tous, nous fîmes pro» mulguer ce décret : » (C'était le 12 février 1111, dans la basilique du Vatican, où l'empereur et le pape s'étaient réunis pour le couronnement, en présence de tout le peuple). « Moi, par la grâce

(1) Les premières conventions avec Pierre Léone sont rapportées dans Baronius, *anno* 1110, § 2, et les actes de Sutri, *anno* 1111, § 2; mais pour les bien comprendre, il faut lire *Petrus Diaconus contin. Chronici Cassinens.*, L. IV, c. 35, p. 515; et les lettres de Henri V, rapportées par *Dodechinus App.*, p. 668, et abrégées dans *Sigebertus Gemblacens. Chronog.*, p. 861.

» de Dieu, Henri, empereur auguste des Romains, je donne à
» saint Pierre, à tous les évêques et abbés, et à toutes les églises,
» tout ce que mes prédécesseurs, rois ou empereurs, leur ont concédé ou leur ont livré, et qu'ils ont offert dans l'espérance d'une
» rétribution éternelle. Pécheur que je suis, et redoutant un jugement terrible, je n'ai garde de vouloir soustraire ces dons à l'Église. — Après avoir lu et signé ce décret, je demandai au seigneur pape d'accomplir ce qu'il m'avait promis par la charte de
» nos conventions : mais comme j'insistais sur cette demande, tous
» les fils de l'Église, les évêques et les abbés, tant les siens que les
» nôtres, lui résistèrent fermement et universellement en face,
» s'écriant que le décret qu'il avait promis (qu'on nous permette
» de le dire sans offenser l'Église) était hérétique; en sorte qu'il
» n'osa point le proférer. »

Ainsi donc Pasqual, en même temps qu'il somma Henri de renoncer au droit d'investiture, déclara que son clergé ne lui permettait point de résigner les droits régaliens que possédait l'Église. Un tumulte violent fut la suite de cette contestation qui interrompait la cérémonie du couronnement : Henri, emporté par sa colère, fit saisir le pape avec la plus grande partie des ecclésiastiques qui l'accompagnaient, et il le commit à la garde du patriarche d'Aquilée (1). Cependant le cardinal de Tusculum et l'évêque d'Ostie s'échappèrent au milieu du tumulte, et rentrèrent déguisés à Rome. Ils excitèrent les citoyens à prendre les armes pour la délivrance du chef de l'Église. Le lendemain, de grand matin, les milices romaines sortirent avec impétuosité de la ville, et chargèrent courageusement les Allemands qui occupaient la cité Léonine, ou le quartier du Vatican, au delà du Tibre. Henri lui-même courut rixe de la vie; et son armée aurait été entièrement défaite, si les Romains ne s'étaient arrêtés au milieu de leur victoire, pour piller les fuyards. Henri profita de cette faute; il rassembla un corps d'Allemands et de Lombards, avec lequel il chargea les milices romaines, et les renversa dans le Tibre, ou les força de regagner la ville en grand désordre. Cependant il ne crut pas prudent de séjourner auprès d'une cité ennemie, avec une armée trop faible pour la

(1) *Chron. Monast. Cassin.* Lib. IV, c. 38, p. 517. — *Pandulphi Pisoni vita Paschalis II*, p. 357. — *Vita Paschalis II, ex card. Aragon.*, p. 361.

réduire; et il se retira en hâte dans la Sabine, emmenant Pasqual prisonnier avec lui (1). Ce pape, avec six cardinaux, fut confiné pendant soixante et un jours dans la forteresse de Tribucco; d'autres cardinaux furent enfermés dans un autre château, et les mauvais traitements ne furent pas épargnés aux prisonniers que l'on voulait amener par la rigueur à une pacification.

Pasqual, ne voyant pour lui aucun refuge, accablé de ses propres souffrances et de celles de ses compagnons d'infortune, croyant, comme on le lui rapportait artificieusement, que Henri se porterait bientôt contre lui aux dernières extrémités, et le ferait mourir avec tous ses cardinaux s'il ne se rendait pas, consentit enfin à céder à l'empereur, de la manière la plus expresse et la plus formelle, par un traité signé de lui et de seize cardinaux ou évêques, l'investiture des évêchés et des abbayes de son royaume, pourvu que l'empereur l'accordât gratuitement et sans simonie (2). Il promit de ne point s'en mêler; il releva tous les partisans de Henri de toutes les excommunications qu'ils pouvaient avoir encourues; il s'engagea, pour l'avenir, à ne jamais l'excommunier lui-même, et il consentit à ce que le corps de Henri IV fût enfin déposé en terre sainte. Le pape et les cardinaux ne furent relâchés qu'après que ce traité eût été signé et scellé de la manière la plus solennelle, qu'il eût été confirmé par serment sur l'hostie sacrée partagée entre les communiants, et que le pontife eût placé, de sa propre main, la couronne impériale sur la tête de Henri. Les portes de Rome restèrent fermées durant cette cérémonie, pour que les Romains irrités ne la troublassent pas par une attaque imprévue (3).

Le triomphe de Henri était complet; mais il ne devait pas être de longue durée; Pasqual ne fut pas plus tôt relâché, que le collége des cardinaux manifesta son indignation de ce que le chef de l'Église avait abandonné ses plus beaux priviléges, et les conquêtes pour lesquelles Grégoire VII et ses successeurs s'étaient exposés à tant de dangers, avaient fait répandre tant de sang, et avaient dévoué aux flammes éternelles les âmes de tant de fidèles enveloppés dans les excommunications générales, ou morts en état d'interdit. Les

(1) *Chronic. Cassin.* L. IV, c. 39, p. 517.
(2) *Voyez* ce traité *apud Sigebert. Gemblacens. Chronog.*, p. 863.
(3) *Chronic. Monast. Cassinens.* L. IV, c. 40, p. 518.

clameurs allaient croissant, à mesure que le danger diminuait; car Henri, avec son armée, avait repris le chemin de l'Allemagne et repassé les monts. Les cardinaux qui avaient été faits prisonniers avec Pasqual, et qu'il avait libérés, en signant, de concert avec eux, le traité sur les investitures, ne lui prêtaient aucun secours. Au moyen d'une phrase équivoque, qui faisait leur unique réponse, ils croyaient se mettre à l'abri de tout reproche. « Nous approuvons, » disaient-ils, ce que nous avons approuvé précédemment; nous » condamnons ce que nous avons toujours condamné (1). » Les zélés catholiques exigeaient que le pape déclarât nul le serment qu'il avait prêté, qu'il rompît le traité qu'il avait signé, et qu'il excommuniât l'empereur. Déjà les légats du saint-siége, avant de connaître le jugement de l'Église, avaient proclamé cette sentence dans les conciles provinciaux; et, au commencement de l'année suivante [1112], Pasqual fut obligé, pour cette question même, de convoquer un concile général au palais de Latran. Ce concile abolit le privilége qui avait été extorqué au pape, et fulmina une excommunication contre Henri. Pasqual ne s'opposa pas à cette sentence; mais il ne la confirma pas non plus. Sous quelque odieux caractère que se fût montré son fanatisme dans la persécution de Henri IV, il était religieux de bonne foi : il en avait donné une preuve, lorsqu'il avait proposé de céder à Henri V les droits régaliens; il en donna une nouvelle, en résistant à toutes les sollicitations de son clergé, pour annuler un serment que lui avait arraché la violence. Henri V rentra en Italie en 1116, pour se mettre en possession de l'immense héritage de la comtesse Mathilde, morte le 24 juillet de l'année précédente. Ce n'est pas que cette princesse n'eût, par un testament de l'année 1102, donné tous ses biens présents et à venir à l'Église romaine, pour le salut de son âme et des âmes de ses parents; mais ce testament, où il n'est question que des propriétés, et non des fiefs ou des biens régaliens, ne fut pas reconnu pour valide (2) : l'on disputa sans doute à une femme le droit de

(1) *Baronius Annal. eccles. ad ann.* 1111, § 25.

(2) Comme les prétentions des papes à la souveraineté d'une partie de l'Italie, n'étaient fondées que sur la donation de la comtesse Mathilde, il est essentiel de remarquer qu'il n'y a pas dans cette donation un seul mot qui indique la souveraineté, le domaine sur des pays ou des villes, les droits régaliens, les justices, l'hommage des vassaux, rien enfin au delà d'une simple transmission de domaines

disposer de ses terres; et nous verrons, pendant tout le douzième siècle, l'héritage de la comtesse Mathilde être un sujet de contestation entre les empereurs et les papes.

[1117] Après s'être mis en possession de cette succession, Henri V s'avança contre Rome, où les chefs de la noblesse l'appelèrent pour se venger de Pasqual, dont ils avaient à se plaindre. Henri fut reçu dans la ville avec une espèce de triomphe, tandis que le pontife fugitif se retirait au mont Cassin, et ensuite à Bénévent (1).

Pasqual, l'année suivante, n'avait pas encore pu rentrer à Rome, lorsqu'il mourut dans un âge très-avancé [1118]. Tandis que le plus grand nombre des cardinaux, unis aux évêques, aux sénateurs et aux consuls de Rome, lui donnèrent pour successeur Gélase II, la faction impériale s'efforça de le remplacer par Burdino, archevêque de Bragance, que l'Église considère comme un antipape. Gélase, qui n'était pas lié par un serment, comme son prédécesseur, excommunia l'empereur en recevant la tiare; puis il se retira en France, pour se mettre plus complétement à couvert de la vengeance de Henri. Gélase mourut au bout de deux ans, et eut pour successeur Calixte II. C'est avec celui-ci que l'Empereur, lassé d'une guerre à laquelle il ne voyait point de fin, consentit à traiter. Son antipape était tombé entre les mains des catholiques; et tous les grands d'Allemagne le pressaient de donner la paix à l'Église et à l'empire.

[1122] L'accord fut conclu à Worms, où Henri, en 1122, avait assemblé une diète. L'empereur céda à l'Église le droit d'investiture, par l'anneau et la crosse, s'engageant en même temps à lui restituer toutes les possessions et les biens régaliens de saint Pierre, que lui ou son père avaient saisis. De son côté, le pape accorda à Henri

ruraux. « *Pro remedio animæ meæ, et parentum meorum, dedi et obtuli Ecclesiæ Sancti-Petri per interventum Domini Gregorii Papæ VII, omnia bona mea* jure proprietario, *tam quæ tum habueram, quam ea quæ in antea acquisitura eram, sive jure successionis, sive alio quocunque jure, ad me pertinent, et tam ea quæ ex hâc parte montium habebam, quam illa quæ in ultramontanis partibus ad me pertinere videbantur, etc.* » La comtesse avait fait une première donation de ses biens pendant le pontificat de Grégoire VII; mais la charte s'en étant perdue, elle la renouvela en faveur de Pasqual II. Cette charte est imprimée après le poëme de Donizo. *Script. Ital.* T. V, p. 384.

(1) *Chronic. Monast. Cassinens.* L. IV, c. 60 et 61, p. 528.

le privilége d'exiger que, dans son royaume d'Allemagne, toutes les élections des évêques et des abbés se fissent en sa présence, mais sans simonie et sans violence. Le candidat fut astreint à recevoir de l'empereur l'investiture des biens régaliens attachés à son siége, au moyen de la transmission du sceptre. Toutes les excommunications furent levées; et la querelle qui avait ébranlé toute la chrétienté, fut terminée par un expédient si simple, qu'on s'étonne au premier abord qu'il n'ait pas été trouvé plus tôt, puisqu'en apparence il contentait tous les partis. Les droits féodaux étaient ainsi séparés de ceux de l'Église et chacune des deux puissances conservait les prérogatives les mieux appropriées à sa nature (1). Mais, dans le fait c'était justement une pacification semblable que les deux partis avaient craint jusqu'alors. Tant l'empereur que le pape, chacun d'eux cherchait à confondre les droits spirituels et temporels, pour demeurer maître des uns comme des autres : il fallait l'épuisement d'une longue guerre, et l'affaiblissement du fanatisme de leurs partisans, pour que, de part et d'autre, ils voulussent accepter des conditions équitables.

(1) *Cardinalis Aragon. in vitâ Calixti II*, p. 420. — *Baronius Annal. eccles.*, *ann.* 1122, § 11 et seq., p. 149. T. XII.

CHAPITRE IV.

LES GRECS, LES LOMBARDS ET LES NORMANDS, DU SEPTIÈME AU DOUZIÈME SIÈCLE, DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE. — RÉPUBLIQUES DE NAPLES, DE GAËTE ET D'AMALFI.

Les républiques qui nous occuperont dans le reste de cet ouvrage, ont toutes existé dans la partie septentrionale ou dans le centre de l'Italie : toutes se sont détachées lentement et en silence de l'empire d'Occident, à l'ombre duquel elles avaient pris naissance; toutes ont dû le premier établissement de leur liberté aux empereurs allemands, qui cherchèrent ensuite à détruire leur propre ouvrage. Mais pendant la première moitié du moyen âge, des événements semblables, et seulement plus ignorés, s'étaient passés dans cette partie de l'Italie méridionale qui forme aujourd'hui le royaume de Naples. Les villes de cette contrée, dépendantes alors des souverains de Byzance, avaient de même secoué, sans révolution et sans violence, le joug des empereurs; de même elles avaient trouvé dans la liberté un nouveau principe de force, et des moyens de résistance contre les invasions étrangères : elles avaient de même dû à un régime républicain, un esprit plus actif d'entreprise et de commerce. Il nous reste trop peu de monuments de leur histoire pour que nous puissions entreprendre de familiariser nos lecteurs avec ces républiques. A peine quelques chroniques grecques et latines nous les font-elles entrevoir comme des ombres; on ne sait comment les atteindre; la nuit qui les entoure nous dérobe leurs formes, et nous laisse en doute sur leurs actions. Cependant il nous importe de nous former quelque idée de leurs institutions, de leurs succès et de leurs revers, puisque l'exemple que ces républiques donnèrent à l'Italie ne fut point perdu pour les villes du nord, et que les négociants de Pise et de Gênes, que nous verrons, dans le chapitre suivant, instituer, les premiers, des gouvernements libres

dans la Toscane et la Ligurie, puisèrent peut-être en partie, à Naples ou Amalfi, ces sentiments élevés, cette fierté républicaine qu'ils communiquèrent ensuite aux habitants de Milan, de Florence, et des villes du centre.

L'établissement, la puissance, la division et la ruine du grand duché des Lombards de Bénévent, méritent aussi quelque attention de notre part. Ce duché continua de se maintenir avec gloire, après la défaite et la prison de Désidério, roi de Pavie; il conserva aux Lombards les droits d'une nation souveraine, trois siècles après la fin de leur monarchie; il contribua, par ses liaisons avec les Arabes et les Grecs, à introduire dans l'Occident le commerce, les arts et les sciences des Orientaux; enfin ses relations avec Naples, Gaète et Amalfi, lient étroitement son histoire à celle de ces républiques.

Les aventures romanesques et les conquêtes à peine croyables des Normands, dans les mêmes provinces, forment encore un trait important de l'histoire d'Italie dans le moyen âge; ces événements appartiennent, à plus d'un titre, au sujet que nous traitons, et comme ayant amené la destruction des républiques de la Grande-Grèce, et comme ayant fondé la monarchie des Deux-Siciles, dont le sort fut toujours lié à celui des républiques lombardes et toscanes. Nous chercherons donc à faire connaître, dans ce chapitre, l'histoire de l'Italie méridionale pendant cinq siècles, durant lesquels les républiques grecques, les Grecs de Byzance, les Sarrasins, les Lombards et les Normands s'en disputèrent la possession.

Lorsque les Lombards firent la conquête de l'Italie sur Justin II, en 568, les provinces qui demeurèrent aux Grecs, à peine défendues par les empereurs, séparées l'une de l'autre, faibles et découragées, furent presque abandonnées à elles-mêmes. Autharis, le troisième roi des Lombards, depuis Ardoin, fit la conquête de Bénévent; et traversant toute l'Italie méridionale jusqu'à Reggio, il poussa son cheval dans les flots, et frappa de sa lance une colonne élevée dans la mer, en s'écriant que c'était la seule limite qu'il reconnût à la monarchie des Lombards (1). Il établit ensuite à Bénévent un de ses généraux, nommé Zoton, pour gouverner sa nouvelle conquête. Cette expédition, qu'on rapporte à l'année 589, est l'époque pro-

(1) *Pauli Diaconi de Gestis Longobard.* Lib. III, c. 31, p. 451.

bable de la fondation du duché de Bénévent (1). Ce duché, situé au centre du royaume actuel de Naples, interrompait la communication entre les provinces que les empereurs possédaient encore. Un officier grec, nommé par ces derniers, résidait, pour eux, à Ravenne, avec le titre d'exarque; c'est à lui que tous les gouverneurs des villes d'Italie étaient subordonnés. Les cités de la Pentapole et de la Marche d'Ancône lui étaient immédiatement soumises; c'est lui qui nommait les ducs de Rome, les maîtres des soldats de Naples, et les gouverneurs de la Calabre et de la Lucanie. Mais le duché de Spolète, qui appartenait aux Lombards, ouvrait pour eux une communication, souvent interrompue, entre l'Italie septentrionale et le duché de Bénévent, tandis qu'il séparait Rome de Ravenne. De la même manière, le duché de Bénévent séparait Rome et Ravenne de la Campanie, de la Pouille, de la Calabre, et de toutes les possessions maritimes des Grecs. Ces dernières étaient disséminées sur les côtes, sans communications l'une avec l'autre, si ce n'est par mer.

Les Grecs étaient maîtres de la mer, et les Lombards dépourvus de marine; mais les Grecs étaient timides et faibles, et les Lombards belliqueux et entreprenants. Les premiers se tenaient sur la défensive; ils cherchaient à se fortifier chez eux : et l'empire mit son espérance, pour défendre l'exarchat, dans les marais de Ravenne; pour le duché de Rome, dans le crédit des papes et la vieille gloire du nom romain; enfin, pour les villes de la Campanie et de la Calabre, dans leurs murailles, et dans l'esprit de liberté des peuples qui furent appelés à les défendre (2); car les souverains de Constantinople, sans connaître la liberté, la protégèrent chez leurs sujets occidentaux, pour s'épargner la peine de régner sur eux.

C'était avec les armées les plus faibles que Bélisaire avait conquis

(1) Ce point de chronologie est fort contesté. Quelques écrivains rapportant la nomination de Zoton à l'année 568, ou même à une époque antérieure à l'invasion d'Alboïn, ils prétendent que ce duc commandait des Lombards auxiliaires à la solde de Narsès. Voyez *Camilli Pellegrini dissert. I, de ducatu Beneventano. Rer. Ital.* T. V, p. 165.

(2) Lorsque Bélisaire assiégea Naples, non-seulement cette ville était déjà fortifiée, mais elle était déjà gouvernée et défendue par les citoyens, qui redoutaient surtout qu'on ne mît garnison chez eux. *Procopius, de bello Gothico.* Lib. I, c. 8, 9 et 10, p. 14.

l'Italie et l'Afrique. Les enfants dégénérés des Romains et des Grecs se refusaient avec effroi au service militaire; les empereurs ne pouvaient réussir à recruter leurs légions; et les conquêtes de Justinien lui furent rapidement enlevées, parce qu'il ne trouvait point de soldats pour les défendre. Les Grecs, jusqu'au moment où ils perdirent leurs possessions d'Italie, n'y envoyèrent jamais des forces suffisantes. Le peu de troupes dont ils pouvaient disposer formait la garnison de Ravenne, et se cachait derrière les marécages qui entourent cette ville : leur position était heureuse et bien choisie; le roi des Lombards ne pouvait, sans danger, s'avancer vers le midi de l'Italie, en les laissant derrière lui, surtout quand une nouvelle armée pouvait débarquer des côtes de l'Illyrie dans le port de Ravenne, et fermer la communication entre l'armée et les États lombards. Les villes de la Campanie et de la Calabre ne restaient donc exposées qu'aux attaques moins redoutables des ducs de Bénévent, tandis que le voisinage de la Grèce leur permettait d'en recevoir des secours journaliers.

Soit que les Lombards bénéventains fussent amollis par le beau climat et les délices de la Grande-Grèce, soit que les Campaniens, les Apuliens et les Calabrois, eussent recouvré, par une vie active, et par l'habitude de fréquentes hostilités, quelques restes de la valeur de leurs ancêtres, après deux ou trois générations, il n'y eut plus une très-grande différence entre le courage et les ressources militaires des peuples soumis à ces deux dominations. Il ne s'agissait, pour assurer aux Grecs la conservation des villes maritimes, que d'intéresser leurs habitants à leur défense, et de rendre aux citoyens une patrie : ç'aurait pu être l'œuvre de la politique; ce fut probablement celle de la faiblesse ou du hasard. L'empereur se relâcha un peu de ses droits; et dès lors les institutions municipales, qui n'avaient jamais été abolies, et qui étaient toutes républicaines, reprirent leur ancienne force.

La république romaine avait formé les gouvernements municipaux et ceux des colonies sur son propre modèle; dans quelques cités seulement, elle avait conservé des institutions plus anciennes encore, mais toujours également républicaines; les empereurs n'avaient point pris ombrage de cet esprit et de ces formes impuissantes qui subsistaient obscurément dans les petites villes. Deux siècles après l'asservissement absolu de la Grèce, on trouvait encore, dans

l'ile d'Eubée, des assemblées du peuple qui jugeaient et portaient des lois, des démagogues, des agitateurs, et toutes les institutions comme les abus de la plus absolue démocratie (1). Les constitutions municipales auxquelles Rome avait servi de modèle, se conservèrent plus longtemps encore, parce qu'elles s'accordaient mieux avec les lois générales : elles durent même survivre à l'empire d'Occident, d'autant plus que l'empereur Majorien, dans la dernière période de l'existence de cet empire, avait rétabli et raffermi l'administration républicaine des villes et des municipalités (2).

A la fin du sixième siècle, les Grecs possédaient encore quelques villes dans la Lucanie ou Basilicate, l'ancienne Calabre ou terre d'Otrante, et le Brutium ou la nouvelle Calabre ultérieure (3). Plus tard, ils conquirent de nouveau sur les Lombards la terre de Bari et la Capitanate. Leurs plus fortes villes, dans ces provinces, étaient Otrante, Gallipoli, Rossano (4), Reggio, Girace, Santa-Severina et Crotone (5). Mais ils avaient aussi conservé dans la Campanie ou terre de Labour, deux petites provinces maritimes, resserrées entre une chaîne de montagnes et le rivage, et fortifiées par la nature; c'étaient le duché de Gaète et celui de Naples. Le premier, situé entre le Cécube et le Massique, ces monts qu'Horace a rendus fameux, s'étendait sur une côte privilégiée, ou le voyageur, en venant de Rome, rencontre les premiers orangers, les aloès, les cactus suspendus aux rochers, et toute la végétation africaine (6). La ville de Gaète, bâtie sur une montagne aride et escarpée, qui s'élève au milieu des eaux, et qui n'est unie au continent que par une langue de terre basse, avait été fortifiée aisément, de manière à la rendre presque imprenable. Les Grecs, appuyés par cette forteresse, défen-

(1) De l'an 30 à l'an 60 de notre ère. Dion. Chrysostôme, *Discours sur la vie champêtre*. Ap. Cousin Despréaux, *Hist. de la Grèce*. Liv. LXVI, T. XV, p. 399.

(2) De 457 à 461. *Novelle de Majorien, Code Théodosien, ad fin*. T. V, p. 34. — *Gibbon, Decline and fall*, c. 36, T. VI, p. 141.

(3) *Camilli Pellegrini de ducatu Beneventano dissert. V, VI et VII. Rer. Ital.* T. V, p. 173-187.

(4) *Constant. Porphyrogenet. de Administrat. Imperii*. P. II, c. 27, p. 68. — *Byzant. Ed. Ven*. T. XXII.

(5) Idem, *de Thematibus*. L. II, T. X, p. 22.

(6) Terracine, où cette riche végétation se présente pour la première fois, était la ville la plus occidentale du duché de Gaète. *Camilli Pellegrini diss. V*, p. 173.

daient les gorges d'Itri et de Fondi, et la plaine fertile du Garigliano. A une journée de distance, le duché de Naples, proprement dit, comprenait seulement la côte, sans cesse travaillée par des feux souterrains, qui s'étend de Cumes à Pompéia, entre le volcan éteint de la Solfatara, et le volcan nouveau du Vésuve, qui la séparent du reste de la terre de Labour. Mais, pendant quelques siècles, on considéra tout le promontoire de Sorrento comme faisant partie du duché de Naples. C'est une presqu'île située entre les golfes de Salerne et de Naples; elle est couverte par un amas de montagnes, au travers desquelles aucune route n'est tracée ou n'est praticable. De riches villages, bâtis sur le penchant de ces montagnes, sont suspendus au-dessus de la mer; deux villes, Sorrento et Amalfi, occupent, l'une au couchant, l'autre au levant, le fond de deux bassins étroits, dont les approches sont tellement fermées par des monts escarpés, qu'il est presque impossible d'y parvenir autrement que par mer (1). Ce furent les deux duchés de Gaète et de Naples, qui, plus éloignés de l'empire et de ses officiers, réussirent le plus complétement à se donner un gouvernement républicain. Chacune des villes avait une municipalité, peut-être formée sur le modèle de la constitution romaine, peut-être conservée depuis le temps des républiques de la Grande-Grèce. Les magistrats étaient élus par les citoyens, dans une assemblée annuelle; et le peuple pourvoyait, par des taxes qu'il s'imposait lui-même, aux dépenses qui n'avaient pour but que son propre avantage, tandis que le produit des impôts publics était transporté presque en entier à Constantinople.

Les villes avaient été soigneusement fortifiées par les empereurs; mais pour que les bourgeois défendissent leurs murailles, il fallait qu'ils formassent une milice. Déjà ils s'étaient assemblés pour des offices civils : ils se donnèrent aussi des liens militaires, ils élurent leurs capitaines; ils se soumirent volontairement aux règles de la discipline : ils sentirent combien ils étaient intéressés à défendre, sous les chefs en qui ils avaient confiance, leurs personnes et leurs propriétés. C'est ainsi qu'ils devinrent vraiment citoyens.

(1) Je n'ai trouvé dans le pays aucun guide qui voulût me conduire au travers de ces montagnes; cependant nous verrons dans cette histoire que quelques armées les ont traversées; une entre autres de Roger Ier, roi de Sicile, en 1135.

Pendant le septième et le commencement du huitième siècle, l'exarque de Ravenne nomma le premier magistrat ou duc des principales villes maritimes (1). Mais, après que Ravenne eut été prise par les Lombards, le gouvernement des villes grecques fut partagé entre le duc ou le maître des soldats de Naples, et le patrice de Sicile. Ces deux officiers furent nommés par l'empereur, jusqu'au dixième siècle (2). Plus tard enfin, le maître des soldats de Naples fut élu par les suffrages de ces concitoyens.

Durant les cinq siècles qui renferment toute l'existence des républiques de la Campanie, celles-ci furent presque constamment appelées à combattre les Lombards, maîtres du duché de Bénévent. Mais pendant trois siècles, ces guerres ne nous sont indiquées, par un petit nombre de monuments historiques, que d'une manière sommaire et confuse. Il ne nous reste aucun historien ancien de ces villes grecques : les Lombards bénéventains ont eu quelques écrivains de chroniques, mais seulement dans le dixième siècle, et leurs récits ne commencent qu'avec le règne de Charlemagne. Au reste nous ne devons guère regretter de plus amples détails ; la faiblesse de deux peuples ennemis, et la nature du pays qu'ils occupaient, les forçaient à limiter leurs expéditions à quelques attaques contre les châteaux ou les villages situés sur les montagnes : s'ils ne réussissaient pas à s'emparer de ces châteaux par un coup de main, comme ils ne se sentaient point en état d'en poursuivre le siége, les principaux guerriers saisissaient quelque occasion de faire preuve de bravoure, par un combat singulier, ou par une incursion hardie chez les ennemis, puis ils se retiraient en hâte. Les Lombards s'avancèrent à plusieurs reprises, jusque sous les murs de Naples, de Gaète ou d'Amalfi : les Grecs n'entreprenaient point dans ces occasions d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans leurs campagnes : mais les villageois s'enfermaient dans leurs châteaux, et les bourgeois se retiraient derrière leurs murailles ; et comme, avant l'invention de l'artillerie, les moyens d'attaquer les places n'étaient point proportionnés aux moyens de les défendre, comme la famine seule pouvait les réduire, ou la lâcheté les faire rendre,

(1) *Constant. Porphyrog. de Administr. Imperii.* P. II, c. 27, p. 68.
(2) *Camilli Pellegrini de ducatu Benev. dissert. V*, p. 175.

toutes les attaques des Lombards furent constamment repoussées.

Il y avait déjà cent cinquante ans que les duchés de Naples et de Gaète maintenaient leur indépendance au milieu des Lombards bénéventains, lorsque Léon l'Isaurien, en s'efforçant d'abolir dans ses États le culte des images, aliéna ses sujets d'Italie, et perdit une partie des provinces qu'il possédait dans cette contrée. Le duc de Naples, Exilaratus, s'efforça de seconder l'empereur dans sa juridiction : mais les Napolitains étaient fortement attachés à leur superstition ; ils se révoltèrent. Le pape Grégoire II, ayant accusé leur duc d'être entré dans un complot pour le faire assassiner, ils massacrèrent ce duc, ainsi que son fils : ils renvoyèrent le duc Pierre, nommé à Constantinople pour lui succéder ; ils forcèrent le patrice Eutychius à jurer qu'il n'entreprendrait rien contre le pape, et ils s'engagèrent avec les Romains et le roi des Lombards à défendre le successeur de saint Pierre envers et contre tous (1). Cependant ils ne cessèrent point de reconnaître la suzeraineté des empereurs d'Orient ; et comme ceux-ci, à qui la même querelle avait déjà fait perdre l'exarchat de Ravenne, sentirent qu'il était prudent de fermer les yeux sur la continuation du culte des images, les Napolitains ne firent point de difficulté d'installer le nouveau duc qui leur fut envoyé de Constantinople : seulement le schisme relâcha toujours plus le lien qui unissait les villes de la Campanie à l'empire, et l'esprit républicain fit dans ces villes de plus rapides progrès.

La monarchie des Lombards fut détruite en 774, par Charlemagne ; Arichis, alors duc de Bénévent, était gendre de Désidério, le dernier roi : il ne voulut point reconnaître le nouveau souverain de l'Italie ; et le premier entre les seigneurs bénéventains, il se déclara prince indépendant, se fit couronner par les évêques de sa principauté, et reçut d'eux l'onction sacrée. Il conclut en même temps un traité de paix avec les Napolitains, pour se trouver mieux en état de se défendre contre Pepin, fils de Charlemagne, alors roi d'Italie, qui se préparait à poursuivre les Lombards dans le duché de Bénévent. Cependant, après une guerre malheureuse, il fut forcé de céder à son tour, de se reconnaître tributaire de l'empire d'Occident, et de livrer son propre fils Gri-

(1) *Anast. Biblioth. de vitâ Gregorii II,* p. 156, T. III, P. I.

moald, en otage à Charlemagne (1). Depuis que les Lombards étaient opprimés, l'empereur d'Orient les avait pris sous sa protection, et il avait accueilli à sa cour Adelgise, fils de leur dernier roi. Le duc de Bénévent, pour se mettre à portée de recevoir aussi des secours de Constantinople, fortifia Salerne, le seul port de mer qu'il eût dans ses États, et fit dans cette ville sa résidence habituelle (2).

[787] Grimoald succéda au duc de Bénévent, son père; et Charlemagne lui permit de régner à Bénévent, sous condition que les Lombards, ses sujets, raseraient leurs barbes; qu'en tête des actes et sur les monnaies du duché on inscrirait le nom de Charlemagne; et que les fortifications de Salerne, d'Acérenza et de Conza seraient renversées (3). Ce traité ne fut pas longtemps observé; Grimoald, et Pepin fils de Charlemagne, étaient du même âge : une rivalité de gloire les excitait aux combats; et Grimoald, réduit aux seules forces de son duché, mais assuré de l'affection de son peuple, sut profiter avec habileté du pays montagneux qu'il avait à défendre, des fortifications des villes et du climat du midi, meurtrier pour les armées françaises : il repoussa les attaques de l'empereur d'Occident, et ne fut jamais soumis (4).

Un autre Grimoald succéda au premier, et maintint l'indépendance de Bénévent pendant le reste du règne de Charlemagne (5). A la mort de cet empereur, la faiblesse de ses successeurs aurait

(1) *Erchempertus monachus Cassinens. Hist. Longob. Beneventi*, c. 2 et 3, p. 237, T. II, *Rer. Ital.*

(2) *Erchemp.*, c. 4, p. 238.—*Anonymus Salernitan. apud Cam. Pelleg.*, p. 287, T. II, P. I. — Le port de Salerne est proprement à Viétri, à deux milles au couchant de la ville; car la rade même de Salerne est très-mauvaise.

(3) *Erchempertus monach.*, c. 4, p. 238.

(4) *Erchemp.*, c. 5, p. 238. — Grimoald, pour toute réponse aux sommations de Pepin, lui envoya ce distique latin :

Liber et ingenuus sum natus utroque parente,
Semper ero liber credo, tuente Deo.

(5) Ce second Grimoald portait un surnom allemand, *Store Seitz*, proprement, le *Trouble-siéges*; et ce nom populaire, qui lui avait été donné au temps où il remplissait encore l'office de maître des cérémonies, peut-être à la cour de son prédécesseur, nous fait connaître que la langue teutonique était encore parlée par les Lombards de Bénévent dans le neuvième siècle. *Anonym. Salernitan. Paralipom.*, c. 29, T. II, P. II, p. 195.

pu donner aux ducs de Bénévent l'occasion d'étendre leurs États par des conquêtes; mais à cette même époque, ce duché commençait à être gouverné par des tyrans qui, en perdant l'affection du peuple, perdirent aussi toutes leurs forces. Grimoald II fut tué par ses sujets révoltés; et ceux-ci lui donnèrent pour successeur, en 817, un réfugié de Spolète, nommé Sicon qui, au temps de la conquête de Charlemagne, avait demandé un asile au duc de Bénévent, et que Grimoald Ier avait fait comte d'Acérenza (1).

[818] Ce nouveau prince était allié du duc Théodore, qui gouvernait Naples à cette époque; et c'était avec l'aide de celui-ci qu'il s'était emparé de l'autorité suprême. Mais le peuple de Naples, mécontent de son premier magistrat, le chassa de la ville, et lui donna pour successeur un de ses compatriotes, nommé Étienne (2). Théodore se réfugia auprès de Sicon, dont il implora le secours; et le prince de Bénévent accourut avec toutes ses forces, pour mettre le siége devant Naples [826-830]. Les Napolitains, réduits aux milices de leur duché, ne pouvaient opposer à des ennemis infiniment plus nombreux que leur courage et leurs murailles. Ces murailles furent ébranlées par le bélier; une large brèche ouvrit la ville aux assiégeants, et les Napolitains, désespérés, sentirent l'impossibilité de se maintenir davantage. La nuit approchait et devait amener à sa suite, le massacre, le pillage, et toutes les horreurs qu'éprouve une ville prise d'assaut. Leur duc, Étienne, avait une mère et deux fils, dignes d'une république plus heureuse; ils accourent auprès de lui, et supplient le chef de leur famille et de l'État de se montrer le père de leurs concitoyens plutôt que le leur, et de les sacrifier au bien public. Une députation est envoyée au prince de Bénévent : on lui représente que la ville est désormais entre ses mains; que, s'il l'épargne, elle deviendra le plus beau fleuron de sa couronne; que si, au contraire, il lui livre un dernier assaut à la fin de la journée, il ne pourra réprimer ses soldats, ni sauver Naples du massacre, du pillage et de l'incendie, car les assiégés les provoqueraient par une défense désespérée : on le somme, pour sa gloire même, d'attendre que le soleil éclaire son triomphe : on le supplie d'épargner des malheureux qui ne demandent

(1) *Anonymi Salernit. Paralip.*, c. 33, p. 198.
(2) *Johannis Diaconi Chronicon episcop. Neapol. eccles.* T. I, P. II, p. 313.

pour se rendre que le court délai d'une nuit; et, comme gage de leur soumission prochaine, on lui présente, au nom du duc Étienne, tout ce qu'il avait de plus cher, sa mère et ses deux enfants. Sicon accepte ces otages, et fait sonner la retraite, se réservant d'entrer dans la ville avec le point du jour (1).

Cependant Étienne assemble ses guerriers et ses concitoyens. « Je ne suis plus maître des soldats, leur dit-il; j'ai perdu ce titre glorieux, au moment où j'ai pu consentir à soumettre votre patrie au joug des Bénéventains. Je l'ai promis, mais je n'ai pu vous lier par mes promesses. Vous êtes libres, élisez un nouveau chef, et que, plus heureux que moi, il relève vos murailles, et vous conduise à la victoire. » Étienne, ayant ainsi parlé, sortit de Naples, dévouant sa tête à la vengeance de l'ennemi. Il fut tué par les soldats de Sicon, devant une église de sainte Stéphanie (2).

Les Napolitains, cependant, saluèrent un de leurs chefs, nommé Bon, du titre de maître des soldats : par ses ordres, les femmes, les enfants, les vieillards, se joignant aux guerriers, travaillèrent avec tant d'ardeur, pendant la nuit, à relever leurs murailles, et à les couvrir d'un fossé, que lorsque Sicon se présenta, le lendemain matin, à la tête de ses troupes, il reconnut qu'il était impossible d'enlever la brèche par un assaut.

Les Napolitains, abandonnés des Grecs, avaient, sur ces entrefaites, sollicité les secours de Louis le Débonnaire, empereur d'Occident. Ils reçurent de lui quelques renforts, qui les aidèrent à soutenir longtemps encore le siége; et, lorsque Sicon commençait à se rebuter, ils engagèrent ce prince à leur accorder la paix : pour prix de sa modération, ils lui promirent un tribut, et lui livrèrent les reliques de saint Janvier, dont le corps, enlevé à la basilique de Naples, fut transféré en pompe à la cathédrale de Bénévent (3).

Peu d'années après, Sorrento, l'une des principales villes du duché de Naples, fut, à ce qu'assure une légende, délivrée d'un

(1) *Erchempertus monach. Cassin. Hist. Longob. Benevent.*, c. 10, p. 239. — *Giannone Istoria civile del regno di Napoli.* L. VI, c. 6, p. 517.

(2) *Johann. Diaconi Chr. episc. Neap.*, p. 313.

(3) *Anonymi Salernitan. fragm. ap. Camill. Pelleg.*, p. 290. — *Leo Ostiensis, Chronic. monast. Cassinens.* L. I, cap. 20, p. 294.

siége non moins formidable, par l'intervention miraculeuse du saint, son patron. Mais l'expédient dont l'agent céleste fit usage n'a pas toute la noblesse et toute la générosité de celui qu'employa le duc patriote. Sicard avait succédé dans la principauté de Bénévent à son père Sicon; et, soit que les Napolitains ne payassent pas exactement le tribut qui leur était imposé, soit que l'humeur inquiète de Sicard lui fît désirer la guerre, ce prince accourut et dévasta les terres du duché de Naples : s'arrêtant ensuite devant Sorrento, il réduisit cette ville aux dernières extrémités. Une nuit, comme il méditait sur les moyens d'assurer sa conquête, l'ombre de saint Antonin, jadis abbé de Sorrento, apparut devant lui. L'homme de Dieu portait en ses mains un bâton noueux. Avant de parler, il s'en servit pour frapper de cinq ou six coups les larges épaules du duc de Bénévent; puis il ajouta d'une voix terrible : « Subis la juste » punition des tourments que tu causes à mon troupeau, et sou- » mets-toi, mécréant, au pouvoir du ciel et de ses saints. » Il levait de nouveau son bâton, et allait recommencer son divin ministère, lorsque Sicard, prosterné aux pieds de l'ombre vraiment redoutable, jura qu'il respecterait désormais les fidèles de saint Antonin. En effet, dès que le jour parut, il se hâta de se retirer avec son armée (1). Quel que soit le degré de croyance qu'on accorde à cette légende, du moins est-il certain que Sicard conclut, en 836, avec l'évêque, le maître des soldats et l'État de Naples, un traité de paix qui nous a été conservé. Cet État, dans le traité, est appelé la république, par opposition aux pays soumis à la domination lombarde, qui sont appelés États du prince (2).

Pour obtenir la paix de Sicard, André, maître des soldats de Naples, avait eu recours à un moyen bien dangereux, qui fut d'un funeste exemple pour toute l'Italie méridionale. Privé de l'appui des empereurs grecs, il avait eu recours aux barbares; il avait appelé les Sarrasins de Sicile à son aide (3). Depuis peu d'années, les Musulmans avaient établi une colonie militaire dans cette île. Un grec, nommé Euphémius, après avoir enlevé une religieuse

(1) *Acta Sanctorum, apud Bollandistas, in vitâ sancti Antonini abbatis Surrentini, ad diem* 14 *febr. Muratori, Annali d'Italia, ann.* 837.

(2) *Voyez* ce traité *apud Camill. Pellegr.*, sous le titre de *Capitulare principis Sicardi.* T. II, p. 256.

(3) *Johannis Diaconi Chron. episc. Neapol.*, p. 314.

dont il était amoureux, se voyant poursuivi par le patrice de Sicile, avait été chercher un asile en Afrique : il avait fait connaître aux Sarrasins les moyens de s'emparer de la Sicile, et il était revenu dans cette île, en 822, avec une armée d'Arabes, qui en avaient entrepris la conquête (1). Les Sarrasins étaient, à cette époque, de beaucoup supérieurs aux Grecs, pour le courage et les talents militaires; ils leur avaient enlevé presque toute l'Asie, l'Égypte et l'Afrique, et, plus tard, l'île de Crète et plusieurs îles de l'Archipel : ils avaient conquis l'Espagne sur les Visigoths; et l'enthousiasme religieux et militaire, qui commençait à s'éteindre en Arabie et en Syrie, enflammait toujours les musulmans sur les frontières de leur empire, et les poussait à de nouvelles conquêtes. Dès que les Sarrasins eurent mis le pied en Sicile, ils y acquirent la prépondérance sur les troupes de Michel le Bègue, qui régnait alors à Constantinople, et sur celles de Théophile, son fils et son successeur. En 831, le patrice Théodotus fut tué dans un combat, et les Arabes s'emparèrent de la ville de Messine; l'année suivante ils se rendirent maîtres de Palerme, et ils commencèrent dès lors à infester, par leurs ravages, les côtes de l'Italie. Cependant, aussi longtemps que Sicard vécut, ils ne purent faire aucune conquête dans ces provinces.

Sicard nous est représenté comme ayant joint une grande bravoure à beaucoup de vices qui le rendirent odieux à ses sujets. Le premier des princes lombards, il força la ville d'Amalfi à reconnaître sa domination. La guerre entre les deux peuples n'eut d'autre motif que la possession des reliques de sainte Triphomène, patrone d'Amalfi. Sicard, dont la dissolution, la cruauté et les sacriléges n'avaient fait que redoubler le zèle religieux, et qui était animé d'un ardent désir de racheter ses péchés et passés et futurs, cherchait à tout prix à rassembler des reliques, pour en orner la cathédrale de Bénévent; il avait déjà forcé les Napolitains à lui céder celles de saint Janvier : il avait ensuite enlevé, aux îles de Lipari, celles de saint Barthélemi; et il déclara la guerre à la ville d'Amalfi, pour obtenir celles de sainte Triphomène. La petite république d'Amalfi, qui relevait encore de Naples, était alors divisée

(1) *Gregorii Cedreni Hist. compend.* T. VIII, *Byz. Ven.*, p. 403. — *Anonymi Salernit. Paralipom.*, c. 45, p. 208.

par des factions qui l'avaient affaiblie, en sorte qu'elle n'opposa pas une longue résistance aux armes de Sicard. Ce prince, après s'en être rendu maître, non-seulement dépouilla le sanctuaire des châsses qui faisaient l'objet de son ambition ; il força de plus tous les habitants à le suivre à Salerne, et dans le but de les unir pour jamais à son peuple, il leur fit contracter des mariages avec ses sujets, et leur accorda les mêmes droits qu'aux Lombards (1).

Sicard, cependant, avait aliéné le clergé de ses États par ses sacriléges ; la noblesse, d'abord par des intrigues galantes, et ensuite par l'orgueil insupportable de sa femme ; le peuple enfin, par de sanglantes exécutions. Il avait confiné dans une prison, à Tarente, son frère Siconolfe, contre lequel il avait conçu de la jalousie [839]. N'étant plus entouré que d'ennemis secrets, il fut assailli dans une partie de chasse près de Bénévent, et massacré par des conjurés ; les habitants de cette dernière ville désignèrent, pour lui succéder, Radelchise, son trésorier (2).

Dès que la nouvelle de la mort de Sicard eut été apportée à Salerne, les habitants d'Amalfi, qui s'y trouvaient presque seuls, car les Salernitains étaient alors occupés de leurs récoltes, coururent au port, et chargèrent les vaisseaux qu'ils y trouvèrent, des dépouilles des temples et des maisons, pour se dédommager du pillage qu'Amalfi avait éprouvé peu d'années auparavant ; ils retournèrent en triomphe à leur ancienne patrie, et se hâtèrent d'en relever les fortifications. C'est depuis cette époque que les Amalfitains s'affranchirent entièrement de la suzeraineté du maître des soldats de Naples, et qu'ils commencèrent à se gouverner en république indépendante (3).

Les Salernitains cependant ne voulurent point reconnaître pour prince, Radelchise, que les Bénéventains avaient élu ; et plutôt que de se soumettre à lui, ils aimèrent mieux se réconcilier avec les habitants d'Amalfi : ils promirent à ceux-ci la paix et le pardon de la dernière injure, pourvu que les Amalfitains voulussent les aider de leurs vaisseaux, pour mettre en liberté l'héritier légitime de la prin-

(1) *Anonymi Salernit. Paralipom.*, cap. 58-60, p. 217. — *Chronici Amalfitani frag. ap. Muratori antiq. Ital. med. ævi.* T. I, c. 3 et 4, p. 208.

(2) *Anonymi Salernit. Paralip.*, c. 62, p. 219. — *Erchempertus monachus*, c. 13, p. 240.

(3) *Anonymi Salernitani Paralipomena*, c. 63, p. 220.

cipauté, Siconolfe, frère de Sicard, qu'on savait être prisonnier à Tarente.

Quelques vaisseaux marchands, montés par des citoyens des deux villes, firent voile en effet de la rade d'Amalfi pour Tarente. Les marchands se répandirent le soir dans les rues de cette dernière ville, en demandant à haute voix, selon l'usage de ces temps-là, qu'on leur donnât l'hospitalité. Quelques-uns d'entre eux furent admis, comme ils l'avaient espéré, par les geôliers de Siconolfe. « Nous avons une chambre balayée, dirent ceux-ci; logez chez » nous, et si demain vous nous faites un présent, nous en serons » reconnaissants. » C'est presque ainsi qu'aujourd'hui encore les voyageurs sont logés dans les mêmes provinces. Les Salernitains firent acheter du vin et des provisions par leurs hôtes : ils les encouragèrent à faire bonne chère; et lorsque les geôliers furent plongés dans le sommeil de l'ivresse, les Salernitains délivrèrent Siconolfe, et, le faisant embarquer aussitôt, ils le conduisirent à Salerne (1).

L'élection simultanée de ces deux princes, Radelchise à Bénévent, et Siconolfe à Salerne, fut la cause de longues guerres civiles, du partage, de l'affaiblissement, et, au bout de deux siècles, de la ruine de la nation lombarde, dans le midi de l'Italie. Radelchise appela les Sarrasins à son secours, et les cantonna dans le voisinage de Bari, dont ces auxiliaires infidèles s'emparèrent bientôt. Siconolfe se crut autorisé à faire usage des mêmes armes; il fit venir d'Espagne d'autres Sarrasins, de la secte des Aglabites ennemis des Sarrasins d'Afrique. Ce furent probablement les Aglabites de Siconolfe qui s'emparèrent de Tarente, et qui ravagèrent les Calabres (2).

Les princes de Salerne et de Bénévent, unissant dans leurs armées ces troupes musulmanes à leurs sujets lombards, se firent une guerre cruelle, durant laquelle les campagnes furent ravagées et les villes pillées par les Arabes, sans que chaque prince osât réprimer la barbarie de ses farouches alliés, et sans que leur secours lui assurât la victoire. Siconolfe engagea Guido l'Ancien, duc de Spolète, et Français d'origine, à venir à son aide avec une armée; et

(1) *Anonymi Salernitani Paralipom.*, c. 63 et 64, p. 221.
(2) *Erchemperti Chronic.*, c. 17, p. 241.

ce seigneur, selon les mœurs de sa nation, dit Erchempert, s'enrichit aux dépens des deux princes, auxquels il vendit tour à tour sa protection (1). Enfin, par l'entremise de Guido, et sous la protection de l'empereur Louis II, un traité de partage du duché de Bénévent, entre les deux compétiteurs, fut arrêté en 851. Tarente, Cosenza, Capoue, Sora, avec leurs dépendances, et la moitié du comté d'Acérenza, c'est-à-dire toutes les provinces du royaume actuel de Naples, qui sont situées sur la mer Méditerranée, à la réserve de la Calabre ultérieure, et des duchés de Naples et de Gaète, furent cédées au prince de Salerne : celui de Bénévent se réserva l'autre moitié de la principauté, qui, à la réserve de la terre d'Otrante, comprenait tout le reste du royaume de Naples, du côté de l'Adriatique. La limite des deux États fut placée à égale distance entre Bénévent et Salerne, et Bénévent et Capoue. Les deux princes, après ce partage, s'engagèrent à chasser, de concert, les Sarrasins de leurs États (2).

Mais ni l'un ni l'autre n'était assez puissant pour réparer le dommage qu'il avait occasionné. Tous deux moururent peu après le traité de partage; et, les Lombards ayant conservé dans le duché de Bénévent, le droit d'élire leurs souverains, comme ils l'avaient exercé dans le royaume de Pavie, les deux principautés ne restèrent point dans la famille de Radelchise ni de Siconolfe, et s'affaiblirent par de nouveaux partages. Landolfe, comte de Capoue, se rendit indépendant : son exemple fut suivi en partie par d'autres comtes ; et les princes lombards, réduits à la souveraineté d'une seule ville, et affaiblis par de petites guerres et de petites intrigues, rentrèrent dans une obscurité d'où il serait difficile et peu avantageux de les tirer.

Les républiques grecques ne furent pas exemptes des calamités que la discorde des princes lombards avait attirées sur l'Italie méridionale. Une colonie militaire de Sarrasins se fortifia sur les bords du fleuve Garigliano, près de son embouchure, dans une plaine fertile, mais qui, désolée encore aujourd'hui, semble nous conserver les traces des ravages des musulmans. D'autres Sarrasins se

(1) *Erchempertus monach. Cassin.*, c. 17, p. 241. *Anonymi Salernitan. Paralip.*, c. 67, p. 223.

(2) *Capitulare Radelchisi princip. Beneventani de divisione princip.* apud *Camill. Pelleg.* T. II, p. 260.

rendirent maîtres de Cumes, colonie grecque, autrefois fondée par les Eubéens, alors la plus occidentale des villes du duché de Naples. Le séjour des Sarrasins dans cette cité illustre, où ils s'établirent à plusieurs reprises, a causé sa ruine. Deux siècles plus tard on la détruisit de fond en comble, lorsqu'on réussit à les en chasser. Les Sarrasins se rendirent encore maîtres d'Acropoli, ou Capodella-Licosa, et de Misène : ils assiégèrent Gaète en 846; mais les citoyens de Naples, d'Amalfi et de Sorrento se réunirent sous la conduite d'André, maître des soldats ou consul de Naples, et de Césario, son fils, et forcèrent les Africains à lever le siége (1). La flotte de Gaète se réunit ensuite à celles des autres républiques grecques; et toutes ensemble se rendirent à Ostie, pour secourir le pape Léon IV contre les mêmes ennemis (2).

Les républiques grecques de la Campanie étaient, avec les empereurs grecs, les seuls États chrétiens qui eussent une marine sur la Méditerranée. Leurs flottes, guerrières et marchandes tout ensemble, défendaient le territoire et augmentaient chaque année la richesse de Naples, de Gaète et d'Amalfi. La dernière de ces villes, ayant recouvré sa liberté depuis le règne de Siconolfe à Salerne, croissait en population et en richesse, et commençait à s'emparer du commerce de l'Orient. Les Amalfitains prétendaient être issus d'une colonie romaine : ils assuraient que leurs ancêtres, envoyés par le grand Constantin à Byzance, avaient fait naufrage à Raguse, et séjourné longtemps en Illyrie; qu'ils avaient ensuite traversé l'Adriatique, et qu'ils s'étaient établis à Melphi, dans la Pouille, où ils avaient séjourné longtemps encore; qu'enfin ils avaient quitté cette province, pour chercher un pays où ils pussent vivre entièrement libres, et qu'alors seulement ils avaient bâti sur le golfe de Salerne une ville à laquelle ils avaient donné le nom de leur dernière habitation (3). Leur petit État était composé de quinze ou seize villages et châteaux situés autour de la capitale, sur le penchant des montagnes qui ferment à l'occident le golfe de Salerne. Les uns sont resserrés entre la mer et les rochers, et leurs habitants profitaient de quelque rade ou de quelque port, pour s'adonner à la pêche

(1) *Johannis Diaconi Chron. episc. Neap.*, p. 315.

(2) *Vita Leonis Papæ IV, apud Anastas. biblioth.*, p. 237.

(3) *Anonymi Salernitani Paralipom.*, c. 73-75, p. 228. — *Chronici Amalphitani Fragm.*, c. 1, p. 207. *Antiq. Ital.* T. I.

et au commerce : les autres demeurent suspendus, comme l'aire d'un aigle, à mi-côte des monts dont le pied est baigné par la mer; on ne les voit qu'à moitié au milieu des bois d'oliviers qui couvrent tout ce district. Les branches dorées des orangers qui entourent leurs maisons blanchies, attirent cependant de loin les regards, et indiquent l'habitation de propriétaires riches et industrieux; tandis que, de l'autre côté de ce magnifique golfe, les temples majestueux de Pestum s'élèvent seuls au milieu d'une plaine déserte et désolée, que la liberté n'a plus visitée depuis deux mille ans.

Avant la conquête de Sicard, les Amalfitains recevaient leur gouverneur du duc, consul, ou maître des soldats de Naples. Après qu'ils se furent remis en liberté, en 839, ils se soumirent à un magistrat annuel élu par les suffrages du peuple, qu'ils appelèrent tantôt préfet, tantôt comte, maître des soldats ou duc (1). Sous le gouvernement de ces chefs, la république d'Amalfi couvrit la mer de ses vaisseaux : elle répandit dans tout l'Orient sa monnaie, connue sous le nom de *tari* (2), et elle s'acquit une réputation brillante de sagesse, de courage et de vertu. L'Europe a reçu de ce peuple trois legs bien propres à perpétuer sa mémoire. C'est un citoyen d'Amalfi, Flavio Gisia ou Gioia, qui fut l'inventeur ou l'introducteur en Occident de la boussole; c'est dans Amalfi qu'on retrouva l'exemplaire des Pandectes, qui fit renaître dans tout l'Occident l'étude et la pratique de la jurisprudence de Justinien; ce sont enfin les lois d'Amalfi sur le trafic maritime, qui ont servi de commentaire au droit des gens, et de fondement à la jurisprudence du commerce et des mers : ces lois acquirent, dans la Méditerranée, le même crédit que celles des Rhodiens avaient eu anciennement sur la même mer, et que deux siècles plus tard on accorda sur l'Océan à celles d'Oléron (3).

C'est à peu près là tout ce qu'au milieu des ténèbres de l'histoire il nous est possible de recueillir sur l'origine et les progrès des ré-

(1) *Anonym. Salernit. Paralip.*, c. 76, p. 230.—*Chronic. Amalphitan.*, c. 8, p. 209.

(2) Le tari, qui vaut douze grains, ou un cinquième en sus du carlin, est encore, au moins comme monnaie de compte, usité dans tout le royaume de Naples, depuis le temps de la république d'Amalfi.

(3) *Freccia de Subfeudatione*, apud *Giannone Istoria civile del regno di Napoli*. L. VII, c. 3.

publiques grecques de l'Italie méridionale. Trois siècles plus tard, nous les verrons envahies par les Normands, et rayées du nombre des nations : encore quelques mots, à cette seconde époque, et nous aurons complété l'histoire de leur longue existence. Une mémoire confuse de leur population, de leurs richesses, et de l'étendue de leur commerce, est tout ce qui reste d'elles. Les tombeaux qui renferment les généreux citoyens d'Amalfi, de Naples et de Gaète, recouvrent, avec leurs ossements, jusqu'au souvenir de leurs exploits et de leurs vertus. Tout est mort avec eux, et ce noble amour de la liberté qui les enflammait, et cette patrie à laquelle ils ont fait tant de sacrifices, et ces lois dont ils voulaient assurer l'empire, et ces ducs, ces magistrats, dont ils craignaient les usurpations, et ces ennemis dont ils étaient entourés et qu'ils combattaient sans cesse. Tant de hauts faits qu'inspira l'amour de la gloire, tant d'appels adressés à une postérité impartiale, tant d'adversités supportées avec courage, dans la ferme confiance que les générations futures vengeraient l'injustice des contemporains; toutes ces espérances ont été trompées, et la race des héros s'est éteinte, sans que l'avenir se soit acquitté envers elle de sa dette.

En 866, Louis II, empereur et roi d'Italie, fut appelé dans le duché de Bénévent, par les malheureux Lombards, qui étaient alors persécutés de la manière la plus cruelle par les Sarrasins. Ces derniers possédaient, dans toutes les parties de l'Italie, des montagnes dont ils fortifiaient les passages, des châteaux et même des villes. Ils en sortaient pour porter de toutes parts leurs ravages dans les pays chrétiens. Louis II attaqua successivement les diverses forteresses des Arabes; il s'empara de Matéra, Vénosa et Canosa, et entreprit le siége de Bari, la plus forte place que possédassent les Sarrasins sur le golfe Adriatique. Mais comme il reconnut qu'il était impossible de la réduire sans le secours d'une flotte, il fit alliance avec Basile, empereur des Grecs, qui, dans le même temps, venait de délivrer Raguse et les villes d'Illyrie, des incursions des mêmes Sarrasins (1). La ville de Bari fut prise par les forces réunies des deux empereurs; et de cette manière, les Grecs acquirent de nouveau quelque influence sur cette partie de l'Italie. Cette influence s'accrut encore, lorsque Louis II eut aliéné de lui les Lom-

(1) *Const. Porphyr. de Basil. Macedon.*, c. 55, T. XVI, p. 132.

bards qui l'avaient appelé à leur secours. Le prince de Salerne arrêta par surprise l'empereur d'Occident, et le retint quelque temps prisonnier au milieu de son palais. Après cette offense mortelle, dont aucun traité de paix ou aucun serment ne pouvait lui assurer le pardon, le prince de Salerne se jeta entre les bras de l'empereur grec, et lui prêta serment de fidélité, pour obtenir de lui quelque protection.

La ruine de la famille de Charlemagne, et les règnes orageux du grand Bérenger, de Hugues et de Bérenger II, dans l'Italie septentrionale, donnèrent, pendant près d'un siècle, une pleine liberté aux Grecs de pousser leurs conquêtes dans la province qu'ils nommaient Lombardie, parce qu'elle avait été soumise plus longtemps qu'aucune autre aux Lombards bénéventains. L'empire d'Orient se relevait quelquefois de ses pertes, non qu'il acquît une nouvelle vigueur, mais parce qu'il survivait à la dégénération des peuples ennemis (1). Les Lombards, les Francs, les Sarrasins, qui tous avaient exercé leur puissance sur ces provinces, avaient cessé d'être redoutables : ils avaient voulu jouir de leurs succès passés, dans le luxe et la mollesse ; et leurs vastes empires s'étaient divisés en petites principautés, incapables d'opposer une vigoureuse résistance, même à un ennemi aussi faible que l'étaient les Grecs. Ces derniers se rendirent maîtres de la plupart des villes et des lieux forts que les Sarrasins avaient possédés dans la Pouille ; et c'est ainsi qu'ils formèrent leur nouveau *Thème* (2) de Lombardie. Cependant les princes lombards, placés sur la frontière des deux empires d'Orient et d'Occident, s'attachaient tour à tour à l'un ou à l'autre ; et d'après leurs convenances privées, ils transportaient leur allégeance et leur serment de fidélité, du successeur de Charlemagne à celui de Constantin.

Mais lorsque la couronne d'Italie et celle de l'empire furent transférées à la maison de Saxe, les Othon se montrèrent jaloux

(1) C'est de la même manière que les sujets révoltés de la Porte, et ses ennemis, finissent tous par retomber sous son joug, parce qu'elle attend en patience que leur force soit épuisée. De là vient le proverbe turc, que *c'est avec un chariot tiré par des bœufs que le grand-seigneur prend des lièvres à la course.*

(2) C'est le nom que, dans la nouvelle division de l'empire d'Orient, les Grecs donnèrent aux provinces. Il y en avait dix-sept en Asie, et douze en Europe. *Constantini Porphyrogenitæ de thematibus. Ap. Banduri imper. orientale.* T. I.

de défendre ou de recouvrer les anciennes limites de l'empire d'Occident, de faire reconnaître leur suzeraineté par les princes lombards, et de chasser les Grecs, aussi bien que les Sarrasins, de toute l'Italie. Othon I[er] soutint une longue guerre, dans ces provinces, contre Nicéphore Phocas. Cette guerre se termina, en 970, lorsque Nicéphore fut assassiné : Jean Zimiscès, son successeur, rechercha l'amitié d'Othon, et les deux familles impériales s'unirent par un mariage (1).

Othon II renouvela les prétentions de son père à la souveraineté du midi de l'Italie : il considéra même son mariage avec Théophanie, comme lui donnant un titre de plus; et il réclama des empereurs d'Orient, pour douaire de sa femme, les provinces de la Lucanie et de la Calabre, et la suzeraineté sur les républiques de Venise, de Naples, de Gaète et d'Amalfi, qui, pour ne point lui obéir, faisaient valoir leur fidélité prétendue à l'empire d'Orient.

Constantin et Basile, empereurs de Constantinople, après avoir vainement essayé de détourner, par des négociations, l'orage qui menaçait leurs possessions d'Italie, appelèrent à leur aide les Sarrasins de Sicile et d'Afrique; Othon, d'autre part, entré en Italie, en 980, avec une puissante armée, et fortifié par l'alliance de Pandolfe Tête de fer, qui avait réuni sous son autorité l'ancien duché de Bénévent presque entier, Othon, dis-je, s'empara, en 982, de la ville de Tarente; puis il s'avança dans la Calabre ultérieure, jusqu'à la bourgade de Basentello, située près du rivage de la mer. Il y trouva l'armée combinée des Sarrasins et des Grecs, qui l'attendait. La première attaque des Allemands fut vigoureuse, et mit les Orientaux en désordre; mais une colonne de Sarrasins, qui formait le corps de réserve, fondit sur les vainqueurs, au moment où, dans l'ardeur de la poursuite, ils avaient déjà rompu leurs rangs. Elle en fit un massacre effroyable : Pandolfe Tête de fer, et beaucoup de comtes et prélats guerriers perdirent la vie dans cette déroute.

L'armée d'Othon était détruite; aucun corps ne soutenait plus l'effort des ennemis, et l'empereur lui-même fuyait le long du ri-

(1) Othon II épousa Théophanie, fille de l'empereur Romanus Lécapènus, prédécesseur de Phocas, et sœur de Constantin et Basile, qui succédèrent à Zimiscès.

vage, craignant sans cesse d'être atteint par les Sarrasins, et massacré dans leur première fureur. Une galère grecque avait jeté l'ancre près de ce même rivage; et l'empereur, qui se voyait entre deux dangers également pressants, préféra se livrer à des ennemis civilisés, plutôt que de tomber entre les mains d'une horde barbare. Il se fit connaître au commandant de la galère; il se rendit à lui, et chercha un asile sur son bord. Bientôt il s'aperçut que cet officier subalterne, ébloui par une fortune aussi inattendue, sacrifierait l'avantage de son pays au sien propre. Othon promit au Grec des monceaux d'or, sous condition qu'il le conduisît à Rossano, où l'impératrice Adélaïde, mère du monarque prisonnier, s'était enfermée. La galère fit voile vers cette ville; une négociation secrète s'établit entre le capitaine, Othon et l'impératrice; des mulets, pesamment chargés, s'acheminèrent vers le rivage : des gardes du prince, conduits par Théodore, évêque de Metz, s'approchèrent, dans une barque, pour s'assurer si c'était bien lui qui, revêtu de pourpre, se montrait à eux sur le tillac; et tandis que les Grecs étaient distraits par leurs négociations, et qu'accoutumés à ce que leurs propres empereurs ne sussent pas marcher sans l'appui des eunuques, ils gardaient leur prisonnier moins soigneusement, Othon s'élança dans la mer, gagna la barque de ses gardes à la nage, fit virer de bord, mit lui-même la main à la rame, et parvint au port avant que la galère eût pu l'atteindre. Le Grec confus vit rentrer dans la ville, avec l'empereur, les mulets qu'on n'en avait fait sortir que pour lui tendre un piége; et lui-même il fut obligé de se retirer de la rade de Rossano, sans pouvoir se venger de ce qu'on l'avait trompé (1).

Quoique les Grecs eussent laissé échapper un captif aussi important, leur victoire n'en était pas moins complète. Pendant le reste du règne d'Othon II et la minorité de son fils, ils étendirent leurs conquêtes en Italie (2), et les soumirent au gouvernement d'un officier qu'ils établirent à Bari avec le titre de catapan (3). Ils bâtirent aussi la ville de Troies dans la Pouille, et plusieurs châ-

(1) *Ditmarus Restitutus, apud Leibnitzium*. T. I, L. III. p. 346.—*Hermanni Contracti Chron.*, p. 267. *Script. German. apud Struvium*. T. I. —*Arnulphi Hist. Mediol.* Lib. I, c. 9, T. IV, *Rer. It.*, p. 10.

(2) *Lupus Protospata, Chron. Barense*. T. V, p. 40.

(3) C'est du nom de cet officier que la province de Capitanate a reçu le sien. On

teaux-forts qui devaient les couvrir contre de nouvelles attaques. S'ils ne furent point troublés dans ces établissements, ce n'est pas qu'Othon II fût disposé à les laisser jouir en paix de leurs triomphes. Ce prince avait convoqué à Vérone une assemblée des états de Lombardie et d'Allemagne; il avait fait passer des troupes dans l'Italie méridionale, et il s'était rendu à Rome pour terminer les préparatifs de l'expédition qu'il méditait, non-seulement contre la Calabre, mais même contre la Sicile, lorsqu'une maladie, causée à ce qu'on assure par l'humiliation et le chagrin qu'il venait d'éprouver, l'emporta à la fleur de son âge. Les républiques de Venise, de Naples, d'Amalfi et de Gaète, enveloppées dans les projets de vengeance d'Othon contre les empereurs d'Orient, furent sauvées d'une guerre désastreuse par cette mort prématurée.

Une des conséquences de la bataille de Basentello, et de la mort de Pandolfe Tête de fer qui y fut tué, fut le partage du duché de Bénévent, qu'il avait eu l'art de réunir sous sa domination; il se divisa, après lui, en un grand nombre de petites principautés. Pendant la minorité d'Othon III, les Grecs poursuivirent leurs conquêtes, et les Sarrasins leurs ravages. Quoique ces derniers eussent beaucoup perdu de leur activité, de leur esprit entreprenant et de leur ancienne valeur, ils étaient encore demeurés supérieurs aux peuples efféminés qui les entouraient; et leurs déprédations contribuèrent à jeter toutes les provinces au midi du Tibre dans un état de faiblesse et d'épuisement, qui seul peut expliquer l'étrange révolution qui devait bientôt s'y opérer. Vingt ans après la défaite d'Othon à Basentello, quelques aventuriers septentrionaux profitèrent de la faiblesse de ces provinces, pour jeter entre les deux empires les fondements d'une puissance qui, en moins d'un siècle, s'étendit sur toute l'Italie méridionale : elle subjugua ses anciennes républiques, et attacha chez les Italiens la dénomination distinctive de royaume (1) à cette Grande-Grèce, qui, à deux reprises, avait été la première patrie de la liberté.

Les Normands ou Danois, après avoir longtemps ravagé les côtes de France, y obtinrent, vers l'an 900, un établissement dans

l'appela d'abord Catapanate; ensuite l'usage a rapproché ce nom du mot italien *capitano*. *Leo Ostiens. Chron. Cassinens.* L. II, c. 50, p. 371.

(1) *Il Regno*, par excellence, dans les écrivains italiens, veut toujours dire le royaume de Naples.

la Neustrie, qui, d'après eux, fut nommée Normandie. Un siècle de transplantation dans ce nouveau séjour, ne leur fit point perdre leur antique passion pour les entreprises étranges et hasardeuses. Ils avaient embrassé la religion chrétienne : mais, de même que les Grecs avaient communiqué à cette religion leurs subtilités scolastiques, de même que les Égyptiens et les Syriens lui avaient donné leur caractère contemplatif et leur morale ascétique, lorsque les peuples du nord professèrent la religion chrétienne, cette religion devint pour eux sombre et sanguinaire, à l'imitation de celle d'Odin; elle réprima les craintes mortelles, elle excita la valeur, et elle promit aux exploits une récompense au delà de ce monde.

Des peuples courageux et entreprenants, devenus chrétiens, crurent et se plurent à croire que leur salut était attaché à la visite des lieux illustrés autrefois par la présence des fondateurs et des martyrs de la religion. Une curiosité louable, une sensibilité vertueuse, un amour qu'on retrouve inné en l'homme pour tout ce qui lui retrace symboliquement l'antiquité, auraient été des motifs suffisants pour conduire beaucoup de chrétiens à la Terre-Sainte, lors même que la religion n'aurait pas fait de leurs fatigues un moyen de salut; mais le nombre de ces dévots voyageurs fut prodigieusement augmenté, quand l'Église leur promit l'entrée du ciel et la rémission de leurs péchés, en récompense d'un pèlerinage, c'est-à-dire, d'une expédition, hasardeuse il est vrai, mais intéressante, variée et toujours nouvelle.

Les Normands surpassèrent tous les Occidentaux dans leur ardeur pour les pèlerinages. Ils ne voulurent point, pour se rendre à la Terre-Sainte, se soumettre à la monotonie d'un trop long voyage maritime, d'autant plus qu'ils ne retrouvaient pas sur la Méditerranée les tempêtes impétueuses qui bouleversent les mers du Nord, les tristes et sombres brouillards, les écueils de glaces flottantes, et tous les dangers qu'ils s'étaient plus à braver dans leur ancienne patrie. Ils traversaient donc par terre toute la France et toute l'Italie, se fiant à leur épée pour se procurer leur subsistance pendant le voyage, lorsque la charité des fidèles n'y pourvoyait pas suffisamment par des aumônes. Les villes de Naples, d'Amalfi, de Gaète et de Bari, entretenaient un grand commerce avec les côtes de Syrie; on assurait que de fréquents miracles avaient illustré le mont

Cassin, qu'on trouvait sur la route de Naples, et le mont Gargano, ou mont des Anges, au pied duquel on passait en se rendant à Bari. Les dévots pèlerins voulaient visiter durant leur voyage les monastères bâtis sur ces deux montagnes; et presque tous, soit pour aller à la Terre-Sainte, soit pour en revenir, prenaient la route de la Grande-Grèce.

Dans une des premières années du onzième siècle, environ quarante de ces religieux voyageurs, revenus de la Terre-Sainte sur des vaisseaux d'Amalfi, se trouvèrent réunis à Salerne au moment où une petite flotte de Sarrasins venait insulter cette ville, et en exiger une contribution militaire. Les habitants du midi de l'Italie s'étaient abandonnés aux délices de ce climat enchanté; ils ne prenaient aucun intérêt aux querelles de leurs princes : ils n'étaient pas moins énervés que les Grecs, et ils avaient perdu presque tout courage militaire. Les Salernitains virent avec étonnement quarante chevaliers normands, après avoir demandé des armes et des chevaux à Guaimar III, alors prince de Salerne, se faire ouvrir les portes de la ville, charger avec intrépidité les Sarrasins, et les renverser. Les Salernitains suivirent cependant l'exemple qui leur était donné par ces braves guerriers : la campagne fut couverte des cadavres des musulmans, et ceux qui échappèrent au carnage, furent forcés de se rembarquer à la hâte (1).

Guaimar combla d'honneurs et de présents les vaillants étrangers qui venaient de le délivrer, et de conduire ses sujets à la victoire : pour mettre à profit leur bravoure, il essaya de les fixer à sa cour par les promesses les plus brillantes; et lorsqu'il les vit déterminés à quitter la Campanie, il les supplia du moins d'inviter de sa part des hommes de leur nation, des hommes aussi braves qu'eux, à venir recueillir sur les infidèles les palmes dues à la valeur.

Les Normands, de retour dans leur pays, firent connaître à leurs compatriotes les offres du prince de Salerne; ils exposèrent à leurs yeux des dattes, des oranges, riches fruits des climats heureux du Midi (2); ils échauffèrent l'imagination de la jeunesse par le récit de

(1) *Leo Ostiensis, Chronic. mon. Cassin.* L. II, c. 37, T. IV, p. 362. — *Anonymus monachus Cassin.* T. V, p. 55.

(2) Les fruits du Midi excitaient les désirs ardents des Septentrionaux. C'était en vantant leur saveur que l'on attirait les Varangiens du fond de la Scandinavie à Constantinople, pour y former la garde des empereurs; et dans la langue islan-

leurs faciles exploits et de leurs éclatants triomphes. D'après leurs encouragements, un chevalier nommé Drengot, à qui une querelle avec un de ses rivaux rendait désagréable le séjour de sa patrie, résolut de tenter la fortune, avec toute sa famille, dans cette terre si favorisée du ciel. Quatre de ses frères, avec leurs fils et leurs petits-fils se joignirent à lui: quelques autres aventuriers normands se rangèrent sous ses étendards; et lorsque les pèlerins arrivèrent au mont Gargano, terme apparent de leur voyage, ils étaient au nombre de cent. C'est là que Mélo, citoyen de Bari, l'un des plus riches et des plus puissants seigneurs de l'Apulie, vint les trouver. Ce gentilhomme avait voulu tenter une révolution dans son pays pour délivrer ses concitoyens du joug des Grecs, et de l'autorité vexatoire de catapans; mais ayant échoué, il avait été obligé de fuir loin de sa patrie. Mélo avait trouvé chez les princes lombards, et surtout chez Guaimar de Salerne, des dispositions favorables : il avait obtenu d'eux des subsides; et il se vit en état d'offrir aux Normands qui voudraient prendre parti avec lui, une solde considérable; il y joignit la promesse des plus magnifiques récompenses, s'ils étaient victorieux (1).

Ce fut vers l'an 1016, que Drengot, avec ses Normands, commença la guerre contre les Grecs; leurs armes ne furent pas constamment heureuses : Mélo, après trois victoires consécutives, fut enfin battu à Cannes, en 1019 (2), et la plupart de ses Normands furent tués; lui-même il passa en Allemagne, pour implorer l'assistance de l'empereur Henri II, et l'engager à mettre une barrière aux usurpations des Grecs. Mélo mourut au delà des monts, avant d'avoir vu l'issue de ses sollicitations, qui ne demeurèrent cependant pas infructueuses. Les Normands, qui échappèrent en petit nombre à la déroute de Cannes, quittèrent l'Apulie, et se rendirent auprès des princes de Salerne et de Capoue, au service desquels ils entrèrent. Quelque désastreuse que dût être pour leur petite troupe la perte de leurs compagnons d'armes

daise, parlée autrefois par tous les Scandinaves, on dit encore aujourd'hui *figiakasta,* désirer des figues, pour dire, désirer quelque chose avec passion. *Bonstetten.*

(1) *Leo Ostiensis.* L. II, c. 37, p. 363. *Guilelmi Appuli de rebus Normannor. poëma.* L. I, T. V, p. 253.

(2) *Georgii Cedreni Hist. Compend.*, p. 553.—*Guilelmus Appul.* L. I, p. 254.

tués à Cannes, ils la réparèrent en peu de temps, en enrôlant les nouveaux aventuriers qui chaque jour arrivaient en pèlerinage pour se joindre à eux.

Ce fut seulement en 1021 que Henri II entra dans la Pouille avec une armée. Après la mort de Mélo, le pape Benoît VIII avait continué la négociation que ce noble exilé avait commencée, pour diriger les armes des Allemands contre les Grecs. L'expédition de Henri II n'eut d'autre résultat pour lui que la prise de Troies en Pouille(1); car, bientôt après, une maladie épidémique se manifesta parmi les troupes allemandes, et les contraignit à se retirer : mais cette expédition eut pour les Normands des conséquences plus importantes. Ils s'étaient tous rangés sous les étendards de l'empereur; après sa retraite, ils se trouvèrent réunis sous les ordres de Rainolfe, frère de Drengot, qui lui avait survécu : d'après ses conseils, ils quittèrent pour la seconde fois la Pouille, et, s'emparant d'Averse, alors petit château du duché de Naples, entre cette ville et Capoue, ils s'y établirent et s'y fortifièrent comme dans une nouvelle patrie. Il n'y avait que peu d'années qu'ils étaient maîtres de ce château, lorsque Pandolphe IV, prince de Capoue, trouva moyen de s'emparer par surprise de Naples, ville qui jusqu'alors avait repoussé toutes les attaques des Lombards. Sergius, maître des soldats et chef de cette république, sortit, avec les principaux citoyens, d'une ville où il ne voyait pas sans horreur s'établir une domination étrangère; il se retira dans Averse; et lorsqu'avec l'aide des Grecs et celle des citoyens fidèles à leur patrie, il eut assemblé assez d'argent pour satisfaire l'avidité des aventuriers normands, il vint à leur tête attaquer la garnison du prince de Capoue; il la battit, et rentra dans Naples. Ce fut alors qu'il confirma aux Normands la possession d'Averse et de son territoire; qu'il l'érigea en comté, et qu'il en investit Rainolfe; en sorte que les premiers Normands qui aient eu un établissement en Italie furent vassaux et feudataires de la république de Naples (2).

Ce n'était pas cependant la famille de Rainolfe, ou la colonie

(1) *Leo Ostiensis*. L. II, c. 39, p. 364.

(2) *Leo Ostiensis*. L. II, c. 58, p. 378. — *Guilelmus Appulus*. Lib. I, p. 255. — *Giannone Istoria civile*, Lib. IX, c. 1, T. II, p. 17.

d'Averse, qui était destinée à jeter les fondements du royaume de Naples; cet avantage était réservé à une maison plus illustre de la Normandie, celle de Trancrède de Hauteville. Ce seigneur avait douze fils, dont les aînés, séduits par les succès de leurs compatriotes, arrivèrent en Italie l'an 1035, accompagnés d'une troupe assez nombreuse de soldats habillés en pèlerins (1).

Guaimar le jeune (2), prince de Salerne et de Capoue, accueillit cette seconde colonie de Normands avec une bienveillance égale à celle que son père avait montrée à la première. Il se hâta de profiter de leurs armes pour étendre sa domination : il alla mettre avec leur aide le siége devant Sorrento, et ensuite devant Amalfi; et il s'empara de ces deux villes l'une après l'autre (3). Amalfi cependant ne se rendit à lui qu'en vertu d'une capitulation qui réservait aux citoyens leur liberté et tous leurs priviléges. La petite république ne fut point annexée à la principauté de Salerne; mais Guaimar, en vertu d'une élection du peuple, fut déclaré duc d'Amalfi au mois d'avril 1039. Plus tard les Amalfitains virent leurs priviléges violés par le prince de Salerne : alors ils conjurèrent contre lui; et Guaimar, percé de trente-six coups de poignard, périt sur le rivage qui sépare Salerne d'Amalfi (4).

Du service de Guaimar, les Normands passèrent à celui de Michel le Paphlagonien, empereur de Constantinople. George Maniacès, patrice grec, faisait des préparatifs en Calabre pour reconquérir la Sicile sur les Arabes, alors divisés par une guerre civile; et il prit à sa solde les trois fils aînés de Trancrède de Hauteville, Guillaume Bras de fer, Drogon et Unfroi, avec trois cents Normands (5). Cette expédition, loin de réconcilier les Normands avec les Grecs, ne servit qu'à éloigner davantage ces deux nations l'une

(1) *Gaufredi Malaterræ hist. Sicula.* Lib. I, c. 5 et 6, T. V, p. 550.

(2) D'après Camillo Pellegrini, c'était Guaimar IV; et le prince de Capoue, dont nous avons parlé ci-devant, était Pandolphe IV. Antonio Caraccioli, dans ses *Propylea*, appelle cependant, par erreur, l'un Guaimar III, l'autre Pandolphe II, T. V, p. 8.

(3) *Leo Ostiensis.* L. II, c. 65, p. 385.

(4) *Henricus Brencmannus, de Repud. Amalfitanâ dissert.* I, *ad calcem hist. Pandectar.*, p. 8. — *Leo Ostiensis.* L. II, c. 85, p. 401.

(5) *Leo Ostiensis.* L. II, c. 67, p. 387.—*Cedrenus Compend. hist.*, p. 577. — *Anonymus Barensis, cum notis Cammilli Pelleg.*, p. 150.

de l'autre, en appelant les aventuriers à voir de près la lâcheté, la dissimulation et la vénalité de leurs associés. Ils embrassèrent les intérêts d'un Lombard nommé Ardoin, qui servait comme eux avec distinction dans l'armée de Maniacès, mais que ce général d'un peuple esclave, chez qui l'honneur n'était plus compté pour rien, avait fait frapper d'un bâton en présence de ses troupes, à l'occasion d'un cheval qu'il voulait lui ôter. Les Normands dissimulèrent cependant leur indignation jusqu'à ce qu'ils eussent repassé le détroit sur des vaisseaux grecs; alors ils se donnèrent rendez-vous dans la ville d'Averse pour le jour de Noël 1041; ils appelèrent à cette assemblée de Lombard Ardoin, qui leur communiquait sa haine implacable : ils résolurent, d'après ses conseils, d'attaquer l'empire d'Orient et de conquérir pour eux-mêmes tout ce que les Grecs possédaient encore dans la Pouille et dans la Calabre. Quelque hardie que fût cette entreprise, elle était devenue moins téméraire, depuis qu'une révolution à Constantinople avait mis sur le trône un ennemi de Maniacès; ce général s'était vu forcé à la révolte, en sorte que les provinces grecques se trouvaient presque sans défense. Les Normands se choisirent douze chefs qu'ils nommèrent comtes, et entre lesquels ils partagèrent l'autorité; mais ils donnèrent au Lombard Ardoin le commandement suprême de leur petite armée, à laquelle Rainolfe, comte d'Averse, avait joint trois cents hommes. Ils s'avancèrent jusqu'à Melphi, au centre de la Pouille; et cette ville leur ouvrit ses portes, sans avoir fait de résistance : ils s'emparèrent ensuite de Vénosa, d'Ascoli et de Lavello; ils livrèrent successivement trois grandes batailles aux Grecs, et remportèrent sur eux trois victoires signalées. Ils se fortifièrent par des alliances; et pour récompense des secours qu'ils obtenaient, ils décernèrent l'honneur de les commander à de nouveaux chefs, Aténolfe et Argyre : le premier, frère du prince de Bénévent, leur avait procuré l'assistance des Lombards; le second, fils de Mélo, le riche citoyen de Bari, les appuyait de son crédit dans la Pouille, et de celui du parti que son père avait formé dans les villes grecques. Dans cette guerre, la bravoure la plus signalée, secondée souvent encore par la ruse et l'intrigue, se trouvait du côté des Normands; les Grecs au contraire étaient lâches, désunis et découragés. En deux campagnes, la Pouille presque entière fut conquise; en 1042, elle fut partagée entre les

conquérants. Melphi devint la capitale de leurs États; la propriété de cette ville demeura commune entre Ardoin, et Guillaume Bras de Fer, chef des Normands : leurs douze comtes furent mis en possession des douze villes suivantes, Siponte, Ascoli, Vénosa, Lavello, Monopoli, Trani, Cannes, Montépiloso, Trigento, Acérenza, Sant-Archangelo, et Minerbino. C'est ainsi qu'une espèce de république militaire et oligarchique fut établie par eux dans la Pouille (1).

Quoique les Normands se fussent donné pour chef Guillaume Bras de Fer, ils daignaient rarement recevoir ses ordres; ils ne vivaient que de pillage, et, sans se tenir liés par aucun traité ou par aucun ordre public, ils exerçaient autour d'eux le brigandage à la tête de leurs satellites, plutôt qu'ils ne faisaient la guerre. Les couvents, les Églises, et même les lieux saints, qui avaient été l'objet de leurs pèlerinages, n'étaient pas à couvert de leurs déprédations (2). Aussi ces provocations répétées réunirent-elles enfin tous leurs voisins contre eux.

Ce fut le pape Léon IX qui forma la ligue des deux empires contre les aventuriers normands. Allemand lui-même, il recourut à Henri III, empereur d'Allemagne, comme au protecteur des peuples et de l'Église; il obtint de lui cinq cents gendarmes seulement, qui formèrent le noyau de son armée. Il annonça cependant

(1) *Leo Ostiensis*, L. II, c. 67, p. 389. — *Gaufrido Malaterra, Hist. Sicula*, L. I, c. 9 et 10, p. 551. *Guilelmus Appulus*, L. I, p. 257.

(2) Léon d'Ostie raconte que les Normands s'étaient emparés de plusieurs possessions du monastère du Mont-Cassin [1045], et enfin de deux forteresses, Saint-Victor et Saint-André : chaque jour on recevait d'eux quelque nouvel outrage; et l'abbé du monastère était réduit à un tel désespoir, qu'il ne parlait de rien moins que d'abandonner son couvent, et de s'établir au delà des monts. Tout à coup le comte lui-même de ces Normands, nommé Rodolphe, ou peut-être Rainolfe, parut au Mont-Cassin, accompagné de plusieurs soldats; on ne doutait pas qu'il n'eût l'intention de prendre l'abbé ou de le tuer : cependant lui et ses gens laissèrent leurs chevaux et leurs armes, selon les lois de l'Église, à la porte du temple, où ils entrèrent pour prier. Tandis qu'ils étaient à genoux devant le grand autel, les frères servants du monastère se jetèrent sur leurs chevaux et leurs armes, fermèrent les portes de l'église, et sonnèrent les cloches d'alarme. Les habitants de la ville accoururent armés de traits; ils attaquèrent les Normands qui n'avaient plus que leurs épées pour se défendre, et qui imploraient en vain le respect pour les lieux saints qu'ils avaient si souvent profanés. Quinze d'entre eux furent tués; le comte fut pris par les moines et jeté en prison, et toutes les possessions du Mont-Cassin furent recouvrées par la force, ou rendues comme rançon de Rainolfe. *Chronic. monaster. Cassin.*, L. II, c. 71, p. 390.

que la guerre qu'il entreprenait pour la sûreté des peuples et des églises était sacrée; qu'il conduirait lui-même son armée, et qu'il combattrait avec l'appui du ciel, plutôt que par des moyens humains; les Apuliens, les Campaniens, les habitants de la Marche d'Ancône, et ceux du patrimoine de saint Pierre, se rangèrent sous ses enseignes : les Grecs s'unirent aussi à lui; et le saint pontife, avec une armée fort nombreuse, mais sans général, commença son expédition par un pèlerinage au Mont-Cassin, pour obtenir la bénédiction du ciel sur ses armes (1).

Les Normands opposèrent à cette pieuse armée des troupes plus aguerries. Guillaume Bras de Fer était mort; Drogon, qui lui avait succédé, venait d'être tué par des révoltés (2) : mais Unfroi, le troisième frère, et Robert Guiscard, l'aîné des enfants du second lit de Trancrède de Hauteville, pouvaient être mis au nombre des plus habiles et des plus vaillants guerriers de l'Europe. Robert Guiscard était arrivé tout récemment en Apulie, avec un renfort considérable de Normands; Richard, comte d'Averse, de la famille de Drengot, vint avec toutes ses forces se joindre à ses compatriotes, pour partager leurs dangers. Les soldats normands, bien moins nombreux que les troupes du pape, étaient d'autre part des hommes qui avaient constamment fait de la guerre leur métier, et qui, tout dévots qu'ils étaient quelquefois, se montraient peu accessibles aux scrupules (3).

Cependant, avant d'en venir aux mains, les Normands essayèrent de fléchir le pape; et ils lui demandèrent avec instance de leur prescrire les conditions moyennant lesquelles ils pourraient apaiser son courroux. Léon IX, qui se sentait fort de l'alliance des deux empires, et qui se prétendait plus assuré encore des secours du ciel, ne voulut entendre à aucun traité, si les Normands n'évacuaient pour toujours l'Italie. On combattit alors près de Civitella dans la Capitanate, le 18 juin 1053, et la victoire ne fut pas longtemps douteuse; car toute cette populace timide que les prédications des moines avaient rassemblée, et dont le pape croyait avoir formé une armée, s'enfuit dès le premier choc : les Allemands se défendirent seuls; et, comme leur nombre ne passait pas cinq, ou, selon d'autres, sept cents gendarmes, ils furent enveloppés par les Normands, et ils pé-

(1) *Leo Ostiensis*, L. II, c. 87, p. 402.
(2) *Gaufridi Malaterræ*, L. I, c. 12 et 13. p. 552.
(3) *Guilelmus Appulus*, L. II, p. 260.

rirent presque tous sur le champ de bataille. Le pape, au moment de la déroute, s'enfuit à Civitella; mais les menaces des Normands déterminèrent les habitants à le faire sortir de leurs murs, et à le laisser seul et sans défense hors de leurs portes.

Les Normands victorieux s'avancèrent alors vers lui: comme ils approchaient, ils se jetèrent à genoux et se couvrirent de poussière, implorant son pardon et sa bénédiction. Ils le conduisirent dans leur camp, mais en lui prodiguant sur son passage les marques du respect le plus profond. Au milieu de ces démonstrations de leur humilité religieuse, ils le retinrent quelque temps prisonnier; et Léon IX, entre leurs mains, eut le loisir de se convaincre que les fonctions de général d'armée ne conviennent point à un pontife. De même qu'il avait compté sur les secours du ciel, il crut alors que le ciel lui-même avait prononcé contre lui; et il fit des avances pour se réconcilier avec les mêmes hommes contre lesquels il avait prêché une espèce de croisade. Sur leur demande, et pour sortir de leurs mains, il accorda aux Normands l'investiture, au nom de saint Pierre, de tout ce qu'ils avaient déjà conquis, et de tout ce qu'ils pourraient conquérir encore dans la Pouille, dans la Calabre et dans la Sicile, pour le tenir de fief de l'Église (1).

C'est ainsi qu'une défaite donna au saint-siége ce qu'il n'aurait jamais pu obtenir par une victoire, et que la faiblesse d'un pontife pieux et étranger à la politique humaine effectua une conquête, que les plus hardis des prédécesseurs de Léon IX n'auraient osé tenter. Le pape, en inféodant aux Normands les provinces que possédaient les Grecs et les Lombards, s'en attribua implicitement la propriété, quoiqu'il ne pût pas alléguer sur elles le moindre droit, ni même former à leur égard la plus légère prétention. Les Normands demandèrent cependant cette investiture, parce qu'ils croyaient sanctionner ainsi, aux yeux des peuples superstitieux, les droits moins respectables de la force et de la conquête: mais l'Église recueillit le plus grand avantage de ce traité de paix, puisque depuis cette mémorable investiture, et pendant sept siècles, le royaume de Naples est demeuré un fief de saint Pierre, sans autre titre que ce don, arraché par la force à un prêtre qui savait lui-même n'avoir aucun droit à ce qu'il donnait.

Les Normands profitèrent de leur victoire, pour étendre leur do-

(1) *Gaufridi Malaterræ*, L. I, c. 14, p. 553.

mination sur toutes les provinces comprises dans l'inféodation du pape. Unfroi soumit toute l'Apulie. Robert Guiscard, avec un petit nombre de compagnons, alla tenter la conquête de la Calabre; il se fortifia dans le château de Saint-Marc, d'où il faisait des incursions sur le territoire des Grecs, plutôt en voleur de grands chemins qu'en conquérant. Tous les villages qui l'avoisinaient étaient abandonnés par leurs habitants : aussi le maître-d'hôtel de Guiscard venait quelquefois le soir lui annoncer qu'il n'avait plus ni provisions pour le lendemain, ni argent pour en acheter; et que, eût-il de l'argent, il ne trouverait personne, à plusieurs lieues à la ronde, qui voulût lui rien vendre. Guiscard sortait alors de son repaire; et, tantôt avec ses Normands, tantôt avec des Esclavons ou des bandits qui, de toutes parts, se rassemblaient autour de lui, il allait piller des villages plus éloignés (1).

Cependant Unfroi mourut en 1057; et Robert Guiscard quitta sa vie de brigandage, pour venir prendre possession du comté de Pouille. En même temps il appela de Normandie, Roger, le plus jeune de ses frères, qu'il établit en Calabre avec le titre de comte, pour y poursuivre ses conquêtes. Mais, soit avarice, soit jalousie, il laissa Roger manquer d'argent, plus encore qu'il n'en avait manqué lui-même, et ce jeune comte, plus tard le conquérant de la Sicile, et le père de ses rois, n'ayant reçu de son frère qu'un seul cheval pour récompense de ses longs services, revint en Pouille, et se mit à voler des chevaux, et à dévaliser des marchands dans le voisinage de Melfi. Lui-même donna ordre ensuite à son historien Gaufrid Malaterra, de garder le souvenir de ces aventures, pour faire connaître à la postérité de quel état de misère il s'était relevé (2). Roger dévasta aussi les possessions de Guiscard; et il y eut entre les Normands une espèce de guerre civile, si plutôt il ne faut pas considérer les attaques du jeune homme, comme des tentatives d'un chef de voleurs, en guerre avec toute la société.

Guiscard, cependant, après avoir soumis presque toute la Pouille, voulut étendre ses conquêtes sur la Calabre : pour cela, il se réconcilia, en 1060, avec son frère, et il lui confia le commandement d'une partie de son armée. De concert, ils attaquèrent Reggio, dont ils s'emparèrent, ainsi que de plusieurs villes de la même pro-

(1) *Gaufridi Malaterræ*, L. I, c. 16, p. 553.
(2) *Ibid.*, L. I, c. 25 et 26, p. 556.

vince; et Robert Guiscard, trouvant alors le titre de comte au-dessous de lui, prit, de sa propre autorité, celui de duc d'Apulie et de Calabre, qu'il se fit confirmer ensuite par le pape Nicolas II (1).

Quoique les Normands fussent en guerre avec les deux empires, ils poursuivaient leurs conquêtes, sans avoir le plus souvent à combattre aucune armée ou aucun général. Henri IV d'Allemagne n'était pas encore sorti de sa longue minorité, lorsque les attaques des papes mirent en danger sa couronne: en Grèce, Constantin Ducas, Romanus Diogénès et Michel Ducas, furent l'un après l'autre engagés dans la guerre la plus dangereuse avec les Turcs, et ce ne fut que pendant des trèves de peu de durée avec les premiers, qu'ils purent détourner leurs forces, pour secourir leurs provinces d'Occident. Dans l'année 1061, il ne restait plus aux Grecs en Italie que Bari, Gallipoli, Tarente, Brinde, Otrante, et quelques châteaux. Ce fut le temps où le jeune Roger, qui commandait pour son frère à Reggio de Calabre, forma le projet de conquérir la Sicile sur les Sarrasins, tandis que Guiscard achèverait de chasser les Grecs de la Calabre et de l'Apulie.

Les Sarrasins, si redoutables deux siècles auparavant, étaient tombés dans un état de langueur et d'impuissance, qui les exposait à éprouver les mêmes craintes qu'ils avaient si longtemps répandues chez leurs voisins. L'enthousiasme religieux les avait rendus soldats; mais leurs conquêtes avaient détruit leur esprit militaire. Élevés dans une religion sensuelle, sans avoir de patrie, quoiqu'ils habitassent les plus beaux pays de l'univers, ils n'avaient consacré les richesses acquises par leur épée qu'à se procurer des plaisirs grossiers; et ils étaient devenus bientôt non moins efféminés que les peuples d'Asie, sur lesquels ils avaient remporté leurs premières victoires. Toute bravoure n'était pas éteinte dans les classes inférieures de ce peuple; et les Normands, qui avaient triomphé presque sans résistance des Sarrasins d'Italie, recrutaient parmi eux d'excellents soldats, qui servirent Guiscard dans toutes ses guerres: mais les chefs des Sarrasins n'avaient plus ni talents ni courage, et leurs gouvernements étaient pusillanimes. Leur monarchie s'était divisée en petites principautés presque indépendantes. Chaque ville de Sicile appartenait à un petit prince ou

(1) *Gaufridus Malaterra*, L. I, c. 35, p. 558. *Guilelmus Appulus*, L. II, p. 262.

émir; la discorde entre deux de ces émirs, Benhuména et Ben Hammed, dont le premier vint à Reggio implorer la protection de Roger, rendit plus facile l'entrée des chrétiens dans l'île (1).

Roger n'avait d'autres soldats que les chevaliers qui s'engageaient volontairement à le suivre, dans l'espérance de partager ses conquêtes : mais ils étaient toujours en petit nombre, et ne demeuraient pas longtemps avec lui; en sorte que Roger, après avoir passé quelques mois dans l'île, était ordinairement obligé de se retirer. Il conduisait rarement moins de cent cinquante ou plus de trois cents chevaliers dans ses expéditions, auxquelles il donna un caractère plus romanesque encore que n'avaient eu les premières conquêtes des Normands dans l'Apulie (2).

La ville de Traina dans le val de Démone, habitée par les chrétiens grecs, ouvrit ses portes à Roger, qui s'y établit avec sa jeune épouse et trois cents chevaliers; de là il attaquait les Sarrasins du voisinage. Mais les Grecs eurent bientôt sujet de se plaindre de leurs hôtes ; ils se révoltèrent contre eux, et introduisirent les Sarrasins dans la ville. Alors les chevaliers normands, réfugiés dans un seul quartier tout ouvert, furent appelés à soutenir des combats presque continuels contre des forces infiniment supérieures; et ils ne purent plus sortir de la ville pour se procurer des vivres. Ils éprouvèrent, dans cette situation, les dernières extrémités de la misère, et quelquefois de la famine. La comtesse et deux ou trois femmes qui l'avaient suivie, étaient restées seules pour apprêter le repas de Roger et de tous ses compagnons d'armes; car on avait changé tous les valets en soldats. Ils étaient aussi tellement dépourvus d'habits, qu'entre le comte et la comtesse, ils ne possédaient plus qu'un seul manteau, qu'ils portaient alternativement, selon que l'un ou l'autre devait paraître en public. Dans un des combats, le comte, resté seul au milieu des ennemis, eut son cheval tué sous lui. Cependant il se fit faire place avec son épée; et, prenant sur ses épaules la selle de ce cheval, afin qu'elle ne demeurât pas en trophée entre les mains des Sarrasins, il se fit jour au travers des ennemis, et retourna lentement

(1) Ismaël Alémujad, plus connu sous le nom d'Abulféda, date les troubles de Sicile et la division de l'île en petites principautés, de l'an 426 de l'hégire (1034-1035). *Hist. Saracen. Sicula*, p. 253, T. I, P. II, *Rer. It.*

(2) *Gaufridus Malaterra*, L. II, c. 1-15, p. 560.

à pied vers les siens. Dans cet état de danger, de privations et presque de famine, les Normands se maintinrent quatre mois dans la moitié d'une ville, dont l'autre moitié était entre les mains de leurs ennemis. La rigueur de l'hiver produisit enfin leur délivrance. La ville de Traina, bâtie au pied de l'Etna, dans une région très-élevée, fut couverte de neige : les Sarrasins et les Grecs, peu accoutumés à de tels frimas, se relâchèrent de leurs attaques; et les Normands réussirent une nuit à les surprendre, et à les chasser de la partie de la ville qu'ils habitaient. Dès qu'ils se trouvèrent de nouveau maîtres des fortifications, ils se regardèrent comme en pleine sûreté au milieu d'une île ennemie (1).

Malgré la bravoure chevaleresque des aventuriers normands, leurs conquêtes ne furent point rapides, soit parce que leurs armées étaient très-peu nombreuses, soit parce que les soldats méconnaissaient l'autorité de leurs officiers. Dès que les premiers avaient amassé quelque butin, ils se séparaient de leurs drapeaux, pour aller jouir de leurs richesses : ils ne retournaient au combat que lorsqu'ils étaient redevenus pauvres. Il fallut trente ans au comte Roger, pour achever la conquête de la Sicile; il ne fallut guère moins de temps à Robert Guiscard, pour achever la conquête de l'Apulie. Ce fut en 1080 que celui-ci chassa pour la dernière fois les Grecs de l'Italie, et qu'il réunit à ses États, Tarente, Castanéto, Bari et Trani (2). Mais, peu d'années auparavant, les Normands avaient tourné leurs armes contre les princes lombards qui se partageaient les restes du grand-duché de Bénévent; et ils les avaient dépouillés sans éprouver presque de résistance. Richard, comte d'Averse, descendant de Drengot et des premiers Normands, avait, en 1062, conquis la principauté de Capoue; et dès lors il en portait le titre (3). La principauté de Bénévent s'éteignit en 1077 par la mort de Landolfe VI, et fut démembrée par Guiscard, qui s'empara du territoire, et céda la ville au pape : le Saint-siége prétendit avoir acquis en 1052 des droits de suzeraineté sur cette ville, par une concession de l'empereur Henri III (4). Enfin Guiscard attaqua Salerne, la dernière des principautés lombardes; et, pour réduire plus facilement la capitale, où Gisulfe, le

(1) *Gaufridus Malaterra*, L. II, c. 29 et 30, p. 566.
(2) *Chronicon breve Normannicum*, T. V, p. 278.
(3) *Leo Ostiensis*, L. III, c. 16, p. 423.
(4) *Stemma princip. Longobard. apud Camill. Pelleg.*, T. II, p. 326.

dernier prince, s'était enfermé, il fit alliance avec les Amalfitains. Ces républicains se crurent heureux de s'être assuré l'amitié des Normands par quelques concessions; ils nommèrent Guiscard leur duc, et ils l'assistèrent de leurs flottes : mais non-seulement ils se réservèrent leur liberté et leur ancienne constitution; ils stipulèrent que jamais les troupes de Guiscard ne seraient introduites dans leur ville ou son territoire, et ils se réservèrent exclusivement la garde de toutes leurs forteresses. Guiscard, au moyen des flottes d'Amalfi, ferma la mer aux Salernitains, tandis qu'il les pressait vivement du côté de terre. Il les força enfin à capituler en 1077. Gisulfe fut obligé de sortir de la ville et de se retirer dans l'État de Rome; et Salerne fut réunie aux États du duc des Normands (1).

Ainsi fut soumise la dernière des dynasties lombardes, cinq cent neuf ans après l'entrée en Italie des Lombards, sous la conduite d'Alboin, et trois cent trois ans après la défaite de Désidério, leur dernier roi. Ce fut alors seulement que cette nation, jadis si puissante, fut privée du droit d'avoir ses propres souverains. Le nom de Lombardie est demeuré, chez les Occidentaux, à la partie septentrionale de l'Italie, qui relevait immédiatement des rois de Pavie; cependant les Grecs, avec plus de raison, ce semble, ont appelé Lombardie le royaume de Naples, que les Lombards bénéventains gouvernèrent pendant plus de cinq siècles en souverains indépendants.

Robert Guiscard avait chassé les Grecs de l'Apulie et de la Calabre et les princes lombards de Salerne et de Bénévent : son frère Roger avait conquis la Sicile, qu'il gouvernait comme un fief du duché d'Apulie, avec le titre de grand-comte. Après ces longues guerres, Robert se trouva le chef d'un grand État, qu'il avait conquis avec les forces d'un simple gentilhomme, en composant lui-même, d'aventuriers et de pèlerins, la nation nouvelle qui devait combattre sous ses ordres. Son ambition ne fut pas satisfaite encore : elle ne s'élevait à rien moins qu'à la conquête de l'empire d'Orient; et c'est avec ce vaste projet qu'en 1081 il passa la mer Adriatique, s'empara de Corfou et de Botronto, et mit le siége devant Durazzo. Mais nous ne suivrons point Robert dans cette expédi-

(1) *Gaufridi Malaterræ*, L. III, c. 3, p. 576.

tion, qui appartient à l'histoire du Bas-Empire. Qu'il nous suffise d'observer que, dans l'espace de trois ans, le prince normand eut la gloire de voir fuir devant lui les deux empereurs d'Orient et d'Occident. Au mois d'octobre 1081, il battit l'armée de l'empereur Alexis Comnène, qui était venu en personne pour faire lever le siége de Durazzo (1). Rappelé en Italie par une rébellion dans ses États, il voulut ensuite, en 1084, délivrer des attaques des Allemands Grégoire VII, dont il s'était déclaré le protecteur, quoiqu'auparavant il eût été excommunié par lui. C'est alors que Henri IV leva le siége du château Saint-Ange où le pape était enfermé, et se retira sans attendre les Normands; tandis que Guiscard, entré dans Rome, brûla la moitié de la ville, et l'abandonna au pillage des Sarrasins qu'il conduisait avec lui. Ce furent à peu près là les derniers exploits de Robert Guiscard; il mourut à Céphalonie, le 17 juillet 1085, comme il renouvelait ses attaques contre l'empire grec (2).

Les successeurs immédiats de Robert Guiscard ne méritent point qu'on donne autant d'attention à leur histoire. Son fils et son petit-fils conservèrent avec peine une monarchie que lui seul avait su fonder. Des guerres civiles troublèrent le règne de Roger Ier, duc de Pouille [1085-1111]. Roger avait pour frère aîné Boémond, depuis prince d'Antioche, et fameux dans l'histoire des croisades. Ce prince avait été dépouillé de ses droits héréditaires par le jugement de l'Église et le testament de son père. Guiscard, pour contracter un second mariage, avait fait divorce avec sa première femme, qui se trouvait être sa parente éloignée, et Boémond, fils de ce mariage, avait été déclaré bâtard. Jusqu'au temps où la prédication de la croisade, en ouvrant une carrière nouvelle à son ambition, l'entraîna en Asie avec les armées chrétiennes, il réclama contre le testament injuste qui l'excluait de l'héritage de son père; et il chercha, par les armes, à faire valoir son droit. Il partit pour l'Asie en 1096, avec son cousin Tancrède. Les Normands, sur ce nouveau théâtre, déployèrent encore une fois la même bravoure et la même avidité, la même politique et la même ambition qui les avaient rendus puissants et redoutables

(1) *Alexias Annæ Comnenis*, L. IV, T. XI, p. 83.
(2) *Guilelmus Appulus*, L. V, p. 276, ad fin.

en Neustrie, en Angleterre, en Italie et en Grèce (1). L'absence de Boémond et de ses guerriers rendit la tranquillité à Roger, duc de Pouille, qui restait sans rivaux; mais d'autre part, elle affaiblit ses États, et mit obstacle à tout projet d'agrandissement ou de conquête (2). Guillaume, fils de Roger, lui succéda en 1111, et régna jusques en 1127, qu'il mourut sans enfants, et que tout l'héritage des fils de Tancrède de Hauteville fut réuni par Roger II, grand-comte de Sicile et fils de Roger Ier. Le règne de Guillaume ne mérite pas plus notre attention que celui de son père; en sorte que nous nous empresserons d'arriver au règne de Roger II, qui acheva de consolider la monarchie des Normands, qui lui acquit le titre de royaume, et qui réunit à ses États la principauté de Capoue et les républiques de la Campanie, restées jusqu'alors indépendantes. Quoique le règne de Roger soit postérieur à la paix de Worms et à la période de temps comprise dans ce premier volume, nous avons cru devoir nous écarter de l'ordre que nous nous étions prescrit, pour ne point interrompre le récit de la fondation de la monarchie des Deux-Siciles, et pour terminer l'histoire des républiques grecques de la Campanie, à laquelle nous n'aurons jamais occasion de revenir.

Roger II, comte et ensuite roi de Sicile, joignit plus de vanité et moins de grandeur d'âme, à plusieurs des talents et même des vertus de Robert Guiscard. Il trouva le titre de duc au-dessous de sa dignité : il ambitionna le nom de roi; et, pour l'obtenir, il embrassa, dans un schisme qui partageait l'Église, le parti de l'antipape Anaclet II, à qui sa protection était nécessaire, tandis que tout le reste de la chrétienté reconnaissait Innocent II pour pape. Anaclet ne pouvait payer à un prix trop élevé la protection du seul prince qui se fût déclaré pour sa cause, d'un prince voisin de Rome, et assez puissant pour établir son protégé sur le siége pontifical, et l'y maintenir par ses armes. En vertu de la suzeraineté sur les Deux-Siciles, que Léon IX avait acquise au saint-siége, Anaclet décora son vassal du titre de roi, et plaça lui-même

(1) Le souvenir des exploits de Boémond et de Tancrède, ces héros célébrés par le Tasse, nous a été transmis par leur contemporain Radolphus Cadomensis, qui a écrit leur histoire, moitié en prose, moitié en vers. *Scr. Rer. Ital.*, T. V, p. 285.

(2) Sur le règne de Roger, duc d'Apulie, on peut lire le quatrième et dernier livre de Gaufridus Malaterra, p. 590.

la couronne sur sa tête. En même temps, ce prince, pour former son nouveau royaume, joignit de nouvelles provinces auxquelles il n'avait aucun droit, à l'Apulie, à la Calabre et à la Sicile : savoir la principauté de Capoue qui appartenait aux Normands d'Averse, et la république de Naples (1).

Après son couronnement, Roger s'occupa de récompenser le pontife schismatique auquel il devait le nom de roi. Avec son armée, il s'avança contre Rome, où Innocent II, aidé par les Frangipani, ses parents, s'était mis en possession du souverain pontificat : Roger remporta plusieurs avantages sur les milices de l'Église; il établit Anaclet dans Rome, et il contraignit Innocent à s'enfuir à Pise, d'où ce pape se rendit ensuite en France, afin d'implorer des secours contre l'usurpateur.

Roger n'eut pas plus tôt obtenu le nom de roi, qu'il s'occupa de restreindre les priviléges de ses peuples. Les premiers dont il attaqua la liberté furent les Amalfitains. Depuis que ces républicains s'étaient soumis, en 1038, à Guaimar, prince de Salerne, ils avaient presque toujours placé des princes étrangers à la tête de leur État. Les Normands avaient succédé aux Lombards; Robert Guiscard et son fils Roger avaient obtenu, presque par force la dignité ducale; et, quoique chaque capitulation assurât aux Amalfitains le maintien de leur liberté et de leurs priviléges, ils perdaient cependant, sous un chef étranger, ce sentiment d'une fière indépendance, qui, autrefois, avait fait leur force. Mais, tandis que la république d'Amalfi chancelait en Europe, quelques-uns de ses concitoyens jetaient en Palestine les fondements d'un ordre qui devait hériter de son pouvoir sur les mers, et rester le dépositaire de la gloire chevaleresque de l'Europe.

Des marchands amalfitains, que les intérêts de leur commerce avaient attirés en Orient, et que la dévotion avait conduits ensuite à Jérusalem, obtinrent du calife d'Égypte, dès l'année 1020, la permission de construire auprès du saint Sépulcre, un hôpital dédié à saint Jean, pour loger les voyageurs de leur nation, et les chrétiens que la dévotion attirait aux saints lieux. Ils bâtirent en même

(1) *Petrus Diaconus, continuatio Chron. Cassinens*, L. IV, c. 97, p. 554. — *Abbas Telesinus*, L. II, c. 1 et seq., p. 622, T. V. — *Falco Beneventanus Chron.*, T. V, p. 106.

temps une église dédiée à sainte Marie des Latins, et un couvent pour les femmes, consacré à sainte Marie-Madeleine. Ces trois édifices furent élevés aux frais des habitants d'Amalfi; ils furent dotés par eux, et, pendant près d'un siècle, ils restèrent exclusivement entre les mains des citoyens de cette république, jusqu'au temps où Godefroi de Bouillon vint assiéger Jérusalem, à la tête des croisés. Gérard de Scala, bourgade dépendante d'Amalfi, était à cette époque recteur du couvent des hospitaliers de Saint-Jean. Il arma les cénobites en faveur des croisés, et il aida puissamment les derniers à soumettre la ville. La guerre sacrée changea la nature de cet ordre religieux; les hospitaliers abandonnèrent le soin des malades pour défendre leur nouvelle patrie, et combattre les infidèles; l'ordre que le commerce avait créé ne fut plus ouvert qu'à la noblesse militaire: néanmoins les chevaliers de Malte, successeurs des bourgeois d'Amalfi, répandent encore quelque lustre sur la république qui leur donna naissance (1).

Les Amalfitains, comme nous l'avons vu, étaient demeurés, par leur traité avec Robert Guiscard, en possession de l'administration intérieure de leur ville, de leurs magistratures républicaines, et même de la garde de leurs fortifications et des châteaux de leur territoire. Roger, dès qu'il fut couronné comme roi de Sicile, leur demanda de renoncer à tous ces priviléges, qui étaient, disait-il, contraires aux prérogatives d'un monarque. Les Amalfitains s'y refusèrent: alors, réunissant contre eux les flottes de la Sicile et les armées normandes, Roger attaqua cette petite république avec toutes ses forces; et, après avoir emporté, l'une après l'autre, toutes ses forteresses par des siéges réguliers, il la contraignit enfin à la soumission (2). Les gentilshommes qui avaient secondé Roger dans la guerre contre Amalfi, furent à leur tour victimes de l'ambition de ce monarque. Lorsque des hommes libres conjurent contre la liberté d'autrui, ils ne doivent pas se flatter de conserver longtemps la leur.

Roger entreprit de faire plier sous le joug les principaux barons de son royaume, qui, n'ayant jusqu'alors combattu qu'en volontaires, jouissaient d'une indépendance presque absolue. Le premier des

(1) *Brencmannus, de republicâ Amalfitanâ, dissert.* I, p. 7.
(2) *Abbas Telesinus*, L. II, c. 7, p. 623.

gentilshommes normands était Robert, prince de Capoue. Issu de Drengot, le fondateur de la colonie des Normands d'Averse, il n'était point uni par la parenté à la famille de Hauteville; il était le chef d'un État conquis par ses ancêtres et demeuré presque indépendant. Cependant le prince de Capoue avait consenti à faire hommage au roi Roger, quand celui-ci avait été couronné à Palerme : mais, lorsque le roi voulut forcer ses barons à faire la guerre au pape légitime, le prince de Capoue refusa de marcher, et il fit alliance soit avec Sergio, maître des soldats de la république de Naples, soit avec plusieurs barons normands, disposés comme lui à défendre leur liberté civile et religieuse.

[1132] La guerre des barons contre leur roi n'eut pas une heureuse issue ; ils furent vaincus les uns après les autres : la ville de Capoue elle-même fut prise ; et, au milieu des États de Roger, qui s'étendaient sur toute l'Italie méridionale, la ville de Naples resta seule indépendante. C'est là que le prince Robert de Capoue se retira : mais, sûr d'y être bientôt poursuivi par les armes du roi Roger, il concerta, avec le maître des soldats de la république, les mesures nécessaires pour défendre ce dernier asile de la liberté.

Au nom des Napolitains, Robert se rendit à Pise, république déjà puissante, et qui avait succédé à l'empire du commerce et des mers, que les villes d'Amalfi et de Naples laissaient échapper. Le prince Robert sollicita pour lui-même et pour la république de Naples, les secours des Pisans contre un roi qui cherchait à détruire, dans le midi de l'Italie, la liberté de leurs anciens alliés, et qui opprimait l'Église, en la forçant de recevoir un antipape au lieu du pontife légitime (1). Les Pisans avaient embrassé avec chaleur la cause d'Innocent II; ils équipèrent leur flotte, sur laquelle ils embarquèrent environ huit mille hommes de milice pour secourir Naples; mais ils demandèrent qu'en payement des frais de la guerre, les Napolitains leur avançassent trois mille livres pesant d'argent : ces derniers sacrifièrent, sans hésiter, l'argenterie de leurs églises à la défense de leur liberté (2).

[1135] Cependant le roi Roger avait brûlé les faubourgs de Naples et fortifié Averse; il fit ensuite armer en Sicile une flotte pour

(1) *Alexander Abbas Telesinus*, L. III, c. 1-7, p. 634.
(2) *Falco Beneventanus Chron.*, p. 118.

attaquer la ville du côté de la mer, tandis que la garnison d'Averse, et les postes qu'il avait établis dans la Campanie, coupaient aux Napolitains toute communication avec la terre. Pour ce service il avait mis en réquisition les meilleures milices des Amalfitains, qui se voyaient contraints de servir la cause de Roger et des schismatiques. Les galères d'Amalfi se joignirent à la flotte de Sicile: les soldats de la ville étaient cantonnés dans Averse, ou avaient été appelés à Salerne, en sorte qu'Amalfi resta sans défense (1). Les consuls de Pise, Alzopardo et Cane, qui commandaient la flotte de la république, forte de quarante-six voiles, en furent informés; ils tentèrent un coup de main qui leur réussit: la ville d'Amalfi fut prise par eux, et livrée au pillage. C'est dans cette occasion que le fameux exemplaire des Pandectes de Justinien fut enlevé et porté à Pise (2). Mais le roi, qui était rentré dans Averse, et qui s'occupait d'en relever les fortifications, ne tarda pas à être vengé. Il transporta son armée par des chemins que l'on croyait impraticables, au travers des montagnes; et il surprit les Pisans, comme ils étaient occupés au siége du château de Fratta: il leur tua ou leur fit prisonniers quinze cents hommes, parmi lesquels se trouvait un de leurs consuls, et il força le reste à se rembarquer précipitamment (3).

Pendant l'hiver, le prince de Capoue retourna pour la seconde fois à Pise; et Sergio lui-même, le maître des soldats de Naples, l'y accompagna. Mais en vain ce respectable magistrat, qui, depuis trente-deux ans, gouvernait sa patrie, remontra aux Pisans assemblés en parlement sur la place publique, que la dernière république qui soutînt encore la cause de la liberté dans le midi de l'Italie, était sur le point de succomber; que Roger s'attribuait déjà le nom de roi, et qu'il ne tarderait pas, à ce titre, à vouloir asservir tous les Italiens (4); que l'intérêt de la liberté et de la sûreté générale se trouvait, dans cette occasion, uni à celui de la religion et de l'Église:

(1) *Abbas Telesinus*, L. III, c. 24, p. 638.

(2) *Brencmannus, dissertatio* II *de Amalphi à Pisanis diruta*, c. 24 *et seq.*, *ad calcem histor. Pandectarum.*

(3) *Abbas Telesinus*, Lib. III, c. 25, p. 638.—D'après une chronique pisane, une flotte de Roger, forte de soixante voiles, seconda, du côté de la mer, l'attaque imprévue du roi. *Breviarium Pisanæ histor.*, T. VI, p. 170.

(4) D'après un fragment de chronique pisane, qui finit à cette époque, il paraît que les Pisans s'étaient déterminés à la guerre, parce que Roger prenait le nom de roi d'Italie. *Chronica varia Pisana*, T. VI, p. 110.

les Pisans, épuisés par une longue guerre avec les Génois, et par l'échec qu'ils venaient de recevoir à Fratta, se refusèrent à prendre sur eux seuls le poids d'une guerre à laquelle, dans le fait, ils étaient étrangers (1). Robert voulut épuiser toutes les ressources; il partit pour l'Allemagne, et, au nom du pape Innocent, au nom de la république de Naples, et des barons normands opprimés par leur roi, il alla solliciter les secours de l'empereur; tandis que Sergio revint à Naples [1136] annoncer à ses concitoyens, que c'était de leur seule valeur qu'ils devaient désormais attendre leur délivrance.

La tentative de Robert auprès de l'empereur Lothaire eut plus de succès que lui-même peut-être n'aurait osé l'espérer. Le célèbre abbé de Claivaux, saint Bernard, avait embrassé la cause d'Innocent II : il s'indignait de voir Anaclet résider paisiblement à Rome; et comme Roger était le seul roi qui protégeât le schisme, saint Bernard écrivit à Lothaire, avec cette vigueur et cette impétuosité qui lui étaient propres, pour l'engager à punir le Sicilien, protecteur d'un pontife schismatique (2). L'empereur céda aux instances du saint; et avant la fin de l'hiver il se mit en route pour l'Italie : mais comme il devait s'arrêter dans chaque province pour réformer l'administration et recouvrer les droits de l'empereur, Robert le devança; il sollicita de nouveau les Pisans; avec leur aide, il équipa cinq vaisseaux, il les chargea de vivres, et il entra en triomphe dans le port de Naples, échappant à la vigilance des galères de Sicile, qui le bloquaient. Les munitions de la ville étaient épuisées; celles qu'apportait Robert, et l'annonce d'un prochain secours, relevèrent les forces des citoyens abattus.

L'infatigable Robert, après avoir introduit ses vaisseaux dans le port, retourna auprès de l'empereur Lothaire, pour hâter sa marche. Il le trouva campé près de Crémone : il saisit le moment où ce monarque, entouré de ses généraux, passait son armée en revue, et se jetant à ses pieds, il se couvrit de poussière; il supplia Lothaire de lui rendre son héritage, et de secourir ses malheureux alliés, qui ne tarderaient pas, s'il les abandonnait, à être moissonnés par la famine. En effet, Naples se trouvait réduite aux dernières

(1) *Falco Beneventanus Chron.*, p. 120. — *Alex. Abbas. Telesinus*, L. IV, c. 5 et ultim., p. 642.

(2) *Voyez* la lettre de saint Bernard à Lothaire, *apud Baronium, Annal. eccles.*, *ann.* 1135, § 10.

extrémités; les femmes, les enfants, les vieillards expiraient sur les places publiques, dans l'agonie de la faim. « Mais, » ce sont les paroles d'un auteur contemporain, et qui partageait lui-même ces souffrances (1), « mais Sergio, le maître des soldats, et les ci- » toyens fidèles qui veillaient à la liberté de la patrie, et qui main- » tenaient les mœurs antiques de leurs pères, préféraient être » emportés par la famine, plutôt que de courber leurs têtes sous » le joug détesté des rois. »

Heureusement que l'empereur s'avança à temps pour étouffer les murmures et prévenir le découragement. Les messagers de Naples qui avaient accompagné Robert, rentrèrent dans la ville, et déclarèrent, par serment, devant le maître des soldats et l'assemblée du peuple, qu'ils avaient vu l'empereur à Spolète, avec son armée. Peu de jours après, des messagers de Lothaire arrivèrent à leur tour, et annoncèrent que ce monarque était parvenu jusqu'aux bords du fleuve de Pescara : enfin l'archevêque de Naples, et quelques-uns des principaux citoyens envoyés à Lothaire, rentrèrent dans la ville avec l'assurance de sa prochaine arrivée; et les Napolitains, dans cette espérance, persistèrent à souffrir la famine, et rejetèrent les offres de l'ennemi, qui déjà ne les pressait plus avec la même ardeur, quoiqu'ils n'eussent plus que trois cents hommes en état de porter les armes (2).

[1137] Ils ne tardèrent pas à être récompensés de leur constance. L'empereur, après avoir détaché trois mille hommes sous le commandement de Henri de Bavière, son gendre, pour accompagner le pape Innocent II, et lui faire recouvrer le duché de Rome et de Campanie (3), passa lui-même le fleuve de Pescara, le jour de Pâques. Bientôt il reçut la soumission de la ville de Termoli, et de tous les seigneurs des Abruzzes; il entra dans la Pouille; il s'empara de Siponte et du Mont Saint-Ange, et il imprima une telle terreur aux sujets de Roger, que toutes les villes, jusqu'à Bari, s'empressèrent de devancer ses armes, et de se soumettre à lui. De son côté le pape s'avança par Saint-Germain vers Capoue, où il rétablit le prince Robert : les Normands, battus partout où ils s'étaient présentés,

(1) Falco de Bénévent était exilé de sa patrie, alors rebelle à Innocent II : il s'était réfugié à Naples. *Chron.*, p. 120, A.

(2) *Abbas Telesinus*, L. IV, c. 2, p. 642.

(3) *Petrus Diaconus Chron. Cassin.*, L. IV, c. 105, p. 561.

fuyaient devant les armées allemandes; et dans le cours d'une seule campagne, Roger perdit toutes les provinces qu'il possédait en deçà du Phare.

Les Pisans avaient fait, pour la délivrance de Naples, un effort supérieur encore à celui de leurs puissants alliés. Ils avaient armé une flotte de cent navires, avec laquelle ils entrèrent victorieusement dans le port, et rétablirent l'abondance (1). Ils tournèrent ensuite leurs armes contre Amalfi, pour se venger de l'échec qu'ils avaient reçu devant cette ville, deux ans auparavant. La cité se soumit à eux avec empressement; mais les châteaux de Scala et de Scalella, qui dépendaient d'elle, ayant fait résistance, furent emportés de force et livrés au pillage. Ce second échec compléta la ruine de la république d'Amalfi. Dès lors cette ville et son duché n'ont cessé de déchoir. A cette époque la cité seule comptait cinquante mille habitants : Brencmann assure que, lorsqu'il la visita, au commencement du dix-huitième siècle, il ne lui en restait pas mille (2). Elle en contient de six à huit mille aujourd'hui. Elle avait eu des comptoirs dans tous les ports de Sicile, d'Égypte, de Syrie et de Grèce; ils furent tous abandonnés, surtout depuis que, vers l'an 1350, les rois de Naples eurent aboli les formes républicaines de son administration intérieure. Cependant deux hommes nés dans Amalfi contribuèrent encore à illustrer cette ville, après qu'elle eut perdu son ancienne puissance : ce furent Flavio Gioia, qui, en 1320, inventa ou perfectionna la boussole, et Mas Agnello, le chef fameux de la sédition de Naples, en 1647; ce vendeur de poissons, parvenu, sans éducation, à la tête d'un puissant État, se montra supérieur encore au rang élevé où le hasard le plaçait, et mérita d'être considéré comme le père du peuple dont il sut calmer les fureurs.

La république de Naples ne jouit pas longtemps de son triomphe sur le roi de Sicile : la discorde s'introduisit entre les confédérés, ses libérateurs, à l'occasion de la prise de Salerne. Les Pisans s'indignèrent de ce que l'empereur avait signé, sans leur consentement, la capitulation de cette ville, que leur flotte, autant du moins que son armée, avait forcée à se rendre. Innocent, de son

(1) *Falconis Beneventani Chron.*, p. 122.
(2) *Brencmannus, de repub. Amalphit., diss.* I, c. 23.

côté, prétendit, on ne sait sur quel fondement, que Salerne appartenait au saint-siége. Cette double division détermina la retraite des confédérés; les Pisans mirent à la voile pour la Toscane; l'empereur s'achemina vers l'Allemagne, et le pape s'établit à Rome. Roger, n'ayant plus alors à combattre que des ennemis qu'il avait vaincus à plusieurs reprises, rentra dans son royaume deçà le Phare; Salerne lui ouvrit ses portes; il soumit Nocéra, brûla Capoue, et reconquit, aussi rapidement qu'il les avait perdues, presque toutes les provinces qui lui avaient été enlevées dans la précédente campagne (1).

Innocent II, délaissé par l'empereur, voulut essayer de mettre fin à la guerre et au schisme, par une négociation. Trois cardinaux de son parti disputèrent, devant Roger, contre trois cardinaux du parti d'Anaclet, sur la validité de l'élection de l'un et de l'autre. Cette conférence confirma chacun dans son opinion, comme il arrive d'ordinaire; et quand elle fut terminée, chaque pontife fulmina de nouveaux anathèmes contre son rival, qui avait eu assez de mauvaise foi pour ne pas se rendre à l'évidence. Heureusement, pour la paix de l'Église, qu'Anaclet mourut peu après : ses partisans, il est vrai, lui donnèrent un successeur qui prit le nom de Victor III; mais Innocent, au moyen d'une grosse somme d'argent, réussit à obtenir son abdication, et à faire cesser le schisme (2).

[1138] L'année suivante, Innocent renouvela, dans un synode tenu à Rome, l'excommunication déjà lancée contre le roi Roger et tous ses partisans; et, afin de l'appuyer par la force, il s'avança, à la tête d'une petite armée, jusqu'au château de Galluzzo, dont il entreprit le siége. Comme il en suivait mal habilement les opérations, il fut surpris et enveloppé par les troupes de Roger et de son fils; ses milices furent mises en fuite, et lui-même, fait prisonnier, fut conduit dans le camp du roi de Sicile.

Le sort de Naples fut déterminé par cette catastrophe; Innocent, prisonnier, sacrifia sans hésiter ses anciens défenseurs à son ennemi le plus acharné: il accorda au roi Roger l'investiture de

(1) *Falco Beneventanus Chr.*, p. 124. — *Chron. monast. Cassin.*, L. IV, c. 126, p. 598. — *Romualdus archiepisc., Salernit. Chron.*, p. 189, T. VII, *Rer. It.* Mais il y a évidemment, dans le récit de ce dernier historien, des feuillets arrachés, quoiqu'on l'ait ensuite imprimé comme une narration suivie.

(2) *Petrus Diaconus, Chron. monast. Cassin.*, L. IV, c. ultim., p. 602.

Capoue, dont il dépouilla juridiquement son malheureux ami le prince Robert; il accorda également au roi de Sicile, *l'honneur de Naples et de ses dépendances*, c'est-à-dire, la souveraineté sur cette république, qui dans aucun temps n'avait relevé des papes (1). Les Napolitains, qui avaient perdu leur duc Sergio dans une des dernières batailles (2), et qui ne savaient plus de quel chef implorer le secours, se soumirent les derniers au joug de la nécessité. Ils envoyèrent à Bénévent des députés offrir la couronne ducale au roi Roger, et ils se réunirent à la monarchie (3).

Le roi, qui jusqu'alors avait traité les pays reconquis avec une cruauté impitoyable, fut plus généreux envers les Napolitains. Il confirma ceux de leurs priviléges qui pouvaient s'accorder avec le pouvoir monarchique; et il conserva l'administration municipale de leur ville, qui se maintint encore près d'un siècle sur le même pied (4). Cependant, par la soumission de Naples à Roger, la liberté fut chassée de l'Italie méridionale; et Naples, déchue de la seule prérogative qui puisse donner de la grandeur aux petites nations, devient désormais étrangère à notre histoire. Sa richesse et son commerce diminuèrent, quoique sa population augmentât, lorsque cette ville devint la capitale du royaume. Les lois royales de Roger, l'institution d'une noblesse militaire, l'introduction d'une monnaie falsifiée que le roi des Deux-Siciles mit en circulation, et qui ruina le commerce et l'agriculture, firent verser aux Napolitains des larmes amères sur la perte de leur liberté (5).

(1) *Voyez* cette bulle, *apud Baronium, ad ann.* 1138.

(2) *Romualdus Salernitanus, Chron.*, p. 190.

(3) *Falco Benevent.*, p. 129.

(4) *Falco Benevent., ad finem, cum notâ Camill. Pellegr.*

(5) Le roi défendit la circulation des *romésines*, monnaie de bon aloi, de Constantinople, ou de la Rome nouvelle ; à leur place, il frappa des ducats contenant moitié cuivre. — *Falco Benevent.*, p. 131.

CHAPITRE V.

ORIGINE DE VENISE; SES RÉVOLUTIONS AVANT LE DOUZIÈME SIÈCLE. — PISE ET GÊNES, NOUVELLES RÉPUBLIQUES MARITIMES; LEUR RIVALITÉ AVEC VENISE, ET LEURS PREMIERS PROGRÈS.

Entre les républiques qui ont fleuri en Italie, la plus illustre est celle de Venise; c'est presque la seule dont l'histoire soit connue hors de cette contrée; c'est encore celle dont la durée s'est le plus prolongée. Son origine précède de sept siècles l'affranchissement des villes lombardes: sa chute, dont nous avons été témoins, est postérieure de près de trois siècles, à l'assujettissement de Florence, la plus célèbre des républiques du moyen âge.

La république de Venise était, il y a peu d'années, l'État le plus ancien de l'Europe. La même nation, toujours indépendante, toujours libre, avait observé, comme un spectacle, les révolutions de l'univers; elle avait vu la longue agonie et la fin de l'empire romain en Occident, la naissance de l'empire français lorsque Clovis conquit les Gaules; l'élévation et la chute des Ostrogoths, en Italie; des Visigoths, en Espagne; des Lombards, qui succédèrent aux premiers; des Sarrasins, qui dépossédèrent les seconds. Elle avait vu naître l'empire des califes; l'avait vu menacer d'envahir la terre, et l'avait vu se diviser et se détruire. Longtemps alliée des empereurs de Byzance, elle les avait tour à tour secourus et opprimés; avait enlevé des trophées à leur capitale, partagé leurs provinces, et joint à ses titres celui de maîtresse d'*un quart et demi* de l'empire romain. Elle avait vu tomber cet empire, et les farouches musulmans s'élever sur ses ruines; elle vit enfin la monarchie française s'écrouler; et, seule inébranlable, cette orgueilleuse république contemplait les royaumes et les nations qui passaient devant elle. Après tous les autres, elle a succombé cependant à son tour; et

le peuple qui liait le présent au passé, et les deux époques de la civilisation de l'univers, a cessé aussi d'exister.

La nature même du pays qu'habitaient les Vénitiens, fut la cause de leur longue indépendance. Le golfe Adriatique reçoit, dans sa partie supérieure, toutes les eaux qui découlent de la pente méridionale des Alpes, depuis le Pô, qui prend sa source sur le revers des montagnes de Provence, jusqu'à l'Isonzo qui naît dans celles de la Carniole. L'embouchure du plus méridional de ces fleuves est éloignée de trente lieues de celle du plus septentrional; et, dans cet espace, la mer reçoit encore l'Adige, la Brenta, la Piave, la Livenza, le Tagliamento, et un nombre infini de rivières moins considérables. Chacune d'elles entraîne, dans la saison des pluies, des masses énormes de limon et de gravier; en sorte que la partie du golfe qui les reçoit, comblée peu à peu par leurs dépôts, n'est plus une mer, n'est point encore une terre; on la nomme lagune: sous ce nom, on comprend un espace de vingt ou trente milles de largeur, à partir du rivage. La lagune, vaste étendue de bas-fonds et de fange, couverte d'un ou de deux pieds d'eau, que les bateaux les plus légers peuvent seuls traverser, est coupée par des canaux creusés sans doute par les fleuves qui portent leurs eaux à la mer, mais entretenus ensuite par la main des hommes, pour l'intérêt du commerce. Ces canaux ouvrent des routes aux plus grands navires, et leur offrent des ancrages sûrs; la mer, qui se brise avec furie contre les *muracci* et les îles longues et étroites qui bordent la lagune, est calme par delà ces limites: le vent ne peut plus la bouleverser là où des abîmes ne sont plus cachés sous ses vagues. Mais les canaux tortueux et entrelacés de la lagune forment un labyrinthe impénétrable pour les pilotes qu'une longue étude et une longue expérience n'ont pas instruits de leurs détours. Au milieu des bas-fonds, s'élèvent plusieurs centaines d'îles qui commencent au midi de Chiozza, vers les bouches du Pô et de l'Adige, et qui s'étendent, sans interruption, jusqu'à Grado, par delà les bouches de l'Isonzo. Les unes ne sont séparées que par des canaux étroits, comme celles sur lesquelles Venise est bâtie; les autres dominent la lagune de place en place, comme des bastions avancés pour défendre l'approche de la terre ferme. D'autres enfin marquent l'enceinte de la lagune, et séparent les bas-fonds de la haute mer. Ces dernières, qu'on nomme l'*Aggéré,* forment une ligne prolongée et parallèle au rivage, mais coupée par un grand nombre de canaux, qui

s'ouvrent pour la plupart en face de l'embouchure de chaque fleuve. Ces canaux forment autant de ports ouverts à la marine vénitienne, et ils en portent le nom. Les îles, soit de la lagune, soit de l'*Aggéré*, ne sont pas, en général, susceptibles d'une grande culture: mais elles sont placées d'une manière si avantageuse pour la pêche, pour la fabrication du sel, qui se recueille, presque sans travail, dans certains bas-fonds nommés *estuari*, pour la navigation et le commerce; ceux qui les habitent ont tant de facilité pour communiquer, sur de simples bateaux, avec toutes les villes de la Lombardie, avec tous les ports de l'Istrie, de la Dalmatie et de la Romagne, que cet archipel a dû, de tout temps, être peuplé d'hommes industrieux. Les îles vénitiennes ne sont pas moins sûres que commodes: également fortifiées contre les insultes des pirates et contre les armées des conquérants, elles ne sauraient être attaquées ni par mer ni par terre; et elles ne peuvent être prises que par la trahison de leurs propres habitants.

Le savant comte Figliasi a prouvé (1), dans ses Mémoires sur les Vénètes que, dès les temps les plus reculés, cette nation, qui occupait le pays qu'on a nommé depuis États vénitiens de terre ferme, habitait également les îles répandues sur ces côtes, et que de là étaient venus les noms de *Venetia prima* et *secunda*, dont le premier s'appliquait au continent, et le second aux îles et aux lagunes. Dès le temps des Pelasges et des Étrusques, les premiers Vénètes, habitant une contrée fertile et délicieuse, s'étaient voués à l'agriculture; les seconds, placés au milieu des canaux, à l'embouchure des fleuves, et à portée des îles de la Grèce comme des campagnes fécondes de l'Italie, s'étaient adonnés à la navigation et au commerce. Les uns et les autres se soumirent aux Romains peu avant la seconde guerre punique: ce ne fut cependant qu'après la victoire remportée par Marius sur les Cimbres, qu'on réduisit leur pays en province romaine.

Sous le gouvernement des empereurs, la première Vénétie mérita plus d'une fois, par ses malheurs, une place dans l'histoire. Riche, fertile, peuplée, elle présentait aux ambitieux une proie qu'ils se partagèrent souvent durant les guerres civiles. Cette même province fermait l'Italie du côté par lequel les nations ger-

(1) *Memorie de' Veneti primi e secondi, del conte Figliasi*, T. VI. *Venezia*, 1796.

manique, scythe et esclavone, pouvaient pénétrer dans l'empire. Lorsque cet empire fut affaibli, toutes les fois que le rempart du Danube était forcé, les barbares ne tardaient pas à fondre sur la Vénétie, et à la désoler par leurs ravages. La province maritime, occupée de la pêche, des salines et du commerce, échappait à la désolation : les Romains ont considéré les peuples qui l'habitaient comme au-dessous de la dignité de l'histoire, et ils les ont laissés dans l'obscurité. Aucun pillage, aucun massacre, aucune dévastation, n'attiraient les regards sur eux.

Cette obscurité valait mieux sans doute que la triste illustration de Padoue et de Vérone. Il vint un temps où les habitants de ces villes jadis opulentes, mais efféminées, mais faibles, mais abandonnées sans défense à toutes les invasions, sentirent eux-mêmes combien leur sort était cruel, comparé à celui des insulaires, malgré les privations et la vie laborieuse de ceux-ci. Les peuples nomades qui envahirent l'empire, portèrent, dans leurs conquêtes, une férocité que notre imagination peut à peine concevoir : ils ne se contentaient pas de s'approprier, par le pillage, tout ce qu'ils pouvaient enlever aux malheureux sujets de Rome ; ils semblaient se proposer de changer les contrées qu'ils envahissaient en déserts pareils à ceux d'où ils étaient sortis. L'incendie détruisait les villes et les villages ; le massacre des hommes, des femmes, des enfants, effaçait les générations.

C'est ainsi qu'Attila exerça ses fureurs sur Aquilée, Concordia, Oderso, Altino et Padoue. Mais la renommée le précédait, annonçant ses cruautés ; et tous ceux des habitants de la première Vénétie, que leur fortune mettait en état de fuir, cherchèrent un asile dans la seconde. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tout se réfugia dans les îles. Au centre de celles que couvre aujourd'hui la ville de Venise, la bourgade de Rialto accueillit les fugitifs : ils se répandirent également sur toutes les autres ; et, se cachant sous des cabanes faites à la hâte, ils attendirent que l'orage dévastateur fût passé (1).

(1) *Constantinus Porphyrogenetus, de Administr. Imp.*, P. II, c. 28, p. 70. *Byz. Veneta*, T. XXII. — *Andreæ Danduli Chronicon.*, L. V, c. 5, T. XII. *Rer. Ital.*, p. 75.—*Marin Sanuto, istoria de duchi di Venezia*, p. 405, T. XXII, *Rer. It.* — *Andrea Navagiero, storia Veneziana*, p. 926, T. XXIII. — *Storia civile Veneta, di Vettor Sandi*, L. I, c. 2, T. I, p. 14.

Lorsqu'Attila se fut retiré dans la Pannonie, tous ceux qui n'avaient apporté dans leur retraite aucun moyen de subsister, se hâtèrent de regagner leurs habitations du continent. Les agriculteurs surtout, rappelés par leurs champs en friche, par l'amour de leur terre natale, et par les besoins de leur famille, retournèrent cultiver leurs campagnes; mais les grands propriétaires, les nobles romains, ceux qui, par leurs richesses, avaient pu se procurer, dans les îles, les commodités de la vie, et qui trouvaient, dans cet asile, la sûreté réunie à l'aisance, se gardèrent bien de quitter leurs nouvelles demeures, pour relever des ruines fumantes, que de nouveaux essaims de barbares recommençaient à menacer. Leurs possessions continentales souffraient, il est vrai, de leur absence; mais, à l'exemple de leurs hôtes, les réfugiés essayèrent d'acquérir de nouvelles richesses par le commerce et la navigation. C'est ainsi que nous avons vu, de nos jours, une noblesse ruinée, s'adonner au négoce qu'elle ne pouvait embrasser autrefois sans déroger. Les désastres mêmes des provinces avaient rendu le commerce plus nécessaire et plus lucratif. Les Vénètes devaient redoubler d'activité pour fournir aux habitants des villes incendiées les moyens de rétablir leurs habitations, et la subsistance nécessaire pour attendre de nouvelles récoltes. Un plus grand nombre de matelots et d'artisans pouvait être employé au service du commerce; et l'élite de la population pauvre, mais industrieuse, qui s'était réfugiée dans les îles, fut retenue dans cet asile par l'offre de salaires supérieurs, et par la jouissance d'une sûreté qu'on ne trouvait qu'en ce lieu. Une nouvelle nation se forma donc au milieu des lagunes, par la réunion forcée des premiers Vénètes aux seconds; une nation de nobles, d'ouvriers laborieux et de marins, qui tous devaient vivre, non plus du produit des terres, mais de celui d'une industrie active et croissante. Cette nation c'est la Vénitienne.

La petite ville de Rialto paraît avoir reçu de Padoue, dans ses commencements, les consuls ou les tribuns qui formaient son gouvernement municipal. Mais Padoue était incendiée; ses nobles, ses citoyens les plus puissants habitaient la seconde Vénétie; et rien ne devait les engager à rester dans un assujettissement que la force ne pouvait maintenir, et qu'aucun avantage ne pouvait rendre volontaire. La nouvelle république faisait bien partie de l'empire ro-

main; mais cet empire impuissant ne subsistait plus que de nom: les barbares en disposaient, quoiqu'ils reçussent encore comme un honneur les titres de ses magistratures. Chaque province, aussi bien que chaque peuplade étrangère, après s'être cantonnée dans son enceinte, pouvait, sans opposition, faire valoir son indépendance. Elle en avait le droit dès qu'elle se sentait le pouvoir de résister aux agressions des barbares: et, quoique les provinciaux d'origine romaine n'eussent point oublié l'affection et le respect qu'ils devaient au vieux nom de Rome, ils se trouvaient heureux de secouer le joug d'un gouvernement oppressif et tyrannique; de s'affranchir d'impôts excessifs qui n'empêchaient pas la misère du fisc; de se libérer d'un tirage odieux de milices, qui ne portait point remède à la honteuse impuissance des armées. Les Vénitiens furent donc libres dès la fondation de leur État, lors de l'invasion d'Attila; et les incursions désastreuses des Vandales, des Hérules, des Ostrogoths, leur donnèrent de nouvelles raisons de chérir leur liberté.

Nous avons déjà observé que, jusqu'aux derniers temps de l'empire romain, le gouvernement des municipalités demeura démocratique. L'assemblée du peuple de chaque ville décidait sur les intérêts communs, et sanctionnait des lois locales. Cette même assemblée nommait aussi les magistrats annuels qui remplissaient les fonctions de juges. Longtemps avant l'invasion d'Attila, on croit qu'à Rialto ces magistrats portaient déjà le titre de tribuns. La population s'étant augmentée par l'arrivée de plusieurs milliers de fugitifs, chacune des îles principales eut son tribun, nommé par ses propres habitants: ces tribuns s'assemblaient quelquefois pour délibérer en commun sur les intérêts de la Vénétie maritime; mais leur fonction principale était celle de juger et d'administrer leur peuple, conformément aux instructions qu'ils recevaient de lui dans les assemblées générales de chaque île (1). C'est ainsi que la nouvelle république, sans avoir besoin d'un législateur, sans révolution, presque sans délibération, se trouva régie par une constitution libre.

Le fantôme d'empire que le patricien Oreste avait conservé, en élevant Augustule sur le trône, fut détruit par Odoacre comme

(1) *Vettor Sandi, Storia civile*, L. I, c. 2, p. 27; et c. 3, p. 44.

une pompe inutile et coûteuse. Les liens qui pouvaient unir encore Venise à Rome, tandis que l'empire subsistait, furent détruits par cette révolution. Cependant, lorsque Théodoric fonda le royaume des Ostrogoths, les Romains commencèrent à supporter avec moins de répugnance le joug d'un barbare vertueux et sage : les Vénitiens en paix avec lui [523], et les services qu'ils lui rendirent, peuvent même être considérés comme une marque de dépendance de leur part. La lettre que Cassiodore, secrétaire de Théodoric, adressa aux Vénitiens, au nom du roi d'Italie, est le plus ancien monument de la république (1). Le rhéteur, pour faire briller son éloquence, oublie le sujet de sa lettre, et décrit aux Vénitiens eux-mêmes, auxquels il s'adresse, l'étrange apparence de leur pays, leur industrie, leur activité, leur égalité, leur liberté et leurs bonnes mœurs.

Après avoir fait connaître la fondation de la république de Venise, il nous reste à choisir dans son histoire, durant la première moitié du moyen âge, les faits importants qui, de loin en loin, contribuèrent à former le caractère national, à modifier la constitution de l'État, ou à augmenter l'influence du nouveau peuple sur le reste de l'Italie. Une histoire suivie et circonstanciée des temps qui précédèrent le douzième siècle, n'entre point dans notre plan : telle est au reste la sécheresse et l'obscurité des historiens, qui ont écrit dans les temps antérieurs à cette époque, que nous sommes forcés de passer rapidement sur les siècles qu'ils nous font si peu connaître.

[518-527] Tandis que l'empereur Justin l'Ancien régnait en Orient, les Esclavons, suivant la route que les autres nations barbares s'étaient ouverte au travers de l'empire, envahirent la Dalmatie, et s'y établirent à demeure. Mais ce pays, déjà ravagé à plusieurs reprises, n'offrait plus un butin suffisant à leur avidité : ils profitèrent des nombreux ports de mer de leur nouvelle conquête ; et, adoptant les mœurs des anciens Illyriens, dont ils occupaient le pays, ils s'adonnèrent à la piraterie. Les Vénitiens, qui tenaient constamment la mer avec de faibles barques, étaient, de tous les

(1) Cette lettre qui, dans le recueil de Cassiodore, est la vingt-quatrième du livre XII, a été insérée dans la plupart des histoires de Venise; dans celle de l'abbé Laugier, L. I, p. 149; dans la Chronique de Dandolo, L. V, c. 10, p. 88; et dans Sandi, avec des remarques, T. I, p. 86, *Storia civile*.

peuples d'Italie, les plus exposés à leurs brigandages; mais une vie active, et l'habitude de braver les dangers de la mer, avaient relevé leur courage. Les mêmes hommes qui avaient fui comme de vils troupeaux devant les conquérants du Nord, armèrent leurs bateaux, pour rencontrer, loin de leurs demeures, les mêmes ennemis. Ils les attaquèrent sans crainte; ils les battirent; ils assurèrent la liberté des mers: la rivalité entre ces nations maritimes, et leurs guerres fréquentes, qui ne finirent que par la soumission de toute la Dalmatie à la république, rendirent de l'énergie aux Vénitiens; elles les forcèrent à joindre la bravoure à l'industrie, et elles furent la principale cause de leur grandeur. Cette première guerre, commencée avant le règne de Justinien, est citée aussi comme une des preuves de leur indépendance les plus reculées dans l'antiquité (1).

[568] Quarante ans plus tard, l'invasion de l'Italie, par les Lombards, procura aux îles vénitiennes un double avantage: non-seulement elle força de nouveaux habitants du continent à chercher un refuge dans ces îles; elle leur procura aussi un clergé indépendant. Le patriarche d'Aquilée vint s'établir à Grado, où il fonda sa nouvelle cathédrale; l'évêque d'Oderso se fixa dans la ville d'Héraclée, que bâtirent ses compatriotes; celui d'Altino transporta son église à Torcello; celui de Concordia, à Caorlo; et celui de Padoue, à Malamocco. Comme les Lombards établirent un clergé arien dans toutes les villes du continent dont ils se rendirent maîtres, et comme le schisme entre les églises des deux communions occasionna une guerre sanglante entre le patriarche d'Aquilée et celui de Grado, les évêques qui s'étaient réfugiés dans les îles ne pensèrent plus à les quitter (2).

La constitution des villes et des îles vénitiennes pouvait être considérée comme fédérative; mais les pouvoirs des magistrats et ceux de la nation, les droits de la ligue et ceux des peuples ligués, n'étaient pas assez bien définis pour qu'une constitution semblable assurât la tranquillité intérieure de l'État, et sa force au dehors. Les tribuns se livrèrent à leur ambition, les villes à leur discorde et

(1) *Vettor Sandi storia civile Veneta*, L. I, p. 63. — *Dandulus Chronicon*, L. V, c. 7, p. 84.

(2) *Vettor Sandi*, L. I, c. 3, § 4, p. 82. — *Chronic. Danduli*, L. V, c. 12; et L. VI, c. 1, p. 95.

aux jalousies de voisinage, tandis que les Lombards, du côté du continent, et les Esclavons, du côté de la mer, profitaient de ces querelles et de cet état d'anarchie. La république semblait arrivée au moment de sa ruine : mais un peuple libre et doué d'énergie a des ressources en lui-même; une révolution qui paraît l'épuiser, lui rend souvent ensuite une nouvelle vigueur.

[697] Une assemblée générale de tous les membres de l'État fut convoquée, en 697, à Héraclée; les nobles s'y trouvèrent réunis au clergé et aux citoyens. Là, d'après la proposition du patriarche de Grado, la nation résolut de se donner un chef qui, avec le titre de duc ou doge, fût chargé de diriger les forces communes contre les ennemis du dehors et les factieux de l'intérieur; et qui, supérieur aux tribuns des îles réunies, pût, d'une main ferme, arrêter leurs discordes, et punir leurs usurpations. Mais ce n'était pas de ce siècle d'ignorance qu'on devait attendre une constitution habilement balancée. Les Vénitiens voulaient être libres; et ils se réservèrent leurs assemblées générales, dont la souveraineté n'était pas contestée; ils voulaient d'autre part être puissants, et ils donnèrent au chef de l'État, tous les attributs d'un monarque. Celui-ci disposait de toutes les charges, admettait ou rejetait les avis de ses conseillers, qu'il choisissait lui-même, traitait seul de la paix et de la guerre, et ne connaissait point enfin les limites de son autorité. Paul-Luc Anafeste d'Héraclée fut le premier homme que la nation décora de cette haute dignité (1).

Les Vénitiens n'eurent pas d'abord à se repentir d'avoir donné une nouvelle forme à leur gouvernement. Anafeste rétablit la tranquillité intérieure : il repoussa les Esclavons; et il força les Lombards à reconnaître l'indépendance de la république, et les limites de son territoire. Son successeur suivit les mêmes errements; mais le troisième doge, fatigué des entraves qui gênaient quelquefois sa volonté, voulut se rendre maître absolu de l'État, et commença une lutte funeste avec le peuple : cette lutte, dans laquelle des usurpations injustes étaient repoussées par des insurrections furieuses, coûta la vie à ce doge et à plusieurs de ses successeurs. Pendant que la nation était livrée à ces querelles, la domination

(1) *Danduli Chron.*, L. VII, c. 1, 127. — *Marin Sanuto storia de' duchi di Venezia*, p. 443. — *Navigiero storia Venez.*, p. 933. — *Vettor Sandi storia civile Veneta*, L. I, c. 4, p. 94. — Laugier, Histoire de Venise, L. II, p. 189.

des Lombards fut renversée en Italie, et remplacée par celle des Carlovingiens (1).

Les Vénitiens n'avaient guère moins d'aversion pour les Francs, qu'ils n'en avaient eu précédemment pour les Huns, les Ostrogoths ou les Lombards. Tous ces peuples septentrionaux avaient également porté la désolation dans les provinces de l'empire, qu'ils avaient envahies. Les Vénitiens se glorifiaient d'être issus sans mélange des Romains ; ils donnaient à leur république le nom de fille aînée, la seule fille légitime de la république de Rome (2). Isolés et indépendants au milieu de peuples de même origine, mais asservis, ils prodiguaient le nom de *barbares* à ces étrangers qui opprimaient l'Italie. Les Grecs seuls, civilisés comme eux, et conservant, comme eux, du respect et de l'amour pour le nom de Rome, leur paraissaient dignes de leur alliance. Les Vénitiens s'intéressaient à leurs succès, ils les assistaient de leurs forces ; c'est à eux qu'ils demandaient de les protéger dans leurs adversités, et les liens de la bienveillance se confondaient presque à leurs yeux avec ceux du devoir. S'ils ne consentaient pas à être les sujets, ils voulaient du moins être les fidèles de l'empire de Constantinople (3).

Pepin, fils de Charlemagne et roi d'Italie, projetait d'étendre son nouveau royaume, aux dépens de Nicéphore, empereur d'Orient : il espérait lui enlever la Dalmatie et l'Istrie ; et il avait mis dans ses intérêts Obélério, le doge régnant, à qui la cour de France avait accordé plusieurs grâces. Cependant, loin que ce magistrat réussit à entraîner les Vénitiens dans une querelle si contraire à leurs affections, il ne put empêcher leur assemblée générale convoquée à Malamocco, de rejeter les propositions de Pepin, et de faire valoir les engagements de la nation envers les Grecs. Pepin,

(1) *Danduli Chronicon*, L. VII, c. 3 et *seq.*, p. 154.

(2) Quoique la nation vénitienne se fût formée, non de Romains proprement dits, mais d'Italiens, sa prétention était fondée : car elle était née pendant que l'empire subsistait encore ; et elle ne s'était composée que de citoyens romains d'origine italienne, sans mélange avec leurs ennemis.

(3) Ce n'est pas dans les écrivains byzantins qu'il faut chercher ces distinctions délicates. Constantin Porphyrogénète fait dire aux Vénitiens qu'ils ont toujours été et veulent toujours être les esclaves de l'empereur d'Orient. Ὅτι ἡμεῖς δοῦλοι θέλομεν εἶναι τοῦ Ῥωμαίων βασιλέως. *De Administr. Imp.*, P. II, c. 28, p. 70, éd. Ven. T. XXII.

irrité, tourna ses armes contre les Vénitiens, et brûla les deux villes d'Héraclée et d'Équilo, dont la première avait été pendant un temps la capitale de la république. Théodat, quatrième doge, avait transporté le siége du gouvernement à Malamocco (1). Peu après, Pepin [809], provoqué de nouveau, fit équiper à Ravenne une flotte considérable, et, la chargeant de troupes de débarquement, il se rendit maître de Chiozza et de Palestrine. Il descendit ensuite dans l'île d'Albiola, qui n'est séparée de Malamocco que par un canal étroit. Dans ce moment critique, Ange Participazio, l'un des principaux citoyens (2), détermina ses compatriotes à abandonner les murs de leur capitale, et à transporter toutes leurs richesses à Rialto, dont la situation est bien plus forte, puisque cette île est vraiment au centre de la lagune. Les vaisseaux de Pepin essayèrent de les y poursuivre : mais les barques légères des Vénitiens, en fuyant devant eux, surent les entraîner sur les bas-fonds; et lorsque la marée descendante les eut mis dans l'impossibilité de manœuvrer, elles les attaquèrent avec avantage, et en brûlèrent ou en prirent un grand nombre. Pepin, indigné et humilié, réduisit en cendres les villes vénitiennes dont il s'était emparé, et se retira à Ravenne. Peu après, la paix fut conclue entre les deux empires; et les Vénitiens y furent compris comme fidèles de celui d'Orient (3).

Depuis ce temps-là, Rialto devint la capitale du nouvel État; on réunit par des ponts, à cette première île, les soixante îlots qui l'entourent, et sur lesquels s'étend aujourd'hui la ville de Venise. Le palais ducal fut élevé sur la place où il subsiste encore aujourd'hui; et le nom de Venise, qui appartenait en commun à toute la république, fut affecté à sa capitale. Vingt ans plus tard, le corps de saint Marc fut transféré d'Alexandrie dans cette ville. L'on raconte que les marchands qui enlevèrent cette relique à l'église d'Égypte, lui substituèrent adroitement le corps de saint Claude, pour lequel ils avaient moins de vénération. Dès lors saint Marc fut le patron de la république; lui ou son lion devin-

(1) *Danduli Chronic.*, L. VII, c. 15, p. 153.

(2) Sa maison, dans le dixième ou onzième siècle, a changé de nom, et pris celui de Badoéro; elle subsiste encore.

(3) *Danduli Chronic.*, L. VII, c. 15, P. 25, p. 158. *Vettor Sandi*, L. II, c. 4, p. 258; et c. 5, p. 259.

rent l'empreinte de ses monnaies et l'étendard de ses armes : le nom de saint Marc s'identifia enfin tellement avec celui de l'État, qu'il fait tressaillir encore aujourd'hui les cœurs vénitiens et fait couler les larmes des patriotes, plus que le nom de la république ou le souvenir de ses victoires (1).

[837-864] Vers le milieu du neuvième siècle, une querelle entre quelques familles patriciennes divisa toute la république : le peuple se partagea entre les deux factions; et il embrassa avec fureur une animosité qui paraît n'avoir eu d'autre cause qu'une rivalité de gloire. Le soin de la défense extérieure fut sacrifié au zèle insensé des partis; et la mer Adriatique resta exposée aux brigandages des Sarrasins et des Narentins. Les premiers habitaient la Sicile et l'Afrique; les derniers étaient des pirates de la Dalmatie, qui s'étaient réunis dans la ville de Narenta, au fond du golfe de même nom, à peu près vis-à-vis d'Ancône, et qui avaient fait de cette retraite le centre de leurs déprédations (2). Un siècle plus tard, d'autres pirates s'établirent également dans quelques villes de l'Istrie, et une entreprise hardie, de ces derniers, attira sur eux l'attention et le courroux de la république.

D'après un usage antique, les mariages des nobles et des principaux citoyens se célébraient à Venise, le même jour, et dans la même église. La veille de la Chandeleur, époque à laquelle la république donnait une dot à douze jeunes filles, était le jour consacré à cette fête publique. Dès le matin, des gondoles ornées avec élégance, se rendaient de tous les quartiers de la ville, à l'île d'Olivolo ou de Castello, qui est située à son extrémité, et où le chef du clergé, alors l'évêque, et plus tard le patriarche, faisait sa résidence. Les fiancés débarquaient, avec leurs fiancées, au son des instruments, sur la place de Castello; tous leurs parents, tous leurs amis, en habits de fête, leur servoient de cortége; les présents faits à l'épouse, ses joyaux, ses bijoux, y étaient portés en pompe; et le peuple, se pressant le long de la rive des Esclavons, et au travers des passages étroits qui débouchent vers le Castello, suivait sans armes et sans défiance cette procession joyeuse.

(1) *Chronicon Danduli,* L. VIII, c. 2, p. 170.

(2) *Constant. Porphyrogen, de Administr. Imper.,* P. II, c. 36, p. 85.—*Chron. Danduli,* L. VIII, c. 5, p. 172.

Les pirates de l'Istrie, instruits dès longtemps de cette coutume nationale, eurent la hardiesse de dresser aux époux des embûches dans la ville même. Le quartier qui est derrière l'arsenal, et tout près d'Olivolo, n'était point habité à cette époque; l'arsenal n'existait pas encore. Les Istriotes se rendirent de nuit auprès de cette île déserte, et s'y cachèrent avec leurs barques. Le matin, comme les époux venaient d'entrer dans l'église, et que, suivis d'une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, ils assistaient au service divin, les barques des corsaires traversent le canal d'Olivolo avec la rapidité de l'éclair; les soldats armés s'élancent sur la plage; ils pénètrent le sabre à la main dans l'église par toutes ses portes à la fois, et, saisissant au pied de l'autel les épouses éplorées, ils les forcent à monter sur les barques préparées pour leur enlèvement, et ravissent avec elles les bijoux que portaient leurs serviteurs: ils disparaissent ensuite avec une égale promptitude, et ramant à coups redoublés, ils s'efforcent de regagner les ports de l'Istrie.

Le doge Pierre Candiano III était présent à la cérémonie; il partagea la rage et l'indignation qu'éprouvaient les fiancés, en se voyant enlever leurs épouses : tous ensemble ils s'élancent hors de l'église, et, parcourant les quartiers voisins, ils appellent à grands cris le peuple aux armes et à la vengeance. Les habitants de Santa-Maria-Formosa rassemblent quelques vaisseaux; le doge s'y jette avec les époux offensés, et, un vent favorable gonflant leurs voiles, ils ont le bonheur de rejoindre les Istriotes dans les lagunes de Caorlo. Le massacre fut épouvantable; pas un des ravisseurs n'échappa aux vengeances des amants et des époux irrités : le même jour, les belles Vénitiennes furent reconduites en triomphe à l'église d'où elles avaient été enlevées. Une procession de jeunes filles, et une visite que le doge faisait chaque année, la veille de la Chandeleur, à la paroisse de Sainte-Marie-Formose, solennisèrent jusqu'au temps de la guerre de Chiozza, la mémoire de cet événement (1).

Le doge ne se contenta pas d'avoir infligé cette première punition : il prit à tâche de purger pour jamais la mer Adriatique des corsaires qui l'infestaient; et, à sa mort, il transmit à ses succes-

(1) *Marin Sanuto, storia de' duchi di Venez.*, p. 461. — *Navagiero, storia Venez.*, p. 955. — Laugier, Histoire de Venise, L. III, p. 206.

seurs, avec le trône ducal, la poursuite de cette importante entreprise. Déjà il avait forcé les villes de Capo-d'Istria et de Narenta à payer un tribut à la république [961]; mais la conduite tour à tour déréglée et ambitieuse de son fils Pierre Candiano IV, les usurpations insultantes de ce prince, et sa mort [976], funeste exemple des vengeances du peuple (1), suspendirent, pour de longues années, les expéditions des Vénitiens. Ce ne fut que vers la fin du dixième siècle que cet État, jusqu'alors agité par de cruelles guerres civiles, rétablit la paix dans son intérieur, et que, sortant de ses lagunes, il jeta dans les provinces d'outre-mer les fondements de l'empire qu'il y a conservé jusqu'à nos jours.

Lorsque Théodose avait partagé le monde romain, il avait annexé la côte orientale de l'Adriatique à l'empire de Constantinople; mais ce partage avait été bientôt annulé par la puissance des barbares. Des conquérants de race esclavonne, après avoir inondé l'Illyrie, y fondèrent deux royaumes indépendants et ennemis de Byzance, celui de Croatie au nord, et celui de Dalmatie au midi. Les Grecs ne purent conserver sous leur domination qu'un petit nombre de villes fortes situées au bord de la mer; et comme ils n'avaient pas assez de troupes pour mettre des garnisons dans chacune, ils employèrent, pour les défendre, le même expédient dont nous avons vu qu'ils avaient fait usage dans le royaume de Naples; ils rendirent aux bourgeois le droit de porter les armes, et celui d'élire leurs magistrats. Après leur avoir ainsi donné une patrie, et le désir de la défendre, ils se crurent avec raison dispensés de les protéger (2). Les villes maritimes de l'Istrie qui relevaient de l'empire d'Occident, n'étaient guère moins indépendantes; en sorte que la côte illyrienne, d'une extrémité jusqu'à l'autre, était parsemée de républiques naissantes, et presque toujours en guerre avec les barbares.

Parmi ceux-ci, les plus dangereux ennemis des villes maritimes étaient les Narentins. C'était un peuple de race esclavonne, qui, après s'être emparé d'un port de mer, s'était adonné à la pi-

(1) *Chronic. Danduli*, L. VIII, c. 14, p. 206.

(2) *Constant. Porphyrogen., de Administr. imper.*, P. II, c. 29, p. 71 et seq. — C'est l'époque du premier affranchissement de Raguse. *Voyez*, sur l'origine de cette république et ses forces navales, une note curieuse de Banduri, citoyen de cette ville. *Animadversiones in Libr. de Administr. imp.*, p. 36, T. XXII, Byz.

raterie, et qui étendait ses déprédations sur toute la mer Adriatique. La ville de Narenta était aussi forte que son port était sûr. Placée entre la Dalmatie et la Croatie, elle faisait avec facilité des recrues dans ces deux royaumes. L'élite des guerriers de la contrée se rendait sur ses flottes, pour y exercer le métier lucratif de pirate, qui, dans un siècle barbare, n'est point considéré comme déshonorant. Chacune des petites républiques qui souffraient de ces brigandages, se trouvait séparément trop faible pour les réprimer : elles crurent convenable de former une ligue pour soumettre les Narentins; et comme elles comptaient surtout sur l'appui de la république de Venise, elles commirent l'imprudence de placer cette république à la tête de leur ligue, et d'acheter son secours et sa protection par la concession de prérogatives qui bientôt les réduisirent à une dépendance absolue. La négociation fut ouverte avec le doge Pierre Urséolo II; il fut convenu que les magistrats des villes prêteraient foi et hommage à la république, et que leurs troupes marcheraient sous ses étendards contre l'ennemi commun (1).

L'an 997, Pierre Urséolo mit à la voile avec la flotte la plus redoutable que la république eût encore armée. Il se rendit d'abord à Pola, l'une des plus puissantes villes d'Istrie, et il y reçut successivement l'hommage des magistrats de Parenzo, de Trieste, de Justinople ou Capo d'Istrie, de Pirano, d'Isola, d'Émone, de Rovigno, de Humago, enfin de toutes les villes maritimes de l'Istrie. Il unit aussi à son armée les renforts qu'elles lui envoyèrent. Ensuite il se rendit à Zara, la plus ancienne alliée qu'eussent les Vénitiens dans la Dalmatie; et il y reçut également l'hommage des villes de cette contrée, Salone, Sébénigo, Spalatro, Traù, None, Belgrade, Almissa et Raguse : les îles de Coronota, Pago, Osséro, Lissa, Brazza, Arbo, et Cherso, suivirent leur exemple; et à la réserve des deux îles de Corzola et de Lézina, qui, plutôt que de renoncer à leur indépendance, s'allièrent aux Narentins, toute la côte illyrienne reconnut volontairement l'autorité des Vénitiens.

Le doge s'avança ensuite contre ces deux îles, qui formaient en quelque sorte le golfe de Narenta; et les ayant soumises après une assez vive résistance, il mit à feu et à sang tout le pays des

(1) *Chron. Danduli,* L. IX, c. 1, p. 223.

Narentins : il ne leur accorda ensuite la paix qu'à des conditions honteuses, et après les avoir réduits à un tel degré de faiblesse, qu'ils ne purent jamais s'en relever, ou renouveler leurs brigandages (1).

Quelque avantageuse que fût à la république la soumission de Narenta, l'alliance qui l'avait procurée lui fut plus profitable encore. C'est une association dangereuse que celle des faibles avec les forts : bientôt et vainqueurs et vaincus furent réduits à la même condition. Les Vénitiens envoyèrent dans les villes alliées des préteurs ou podestats, tirés du corps même de leur noblesse, pour y rendre la justice en leur nom; et ils firent prendre à leur doge le titre de duc de Venise et de Dalmatie.

Vers le temps même où Venise étendait sa domination sur la côte orientale du golfe Adriatique, et jetait les fondements de la haute puissance à laquelle elle devait bientôt s'élever, deux villes situées sur la mer Tyrrhénienne, Pise et Gênes, commençaient à secouer le joug qui avait pesé longtemps sur elles, et développaient les premiers germes de cette puissance qui devait contrebalancer celle des Vénitiens, et rendre les Italiens dignes de l'empire des mers, par une longue et sanglante rivalité.

[980] Othon II, lorsqu'il méditait la conquête de la Grande-Grèce, avait fait demander des secours de vaisseaux à Pise, pour porter la guerre dans les Deux-Siciles; et cette négociation nous révèle, pour la première fois, la grandeur d'une ville qui, avant toutes ses rivales, recouvra sa liberté dans le dixième siècle, et adopta le gouvernement consulaire (2). L'embouchure de l'Arno, moins encombrée peut-être par les sables qu'elle ne l'est aujourd'hui, formait, pour les vaisseaux légers qu'on employait alors,

(1) *Chronic. Danduli.*, L. IX, c. 1, p. 227. — *Navagiero, storia Veneziana*, p. 957. — *Marin Sanuto, vite de' duchi di Venezia*, p. 467. — *Vettor Sandi, storia civile Ven.*, L. II, c. 9, p. 325.

(2) Un siècle auparavant, nous trouvons un premier indice du commerce et de la population croissante de Pise. L'anonyme de Salerne raconte qu'en 871, lorsque Guaifer, prince de Salerne, se préparait au siége qu'il soutint contre les Sarrasins, il confia la défense d'une partie des murs de Salerne aux Toscans qui, au nombre de deux mille, se trouvaient dans cette ville. Ces Toscans étaient sans doute des Pisans, puisqu'il se passa longtemps encore avant qu'aucune autre ville toscane fût commerçante, et surtout puisqu'aucune autre n'était maritime. *Anonym. Salernit. paralipom.*, T. II, P. II, c. 111, p. 256.

un port également assuré contre les tempêtes et contre les attaques des corsaires. Les Pisans s'adonnèrent de bonne heure à la navigation et au commerce. Dans un temps où toutes les îles de la Méditerranée étaient occupées par les Sarrasins, presque toujours ennemis; dans un temps encore où les Vénitiens et les Amalfitains, jaloux de l'empire des mers, cherchaient à en exclure tous les autres peuples, les expéditions maritimes ne demandaient guère moins de courage que d'habileté commerciale : elles éveillaient la valeur des jeunes Pisans, et leur inspiraient l'amour de l'indépendance. Dès le siècle de Solon, on avait remarqué qu'aucune classe parmi le peuple ne se composait d'hommes plus fiers et plus attachés à la liberté que les marins. Cette observation s'est vérifiée dans les villes Anséatiques, comme dans Athènes; elle explique aussi l'antique prospérité de Pise, et l'origine reculée de son indépendance. Les richesses acquises par le commerce se versèrent bientôt sur les campagnes voisines; le Delta de l'Arno, cette plaine fertile dont une moitié est déserte aujourd'hui, fut transformée en jardins, et ses marais furent desséchés : le port Pisan et celui de Livourne furent ouverts aux galères; et les nombreux gentilshommes qui habitaient les collines, depuis le val de Niévole jusqu'aux rives de l'Ombrone, demandèrent et obtinrent le droit de cité à Pise, et la protection de la république.

Les sept plus anciennes familles de Pise, qui formèrent quelque temps un ordre séparé dans la noblesse de cette ville, font remonter l'époque de leur établissement en Toscane, au temps de l'expédition d'Othon le Roux. Sept barons de l'empereur passent pour avoir été les pères de ces sept familles; leurs noms étaient Visconti, Godimari, Orlandi, Verchionési, Gualandi, Sismondi et Lanfranchi (1). Les trois derniers étaient fils d'un même père,

(1) Tous les auteurs pisans ne s'accordent pas parfaitement sur les noms de ces sept familles; quelques-uns font entrer aussi dans leur liste ceux de Bénetti et Sardi. *Ranieri Sardo, Trattato dell' origine delle famiglie Pisane*. — *Libro della concellaria communitativa di Pisa, continente gli stemmi e distinzioni di diverse famiglie Pisane*, f. 135, 136, 137. Ces livres, conservés à la chancellerie de Pise, ne sont ni bien anciens, ni bien authentiques. D'autres, avec de nombreux diplômes, dès le onzième siècle, sont conservés dans les belles archives de la maison Roncione, qui se dit aussi issue d'une même souche. En général, toute généalogie européenne qui remonte au delà du onzième siècle, ne peut échapper à la confusion que devait créer l'absence de noms de famille et l'obscurité de tous les titres. —

nommé par quelques-uns Lanfranco Duodi, et gentilhomme de Cologne; d'où vient que Marangoni, l'historien de Pise, ne les comptant que pour une seule famille, en ajoute deux autres, Ripafratta et Gaétani (1). Ces gentilshommes paraissent avoir été envoyés à Pise, en 982, pour obtenir de cette ville qu'elle fit passer ses galères en Calabre, afin d'y seconder la nouvelle expédition que l'empereur méditait contre cette province. Pendant qu'ils s'occupaient de remplir leur mission, la mort d'Othon la rendit superflue. Enchantés du beau ciel et de la fertilité de l'Étrurie, ils résolurent alors de s'y fixer, et obtinrent de la ville les droits de citoyens, tandis que son évêque leur inféoda quelques châteaux ou manoirs. Les noms de famille n'étaient point encore en usage dans le dixième et le onzième siècle; mais la pratique constante de donner au petit-fils le nom de son grand-père, y suppléait, et servait à distinguer les races : ce nom d'affection qui revenait à chaque seconde génération, devint, dans le siècle suivant, le nom de la famille. De cette manière, les sept barons d'Othon II transmirent leur nom à sept familles pisanes, qui demeurèrent longtemps à la tête de la faction noble et gibeline. Elles furent souvent persécutées, souvent exilées; mais elles n'en restèrent pas moins attachées à leur patrie et à sa liberté, jusqu'à l'époque fatale de l'asservissement de Pise (2).

En même temps que la ville de Pise mettait à profit le limon fertile que dépose l'Arno, et qu'elle associait la culture des riches plaines qui l'entourent avec les expéditions maritimes et le commerce du Levant, celle de Gênes se livrait plus exclusivement, mais avec une

Comment. Constantini Caietani in vitam Gelasii II, T. III, *Rer. It.*, p. 410.— *Bern. Marangoni Script. Etrur.*, T. I, p. 316.

(1) Constantin Gaétani n'admet point cette origine de sa famille; il la fait venir au contraire de Gaète, et lui attribue tous les triomphes des ducs de cette république : cependant ceux-ci étant électifs, ne pouvaient appartenir à une seule maison. *Commentar. in vitam Gelasii II*, T. III, *Rer. Ital.*, p. 410.

(2) Comme cette tradition de l'origine des sept familles pisanes n'est pas appuyée sur le témoignage d'historiens contemporains, il est très-possible qu'elle ait été inventée par les généalogistes, pour complaire à la vanité de quelques nobles. Il est certain seulement que l'histoire nous présente, dans les cinquante ans qui suivent cette époque, les noms de tous ces gentilshommes, et qu'une foule de chartes authentiques nous attestent, dès le onzième siècle, leur existence et leur pouvoir. *Voyez Muratori Antiquit. Ital. med. ævi, dissert.* LXIV, T. III, p. 1104-1161.

égale ardeur, au commerce et à la marine. Gênes, bâtie sur des montagnes arides, entre des rochers que ne couvre aucune verdure, et une mer que les poissons semblent fuir, n'avait reçu de la nature qu'une seule faveur, un port aussi sûr qu'il est vaste. Les mêmes arts accumulaient chez elle les mêmes richesses; et elle retirait du moins de ses montagnes sauvages le bénéfice d'être séparée du siége de l'empire et de ses oppresseurs. Cette ville était demeurée entre les mains des Grecs, longtemps encore après la dernière invasion des Lombards: même après avoir été conquise, elle conserva peu de liens avec la monarchie; dans son isolement elle fut surprise et pillée par les Sarrasins, en 936. Mais, à la fin du dixième siècle, sa population et son caractère belliqueux la mettaient à l'abri du retour d'un pareil malheur (1).

De ces deux républiques, Pise fut longtemps la plus florissante et celle qui nourrissait la plus nombreuse population. Ses exploits n'étaient pas renfermés dans les étroites limites de la Toscane; les Sarrasins, l'Espagne, l'Afrique et la Grèce, apprirent à respecter en elle la bravoure italienne, et l'énergie d'une nation naissante.

Les Pisans étaient liés par des relations de commerce avec les Grecs de la Calabre; ils avaient établi des comptoirs dans les principaux de leurs ports. Les sujets de Constantinople, énervés par une longue servitude, n'étaient point en état de défendre leurs fortunes et leurs vies, contre les agressions des musulmans. Une colonie de Maures s'était établie au milieu d'eux; elle insultait leurs villes et dévastait leurs campagnes, sans rencontrer de résistance. Les marchands et les voyageurs pisans ne purent voir les outrages auxquels leurs amis et le nom chrétien restaient exposés, sans désirer d'y mettre un terme. Rentrés dans leur patrie, ils excitèrent leurs concitoyens à prendre les armes contre les infidèles: leur enthousiasme se communiqua aux diverses classes du peuple; tous les jeunes gens montèrent sur les vaisseaux, et une flotte nombreuse fit voile vers les mers de Calabre, pour y combattre les Sarrasins.

Cependant, presque en vue des rivages de Pise, un roi maure, nommé Muset par les Latins, Musa par les Arabes, s'était emparé

(1) *Ubertus Folieta, Genuensium histor.*, L. I, p. 235. *Apud Grævium Script. Ital.* T. I.

de la Sardaigne [1005], et y avait fondé une colonie de corsaires. Il fut bientôt averti que tous les plus vaillants citoyens de Pise s'étaient engagés dans cette expédition chevaleresque, et qu'ils avaient laissé leur ville presque sans défense. Une nuit, ses galères pénétrèrent dans l'embouchure de l'Arno, et remontèrent le fleuve jusqu'au milieu de la ville. Les habitants, éveillés par des cris horribles, apprirent en même temps le débarquement des musulmans dans le faubourg à gauche de l'Arno, et l'incendie de leurs maisons : tout le peuple prit la fuite et se dispersa dans les campagnes : une femme seule de la famille Sismondi, nommé Chinzica, au lieu d'accompagner les fuyards, se précipita vers le palais des consuls, encore que le pont et la route, qui, le long de l'Arno, unissaient le faubourg à la ville, fussent infestés par les Sarrasins. Elle annonça aux magistrats le danger de la patrie, et fit sonner le tocsin du palais. Les cloches de la ville répondirent aussitôt à ce signal d'alarme; les citoyens s'encouragèrent à la vengeance; les Sarrasins déconcertés n'osèrent attendre le choc des milices républicaines; ils regagnèrent leurs vaisseaux, et s'échappèrent en tremblant des bouches de l'Arno. On consacra une statue à Chinzica dans le faubourg incendié, qui, rebâti ensuite, a reçu d'elle son nom (1).

Cependant la flotte envoyée en Calabre avait remporté sur les Sarrasins de grands avantages : elle les avait forcés de se réunir à Reggio, pour défendre cette ville dont ils s'étaient emparés; et elle les

(1) *Tronici Annali Pisani, ad ann.* 1005.—*Bernardo Marangoni Chronica di Pisa*, p. 318. — Murotori révoque en doute cet événement, parce que le nom de Chinzica étant arabe, selon lui, il est plus probable qu'on l'aura donné au quartier des Arabes, qu'à une femme chrétienne. Mais Muratori se trompe ; le mot de *Chinzica* est allemand, et non arabe. Un lieu nommé Chinzica, près de Fulda, est mentionné dans un grand nombre de chartes de cette abbaye. *Antiq. Fuldens,* L. I, p. 499, 507, 508, etc. T. III, *Rer. Germ. Struvii.* Et Chinzica Sismondi avait sans doute apporté en naissant une de ces marques ou envies, Kennzeichen, qui avait motivé son nom. Les noms des sept grandes familles de Pise ont tous de même une étymologie allemande.

Au reste, quant à la statue qui porte encore aujourd'hui le nom de Chinzica, et qui est à demi incrustée dans un mur, dans le quartier à la gauche de l'Arno, où les Sismondi avaient leurs maisons, elle est évidemment d'un siècle fort antérieur. Les Pisans, au onzième siècle, étaient probablement réduits, comme les Romains au temps de Constantin, à n'élever leurs monuments qu'avec les dépouilles d'autres monuments plus anciens. L'arc de triomphe de Constantin au Campo Vaccino porte de honteux témoignages de cette spoliation de ses devanciers.

avait battus une dernière fois dans son voisinage, avant de quitter les mers de Sicile (1).

Les guerriers qui montaient la flotte, rentrés dans le port de Pise, furent instruits de la tentative des corsaires de Sardaigne. Ils brûlaient du désir de s'en venger; cependant la discorde qui avait lieu entre leur patrie et la ville voisine de Lucques, ou d'autres causes qui nous sont inconnues, retardèrent l'expédition qu'ils méditaient, jusqu'à ce qu'une nouvelle insulte des Maures, qui, partis d'Espagne, débarquèrent, en 1012, sur leurs côtes, les força de prendre des mesures pour punir leur insolence (2). Le pape Benoît VIII leur envoya un légat, pour les exciter à la guerre; ce fut lui probablement qui proposa une alliance entre Pise et Gênes, et qui réunit les armes de ces deux républiques rivales, contre leur ennemi commun. Muset vit avec effroi la flotte la plus puissante qui depuis plusieurs siècles eût parcouru la mer Tyrrhénienne, s'avancer vers les côtes de la Sardaigne [1017]. Il ne put réussir à empêcher le débarquement des troupes qu'elle portait : bientôt les chrétiens restés dans l'île se réunirent aux Pisans; et les musulmans, attaqués de toutes parts, battus sur tous les points, furent obligés d'abandonner leur conquête, et de faire usage, pour leur fuite, des vaisseaux qu'ils avaient construits pour le brigandage.

Mais la discorde s'introduisit entre les vainqueurs, à l'occasion du partage des dépouilles. Au commencement de la guerre, les Génois, qui ne s'attendaient pas sans doute à des succès si brillants, avaient demandé tout le butin pour leur part, sous la condition que les Pisans garderaient pour eux la terre dépouillée qu'ils auraient conquise. Avec quelque rigueur cependant qu'ils s'emparassent de tout ce qui pouvait être enlevé aux Sarrasins, ils s'aperçurent avec douleur que leur lot était loin de valoir autant que le beau royaume qu'ils allaient céder à leurs rivaux (3). Ils voulurent se dédire de leurs propres conditions; et les Pisans furent forcés de recourir aux armes, pour faire exécuter leur traité,

(1) *Annal. Antiq. Pisanor.*, T. VI, *Rer. Ital.*, p. 108 et 168.

(2) *Annal. Pisan.*, T. VI, *Rer. Ital.*, p. 108 et 168. — *Bernard Marangoni*, p. 316.

(3) *Benvenuti Imolensis Comment. ad Dantis comœd. antiq. Ital. med. æv.*, T. I, p. 1089.

et chasser de la Sardaigne ceux qui les avaient aidés à y rentrer. Il est probable que cette brouillerie n'éclata qu'en 1021, lorsque Muset eut vu succomber ses dernières forteresses, et que les secours qu'il avait lui-même ramenés d'Afrique eurent été de nouveau défaits (1).

Muset cependant ne renonça point à l'espérance de rentrer en Sardaigne; chaque printemps il venait avec une flotte nouvelle insulter les garnisons de la république ou tenter de les surprendre. Les Pisans, après avoir longtemps combattu ses escadres devant les côtes de l'île, résolurent de mettre fin à une guerre qui durait depuis dix-huit ans, et d'attaquer les Sarrasins dans leur propre pays. Ils parcoururent les rivages de l'Afrique, ils menacèrent Carthage, et prirent Bona, l'ancienne Hippone de saint Augustin. Muset fut forcé de demander la paix, et, ce qui lui coûtait plus encore, de l'observer pendant de longues années. Sur la fin de sa vie, cependant, il voulut tenter de nouveau la fortune, dans un âge où le commun des hommes ne cherche d'ordinaire que le repos. Il passa en Espagne [1050] pour demander des secours aux Maures qui habitaient cette contrée; et de là, faisant voile vers la Sardaigne avec une flotte puissante, il surprit les garnisons pisanes qui y étaient restées, les tailla en pièces, et, à la réserve de Cagliari, il s'empara de nouveau de l'île entière (2).

Quelque constance que la république eût manifestée dans cette guerre contre les Maures, elle parut enfin sur le point de perdre courage. Le peuple, épuisé par des expéditions longues et coûteuses, épouvanté par le massacre de la florissante jeunesse qui composait les garnisons sardes, semblait succomber à l'abattement : mais la noblesse, qui se croyait plus spécialement chargée de la garde de l'honneur pisan, ranima l'ardeur des guerriers. Pour rentrer en possession de la Sardaigne, il fallait une nouvelle conquête; la république s'y prépara. Tous les gentilshommes ses feudataires lui fournirent des vaisseaux et des soldats. Les chroniques font surtout mention des Ghérardesca, des Sismondi, des Sardi, et des Caiétans. La république de Gênes, le marquis Malespina de

(1) *Bernardo Marangoni Chron. di Pisa*, p. 320.—*Ubertus Folieta Genuens. hist.*, L. I, p. 256.

(2) *Bernardo Marangoni Chron.*, p. 324.

Lunigiane, le comte Bernard-Centilio de Mutica en Espagne, offrirent des secours; et les deux derniers voulurent marcher en personne à cette guerre sacrée. La flotte combinée était commandée par Gualduccio, plébéien pisan, dont les talents militaires étaient reconnus. Cet amiral sut effectuer le débarquement de ses troupes en présence de l'armée ennemie, près de la ville de Cagliari, qui était restée fidèle aux Pisans, et que les musulmans assiégeaient. Le combat s'engagea presque aussitôt, et sur le rivage même. Muset, quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, fit des prodiges de valeur; mais les Maures, en butte tout à la fois aux attaques des Pisans, aux traits lancés de la flotte et aux sorties des habitants de Cagliari, prirent la fuite en désordre. Muset, atteint de deux blessures, tomba de cheval et fut fait prisonnier: on le conduisit à Pise, où il mourut dans les fers; et l'île entière rentra sous la domination des chrétiens. Gualduccio, avec l'autorité de la république, en partagea les districts entre les confédérés. Les Ghérardesca reçurent en fief, pour leur part, les environs de Cagliari; les Sismondi, Oléastro; les Sardi, Arboréa; les Caiétans, Oriséto; les Génois, Algarie; le comte de Mutica, Sassarie; et les Malespina, les montagnes. Le reste de l'île fut conservé, ainsi que Cagliari, sous la domination immédiate de la république pisane (1).

Durant le onzième siècle, la république de Venise ne partagea point la gloire dont celle de Pise se couvrait par ses expéditions contre les infidèles; en proie à des dissensions intestines, elle tournait toute son énergie contre elle-même. Deux factions se combattaient avec acharnement dans son sein: on les désignait par les noms de Morosini et de Caloprini, soit que ces noms appartinssent en effet à deux des premières familles de la république, soit que ces deux familles eussent adopté pour elles-mêmes le surnom dérisoire que se donnaient les deux partis (2). Une querelle privée leur avait

(1) *Annal. Laurent. Bonincontri Miniatensis, frag. apud Murat. Scr. Rer. Ital.*, T. III, P. I, p. 401. Ce fragment est rapporté dans les notes à la vie de Gélase II. Les annales de Lorenzo Bonincontri, l'un des ancêtres de la famille de Buonaparte de San-Miniato, ne sont imprimées qu'en partie, et seulement pour ce qui suit l'année 1300. *Rer. Ital.*, T. XXI. *Præf. Muratorii ad Bonincontrum.*

(2) Ces noms sont grecs; Μωροξεινοι et Καλοπρηνεις, avec la prononciation des Grecs modernes, se liraient Maroxini et Caloprinis. Ce sont les *hôtes* ou les *compa-*

mis les armes à la main; parmi des gens impétueux, vaillants, et qui croyaient que les faibles et les lâches confiaient aux tribunaux le soin de défendre leur honneur, le ressentiment de deux individus devenait bientôt la querelle de deux familles, puis une guerre civile dans l'État. La première offense était confondue dans la foule de celles qui l'avaient suivie; et l'on naissait, l'on vivait ennemis, à cause du nom seul que l'on portait. Avant la fin du onzième siècle, ces discordes furent apaisées (1); et dès le commencement du douzième, Venise se joignit aux deux autres villes maritimes, à Pise et à Gênes, pour seconder le passage des croisés dans la terre sainte, et conquérir, dans le pays des infidèles, la gloire, la richesse et le pouvoir. Mais dans ces expéditions lointaines, ces trois républiques se retrouvèrent en concurrence: la rivalité de gloire leur fit oublier la communauté d'intérêts; et les armes de leurs soldats rougirent plus d'une fois du sang italien les mers et les rivages d'Asie.

A cette époque obscure, où l'histoire des républiques ne se compose que de quelques faits isolés, consignés par hasard dans des relations étrangères ou fort postérieures, celle de Gênes a un grand avantage sur toutes les autres. On nous a conservé une chronique de cette république, composée par Caffaro, l'un de ses premiers magistrats. Cette chronique était présentée chaque année aux consuls en plein conseil; et, après que le sénat de la république en avait approuvé le contenu, elle était consignée dans les archives publiques. Elle commence avec l'année 1101, époque à laquelle Caffaro servait sur la flotte; et elle s'étend jusqu'à l'an 1164, qu'il mourut, âgé de quatre-vingt-six ans. Après lui, elle a été continuée jusqu'à l'an 1294, par divers historiens publics. Leur récit à tous est évidemment partial, et destiné à plaire aux magistrats et au peuple, pour l'honneur desquels il était écrit : mais on peut aisément faire abstraction de ce que les auteurs ont accordé au désir de flatter les Génois; et cette histoire, malgré sa partialité, n'en n'est pas moins le monument le plus curieux et le plus instructif du siècle.

Ce qu'elle nous apprend sur la forme qu'avait alors le gouver-

gnons des sots, et les gens qui se prosternent bien. Peut-être ces surnoms sont-ils équivalents à ceux de flatteurs et de dupes, que se donnaient les deux partis : peut-être sont-ils plus anciens que leur discorde, et dès cette époque, étaient-ils changés en noms de familles.

(1) *Andreæ Danduli Chron.*, L. IX, c. 2 et suiv., p. 258.

nement de Gênes et sur ses révolutions, est le premier objet digne de notre attention. Les magistrats suprêmes portaient à Gênes, comme dans les autres villes d'Italie, le titre de consuls. Pendant les premières années du douzième siècle, ils étaient alternativement au nombre de quatre ou de six, et demeuraient en place trois ou quatre ans. L'an 1122, l'on réduisit à une seule année la durée du consulat; et l'an 1130, l'on divisa les attributions de ces magistrats pour en faire deux offices distincts. On appela dès lors *consuls de la commune,* les quatre ou six chefs de la république, qui, nommés annuellement par le peuple, étaient chargés du pouvoir exécutif, et spécialement du maintien de la police, de l'exécution des ordonnances criminelles, de la correspondance avec les puissances étrangères, du commandement des forces de terre ou de mer et même des expéditions lointaines. Ces consuls, à leur sortie de charge, rendaient compte au peuple, dans une assemblée générale, de l'emploi des deniers de l'État (1).

D'autres magistrats, en nombre tantôt égal, tantôt fort supérieur, furent créés la même année, sous le titre de *consuls des plaidoyers*, pour être les juges suprêmes de la république. La division du peuple en sept compagnies, et celle de la ville en sept quartiers, servaient tout à la fois à classer les électeurs et à limiter la juridiction des juges; car chaque consul était élu par la compagnie qu'il devait juger (2). Dans la suite on forma deux tribunaux, l'un pour la ville et l'autre pour le bourg; et il fut statué, en 1179, que le défendeur pourrait ramener le demandeur à celui des deux tribunaux qu'il préférerait (3). Ces consuls des plaidoyers, de même que ceux de la communauté, étaient annuels.

Dans de certaines occasions, et sur la demande du peuple, la république nommait des *correcteurs des lois*. Ces commissaires, au nombre de douze ou quinze, étaient dépositaires du pouvoir législatif (4). Les Italiens, loin de faire de ce pouvoir un attribut du peuple, avaient considéré le talent de la législation comme une conséquence de la jurisprudence : ils en avaient absolument abandonné l'exercice aux jurisconsultes, et ils s'étaient soumis aveu-

(1) *Caffaro, Annales Genuenses Script. Rer. Ital.,* T. VI, p. 284.

(2) *Ibid.,* p. 258.

(3) *Ottobonus Scriba Annal. Genuens.,* L. III, p. 355.

(4) *Ibid.*

glément aux décisions fondées sur les maximes de l'école, et sur l'autorité de Justinien. L'étude du droit, en général, était séparée des fonctions administratives, en sorte que les légistes n'avaient pas un intérêt de corps à abuser de la confiance du peuple, ou à l'asservir; mais la législation romaine et impériale leur avait donné un caractère servile : aussi dans le cours des disputes entre les républiques et l'empire, se montrèrent-ils fauteurs du despotisme et ennemis de la liberté.

Il existait dans la république un conseil ou sénat qui devait assister les consuls : mais ce corps n'avait sans doute que des pouvoirs bien limités; car à peine est-il fait mention de lui deux ou trois fois dans l'histoire (1). Le peuple, de son côté, assemblé en *parlement*, et sur la place publique, prenait part à l'administration de l'État, soit en recevant les comptes des magistrats, soit en délibérant sur les intérêts communs, dans les occasions importantes (2).

Cette constitution était simple, mais suffisante pour assurer la liberté du peuple, pour l'intéresser vivement aux affaires publiques, et pour lui faire chérir sa patrie, en raison de la part qu'elle lui donnait à son gouvernement. L'élection des magistrats, le compte qu'ils rendaient de leur gestion, les délibérations de la place publique, rappelaient chaque jour à tous les citoyens, que les affaires de l'État étaient aussi leurs affaires; que leur intérêt privé était l'intérêt de la communauté. Cependant l'ordre public avait dans les mœurs et l'habitude, plutôt que dans les lois, une sauve-garde contre l'anarchie et la turbulence démocratique, c'était le rang des magistrats. Les consuls étaient tous ou presque tous gentilshommes. Comme cet ordre s'était déclaré le protecteur du peuple contre les empereurs et les grands, le peuple reconnaissant lui avait confié tous ses droits; aussi les listes du consulat présentent-elles des noms illustres dès cette époque, des Spinola, des Doria, des Ruffo, des Fornaro, des Négri, des Serra, des Picamiglio, etc. Heureuse la république lorsque le peuple jouissant d'un droit illimité d'élection, les nobles méritent cependant de fixer le plus souvent ses suffrages!

(1) *Caffaro, ad init. Hist.— Obertus cancellarius,* L. II, *Ann. Gen.*, p. 342.
(2) *Caffaro,* L. I, p. 284. — *Ottobon. Scriba,* L. II, p. 364.

L'histoire de Gênes ne doit point être séparée de celle de Pise : ces deux républiques, dont les mœurs, la puissance et le gouvernement étaient presque semblables, commencèrent de bonne heure à se montrer rivales, et ne cessèrent leurs combats que lorsque Pise eut succombé, après une lutte de plusieurs siècles. Mais aux yeux de la postérité, Pise, laissée dans l'obscurité par l'histoire, ne soutient point cette lutte avec autant d'avantage que ses guerriers le firent les armes à la main. Durant la période dont nous parlons, les seuls monuments de cette ville qui nous aient été conservés, sont une déclamation sur ses triomphes, un poëme à moitié barbare sur la guerre de Majorque, et deux chroniques sèches et tronquées (1); c'est donc de ses ennemis mêmes qu'il faut emprunter le récit de ses victoires ou de ses défaites. Les historiens de Venise sont plus pauvres encore; le plus ancien de ceux qui nous ont été conservés, est le doge André Dandolo, qui écrivait au milieu du quatorzième siècle, et auquel on ne peut prêter qu'une foi douteuse pour les faits fort antérieurs à l'époque où il vécut (2).

Les trois républiques prirent une part également active aux expéditions des chrétiens dans la terre sainte. Tandis que pour les autres nations la guerre sacrée n'était qu'un épisode au milieu de leur histoire, pour les républiques maritimes elle devint la première et la plus importante de leurs affaires. Venise donna l'exemple du zèle; et elle y était appelée par sa position. Les Turcs avaient envahi, en Asie, les contrées et les cités où la république exerçait le commerce le plus lucratif : cette nation barbare menaçait de pousser plus loin ses conquêtes, et d'asservir les Grecs et les Sarrasins; alors il ne serait plus resté aux Vénitiens aucun marché libre dans tout l'Orient. Bien plus, ils devaient se préparer à défendre leurs propres foyers : déjà les Sarrasins avaient infesté la mer Adriatique; les Turcs pouvaient y paraître à leur tour, et l'Italie méridionale avait vu, dès le dixième siècle, des drapeaux musulmans, qui parurent sur la côte illyrienne, seulement quelques siècles plus tard. Les Vénitiens transportèrent donc avec empres-

(1) *Chronica varia Pisana*, T. VI, *Rer. It.*

(2) *Chronic. Danduli*, T. XII, *Rer. Ital.* — Sandi, l'auteur de l'histoire civile de Venise, a eu entre les mains plusieurs chroniques manuscrites; mais il leur accorde lui-même peu de confiance. Les archives de la chancellerie, où il a consulté une foule d'anciens monuments, méritent une foi plus entière.

sement, mais non cependant sans salaire, les croisés aux rivages de l'Asie : ils se chargèrent du soin de les approvisionner ; et unissant le commerce à l'art militaire, ils rapportèrent à Venise les plus riches cargaisons, sur les mêmes flottes avec lesquelles ils faisaient trembler les infidèles [1099]. Les historiens de la république assurent que la première de ces flottes, qui accompagna la première croisade, était composée de deux cents vaisseaux; elle était commandée par le fils du nouveau doge, Vital Michieli. Avant que de parvenir à sa destination, elle livra, sur les côtes de Rhodes, une sanglante bataille à la flotte pisane. Ces deux peuples, aveuglés par leur jalousie, oublièrent qu'ils étaient chrétiens, Italiens et croisés ensemble, pour n'écouter que leur animosité. Les Vénitiens s'emparèrent ensuite de Smyrne, qu'ils livrèrent au pillage ; et ils facilitèrent à l'armée de terre la prise de Jaffa ou Joppé (1).

[1100] Au mois d'août de l'année suivante, les Génois envoyèrent en Orient vingt-huit galères et six vaisseaux, avec des troupes de débarquement, commandées par l'un des consuls de la république. L'historien Caffaro était lui-même de cette expédition. Vers le même temps, les Pisans firent partir une flotte de cent vingt vaisseaux, commandée par leur archevêque Daimbert, qui fut depuis patriarche de Jérusalem. Ces deux flottes passèrent l'hiver à Laodicée, et maintinrent les provinces maritimes dans l'obéissance des Latins, au moment où la mort du bon roi Godefroi de Bouillon mettait en danger son nouveau royaume.

[1101] Le printemps suivant, les Génois, unis aux Pisans et aux autres croisés, entreprirent le siége de Césarée. Les républicains, transportant dans les camps les usages et la liberté de leur patrie, avant de livrer l'assaut aux murs de Césarée, assemblèrent un parlement; et les citoyens se consultèrent sur les coups qu'ils devraient porter lorsqu'ils redeviendraient soldats. Daimbert parla le premier au peuple, et comme prophète et comme guerrier : il exhorta ses concitoyens à recevoir le lendemain matin la communion sainte, et, lorsqu'ils seraient munis de ce gage de la protection céleste, à s'avancer au pied des murs, et à les attaquer avec les seules échelles des galères, sans perdre leur temps à préparer des machines de siége, leur promettant, au nom du ciel, que Dieu li-

(1) *Andreæ Danduli Chron.*, L. IX, c. 10, p. 256.

vrerait, le jour même, la ville entre leurs mains. Caput Malio, le consul génois, prit ensuite la parole, et seconda, par son éloquence guerrière, les exhortations prophétiques du prélat pisan. Le peuple répondit à leurs discours par des acclamations enthousiastes. Le lendemain il monta à l'assaut avec courage, en appliquant aux murs les échelles navales; le consul génois, l'épée à la main, gagna le premier le sommet du rempart, et s'y maintint seul pendant quelque temps contre les efforts de ses ennemis; enfin ses compagnons d'armes le joignirent, les musulmans furent renversés, et la ville fut prise et livrée au pillage. Le butin, selon l'usage antique des armées romaines, fut partagé par les consuls; un quinzième fut mis à part pour les matelots restés à la garde des galères : une autre portion fut réservée aux magistrats et aux officiers; et le simple soldat reçut pour sa part quarante-huit sols d'argent (environ cent soixante-dix francs) et deux livres de poivre (1). Après cette victoire signalée, les flottes républicaines remirent à la voile, pour retourner dans les ports de leur patrie (2).

Si les villes maritimes d'Italie rendirent de grands services aux croisés, elles leur demandèrent en retour des priviléges non moins considérables dans les nouvelles conquêtes. D'après un diplôme qui fut accordé, en 1130, aux Vénitiens, par Baudoin II, roi de Jérusalem, on leur assura dans chacune des villes du royaume latin un quartier indépendant, où devaient se trouver une église, une place, un bain, un four et un moulin. Les officiers du revenu public ne pouvaient y pénétrer, ni gêner en aucune manière leur commerce (3). Les Vénitiens, dans leur quartier, restaient soumis aux lois de leur patrie, aux magistrats qu'ils élisaient eux-mêmes; et ils formaient, au centre du royaume de Jérusalem, de petites colonies républicaines, alliées avec lui pour sa défense contre les ennemis communs, mais indépendantes de ses lois.

Les Pisans, dont le secours avait été plus efficace, et peut-être plus désintéressé que celui des Vénitiens, obtinrent plus tôt qu'eux,

(1) Césarée était alors l'un des entrepôts des épiceries et du commerce de l'Inde.

(2) *Caffaro, Ann. Genuens.*, p. 248-253. — *Gesta triumphalia per Pisanos facta*, p. 100. — *Chron. Pisan.*, p. 168, T. VI, *Rer. Ital.*

(3) *Diploma ap. Muratori Antiq. Ital.*, T. II, p. 919. Ce diplôme confirme des priviléges antérieurs, déjà accordés aux Vénitiens par Baudoin Ier, et par la régence du royaume, durant la captivité de Baudoin II.

de tous les princes latins d'Orient, des privilèges de même genre. Dès l'an 1108, le généreux Tancrède, le héros du Tasse, qui venait de succéder à la principauté d'Antioche, accorda aux Pisans un quartier dans les deux villes d'Antioche et de Laodicée, et l'usage des ports de ses États, à l'égal de ses propres sujets. Des chartes postérieures d'Amaury, en 1169; de Beaudoin IV, en 1182, tous deux rois de Jérusalem; de Boémond III, prince d'Antioche, en 1170; de Raymond, comte de Tripoli, en 1187, confirmèrent et augmentèrent ces privilèges (1).

Cependant, les relations multipliées des Vénitiens avec les croisés du royaume de Jérusalem, firent bientôt naître de la mésintelligence entre eux et les Grecs. Les croisés avaient porté en Orient le mépris qu'ont presque toujours les barbares pour les peuples policés. Ils bravaient les mœurs publiques, ils violaient les lois, ils offensaient la religion des Grecs par leur superstition et leur fanatisme; et dès que l'autorité publique entreprenait de réprimer leurs excès, ils en appelaient à leur épée, et versaient le sang des chrétiens qu'ils prétendaient secourir. Les Comnène, qui avaient les premiers sollicité l'appui des Occidentaux, et qu'on voulut rendre responsables de toutes les exactions des officiers subalternes, de toutes les fraudes des marchands leurs sujets, même des intempéries des saisons, furent de bonne heure obligés de se mettre en garde contre les Latins, et quelquefois de les combattre. Les Vénitiens, qui jusqu'alors, par leur conduite respectueuse, avaient laissé indécis s'ils étaient les alliés ou les vassaux de l'empire de Byzance, s'enorgueillirent de leurs succès; et, prenant à tâche d'imiter les croisés, leurs nouveaux alliés, ils renoncèrent tout à coup à leur ancien système de déférence et de respect. Jean Comnène, surnommé Calojean, l'un des plus vaillants guerriers et des plus vertueux empereurs qui soient montés sur le trône de Byzance, donna l'ordre d'arrêter les vaisseaux vénitiens dans tous les ports de ses États [1124], jusqu'à ce que la république eût satisfait aux plaintes qu'excitait la conduite de ses citoyens. Le doge Dominique Michiéli commandait alors une flotte qui venait de soumettre Tyr de la manière la plus glorieuse; il la conduisit

(1) Ces diplômes sont tous conservés par Muratori, T. II, p. 905 et suiv. *Antiq. Ital. med. ævi.*

aussitôt devant Rhodes, et, après avoir pris cette ville d'assaut, il la livra au pillage [1125]. Il passa ensuite à Scio, dont il s'empara également, et où il fit hiverner sa flotte. Au printemps suivant, il saccagea les îles de Samos, de Mytilène et d'Andros, avec non moins de cruauté (1). Ces succès étaient faciles et peu glorieux : les Grecs, depuis l'affaiblissement des Sarrasins, n'avaient plus rien e à craindre du côté de la mer; aussi avaient-ils négligé la fortification de leurs îles, et en avaient-ils retiré les garnisons et les hommes en état de porter les armes pour les opposer aux Turcs sur le continent. La république de Venise a recueilli bien des lauriers sur le territoire de l'empire grec; mais elle doit, plus qu'aucun des peuples croisés, se reprocher d'avoir occasionné sa chute. La nation grecque, il est vrai, corrompue par le long despotisme auquel elle avait été soumise, avait perdu depuis longtemps cette énergie, ce principe vital qui conserve les États, et qui lie les hommes à la destinée de leur patrie. Cependant une heureuse chance avait porté sur le trône de Constantinople une famille valeureuse; le goût des lettres était encouragé par les Comnène, aussi bien que celui des armes; quelques notions d'honneur chevaleresque s'étaient répandues dans la nation : il paraissait même que les Grecs commençaient à puiser dans l'étude des anciens l'amour de la patrie et celui de la liberté; et, s'il est possible qu'une nation soit régénérée par ses maîtres, la nation grecque semblait être sur la voie de cette heureuse révolution : laissée à elle-même, ou modérément secourue, elle aurait enfin triomphé des Turcs, dont le fanatisme guerrier ne devait pas être durable. Les Latins, également dangereux comme amis et comme ennemis, ruinèrent les Grecs à leur passage; ils pillèrent leurs villes, dont ils massacrèrent les habitants; ils abattirent leurs murs et leurs forteresses : ils s'emparèrent de leur capitale; et lorsqu'enfin ils quittèrent l'Orient en ennemis, ils laissèrent l'empire dans un tel état d'épuisement, que les musulmans purent soumettre sans peine ce qui restait des chrétiens orientaux.

Cette première guerre des Vénitiens contre les Grecs ne fut pas de longue durée. Le doge Michiéli, en rentrant dans l'Adriatique, enleva aux Hongrois les villes de Spalatro et de Traù, qu'ils avaient

(1) *Andreæ Danduli Chron.*, L. IX, c. 12, p. 267.

conquises dans la Dalmatie; puis il revint à Venise, où il ne tarda pas à mourir (1). La guerre qu'il avait portée dans la Grèce fut oubliée; et lorsque, vingt ans plus tard, Manuel Comnène fut attaqué par Roger, roi de Sicile, il recourut aux Vénitiens, et obtint d'eux qu'ils fissent en sa faveur une puissante diversion sur les terres de ses ennemis.

Tandis que les Vénitiens resserraient leurs liaisons avec les croisés du royaume de Jérusalem, qui avaient sans cesse besoin des secours des Occidentaux, le zèle des Pisans contre les infidèles leur fit entreprendre de délivrer la mer Thyrrhénienne des brigandages des musulmans. Un roi de Majorque, nommé Nazarédech, exerçait la piraterie sur toutes les côtes de France et d'Italie, où il répandait la terreur. On assurait que vingt mille chrétiens étaient retenus captifs dans ses prisons. Le jour de Pâques de l'an 1113, comme les habitants des campagnes voisines se réunissaient en foule à Pise, pour y recevoir la bénédiction épiscopale, l'archevêque Pierre leur présenta la croix à la porte du temple; et, avec une mâle éloquence, il les exhorta, au nom du Dieu des chrétiens, à délivrer leurs frères qui gémissaient dans les prisons des infidèles, et qui chaque jour étaient exposés à renier leur foi. Quelques vieillards, qui, dans leur première jeunesse, avaient pris part à l'expédition de Sardaigne, et aux victoires sur les Sarrasins de Bona et d'Alméria, répondirent les premiers à la voix de leur prélat; et, répétant le récit cent fois entendu de leurs exploits, ils exhortèrent la génération naissante à maintenir la gloire de Pise, et à se couvrir de lauriers qui fissent oublier ceux qu'eux-mêmes avaient cueillis. L'enthousiame dont ils étaient pleins se communiqua rapidement; tous les jeunes gens prirent la croix : douze des principaux citoyens furent désignés, par les suffrages du peuple, pour être les chefs de l'expédition, et pour en assurer le succès par des préparatifs de guerre et des alliances (2).

Le commencement de l'été fut consacré à construire la flotte et les machines de guerre qu'elle devait porter. Cependant, Rome d'une part, et Lucques de l'autre, envoyèrent quelques secours, et

(1) *Danduli Chronic.*, Lib. IX, c. 12, p. 272.

(2) *Laurentii Vernensis Rerum a Pisanis in Majoricâ gestar. Poema.* T. VI, *Rer. Ital.* p. 111. — *Bernard. Marangoni Chron. di Pisa*, p. 340.

un nonce du pape Pasqual se rendit à Pise pour bénir l'expédition. La flotte mit à la voile au commencement du mois d'août, le jour même de Saint-Sixte, tandis que l'on célébrait l'anniversaire d'une victoire que les Pisans avaient remportée sur les Africains dans le siècle précédent. Les croisés se rendirent d'abord en Sardaigne, soit pour s'y procurer des informations, soit pour recevoir les secours des gentilshommes pisans qui avaient des fiefs dans cette île. Après quinze jours de repos, ils se dirigèrent vers les îles Baléares; mais, dans un temps où les navigateurs n'étaient point guidés par la boussole, et où les cartes étaient très-imparfaites, la navigation la plus courte n'était ni sans danger, ni sans difficulté. Les croisés, après avoir éprouvé une tempête, découvrirent une terre qu'ils attaquèrent aussitôt, ne doutant pas que ce ne fût l'île de Majorque. Ils se jetèrent sur les habitants des côtes; ils les mirent en fuite, et leur enlevèrent quelques prisonniers. Bientôt cependant ils apprirent de ces derniers, qu'ils avaient abordé sur les rivages de Catalogne, et que les paysans dont ils dévastaient les campagnes étaient des chrétiens. Alors, jetant leurs armes, ils s'assirent sur le bord de la mer, et s'abandonnèrent au découragement, comme si les îles Baléares étaient introuvables pour eux (1). Néanmoins leur séjour en Catalogne, où ils furent retenus longtemps par les vents, ne demeura pas sans utilité. Ils engagèrent dans la guerre sacrée, Raimond, comte de Barcelone; Guillaume, seigneur de Montpellier; Emery, comte de Narbonne, et plusieurs autres seigneurs français et espagnols. Forcés ensuite, par la mauvaise saison, à remettre l'expédition jusqu'à l'année suivante, ils se retirèrent, satisfaits d'avoir aguerri leurs soldats et augmenté le nombre de leurs confédérés (2).

Au mois d'avril de l'an 1114, la flotte croisée aborda enfin à Iviça; et, après un combat sanglant, elle se rendit maîtresse de cette île. Elle passa ensuite à Majorque; les Pisans entreprirent le siége de la ville du même nom, qui se défendit pendant une année. Elle fut prise seulement vers les fêtes de Pâques de l'an 1115, malgré la résistance courageuse du roi sarrasin, et celle des nombreux alliés qu'il avait intéressés à sa défense. Ce roi fut tué; son

(1) *Laurentius Vernens. Poema,* L. I, p. 115.
(2) *Ibid.,* L. II, p. 118.

successeur, fait prisonnier, fut conduit à Pise; et des sommes immenses, dépouilles de l'île soumise, furent portées en triomphe dans la même ville (1).

Les Pisans étaient à peine de retour de leur expédition contre les îles Baléares, lorsque le pape Gélase II, persécuté par Henri V, et abandonnant Rome pour se réfugier en France, réclama leur protection, et séjourna quelque temps dans leur ville [1118]. Ce pape était issu d'une maison illustre de Pise, celle des Caiétan; et soit reconnaissance pour les services des Pisans, soit amour pour sa patrie, il déclara les évêchés de Corse suffragants de l'église métropolitaine de Pise. Le prélat pisan portait bien le titre d'archevêque depuis l'année 1092; mais il paraît qu'à cette époque il n'y avait encore aucun évêché qui relevât de lui. La nouvelle dignité conférée au métropolitain, devint un sujet de fête pour tout le peuple. Les consuls et les sénateurs conduisirent en pompe leur pasteur dans l'île de Corse, pour recevoir le serment d'obéissance et de fidélité des évêques, et pour consacrer leurs églises. Les rivaux de la république et surtout les Génois, conçurent de cet événement une jalousie proportionnée à l'importance que les Pisans y avaient attachée (2).

[1119] L'année suivante, cette jalousie fit éclater la guerre entre les deux républiques. S'il faut en croire Caffaro, les Génois attaquèrent le port pisan avec quatre-vingts galères et quatre grands navires chargés de machines de guerre. Cette flotte portait vingt-deux mille hommes de troupes de débarquement, dont cinq mille étaient armés de cuirasses et de casques de fer (3). Les Pisans ne parlent point de cet armement, qui paraîtra prodigieux, si l'on considère qu'il fut mis en mer par une seule ville. L'une et l'autre nation s'attribua l'avantage de la première campagne; et pendant les quatorze années que continua la guerre, les succès furent balancés de manière à augmenter sans cesse l'émulation des deux peuples, et à ne satisfaire jamais leur espoir. Beaucoup de vaisseaux furent pris de part et d'autre, brûlés ou coulés à fond; beaucoup de villages et de châteaux, situés sur les côtes, furent

(1) *Laurent. Vernens*, L. IV et seq., p. 120.

(2) *Gesta triumphalia Pisan.*, T. VI, p. 105.—*Bernard. Marangoni Chron. di Pisa*, p. 362.

(3) *Caffari Annales Genuens.*, L. I, p. 254.

pillés et incendiés; beaucoup de braves citoyens périrent dans des combats sans cesse renaissants; et cependant, loin que la population diminuât, ou que le trésor public s'épuisât, jamais le commerce des deux nations n'avait eu plus d'étendue, et leur marine plus d'activité.

[1133] Enfin, en 1133, le pape Innocent II, qui s'était réfugié à Pise, s'interposa pour rétablir la paix entre les deux républiques, qui toutes deux lui avaient envoyé des secours contre l'antipape Anaclet. Comme la nouvelle dignité accordée à l'archevêque de Pise avait été la cause de la jalousie des Génois, le pape éleva leur évêque au même rang; l'église de Gênes fut soustraite au métropolitain de Milan, et érigée en archevêché; deux nouveaux évêchés, dans les deux côtes nommées Rivières, lui furent subordonnés; ceux de la Sardaigne furent soumis à l'église de Pise, et ceux de l'île de Corse furent partagés entre les deux prélats (1).

Durant cette longue guerre, et peut-être déjà auparavant, les feudataires de la république pisane en Sardaigne avaient tout à fait secoué son joug, et s'étaient érigés en petits souverains. Quelques-uns d'entre eux, et particulièrement les seigneurs de Cagliari, Sassari, Logodoro et Arboréa, prirent quelquefois même, peu après, le titre de rois : d'autres, tels que les Visconti de Gallura, et les Sismondi d'Oléastro, sans rechercher de nouvelles dignités, n'en aspirèrent pas moins à l'indépendance (2). Ces derniers, à peu près vers ce temps-là, contractèrent alliance avec la république de Gênes, et obtinrent d'elle le droit de cité. Une branche de la famille Sismondi, mettant en oubli les devoirs de citoyens et les liens sacrés qui l'attachaient à Pise, s'établit dans la ville ennemie de Gênes. De cette branche sortirent Sismondi *Muscula*, consul des plaidoyers, en 1146 (3), et Corso Sismondi, consul de la communauté, et ambassadeur des Génois auprès de Frédéric,

(1) *Baronius, Annal. eccles. ad ann.* 1132, § 6. — *Ubertus Folieta hist. Genuens.*, L. I, p. 249.

(2) C'est alors sans doute qu'ils prirent pour armes celles de leurs fiefs, au lieu de celles de la famille : les Visconti abaissèrent les leurs (parti de gueules et argent) sous le coq de sable de Gallura, et les Sismondi partirent les leurs (argent, trois fasces de gueules) d'Oléastro, gueules, six olives d'argent croisetées.

(3) *Caffaro, Annales Genuens.*, L. I, p. 261.

en 1164 (1). Mais à la même époque, une autre branche de la même famille était restée fidèle à son ancienne patrie : elle contribua même, par une acquisition importante, à fermer le territoire pisan aux étrangers, et à délivrer les ports de la république d'une rivalité dangereuse. La Corse était gouvernée au nom de l'empire, par un marquis nommé Albert, qui s'y était rendu indépendant; ce même Albert possédait un tiers du château de Livourne, dont le port n'avait pas encore été agrandi et fortifié par les travaux des architectes; mais dès lors ce port avait la plus haute importance, soit à cause du voisinage du port pisan, soit à cause de sa situation au milieu du territoire de la république, entre la capitale et les vallées sujettes de la Maremme. L'année 1146, ce fief fut transmis, avec toutes ses redevances et appartenances, par le marquis Albert, aux deux frères Sismondi, selon la charte que conservent encore les archives de Pise, et que Muratori a fait imprimer (2).

Le territoire de Pise s'étendait de Lérici à Piombino, le long de la mer : toute cette contrée ne dépendait pas immédiatement de la république; mais les petites villes et les châteaux situés sur les deux rivages, Lérici, Viareggio, Massa, Piombino et Grosséto, s'étaient mis sous la protection d'une cité plus puissante. Ces petites communautés libres, mais faibles, avaient consenti à faire marcher leurs milices sous les étendards de Pise, et à se soumettre aux décisions de ses consuls, au lieu de recourir aux armes, lorsqu'elles auraient entre elles quelques différends. De la même manière, les Génois avaient soumis à l'autorité de leur république, non-seulement la Polsévéra, et les vallées qui entourent leur cité, mais encore toutes les petites villes des deux Rivières, Lavagna, Ventimiglia, Savona, Albenga (3). Les uns et les autres tenaient ces bourgades à peu près dans la même dépendance à laquelle le peuple romain avait réduit ses alliés du Latium.

Les trois républiques maritimes se trouvaient donc, avant le milieu du douzième siècle, à la tête de trois petites confédérations, formées pour les Vénitiens, des villes libres de l'Illyrie; pour les

(1) *Obertus cancellarius, Ann. Genuens.*, L. II, p. 292.
(2) *Antiq. Ital. med. ævi*, T. III, *Dissert.* LXIV, p. 1161.
(3) *Caffaro, Annal. Genuens.*, L. I, p. 259.

Pisans, de celles des Maremmes; et pour les Génois, de celles des Rivières. Toutes trois s'étaient assuré une telle prépondérance sur des alliés qu'elles s'étaient acquis presque par la force, qu'elles les considéraient déjà comme leurs sujets. Cependant les restes d'une constitution libre dans les petites villes secondèrent l'énergie des grandes cités, et contribuèrent à étendre leur puissance et à rendre durables leurs succès.

De ces trois confédérations, celle qu'avaient formée les Pisans prospérait moins que les autres; ils n'avaient pu étendre leur protection et leurs alliances que du côté de la Maremme (1), province fertile, mais malsaine, qui, par l'influence de la liberté, avait été rendue à la culture, mais qui ne pouvait jamais parvenir à une population très-nombreuse, ni fournir à la république des soldats robustes et des marins expérimentés. De deux autres côtés et dans l'intérieur des terres, l'État pisan était resserré par celui de Lucques, et celui de Florence; et ces deux villes étaient assez puissantes pour mettre obstacle à tout projet d'agrandissement. Lucques fut la première des deux à donner de la consistance à son gouvernement, et à réduire sous sa dépendance les vallées voisines; aussi dès le onzième siècle, cette ville avait-elle été en guerre avec Pise. Florence au contraire était, à cette époque, alliée des Pisans; et Giovanni Villani, historien des Florentins, prétend même que ses compatriotes vinrent garder Pise, tandis que les Pisans étaient occupés à une expédition maritime. Il ajoute que les Florentins établirent leur camp à deux milles de cette ville, pour la protéger contre les Lucquois, et qu'en même temps ils défendirent, sous peine de mort, à leurs propres soldats, d'y entrer, de peur que les vieillards et les femmes, restés seuls à la garde des murs, n'eussent le plus léger sujet de se plaindre de la bonne foi de leurs alliés (2).

Ce fut après la pacification de Pise et de Gênes, en 1133, que les Pisans, pour complaire au pape Innocent et à l'empereur Lo-

(1) Le nom de Maremme, contracté du latin *maritima*, se donne à toute la partie de la Toscane située le long de la mer, depuis le pied des Alpes liguriennes jusqu'au Serchio, et depuis la Cécina jusqu'à l'État de l'Église. Tout ce pays est très-malsain, mais il n'est pas tout marécageux; il contient au contraire beaucoup de collines, souvent dépourvues d'eau.

(2) *Giov. Villani stor. Fior.*, Lib. IV, c. 30, T. XIII, p. 123.

thaire, envoyèrent leur flotte dans le royaume de Naples, contre le roi Roger et l'antipape Anaclet. Nous avons déjà rendu compte, dans le précédent chapitre, de cette expédition glorieuse, signalée par la découverte des Pandectes et la ruine d'Amalfi.

CHAPITRE VI.

AFFRANCHISSEMENT DE TOUTES LES VILLES ITALIENNES AVANT LE DOUZIÈME SIÈCLE.

Nous avons conduit l'histoire de l'empire et celle de l'Église jusqu'au commencement du douzième siècle : nous avons repris ensuite, et séparément, l'histoire des républiques qui ont existé avant cette époque; et nous avons fait connaître, autant du moins que le permet l'obscurité de ces premiers siècles, les révolutions de Rome, de Naples, d'Amalfi, de Venise, de Pise et de Gênes. Mais au douzième siècle, toutes les villes d'Italie furent libres : dès le prochain chapitre, nous les verrons toutes animées d'une même vie, également accoutumées à déployer toutes les vertus républicaines, également dignes de l'indépendance à laquelle elles étaient toutes parvenues. Les révolutions de l'Italie, dont nous avons tracé une esquisse, et les développements qu'elles avaient donnés au caractère national, nous ont préparés à voir s'opérer l'affranchissement des cités; mais cette dernière révolution se dérobe en quelque sorte à nos regards. La naissance du gouvernement républicain, et ses progrès, auraient sans doute présenté un spectacle piquant, instructif, varié, si le temps ne nous en eût pas dérobé les détails; mais nous pouvons à peine soulever le voile qui couvrira toujours cette première époque de l'histoire des villes libres. L'Italie septentrionale n'a eu presque aucun historien dans le dixième et le onzième siècle. Pour faire connaître les démêlés des Henri avec le saint-siége, nous avons été obligés de recourir aux narrations des Allemands, beaucoup plus complètes et plus détaillées, à cette époque, que celles des Italiens. Si des événements d'une si haute importance, et qui devaient, dans le temps, exciter un si vif intérêt, n'ont pas trouvé

des écrivains qui nous en conservassent la mémoire, il n'est pas étrange que l'établissement et les progrès de municipalités obscures, qui cherchaient à soustraire à tous les yeux l'indépendance qu'elles acquéraient, n'aient été consignés dans aucune histoire. Les bourgeois ne recouvraient leur liberté qu'en s'appropriant lentement les prérogatives des princes; ils combattaient les abus avec les mêmes armes avec lesquelles les abus avaient été introduits : ils usurpaient la liberté comme on a vu souvent les seigneurs usurper la tyrannie; et, tandis qu'ils cherchaient à dérober la connaissance de leurs succès aux princes intéressés à leur servitude, ils l'ont en même temps dérobée à la postérité. De nouveaux priviléges étaient introduits en silence, toujours à l'aide du temps; et avant qu'ils fussent contestés, on était toujours en droit d'invoquer à leur appui l'usage constant de plusieurs générations.

Quand les villes eurent acquis plus d'importance, elles commencèrent à désirer aussi plus de célébrité, et elles eurent des historiens qui s'efforcèrent de répandre quelque lumière sur leur première origine; quelquefois même ils essayèrent de l'ennoblir, en accréditant des traditions fabuleuses. Les écrits de ces historiens sont d'autant plus arides, qu'eux-mêmes ont vécu dans un temps plus reculé; et les chroniques du douzième et du treizième siècles, qui, au défaut d'écrivains contemporains, mériteraient le plus de confiance lorsqu'elles reprennent l'histoire dès le dixième siècle, se contentent d'indiquer à chaque année la mort d'un évêque ou d'un saint, la construction d'un temple, ou l'irruption d'un peuple barbare. Une phrase leur suffit pour chaque événement; et cette phrase est insignifiante, de même que le fait isolé est par lui-même peu important.

A l'aide des historiens étrangers, et surtout des monuments tirés des archives des couvents ou des familles, les érudits du dernier siècle sont parvenus cependant en général à écrire l'histoire de leur ville pendant le dixième et le onzième siècles, d'une manière qui satisfait la curiosité de leurs compatriotes, et surtout la vanité de leurs nobles; ils ont fourni à ces derniers des preuves, si ce n'est des exploits de leurs ancêtres, du moins de leur existence : mais une pareille histoire, hors des murs de chaque ville, ne présente presque aucun intérêt. De plus, elle est en quelque sorte intermittente, si une pareille expression peut être permise :

les événements qui nous sont connus avec quelque détail, et qui indiquent les progrès des forces ou de l'esprit d'indépendance d'un petit peuple, ne se présentent que de loin à loin ; et ils sont séparés par de longs intervalles, pendant lesquels nous ne trouvons rien qui mérite de fixer notre attention. Renonçant donc à des détails qu'il faut abandonner aux historiens de chaque ville, nous nous contenterons d'indiquer par des traits généraux ce qui appartient à toutes les cités de la Lombardie, de la Vénétie et de la Toscane; savoir les premiers rudiments d'une constitution républicaine dans l'établissement de leurs municipalités, la première acquisition du droit de guerre et de paix, la première impulsion donnée à leur industrie et à leur commerce, leurs premiers démêlés avec la noblesse, et la première admission dans les républiques nouvelles de cet ordre étranger, qui communiqua une partie de son lustre à la bourgeoisie, à laquelle il s'associait, et qui procura aux villes plus de considération dans les assemblées de l'empire.

Le premier droit dont l'acquisition achemina les cités à devenir indépendantes, fut, comme nous l'avons dit ailleurs, celui de s'entourer de murailles, droit qu'elles sollicitèrent dans le neuvième et le commencement du dixième siècle, pour se défendre contre les brigandages des Hongrois et des Sarrasins. Les Germains et les Scythes avaient une extrême aversion pour les villes fermées; l'enceinte de leurs murs leur paraissait une prison. Dans tous les pays qu'ils avaient conquis, ils avaient rasé les fortifications des cités, qui devaient se trouver heureuses lorsqu'ils n'incendiaient pas aussi les maisons, et ne massacraient ou ne dispersaient pas les habitants. Ainsi toutes les fortifications des villes furent détruites dans le royaume des Lombards; et il ne fut point permis d'en élever de nouvelles, sans le consentement exprès du roi, auquel appartenait le soin de la défense du royaume.

De là vint sans doute que, dans des temps postérieurs, les villes, ouvertes et ruinées par les incursions des barbares, furent obligées de recourir à leur monarque, pour obtenir la permission de se défendre. Ce fut toujours en vertu d'une charte des rois ou des empereurs, qu'elles relevèrent leurs murailles; et ces chartes, accordées d'abord avec réserve, se multiplièrent dans le neuvième et le dixième siècles, de manière qu'il n'y eut bientôt plus, non-seulement de ville, mais presque de monastère, de village ou de châ-

teau, qui n'eût acquis, par un diplôme impérial, le droit de se fortifier (1).

Les villes commencèrent à recouvrer le sentiment de leur importance, lorsqu'elles purent se défendre par elles-mêmes. Dès qu'elles formèrent des corps politiques, ce devint la principale étude de chacun de leurs bourgeois d'augmenter les priviléges de ces corps. Cependant, jusqu'au règne d'Othon le Grand, malgré l'avantage qu'elles retiraient déjà de leurs fortifications, les villes, abandonnées par la noblesse, qui aurait pu jeter du lustre sur elles, furent appauvries par les contributions fréquentes que leur imposaient les barbares, et plus appauvries encore par les désordres de l'anarchie ou d'un mauvais gouvernement. Aucun citoyen ne pouvait s'y distinguer par les lettres, qu'on avait absolument négligées; par la naissance, qui, chez les bourgeois, n'avait point encore d'illustration; par la fortune, que les nobles seuls possédaient; par le commerce, qui était presque nul; par les talents militaires enfin, et la bravoure que des citadins n'avaient aucune occasion d'exercer : aussi les villes sont-elles, à cette époque, enveloppées d'une obscurité profonde.

Ce fut, comme nous l'avons dit, pendant le règne d'Othon Ier, et avec sa protection, que la plupart des villes se donnèrent un gouvernement municipal, fondé sur la confiance et l'élection du peuple. Elles avaient eu de tout temps des magistrats populaires, appelés *schultheiss* par les lois des Lombards, et échevins par celles des Francs; c'étaient eux qui formaient le conseil du comte de la ville, et qui représentaient la bourgeoisie : mais lorsqu'Othon Ier permit aux habitants des villes d'avoir une administration plus libre, ils rejetèrent ces institutions septentrionales, et cherchèrent à se constituer sur le modèle de la république romaine ou de ses colonies, autant du moins qu'ils pouvaient y réussir, d'après leur connaissance imparfaite de l'histoire (2).

A la tête de leur administration, toutes les villes placèrent d'a-

(1) Plusieurs diplômes contenant ce privilége sont imprimés dans les Antiquités de Muratori; deux entre autres de Bérenger Ier, en 911 et 912. T. II, p. 467 et 469.

(2) *Muratori, Antiq. Ital., Dissert.* XLV et XLVI, T. IV. — *Cherubino Ghirardacci, storia di Bologna,* Lib. II, p. 37. *Bologna,* 1596, 2 vol. p. fol. — *Carolus Sigonius, de Regno Ital.*, L. VII.

bord deux consuls annuels, élus par les suffrages du peuple. Leur première et leur plus importante fonction devait être celle de dispenser la justice à leurs concitoyens; car la division des pouvoirs et l'indépendance de l'ordre judiciaire, auxquelles les progrès des lumières ont fait attacher une haute importance dans les grands États, n'ont jamais été ou connues ou suffisamment appréciées par les petites républiques. Juger est la fonction la plus importante du gouvernement d'un petit peuple : celui-ci a peu de lois, et les change rarement; peu de revenus publics, peu de dépenses, et peu d'emplois à distribuer. Son premier besoin, en reconnaissant des chefs, n'a pas été de leur confier un pouvoir législatif ou exécutif qu'il exerce par lui-même; mais de leur faire réprimer les désordres, punir les crimes, et terminer les différends des citoyens.

Les fonctions de général étaient toujours unies, dans le moyen âge, à celles de juge. Ceux qui troublaient l'État au dehors par leurs agressions, ou au dedans par leurs crimes, étaient considérés comme également ennemis de la société; le même chef était chargé de diriger la force publique contre les uns et contre les autres. De même que les ducs et ensuite les comtes de chaque ville avaient été ses généraux et ses juges, les consuls annuels qui leur succédèrent réunirent aussi ces deux fonctions. Lorsque le roi ou l'empereur convoquaient l'*host*, et que les milices de chaque ville recevaient l'ordre de suivre leur monarque dans une expédition, ou bien lorsque, d'après le droit féodal, la ville vengeait une offense particulière par une guerre privée, les consuls marchaient à la tête de leurs concitoyens, et les commandaient dans les camps.

Une autre fonction des consuls, c'était de convoquer et de présider les conseils de la république. Ordinairement il y en avait deux dans chaque ville, outre le conseil général ou de tout le peuple. L'un était peu nombreux, et plus immédiatement destiné à seconder les consuls dans les fonctions que l'on croyait trop importantes pour les confier à des magisrats. On appelait ce corps le conseil de *credenza*, c'est-à-dire, conseil de confiance, ou conseil secret : il était chargé de l'administration des finances de la ville, de la surveillance sur les consuls, et de toutes les relations extérieures de l'État. Un autre corps, composé de cent conseillers ou davantage, était désigné, dans différentes villes, par les noms de sénat, de grand conseil, de conseil spécial, ou de conseil du peuple. C'était

dans le sénat que l'on préparait les arrêtés qui devaient être soumis ensuite aux délibérations du peuple, dont l'assemblée générale, convoquée au son de la grosse cloche, se faisait sur la place publique, et était nommée le parlement. L'assemblée du peuple était souveraine, et les magistrats la consultaient dans les occasions les plus importantes; mais, presque dans toutes les villes, la loi ne permettait pas qu'on portât une délibération à l'assemblée du peuple, avant que le conseil de crédenza et le sénat eussent donné leur assentiment au projet proposé (1).

Les villes étaient divisées en quatre ou en six quartiers, qui prenaient ordinairement leur nom de la porte la plus prochaine, parce que les habitants du quartier étaient plus particulièrement chargés de la défense de cette porte et de la muraille attenante. Cette division était en même temps civile et militaire. Plusieurs villes, au bout de peu d'années, augmentèrent le nombre de leurs consuls, afin que chaque quartier en pût élire un; alors il devait être choisi parmi les citoyens habitant ce quartier. L'élection du conseil de crédenza et du sénat était répartie de la même manière entre les quartiers, en sorte qu'il y avait dans la constitution des villes un mélange du système représentatif.

Les quartiers formaient aussi des corps militaires, avec des étendards différents. Chaque quartier choisissait parmi ses plus riches citoyens, et lorsque les nobles eurent commencé à se faire affilier aux républiques, chaque quartier choisissait, parmi ses nobles, une ou deux compagnies de cavaliers armés de pied en cap. Le même quartier formait ensuite deux autres corps d'élite, dont chacun était du double plus nombreux que le précédent; c'étaient les arbalétriers et l'infanterie pesante. Cette dernière était armée du *pavois*, espèce de bouclier, de la *cervellière* ou coiffe de fer, et de la lance. Les autres citoyens, également divisés par compagnies, et n'ayant pour armes que leurs épées, étaient obligés de se rendre sur la place d'armes de leur quartier, toutes les fois que le tocsin sonnait. Aucun homme, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante-dix, n'était dispensé de ce devoir. Les consuls commandaient les armées, et sous leurs ordres ils avaient le capitaine du quartier, son gonfalonier ou porte-étendard, et le capitaine de

(1) *Antiquit. Italicæ*, T. IV, *Dissert.* XLV et XLVI.

chaque compagnie. D'ailleurs, on ne connaissait point cette foule d'officiers et de sous-officiers, que la discipline moderne a introduite. L'ordre était de combattre; la seule règle, de ne pas s'écarter du gonfalon, qu'on avait toujours en vue. Chaque soldat, pour le reste de sa conduite, était abandonné à sa propre impulsion; tandis que, de nos jours, il fait partie d'une machine compliquée, dont les mouvements sont dirigés par une intelligence supérieure, et que chaque individu, réduit à n'agir que comme un rouage de cette grande machine, ignore le but de sa propre action (1).

Comme les villes avaient été érigées en corporations pour les mettre en état de se défendre, la même charte qui leur avait permis de se fortifier, leur avait aussi permis d'organiser leurs milices. Mais ce ne fut pas seulement pour les guerres publiques de l'empire qu'elles firent usage de cet établissement militaire, elles réclamèrent pour elles-mêmes le droit dont les comtes, les marquis, les prélats, et même les seigneurs de château, étaient en possession, le droit de venger par leurs propres armes leurs propres injures. Dans le système féodal, les tribunaux ne terminaient les différends que par une espèce d'arbitrage. Lorsque l'offense était reconnue, ils déterminaient quelle était la compensation légale, moyennant laquelle les deux partis devaient renoncer à leur haine, à leur *faida;* mais ils ne les forçaient pas même à donner ou à recevoir cette compensation. Lorsque le droit était douteux, ils invitaient à terminer la querelle par un duel, parce que le jugement de Dieu s'y manifesterait aussi bien que dans une guerre soutenue par les forces des deux parties, et que l'effusion de sang serait moins longue, et le dommage moins général. Mais toute la législation était fondée sur le droit de défense naturelle, et sur celui de se faire justice à soi-même; chaque membre de l'empire était autorisé à récuser un juge partial, et à en appeler à son bon droit et à son épée (2). Les premières guerres que les villes soutinrent, ou les unes contre les autres, ou contre les marquis et les comtes qui voulaient les opprimer, ne furent donc point considérées comme des actes de rébellion, mais comme des actes légitimes de justice ou de défense

(1) *Antiquit. Ital. med. ævi., Dissert.* XXVI, T. II.
(2) *Voyez* Montesquieu, Esprit des lois, entre autres Liv. XXVIII.

naturelle, des actes conformes au droit des autres membres de l'empire.

La rivalité entre des villes égales en puissance, et jalouses de leur grandeur ou de leur population respective, envenima ces guerres privées, et leur donna un caractère plus national et moins juridique. Les deux métropoles de la Lombardie furent les premières cités qui s'abandonnèrent à cette haine de voisinage. Les rois du moyen âge n'avaient pas de capitale proprement dite; ils résidaient ordinairement dans leurs châteaux, ou bien ils visitaient tour à tour toutes les villes de leurs États. Cependant Pavie et Milan se disputaient la primauté entre les cités italiennes. Pavie avait été la résidence favorite des plus illustres rois lombards; c'est là qu'était bâti le plus beau de leurs palais. Pavie, également éloignée des Alpes suisses et liguriennes, et maîtresse du passage du Tésin, commandait les deux plaines qui s'étendent à la droite et à la gauche du Pô. Maîtresse également de la navigation de ce fleuve, ses barques pouvaient le descendre jusqu'à l'Adriatique, où il termine sa course, ou bien remonter les rivières qui s'y jettent, jusqu'aux lacs dont il reçoit les eaux. Pavie, au milieu des terres de la Lombardie, était comme la clef de tous ses fleuves : son territoire, formé de leurs plus riches dépôts, et arrosé de leurs ondes, ne le cédait à aucun autre en fertilité (1). Profitant de tous ces avantages, Pavie s'était accrue en étendue et en population : elle n'égalait pas cependant Milan en richesse ou en jouissance; soit que l'exemple et le long séjour d'une cour eussent corrompu son énergie, soit que l'air épais qu'on y respire, et les brouillards qui la couvrent presque sans cesse, rendissent les habitants moins propres à la carrière de l'ambition et des succès.

Milan, ancienne capitale des Insubres, et de toute la Gaule cisalpine, avait été la résidence de quelques-uns des derniers empereurs romains d'Occident; c'était le premier et le plus ancien archevêché de toute la Lombardie. L'air de cette ville est salubre; la campagne qui l'entoure est fertile : cependant, comme dans sa position aucun avantage exclusif ne paraît devoir lui assurer une supériorité sur toutes les autres cités de la Lombardie, telle que celle dont elle

(1) *Anonymi Ticinensis de laudibus Papiæ commentarius. Rer. Ital.*, T. X, p. 1. — *Bernardi Sacci Patritii Papiensis, hist. Ticinensis*, L. II, *apud Grævium*, T. III, p. 603.

a toujours joui, il faut que sa grandeur et sa population se fussent conservées au travers des siècles barbares, dès le temps de l'empire d'Occident, et comme un héritage des Romains. Les Milanais, au commencement du onzième siècle, plus riches, plus puissants et plus belliqueux que les Pavesans, ne pouvaient permettre que ceux-ci regardassent leur ville comme la première du royaume. C'est à l'occasion de la double élection de Henri II et d'Ardoin, pour occuper le trône laissé vacant par la mort d'Othon III, que ces deux capitales s'abandonnèrent pour la première fois à leur jalousie, et attirèrent, par leur rivalité, les premiers regards de l'histoire.

Après que les guerres entre ces deux villes eurent exercé pendant assez longtemps leurs milices, et qu'elles eurent réveillé dans leurs citoyens, avec l'amour de la patrie, le sentiment de leur indépendance, et la confiance dans leurs propres forces, les Milanais, excités par leur archevêque, et croyant soutenir avec leurs droits nationaux la cause de l'Église, osèrent lutter contre un ennemi plus puissant. Nous avons parlé, dans un précédent chapitre, de leur guerre avec l'empereur Conrad le Salique. Ce fut pendant cette guerre que leur archevêque Éribert compléta leur système militaire, par une invention que toutes les villes d'Italie adoptèrent presque immédiatement. Il mit à la tête de leurs armées, à l'imitation de l'arche d'alliance des tribus d'Israël, un étendard d'un genre particulier, qu'il nomma le *carroccio*.

Le carroccio était un char porté sur quatre roues, et traîné par quatre paires de bœufs. Il était peint en rouge; les bœufs qui le traînaient étaient couverts jusqu'aux pieds de tapis rouges : une antenne, également peinte en rouge, s'élevait du milieu du char à une très-grande hauteur; elle était terminée par un globe doré. Au-dessus, entre deux voiles blanches, flottait l'étendard de la commune : plus bas encore, et vers le milieu de l'antenne, un Christ, placé sur la croix, les bras étendus, semblait bénir l'armée. Une espèce de plate-forme était réservée sur le devant du char, à quelques-uns des plus vaillants soldats destinés à le défendre; derrière, une autre plate-forme était occupée par les musiciens avec leurs trompettes. Les saints offices étaient célébrés sur le carroccio avant qu'il sortît de la ville, et souvent un chapelain lui était attaché, et l'accompagnait sur le champ de bataille. La perte du carroccio était consi-

dérée comme la plus grande ignominie à laquelle une cité pût être exposée : aussi tout ce que chaque ville avait de valeureux soldats, tout le nerf de l'armée était-il choisi pour former la garde du char sacré, et tous les coups décisifs se portaient-ils autour de lui (1).

Il fallait rendre redoutable l'infanterie des villes, et relever son importance, en l'opposant à la cavalerie des gentilshommes ; il fallait lui donner de l'aplomb, du poids, et de la confiance en elle-même ; l'introduction du carroccio dans les armées fut un coup de maître pour atteindre ce but. On ne devait point attendre de rapidité dans les évolutions d'une troupe dont les mouvements étaient subordonnés à ceux d'un char pesant, traîné par des bœufs ; la retraite devait être lente et mesurée ; la fuite, à moins d'être honteuse, devenait impossible : les manœuvres de la cavalerie se trouvaient subordonnées à celles de l'infanterie ; les milices s'accoutumaient à recevoir la charge de la première sans s'ébranler ; mais leur choc à elles-mêmes devait être d'autant plus formidable qu'il était plus uniforme, et mieux dirigé vers un seul point. Il n'est pas hors de propos de remarquer que les bœufs ont, en Italie, une allure bien plus légère et bien plus prompte qu'en France ; en sorte que leur marche s'accorde mieux avec celle de l'infanterie.

L'époque de l'invention du carroccio est aussi celle de la première brouillerie éclatante entre les nobles et le peuple. Ce fut encore, et nous l'avons raconté ailleurs, l'archevêque Éribert qui l'excita, en abusant de son droit de suzeraineté sur les gentilshommes qui relevaient de la mense archiépiscopale de Milan. La jalousie que le peuple manifesta dans cette occasion contre les nobles, nous indique assez que dès lors les villes n'étaient plus peuplées seulement d'artisans timides et pauvres, mais que les plébéiens avaient ce sentiment de fierté et d'indépendance que leur inspirait l'accroissement de leur richesse et de leur instruction. Les citoyens sentaient que les nobles ne possédaient plus à eux seuls toute la fortune de l'État ; qu'ils ne pouvaient plus, à leur gré, accorder ou refuser la subsistance aux classes inférieures de la nation, que leur éducation ne les rendait pas plus propres que les bourgeois au gouvernement

(1) *Arnulphus Mediol.*, L. II, c. 16, p. 18, T. IV. — *Ricordano Malaspina, hist. Fior.*, cap. 164, T. VIII, p. 987.— *Burchardus, Epistola de excidio urbis Mediolanens*, T. VI, *Rer. It.*, p. 917. — On en peut voir un bon dessin dans *Ludovicus Cavitellius, Ann. Cremonenses*, T. III, *Grævii*, p. 1289.

des peuples, et que les changements opérés dans l'État, par l'introduction du commerce, par l'éducation plus soignée des bourgeois, et par l'ignorance des gentilshommes, avaient ramené les deux classes à une égalité de droits.

Chez les peuples les plus opprimés et les plus barbares, le commerce ne peut jamais être entièrement étouffé : l'homme cherchera toujours à pourvoir à ses besoins par des échanges; et ceux qui se chargeront de faciliter ces échanges, y trouveront toujours leur avantage. Mais comme jusqu'au dixième siècle les républiques de Venise, de Naples et d'Amalfi jouissaient seules d'un gouvernement libre, protecteur et vivifiant, elles avaient les premières développé cet esprit d'entreprise qui multiplie les échanges, et elles faisaient seules tout le commerce de leurs voisins. Les Vénitiens étaient les courtiers des deux empires : accueillis avec faveur par les Grecs, ils portaient aux Occidentaux les produits des manufactures qui florissaient à Constantinople et dans la Morée, comme aussi les marchandises des Indes, qu'ils allaient acheter indifféremment, soit chez les Grecs, soit chez les musulmans. Ils remontaient ensuite, avec leurs bateaux légers, les fleuves de l'Italie; ils vendaient aux villes bâties le long de leurs rives, des tapis et des étoffes de l'Asie, ou des épiceries de l'Inde, et surtout du sel de leurs salines, qu'ils étaient en possession de fournir exclusivement à tous les Lombards. Ils recevaient, en retour, des blés, des cuirs, des laines, et toutes les productions brutes de la terre : chez eux ils cultivaient aussi les arts mécaniques, et la première fonderie de cloches fut établie dans leur ville. Ils introduisirent ensuite l'usage des cloches aussi bien dans la Grèce que dans l'Occident, lorsqu'ils en firent des présents aux empereurs de Constantinople, et aux monarques d'Europe (1). Liutprand l'historien, qui fut envoyé par Othon le Grand en ambassade auprès de l'empereur Nicéphore Phocas à Constantinople, ne vit, dans le luxe de cette capitale du monde, rien qui l'étonnât ou qui fût nouveau pour lui : les magasins de Venise, à ce qu'il dit aux Grecs eux-mêmes, lui avaient déjà fait connaître toutes ces richesses (2).

(1) *Voyez* le comte *Marsigli, Ricerche storico critiche sull' opportunità della Laguna Veneta pel commercio; sull' arti e sulla marina di questo Stato*. 1 vol. in-8, 1803.

(2) *Liutprandus, de Legatione*, p. 487.

La nature du commerce des Vénitiens dans le dixième siècle, et sa prospérité même, indiquent le peu d'industrie des autres villes, et leur pauvreté. Ce commerce n'enrichissait ses agents que par l'espèce de monopole qu'ils exerçaient contre leurs chalands : il n'était point fondé sur la multiplication des productions et des besoins; il était pauvre au contraire, et limité à un petit nombre d'objets. Les profits seuls en étaient considérables. Ce commerce encore était inégal : les Vénitiens fournissaient tous les produits des manufactures, toutes les marchandises de luxe; et ils ne recevaient en retour que des matières brutes ou de l'argent. La balance du commerce, selon le système de ceux qui prétendent aujourd'hui le favoriser en l'accablant d'entraves, était donc toute en faveur des Vénitiens, et toujours contraire aux Lombards. Mais le commerce, chez ceux-ci, était absolument libre; et telle fut l'influence de la liberté, tels furent pour les Lombards les avantages de cette balance prétendue défavorable, qu'en moins d'un siècle ils accumulèrent des capitaux, et rivalisèrent avec l'industrie de leurs correspondants; que leurs villes se remplirent d'ateliers, de manufactures, et que le commerce le plus prospère, triomphant des désavantages d'une situation méditerranée, vint animer tous leurs marchés.

La langue italienne naquit ou se développa en même temps que le commerce des villes, c'est-à-dire dans le douzième siècle seulement; et son adoption complète contribua aussi à rapprocher les distances qui séparaient les diverses classes de la société.

Il est assez étrange qu'il ne nous reste pas un seul monument du langage que parlait le peuple en Italie jusqu'à la fin du dixième siècle. Le savant Muratori a fouillé, avec une patience infatigable, toutes les anciennes archives, tous les dépôts d'anciens papiers de familles ou de communauté, sans qu'il lui ait été possible de découvrir un seul écrit dans ce langage qu'on appelait *vulgaire*, par opposition au latin, réservé pour les savants, au *roman* qu'on parlait dans les Gaules, et au *tudesque* qu'employaient les peuples venus du Nord. Cependant, il semble que la langue *vulgaire* aurait dû être non-seulement celle de la conversation, mais encore celle des lettres familières et du commerce. Il paraît que, jusqu'au douzième siècle, les Italiens n'avaient pas soupçonné que leur patois fût susceptible de s'écrire. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui on ne

trouverait peut-être aucun acte, aucune lettre, écrits dans le patois limousin, picard, normand, plutôt qu'en français, ou dans les dialectes bolonais et génois, plutôt qu'en italien (1).

Il est probable que, dès le temps de la puissance romaine, les provinciaux avaient une manière vicieuse de s'exprimer en latin, qui pouvait déjà avoir quelques rapports avec l'italien moderne. Le mélange des nations barbares corrompit davantage encore ce langage provincial, et y introduisit les articles et les verbes auxiliaires, usités dans le Nord, pour remplacer les déclinaisons et les conjugaisons latines, qui rendaient la grammaire trop compliquée (2). Le *sermon vulgaire*, c'est le nom qu'on lui donnait, dut être la langue habituelle des campagnards et des citadins. Quoique les nobles ne reçussent pas en général plus d'éducation que leurs inférieurs, cependant, comme ils étaient presque tous d'origine allemande, outre cette langue vulgaire qu'ils étaient forcés de parler aussi, ils avaient conservé l'usage de la langue tudesque. Nous avons vu que, dans le neuvième siècle, les Lombards bénéventains donnaient encore à leurs princes des surnoms allemands; il paraît, il est vrai, qu'ils perdirent peu après l'usage de leur langue maternelle : car les historiens du siècle suivant, qui rapportent ces surnoms, se croient obligés de les expliquer (3). Les empereurs francs et allemands renouvelèrent en Italie l'usage de la langue tudesque; les Francs la parlaient tous, comme il est facile de s'en convaincre par la lecture des lois salique, ripuaire et bavaroise, ou même des capitulaires de Charlemagne, où tous les mots qui ne sont pas latins sont dérivés de l'allemand. Ainsi deux langues, l'une pour la noblesse, l'autre pour le peuple, sem-

(1) *Muratori, Antiq. Ital.*, T. II, Diss. XXII, p. 989.

(2) La plupart des conquérants de l'Italie sont sortis de cette partie de l'Allemagne où l'on parle le plat allemand, dans lequel tous les noms sont indéclinables. La conjugaison des verbes en allemand n'a que deux temps simples, le présent et le passé ; tous les autres, dans chaque mode, sont indiqués par des verbes auxiliaires. La grammaire italienne tient un milieu entre cette grammaire teutonique et la latine.

(3) Storesaits, le surnom de Grimoald II, est traduit dans l'anonyme de Salerne par cette phrase : *qui ante obtutum Principum et regum, milites hinc inde sedendo præordinat. Paralipom.*, T. II, P. II, c. 29, p. 195 ; et un journal allemand m'en a donné l'explication que je n'avais pas su découvrir : STOERER SITZEN, le *dérangeur des chaises*, était probablement un maître des cérémonies.

blaient séparer ces deux ordres, et, en leur rappelant une origine différente, renouveler entre eux la haine ou la jalousie.

On demandait bien aussi que les gentilshommes, les ecclésiastiques, et surtout les gens de loi, entendissent le latin; mais la manière dont ils l'écrivaient donne une idée peu avantageuse du style de leur conversation, si jamais ils voulaient y employer cette langue. Il nous reste une foule de chartes stipulées dans ce latin prétendu. L'on y voit tout ensemble avec combien peu de scrupule les notaires admettaient dans leurs actes les barbarismes les plus grossiers, et combien, malgré cette licence, ils avaient de peine à exprimer leur pensée. L'on souffre, en les lisant, une double fatigue; on se lasse de s'occuper de choses aussi fastidieuses; on se lasse plus encore de la fatigue qu'ont éprouvée les hommes qui les ont écrites (1).

Pendant le règne de la maison de Saxe, un nouveau mélange de gentilshommes allemands parmi la noblesse italienne, remit en vigueur, pour la troisième fois, l'usage de la langue teutonique, qui était celle de la cour et du gouvernement : mais cette langue, si difficile pour des organes italiens, avait peine à se maintenir; dès la seconde ou la troisième génération, elle était négligée : les enfants apprenaient naturellement à parler comme le peuple; dans les écoles, les ecclésiastiques ne leur enseignaient que le latin, et il ne paraît pas même qu'un orgueil national s'attachât à conserver dans les familles la langue tudesque. Les Allemands ont senti fort

(1) Voici une charte de l'année 782, qui donnera une idée du latin des siècles les plus barbares; c'est une donation de l'église de San-Damaso de Lucques, faite à une abbesse de la même ville, fille d'un roi des Anglo-Saxons. *Antiquit. Ital. Dissert*, I, p. 19.

« In Dei nomine, regnante Domno nostro Carulo Rex Francorum, et Langobardorum, et Domno nostro Pipino idem Rex filio ejus, Anno Regni eorum nono et secundo, mense Augusto per indictione quinta. Promtto et manus meam facio, ego Magniprand Clericus, filio quondam Magniperti, tivi Adeltruda Saxa, Dei Ancilla, filia Adelwaldi, qui fuit Rex Saxonorum, Oltramarini, de Ecclesia Monasterii Sancti Dalmati, vel casis et omnia res, et hominibus ibidem pertinentibus, ubi te per alia cartula confirmavi, excepto Magnulo, quem liverum dimisi, ut si quacunque homo (excepto de qualivet publico) de ipsa et Clericis, et casi et hominibus eidem Ecclesie pertinente, et vel successores tuo, quem tu ibidem ordinaveris, foris expellere potuerit, extra omnem meum conludio, per jura legem et justitia (excepto ut dixi de quolivet publico) ut ego redda vobis solidos septinientos Lucani et Pisani, quas mihi dedisti......, etc., etc. »

tard le prix de leur propre langue. Cependant plus les bourgeois acquéraient d'importance, plus les villes augmentaient en population et en richesses, et plus la langue *vulgaire*, qu'elles avaient adoptée, acquérait de supériorité sur le latin ou l'allemand, plus aussi cette langue vulgaire était près de devenir la langue nationale. Dans le douzième siècle, elle devint complétement dominante : elle commença dès lors à se former, à se polir, à prendre des règles générales ; et dans le treizième siècle, nous la verrons enfin adoptée et embellie par les historiens et les poëtes.

Ce fut cependant tandis que les Italiens, partagés entre trois langues, n'en possédaient encore aucune, et au milieu de l'ignorance du dixième siècle, que Liutprand composa une histoire de son temps, qu'encore aujourd'hui on ne lit pas sans intérêt et sans plaisir. Son ouvrage est presque le seul monument littéraire de l'Italie septentrionale, dans le dixième siècle. On fouille péniblement dans les chroniques de ses contemporains, pour y chercher des faits historiques ; on sent de l'attrait pour Liutprand, et l'on n'abandonne son livre qu'à regret. Il ne faut pas, il est vrai, entreprendre cette lecture après celle des écrivains de l'âge d'Auguste ; on serait alors étonné de la dureté germanique de son style : mais quand on le compare à son siècle, on est frappé de sa concision et de son énergie, de la profondeur de quelques-unes de ses pensées, et surtout de l'agréable variété qu'il a su mettre dans ses récits. Il manque d'ordre ; il est souvent partial, mais il amuse ; son érudition n'est point méprisable, il cite à propos les bons auteurs de Rome ; il étale (avec une ostentation quelquefois ridicule il est vrai) sa connaissance de la langue grecque ; on voit que la langue allemande lui est également familière : enfin, toutes les fois que son sujet l'anime, il passe de la prose à la poésie, et ses vers ne sont pas sans quelque agrément.

Liutprand était chanoine de Pavie, et secrétaire de Bérenger II, par qui il fut, en 946, envoyé en ambassade à Constantinople, auprès de l'empereur Constantin Prophyrogénète. A son retour, mécontent de Bérenger, il le quitta pour passer en Allemagne, à la cour d'Othon le Grand. Lorsqu'Othon fit la conquête de l'Italie, Liutprand y revint avec lui ; il obtint de l'empereur l'évêché de Crémone, et fut chargé par lui d'ambassades à Rome et à Constantinople. Il a laissé une relation piquante de sa mission dans cette

dernière ville, auprès de l'empereur Nicéphore Phocas (1). Quelques anecdotes trop libres, que Liutprand a insérées dans ses écrits, ne donnent pas une idée très-favorable du ton qui régnait parmi les grands, et de ce que l'on appelait alors la bonne compagnie, surtout si l'on se rappelle et le rang à la cour et les fonctions ecclésiastiques de cet historien.

Quelques écrivains de l'Italie méridionale, pendant le dixième et le onzième siècles, méritent aussi d'être distingués. L'anonyme de Salerne, Gaufrid Malaterra, Alexandre de Télèse, et Falco de Bénévent, se font tous lire avec intérêt. Les historiens du royaume actuel de Naples ont conservé pendant plusieurs siècles une supériorité marquée sur ceux du reste de l'Italie. Cette supériorité se fait sentir aussi, lorsque l'on compare le poëme de Guillaume l'Apulien, sur les conquêtes des Normands, avec les autres poëmes historiques, dont cet âge abonde plus qu'aucun autre (2). Les poëmes historiques d'un siècle barbare sont, de tous les monuments où l'on est obligé de chercher des faits, les plus rebutants et les plus fastidieux. L'écrivain, incapable de mettre aucune vraie poésie dans ses écrits, semble n'avoir pris à tâche de ranger ses mots dans un ordre symétrique, que pour ôter toute harmonie à son style, et toute liberté à ses pensées. Jamais il ne dit ce qu'il veut dire; jamais il ne satisfait par ce qu'il dit; et comme il semble avoir pris à tâche d'exclure les nombres et les noms propres de ses vers, ou d'exprimer les uns et les autres d'une manière classique, il ne parle que par énigmes, et il donne autant de fatigue pour le comprendre, que de dépit du peu qu'il vous apprend après qu'on l'a compris.

Tous les premiers historiens de l'Italie étaient ou des prélats ou des moines. Ce ne fut que dans le onzième siècle, que quelques laïcs commencèrent aussi à écrire l'histoire, lorsque les progrès de l'aisance dans les cités eurent donné du loisir pour s'ap-

(1) *Rer. Ital. script.*, T. II, p. 479.

(2) Les principaux poëmes historiques, du dixième au douzième siècle, sont : *Donizo, vita comitissæ Mathild.*, T. V, p. 335. — *Magister Moses, de laudibus Bergomi*, T. V, p. 521.—*Laurentius Verniensis, Rer. Pisan.*, T. VI, p. 111.— *Panegyricus Berengarii Aug. apud Leibnitz*, T. I. — *Guilelmus Appulus, de gestis Normann.*, T. V, p. 245.—*Cumanus, de excidio Novocomi*, T. V, p. 399. — *Guntherus in Ligurino, Edit. Basileæ*, 1509. — *Benzo Albensis, Panegyricus Henrici IV; apud Mechen., Scr. Germ.*, T. I.

pliquer aux études, et lorsque l'influence que les citoyens avaient acquise sur l'État, leur fit prendre plus d'intérêt aux affaires publiques. Les deux premiers historiens des villes sont Arnolphe et Landolphe l'Ancien, de Milan, qui, tous deux, ont vécu dans le milieu du onzième siècle, pendant le temps des disputes sur le mariage des prêtres. Ils ne méritent, ni par leur exactitude, ni par l'intérêt de leur narration, une mention fort honorable : mais la nature même de leur histoire est un symptôme de l'importance croissante des villes ; et leur récit embrasse les temps des premières brouilleries entre la noblesse et le peuple, brouilleries qui modifièrent la constitution des nouvelles républiques.

Nous avons déjà parlé, dans notre second chapitre, de la querelle des gentilshommes ou vavasseurs, avec l'archevêque Éribert et les bourgeois de Milan ; et nous avons dit que cette querelle fut terminée en 1039, à la mort de Conrad, par l'adoption des nouvelles lois que cet empereur avait portées sur les fiefs. Les cités de Lombardie retirèrent plusieurs avantages de cette pacification ; car un grand nombre de gentilshommes, et surtout les moins puissants, demandèrent, à cette époque, et obtinrent la bourgeoisie des villes les plus voisines ; ils se mirent, eux et leurs fiefs, sous la protection de ces nouvelles communautés, qui, mieux qu'aucun autre membre de l'État, savaient faire respecter leurs amis. Les gentilshommes, par cette adoption, recouvrèrent une patrie, que le royaume de Lombardie, dans son état de dissolution, ne pouvait plus leur offrir ; et les villes, de leur côté, acquirent des citoyens distingués, en qui la valeur paraissait héréditaire, et qui, par l'éclat de leur naissance et leur avidité de gloire, jetèrent du lustre sur les bourgeois devenus leurs égaux.

C'est une chose digne d'attention que la conduite des nouvelles républiques envers les comtes ruraux et les gentilshommes qui les entouraient. Plusieurs de ceux-ci n'avaient point voulu faire alliance avec elles, ou recevoir d'elles le droit de cité. Les possessions des villes étaient resserrées entre ces petites souverainetés ; et comme leur population s'accroissait, si elles n'avaient pas joui d'un commerce libre avec la campagne et les vassaux des comtes ruraux, elles auraient été moins exposées à la famine. Il fallait donc qu'elles se gardassent d'indisposer les seigneurs par trop de hauteur, ou par des prétentions exagérées : car s'ils s'étaient ligués

contre elles, ils les auraient exposées aux plus grands dangers; d'autant plus que, par leur position, ils pouvaient attendre, et traîner la guerre en longueur. De leur château, comme d'un repaire, ils fondaient sur les voyageurs et les marchands pour les dépouiller; ou bien ils dévastaient le diocèse de la ville jusqu'à ses portes, tandis que les bourgeois, quoique bien supérieurs en forces, étaient rappelés par leurs besoins à leurs occupations journalières, et ne pouvaient déployer longtemps de suite toute leur puissance. L'art des siéges n'était point encore assez perfectionné pour qu'ils pussent forcer les gentilshommes dans leurs châteaux, et les seigneurs, enfermés dans les tours qu'ils avaient bâties sur des rochers escarpés, entourés seulement de leur famille, et d'un petit nombre d'écuyers à leur solde, défiaient toute la rage des armées les plus redoutables.

Les républiques cherchèrent donc à se concilier l'affection des comtes ruraux, en les admettant aux droits de bourgeoisie, et les revêtant des premiers emplois de l'État. Cependant, toutes les fois que les seigneurs abusaient de leurs avantages, et que quelque bourgeois avait à se plaindre de leurs exactions, la république épousait avec chaleur la cause de chacun de ses membres, et ne posait pas les armes que le gentilhomme qui l'avait offensé ne fût humilié.

Le peuple de Milan était divisé en six tribus, dont chacune prenait son nom d'une des portes de la ville. Depuis que les nobles avaient été admis au partage des droits de cité, ils s'étaient mis en possession exclusive de l'office de capitaines des portes, de consuls, et de chefs de milices. Ceux mêmes qui n'étaient revêtus d'aucun emploi, se crurent assurés de la protection des magistrats qui appartenaient tous à leur ordre; aussi traitèrent-ils avec une arrogance insultante les artisans et les classes inférieures du peuple. En 1041, un gentilhomme osa, en plein jour, dans les rues, frapper de sa canne un plébéien: la cause de ce citoyen obscur devint aussitôt celle de tout le peuple. Un autre noble nommé Lanzone, embrassant par ambition la défense du peuple, s'offrit pour chef aux citoyens irrités; et ceux qui voulaient humilier la noblesse s'enorgueillirent d'avoir un noble à leur tête, tant le préjugé favorable à la naissance a de force sur l'esprit humain. Lanzone fut déclaré chef du conseil de confiance; de nouveaux con-

suls furent tirés du corps des plébéiens; les milices sous leurs ordres attaquèrent successivement les tours et les forteresses que les gentilshommes avaient élevées dans l'enceinte de la ville, lieux forts d'où ils bravaient le pouvoir des tribunaux : plusieurs de ces forteresses soutinrent un siége régulier, avant d'être rasées; plusieurs combats sanglants furent livrés dans les rues pour les défendre : mais les nobles, trop inférieurs en forces pour n'être pas toujours battus, furent enfin réduits à sortir tous ensemble de la ville, avec leurs familles, et à livrer au peuple leurs tours et leurs maisons fortifiées, qui furent démolies le même jour (1).

Les nobles, entourés des campagnards leurs vassaux, retrouvèrent hors des murs l'avantage du nombre. Ils entreprirent le blocus de la ville, qu'ils prolongèrent pendant plusieurs années. Lanzone, qui dirigeait toujours la défense du peuple, prit enfin le parti de passer en Allemagne, pour obtenir la protection de Henri III. Ce monarque, qui ne voyait pas sans inquiétude les villes affermir leur indépendance, saisit avec avidité cette occasion de rétablir son autorité sur Milan. Il offrit à Lanzone quatre mille chevaux, et demanda même avec instance qu'on se hâtât de les recevoir dans la ville. Lanzone, de retour à Milan, annonça ce secours au peuple, pour relever son courage abattu par la famine : mais il sentit cependant que la vengeance d'une faction allait livrer sa patrie à la servitude; il eut des conférences avec les chefs de la noblesse; il leur fit voir les malheurs qu'ils allaient attirer sur leurs têtes, et les amena enfin à signer une paix qui leur laissait une part dans le gouvernement de la ville, sans en exclure le peuple (2).

Depuis cette guerre jusqu'à celle de Como, qui fera l'objet de notre prochain chapitre, il se présente comme un gouffre à franchir dans l'histoire des républiques lombardes, et de toutes les villes du nord de l'Italie. C'est un espace de soixante et dix ans, pendant lequel cette contrée fut la scène des révolutions les plus étranges, et des guerres les plus acharnées, mais pendant lequel aussi tous les écrivains contemporains se taisent sur les progrès des villes et sur la marche de la liberté. La guerre des investitu-

(1) *Arnulphus hist., Mediolan.*, L. II, c. 18, T. IV, p. 19.
(2) *Landulphus senior, hist. Mediolan.*, L. II, c. 26, p. 86.

res, et les vicissitudes de la fortune des empereurs et des papes, sont décrites avec d'amples détails, mais par des auteurs presque tous allemands. Ces grands événements fixaient seuls leur attention : les villes, à cette époque, n'ont aucun historien, et les antiquaires ont été réduits à recueillir avec empressement le stérile et fatigant récit de Landolphe le jeune ou de Saint-Paul (1). Cet écrivain milanais était contemporain, il est vrai : mais au lieu de faire l'histoire de sa patrie, il nous a donné seulement celle des vexations auxquelles il fut exposé dans la jouissance d'un misérable bénéfice; de ses disputes avec les hérétiques nicolaïtes, et des intrigues fastidieuses du clergé de Milan. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute d'abandonner ce guide désagréable, et de les transporter enfin au douzième siècle, à un temps où les auteurs contemporains commençant à être moins stériles, nous pourrons nous-mêmes écrire l'histoire, au lieu d'être réduits à la résumer en la parcourant.

Mais, avant d'entrer dans une autre carrière, arrêtons-nous pour examiner l'espace que nous avons déjà parcouru. La révolution qui créait des nations nouvelles et des hommes nouveaux était accomplie. De même que la terre, échauffée, après le déluge, par les rayons ardents du soleil, s'agitait jusque dans ses entrailles par un principe inconnu, et que la matière semblait se hâter pour marcher à la vie (2); ainsi, un feu céleste avait animé les âmes italiennes; un mouvement noble et vivifiant s'était communiqué à la nation entière, et la masse inerte du peuple sortait de son ancienne apathie, et s'avançait dans la carrière de la gloire et de la liberté. Perdus au milieu d'une foule de faits trop imparfaitement connus, nous avons peut-être laissé échapper, dans les détails, cet esprit de force et d'indépendance qui animait l'ensemble, lorsque chaque marquis et chaque prélat, s'érigeant en juge de son prince, pesait, au tribunal de sa conscience, les droits de

(1) *Landulphus junior, sive de Sancto-Paulo, hist. Mediolanens.*, T. V, *Rer. Ital.*

(2) Cætera diversis tellus animalia formis
Sponte suâ peperit, postquam vetus humor ab igne
Percaluit solis, cœnumque udæque paludes
Intumuère æstu, fœcundaque semina rerum
Vivaci nutrita solo, seu matris in alvo
Crevèrunt, faciemque aliquam cepère morando.
OVIDII METAMORPH., L. I, v. 416.

l'empire et ceux de l'Église, et se déterminait, d'après sa seule volonté, à favoriser ou les pontifes ou les empereurs; lorsque chaque gentilhomme, chaque chevalier, méprisant une existence dépendante, demandait à ses forteresses, à ses vassaux, ou à son propre courage, une sûreté qu'il ne voulait pas devoir à des supérieurs ou à des lois; lorsque chaque ville, se confiant à ses seules forces, au dévouement réciproque, à la fraternité des concitoyens, se suffisait à elle-même, et défiait le reste de l'univers. Une main invisible, une main libérale semblait avoir semé en même temps dans tous les cœurs le sentiment de la dignité de l'homme et de son indépendance naturelle: l'Italie n'avait pas reçu seule ces germes sacrés; ils avaient été répandus sur l'Europe entière: les principes libéraux s'avançaient lentement, mais avec un mouvement uniforme, du Midi au Nord. L'Italie et l'Espagne donnèrent l'exemple; bientôt la Suisse et l'Allemagne, la France et l'Angleterre le suivirent.

Les premières institutions libérales avaient été apportées du Nord aux Romains dégénérés. Mais le mouvement rétrograde, du Midi au Nord, dans le développement du système républicain, est aussi un phénomène constant et très-remarquable. En Italie, nous avons vu Naples, Gaète, Amalfi, et même Rome, secouer le joug avant toutes les autres villes; en Espagne, dès le neuvième siècle, les vaillants guerriers qui avaient fondé le royaume de Soprarbia, avaient établi, entre le roi et le peuple, un juge moyen, le premier modèle du justicier des Aragonais (1); et en 1115, Alphonse I[er], le conquérant de Saragosse, avait accordé aux bourgeois de sa capitale les droits et les libertés des gentilshommes ou *infançones* (2). Cependant les villes de l'Allemagne et de la Suisse ne commencèrent à connaître la liberté que dans les dernières années du douzième siècle; celles de la France et de l'Angleterre acquirent plus tard encore les droits de communautés.

Deux qualités paraissent requises avant toutes les autres pour rendre les hommes capables de conquérir la liberté: la force individuelle, et la force sociale. Ces deux qualités ont une origine différente, et paraissent naître de principes presque opposés; il a été donné à peu de nations de les réunir dans un heureux équili-

(1) *Hieronym. Blancæ Aragon. Rer. comment.*, T. III, *Hisp. illust.*, p. 588.
(2) Ibid., *Blancæ, Privilegium regis Alphonsi Bellatoris*, p. 640.

bre. La force individuelle, cette confiance en ses propres ressources, cette constance pour braver les dangers personnels, ce mépris pour une force étrangère, dès qu'elle est injuste, et cette détermination de prendre pour seule loi sa conscience et ses lumières, sont les qualités et les vertus du sauvage. C'est avec un pareil esprit que les habitants de la Germanie et de la Scandinavie s'établirent dans les pays méridionaux : ils portèrent avec eux leur indépendance; et lorsqu'ils formèrent des nations, ils ne surent jamais se résoudre à leur donner un lien assez fort pour les maintenir unies : leurs principes mêmes devaient naturellement produire ce qu'ils produisirent en effet, la fierté libre de tous les chevaliers, mais en même temps leur désunion, et l'opinion des conquérants, que, pour demeurer libres, il fallait devenir princes.

La force sociale, au contraire, devait naître dans les villes; et les villes, création des peuples policés, n'existaient que dans le Midi. Les Scandinaves, croyant que les hommes ne pouvaient vivre réunis sans s'exposer à la servitude, avaient pris à tâche de détruire les villes ; et celles qui donnèrent, en Italie, l'exemple de cette force sociale, dont les barbares méconnaissaient l'existence, ou avaient échappé, comme par miracle, à leurs dévastations, ou s'étaient relevées de leurs ruïnes.

La force sociale réside dans le sacrifice entier de l'individu, à la société dont il fait partie. Cette abnégation de soi-même est fondée, il est vrai, sur une première conviction, que le bien de tous constitue le bien de chacun : mais le calcul seul ne peut jamais conduire un citoyen au dévouement complet qu'exige sa patrie; on aurait beau lui démontrer que, cent fois de suite, l'avantage de sa patrie a été le sien, dès l'instant qu'on lui demande sa ruine personnelle, l'avantage de cette patrie cesse d'influer sur son bonheur. Il y a donc eu, dans l'union sociale, quelque chose de plus noble qu'un contrat entre les intérêts privés; ce sont les vertus, non les égoïsmes qui s'associent. C'est la reconnaissance qui lie à des amis et à des frères dont on a reçu des bienfaits; la révérence filiale et religieuse qui lie à la patrie, à cet être plus qu'humain, que notre imagination place entre Dieu et les hommes ; la tendance de l'âme vers l'immortalité, qui lie notre être aux siècles passés et aux siècles à venir, et qui nous rend dépositaires de la gloire de nos ancêtres et du bonheur de nos descendants.

Les peuples du Nord ne connaissaient que la liberté sans patrie; ceux du Midi avaient une patrie sans liberté. Les uns et les autres restaient étrangers à la plus haute des vertus humaines, au sacrifice de soi-même : les premiers ne devaient ce sacrifice à personne; les seconds n'avaient point assez de vertus pour le faire. L'héroïsme des Scandinaves, et celui des héros d'Ossian, a ce caractère étrange, qu'il est sans but, et que le guerrier qui va chercher la mort ne se dévoue ni à sa patrie, ni à la mémoire de ses pères, ni à la prospérité de ses enfants (1) : sa gloire est toute personnelle. Dans le Midi, le but des sacrifices fut trouvé avant le courage de les faire; chaque citoyen sentait ce qu'il devait à la ville qui l'avait vu naître, à la ville où reposaient les cendres de ses ancêtres et dont les murs protégeraient sa postérité. Ainsi, dans la grande refonte des nations, le Nord et le Midi donnèrent les vertus qui leur étaient propres. Les peuples conquérants apportèrent l'énergie; les peuples conquis, la sociabilité. Les derniers, dans leur profonde corruption, devaient être régénérés avant d'être admis à donner aucun exemple, à enseigner aucune vertu. Cependant leur affection pour le lieu qui les avait vus naître, pour le nom qu'ils portaient, pour les bourgeois d'une même ville, dont les pères avaient été associés à leurs pères, dont les enfants seraient associés à leurs enfants, cette affection était un vieil héritage de Rome : ils n'avaient besoin que de redevenir libres, pour en sentir de nouveau la valeur. Au milieu des calamités qui affligeaient les peuples de l'Italie, tous les événements, vus d'une certaine distance, semblèrent tendre vers un seul but, et préparer la période de gloire et de liberté qui devait s'ouvrir pour les Italiens, dans le douzième siècle.

La conquête des Lombards, en morcelant l'Italie, et en formant d'une seule province plusieurs nations nouvelles, rapprocha la

(1) L'existence de la république d'Islande, du neuvième au treizième siècle, contredit cette observation sur la naissance de l'esprit social dans les villes seules. Je ne connais point assez l'histoire de la république d'Islande pour rendre un compte satisfaisant de son existence. On peut comprendre néanmoins que, sous ce ciel de fer, avec un climat si hostile, les individus sont trop faibles pour ne pas s'associer de bonne heure; et que, bien qu'il n'y eût pas de villes en Islande, les sources chaudes du pied de l'Hécla, et les ports les plus propres à la navigation et à la pêche devaient être des points de réunion où les hommes apprenaient de bonne heure à s'aimer et à se conduire en frères.

patrie du citoyen : le Romain s'unit au Romain, le Grec au Grec; et plusieurs États indépendants, de Naples jusqu'à Venise, datèrent leur liberté de cette époque.

Les conquêtes de Charlemagne, et le règne de ses successeurs, retardèrent la civilisation : mais, en détruisant la monarchie lombarde, et en augmentant la désorganisation, les Carlovingiens rendirent plus nécessaire une organisation nouvelle, et firent partager aux villes lombardes les avantages que de bonnes institutions municipales assuraient depuis longtemps à Naples, Amalfi et Venise.

Les ravages des Hongrois et des Sarrasins, et la désolation qu'ils portèrent dans toutes les provinces, nécessitèrent la formation des milices, la construction des murailles, et rendirent de nouveau le peuple dépositaire de la force nationale.

Avant que la monarchie détruite fît place aux gouvernements municipaux, l'anarchie était générale. Le grand Othon vint d'Allemagne, pour être le législateur d'une nation dont il ne devait jamais être le maître; et les institutions nouvelles dont il fut l'auteur, attestent sa sagesse et son désintéressement.

Ni les désordres des papes du dixième siècle, ni l'ambition de ceux du onzième, ne furent dépourvus de tout avantage pour les Italiens; les premiers pontifes les affranchirent en partie des chaînes de la superstition: les seconds, par la lutte sanglante entre les empereurs et les papes, donnèrent au peuple l'occasion de mettre à prix ses services, et de se déclarer pour ceux qui avaient été ses maîtres, comme allié zélé, et non comme sujet.

Ainsi, dans le plan général de la Providence, dont il ne nous appartient point de saisir les détails, le bien naît souvent du mal; et les calamités générales peuvent être les avant-coureurs d'une réforme universelle. Ne désespérons donc jamais des principes et des vertus qui forment le noble héritage de l'espèce humaine; et lors même que nous les verrions mis en oubli, ou attaqués avec acharnement, attendons le lent ouvrage des siècles, et reposons-nous sur l'assurance que les vérités éternelles survivront aux attaques de leurs ennemis, et renaîtront du cœur de l'homme, s'il ne restait point de monuments sur la terre pour attester leur antique existence et le culte qu'on leur a rendu.

CHAPITRE VII.

AMBITION DES MILANAIS ; LEURS CONQUÊTES EN LOMBARDIE PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU DOUZIÈME SIÈCLE. — RÈGNES DE LOTHAIRE III ET DE CONRAD II. — RÉVOLUTIONS DE ROME. — 1100 A 1152.

Les passions religieuses excitées par la querelle des investitures, après avoir produit la fermentation la plus violente, s'étaient enfin calmées d'elles-mêmes; c'était la conséquence naturelle de leurs excès et de leur durée. Les mêmes mots de ralliement, les mêmes injures, les mêmes calomnies, ne peuvent pas toujours produire les mêmes effets sur les peuples; ces levains politiques se neutralisent par un long usage. Les avantages balancés des deux partis apprennent enfin à la nation entière que le ciel n'en protége aucun; qu'elle ne doit point s'attendre à voir réaliser les brillantes promesses des uns, ou les menaces des autres; que toutes les vertus ne sont point rangées sous une seule bannière; que tous les vices ne sont point le partage d'une seule faction: les vues privées des ambitieux qui excitaient le peuple se dévoilent, l'enchantement cesse, et la machine redoutable qui avait ébranlé la société, ne peut plus se remonter, après qu'on a brisé ses rouages.

Déjà plusieurs années avant la paix de Worms, on voyait des symptômes de lassitude dans les deux partis de l'empire et du sacerdoce. Le plus frappant, et le seul qui nous intéresse immédiatement, c'était la renaissance des rivalités entre les villes, leurs guerres privées, et le développement de passions républicaines, qui remplaçaient chez elles le fanatisme religieux.

Pendant le règne orageux de Henri IV, les villes lombardes avaient affermi en silence leur gouvernement municipal. Dès le commencement du règne de Henri V, on peut reconnaître qu'elles n'étaient pas animées par le seul amour de la liberté; et que, non moins que les princes, elles étaient disposées à se livrer à

l'ambition et à la passion des conquêtes. Chaque ville était libre; mais la population de toutes les villes n'était pas égale : quelques-unes devaient à la fertilité et à l'étendue de leur territoire, aux avantages de leur situation, ou aux anciennes prérogatives de leurs gouverneurs civils et ecclésiastiques, une grande supériorité en richesse et en puissance. Milan et Pavie s'élevaient au-dessus de toutes les villes lombardes; et les citoyens de ces deux cités s'abandonnaient à une haine d'autant plus violente les uns pour les autres, qu'ils étaient plus proches voisins. Une plaine de vingt milles d'étendue, qu'aucune grande rivière ne traverse, formait la seule séparation entre les deux peuples ennemis. Des contestations sur le cours des eaux destinées à l'arrosement, et sur les limites des diocèses, qui n'en avaient reçu aucune de la nature, auraient souvent pu être de justes motifs de guerre entre les deux républiques, lors même que la rivalité de gloire n'aurait pas suffi pour les armer l'une contre l'autre.

Cependant ces deux villes ne s'attaquèrent pas immédiatement; mais leurs guerres contre des cités voisines, qu'elles croyaient plus faibles et plus faciles à conquérir, divisèrent toute la Lombardie en deux ligues, à la tête desquelles se trouvèrent ces deux républiques. Crémone, qui après elles était la plus puissante de la contrée, attaqua, dès l'an 1100, la ville de Crème, et s'efforça de la soumettre (1) : Pavie, un peu plus tard, en 1107, porta ses armes contre Tortone; et Milan, contre Lodi et Novare. Chacune des villes qui craignait d'être opprimée, demanda du secours de la métropole qu'elle redoutait le moins; Crème et Tortone se mirent sous la protection des Milanais, tandis que, pour leur résister, Pavie, Crémone, Lodi et Novare formèrent une ligue opposée. Les Bressans, par haine pour Crémone, s'allièrent aux Milanais; les habitants d'Asti, ennemis de ceux de Tortone, se joignirent aux Pavesans. A une plus grande distance, Parme et Modène étaient ordinairement confédérées avec Milan, tandis que Plaisance et Reggio s'attachaient à la ligue contraire.

Les guerres entre ces cités commençaient par quelques escarmouches; chaque peuple cherchait d'abord, pendant la saison des

(1) *Campi historia di Cremona*, L. I, p. 17. — *Ludovici Cavitellii Cremonenses Annales, apud Grævium*, T. III, p. 1293.

récoltes, à enlever les moissons de ses ennemis, et lorsque la multitude était suffisamment irritée par ces injures mutuelles, souvent les deux villes se défiaient : alors, à un jour fixé, dans un lieu convenu, sur les frontières des deux États, tous les hommes en âge de porter les armes se rassemblaient autour de leur carroccio, et marchaient au combat. La bravoure était le seul art militaire que connussent ces républicains; avec la bataille finissaient d'ordinaire la campagne, et souvent la guerre. Les deux nations ne recherchaient dans le combat que l'honneur du triomphe; et elles désiraient jeter de la honte ou du ridicule sur les vaincus, bien plus que les écraser. C'est ainsi que, l'an 1108, les Milanais, ayant battu les Pavesans, leur firent un grand nombre de prisonniers qu'ils conduisirent sur la place publique : là ils leur lièrent les mains derrière le dos, et attachant au-dessous un flambeau allumé, ils leur ouvrirent les portes de la ville, et leur permirent de retourner chez eux, en les accompagnant de leurs huées (1).

Toutes les guerres ne se terminaient pas cependant d'une manière aussi peu ruineuse. Les Milanais se trouvaient resserrés entre le territoire de sept républiques; Como, Novare, Pavie, Lodi, Crémone, Crème, et Bergame. De ces sept villes, la plus éloignée n'était pas à plus de quarante milles de Milan. Crème était la plus faible de ces petites républiques; mais elle s'était mise, comme on l'a dit, sous la protection des Milanais, et formait, en quelque sorte, partie de leur État. Les autres cités étaient unies d'intérêt entre elles contre Milan; mais il suffisait de réussir à les diviser momentanément, pour que cette dernière république pût espérer d'asservir les plus faibles; aucune alliance stable n'avait été contractée entre elles, et une victoire ou un traité de paix pouvait les détacher l'une de l'autre. Les Milanais, ayant trouvé une occasion favorable pour les combattre séparément, déclarèrent, en 1107, la guerre à la ville de Lodi (2).

[1107-1111] Cette guerre dura quatre ans; et pendant cet espace de temps, les historiens de Lodi assurent que leurs compatriotes remportèrent sur les Milanais plus d'une victoire en

(1) *Galvano Fiamma Manipul. Florum*, c. 159, T. XI, p. 628.

(2) *Johannis Baptist. Villanovæ, Laudis Pompeiæ hist., ap. Grævium*, T. III, Lib. I, p. 856. — *Landulphi Junioris hist., Mediol.*, c. 16, p. 486.

rase campagne. Cependant une partie de leurs récoltes leur fut enlevée, et les Milanais s'approchèrent jusqu'au pied de leurs murs pour les insulter. C'était là jusqu'alors presque la seule manière de former un siége : si les assaillants ne pouvaient déterminer leurs ennemis à accepter le combat hors des portes, ils étaient bientôt eux-mêmes forcés de se retirer. Les artisans qui composaient en grande partie l'armée, et qui n'étaient point payés, ne pouvaient pas vivre longtemps loin de leurs ateliers. Chaque année les Milanais renouvelèrent leurs attaques; et ils réussirent chaque année à incendier les récoltes des Lodésans, ou à les enlever, malgré les renforts que ceux-ci recevaient de Crémone et de Pavie. Enfin, au moins de juin de l'an 1111, ils emportèrent d'assaut les murailles, que les bourgeois, épuisés par les veilles et la misère, n'avaient plus la force de défendre (1). Alors, donnant carrière à leur fureur, ils abattirent les remparts de Lodi; ils démolirent ou incendièrent ses maisons; ils distribuèrent ses habitants dans six bourgades, qu'ils soumirent au régime le plus sévère et aux lois les plus dures; enfin ils détruisirent de fond en comble cette ville rivale, dont on ne voit que de misérables ruines, dans l'endroit nommé Lodi-Vecchio. Quarante-sept ans plus tard, le peuple vaincu rebâtit une nouvelle ville qu'il appela également Lodi; mais ce fut dans un autre lieu.

[1118] Une guerre plus importante encore pour les Milanais fut celle de Como, qu'ils commencèrent en 1118, et qui a été célébrée par un poëte comasque demi-barbare. Son ouvrage est presque le seul monument de cette sanglante querelle qui soit parvenu jusqu'à nous (2).

Dès son début, le chantre de Como compare les malheurs de sa patrie à ceux de Troie (3). Il est loin sans doute d'avoir lui-même

(1) *Galvanei Flammæ Manip. Florum*, cap. 163, T. XI. *Rer. Ital.*, 629. — *Tristani Calchi histor. Patriæ*, L. VII, p. 208.

(2) *Cumanus, seu de bello Comensi anonymum poëma, apud Scr. Rer. It.*, T. V, p. 399. *Cum notis Jos. Mar. Stampæ.*

(3) Testantur montes, testatur et hoc Baradellus,
Troja suis ducibus defenditur ; Hector in illis
Affuit, Æneas, nec non Paris, Hectoris omnes
Pugnabant fratres, pugnat fortissimus Adam,
Deque Piro dictus, duros deverberat hostes,
Hortatur socios, in pugnâ recreat omnes.
CUMANUS, v. 58, p. 414.

aucune ressemblance avec Homère; mais les rapports entre les événements célébrés par les deux poëtes sont assez réels. Le siége de Como dura dix ans comme celui de Troie; toutes les républiques de la Lombardie furent conjurées contre les malheureux Comasques : ce fut le premier grand essai que les cités firent de leurs forces; leurs milices combattirent contre les montagnards des Alpes, les riverains des lacs, les habitants des vallées de Saint-Martin : elles s'aguerrirent ainsi, et se mirent en état de résister ensuite à Frédéric Barberousse, le redoutable Xerxès du moyen âge.

Au commencement de cette querelle, la religion s'y était mêlée. Tandis que les Lombards étaient en général attachés au parti de l'empereur, les Comasques soutenaient le pape, qui leur avait donné un évêque dont ils étaient satisfaits (1). L'antipape Burdino, ou Grégoire VIII, avait destiné à l'évêché de Como un diacre de l'église de Milan, noble milanais lui-même, nommé Landolphe de Carano. Celui-ci, espérant profiter de la présence de Henri V en Italie, s'était avancé jusqu'au château de Saint-George, d'où il troublait, par ses intrigues, le diocèse de son rival. Une nuit, Guido, l'évêque légitime, sortant de la ville avec les deux consuls de Como, Adam de Pirro et Gaudenzo Fontanella, surprit le château de Saint-George, fit prisonnier Landolphe, et massacra plusieurs de ses parents et de ses partisans, qui avaient tenté de le défendre : les autres s'enfuirent à Milan, et y rapportèrent les vêtements ensanglantés de ceux qui avaient été tués. Ils les étendirent sur la place publique, et demeurèrent auprès en silence, tandis que les veuves et les enfants des morts s'abandonnaient aux pleurs et aux gémissements, invoquaient les passants, et suppliaient le peuple de venger leur injure. Pendant ce temps les

(1) Guido Grimoldi de Gavalesca. Les historiens milanais considèrent comme une honte pour leur patrie d'avoir soutenu le schisme : aussi dissimulent-ils ce reproche, ou s'efforcent-ils de le rejeter sur les Comasques, leurs ennemis ; ce qui jette beaucoup de confusion sur cette partie de leur récit : mais, ce qui n'est pas douteux, c'est que Landolphe de Carcano, que les Milanais défendaient, était un évêque schismatique, élu par Henri V (*Scheda Antiq. ap. Jos. Mar. Stampam, præfatio ad Cumanum*, p. 407), et que le poëte Comasque donne à Anselme de Clivio, l'un des archevêques de Milan, l'épithète de *Male pactus*, qui semble équivalente à simoniaque. Voyez *Cumanus*, v. 686, p. 428; la préface de *Muratori*, p. 402, et *Landulphus de Saint-Paul*, ch. 37, T. V, p. 507.

cloches sonnaient, pour appeler les fidèles aux offices sacrés de l'église. L'archevêque Jordan, à la tête de son clergé, arrêta le peuple sur le péristyle du temple, et, donnant l'ordre d'en fermer les portes, il déclara qu'il ne les rouvrirait qu'à ceux qui auraient pris les armes pour venger l'Église et la patrie (1). Dans les pays libres, l'on frappe et l'on ébranle l'esprit des citoyens par tout l'éclat d'un grand spectacle; un tel apprêt n'est plus nécessaire, lorsque la volonté d'un seul homme peut faire la guerre ou la paix.

Les Milanais cependant coururent aux armes; et après avoir envoyé défier les Comasques par un héraut, ils sortirent en pompe avec leur carroccio, et marchèrent contre Como, bannières déployées. Au pied du mont Baradello, ils trouvèrent les Comasques qui les attendaient : ils les attaquèrent, et la mêlée se prolongea, sans avantage de part ni d'autre, jusqu'à la nuit, qui sépara les combattants. Les Milanais profitèrent de son obscurité pour descendre dans le lit du torrent *Aperto*, qui se trouvait à sec, et pour le suivre jusqu'à Como. Tous les habitants en état de porter les armes étaient dans le camp au pied du Baradello; la ville était sans défense, et les Milanais purent aisément en enfoncer les portes, et la livrer aux flammes. Les Comasques cependant, au lever du soleil, voyant leurs ennemis partis, reprirent le chemin de Como, au travers de la montagne. Comme ils arrivaient à son sommet, ils virent avec effroi leur cité couverte d'un tourbillon de fumée, d'où s'échappaient des flammes dévorantes. Ils descendirent avec impétuosité le revers du Baradello, fondirent sur les Milanais occupés au pillage, les accablèrent, les mirent en fuite; et, maîtres de nouveau de leur cité, ils en éteignirent l'incendie, et en relevèrent les portes abattues (2).

(1) *Landulph. junior., hist. Mediol.*, c. 34, p. 504. *Notæ Saxii ad eundem.* —*Tristanus Calchus, hist. Patriæ*, L. VII, p. 210.

(2) *Cumanus*, v. 63-114, p. 415.—*Tristanus Calchus, hist. Patriæ*, L. VII, p. 211.—*Bernardino Corio, dell' hist. Milan.*, P. I, p. 28. — Lorsqu'en venant de Milan, on approche de Como, le mont Baradello forme un rideau qui cache cette dernière ville. C'est une colline verte, peu élevée, mais d'une forme pittoresque, et surmontée par un vieux château. On peut la regarder comme le dernier prolongement des montagnes dans lesquelles le lac de Como est encaissé. Pour arriver à la ville, on tourne pendant une demi-heure autour du promontoire que le Baradello forme dans la plaine.

Parmi les habitants des villes d'Italie, les Comasques paraissent à cette époque avoir été les plus braves. Peut-être que le voisinage des Suisses, l'habitude de parcourir les hautes montagnes, et de naviguer sur un lac souvent orageux, les avaient aguerris de bonne heure. Les riches et puissants villages bâtis sur le revers des Alpes, étaient tous dans leur dépendance; mais plusieurs de ces villages trouvaient cette dépendance onéreuse. Celui d'Isola, situé au bord du lac, et vis-à-vis d'une petite île qui lui donne son nom (1), voulant s'affranchir entièrement de la domination de Como, envoya des députés à Milan [1119], qui signèrent un traité d'alliance avec cette république. Les habitants d'Isola équipèrent alors une flotte de bateaux, avec laquelle, au printemps suivant, ils vinrent défier Como. La flotte comasque sortit à leur rencontre, les battit et les dispersa; elle rentra ensuite en hâte dans le port, pour que ceux qui la montaient pussent combattre des ennemis bien plus redoutables, qui s'avançaient du côté de terre.

On a peine à comprendre comment toutes les villes de la Lombardie purent embrasser la querelle de la cité dont elles étaient le plus jalouses, contre une république qui n'avait jamais pu les offenser, et dont elles n'avaient rien à craindre : on est surtout étonné de les voir entrer dans cette confédération, lorsqu'on se rappelle que le premier motif de la guerre avait été de soutenir un évêque schismatique, contre le légitime pasteur. Sans doute qu'à cette époque le parti de Henri et de l'antipape Burdino prévalait dans toute la Lombardie : du moins le poëte de Como nous raconte-t-il (2) que les Milanais, ayant envoyé des députés à toutes les villes voisines, obtinrent des secours de Crémone, Pavie, Brescia, Bergame, Verceil, Asti, Novare, Vérone, Bologne, Ferrare, Mantoue, et Guastalla. La comtesse de Blandrate, dont le

(1) L'île d'Isola, à seize milles au nord de Como, et à cinquante pas seulement du rivage, peut avoir un mille de tour : elle contient un fort château des rois lombards.

(2) *Cumanus*, v. 200-215. Malgré le témoignage précis du poëte de Como, copié depuis par tous les historiens de la Lombardie sans exception, je doute encore d'une ligue entre tant de villes qui n'avaient aucun sujet d'inimitié contre les Comasques, et dont plusieurs étaient rivales. Peut-être quelques citoyens de chacune s'enrôlèrent-ils volontairement dans l'armée milanaise ; peut-être le poëte n'a-t-il fait parade de leurs noms que pour rendre plus glorieuse la longue résistance de sa patrie, et ennoblir jusqu'à sa chute.

fief était situé entre Milan et Novare, se rendit en personne à leur armée, portant dans ses bras son fils encore en bas âge; et les gentilshommes de la Garfagnana, contrée montueuse dans les Apennins, envoyèrent de leur côté de la cavalerie aux confédérés.

Les Comasques n'osèrent pas marcher au devant d'ennemis si redoutables; ils les attendirent dans leurs murs. La figure de la ville de Como rappelle celle de l'écrevisse des rivières; sa bouche est tournée vers l'extrémité du lac, c'est le port. Deux faubourgs, Vico et Coloniola, en embrassent les deux rives, comme les serres de l'écrevisse : le corps se prolonge dans la plaine, mais il est resserré entre trois collines, sur chacune desquelles s'élève un château-fort, Castelnovo au levant, Baradello au midi, Carnésino au couchant; enfin un faubourg prolongé, qui se courbe entre l'orient et le midi, représente la queue de l'écrevisse (1). Les Milanais, avec leurs confédérés, attaquèrent les deux faubourgs de Vico et de Coloniola; mais, n'ayant pas pu les emporter d'assaut, après avoir perdu beaucoup de monde, et en avoir tué presque autant aux assiégés, ils firent publier par un héraut, qu'ils reviendraient mettre le siége devant la ville au mois d'août de l'année suivante. Cet usage d'annoncer d'avance l'époque d'une nouvelle expédition (2), était comme un engagement d'honneur, qui mettait les ennemis à l'abri d'une surprise, et qui, au milieu des inimitiés de tant de villes, procurait de longs intervalles de trève aux peuples rivaux.

[1120-1127] Pendant les huit années qui suivirent, les Milanais renouvelèrent chaque été leurs attaques contre les Comasques, mais avec moins de vigueur que la première fois. Ils envoyaient des secours aux divers villages qu'ils avaient fait révolter, et la guerre ne se faisait presque plus que sur les lacs Majeur, de Lugano, ou de Como, sur les rives desquels ces villages étaient situés. Les Comasques repoussèrent longtemps leurs ennemis avec avantage; ils châtièrent, sur leur propre lac, les habitants d'Isola et de Ménaggio; ils construisirent aussi une flotte sur celui de Lugano, pour contenir ou faire rentrer dans l'obéissance les habi-

(1) *Voyez* un plan de la ville de Como, *apud Alexandrum Ducker. Grævius*, T. III, p. 1199.

(2) *Cumanus*, v. 263. On en trouve d'autres exemples les années suivantes, v. 271 et 313.

tants de ses bords : et comme leurs ennemis étaient maîtres du fleuve Trezza, qui forme la communication entre ce bassin et le lac Majeur, ils transportèrent cette flotte sur des chariots jusqu'au dernier, quoique la distance entre eux soit de huit milles ; et le matin, ayant lancé à l'eau leurs brigantins, ils parcoururent en triomphe les rives du Verbano, raffermissant le courage de leurs alliés, et se chargeant des dépouilles de leurs ennemis étonnés.

Mais dans l'année 1125, ils perdirent Guido, leur évêque, qui avait été l'âme de toutes leurs entreprises. Une longue guerre les avait épuisés d'hommes et d'argent ; chaque année une partie de leurs récoltes avait été incendiée : la moitié de leurs sujets était révoltée contre eux, et leurs victoires mêmes étaient achetées trop cher par le sang des guerriers qu'ils perdaient. La campagne de 1126 leur fut presque constamment défavorable, et les Milanais purent dès lors augurer, qu'en redoublant d'efforts ils parviendraient l'année suivante à réduire la ville qui les avait bravés si longtemps.

Au printemps de l'an 1127, les Milanais s'avancèrent en effet contre Como, avec plus de troupes qu'ils n'en avaient encore jamais rassemblé. Ils trouvèrent moyen d'engager dans leur querelle à peu près les mêmes républiques qui y avaient pris part l'an 1119. On voyait dans leur armée, à ce qu'assure le poëte de Como, les étendards de Pavie, de Novare, de Verceil, du jeune comte de Blandrate, d'Asti, d'Alba, d'Albenga, de Crémone, de Plaisance, de Parme, de Mantoue, de Ferrare, de Bologne, de Modène, de Vicence et des chevaliers de la Garfagnana (1). Les Milanais ne se contentèrent plus cette fois d'attaquer les châteaux qui défendaient la ville ; ils s'avancèrent dans la plaine même où elle est bâtie, et assirent leur camp au pied de ses murs. Ils avaient donné l'ordre aux habitants de la bourgade de Lecco, qui est située à l'extrémité d'un golfe du lac de Como, de leur conduire des bois de construction ; d'autre part, ils avaient pris à leur solde, à Pise et à Gênes, des ingénieurs habiles dans l'art des siéges : ceux de Pise étaient surtout exercés à diriger les mines ; ceux de Gênes, à construire les machines de guerre (2). Ces derniers fabriquèrent en effet, à

(1) *Cumanus*, v. 1834 et suiv., p. 452. — *Voyez* la note à la page 281.
(2) *Ibid.*, v. 1815 et suiv., p. 452.

quelque distance des murs, quatre tours garnies de claies recouvertes de cuir de bœuf, pour les préserver du feu. Entre les tours, ils placèrent deux *gatti*, espèce de bélier qui ne différait de celui des anciens que par le crochet de fer dont il était armé pour arracher les pierres que son choc avait ébranlées. Ils construisirent également quatre balistes, pour lancer des quartiers de rocher par-dessus les murs. Lorsque ces machines de guerre furent achevées, l'armée, au son des trompettes, les traîna jusqu'au pied des murailles, en les accompagnant de cris de joie.

Les Comasques, de leur côté, ne négligeaient aucun moyen de défense. Ils avaient creusé leurs fossés, appuyé leurs murs par des éperons, couvert de claies et de cuirs de bœuf les parties les plus faibles. En même temps ils avaient équipé leur flotte; et ils la tenaient toute prête dans le port, pour pouvoir, au moment favorable, attaquer les habitants d'Isola, qui les bloquaient du côté du lac. Malgré le nombre infiniment supérieur de leurs ennemis, ils tentèrent aussi, dans une sortie, de mettre le feu aux machines des assiégeants; mais ils furent repoussés, après avoir donné des preuves éclatantes de leur valeur.

Cependant, malgré la résistance des assiégés, les machines avaient été conduites jusqu'au pied des remparts; le bélier avait ébranlé la muraille, et les Milanais continuaient à la battre, afin d'élargir assez la brèche pour que la cavalerie elle-même pût la franchir le lendemain matin. Pendant la nuit, les Comasques s'efforcèrent de fermer l'ouverture de cette brèche par une palissade; mais la plupart de leurs guerriers avaient péri dans la longue guerre qu'ils avaient soutenue, et surtout dans les deux dernières sorties. Il ne leur restait presque plus que des vieillards épuisés de fatigue, et des enfants hors d'état de porter les armes (1). Plutôt que de se rendre, ils prirent alors la résolution désespérée d'abandonner leur ville pour aller défendre, dans une nouvelle forteresse, leur paix et leur liberté. Ils choisirent le château de Vico pour leur première retraite; et, tandis qu'ils faisaient monter sur leurs barques leurs femmes et leurs enfants, avec leurs effets les plus précieux, ils tentèrent, au milieu de la nuit, une sortie désespérée, pour occuper les Milanais autour de la brèche, et les em-

(1) *Cumanus*, v. 1900 *et suiv.*, p. 454.

pêcher de s'apercevoir de leur évasion. Cet expédient leur réussit : après avoir, par une attaque imprévue, jeté la terreur dans le camp de leurs ennemis, ils s'embarquèrent eux-mêmes, et gagnèrent le château de Vico, sans être inquiétés dans leur retraite.

Les Milanais, revenus de leur surprise, et ne voyant plus d'ennemis, se rapprochèrent des portes, qu'ils trouvèrent ouvertes et abandonnées (1); ils y allumèrent des feux, et n'osèrent point s'aventurer au delà, jusqu'à ce que le retour du soleil les eût rassurés contre le danger d'une embuscade. Leur surprise fut extrême de trouver la ville déserte et dépouillée, et de voir le château de Vico, garni de soldats et de machines de guerre, prêt à soutenir un nouveau siége, plus long peut-être que celui de Como, puisque les rochers sur lesquels Vico était bâti ne pouvaient être ébranlés ni par la sape, ni par le bélier. Alors, ils envoyèrent une députation d'ecclésiastiques offrir aux Comasques une capitulation avantageuse, et qui fut bientôt acceptée. Les Milanais promirent de conserver aux vaincus toutes leurs propriétés : mais ils exigèrent d'eux qu'ils servissent désormais dans toutes leurs guerres; qu'ils se soumissent à leurs impôts, et qu'ils abattissent les murailles de Como, de Vico et de Coloniola (2). C'est ainsi que se termina la guerre de Como. Cette ville, désormais hors d'état de se défendre, demeura longtemps ensuite au pouvoir des Milanais : elle ne secoua leur joug que durant la guerre de la ligue lombarde, et à l'instigation de Frédéric Barberousse, dont elle embrassa le parti.

La soumission de Lodi et de Como élevait la république de Milan au-dessus de toutes ses rivales, dont aucune n'avait encore étendu sa domination sur des villes sujettes. L'ambition des Milanais s'accrut avec leurs succès, et les engagea bientôt dans une guerre nouvelle. Nous avons vu qu'ils avaient pris sous leur protection, Crème, bourgade plutôt que cité, qui relevait, au spirituel, de l'évêque, et au temporel, de la ville de Crémone. Les Crémasques, vers l'an 1129, tentèrent de s'affranchir de toute dépendance de Crémone; et ils réclamèrent l'appui des Milanais, comme garants de leurs priviléges. Les Crémonais, de leur côté, recouru-

(1) *Cumanus*, v. 1953, p. 455.
(2) *Ibid.*, v. 1974, ad finem, p. 455.

rent aux habitants de Pavie, Plaisance, Novarre et Brescia, qui, jaloux des succès auxquels eux-mêmes avaient contribué, saisirent avec ardeur ce prétexte pour attaquer les Milanais.

Cette nouvelle guerre entre des peuples de forces plus égales resta subordonnée à des querelles d'un ordre supérieur, auxquelles la succession à l'empire avait donné lieu. Henri V était mort sans enfants, l'an 1125; et la diète des princes allemands, assemblée à Mayence pour nommer son successeur, avait été partagée entre deux maisons dès longtemps rivales, dont les divisions bouleversèrent l'Allemagne et l'Italie, et dont les noms mêmes devinrent dans la suite des distinctions de parti. Les quatre derniers empereurs étaient sortis d'une maison qui gouvernait le duché de Franconie, lorsque Conrad fut élevé au trône, maison qu'on désignait, tantôt par le nom de Salique, et tantôt par celui de Gueibelinga, ou Waiblinga, château du diocèse d'Augsbourg, dans les montagnes de Hertfeld (1), d'où cette maison était peut-être sortie. Ses partisans furent ensuite appelés Gibelins. Une autre maison puissante, originaire d'Altdorf, possédait, à cette époque, la Bavière : comme elle eut à sa tête, successivement, plusieurs princes qui portaient le nom de Guelfo ou Welf, elle fut elle-même, ainsi que ses partisans désignée par celui de Guelfe (2). Les deux derniers Henri, et la maison des Gibelins, avaient eu de longues guerres avec l'Église : les Guelfes, au contraire, s'étaient déclarés ses protecteurs. Lorsque Henri V mourut, son neveu, Frédéric de Hohenstauffen, duc de Souabe, qui avait recueilli la principale part de son héritage, se flatta d'obtenir aussi que la couronne impériale ne sortît pas de sa famille. La diète cependant, à la suggestion de l'archevêque de Mayence, ennemi de la maison salique, en ordonna autrement; elle proclama empereur Lothaire, duc de Saxe (3), ennemi de la maison gibeline. Ce monarque ne

(1) *Otto Frising., de gestis Frederici I,* L. II, c. 2, *Rer. Ital.,* T. VI, p. 699. — *Mascovius, Commentar. de rebus Imperii sub Conrado III,* L. III, p. 141.

(2) *Chronicon Weingartense de Guelfis Princip. ap. Leibnitz,* T. I, p. 781. D'après une chronique de Bavière, citée par Mascovius, L. III, p. 141, ces noms commencèrent à être donnés aux partis après la bataille de Winsberg, entre Conrad III et Guelfo, le 21 décembre 1140. Ces noms y furent donnés pour cri de guerre.

(3) *Otto Frisingens. in Chronico,* Lib. VII, c. 17, p. 137.—*Mascovius, Comment. de rebus Imperii sub Lothario II,* L. I, p. 1.

tarda pas à s'attacher plus étroitement aux Guelfes, en donnant à leur chef, Henri IV, duc de Bavière, sa fille et son unique héritière en mariage, avec l'investiture de son duché de Saxe (1).

Quoique Lothaire fût le légitime successeur de Henri, le passage de l'autorité souveraine à une maison ennemie, devait exciter de violentes convulsions dans l'État. Le prince gibelin prit les armes au printemps de l'année 1126; et, comme il possédait de nombreux châteaux en Alsace, il y attira la guerre, qui ne fut, dans cette première année, signalée par aucune action d'éclat (2).

Mais l'année suivante, Conrad, duc de Franconie, et frère de Frédéric, revint de la terre sainte, où il avait été combattre les infidèles, et releva, par sa présence, le parti que dès lors nous appellerons gibelin. Il força Lothaire à lever le siége de Nuremberg : il prit lui-même à Spire, avec le consentement de son frère, le titre de roi; et il passa ensuite en Italie, dans l'espérance d'y prévénir Lothaire, et d'attirer les Lombards à son parti (3).

[1128] Les Milanais en effet reçurent Conrad avec pompe, comme le successeur des Henri, et le monarque légitime. Un parlement du clergé et du peuple fut convoqué sur la place publique : Roger Clivelli, chevalier, et Landolphe de Saint-Paul, l'historien, députés par l'archevêque, discutèrent devant le peuple les droits des deux compétiteurs; et, tout d'une voix, les Milanais s'écrièrent que l'archevêque devait venir lui-même, et couronner le prince. Cette cérémonie eut lieu en effet dans l'église de Monza, le 29 juin 1128; et elle fut répétée ensuite à Milan, dans la basilique de Saint-Ambroise (4).

Cependant le pape Honorius s'était déclaré en faveur de Lothaire; et les villes de Pavie, Crémone, Novare, Brescia et Plaisance, embrassèrent le même parti : elles assemblèrent une diète à Pavie, pour se concerter sur les moyens de faire la guerre à Conrad; et leurs évêques réunis excommunièrent Anselme, archevêque de Milan, en punition de ce qu'il avait couronné un usurpateur. Conrad, affaibli par cette opposition du clergé, fut arrêté dans l'expédition qu'il méditait contre Rome, et contraint de per-

(1) En 1127, à la diète de Mersburg. *Mascov.*

(2) *Mascov. Comment.*, L. I, § 6. p. 9.

(3) *Otto Frisingens. Chron.*, L. VII, c. 17, p. 137.

(4) *Landulphus junior*, c. 39, T. V, p. 510.

dre à Parme un temps précieux, tandis que les villes lombardes, tout en empruntant son nom pour se faire la guerre, ne songeaient qu'à leurs seuls intérêts. En Allemagne, l'indépendance des princes et des prélats de l'empire mettait obstacle à ce que la guerre se poursuivît avec vigueur, de même qu'en Italie la liberté des villes ralentissait toutes les opérations militaires. Aussi Lothaire, qui, en 1131, attaqua de nouveau le duc Frédéric en Souabe et en Alsace, n'eut-il sur lui d'autre avantage que celui de détruire quelques châteaux (1), et lorsque, l'année suivante, il passa en Italie par les Alpes de Trente, il conduisit avec lui une armée si faible qu'elle excitait le mépris et la risée des Italiens dont il traversait le pays; en sorte qu'il n'osa pas même s'approcher de Milan, et qu'il fit un détour pour arriver à Roncaglia, où il tint l'assemblée des plaids du royaume. Conrad, de son côté, après avoir été longtemps à charge aux Milanais et aux Parmesans ses alliés, n'ayant plus ni soldats ni argent, avait prévenu l'arrivée de son rival, et s'était retiré furtivement et d'une manière humiliante en Allemagne (2).

[1133] Lothaire cependant s'avança jusqu'à Rome avec sa petite armée; et il fut couronné empereur par le pape Innocent II, le 4 juin 1133. Mais cette cérémonie, contre l'usage antique, se fit dans l'église de Saint-Jean-de-Latran; car la basilique du Vatican était occupée par les soldats de Roger I[er], roi de Sicile, et par l'antipape Anaclet, ennemis plus puissants que Lothaire (3). Aussi le nouvel empereur se hâta-t-il, après son couronnement, d'abandonner Rome et l'Italie.

Tandis que les prétentions opposées de deux souverains d'une égale faiblesse, et la manière misérable dont ils soutenaient la guerre, apprenaient aux républiques d'Italie à mépriser l'autorité impériale, un schisme élevé dans l'Église portait atteinte au respect dû aux pontifes, et encourageait le peuple de Rome à leur retirer son obéissance.

Ce schisme était dû à la rivalité de deux familles puissantes à Rome, les Frangipani et les Piétro Léone. Elles s'étaient attribué

(1) *Mascovius, Comment.*, L. I, § 23, p. 37.
(2) *Otto Frisingens. Chron.*, L. VII, c. 18, p. 138.
(3) *Falconis Beneventani Chron.*, T. V, p. 115. Suivant cet auteur, Lothaire n'avait pas plus de deux mille soldats avec lui.

tous les droits de la nation et tous ceux de l'Église. Déjà, l'an 1118, à la mort de Pasqual II, ces deux mêmes familles avaient fait naître un premier schisme. Piétro Léone, dans cette occasion, s'était déclaré le protecteur de Gélase II, que l'Église a reconnu pour le vrai pape; tandis que les Frangipani, avec l'aide de Henri V, avaient fait sacrer Grégoire VIII, plus connu sous le nom d'antipape Burdino. En 1130, les mêmes partis divisèrent de nouveau les cardinaux, qui, depuis le décret de Nicolas II, s'attribuaient la part principale dans les élections. L'un de ces partis porta au saint-siége le fils de Piétro Léone, qui prit le nom d'Anaclet II, tandis que Léon Frangipani et les siens se déclarèrent pour le cardinal de Saint-Ange, qui prit le nom d'Innocent II. Mais dans ce second schisme, où le droit paraît au moins égal des deux parts (1), l'Église a décidé en faveur de la faction contraire à celle à laquelle, douze ans plus tôt, elle avait accordé la victoire. Piétro Léone, le protecteur de Gélase II, avait eu pour aïeul un juif converti : ce fut une raison pour prodiguer à son fils Anaclet les noms de sacrilége et de juif impie, tandis que l'on proclama, comme défenseurs de la foi, les Frangipani (2), que, douze ans plus tôt, on appelait les oppresseurs de l'Église. Les écrivains ecclésiastiques oublient absolument que le bon droit n'était reconnaissable à aucun signe certain; en sorte que les deux compétiteurs doivent être jugés comme également innocents ou également coupables. Il est reconnu qu'à l'élection de 1130, le plus grand nombre des cardinaux se déclara pour Anaclet (3) : mais les plus *respectables*, nous dit-on, s'étaient rangés du parti d'Innocent; et on les jugea plus *respectables*, parce qu'ils ne s'associèrent pas avec un schismatique (4) : tant le cercle vicieux le plus grossier, le sophisme le plus absurde, sont admis comme des raisonnements concluants dans les disputes de religion.

Cependant les deux compétiteurs s'efforcèrent de soutenir leur

(1) D'après la relation même de Fleury, Hist. ecclésiast., L. LXVIII, c. 1 et 2, tout homme impartial jugera l'élection d'Innocent II illégale.

(2) *Baronius, Annal. eccles. ad. ann.* 1130, p. 183.

(3) Vingt-sept contre dix-neuf. Parmi les premiers, on comptait l'évêque de Porto, doyen du sacré collége, et les plus anciens cardinaux. La noblesse et le peuple favorisaient aussi Anaclet.

(4) *Anonymus, apud Baronium, ann.* 1130, § 2, T. XII, p. 184.

droit par les armes. Innocent s'était fortifié dans le palais de Saint-Jean-de-Latran, à l'extrémité de la ville, et loin de toute habitation. Ne trouvant pas encore cette demeure assez sûre, il se retira bientôt, avec les cardinaux de son parti, dans les monuments ruinés de Rome, dont les Frangipani avaient fait des forteresses, au-dessus de l'arc de Janus, et des arcs de Titus et de Constantin. De son côté, Anaclet se rendait maître, l'épée à la main, des basiliques de Saint-Pierre, de Sainte-Marie-Majeure, et de toutes les églises de Rome. Innocent, cédant à des forces supérieures, s'enfuit d'abord à Pise; il visita ensuite la France et l'Allemagne. C'était lui qui avait déterminé Lothaire à venir prendre à Rome la couronne impériale; il avait espéré, avec son aide, pouvoir s'emparer de force du trône pontifical; mais la faiblesse à laquelle la guerre civile avait réduit l'empereur [1132], fit comprendre à Innocent qu'il était plus urgent de donner la paix à l'empire qu'à l'Église.

[1134] Lothaire, de retour en Allemagne, réussit enfin à y faire reconnaître son autorité. Les deux frères de Hohenstauffen, humiliés par la prise d'Ulm, se résolurent à demander la paix. Frédéric de Souabe fut le premier que l'empereur reçut en grâce, au mois de mars 1135; et peu après Conrad, renonçant à la dignité royale, fut aussi réconcilié, et admis à partager avec son souverain le commandement de l'expédition que Lothaire se préparait à conduire de nouveau en Italie (1).

[1136] Nous avons rendu compte, dans le quatrième chapitre, de cette expédition, dans laquelle Lothaire et Conrad parurent, aux yeux des Italiens, d'une manière plus honorable qu'ils n'avaient fait trois ans auparavant. Les Milanais et les Parmesans accueillirent l'empereur avec empressement : les Pavesans et les Crémonais, qui s'étaient auparavant montrés pour lui des alliés si tièdes, trouvèrent moins de grâce auprès de lui que ses anciens ennemis. Après un séjour de quelques mois en Lombardie, l'armée allemande s'avança contre Rome, d'où elle chassa l'antipape Anaclet; et elle força Roger, roi de Sicile, à lever le siége de Naples. Nous avons dit ailleurs combien les avantages recueillis dans cette campagne brillante furent de courte durée. L'année sui-

(1) *Mascovius*, L. II, § 7 et 9, p. 59-64.

vante [1137], comme Lothaire retournait en Allemagne, il mourut dans les montagnes de Trente, le 3 de décembre; et le pape Innocent, qui était resté seul à soutenir la guerre contre Roger, fut fait prisonnier par ce prince, au château de Galluzzo, le 22 juillet 1139.

[1139] Une longue anarchie et des désordres scandaleux furent la conséquence de cette guerre entre les deux papes, et de cette dernière catastrophe. Le peuple romain, de son côté, profita du schisme et de l'affaiblissement du pouvoir pontifical, pour ressaisir les prérogatives qu'il s'était laissé enlever durant l'administration vigoureuse de Grégoire VII et de ses successeurs, dans un temps où le fanatisme lui faisait fermer les yeux sur les usurpations du saint-siége. Les prédications d'un moine républicain, nommé Arnaud de Brescia, contribuèrent surtout, vers la fin du règne d'Innocent II, à faire renaître l'esprit public.

Arnaud, à son retour de France, où il avait étudié, osa, pour la première fois, dévoiler dans ses prédications, à Brescia (1), les iniquités du clergé, et dénoncer au monde chrétien son ambition et son despotisme. Les mœurs pures de ce prédicateur, et plus encore sa foi orthodoxe, ne donnaient pas même de prise aux calomnies de ses adversaires. Une érudition profonde pour son siècle, et une éloquence mâle, lui assuraient l'avantage dans toutes les conférences. Les vices du clergé, et les dangereuses conséquences de son pouvoir temporel, étaient le sujet habituel de ses discours; ce sujet était à la portée de tous ses auditeurs : aussi l'hérésie des *politiques* (nom expressif qu'on donnait à ses opinions) fit-elle des progrès alarmants (2).

Arnaud avait étudié sous Pierre Abailard, et il était lié à cet homme célèbre par une tendre amitié. Il est probable que les persécutions qu'Abailard éprouva en 1140, et l'accusation d'hérésie qui fut intentée contre lui, procédaient en partie de la haine que le clergé avait vouée à son disciple. L'un et l'autre furent inculpés pour des erreurs obscures et inintelligibles sur le dogme de la Trinité. Abailard abjura modestement tout ce qu'il pouvait y avoir d'erroné dans sa doctrine, et mourut regretté des moines de

(1) *Otto Frisingens., de gestis Frid.*, 1, L. II, c. 21, p. 719.

(2) *Guntherus in Ligurino*, L. III, p. 41, *apud Pithœum scr. Germ. Basle*, 1569.

Clugny, qui lui avaient donné asile (1). La persécution d'Arnaud de Brescia avait commencé plus tôt; elle fut plus longue et plus opiniâtre, et elle le conduisit enfin à un supplice cruel. Dès l'an 1139, Arnaud fut condamné par le concile de Latran, et obligé de quitter l'Italie (2). Il se réfugia dans l'évêché de Constance, où saint Bernard s'efforça d'exciter par ses lettres une nouvelle persécution contre lui (3) : aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on voit Arnaud échapper à la rage des dévots, prêcher sans crainte la liberté à Zurich, comme il l'avait prêchée en Italie, et revenir triomphant, au bout de cinq ou six ans, pour donner des lois à la république romaine.

A l'époque de l'exil d'Arnaud de Brescia, les Romains étaient engagés, avec les habitants de Tivoli, dans une guerre dont le schisme précédent était bien moins le motif que le prétexte [1140]. Rome, retournée en quelque sorte aux jours de sa première enfance, et n'étant plus obéie au delà des limites de ses propres champs, était devenue rivale de Tivoli, ville formée des maisons de campagne de ses anciens citoyens. Tant que les Romains furent attachés à Innocent II, les habitants de Tivoli soutinrent le schisme d'Anaclet. En 1141, une armée romaine, après avoir fait précéder ses attaques par une excommunication, alla mettre le siége devant cette petite ville. Une sortie imprévue des Tiburtins mit cette troupe en désordre; elle s'enfuit honteusement, et laissa dans son camp un riche butin. L'année suivante, les Romains se vengèrent de cet échec; ils renouvelèrent le siége de Tivoli, et réduisirent cette ville aux dernières extrémités. Ils voulaient la dé-

(1) *Baronius, Annal. eccles., ann.* 1140, § 4-19. — Fleury, Histoire ecclésiastique, L. LXVII, c. 55, 61, 64-69.

(2) *Annal. eccles.*, 1139, § 10 et 11.

(3) *Sancti Bernardi Epistolæ,* 195, 196. Saint Bernard écrivait à l'évêque de Constance : « Vous verrez en lui un homme qui se révolte ouvertement contre le » clergé, se confiant dans le pouvoir tyrannique des gens d'épée, un homme qui » s'insurge contre les évêques eux-mêmes, et qui exerce ses fureurs contre tout » l'ordre ecclésiastique. Sachant cela, je doute que, dans un si grand danger, vous » puissiez rien faire de mieux et de plus salutaire que de suivre le précepte apostolique, *ôter le mal du milieu de vous.* Un ami de l'Église, cependant, voudrait plutôt le lier que le mettre en fuite, de peur qu'en errant davantage, il ne » puisse nuire encore plus. Notre seigneur le pape, quand il était encore au milieu » de nous, en avait donné l'ordre par écrit, sur le rapport du mal que faisait cet » homme ; mais il ne s'est trouvé personne qui voulût faire une si bonne action. »

manteler, et répartir ses habitants dans les villages voisins, pour effacer les traces de leur honte. Le pape, plus modéré et plus sage, accorda la paix aux Tiburtins à des conditions équitables; mais il exigea d'eux un serment d'obéissance à l'Église, comme s'il les avait soumis avec ses propres armes, et non avec celles des Romains (1).

Les disciples d'Arnaud, et tous ceux qui trouvaient dans leur cœur l'amour de la liberté et de la gloire de Rome, supportaient déjà impatiemment la domination théocratique; ils profitèrent de l'indignation que causait la paix de Tivoli, pour soulever leurs concitoyens [1143]. Les nobles se répandirent dans les places publiques; ils représentèrent au peuple la conduite d'Innocent comme le résultat d'un plan formé pour entacher leur honneur et détruire leurs priviléges : ils invoquèrent le souvenir toujours puissant de l'antique grandeur de Rome; ils firent un rapprochement effrayant du gouvernement auguste et du sénat de leurs ancêtres, avec celui des prêtres; puis, profitant du mécontentement du peuple, ils entraînèrent sur leurs pas la foule au Capitole. Ce fut sur ce mont consacré à la liberté qu'ils rétablirent le sénat, comme premier gage de la restauration de la république. C'est encore aujourd'hui sur le Capitole qu'est la demeure du sénateur, faible représentant des anciens maîtres du monde. Placé sur l'extrême frontière entre la Rome antique et la Rome nouvelle, le sénateur semble appartenir encore au temps de gloire de la première, et faire partie de ses ruines. C'est ainsi que devant son palais une colonne isolée rappelle seule la grandeur et la majesté d'un temple de Jupiter, dont elle est le dernier reste (2).

Innocent II éprouva tant de chagrin de ce mouvement populaire, qu'il en contracta une maladie dont il mourut peu de jours après. Célestin II, son successeur, régna trop peu de temps pour pouvoir essayer de restreindre le pouvoir toujours croissant du peuple [1144]. Peu de temps après que Lucius II eut été élu pour lui succéder, les Romains mirent la dernière main à leur constitution, en substituant au préfet de la ville, que nommait le pape, un nouveau

(1) *Otto Frisingens, in Chron.*, L. VII, c. 27, p. 148.

(2) On suppose que cette colonne appartenait à un temple de Jupiter *Custos*. Elle est de marbre grec, d'ordre corinthien, et de soixante-quatre palmes de hauteur. *Vasi Itin.*, T. I, p. 110.

magistrat qui, sous le titre de patrice de Rome, devait présider le sénat, et représenter la majesté de la république. Jordan, fils de Piétro Léone, et frère du défunt antipape Anaclet, fut celui qu'ils choisirent pour l'élever à cette haute dignité (1).

La ville était divisée en treize quartiers, ou *Rioni*. Les citoyens, assemblés dans chaque quartier, nommaient annuellement dix électeurs, auxquels ils remettaient le pouvoir de choisir les cinquante-six membres dont se composait le sénat (2). Les sénateurs étaient probablement gentilshommes; on doit le croire, d'après l'ardeur avec laquelle la noblesse soutenait le gouvernement républicain. Les plus distingués d'entre eux ajoutaient au titre de sénateur celui de conseiller; ce qui ferait supposer que le patrice avait un conseil privé, formé peut-être successivement, et par rotation, de tous les membres du sénat.

Le pape, d'autre part, avait un parti considérable dans la noblesse et dans le peuple : à la tête de cette faction on voyait les Frangipani, et, ce qui est plus étrange, les propres frères du patrice Jordan, jaloux sans doute de son autorité. Le pontife, qui depuis peu avait fait alliance avec Roger, roi de Sicile, pouvait aussi compter sur son appui. Le sénat, pour se délivrer d'abord des ennemis intérieurs, fit attaquer les tours que les Frangipani et les autres adversaires de la république avaient élevées dans la ville. Plusieurs de ces tours furent alors démolies; mais d'autres furent bientôt construites à leur place : les monuments antiques, qui presque tous servaient aussi de forteresses, furent conservés; et les nobles continuèrent longtemps encore à posséder dans Rome des retraites fortifiées, qui les soustrayaient au pouvoir de leurs magistrats. Le sénat, pour contrebalancer l'influence de Roger, crut ensuite devoir envoyer une députation au monarque de l'Allemagne, pour l'engager à venir prendre à Rome la couronne de l'empire.

Ce monarque était Conrad III (3), le même qui avait été couronné à Milan, en 1128, et qui avait abdiqué en 1135. A la mort

(1) *Otto Frisingens., in Chron.*, L. VII, c. 31, p. 145.

(2) Charte ou traité de paix entre le pape Clément III et le sénat et le peuple. *Anno* 1188. *Muratori, Ant. Ital. Diss.* XLII. Vol. III, p. 785. — *Storia diplomatica de' Senatori di Roma, di F. A. Vitale. Roma*, 1791, 2 vol. in-4°.

(3) Conrad II pour l'Italie, et III° pour l'Allemagne.

de Lothaire, Conrad avait eu pour concurrent le gendre de cet empereur, Henri le Superbe, héritier de la maison guelfe, duc de Saxe, de Bavière, et marquis de Toscane : mais la diète de Coblentz de 1138, la maison gibeline, ou de Hohenstauffen, avait recouvré l'avantage sur Henri le Superbe, que son orgueil rendait odieux aux princes, et Conrad avait été sacré à Aix-la-Chapelle, le 6 de mars de la même année. Les Saxons et les Guelfes, cependant, ne regardèrent point cette élection comme légitime : ils prirent les armes, et Conrad, occupé à les combattre, ne put jamais descendre en Italie pour s'y faire couronner (1).

Une des lettres que le sénat et le peuple romain adressèrent à Conrad, nous a été conservée par Othon de Frisingen. « Si des » fils et des fidèles, » lui disent-ils, « peuvent se permettre de » juger les actions de leur seigneur et de leur père, nous nous » étonnons que votre excellence royale n'ait pas répondu aux lettres par lesquelles nous avions pris soin de l'informer de nos démarches : cependant toutes nos actions sont dirigées à votre honneur par notre fidélité. Le sénat a été rétabli par la grâce de » Dieu. Constantin et Justinien régirent glorieusement tout l'empire, par la vigueur de ce sénat et par celle du peuple romain; » nous souhaitons, et nous nous efforçons de faire que vous puissiez gouverner comme eux, et que vous puissiez recouvrer tous » les honneurs qui vous appartiennent, et qui vous ont été » ravis...... Nous avons jeté les fondements de cet ordre nouveau, » car nous maintenons la paix et la justice en faveur de tous ceux » qui les aiment; nous nous sommes rendus maîtres des tours, » des forteresses et des maisons des seigneurs qui, de concert avec » le Sicilien et le pape, se préparaient à résister à votre empire; » les unes, nous les gardons fidèlement en votre nom; d'autres, » nous les avons rasées jusqu'au sol......... Que votre prudence se » rappelle tous les maux que la cour des papes, et les seigneurs » dont nous parlons, ont faits aux empereurs qui vous ont précédé. Les mêmes gens, d'accord avec le Sicilien, vous en préparent de plus grands encore... (2). »

(1) *Mascovius, Comm. de rebus Imper. sub Conrad. III*, L. III, p. 1140. — *Otto Frisingens., Chron.*, L. VII, c. 22, p. 140. — Idem, *de gestis Frid.*, I, L. II, c. 22, p. 656.

(2) *De gestis Fridcr.*, I, L. I, c. 27 et 28, p. 662.

Conrad, qui savait quel esprit d'indépendance se cachait sous cette soumission apparente, crut plus prudent de ne pas se mêler de ces querelles, et de ne point répondre au sénat, pour ne pas indisposer le pontife, qui en même temps s'était aussi adressé à lui.

Cependant, Lucius II se flatta que les Romains, découragés par l'abandon de Conrad, et intimidés par l'alliance que lui-même avait contractée avec le roi de Sicile, renonceraient à leur nouvelle magistrature dès qu'ils verraient leur pontife l'attaquer avec vigueur. [1145]. Un jour donc, entouré de ses prêtres et de tout l'appareil pontifical, et suivi de ses partisans, armés et disposés pour un siége, il marcha au Capitole, pour en chasser le sénat. Le peuple, étonné de ce mélange d'armes spirituelles et temporelles, resta quelque temps indécis sur le parti qu'il devait prendre, et laissa la procession s'approcher de la Colline sacrée. Tout à coup, cependant, honteux d'abandonner ses magistrats, seuls champions de la liberté romaine, il fit pleuvoir sur les soldats pontificaux un déluge de pierres. Lucius lui-même en fut atteint, et sa blessure, dont il mourut peu de jours après, détermina la retraite de ses satellites (1).

Eugène III, disciple de saint Bernard, fut élu pour le remplacer. Ce nouveau pape s'éloigna immédiatement de Rome, afin de ne pas sanctionner, comme on l'exigeait de lui, la restauration du sénat. Cependant, au bout de peu de mois, il consentit à le reconnaître, pourvu que les Romains reconnussent de leur côté son préfet, et renonçassent à leur patrice. A ces conditions il rentra dans la ville, où on lui fit une réception brillante : mais il s'en éloigna de nouveau bientôt après ; et tandis qu'il voyageait en Italie et en France, Arnaud de Brescia, rappelé par ses partisans, revint à Rome comme en triomphe (2). Celui-ci s'efforça de ramener les Romains à des idées plus justes sur les causes de la grandeur de leur ancienne république. Persuadé que de toutes les réformes la plus durable est celle, qui, loin de détruire les anciens usages, s'en rapproche et leur rend de la vigueur, il demanda aux Ro-

(1) *Godefridus Viterbiens., in Pantheo.* Pars XVII, T. VII, *Rer. Ital.*, p. 461.

(2) J. de Müller nous apprend, d'après une chronique de Corbie, que deux mille Suisses des montagnes suivirent Arnaud à son retour à Rome, et l'assistèrent dans le rétablissement de la liberté. GESCHICHTE DER SCHWEIZ : P. I, c. 14, p. 410.

mains de former un ordre équestre, comme intermédiaire entre les sénateurs et les plébéiens; de rétablir les consuls pour présider le sénat, les tribuns pour défendre le peuple; d'exclure les papes de toutes parts à l'administration politique; de circonscrire les droits qu'ils étaient forcés de conserver à l'empereur. Mais le silence absolu des historiens italiens, dans tout le cours de cette période, et la brièveté des Allemands, auxquels nous sommes forcés de recourir, ne nous laissent aucun moyen de connaître jusqu'à quel point ces réformes furent exécutées (1). Il paraît seulement que, durant tout le pontificat d'Eugène III, les Romains furent en guerre avec le pape, et que, durant le même temps, Arnaud ne cessa point de leur rappeler l'exemple de leurs ancêtres, et les efforts qu'ils devaient faire pour maintenir la liberté de leur pays. Dans le chapitre suivant, nous verrons le supplice de ce grand homme, martyr de la liberté, dans la ville même qu'il avait voulu affranchir.

(1) *Guntherus in Ligurino*, L. III, p. 45. — *Otto Frising., de gestis Frid. I*, L. II, c. 21, p. 719. — Les Vies des papes, par Bernard Guidonis et le cardinal d'Aragon, T. III, p. 437, 439, ne nous apprennent presque rien.

CHAPITRE VIII.

FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, EMPEREUR. — SA PREMIÈRE EXPÉDITION CONTRE LES VILLES LIBRES D'ITALIE. — 1152 A 1155.

Conrad III avait régné quatorze ans sur l'Allemagne; pendant aussi longtemps il avait porté le titre de roi d'Italie, sans avoir eu, durant tout son règne, la moindre influence sur ce dernier pays. Il avait été retenu plusieurs années en Allemagne, par la guerre qu'il faisait aux princes guelfes, Henri le Superbe et Guelfe VI, ducs de Bavière et de Saxe. En 1147, il céda, ainsi que Louis VII de France, aux éloquentes exhortations de saint Bernard; et il passa en Orient, aussi bien que ce prince, à la tête d'une puissante armée de croisés. De retour, après trois ans d'une guérre malheureuse, comme il se préparait à descendre en Italie pour y recevoir la couronne de l'empire, il fut surpris par la mort, le 15 février 1152 (1).

[1152] Quoiqu'il laissât après lui un fils en bas âge, la diète du royaume, assemblée à Francfort, décerna la couronne, d'après le conseil que Conrad lui-même avait donné en mourant, à son neveu Frédéric Barberousse, duc de Souabe, alors dans la fleur de la jeunesse. Les princes pouvaient se flatter que l'élection de ce nouveau monarque mettrait fin aux longues et sanglantes divisions des deux plus puissantes familles de l'empire, les Gibelins, ou la maison de Souabe et Franconie, et les Guelfes, ou la maison de Bavière et Saxe. Frédéric était l'héritier de la maison gibeline, comme petit-fils d'une sœur de Henri V : d'autre part, il était allié à la maison guelfe, comme fils d'une fille de Henri le Noir, duc

(1) *Voyez* sur ce règne, *Mascovius; Comment. de rebus Imp. sub Conrado III*, L. IV et V.

de Bavière; en effet, par sa mère, il était neveu de Guelfe VI, duc de Bavière, et cousin de Henri le Lion, duc de Saxe, les deux chefs de la maison guelfe (1).

L'attente de l'Allemagne ne fut pas trompée; et durant presque tout le règne de Frédéric, les dissensions furent assoupies entre ces deux familles, qui avaient troublé l'administration de ses prédécesseurs. Les armées de l'Allemagne, rendues plus redoutables par l'habitude des guerres civiles, marchèrent réunies sous les étendards de Frédéric. Mais cette concorde finit avec sa vie : les deux familles se séparèrent de nouveau sous le règne de son successeur; et leur haine, se communiquant aux peuples, et se confondant avec l'esprit de parti qu'avaient fait naître les querelles de l'empire et du saint-siége, donna naissance, en Italie, aux factions trop fameuses des Guelfes et des Gibelins, que nous verrons, pendant plusieurs siècles, faire couler des torrents de sang.

Le jour même de son couronnement, le nouveau souverain laissa entrevoir le caractère sévère et inflexible qu'il devait porter sur le trône. Un de ses courtisans, qui avait encouru sa disgrâce et reçu l'ordre de s'éloigner de la cour, crut que, dans ce jour d'allégresse, il lui serait plus facile d'obtenir son pardon. Au milieu de la cérémonie, il se prosterna aux pieds du nouveau roi, et lui demanda grâce. Les grands qui l'entendirent, joignirent aussitôt leurs sollicitations aux siennes, sans même connaître sa faute; et toute la multitude, cédant à l'émotion qu'un grand spectacle lui inspire d'ordinaire, répéta le cri de grâce avec un accent suppliant. Frédéric imposa silence à ces acclamations; et, au moment où il allait recevoir l'onction sacrée, il éleva la voix pour déclarer, d'un ton sévère, que la justice et non la haine avait motivé son jugement, et que rien ne le lui ferait révoquer (2). Tel était l'homme qui allait armer l'Allemagne contre la liberté italienne.

Frédéric avait été élu, dans la diète de Francfort, par les seuls princes allemands : l'Italie, comme une province dépendante, se

(1) *Otto Frising., de gestis Frid. I*, L. II, c. 2, *Scr. Rer. Ital.* T. VI, p. 699.

(2) *Ibid.*, L. II, c. 3, p. 701. — *Guntheri Ligurinus*, L. I, p. 12, *ad Pithœum*.

trouvait donnée à un nouveau monarque, par le suffrage d'autrui. Un petit nombre de gentilshommes toscans, lombards et liguriens, avaient, il est vrai, assisté, par hasard et sans mission, à la diète (1). Ils n'avaient pas la prétention de conférer, par leurs suffrages, les deux couronnes d'Italie: mais leurs compatriotes, contents, si ce n'est de la domination allemande, du moins de la manière dont leur patrie était administrée, et de la liberté dont elle jouissait sous des souverains étrangers, applaudirent à l'élection de Frédéric, loin de chercher à la contester.

Ce fut devant la diète convoquée au mois d'octobre, à Herbipoli ou Wurtzbourg, que les députés que Frédéric avait envoyés en Italie rendirent compte de leur mission. Ils étaient revenus, accompagnés des messagers d'Eugène III. Ce pape sollicitait les secours du nouveau monarque contre les Romains, que dirigeait toujours Arnaud de Brescia. Robert, prince de Capoue, le même qui avait assisté les Napolitains avec tant de courage, durant la guerre où succomba leur république, se rendit en personne à cette même diète; et, secondé par plusieurs barons de la Pouille exilés comme lui, il supplia le roi et la nation allemande de lui rendre son patrimoine, et de réprimer les usurpations du roi de Sicile, leur ennemi comme le sien (2).

Frédéric était jeune, vaillant et avide de gloire; il savait combien la réunion de tous les partis d'Allemagne augmentait ses forces, et il était impatient de les mettre en usage. L'Italie était la seule contrée où il pût déployer l'activité et les talents militaires dont il se sentait doué; l'Italie, où il devait être couronné empereur et roi, et où cependant il savait qu'il ne trouverait ni obéissance, ni sujets, ni trésors, ni armée à ses ordres; l'Italie, dont il considérait l'indépendance comme un état de révolte, et les priviléges comme autant d'usurpations. Il promit donc des secours à Robert et aux barons apuliens; il signa un traité d'alliance avec le pape; Eugène lui promit de placer sur sa tête la couronne impériale, et Frédéric prit l'engagement de rétablir l'autorité du pontife dans Rome; enfin,

(1) *Guntheri Ligurinus*, L. I, p. 6. La Ligurie contenait plusieurs feudataires immédiats de l'Empire, tels que les Palavicini, les Malaspina, les marquis de Bosco et de Carréto : cependant il n'est pas sûr qu'ils assistassent à la diète; car le nom de *Ligures* est donné par Guntherus à tous les Lombards.

(2) *Otto Frising., Frid. I*, L. II, c. 7, p. 703.

Frédéric somma tous les vassaux du royaume de Germanie, de se préparer à marcher avec lui en Italie, dans moins de deux ans. Avant que la diète fût dissoute, tous les seigneurs qui avaient assisté à ses délibérations prêtèrent serment de suivre leur monarque dans cette expédition (1).

[1153] Au mois de mars 1153, comme Frédéric présidait, à Constance, à une nouvelle diète, deux citoyens de Lodi, portant des croix à leurs mains, traversèrent la foule des princes, et se jetèrent à ses pieds, les yeux pleins de larmes, demandant la liberté de leur patrie, que les Milanais retenaient dans une dure servitude. Il y avait déjà quarante-deux ans que la république de Lodi avait été soumise et réunie au territoire de Milan; la génération qui avait pris part à un gouvernement libre, qui s'était rassemblée sur la place publique pour y délibérer en peuple souverain, était peut-être déjà tout entière couchée dans le tombeau : mais le doux et triste souvenir d'une indépendance qu'on a perdue, est un héritage sacré que des républicains lèguent à leurs enfants, qu'ils les chargent de transmettre de générations en générations, et de faire valoir toutes les fois qu'ils pourront appeler la force à l'appui du plus précieux des droits. Les citoyens de Lodi, que le hasard avait conduits à Constance, sans mission de leurs compatriotes, trouvèrent dans leur cœur les accents qui pouvaient émouvoir, quoique dans une langue étrangère pour eux, une assemblée imposante. Leurs sanglots, au souvenir seul d'une patrie qui n'existait plus que dans leur cœur, réussirent, mieux encore que leurs paroles, à toucher Frédéric. Celui-ci fit expédier aussitôt, par son chancelier, un ordre adressé aux Milanais, de rétablir les Lodésans dans leurs anciens priviléges, et de renoncer à la juridiction qu'ils s'étaient arrogée sur eux. Il chargea un officier de sa cour, nommé Sichérius, de porter sans délai cet ordre aux consuls et au peuple de Milan (2).

Sichérius se rendit d'abord à Lodi; et il communiqua aux magistrats des bourgades, qui formaient les tristes restes de cette ville, la mission dont il était chargé. Les Lodésans savaient bien

(1) *Otto Frising., Frid. I,* L. II, c. 7.
(2) *Otto Morena, hist. Laudensis.,* T. VI, *Rer. It.,* p. 957. — *Galvan. Flamma Manip. Florum,* c. 173, T. XI, p. 634.

que ce n'était pas une simple lettre qui leur ferait recouvrer la liberté; ils virent avec effroi le péril où la démarche inconsidérée de leurs concitoyens les avait entraînés. Leur ville avait été réduite en cendres; ils habitaient des villages ouverts de tous côtés, et presque aux portes de Milan : les citoyens de cette ville puissante, provoqués par la lettre hautaine de Frédéric, pouvaient, en peu d'heures, détruire leurs maisons et leurs récoltes; tandis que les secours qu'on leur faisait espérer d'Allemagne n'arriveraient pas dans moins d'une année. Frédéric les avait protégés, comme les grands protégent d'ordinaire : ils croient avoir assez fait pour leurs clients, s'ils se réservent le moyen de les venger. Les magistrats de Lodi représentèrent vainement à Sichérius les dangers de leur situation; ils ne purent obtenir de lui qu'il supprimât les lettres dont il était chargé, ou qu'il différât de les remettre jusqu'à l'approche de Frédéric.

Les consuls de Milan reçurent Sichérius en présence de l'assemblée du peuple, qui entendit la lecture des dépêches qu'il portait. Personne, dans cette assemblée, ne fut maître de réprimer l'indignation qu'excitait une lettre aussi impérieuse : elle fut arrachée des mains du héraut et foulée aux pieds; des protestations de défendre l'indépendance de la patrie, des imprécations contre le despote, se firent entendre de toutes parts, et Sichérius n'échappa qu'avec peine à la multitude en fureur (1).

Les Lodésans cependant étaient livrés à des terreurs mortelles : ils envoyaient leurs femmes et leurs enfants, avec leurs effets les plus précieux, dans les villes voisines, à Crémone ou à Pavie; eux-mêmes, pendant le jour, ils restaient attachés à leurs demeures : mais de nuit, ils n'osaient s'y livrer au sommeil; ils se dispersaient dans les bois, ils erraient dans les campagnes, croyant toujours que l'armée milanaise allait fondre sur eux, et les punir des souhaits qu'ils avaient osé former. Néanmoins les Milanais, avertis de la prochaine arrivée de l'empereur, ne voulurent pas provoquer son courroux en attaquant les Lodésans qu'il avait pris sous sa protection. Au contraire, ils envoyèrent à Frédéric, avec les autres Lombards, le présent que les villes étaient dans l'usage d'offrir à un nouveau souverain. Les députés de Pavie et de Crémone, chargés

(1) *Otto Morena, Rerum Laudensium*, p. 965.

d'un présent semblable, portèrent en même temps au pied du trône leurs plaintes contre l'ambition croissante des Milanais. Ces derniers furent bientôt instruits des mauvais services que leur avaient rendus leurs voisins, et, quand la saison des combats fut revenue [1154], ils essayèrent de s'en venger par des incursions sur le territoire de Pavie et de Crémone (1).

La Lombardie était donc en armes au mois d'octobre 1154, lorsque Frédéric y entra. Il descendait des Alpes par la vallée de Trente, et marchait à la tête de tous ses vassaux, et d'une armée plus brillante qu'aucune de celles que ses prédécesseurs avaient jusqu'alors conduites en Italie. Il s'arrêta quelque temps sur les bords du lac de Garda, pour donner à ses feudataires le loisir de le rejoindre; puis il s'avança jusqu'à Roncaglia, dans le voisinage de Plaisance : il y traça son camp sur la plaine qui borde le Pô ; et, selon l'antique usage, il y ouvrit les comices du royaume d'Italie (2).

Il commença par priver de leurs fiefs ceux des feudataires qui ne se trouvèrent point à la revue, puis il se déclara prêt à juger les différends de ses sujets d'Italie, ainsi qu'à écouter leurs plaintes. Guillaume, marquis de Montferrat, fut le premier à demander justice : il accusa la ville d'Asti et la bourgade de Cairo ou Chiéri. L'une et l'autre se gouvernaient en république; et, n'ayant pu forcer le marquis de Montferrat à se mettre sous leur protection, elles faisaient la guerre à ses vassaux. L'évêque d'Asti se joignit au marquis, pour accuser son troupeau. Toutes les nouvelles républiques excitaient la défiance ou la colère de Frédéric; il promit donc au prélat et au marquis de tirer une vengeance exemplaire des peuples qui les avaient offensés.

Les consuls de Como et ceux de Lodi se présentèrent ensuite, et renouvelèrent les plaintes que les Lodésans avaient déjà portées à Constance contre les Milanais. Les consuls de Milan étaient présents et prêts à répondre: la discussion s'engagea devant le roi, et toutes les villes manifestèrent leurs inclinations. On vit que les Milanais pouvaient compter sur l'appui de Crème, de Brescia, de

(1) *Otto Morena*, p. 971.
(2) *Otto Frising.*, L. II, c. 12-15, p. 706. - *Otto Morena*, p. 969.—*Sire Raul, seu Radulphus Mediolanensis, de gestis Frid. I*, p. 1175, T. VI. — *Ligurinus*, L. II, p. 24.

Plaisance, d'Asti et de Tortone; que, d'autre part, les Pavesans n'étaient secondés que par Crémone et Novare, puisque les villes de Como et Lodi étaient déjà soumises à leurs rivaux. Le parti de Pavie était évidemment le plus faible; et le roi d'Allemagne, appelé à choisir entre les deux ligues, se détermina en faveur de celle qui ne pouvait se soutenir sans lui, afin de rester toujours maître de l'opprimer ensuite; sentant bien que s'il secondait les Milanais, ceux-ci n'auraient bientôt plus besoin de son assistance (1). Il ordonna cependant aux deux partis de poser préalablement les armes, et il fit relâcher les prisonniers que les Milanais avaient faits sur les Pavesans; puis, ayant annoncé son intention de s'approcher de Novare, avant de rien décider sur les plaintes de Como et de Lodi, il demanda aux consuls Milanais de le conduire eux-mêmes au travers de leur territoire.

La route naturelle que devait suivre l'armée fut celle qu'ils lui indiquèrent en effet; elle traversait, par une ligne à peu près droite, et d'environ cinquante milles de longueur, Landriano, Rosate et Trécale, où se trouvait le pont sur le Tésin. Mais cette ligne même était celle sur laquelle les Milanais et les Pavesans s'étaient battus, à plusieurs reprises, peu de mois auparavant, en sorte que la campagne était dévastée; et comme les Allemands enlevaient, sans rien payer, non-seulement les munitions dont ils avaient besoin, mais souvent encore le bétail et les meubles, les paysans fuyaient devant eux, et la route que suivait l'armée paraissait absolument déserte. La première nuit, l'armée de Frédéric campa devant Landriano, où à peine elle trouva suffisamment de vivres. Le jour suivant elle parvint à Rosate; et, comme des pluies violentes retardaient sa marche, elle s'y reposa quarante-huit heures, en dehors du château. Les Milanais ne s'étaient pas attendus à ce retard; les munitions qu'ils avaient fait préparer furent consommées en un seul repas, et l'armée se trouva sans vivres. De plus, Othon de Frisingen convient que le prince et les soldats, fatigués des pluies éternelles auxquelles ils se trouvaient exposés, s'abandonnaient à leur humeur, et rendaient les Milanais responsables des intempéries de la saison (2). Frédéric, le soir du

(1) *Sire Raul*, p. 1175.
(2) *De Reb. gest. Frid. I*, Lib. II, c. 14. p. 710.

second jour, donna l'ordre à leurs consuls de s'éloigner de son camp, et de fuir son indignation; il y ajouta celui de faire évacuer auparavant le château de Rosate, où ils avaient une garnison de cinq cents soldats, afin que son armée profitât des vivres qu'on y conservait. Les consuls obéirent: non-seulement la garnison, mais encore tous les habitants sortirent du château, emmenant leurs femmes et leurs enfants, quoique la nuit commençât, et qu'une pluie froide et abondante rendît cette exécution militaire plus cruelle encore. Ils se retirèrent vers Milan, dont ils étaient éloignés de douze milles; et ils laissèrent dans le château tous leurs effets, selon l'ordre qu'ils avaient reçu. Au point du jour, l'armée allemande y entra; et, après l'avoir pillé, elle le rasa de fond en comble (1).

Lorsque les fuyards de Rosate arrivèrent à Milan, empressés d'accuser de leur malheur quelqu'un sur qui ils pussent se venger, ils répétèrent les plaintes des Allemands, et reprochèrent aux consuls milanais d'avoir excité la colère de Frédéric et de ses troupes. Ces magistrats avaient tort à leurs yeux, dès qu'ils avaient conduit l'armée devant leur château. Le peuple milanais ne savait point se défendre contre l'émotion qu'on cherchait à exciter en lui : les pleurs des femmes de Rosate, la misère de leurs enfants qu'elles portaient dans leurs bras, couverts de boue, et transis par une pluie glacée, l'abattement des chefs de famille qui avaient tout perdu, faisaient sur ce peuple une impression bien plus profonde que l'éloquence ferme et mesurée des deux consuls Oberto dall' Ortho et Ghérardo Nigro, qui justifiaient leur conduite. La foule irritée se porta contre la maison du dernier, et la démolit entièrement. Ce magistrat cependant oublia l'ingratitude du peuple, et n'en servit pas sa patrie avec moins de zèle et de fidélité (2).

De nouveaux députés furent envoyés à Frédéric; ils lui représentèrent le châtiment infligé au consul, comme une satisfaction éclatante que lui donnait le peuple milanais: ils cherchèrent aussi à l'apaiser, en lui offrant une rançon considérable, sous la condition qu'il ne troublerait point la républiqûe dans la possession de

(1) *Otto Morena,* p. 973.
(2) *Otto Frising., de gestis Frid. I,* L. II, c. 13 et 15.

Lodi et de Como. Mais le lion avait goûté du sang, et repoussait toute autre nourriture. Frédéric s'indigna de l'offre d'un tribut, comme si l'on avait cherché à le corrompre à prix d'argent (1); et, conduisant ses soldats dans les plus fertiles campagnes du Milanais, il en livra les richesses à leur discrétion. Il s'avança ensuite vers les deux ponts que les Milanais avaient jetés sur le Tésin, pour pénétrer dans le territoire de Novare; et, après les avoir traversés avec son armée, il les livra aux flammes. Sur l'autre rive, le même peuple possédait encore deux châteaux qu'il considérait comme la clef du Novarois, et il y entretenait garnison; c'étaient Trécale et Galiate. Frédéric les prit d'assaut, et, après les avoir abandonnés au pillage, il les fit raser (2).

Les Milanais considéraient avec étonnement les ravages de cette armée barbare, qui, comme une trombe funeste, avait traversé leur territoire. Elle en était enfin sortie; mais on ne pouvait prévoir ses mouvements futurs; et, après plusieurs tentatives infructueuses, on avait renoncé à désarmer son aveugle colère. Revenus de leur première surprise, les magistrats songèrent à se prémunir contre de nouvelles attaques; ils firent entrer dans la ville le plus de munitions qu'il leur fut possible; ils relevèrent avec soin ses fortifications, et mirent les châteaux de leur territoire dans le meilleur état de défense. En même temps, ils envoyèrent des ambassadeurs aux cités de leurs alliés, pour renouveler les anciens traités, et pour leur demander ou leur promettre des secours en cas d'attaque (3).

[1155] Frédéric célébra les fêtes de Noël dans le voisinage de Novare; et au commencement de l'année 1155, il traversa le territoire de Verceil et celui de Turin (4). Ces deux villes se gouvernaient en républiques; mais elles eurent le bonheur de trouver le monarque bien disposé pour elles; et, dans la longue guerre qu'il fit ensuite aux Lombards, la dernière fut constamment attachée à son parti. Frédéric, après avoir passé le Pô, reprit, au travers de la plaine qui est à sa droite, la route de Pavie. Guillaume de Mont-

(1) *Otto Frising., de gestis Frid. I,* L. II, c. 14.

(2) *Epistola Frederici ad Ottonem Frisingensem, ap. Scr. Rer. Ital.,* T. VI, p. 635.

(3) *Tristani Calchi hist. Patriæ,* L. VIII, p. 222.

(4) *Otto Frising., de gestis Frid. I,* L. II, c. 15.

ferrat, qui suivait l'armée, lui rappela les injures qu'il avait reçues des habitants de Chiéri et d'Asti, et lui demanda de châtier ces bourgeois si fiers de leur indépendance. Ceux-ci, effrayés de l'approche d'une armée aussi formidable, et ne se confiant point assez dans leurs tours et leurs murailles, prirent d'avance le parti de la fuite. Frédéric trouva désertes la bourgade de Chiéri (1) et la ville d'Asti. Après les avoir abandonnées au pillage des soldats, il y fit mettre le feu.

Il s'approcha ensuite de Tortone; cette ville était alliée de Milan, et avait pris part à la guerre contre Pavie. Le roi lui fit signifier l'ordre de renoncer à l'alliance des Milanais, et d'en contracter une avec les Pavesans; et, comme les magistrats de Tortone répondirent qu'ils n'avaient point coutume d'abandonner leurs amis dans le malheur, la ville fut aussitôt mise au ban de l'empire, par un décret solennel, et le 13 février, le roi en entreprit le siége (2).

La ville de Tortone est bâtie sur un monticule qui domine les plaines de la rive droite du Pô, et qui est placé en avant des Alpes liguriennes, à quelque distance de leur base. Des terres basses et profondes l'entourent de tous les côtés, et le séparent même de Novi, où commence la chaîne des Alpes. La colline de Tortone ne se rattache à cette chaîne que par quelques hauteurs qui se prolongent du côté de l'orient. Sur cette colline escarpée, est bâtie la forteresse; au-dessous est un bourg qui, bien qu'entouré d'une muraille, est à peine susceptible de défense: aussi, dès les premières approches, le roi s'empara-t-il de ce bourg ou de la ville basse, tandis que les habitants, avec toutes leurs richesses, s'enfermèrent dans la ville haute.

Dès que les Milanais furent instruits du danger que couraient leurs alliés, ils leur envoyèrent deux cents hommes de leurs meilleurs soldats (3). Ils engagèrent aussi plusieurs gentilshommes

(1) Tous les historiens contemporains appellent *Cairo* cette bourgade; et Muratori suppose qu'il s'agit d'un château de ce nom, situé au pied des Alpes liguriennes, à quarante milles au midi d'Asti. Mais, d'après la route que suivait Frédéric, il ne peut être ici question de Chiéri. Cette bourgade, qu'il traversait en se rendant de Turin à Asti, s'est gouvernée en république jusqu'à la fin du treizième siècle.

(2) *Otto Frising.*, L. II, c. 17, p. 712. — *Tristani Calchi,* L. VIII, p. 222.

(3) Tristanus Calchus nous a transmis les noms des chefs de ces braves gens. *L. s. c.*

des montagnes liguriennes, qui s'étaient mis sous leur protection, entre autres le marquis Obizzo Malaspina, seigneur de la Lunigiane, à se jeter dans la ville assiégée.

Frédéric avait établi son quartier à l'occident de la ville, et du côté du fleuve Tanaro; le duc Henri de Saxe occupait, au midi, le faubourg même; et les milices pavesanes étaient campées du côté de leur propre ville, c'est-à-dire, au nord et au levant. Les assiégeants creusèrent, entre ces divers quartiers, un fossé qui coupait toute communication entre Tortone et la campagne. Des machines de tout genre furent fabriquées; les unes pour atteindre les soldats, en lançant des flèches ou des pierres, les autres pour ébranler les murs. Tels étaient déjà les progrès des ingénieurs dans la science de la mécanique, que l'on raconte qu'une baliste lança un rocher qui vint tomber devant le portique de la cathédrale, sur une esplanade où trois des premiers citoyens de Tortone délibéraient sur les moyens de défendre la ville, et qu'il les écrasa tous trois de ses éclats. Vis-à-vis des murs, des potences étaient élevées par l'ordre de Frédéric; et l'on y attachait les prisonniers qui, considérés comme des rebelles, étaient livrés au dernier supplice.

Les Tortonais cependant trouvaient des forces dans leur désespoir; ils insultaient les assiégeants par de fréquentes sorties; surtout ils attaquaient presque chaque jour le quartier des Pavesans, parce que c'était entre les postes avancés de ces derniers et des leurs, qu'était située la seule fontaine où les assiégés pussent prendre de l'eau. Le roi renforça ce quartier, en y plaçant le marquis de Montferrat avec sa troupe. Il essaya aussi de faire crouler une tour, nommée *Rubea,* la seule qui ne fût pas fondée sur le roc; mais ses mineurs furent rencontrés par les assiégés qui creusèrent des contre-mines, et ils périrent étouffés dans leurs galeries (1).

Les Pavesans, ne pouvant parvenir à écarter les Tortonais de la fontaine confiée à leur garde, y jetèrent des cadavres d'hommes et d'animaux, pour la corrompre : mais la soif triomphait du dégoût, et l'eau de la fontaine n'en était pas enlevée avec moins d'avidité. A la fin cependant ils y éteignirent de la poix et du soufre

(1) *Otto Frising., de gestis Frid. I,* L. II, c. 17.

enflammés; et ils parvinrent à la rendre si amère qu'on ne put plus en faire usage. Ces combats se renouvelèrent jusqu'à l'avant-veille de Pâques : Frédéric à cette époque accorda une trève de quatre jours à son armée, pour célébrer les fêtes; trève dont les assiégés profitèrent à peine, puisqu'ils souffraient toujours plus de la soif.

Pendant ces fêtes, le clergé de Tortone sortit en procession, pour demander au roi la grâce de ne point être compris dans la punition d'une ville coupable qu'il abandonnait à son courroux : Frédéric n'écouta point ces lâches prières d'un corps qui voulait s'isoler au milieu des calamités publiques; il força les ecclésiastiques à rentrer dans la ville, et renouvela ses attaques (1).

Cependant la soif devenait insupportable; et les assiégés avaient épuisé toutes les ressources de la patience et du courage : après soixante-deux jours de combats, ne pouvant obtenir une capitulation plus honorable, ils se rendirent sous la seule condition qu'ils sortiraient de la ville, et qu'ils emporteraient sur leurs épaules les effets dont ils pourraient se charger en une seule fois, tandis que tout le reste du butin serait abandonné à l'armée victorieuse. En effet, ils sortirent de Tortone, mais dans un état de maigreur et de faiblesse qui rendait plus glorieuse encore leur longue résistance. Ils se retirèrent vers Milan, tandis que leurs maisons, après avoir été pillées, furent abandonnées aux flammes (2).

Quelque lamentable qu'eût été la fin du siége de Tortone, les républicains lombards se félicitèrent de ce qu'une seule de leurs villes, une des moins peuplées et des moins puissantes avait arrêté deux mois la plus formidable armée que le roi d'Allemagne pût conduire contre eux, et lui avait coûté plus de sang et de fatigues qu'il n'en avait fallu au premier Othon pour conquérir l'Italie. Un grand exemple de constance et de courage avait été donné en faveur de la liberté : les Tortonais étaient ses martyrs; ils furent placés sous la protection des républiques dont ils avaient défendu la cause. Les réfugiés furent répartis entre les différentes familles

(1) *Otto Frisingens.*, L. II, c. 19.

(2) *Otto Morena*, p. 981. — *Otto Frising.*, L. II, c. 20, 21, p. 718. — *Abbas Uspergensis in Chron.*, p. 283, *ap. Pithœum.* — *Godefridus Viterbiensis, in Pantheo*, Pars XVIII, T. VII, p. 464. — *Sicardi episc. Cremonens. Chron.*, p. 599, T. VII, *Rer. Ital.*

milanaises, avec lesquelles ils avaient contracté des liens d'hospitalité, et les consuls de Milan s'engagèrent à rebâtir les murailles de Tortone, dès que l'armée allemande se serait éloignée.

Tandis que ces braves réfugiés entraient à Milan, avec leurs femmes et leurs enfants, portant les faibles restes de leur fortune, et qu'ils y étaient reçus aux acclamations du peuple, qui admirait leur valeureuse résistance, Frédéric, de son côté, célébrait sa victoire par une entrée triomphale à Pavie, où il se fit couronner dans l'église de Saint-Michel, près de l'ancien palais des rois lombards (1).

Impatient de joindre le titre d'empereur à celui de roi, ce monarque s'achemina ensuite vers Rome; il passa près de Plaisance et de Bologne, et traversa la Toscane, sans provoquer ni éprouver de résistance.

Le pape Eugène III était mort en 1153. Anastase IV, qui lui avait succédé, n'avait régné qu'une année; et Adrien IV était monté sur le trône de saint Pierre, lorsque Frédéric s'approcha de Rome. Depuis plusieurs années Arnaud de Brescia vivait en paix dans cette ville, protégé par le sénat, et applaudi par le peuple, auquel il dénonçait les ambitieuses usurpations du clergé. Au commencement de cette année, Adrien IV, poussé à bout, avait mis Rome sous l'interdit (2). Jamais, jusqu'alors, la capitale de la chrétienté n'avait éprouvé ce châtiment spirituel; et, comme le peuple commençait à murmurer de ce qu'on le privait des saints offices aux approches de Pâques, le sénat crut prudent de ne pas compromettre la liberté publique, en la mettant aux prises avec la superstition : il engagea Arnaud à s'éloigner; et, à cette condition, il réconcilia la ville avec le pape. Arnaud se retira dans le château d'un gentilhomme de la Campanie, et attendit la détermination que prendrait Frédéric.

Les deux partis s'efforçaient également de gagner la faveur de ce monarque. Adrien avait envoyé, jusqu'à San-Quirico, trois cardinaux pour le recevoir; et, après lui avoir promis la couronne impériale, il avait demandé et obtenu en retour, que Frédéric

(1) *Otto Frising.*, L. II, c. 21, p. 718.

(2) *Baronius, Ann. eccles., ad ann.* 1155, §§ 2, 3 et 4. — *Card. Aragonius, in vitâ Adriani IV*, p. 442. *Scr. Ital.*, T. III, p. 1.

l'aidât à subjuguer les Romains. Le roi, pour donner au pontife une première preuve de sa protection, fit arrêter le comte campanien qui avait accordé un refuge à Arnaud; et il ne le relâcha que lorsque celui-ci eut livré l'éloquent antagoniste des papes entre les mains du préfet de Rome, officier élu par le pontife, et qui lui était entièrement dévoué. Le peuple, cédant à la double terreur des foudres spirituelles et du glaive de l'armée allemande, ne fit aucun effort pour délivrer l'apôtre de la liberté, que la sentence d'un concile avait diffamé, en le déclarant hérétique. Avant que les Romains eussent le temps de revenir de leur surprise, la cruelle vengeance du pape était accomplie. Le préfet demeurait dans le château Saint-Ange avec son prisonnier : il le fit transporter, un matin, sur la place destinée aux exécutions, devant la porte du Peuple. Arnaud de Brescia, élevé sur un bûcher, fut attaché à un poteau, en face du Corso. Il pouvait mesurer des yeux les trois longues rues qui aboutissaient devant son échafaud; elles embrassent presque une moitié de Rome. C'est là qu'habitaient les hommes qu'il avait si souvent appelés à la liberté. Ils reposaient encore en paix, ignorant le danger de leur législateur. Le tumulte de l'exécution et la flamme du bûcher réveillèrent les Romains : ils s'armèrent, ils accoururent, mais trop tard; et les cohortes du pape repoussèrent, avec leurs lances, ceux qui, n'ayant pu sauver Arnaud, voulaient du moins recueillir ses cendres comme de précieuses reliques (1).

Après cette exécution, Adrien, accompagné de ses cardinaux, s'avança jusqu'à Viterbe, pour recevoir Frédéric. Quelque besoin qu'il eût de lui, il voulait, à l'exemple de ses prédécesseurs, forcer l'empereur élu à s'humilier devant l'Église, avant d'être exalté par elle. Frédéric, en le voyant arriver, n'accourut point pour lui tenir l'étrier et l'aider à descendre de sa mule : c'en fut assez pour que le pontife refusât de recevoir de lui ou de lui rendre le baiser de paix, jusqu'à ce que l'orgueilleux monarque, persuadé par les remontrances de ceux des courtisans qui avaient vu Lothaire dans une circonstance semblable, se fût conformé à ce cérémonial humiliant. On eut soin de l'assurer cependant que cette condescendance

(1) *Vita Adriani Papæ, à card. Aragonio,* T. III, p. 442. — *Otto Frising.,* L. II, c. 21, p. 720.

ne pouvait le compromettre, puisque ce n'était pas au pape, mais à l'apôtre qu'il représentait, qu'on le pressait de rendre hommage (1).

Vingt milles plus loin, entre Népi et Sutri, les députés du sénat de Rome se présentèrent à Frédéric : le discours qu'ils lui adressèrent nous a été conservé en entier par Othon de Frisingen (2). Ils retraçaient l'ancienne gloire de Rome, qu'il était du devoir du nouvel empereur de rétablir; ils rappelaient la domination de cette ville sur l'univers, domination à laquelle elle pouvait prétendre encore, depuis qu'elle avait secoué le joug injuste des prêtres; et ils demandaient à Frédéric, avant qu'il entrât dans la ville, de prêter serment qu'il respecterait les coutumes et les lois antiques de Rome que tous les empereurs avaient déjà confirmées par leurs chartes; qu'il préserverait les citoyens de la licence des barbares, et qu'il payerait cinq mille livres d'argent aux officiers qui devaient, au nom du peuple romain, le couronner au Capitole.

Quoique Frédéric eût été blessé de la hauteur d'Adrien IV, il avait cependant accordé à la dignité de la religion et à l'âge du pontife le sacrifice de son propre orgueil; mais rien ne le prévenait en faveur de la morgue du sénat romain. Les sentiments républicains qu'il avait déjà combattus en Lombardie ne lui inspiraient ni respect ni estime; aussi répondit-il en despote : qu'il n'était pas fait pour recevoir des conditions; que le prince doit donner des lois au peuple, et non point les prendre de lui; que lorsqu'il fait le bien de ses sujets, il suit l'impulsion de son cœur, sans qu'aucun devoir ou aucun serment l'y oblige. Puis, retraçant aux envoyés romains la dégénération de leurs concitoyens, et la faiblesse qui avait succédé à leur antique énergie, il les renvoya avec mépris. Comme ces députés se retiraient, il les fit suivre par un corps de mille chevaux, qui occupèrent la cité Léonine. C'est la partie de Rome qui est bâtie sur le mont Vatican, au delà du Tibre, et autour de la basilique de Saint-Pierre. Ce quartier avait été fortifié, en 848, par le pape Léon IV, après que les Sarrasins eurent pillé, sous son pontificat, cette même basilique : dès lors il portait son

(1) *Muratori, Antiq. Ital., Dissert. IV,* Vol. I, p. 117, ex *Cencio Camerario.*
(2) *Otto Frising.*, L. II, c. 22.

nom (1). La cité Léonine ne communique avec la ville que par un pont bâti sous le château Saint-Ange (2); pont dont les Allemands s'emparèrent aussi, et qu'ils barricadèrent. Après ces précautions, Frédéric et Adrien purent, le lendemain matin, entrer sans danger et sans résistance dans ces rues désertes, et célébrer la cérémonie du couronnement en dépit des Romains, qui, retenus en dehors des barricades, frémissaient de ce que le nouvel empereur croyait pouvoir se passer de leurs suffrages. Après que Frédéric eut reçu la couronne d'or des mains d'Adrien IV, dans la basilique de Saint-Pierre, il se retira, avec ses soldats, dans le camp qu'il avait tracé hors des murs (3).

A peine les Romains eurent vu relever la garde qui défendait le pont du Tibre, qu'ils se précipitèrent dans la cité Léonine, et massacrèrent ceux des écuyers de l'empereur qui se trouvaient encore autour du Vatican. Frédéric, averti de ce mouvement populaire, rassembla en hâte ses soldats, et s'avança dans la cité Léonine, pour y rencontrer les Romains. Le combat s'engagea devant le château Saint-Ange, à la tête du pont, avec les habitants de la ville, et, entre le Janicule et le fleuve, autour d'une piscine dont il ne reste point de traces, avec les Transtévérins. Tel était déjà l'effet de la discipline républicaine, que les Romains soutinrent, pendant tout le reste du jour, l'effort de l'armée impériale, quoiqu'elle fût composée des meilleures troupes de l'Allemagne. Ils furent cependant enfin mis en fuite, après avoir eu mille hommes tués, et deux cents faits prisonniers. Dès le lendemain, l'empereur qui commençait à manquer de vivres, s'éloigna de Rome avec le pape, et traça son camp dans le voisinage de Tivoli. C'est là qu'il célébra la fête de saint Pierre et de saint Paul, durant laquelle le pape, après la messe, donna l'absolution à tous les soldats qui avaient massacré ses ouailles, déclarant que *verser du sang pour maintenir le pouvoir des princes, ce n'est point commettre un meurtre, c'est venger les droits de l'empire* (4).

Cependant l'approche de la canicule multipliait dans l'armée

(1) *Anastasius Biblioth., de vitâ Leonis IV*, p. 240; *Scr. Rer. Ital*, T. III, P. I.

(2) On l'appelle aujourd'hui le pont des Anges, autrefois *pons Ælii Hadriani*.

(3) *Otto Frising.*, L. II, c. 23, p. 724.

(4) *Ibid.*, L. II, c. 24, p. 725.

les fièvres pestilentielles. Frédéric, pour éviter la fatale influence des grandes chaleurs, conduisit ses troupes dans les montagnes du duché de Spolète. La capitale de ce duché, qui, comme toutes les autres villes italiennes, se gouvernait en république, eut le malheur d'exciter son courroux. Le fisc réclamait d'elle une redevance de huit cents livres, comme droit de fodéro, pour laquelle on l'accusait d'avoir fraudé les revenus royaux. De plus, les consuls de Spolète avaient arrêté le comte Guido Guerra, un des plus puissants gentilshommes toscans, qui, de retour d'une légation, voulait rejoindre l'armée. Frédéric marcha donc contre Spolète; les citoyens s'avancèrent courageusement au-devant de l'armée, et l'attaquèrent avec des frondes et des arbalètes : mais ils ne purent soutenir le choc de la cavalerie allemande; ils s'enfuirent vers la ville, où les vainqueurs entrèrent pêle-mêle avec les vaincus. Les premiers y mirent le feu avant d'en avoir achevé le pillage; mais ils restèrent encore deux jours dans son voisinage, afin de s'approprier toutes celles des dépouilles des malheureux Spolétains qui n'auraient pas été consumées par les flammes (1).

Les barons de l'Apulie, qui s'étaient réfugiés auprès de l'empereur, le pressaient de porter la guerre dans les États du roi de Sicile. Roger, premier des rois normands de cette île, était mort à Palerme, le 26 février 1153, dans la cinquante-sixième année de son âge, après un règne glorieux, mais dont la fin fut lamentable. Dans la dernière année de sa vie, ce monarque avait perdu ses deux fils aînés, Roger et Alphonse, qui promettaient d'être, par leur valeur et leurs vertus, de dignes successeurs des héros normands. Guillaume Ier, le troisième fils, qui succéda à Roger, était un homme pusillanime et incapable de se conduire. Il s'était abandonné à la direction de Mayo, citoyen obscur de Bari, qu'il avait fait chancelier et grand amiral; déjà il avait mécontenté la noblesse, et une rébellion avait éclaté dans l'Apulie (2). Robert, prince de Capoue, était entré dans la Campanie, à la tête des exilés, et l'avait fait révolter; toutes les villes lui avaient ouvert leurs portes, à la réserve de Naples, Amalfi, Salerne, Troies et Melphi. Emmanuel Comnène, empereur de Constantinople, avait

(1) *Otto Frising.*, L. II, c. 24, p. 726.
(2) *Romualdi Salernitani Chron.*, p. 197, T. VII.

en même temps, fait attaquer, par une flotte, Brindes et Bari, qui n'avaient fait presque aucune résistance. Tout le royaume deçà le Phare semblait être perdu pour le monarque normand, si Frédéric, selon qu'il l'avait annoncé, s'était avancé pour en achever la conquête : mais les Allemands étaient impatients de regagner leur patrie, et de se remettre des fatigues et des maladies d'une campagne aussi meurtrière; en sorte que Frédéric ne fut pas le maître de prolonger la guerre. Il fut forcé de licencier son armée à Ancône : plusieurs des seigneurs qui l'accompagnaient s'embarquèrent dans cette ville pour Venise; d'autres, traversant toute la Lombardie et le Piémont, vinrent gagner les Alpes de Savoie. Frédéric, qui avait conservé avec lui un corps considérable, se rendit sur le territoire de Vérone, en traversant la Romagne et les diocèses de Bologne et de Mantoue (1).

C'était l'usage des Véronais de ne point accorder aux armées impériales un passage au travers de leur ville. Pour s'en dispenser et se mettre à l'abri du pillage des Allemands, ils leur bâtissaient un pont sur l'Adige, en dehors des murs. Lorsque Frédéric entra sur leur territoire, avec les restes affaiblis d'une armée qui avait porté la désolation dans toute l'Italie, et qui, depuis Asti jusqu'à Spolète, avait tracé sa route par l'incendie et le massacre, ils se flattèrent, s'ils réussissaient à la diviser, de pouvoir l'anéantir, et d'accomplir seuls la vengeance des Lombards. Le pont de bateaux qu'ils construisirent au-dessus de la ville, était, dit Othon de Frisingen (2), un piége bien plutôt qu'un pont : les barques qui le composaient étaient à peine assez liées pour résister à la force du courant; et tandis que l'armée le traversait, d'énormes masses de bois, qu'on faisait descendre le long du fleuve, devaient le frapper et le rompre. Une légère erreur de calcul sur le temps nécessaire pour faire flotter ces bois, fit échouer le complot. Les impériaux avaient précipité leur marche, pour se soustraire à la poursuite des paysans, qui voulaient se venger de leurs déprédations : non-seulement ils eurent le temps de traverser le pont avant qu'il fût rompu, plusieurs des insurgés qui les poursuivaient le traversèrent aussi; et ces derniers, séparés quelques moments plus tard de

(1) *Otto Frising.*, L. II, c. 25.
(2) *De gestis Frid.*, L. II, c. 26.

leurs compatriotes, furent tous massacrés. L'empereur, cependant, ne se sentit point assez fort pour tirer vengeance de ceux qui lui avaient préparé ce piége; il continua son chemin vers les montagnes, et rentra en Bavière, par Trente et Bolzano, un an après en être parti.

CHAPITRE IX.

SUITE DE LA GUERRE DE FRÉDÉRIC BARBEROUSSE AVEC LES VILLES LOMBARDES. — PREMIER SIÉGE DE MILAN; SIÉGE DE CRÈME; PRISE ET RUINE DE MILAN. — 1155 A 1162.

[1155] Les consuls de Milan n'avaient pas attendu que Frédéric eût licencié ses troupes, pour tenir aux habitants de Tortone la parole qu'ils leur avaient donnée. L'empereur avait à peine quitté Pavie, en s'acheminant vers Rome, qu'ils présentèrent au peuple ces malheureux réfugiés, victimes de leur dévouement à la cause de la liberté lombarde, et qu'ils obtinrent du parlement ou conseil général un décret pour rebâtir Tortone aux frais du public. Le trésor cependant n'était rien moins que riche; mais les citoyens étaient accoutumés à venir à son secours. Ceux qui ne pouvaient contribuer de leur bourse, donnaient leur travail à l'État. Deux des portes ou des six quartiers de la ville, furent commandés pour cette expédition. Gentilshommes et bourgeois, chevaliers et fantassins, tous partirent ensemble; et, durant un séjour de trois semaines à Tortone; tour à tour soldats et maçons, ils repoussèrent les Pavesans qui voulaient mettre obstacle à la réédification de cette ville, et ils relevèrent ses murailles abattues et ses maisons ruinées (1). Après les portes du Tésin et de Verceil, celles de Renza et de Rome furent commandées à leur tour pour le même service. Tandis que ces dernières étaient de garde, les Milanais cantonnés dans le bourg de Tortone, se laissèrent surprendre par les Pavesans; et, forcés de s'enfuir dans la ville haute, ils perdirent la plus grande partie de leur bagage et de leurs munitions. Quelques-uns se réfugièrent dans l'église, tandis que leurs frères d'armes repous-

(1) *Otto Morena, historia Rerum Laudens.*, p. 983. — *Tristani Calchi hist. Patriæ*, L. VIII, p. 223.

saient les Pavesans de leurs remparts encore entr'ouverts. Les consuls, après la bataille, firent inscrire à la porte de ce même temple les noms de ceux qui, désespérant du salut public, y avaient cherché un refuge, au mépris de leur honneur (1).

[1156] Les Milanais ne se contentèrent pas d'avoir relevé les murs de Tortone, et d'avoir rappelé dans cette ville ses anciens habitants; ils se préparèrent à punir ceux qui, intéressés autant qu'eux-mêmes à la liberté de l'Italie, avaient cependant fait cause commune avec son oppresseur. Ils rebâtirent et fortifièrent le pont d'Abbiate-Grasso sur le Tésin, qui avait été brûlé par Frédéric. Ce pont, en leur ouvrant la Lomelline et le Vigévanasco qu'ils soumirent, les laissait maîtres de porter à volonté leurs armes sur le territoire de Novare, sur celui de Pavie, ou sur celui du marquis de Montferrat. Ils profitèrent de cette position, qui menaçait tous leurs ennemis, et les empêchait de se réunir, pour forcer les Pavesans à une paix humiliante : ils battirent le marquis de Montferrat [1157], ils s'emparèrent de plusieurs châteaux des Novarais, et rétablirent entièrement la réputation de leurs armes, que les victoires de Frédéric avaient ternie (2).

En même temps, à l'autre extrémité de leur territoire, ils étaient entrés dans la vallée de Lugano, et ils y avaient pris une vingtaine de châteaux qui avaient embrassé le parti de l'empereur. Ils avaient rebâti et fortifié les ponts sur l'Adda, mis en fuite un parti de Crémonais qui venait les attaquer, et raffermi l'obéissance des Lodésans dont ils se défiaient (3). Après une guerre aussi désastreuse que celle que Frédéric leur avait faite, on ne se serait pas attendu à voir leurs armes triomphantes parcourir la Lombardie, et leurs consuls dépenser cinquante mille marcs d'argent pour fortifier la ville et ses divers châteaux.

L'énergie que déployaient les Milanais se communiqua aux peuples engagés dans la même cause. Les Bressans et les Plaisantins resserrèrent l'alliance qui les unissait à eux, et travaillèrent en même temps à rétablir leurs propres fortifications. La Lombardie entière prit un aspect hostile pour les Allemands; et Frédéric ap-

(1) Sire Raul, *de gest. Frid. I*, p. 1176.
(2) *Carolus Sigonius, de regno Ital.*, L. XII, p. 293. — Sire Raul, p. 1179. — *Tristanus Calchus*, L. VIII, p. 225.
(3) Sire Raul, p. 1178.

prit bientôt que, loin d'avoir affermi sur sa tête la couronne d'Italie, sa première expédition n'avait servi qu'à le rendre plus odieux et moins respecté qu'aucun de ses prédécesseurs.

Le midi de l'Italie avait été, pour son parti, la scène de revers plus humiliants encore. Le prince Robert de Capoue, trahi par Richard de l'Aquila, comte de Fondi, l'un de ses vassaux, avait été livré au roi Guillaume de Sicile; et, privé de la vue avec barbarie, il avait péri dans les prisons de Palerme (1). Les Grecs, qui soutenaient son parti, et qui se trouvaient à la fois alliés du pape et de l'empereur d'Occident, avaient été battus à Brindes (2); presque tous les barons rebelles de la Pouille avaient été pris et envoyés au supplice, ou jetés dans les fers; enfin, le pape Adrien, effrayé des succès d'un ennemi si rapproché et si redoutable, avait fait sa paix avec Guillaume, et il avait abandonné à leur malheureux sort tous ceux qui, pour le servir d'après ses ordres exprès, s'étaient soumis à tant de travaux et à tant de dangers (3). Il accorda au roi Guillaume l'investiture du royaume de Sicile, du duché d'Apulie, du comté de Capoue, de Naples, Salerne, Amalfi et la Marche. Le traité fut signé à Bénévent, pendant l'été de 1156, moins d'une année après que Frédéric avait reçu la couronne impériale, à Rome, des mains du même pape (4).

Ce monarque pouvait s'attendre que le pontife, même après la paix qu'il était forcé de signer, conserverait quelque reconnaissance pour le prince qui l'avait protégé. Mais Adrien s'occupa d'humilier l'empereur, dès qu'il se fut réconcilié avec le roi normand, allié non moins puissant qu'ennemi redoutable. Quelques seigneurs allemands avaient arrêté un archevêque de Lunden, en Suède; le pape écrivit à l'empereur pour demander justice de cet outrage fait à l'Église. Dans sa lettre, il annonçait tout l'orgueil d'un successeur d'Hildebrand, accoutumé à créer et à déposer les rois. Ses nonces se présentèrent à Frédéric, dans la diète de Besançon; leur début manifestait déjà les prétentions et la hauteur de la cour de Rome. « Le bienheureux pape Adrien, votre père et le nôtre, » et les cardinaux vos frères, vous saluent, » lui dirent-ils. Puis

(1) *Romualdi Salernitani Chronic.*, p. 198.
(2) *Willelmus Tyrius*, L. XVIII, c. 8, p. 937. *Gesta Dei per Francos.*
(3) *Baronius, Annales, ann.* 1156, § 1.
(4) *Ibid.*, §§ 4-9.

ils lurent les lettres dont ils étaient porteurs. On remarqua surtout dans ces dépêches la phrase suivante : « Nous t'avons accordé » la couronne impériale, et toute la plénitude des dignités mon» daines; nous n'aurions pas regretté de te *conférer* de plus grands » *bienfaits* encore, s'il pouvait y en avoir de plus grands (1). » L'indignation du monarque superbe fut extrême à ces paroles : elle était redoublée encore par le sens équivoque du mot *bienfait*, BENEFICIUM, qui servait à désigner les fiefs ou *bénéfices conférés* par le suzerain; de manière que le pape s'attribuait en quelque sorte la suzeraineté sur la couronne impériale. Tous les seigneurs allemands qui assistaient à la diète, partagèrent le ressentiment de Frédéric; et, sans daigner faire au pape aucune réponse, ils donnèrent ordre à ses légats de sortir immédiatement du royaume de Germanie.

L'empereur sentait la nécessité de rentrer au plus tôt en Italie; et, dès le printemps de l'année 1157, il envoya des lettres de convocation à tous les princes, pour les inviter de se rendre à Ulm, accompagnés de leurs vassaux, le jour de la fête de Pentecôte de l'année 1158, afin de passer de là en Italie, et de réduire les Milanais à la soumission envers l'empire (2). En même temps, des députés furent envoyés aux feudataires italiens, pour leur annoncer cette expédition (3).

[1158] Le pape s'aperçut alors que Frédéric n'était pas si éloi-

(1) *Radevicus Frisingensis, Appendix ad Ottonem, de Rebus gestis Friderici I*, L. I, c. 8, T. VI, *Rer. Ital.* Radevicus est un chanoine de Frisingen, qui continue l'histoire commencée par son évêque Othon. Nous allons prendre congé de celui-ci, l'un des historiens les plus élégants, les plus éclairés, et même les plus impartiaux du moyen âge. Othon de Frisingen était de la plus haute naissance; il était fils de Léopold, marquis d'Autriche, et d'Agnès, sœur de l'empereur Henri V; il était frère de Conrad III, roi des Romains, et oncle de Frédéric Barberousse. Nous avons de lui deux ouvrages : l'un est une chronique depuis l'origine du monde jusqu'à son temps, publiée à Bâle, in-fol. 1569, par Pithou : elle est divisée en huit livres. Nous avons cité plusieurs fois le septième, qui comprend le siècle qui a précédé son propre temps. Le huitième est consacré à l'histoire religieuse. Son second ouvrage est d'un intérêt bien plus grand; c'est le récit de la première expédition de Frédéric en Italie, divisé en deux livres : il a été publié, T. VI, *Rer. Ital.* Othon mourut en 1158. Quoique son continuateur Radevicus ne soit pas sans mérite, il ne console pas de la perte d'un écrivain supérieur, qui, presque seul, répand quelque lumière sur un siècle barbare et obscur.

(2) *Otto Frising.*, L. II, c. 31.

(3) *Radevic. Frising.*, L. I, c. 19.

gné, qu'il ne fût encore à craindre. Adrien avait déjà cherché à mettre de son parti le clergé d'Allemagne, et n'avait pu réussir : il écrivit donc à l'empereur, mêlant adroitement les expressions les plus flatteuses à celles de tendresse et d'affection paternelle; il expliqua la phrase qui avait donné ombrage : « *beneficium*, dit-il, » c'est un bienfait, et non un bénéfice; *conférer* la couronne, c'est » l'avoir placée sur votre tête; nous n'avons pas attaché d'autre sens » à ce mot, et, dans cette occasion, vous ne pouvez nier que nous » n'ayons *bien agi* envers vous (1). » La lecture de ces lettres apaisa l'empereur, qui, en retour assura le pape de son amitié, et de son désir de conserver la paix avec l'Église.

Cependant, à l'approche des fêtes de Pentecôte, la ville d'Ulm se remplit d'hommes d'armes; et plusieurs princes allemands, voyant que l'armée serait trop considérable pour marcher toute entière par la même route, s'acheminèrent, avec la permission de l'empereur, par différents passages des Alpes; de manière que, depuis le Friuli jusqu'au grand Saint-Bernard, toutes les vallées versaient dans la Lombardie des bataillons allemands. Le duc d'Autriche, celui de Carinthie, et les Hongrois, s'acheminèrent par Canale, le Friuli et la Marche de Vérone; le duc de Zéringen passa le Saint-Bernard avec les Lorrains et les Bourguignons; les habitants de la Franconie et de la Souabe descendirent par Chiavenne et le lac de Como; enfin Frédéric lui-même, accompagné du roi de Bohême, de Frédéric, duc de Souabe, fils du roi Conrad, du frère de ce duc, Conrad, comte palatin du Rhin, et de la fleur de la noblesse allemande, suivit les passages du Tyrol, et des vallées de l'Adige (2).

Les Milanais, avertis de la marche prochaine de cette armée destinée à les subjuguer, n'avaient rien négligé pour se mettre en état de lui opposer une vigoureuse résistance. Surtout ils avaient cherché à s'assurer de la fidélité et de l'obéissance des Lodésans, dont ils se défiaient avec raison. Les précautions qu'ils prirent dans ce but témoignent en faveur des mœurs et de la bonne foi des Italiens du douzième siècle. Ils ne leur demandèrent point d'otages; ils ne mirent point de garnison dans leurs châteaux : mais les consuls

(1) *Radevic. Frising.*, L. I, c. 22.
(2) *Ibid.*, c. 25.

milanais s'étant rendus à Lodi, au mois de janvier, exigèrent que tous les habitants du district, sans exception, jurassent devant eux d'obéir en toutes choses aux ordres de la commune de Milan. Les Lodésans, déterminés à la révolte, ne voulurent jamais consentir à prêter un serment qui leur en aurait ôté les moyens; ils se récrièrent sur ce qu'on n'y insérait pas la clause de *sauf la fidélité due à l'empereur,* qu'ils déclaraient nécessaire à l'acquit de leur conscience, puisqu'un serment antérieur les liait à ce monarque (1). Les consuls, pour forcer l'obéissance des Lodésans, marchèrent contre eux, à la tête des milices milanaises, et leur enlevèrent leurs meubles, sans rencontrer de leur part aucune résistance. Au bout de deux jours, le dernier terme qu'ils leur avaient accordé étant écoulé, ils se présentèrent de nouveau devant les bourgades de Lodi; mais tous les habitants, hommes, femmes et enfants, avaient quitté leurs demeures, et s'étaient retirés à Pizzighettone. Les Milanais, après les avoir pillées, y mirent le feu (2).

Quoique engagés dans cette guerre civile, au moment de l'invasion la plus redoutable, les Milanais ne perdirent pas courage. Ils comptaient sur la résistance des Bressans, leurs alliés, que l'armée impériale attaqua en effet les premiers, au commencement de juillet. Mais, au bout de quinze jours, les Bressans, effrayés des dangers de leur situation, livrèrent des ôtages et une grosse somme d'argent pour acheter la paix (3).

Frédéric tint, sur leur territoire, au milieu de son camp, une espèce de diète, dans laquelle il proclama un règlement sur la discipline militaire, qui, non moins que les faits historiques, peut nous faire connaître la manière dont se faisait la guerre, et les mœurs du douzième siècle. On l'appela *la paix du prince,* parce que ce règlement était surtout destiné à prévenir les querelles dans le camp.

Pour empêcher les batailles privées il faut offrir un moyen de réprimer et de punir légalement les offenses : c'est le but du premier article de ce règlement, qui, proportionnant la peine à la gravité de l'insulte, prouvée par la déposition de deux témoins non parents

(1) *Otto Morena, hist. Laudens.*, p. 995.
(2) *Ibid.*, p. 1003.
(3) *Radevic. Frising*, L. I, c. 25.

du plaignant, ordonne, selon les cas, la confiscation de l'équipage, le supplice de battre de verges, celui de couper les cheveux et de brûler à la mâchoire; enfin, pour les homicides, la mort. Mais, au défaut de témoins, les querelles devaient se décider par le combat judiciaire, ou, si des esclaves étaient parties au procès, par l'épreuve du fer chaud.

Quelques autres articles sont destinés à protéger les peuples au milieu desquels l'empereur se préparait à conduire son armée. Ainsi il est dit : « Que le soldat qui dépouille un marchand, sera obligé » de restituer au double, et de jurer qu'il ignorait que celui » qu'il pillait était marchand; » en sorte qu'il paraît que cet état était plus protégé que les autres. « Celui qui brûlera une » maison dans une ville ou à la campagne, sera frappé de verges, » tondu et brûlé à la mâchoire. Celui qui trouvera des vases » pleins de vin, ne brisera point les vases, et ne coupera point » les cercles des tonneaux; il se contentera de prendre le vin. » Lorsque l'armée s'emparera d'un château, les soldats enlèveront » tout ce qu'il contiendra; mais ils ne le brûleront point sans l'or- » dre du maréchal. Lorsqu'un Allemand aura blessé un Italien, si » celui-ci peut prouver par deux témoins idoines qu'il avait juré la » paix, l'Allemand sera puni. » Les vingt-quatre articles de ce règlement portent tous la même empreinte d'indiscipline et de barbarie. S'il fut connu des Lombards, il ne dut pas leur inspirer beaucoup de confiance en l'armée qui venait visiter leur pays (1).

Dans la même diète, les Milanais furent cités à comparaître, pour se justifier de leur rébellion. Ils n'avaient point tellement secoué le joug de l'empire, qu'ils ne reconnussent encore leur allégeance envers son chef, en sorte qu'ils obéirent à la citation. Leurs députés, après avoir défendu leur conduite, offrirent, en guise de

(1) Ce règlement est rapporté textuellement par Radévicus, L. I, c. 26. Un Allemand contemporain et sujet de Frédéric, nommé Gunthérus, a fait un poëme en douze chants avec les quatre livres d'Othon de Frisingen et de son continuateur Radévicus. Il les a presque toujours paraphrasés servilement dans ses vers, qui cependant sont les moins mauvais parmi ceux des poëtes historiques de ce siècle. Il a traduit jusqu'à ce règlement, L. VII, p. 101, ce qui fait une étrange sorte de poésie. Son *Ligurinus* fut imprimé à Bâle en 1569, à la suite d'Othon de Frisingen, par les soins de Pithœus.

rançon, une somme d'argent considérable, que l'empereur refusa. La diète les déclara ennemis de l'empire, et l'armée reçut l'ordre de se préparer au siége de Milan.

Les Milanais avaient placé mille chevaux au pont de Cassano, le seul qu'ils eussent laissé subsister sur l'Adda. Ce fleuve, gonflé par la fonte des neiges, semblait former une barrière suffisante pour défendre leur territoire, ainsi qu'il l'avait défendu souvent contre les incursions des Crémonais dont il les sépare. Mais le roi de Bohême, descendant le long de l'Adda, jusqu'à Cornaliano, où la rivière est le plus large, s'élança dans ses eaux à la tête de sa cavalerie; et, partie à gué, partie à la nage, il parvint jusqu'à l'autre rive, après avoir, il est vrai, perdu deux cents hommes, noyés dans le courant (1). Quelques partis de Milanais, qui suivaient le fleuve, rencontrèrent le roi de Bohême, comme il s'avançait vers le pont de Cassano. Ils donnèrent l'alarme à la cavalerie qui s'était chargée de la défense du pont, et qui, exposée à être prise par derrière, ne pouvait plus rester dans la même position. Elle se replia aussitôt sur Milan, qui n'est pas éloigné de plus de douze milles de la rivière. Tous les paysans, avertis que l'ennemi était sur leur territoire, s'enfuirent aussi vers la ville, chassant leur bétail devant eux, et emportant leurs effets les plus précieux. Pour excuser leur propre effroi, ils augmentèrent, par leurs rapports, celui de leurs concitoyens.

Frédéric, après avoir passé le pont de Cassano, avec le reste de son armée, au lieu de marcher vers Milan, attaqua et soumit le château de Trezzo, puis celui de Mélégnano; il s'avança ensuite jusqu'à la rivière de Lambro, sur laquelle était bâtie l'ancienne ville de Lodi. Comme il était campé près de ses ruines, les Lodésans, qui, forcés de fuir loin de leur patrie incendiée, s'étaient retirés à Pizzighettone, se présentèrent à lui. Ils portaient des croix à leurs mains, ce qui était alors la marque distinctive des suppliants; et ils réclamaient un nouvel emplacement pour bâtir leur ville, que les Milanais avaient détruite. Frédéric leur assigna celui de Montéghezzone, au bord de l'Adda, à quatre milles de distance des ruines du vieux Lodi. Sur ce tertre qui domine à peine

(1) *Otto Morena*, 1007. – Sire Raul. p. 1180. — *Radevic. Frising.*, L. I, c. 29, — *Guntherus, in Ligurino*, L. VII, p. 105.

la plaine, il fit poser en sa présence les premières pierres de la ville qui subsiste aujourd'hui (1).

Cependant, presque tous les marquis et feudataires italiens, ainsi que les milices de la plupart des villes, s'étaient rendus au camp de Frédéric. Il comptait dans son armée plus de quinze mille chevaux et de cent mille hommes de pied. Un gentilhomme allemand se flatta que des forces aussi considérables effrayeraient tellement les Milanais, qu'ils n'oseraient sortir de leurs murs. Dans cette confiance, il partit de Lodi, avec environ mille chevaux : son dessein était de se distinguer par quelque haut fait d'armes, en insultant les ennemis de l'empereur jusque sur leurs portes; mais il fut reçu vigoureusement par les milices milanaises, et, après un long combat, il perdit la vie avec la plupart de ses soldats (2).

Deux jours après cette escarmouche, le 6, ou, selon d'autres, le 8 du mois d'août, l'empereur vint placer son camp dans le Brolio de Milan, promenade située hors de la porte Romaine (3). Le circuit des murs était immense; et ils étaient fortifiés en dehors par un large fossé plein d'eau (4). Frédéric ne crut point qu'il fût possible de les attaquer avec le bélier, les tours mouvantes et la tortue qu'on employait alors dans les autres siéges. Il lui parut plus prudent de profiter de l'immense population de Milan, pour réduire la ville par la famine, d'autant plus que les Milanais, croyant qu'on ne réussirait jamais à les entourer, n'avaient pas de très-grands approvisionnements. Dans ce but l'empereur divisa son armée en sept corps; il en plaça un vis-à-vis de chaque porte, et il leur donna l'ordre de se couvrir aussitôt de retranchements.

De ces corps, celui qui avait le plus de difficulté à conserver ses communications avec les autres, était commandé par le comte palatin du Rhin et par le duc de Souabe. Les Milanais remarquèrent son isolement; et dès la première nuit ils l'attaquèrent et y jetèrent le désordre. Cependant le roi de Bohême marcha au se-

(1) *Otto Morena*, p. 1009. — *Joh. Bab. Villanovæ, Laudis Pompeiæ hist., ap Grævium*, T. III, L. II, p. 863.

(2) *Radevic. Frising.*, L. I, c. 31.

(3) *Radevicus Frising.*, L. I, c. 32. — Sire Raul, p. 1180.

(4) Radévicus dit que la ville avait cent stades de circuit. Cette mesure grecque, également étrangère à l'historien allemand et aux assiégés, ne nous donne qu'une idée fort inexacte. Les murs actuels ont environ six mille toises de longueur.

cours de ses alliés, et força les Milanais à se retirer avec perte. Peu de jours après, les assiégés tentèrent une autre sortie du côté où commandait Henri, duc d'Autriche, et furent également repoussés.

En dehors de la porte Romaine, à deux ou trois cents pas de distance, était un monument antique que l'on appelait l'arc des Romains; quatre arcades massives de marbre formaient une espèce de portique, au-dessus duquel s'élevait une tour également en marbre, et d'une très-grande hauteur (1). Quarante soldats milanais étaient logés dans cette tour : quoique privés de toutes communications avec la ville, ils y soutinrent un siége de huit jours; mais, les Allemands s'étant établis sous le portique même, et par conséquent à l'abri des flèches et des pierres qu'on lançait d'en haut, percèrent la voûte de ce monument, et forcèrent ceux qui l'occupaient à se rendre (2). Frédéric fit placer sur le haut de cette tour une machine à lancer des pierres, qui, dominant les murs de la ville, causa le plus grand dommage aux assiégés.

Ces derniers réussirent, dans des escarmouches de peu d'importance, à surprendre les Allemands; et ils leur enlevèrent un si grand nombre de chevaux, qu'on les vendait ensuite pour quatre sols de Terzuolo la pièce (3): mais ce furent là leurs seuls avantages. Dès le commencement de la guerre, les Milanais avaient eu constamment la fortune contraire; tout leur avait mal réussi : non-seulement leurs alliés les avaient abandonnés, ils servaient même dans le camp ennemi. Les Crémonais et les Pavesans abusaient de l'appui de l'empereur, pour ruiner les cam-

(1) Il y avait autrefois dans tous les forums à Rome, et probablement dans toutes les colonies romaines, des portiques semblables, nommés *arcs de Janus*, et destinés à défendre les négociants contre le soleil ou la pluie. L'arc de Janus *Quadrifrons*, dans le Vélabre à Rome, est le seul qui ait été conservé jusqu'à nous. La tour qui surmontait l'un et l'autre était l'ouvrage d'un temps postérieur et barbare.

(2) *Radevic. Frising.*, L. I, c. 38. *Otto Morena*, p. 1015.

(3) Trois francs de France. Les monnaies du temps des Othon avaient été fort altérées; Frédéric les rétablit. Son denier d'argent pesait un denier et un grain; mais il laissa aussi en cours des deniers de Terzuolo, pesant dix-huit grains, et tenant un tiers fin sur deux tiers cuivre. Vingt de ces deniers faisaient le sol dont il s'agit. Je dois au comte Castiglione, de Milan, et à sa riche collection de monnaies milanaises, tous mes renseignements sur l'histoire monétaire de Lombardie, que les antiquaires ont laissée dans une profonde obscurité.

pagnes; ils arrachaient ou brûlaient les vignes, les figuiers, les oliviers; ils renversaient les maisons; ils égorgeaient les prisonniers; enfin ils faisaient la guerre avec la barbarie à laquelle s'abandonnent souvent les faibles, lorsqu'une longue oppression les a aigris, et que le succès les enivre (1). Tandis que les Milanais voyaient du haut de leurs murs la ruine de leurs campagnes, ils étaient en proie, dans la ville, à la famine et à la mortalité; et, parmi le peuple, plusieurs citoyens qui regardaient l'obéissance à l'empereur comme un devoir sacré, attribuaient ces calamités, nouvelles pour eux, à la vengeance céleste. D'autres, cependant, et surtout les jeunes gens, faisaient preuve de plus de constance; ils s'engageaient les uns envers les autres, dans leurs assemblées, à sacrifier leur vie pour le salut de leur patrie et l'honneur de leur cité.

Tandis que les citoyens, divisés d'opinions, balançaient entre la soumission et la résistance, le comte de Blandrate, le premier et le plus puissant gentilhomme du Milanais, qui avait su se ménager la bienveillance des deux partis, et ne rien perdre de sa considération auprès du peuple, tout en conservant son crédit à la cour, s'assura des dispositions de l'empereur pour accorder les termes les plus honorables; puis il demanda et obtint des consuls qu'ils fissent assembler le peuple sur la place publique.

C'est là que, rappelant à ses concitoyens tout ce qu'il avait fait lui-même pour la défense de sa patrie, et son amour bien connu pour la liberté, le premier des biens, le seul pour lequel il soit glorieux de combattre, il les conjura de ne pas prolonger une résistance qui désormais serait vaine; de céder non aux armes, mais à la famine, mais à la peste, ennemis bien plus redoutables que Frédéric; de céder à ceux à qui leurs ancêtres n'avaient pas dédaigné de se soumettre, car, malgré leur valeur et leur vertu, ils avaient obéi aux rois transalpins, à Charlemagne, au grand Othon; de céder, parce que la fortune est variable, et qu'en conservant leur patrie, ils pouvaient espérer de la voir recouvrer de nouveau tout son lustre (2).

Les Lombards n'avaient point, comme les anciens Romains,

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 39.
(2) *Ibid.*, L. I, c. 40. — *Ligurinus*, L. VIII, p. 114.

cette ferme confiance dans la destinée de leur république; cette impossibilité de concevoir une existence hors de l'indépendance et de la liberté; cette force d'âme qui se roidit contre les revers par un sentiment supérieur au calcul des avantages et des dangers. Leur république était jeune, et la mémoire d'une soumission passée nuisait à leur énergie; leurs institutions n'avaient point l'ensemble propre à former et soutenir les vertus publiques; ils ne devaient leur mérite, quel qu'il fût, qu'à la nature et à la liberté, non point au génie de leurs législateurs. Ils se laissèrent persuader par le comte de Blandrate, et envoyèrent des députés à Frédéric.

Celui-ci cependant leur accorda des conditions assez avantageuses pour qu'ils pussent s'y soumettre sans honte. Les Milanais s'obligèrent à rendre la liberté aux villes de Como et de Lodi; à prêter serment de fidélité à l'empereur; à lui bâtir un palais à leurs frais; à lui payer en trois termes, dans l'année, neuf mille marcs d'argent, pour laquelle somme ils devaient donner des otages; enfin à renoncer aux droits régaliens qu'ils possédaient. De son côté, l'empereur promit que son armée n'entrerait point à Milan, et qu'elle s'éloignerait des murs de cette ville trois jours après qu'on lui aurait livré les otages convenus. Il comprit dans le traité les alliés des Milanais, les Tortonais, Crémasques et insulaires du lac de Como; il donna sa sanction à la continuation de leur alliance: il confirma le droit des Milanais d'élire eux-mêmes leurs consuls dans l'assemblée du peuple; mais il exigea que ces consuls lui prêtassent serment de fidélité, et que des députés, pris entre ceux qui leur succéderaient, vinssent auprès de lui, aux calendes de février suivantes, répéter cet engagement. Enfin, il promit de s'entremettre pour faire la paix entre Milan et ses alliés, d'une part, et les villes de Crémone, Pavie, Novare, Lodi et Verceil de l'autre, sous condition qu'on relâcherait tous les prisonniers de part et d'autre; mais il permit que, dans le cas où il ne réussirait pas à faire la paix, les Italiens gardassent les captifs qu'ils se seraient faits réciproquement, reconnaissant que lui-même n'aurait point droit de s'en plaindre (1).

Loin que la constitution républicaine de Milan et des villes qui

(1) Le traité est rapporté textuellement par Radevic. Frising., L. II, cap. 41.

relevaient de l'empire, fût reconnue par les lois, ces villes ne prétendaient pas même ouvertement à l'indépendance; elles ne refusaient point le serment de fidélité, c'était une formalité à laquelle elles savaient bien qu'elles étaient obligées : elles étaient accoutumées à payer une somme d'argent à l'empereur, à sa venue en Italie, et la rançon de neuf mille marcs, imposée dans cette occasion aux Milanais, ne pouvait paraître exorbitante. L'affranchissement de Lodi et de Como était le seul article de ce traité qui fût réellement onéreux pour eux : à d'autres égards il semblait presque fait d'égal à égal (1); et comme il nous a été conservé textuellement, il infirme en partie les récits des historiens de l'empereur, qui nous le peignent dans cette expédition, comme toujours accompagné par la victoire. Si ses succès n'avaient pas été balancés de revers, jamais les Milanais n'auraient obtenu de lui des termes si avantageux. Mais, durant cette période, nous n'avons presque à consulter que des écrivains partiaux en sa faveur (2).

(1) Le préambule du traité ne fait mention ni de l'humiliation des Milanais qui demandaient grâce, ni de la clémence de l'empereur qui pardonne. Il n'y a rien dans sa forme qui soit plus dur que ses conditions. Il commence simplement par ces mots : « In nomine domini nostri Jesu Christi, hæc est conventio per quam Mediolanenses in gratiam Imperatoris redituri sunt et permansuri. »

(2) Nos guides pour cette partie de l'histoire, jusqu'à la prise de Milan, sont trois écrivains contemporains. Radévicus, le chanoine de Frisingen, dont j'ai déjà parlé, est le premier. Créature d'Othon de Frisingen, dont il est le continuateur, il adopte ses préjugés de famille ; il partage son admiration pour Frédéric, à qui son histoire est dédiée, et, en toute occasion, il cherche à relever sa gloire aux dépens de ses ennemis. Cependant il n'est point insensible à l'enthousiasme de la liberté ; et comme il rapporte, pour l'ordinaire, les pièces originales, la vérité perce souvent dans ses récits, lors même qu'elle est défavorable à son patron. Otto Morena est le second historien contemporain que nous consultons. Magistrat de Lodi et employé par Frédéric comme juge, il a écrit une histoire de son temps, intitulée *Historia Rerum Laudensium,* assez volumineuse et riche en détails curieux, mais qui porte l'empreinte de la servilité que je reproche aux jurisconsultes italiens, et de la haine la plus violente contre Milan. Enfin nous avons aussi un historien milanais, sire Raul, ou *Radulphus Mediolanensis ;* mais son histoire de Fréderic Ier, toujours très-abrégée, et probablement tronquée en plus d'un endroit, nous apprend bien plus à connaître les passions des Lombards que les faits. Telle qu'elle est cependant, elle nous est bien précieuse, puisque Radulphus est le seul écrivain républicain de tout ce demi-siècle qui nous ait été conservé, et que c'est par lui que nous devons rectifier les exagérations des partisans de l'empire et de ceux de l'Église. J'ai lu aussi, mais avec peu de profit, deux auteurs allemands contemporains : *Otto de Sancto Blasio,* et *Abbas Uspergensis Chronicon.*

Ce fut le 7 de septembre que Frédéric signa le traité que nous venons de rapporter. A la fête suivante de la Saint-Martin, il se rendit à Roncaglia, pour présider une diète du royaume d'Italie, à laquelle assistèrent les archevêques ou évêques de vingt-trois des principaux diocèses, un grand nombre de princes, de ducs, de marquis et de comtes, et les consuls ainsi que les juges de toutes les villes. L'empereur y conduisit avec lui quatre jurisconsultes bolonais, disciples de Guerniéri, qui, au commencement du siècle, avait introduit l'enseignement de la jurisprudence dans l'université de Bologne.

Aucune diète italienne n'abandonna jamais aussi honteusement les droits des peuples, que le fit celle-ci. L'archevêque de Milan, dans un discours d'apparat, en réponse à celui d'ouverture par lequel avait débuté Frédéric, donna l'exemple de la lâcheté et de la basse flatterie. Dès que les villes eurent secoué le joug de leurs évêques, ceux-ci renoncèrent au caractère d'indépendance qu'ils avaient revêtu deux siècles plus tôt, et se liguèrent avec l'autorité, contre la liberté des peuples. « C'est à vous, dit le prélat milanais » à Frédéric, c'est à vous à délibérer sur les lois, la justice et » l'honneur de l'Empire; sachez que tout droit sur le peuple pour » établir des lois nouvelles, vous a été accordé; votre volonté » même fait à elle seule la règle de justice; une lettre de vous, » une sentence, un édit, deviennent à l'instant la loi du peuple. » N'est-il pas juste, en effet, que la récompense suive le travail, » et que celui qui se charge du fardeau de nous protéger, jouisse » en revanche des douceurs du commandement (1)? »

Tel était aussi à peu près le langage des jurisconsultes : approuvant tout ce qu'il y a de plus bas et de plus servile dans la jurisprudence des empereurs romains, accoutumés à considérer les livres de Justinien comme la raison écrite, et ne connaissant de Rome que ses maîtres, ils unissaient les maximes du despotisme à l'affection qu'ils portaient à leur science, et ils en faisaient la base de leur crédit et toute leur gloire. Jusqu'à la fin des républiques italiennes, les hommes de loi ont professé chez elles ces sentiments peu libéraux.

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 4, p. 786. — *Gunther. Ligurinus*, L. XVIII, p. 124.

Frédéric fit revendiquer par ses jurisconsultes, en présence de la diète, les droits régaliens dont la couronne s'était dessaisie peu à peu. Les prérogatives impériales, réclamées par un prince victorieux à la tête d'une puissante armée, furent expliquées et défendues avec toutes les subtilités de l'école et des gens de loi. Les propriétaires des droits régaliens, découragés par la défection du clergé, et se trouvant aussi peu en état de repousser les arguments des docteurs bolonais que les armes allemandes, prirent le parti de résigner tous leurs priviléges entre les mains du monarque. La diète déclara que les régales n'appartenaient qu'à lui seul, et que, sous le nom de *régales*, on devait entendre les duchés, marquisats et comtés, le droit de battre monnaie, les péages, le droit de *fodéro* ou approvisionnement, les tributs, les ports, les moulins, les pêches, et tous les revenus qui pouvaient provenir des fleuves. Elle ajouta enfin, que les sujets de l'empire étaient tenus à payer une capitation à son chef (1).

Cependant Frédéric n'usa pas à la rigueur d'une concession aussi vaste; et peut-être n'eût-il pu le faire sans imprudence. Il confirma les droits dont chacun était en possession, moyennant une redevance annuelle, qui servît à constater la suzeraineté de l'empire. C'est ainsi qu'avec l'apparence de la générosité, il ajouta trente mille *talents*, nous dit Radévicus, qui ne veut employer que des expressions classiques, aux revenus de l'empire. Ce furent probablement ou trente mille marcs, ou trente mille livres d'argent, puisque ces évaluations se trouvent employées dans les édits de la même époque.

La même diète reconnut que le droit d'élire les consuls et les juges appartenait à l'empereur, mais avec l'assentiment du peuple. Un changement important dans l'administration de la justice fut introduit à cette occasion par Frédéric. On avait porté à son tribunal durant la diète, selon l'ancien usage du royaume, un nombre prodigieux de causes privées, sur lesquelles on l'avait pressé de statuer. Il se récria sur ce que sa vie entière lui suffirait à peine pour s'acquitter de son office, s'il devait être le juge unique de ses vastes États; et il délégua en conséquence toute l'autorité judiciaire à des *Podestats*, magistrats nouveaux, qu'il élut pour chaque dio-

(1) *Otto Morena*, p. 1019. — *Radevic. Frising.*, L. II, c. 5.

cèse, en s'imposant la loi de les choisir toujours étrangers à la ville qu'ils devaient régir (1).

Cette innovation, motivée uniquement en apparence sur l'amour de la justice, pouvait devenir fatale à la liberté; et elle eut en effet les conséquences les plus fâcheuses et les plus durables. Les podestats se trouvèrent en opposition avec les consuls : les premiers, élus par l'empereur, parmi les gens de loi ou les gentilshommes les plus dévoués à l'autorité royale, se montraient toujours les défenseurs du pouvoir arbitraire; les seconds, choisis par le peuple parmi les citoyens, étaient les champions de la liberté à laquelle ils devaient leur existence. Dès que cette opposition se fut manifestée, l'empereur prit à tâche d'abolir partout les consuls, pour leur substituer des podestats. Les guerres qui se renouvelèrent bientôt n'eurent presque pas d'autre motif; et cependant, lorsque le peuple eut réussi à secouer absolument le joug, il ne sut pas se défaire d'une institution étrangère qu'il devait à la main d'un maître. Par respect pour l'ordre établi, il conserva les podestats, en se réservant leur élection; et avec eux il entretint dans les villes un levain de pouvoir arbitraire, une habitude d'en appeler à l'autorité d'un seul, qui fut dans la suite, pour plusieurs républiques, la cause immédiate de la perte de leur liberté.

Dans la même diète, on porta, sur le maintien de la paix, une loi non moins contraire aux prérogatives des cités. Elle leur enlevait, aussi bien qu'aux ducs, marquis, comtes, capitaines et vavasseurs, le droit de guerre et de paix dont elles avaient joui depuis longtemps. Mais tout le monde avait souffert des désordres qu'entraînaient avec elles les guerres privées; et personne n'osa élever la voix pour s'opposer à une loi qui paraissait conforme au vœu de l'humanité (2).

Frédéric termina cette diète remarquable, en prononçant sur le différend qui subsistait depuis longtemps entre Crémone et Plaisance. La première de ces villes avait envoyé ses milices sous les drapeaux de l'empire; la seconde avait été alliée des Milanais : ce fut une raison suffisante pour la condamner. L'empereur fit raser les murailles de Plaisance, combler ses fossés, et abattre ses tours.

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 6.
(2) *Ibid.*, L. II, c. 7.

Tout pliait sous l'obéissance de Frédéric; mais son ambition croissant avec ses succès, il cherchait avec inquiétude dans les anciennes provinces romaines, ce qu'il pourrait encore réclamer comme son droit. Les îles de Corse et de Sardaigne, dans l'ancienne division de l'empire, étaient échues au souverain de l'Occident; le monarque allemand n'avait guère d'autre titre pour les revendiquer. Il envoya cependant aux Pisans et aux Génois, des commissaires impériaux, avec ordre de les transporter dans ces îles. Ces deux peuples s'en dispensèrent; la colère de Frédéric s'enflamma contre eux; et il menaça les Génois de tout son courroux (1). Les Génois, de leur côté, réclamaient contre la loi portée à la diète, sur les droits régaliens. Ils faisaient valoir d'anciens privilèges des empereurs, en vertu desquels ils étaient dispensés de tout impôt et de tout service, en raison de la pauvreté de leurs montagnes, et du soin dont ils se chargeaient de défendre les côtes contre les infidèles. Cependant, dès qu'on apprit à Gênes les menaces de Frédéric, on vit hommes, femmes et enfants travailler nuit et jour, avec une ardeur égale, à relever et fortifier les murs de la ville, à les couvrir de machines de guerre, et à pratiquer de place en place, des plate-formes soutenues par des mâts et des agrès de navire. En même temps, l'historien Caffaro ainsi que plusieurs des magistrats furent envoyés en députation vers l'empereur : ils employèrent tour à tour avec adresse, les raisonnements, le courage et la soumission; ils apaisèrent sa colère, et l'engagèrent à se contenter d'une somme de douze cents marcs d'argent, qu'ils lui payèrent (2).

[1159] Frédéric se figurait que les décisions de la diète de Roncaglia l'avaient affranchi des obligations que lui imposait son traité avec les Milanais. En conséquence, il se permit de soustraire Monza à leur juridiction, quoique par ce traité il les eût expressément confirmés dans la possession de tout leur territoire, à la réserve de Lodi et de Como. Peu après il leur enleva également les deux comtés de la Martésana et de Séprio, dont il investit un nouveau seigneur; puis il mit une garnison allemande dans le château de Trezzo; enfin il donna l'ordre de détruire celui de Crème,

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 9.
(2) *Caffari, Annales Genuenses*, L. I, p. 270 et 271.

pour complaire aux Crémonais. Vers le même temps il avait envoyé à Milan son chancelier, pour y établir un podestat à la place des consuls; ce qui était contraire à la lettre même du traité de paix (1). Le peuple ne put supporter ce nouvel outrage; il prit les armes avec un mouvement de fureur, et força le chancelier à sortir en hâte de la ville. Les Crémasques avaient traité de même les messagers qui leur avaient porté l'ordre d'abattre leurs murs.

Une grande partie des seigneurs allemands, qui avaient accompagné l'empereur, s'étaient retirés dans leur foyers après la soumission de Milan; d'autres étaient partis aux approches de l'hiver : l'armée de Frédéric était fort diminuée, et ne campait plus dans le voisinage; ce prince s'était avancé jusqu'à Bologne, pour soutenir ceux de ses députés qui mettaient à exécution, dans les terres de l'Église, les décrets de la diète de Roncaglia. Les Milanais qui venaient d'éprouver que le monarque se croyait au-dessus des traités envers ses sujets; les Milanais qui l'avaient offensé, et qui connaissaient son humeur vindicative, jugèrent plus sage de le prévenir, et se préparèrent immédiatement à la guerre. L'empereur avait mis garnison dans le château de Trezzo, sur les bords de l'Adda, au-dessus du pont de Cassano; il s'assurait ainsi l'entrée de leur territoire, et les empêchait de se défendre derrière les fleuves qui, de deux côtés, ceignent le diocèse de leur ville. Les Milanais attaquèrent ce château avec vigueur, et s'en rendirent maîtres au bout de trois jours. Ils attaquèrent aussi la nouvelle ville de Lodi, qui commandait un autre passage sur l'Adda; mais ils ne purent s'en emparer (2).

L'empereur, cependant, ne se sentait pas assez fort pour punir immédiatement ces outrages; il se contenta de les dénoncer à une cour plénière, qu'il assembla près de Bologne, à Antimiaco. L'évêque de Plaisance, quoique cette ville fût alliée de tout temps aux Milanais, enchérit encore sur lui, dans ses invectives contre eux; et un décret fut porté par la cour, pour mettre Milan au ban de l'empire, et sommer les princes de se rassembler de nouveau pour l'attaquer.

(1) Sire Raul, p. 1181, 1182. — *Otto Morena*, p. 1021. — *Radevic. Frising.*, L. II, c. 21.

(2) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 32.—*Otto Morena*, p. 1023.—Sire Raul, 1182.

D'autres intérêts non moins graves occupèrent aussi la cour ou diète assemblée dans le camp de Bologne. Adrien IV y porta ses plaintes contre la conduite et les prétentions des messagers royaux qui étaient venus visiter le patrimoine de l'Église. Le pape soutenait que l'empereur ne pouvait, sans son consentement, envoyer des députés à Rome, parce que cette ville ne reconnaissait d'autre autorité que celle de l'Église; que l'empereur ne pouvait requérir le droit de *fodero* des domaines de saint Pierre, si ce n'est à la seule époque de son couronnement; que les évêques d'Italie n'étaient tenus envers l'empire qu'au simple serment de fidélité, et non point à l'hommage; qu'ils n'étaient point obligés à recevoir les messagers de l'empereur dans leur palais; qu'enfin toutes les possessions de la comtesse Mathilde étaient dévolues au saint-siége, et que c'était en conséquence à lui qu'appartenaient les tributs de Ferrare, de Massa, de tout le territoire entre Aquapendente et Rome, du duché de Spolète, et des îles de Sardaigne et de Corse. Une dispute plus frivole, mais non moins vive, sur le style de la chancellerie impériale, en écrivant au pape, avait déjà aigri les deux cours (1).

L'empereur répondit, que puisque tous les palais des ecclésiastiques étaient bâtis sur le sol impérial, dans tous ces palais les messagers devaient se trouver chez eux; que les évêques ne pouvaient se dispenser de lui faire hommage qu'autant qu'ils renonceraient aux fiefs qu'ils tenaient de sa main; qu'il trouvait enfin étrange la prétention du pape à l'autorité souveraine dans Rome, tandis que ce même pape ne lui contestait point son titre d'empereur des Romains.

La guerre de ce monarque avec les Milanais, et bientôt après, la mort d'Adrien, ne laissèrent point à cette querelle le temps de s'envenimer. Cependant elle donna occasion au sénat romain, qui subsistait toujours, et qui toujours était ennemi des papes, de faire sa paix avec l'empereur (2).

Pour soutenir la lutte inégale dans laquelle les Milanais s'engageaient de nouveau, ils n'avaient d'autres alliés que les Crémasques, peuple brave, mais faible, et les Bressans, qui dans la pré-

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 18-20, et 30, 31. — *Baron. Ann.*, 1159, §§ 1-19.
(2) *Ibid.*, L. II, c. 41.

cédente campagne n'avaient pas fait preuve de beaucoup de persévérance. Les Tortonais n'osèrent ou ne purent leur donner aucun secours, Frédéric avait forcé les habitants de Plaisance, et ceux d'Isola, sur le lac de Como, à renoncer à l'alliance de Milan, pour en contracter une avec lui; les villes de Como et de Lodi, autrefois sujettes des Milanais, étaient armées contre eux. Lodi, fortifiée et entre les mains de leurs ennemis, devenait, avec son pont sur l'Adda, la clef de leur territoire: leur campagne ravagée pendant la précédente guerre, leur trésor épuisé, la mort de plusieurs de leurs braves, leur promettaient moins de ressources en eux-mêmes qu'ils n'en avaient lors de la première invasion de Frédéric. Le parti qu'ils prenaient de lui déclarer la guerre aurait été insensé s'il n'avait été généreux; mais il y avait de la noblesse à oser dire: Nous sommes faibles, nous sommes abandonnés, nous serons écrasés, soit; il ne dépend pas de nous de vraincre la fortune: mais, ce reste de richesses que nous pouvons sacrifier à la patrie, ce reste de vigueur que nous trouvons dans nos bras, ce reste d'un sang libre qui bouillonne encore dans nos veines, c'est à une noble cause que nous devons les consacrer; nous ne les avons reçus que pour combattre le despotisme : avant de nous soumettre à lui, nous attendrons, non que l'espoir de vaincre soit perdu, il l'est depuis longtemps; mais qu'aucun moyen de résistance ne reste plus en notre pouvoir. Avec de pareils sentiments, avec une pareille constance, l'enthousiasme se transmet au loin, la génération naissante venge celle qui succombe; les despotes s'épuisent à force de vaincre, et sur les ruines des villes libres s'élève de nouveau l'étendard de la liberté.

Frédéric n'entreprit point une seconde fois le siége de Milan; mais, profitant de tous ses avantages, de la facilité qu'il avait pour entrer à l'improviste sur le territoire de cette ville et pour se retirer ensuite en lieu de sûreté, de la supériorité de sa cavalerie, soit pour le nombre soit pour la discipline, il dévasta les campagnes du Milanais à plusieurs reprises, pendant toute la durée de l'été; il brûla les moissons; il fit abattre les arbres fruitiers ou enlever leur écorce; il détruisit toute espèce de comestibles : en même temps il fit garder toutes les routes qui conduisaient à Milan, et il soumit aux peines les plus sévères ceux qui porteraient des muni-

tions dans cette ville (1). Les Milanais cependant avaient fait leurs approvisionnements d'avance; et, redoublant d'économie dans la distribution des vivres, ils contemplèrent, avec une apparente indifférence, la désolation de leurs campagnes.

Sur ces entrefaites, les Crémonais, qui venaient de remporter sur les Bressans un avantage considérable, engagèrent l'empereur à entreprendre le siége de Crème. Ils se rendirent eux-mêmes devant cette ville, le 3 ou le 4 juillet; et Frédéric les y suivit huit jours après, avec les secours qu'il avait reçus d'Allemagne.

Crème est située sur le Sério, dans une plaine marécageuse entre l'Adda et l'Oglio, à vingt-quatre milles de Milan, et à une distance presque égale des montagnes. Cette ville, ou plutôt cette bourgade, comme on l'appelait alors, était entourée d'une double muraille, et d'un fossé plein d'eau, très-large et très-profond. Les Crémasques, qui s'étaient soustraits avec peine à l'obéissance des Crémonais, avaient conservé pour Milan une fidélité inébranlable. Les Milanais, avertis du danger que couraient leurs alliés, leur envoyèrent aussitôt un de leurs consuls, Manfred de Dugnano, avec quelques chevaux et quatre cents hommes de pied, qu'ils promirent d'entretenir à leurs frais dans Crème aussi longtemps que durerait le siége, quoique à cette époque même, Frédéric, qui avait divisé son armée, eût recommencé, avec une moitié de ses forces, à ravager leur territoire (2). Les Bressans, de leur côté, envoyèrent aussi quelques secours aux Crémasques.

Cependant les assiégeants avaient commencé, selon l'usage antique, une ligne de circonvallation, pour interrompre toute communication entre la ville et la campagne, et pour se mettre eux-mêmes à couvert des sorties des assiégés. Ces derniers ne les laissaient pas travailler tranquillement. Une de leurs attaques, pendant l'absence de l'empereur, fut si violente, que, quoiqu'ils n'eussent guère que six cents chevaux, ils conservèrent l'avantage jusqu'à la fin de la journée. Frédéric, à son retour au camp, fut outré de colère de l'insolence des Crémasques qui avaient osé battre ses troupes; et, comme si c'eût été en effet un juste motif de sévir contre eux, il donna l'ordre de faire pendre en face des murs

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 35.
(2) Sire Raul, p. 1182.

un certain nombre de prisonniers. Les assiégés crurent devoir de leur côté faire usage du droit barbare et souvent impolitique de représailles : ils livrèrent au même supplice, du haut de leurs créneaux, le même nombre de prisonniers allemands (1).

Frédéric les fit alors avertir, par un héraut, que désormais, à aucune condition, il ne les recevrait en grâce, et qu'il était résolu à les traiter avec la dernière rigueur. En même temps il envoya au supplice quarante otages qu'il avait levés précédemment dans Crème; il fit pendre également six députés que les Milanais envoyaient à Plaisance, et dont l'un était neveu de l'archevêque de Milan.

Il restait encore d'autres otages de Crème, entre les mains de Frédéric; c'étaient des enfants : il les fit attacher à une tour qu'il faisait avancer contre la ville, tandis que les assiégés, avec neuf *mangani*, ou espèces de catapultes, s'efforçaient de la repousser. Sans doute Frédéric se flattait de forcer ainsi les Crémasques à suspendre l'action de leurs machines, qui menaçaient de mettre sa tour en pièces; cependant il ne leur avait laissé aucune espérance de salut : déjà il avait fait mourir d'autres otages; et quand les assiégés, pour ménager ceux-ci, auraient sacrifié leur ville, ils n'auraient pas été assurés de les sauver. Les pères de ces malheureuses victimes, en armes sur la muraille, poussaient des cris lamentables et ne cessaient cependant de combattre, et de diriger les catapultes contre la tour qu'on faisait approcher; mais l'un d'eux, à ce qu'assure Radévic de Frisingen, élevant la voix, criait à ses enfants (2) : « Bienheureux ceux qui meurent pour la patrie et pour la » liberté! Ne craignez point la mort, elle seule peut désormais vous » rendre libres; si vous étiez parvenus à notre âge, ne l'auriez-vous » pas bravée avec nous pour la patrie? heureux de la rencontrer » avant d'avoir, comme nous, à redouter l'infamie pour vos épou» ses, ou à résister aux gémissements de vos enfants qui vous de» mandent de les épargner! Oh! puissions-nous bientôt vous suivre! » Puisse aucun vieillard d'entre nous n'être assis sur les cendres » de sa cité! Puissent nos yeux être fermés avant d'avoir vu notre » sainte patrie tomber entre les mains impies des Crémonais et des » Pavesans! »

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 45, p. 820.
(2) *Ibid.*, L. II, c. 47. — *Guntheri Ligurinus*, L. X, p. 146.

La tour cependant, contre laquelle les catapultes des assiégés lançaient des rochers énormes, commençait à menacer ruine : sa charpente était ébranlée; et l'empereur eut lieu de craindre qu'avant d'être poussée jusqu'au pied des murailles, elle n'accablât de sa chute les guerriers qu'elle renfermait. Il donna donc ordre de la retirer, et fit en même temps détacher les otages qui la couvraient de leurs corps; neuf d'entre eux, savoir, quatre Milanais et cinq Crémasques, avaient été tués : parmi les premiers on comptait un da-Posterla et un Landriano; ces noms appartiennent aux premières familles de Milan : parmi les seconds, un jeune prêtre. Deux autres ôtages avaient été blessés grièvement; mais plusieurs aussi n'avaient été atteints d'aucune pierre (1).

Ce ne furent pas là les seules atrocités qui signalèrent d'une manière odieuse le siége de Crème; mais le devoir d'historien ne nous force pas à nous arrêter davantage sur des scènes aussi révoltantes.

Les Milanais désiraient forcer par quelque diversion une partie de l'armée impériale à s'éloigner de Crème; dans ce but ils allèrent mettre le siége devant le château de Manerbio, que les Allemands possédaient près du lac de Como : mais l'empereur envoya contre eux le comte Goswino (c'est le nom que lui donne Radévic), qui les contraignit à se retirer avec perte. Vers le même temps, les habitants de Plaisance furent mis au ban de l'empire, parce qu'ils avaient envoyé des vivres à Milan et à Crème (2).

Il y avait déjà six mois que cette dernière ville était assiégée; et l'empereur ne se laissait point rebuter par les glaces d'un hiver rigoureux. Il fit rétablir la tour mouvante que les assiégés avaient repoussée, et il en fit construire une autre; après de longs combats, il réussit à la faire avancer jusqu'auprès de la muraille, en sorte que ses arbalétriers dominaient les assiégés [1160]. Il parvint aussi à corrompre le principal ingénieur des Crémasques, nommé Marchése, qui passa dans son camp, et qui dirigea la construction de nouvelles machines, pour attaquer la ville qu'il avait longtemps défendue (3). D'après ses conseils, Frédéric fit monter dans les

(1) *Otto Morena*, p. 1037, 1039. — Sire Raul, p. 1185. — *Tristani Calchi Hist. Patr.*, L. IX, c. 239.

(2) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 48 et 49.

(3) *Otto Morena*, p. 1046.

tours ses meilleurs guerriers; il plaça les arbalétriers à l'étage supérieur, pour qu'ils dominassent la muraille, et qu'ils écartassent ses défenseurs, tandis que les soldats d'élite, logés à l'étage inférieur, jetaient des ponts par lesquels ils s'avançaient de plain-pied sur cette même muraille : le reste de l'armée marchait à l'assaut, entre les tours, avec ordre de tenter ou la sape ou l'escalade, dès que les ponts levis seraient abaissés. Les assiégés, de leur côté, se distribuèrent sur la muraille : ils se couvrirent de mantelets, et s'efforcèrent avec leurs *gatti* ou béliers crochus, de s'emparer des ponts qu'on abaïssait sur eux, ou de les renverser. Chassés du mur à plusieurs reprises, ils réussirent autant de fois à le recouvrer et repoussèrent toujours avec bravoure les assaillants, parmi lesquels se distinguait Othon, comte palatin de Bavière, le premier à s'élancer sur le rempart, et le dernier à le quitter. Enfin, comme le jour commençait à décliner, et qu'ils avaient déjà perdu beaucoup de monde par les flèches des arbalétriers, dont ils ne pouvaient ni se garantir ni se venger, les assiégés furent contraints d'abandonner le mur extérieur, et de se retirer dans l'enceinte intérieure, où ils voulaient soutenir un second siége (1).

Pendant la nuit, néanmoins, lorsqu'ils examinèrent l'effrayante diminution de leurs forces; qu'ils firent le compte de leurs soldats et des braves qu'ils avaient perdus; qu'ils virent leurs fossés comblés, et qu'ils reconnurent la faiblesse de leur muraille intérieure, ils s'abandonnèrent au désespoir. Dès le lendemain ils s'adressèrent au patriarche d'Aquilée, et au duc de Bavière, et demandèrent par leur entremise à entrer en négociation. Le patriarche, dans la conférence qu'il eut avec les consuls, les assura que le seul moyen qui leur restât pour apaiser la colère de l'empereur, c'était de se rendre à discrétion.

L'un d'eux répondit, en contenant sa douleur, que ce n'était pas contre Frédéric, mais contre les Crémonais, que les Crémasques avaient pris les armes, déterminés qu'ils étaient à ne servir que Dieu et l'empereur. Ils croyaient avoir prouvé qu'ils préféraient la mort à un esclavage injuste. Ils avaient maintenu aussi longtemps que Dieu l'avait permis leur alliance avec les Milanais, contractée

(1) *Radevic. Frisi g.*, L. II. c. 59. — *Otto Morena,* 1045, 1047. — *Guntheri Ligurinus,* L. X, 14 , 150.

pour les soustraire à la servitude; mais ils étaient forcés de considérer comme une preuve du courroux céleste la situation désespérée où ils se voyaient réduits. En effet, il leur restait des armes, il leur restait des vivres; et ils ne pouvaient les employer à sauver leur liberté. Le consul termina son discours, en demandant que l'empereur victorieux, à quelque punition qu'il voulût soumettre ses compatriotes, ne les livrât pas du moins entre les mains des Crémonais, leurs plus féroces ennemis.

Frédéric consentit enfin à offrir des conditions, et elles furent aussitôt acceptées. Il permit aux Crémasques de sortir de leur ville, avec leurs femmes et leurs enfants, et d'emporter sur leurs épaules ceux de leurs effets dont ils pourraient se charger en une seule fois. Quant aux garnisons de Milan et de Brescia, il exigea qu'elles sortissent sans armes ni bagages; mais il permit indifféremment à tous les assiégés de se rendre ensuite où bon leur semblerait.

Ce fut le 26 janvier 1160, que les habitants de Crème, hommes, femmes et enfants, au nombre de vingt mille environ, sortirent de cette ville malheureuse, et s'acheminèrent vers Milan. L'empereur livra Crème au pillage de ses soldats, qui y mirent ensuite le feu. Les Crémonais prirent soin de raser jusqu'aux fondements tout ce qui avait échappé à l'incendie (1).

Dès le mois de septembre de l'année précédente, le pape Adrien IV était mort, à l'époque où sa brouillerie avec l'empereur commençait à prendre un caractère sérieux. Le collége des cardinaux, rassemblé pour lui donner un successeur, se partagea entre deux rivaux. Rolland, originaire de Sienne, chanoine de Pise, cardinal du titre de Saint-Marc, et chancelier de l'Église, fut élu par un parti; et Octavien, cardinal titulaire de Sainte-Cécile, noble romain, fut élu par l'autre. Le premier réunissait plus de cardinaux; il était secondé par l'affection du peuple; il fut sacré sous le nom d'Alexandre III : c'est lui que l'Église a reconnu. Le second avait en sa faveur le sénat et la noblesse de Rome. Il est probable que ce dernier, qui prit le nom de Victor III, sentait lui-même l'illégitimité de son élection, puisqu'il rechercha l'appui des antagonistes des papes, des amis de la liberté à Rome, de l'empereur en

(1) *Radevic. Frising.*, L. II, c. 62.

Allemagne et en Lombardie. Frédéric, se flattant que la cour de Rome serait affaiblie par cette double élection, convoqua de sa propre autorité un concile à Pavie, et somma les deux pontifes d'y comparaître, pour qu'il eût à décider entre eux. Alexandre avait été captif entre les mains de son rival; et, quoique délivré par le parti populaire, il ne s'était point senti assez fort pour séjourner à Rome : aussi errait-il de ville en ville. Cependant il répondit fièrement à cette sommation, que le successeur légitime de saint Pierre n'était soumis au jugement ni des empereurs, ni des conciles. Victor, au contraire, se rendit en personne à Pavie, et se concilia les suffrages de Frédéric et de ses évêques; son élection fut confirmée par eux, tandis que l'excommunication fut lancée par le concile contre Rolland ou Alexandre III. Ce dernier fit retomber à son tour les foudres de l'Église sur Frédéric, et délia ses sujets de leur serment de fidélité (1).

Malgré la prise de Crème, les Milanais n'avaient pas encore lieu de perdre courage; l'alliance du pape légitime rattachait leur cause à celle d'une moitié de l'Europe, et ralentissait le zèle de leurs ennemis. De plus, les Allemands, après une campagne aussi pénible, languissaient de retourner chez eux; et Frédéric, quoiqu'il demeurât lui-même en Lombardie pour y continuer la guerre, se vit obliger de licencier la plus grande partie de son armée (2). Il ne

(1) *Baronius, ad ann.* 1159, §§ 70 *et seq.* — *Vita Alexandri papæ tertii, à cardinali Aragonio,* T. III, *Rer. Ital,* p. 448-450.

Nous faisons usage ici, pour la première fois, de l'histoire d'Alexandre III, écrite par un auteur contemporain, et recueillie avec quelques autres, par le cardinal d'Aragon. Ce précieux ouvrage doit nous dédommager de Radévicus, que nous allons perdre. Il faut le considérer bien moins comme l'histoire du pontife, que comme celle de la guerre de Lombardie. Cette histoire est écrite avec netteté : l'on reconnaît, à ses détails, le témoin oculaire; et l'on y trouve autant d'impartialité qu'on en peut attendre d'un écrit composé au milieu des guerres civiles. Il est probable que l'auteur mourut avant Alexandre : son récit n'est pas terminé, et n'arrive que jusqu'à l'an 1178. Les deux autres vies presque contemporaines du même pape, recueillies par Amalric Augérius et par Bernard Guidonis, ne valent pas la peine d'être citées.

(2) *Otto Morena,* p. 1061. — *Radevicus Frisingensis,* L. II, c. 75. C'est le dernier secours que nous tirerons de cet estimable auteur. Il écrivait son histoire l'année même 1160; et il l'a terminée au licenciement des troupes allemandes. Gunthérus finit son poëme à la même époque. Parmi les Allemands, il ne nous reste donc plus qu'Othon de Saint-Blaise et l'abbé d'Ursperg. C'est une faible ressource.

garda près de lui que son cousin le duc Frédéric, fils du roi Conrad, les deux comtes palatins Conrad et Othon, avec leurs vassaux et les siens propres, enfin, les Italiens de son parti. Ses forces n'étant plus supérieures à celles de ses ennemis, il se borna, pendant l'année 1160, à faire la petite guerre.

Le combat de Cassano fut le plus important de cette campagne. Les Milanais avaient entrepris le siége de ce château, où l'empereur avait laissé une garnison. Celui-ci, le 9 août, marcha au secours des assiégés : il avait sous ses ordres un petit nombre de Pavesans, toutes les milices de Novare, de Verceil et de Como, les vassaux de Séprio et de Martésana, le marquis de Montferrat et le comte de Blandrate. Un renfort, conduit par le roi de Bohême, vint le joindre pendant qu'il était en présence de l'armée républicaine; en sorte qu'il réussit à la mettre dans l'impossibilité de recevoir des vivres. Lorsque les consuls s'aperçurent qu'ils étaient enveloppés, ils crurent ne pas devoir donner à leurs soldats le temps de reconnaître les dangers de leur position, ou de souffrir du manque de vivres; ils ordonnèrent immédiatement l'attaque. Ils opposèrent aux Allemands et à l'empereur, les bataillons de porte Romaine et de porte Orientale; ils leur confièrent la garde du carroccio, pour que l'ardeur qu'on mettrait à le défendre contrebalançât la supériorité des Allemands dans l'art militaire. Ils placèrent les bataillons de deux autres portes, avec les auxiliaires de Brescia, vis-à-vis des Italiens. La bravoure personnelle de Frédéric surmonta l'obstacle qui lui était opposé. Il parvint jusqu'au carroccio, tua les bœufs qui le conduisaient, abattit la croix dorée qui le décorait, et enleva l'étendard de la commune. Mais l'autre aile des Milanais remporta sur les Impériaux une victoire complète. Tandis que les deux armées croyaient, chacune de leur côté, avoir assuré le gain de la bataille, une pluie violente sépara les combattants, et détermina leur retraite. En rentrant au camp, l'aile victorieuse apprit la déroute de l'aile qui avait succombé. Les Milanais, furieux de l'affront fait à leur carroccio, s'ébranlèrent de nouveau pour attaquer l'empereur : mais celui-ci, qui avait perdu un grand nombre de ses meilleurs soldats, et que les Novarais, mis en fuite, n'avaient pu rejoindre, abandonna ses prisonniers et ses bagages avec précipitation. Les républicains, après avoir eu la satisfaction de voir Frédéric fuir devant eux, et de

se charger de ses dépouilles, rentrèrent à Milan en triomphe (1).

Le lendemain de ce combat, les Crémonais et les Lodésans, qui marchaient au secours de l'empereur avec un convoi de provisions, furent également défaits : d'autre part, les assiégés du château de Cassano firent une sortie hardie; ils brûlèrent les machines des Milanais, et les forcèrent à lever le siége, malgré tous les avantages qu'ils venaient de remporter.

Avant de prendre ses quartiers d'hiver à Pavie, Frédéric y rassembla les feudataires italiens, et leur fit prêter serment de joindre ses drapeaux, avec toutes leurs forces, au printemps suivant. On compte avec regret, parmi ceux qui prirent cet engagement, le marquis Obizzo Malaspina, et le comte de Blandrate, qui, au commencement de la guerre, avaient combattu pour une cause plus noble (2).

[1161] La campagne de 1161 s'ouvrit par des escarmouches peu importantes. Le 16 de mars, les citoyens de Lodi et ceux de Plaisance se rendirent, à l'insu les uns des autres, dans le bois de Bulchignano, sur les confins du territoire des deux peuples, pour s'y tendre réciproquement des embûches. Ils y passèrent la nuit les uns près des autres, sans s'apercevoir : mais le matin, ceux de Plaisance découvrirent les premiers les Lodésans, couchés comme eux entre les buissons; et, profitant de leur surprise, ils les firent presque tous prisonniers.

Cependant, vers le milieu de juin, les Allemands, honteux de ce que l'empereur était en quelque sorte abandonné au milieu des Lombards, passèrent les Alpes pour marcher à son secours. Ils formèrent une armée de près de cent mille hommes, qui fut assemblée à temps pour que Frédéric pût, à sa tête, entrer avant les moissons sur le territoire milanais, et brûler les blés encore sur pied. Ses dévastations s'étendirent à douze ou quinze milles de rayon autour de la ville. En vain les Milanais essayèrent, à plusieurs reprises, de le chasser de leur territoire; ils eurent du désavantage dans presque tous les combats (3).

Lorsque, dans le mois de septembre, les secondes récoltes, le

(1) *Otto Morena, hist. Laud.*, p.1073-1075.
(2) *Ibid*, p. 1087.
(3) *Otto, de Sancto Blasio in Chronico*, c. 16, *Scr. Rer. Ital.*, T. VI, p. 874.

millet et le sorgo (1) commencèrent à mûrir, Frédéric rentra sur le territoire de Milan, et incendia les champs qui en étaient couverts, comme il avait incendié les blés. Pendant le reste de la campagne, les avantages furent balancés; les seuls faits remarquables furent les cruautés de l'empereur, qui faisait couper les mains aux prisonniers, ou qui les livrait au dernier supplice.

Au retour de l'hiver, Frédéric établit son quartier-général à Lodi; il fortifia en même temps Ripalta-Secca et San-Gervasio, pour couper la communication entre Milan, Brescia et Plaisance; en sorte que les Milanais n'eurent plus aucun moyen de tirer des vivres de ces deux villes.

Ces derniers, dont les récoltes de l'année avaient été presque absolument détruites, avaient en outre eu le malheur de voir leur ville en proie à un cruel incendie. Deux quartiers, qui contenaient presque tous les greniers, avaient été consumés par les flammes; tellement que, dès l'entrée de l'hiver, ils commencèrent à manquer de vivres [1162]. L'empereur, pour redoubler leur détresse, punissait par les supplices les plus cruels ceux qui leur portaient quelques secours. Dans un seul jour, il fit couper le poing à vingt-cinq paysans, que ses soldats avaient surpris chargés de munitions (2). Les Milanais voyaient donc l'impossibilité d'attendre la récolte qui était encore éloignée; et cette récolte même, ils ne pouvaient se flatter qu'elle ne fût pas détruite, ainsi que la précédente. Ce que la force des armes n'avait pu faire, la faim put seule l'opérer. Les consuls envoyèrent à l'empereur, qui était alors à Lodi, des propositions de paix; ils lui offrirent, en signe de soumission, de démolir en six endroits le mur de la ville, et de recevoir, à l'avenir, des podestats de sa main. Mais Frédéric répondit à leurs députés, qu'il ne ferait grâce aux Milanais, qu'autant que ceux-

(1) Moréna les appelle *blava* dans son latin barbare; c'est le *biada* des Italiens, mot par lequel ils désignent les récoltes d'automne, mais surtout le millet, le blé de Turquie et le millet africain ou sorgo (*holcus sorgum*). On connaît mal l'époque de l'introduction dans l'agriculture italienne de ces plantes si précieuses pour l'homme; il est probable cependant que l'Italie a dû ce bienfait, quant au sorgo, aux Arabes cantonnés dans le royaume de Naples, ou aux expéditions maritimes des Pisans, mais que sa culture ne devint pas générale avant le douzième siècle. Quant au blé de Turquie, malgré le nom qu'il porte, c'est une plante d'Amérique, qui ne fut introduite en Europe que dans le seizième siècle.

(2) Sire Raul, p. 1186.

ci se rendraient à lui sans condition, et se reposeraient sur sa clémence. Lorsque cette réponse fut portée dans la ville, en vain les magistrats déclarèrent qu'ils ne voulaient renoncer à la liberté qu'en perdant la vie; le peuple mutiné triompha de leur résistance, et les contraignit à la soumission (1).

Cédant aux volontés du peuple, les huit consuls se présentèrent le premier jour de mars 1162, avec huit autres chevaliers, au palais de l'empereur à Lodi; et, l'épée nue à la main, ils se rendirent à discrétion au nom de la ville. Ils jurèrent en même temps qu'ils étaient prêts désormais à obéir à tous les ordres impériaux, et que tous les Milanais répéteraient le même serment. Trois jours après, sur la demande de Frédéric, trois cents chevaliers vinrent déposer leur épée à ses pieds, et lui livrer trente-six drapeaux de la commune. Guintellino, le chef des ingénieurs, lui remit en même temps les clefs de la ville. L'empereur, sans manifester encore ses intentions futures, exigea que tous ceux qui, depuis trois ans, avaient exercé le consulat, se rendissent auprès de lui, et que l'on consignât entre ses mains tous les étendards de la ville; cérémonie humiliante à laquelle les Milanais se soumirent le mardi suivant.

Les citoyens de trois des quartiers de la ville marchaient devant le carroccio, et tenaient à leurs mains des croix de suppliants; les trois autres quartiers fermaient la procession. Dès que le char sacré fut à la vue de l'empereur, les trompettes de la seigneurie firent, pour la dernière fois, retentir l'air de leurs fanfares; le mât sur lequel flottait l'étendard s'abaissa comme de lui-même devant le trône, et ne se releva que lorsque Frédéric en eût donné l'ordre. Ce carroccio, avec quatre-vingt-quatorze drapeaux, fut ensuite livré aux Allemands. Alors un des consuls milanais éleva la voix; et, dans une touchante harangue, il supplia l'empereur d'user de miséricorde envers sa patrie. Toute la multitude se jeta aussitôt à genoux, en demandant merci au nom des croix qu'elle portait. Le comte de Blandrate, qui se trouvait dans l'armée de Frédéric, prit une croix des mains de ceux qu'il venait de combattre, et qu'il

(1) *Otto Morena*, p. 1099. L'empereur, il est vrai, leur avait laissé le choix entre le parti de se rendre à discrétion, et celui d'accepter des conditions tellement dures, que la cour elle-même les jugeait impossibles à exécuter. Ils choisirent le premier parti. *Burchardi epistola de excidio Medialanensi*, T. VI, *Rer. Ital.*, p. 915.

avait servis autrefois; il se jeta à genoux au pied du trône, en demandant grâce pour eux. Toute la cour, toute l'armée, pleuraient de compassion. L'empereur seul ne laissa voir sur son visage aucune trace d'émotion. Comme il se défiait de la sensibilité de sa femme, il ne lui avait par permis d'assister à cette cérémonie: mais les Milanais, ne pouvant approcher d'elle, jetaient de loin vers ses fenêtres les croix qu'ils avaient apportées, et qui devaient parler pour eux. Frédéric, après avoir reçu le serment de fidélité de tous ceux qui accompagnaient le carroccio, et après avoir choisi quatre cents otages, ordonna au reste du peuple de retourner à Milan, de démolir les six portes de la ville et les murs attenants; et de combler les fossés, pour qu'il pût entrer librement avec son armée. En même temps il envoya six seigneurs allemands, et six lombards, dont l'un était notre historien Moréna, pour recevoir le serment de fidélité de tous ceux qui étaient demeurés dans la ville: d'autre part, Frédéric révoqua la sentence qui avait mis les Milanais au ban de l'empire.

Il y avait déjà dix jours que la ville s'était rendue; et le vainqueur, au lieu d'y entrer, conduisit son armée de Lodi à Pavie, où il séjourna huit autres jours, sans faire connaître ses volontés. Enfin, le 16 de mars, il expédia aux consuls de Milan l'ordre de faire sortir tous les habitants de l'enceinte des murs. Ces magistrats obéirent en tremblant à cette injonction mystérieuse. Plusieurs citoyens se réfugièrent à Pavie, à Lodi, à Bergame, à Como, et dans toutes les villes de Lombardie; le plus grand nombre cependant attendit l'empereur en dehors du retranchement; mais tous obéirent, hommes, femmes et enfants, tous quittèrent le toit paternel, qu'ils ignoraient s'ils devaient jamais revoir, Milan resta complétement désert.

Le 25 mars, l'empereur, à la tête de son armée, y arriva, et publia la sentence longtemps suspendue. La ville devait être rasée jusqu'en ses fondements, et le nom milanais effacé d'entre les noms des peuples. Les divers quartiers de la cité furent partagés entre ses ennemis les plus acharnés, avec ordre de les détruire; chacune des six divisions de la ville, qui prenait son nom d'une porte, fut livrée à un peuple ennemi : l'Orientale aux Lodésans, la Romaine aux Crémonais, la Ticinoise aux Pavesans, la Vercelline aux Novarais, la Comacine aux Comasques, et la porte

Neuve aux vassaux de Séprio et de Martésane. Pendant six jours l'armée impériale travailla avec tant d'ardeur à renverser les murailles et les édifices de Milan, que le dimanche des Rameaux, lorsque l'empereur repartit pour Pavie, la cinquantième partie de la ville ne restait pas sur pied (1).

(1) *Otto Morena*, p. 1103, 1105.—Sire Raul, p. 1187. — *Otto, de Sancto Blasio*, c. 16, p. 875.—*Tristani Calchi Hist. Pat.*, L. X, p. 253.—*Galvan. Flamma Manip. Flor.*, c. 189, p. 642. — *Voyez* surtout *Epistol. Burchardi notarii Imperatoris ad Nicolaum Sigebergensium abbatem*, T. VI, *Rer. Ital*, p. 915-918. On y trouve un récit très-détaillé de la ruine de Milan, et de l'impression que fit sur les Allemands la victoire de l'empereur.

CHAPITRE X.

OPPOSITION DE L'ITALIE. — LIGUE LOMBARDE; SA RÉSISTANCE A L'EMPEREUR. — FONDATION D'ALEXANDRIE. — 1162 A 1168.

La victoire de Frédéric sur la première ville de l'Italie, et le châtiment sévère qu'il lui avait infligé, furent célébrés par tous les partisans de l'empire, comme un triomphe noble et glorieux, comme un acte éclatant de la justice d'un grand monarque : les députés des provinces, les évêques, les comtes, les marquis, les podestats et les consuls des villes, se rendirent à Pavie pour féliciter l'empereur; et lorsqu'il parut à leurs yeux, orné, ainsi que son épouse, de la couronne impériale, qu'il avait fait vœu de ne point porter aussi longtemps que Milan lui résisterait, il fut accueilli par de bruyants applaudissements (1). Les Bressans et les Plaisantins, qui regardaient la cause de la liberté comme perdue par la prise de Milan, cherchèrent à fléchir Frédéric, en se soumettant aux conditions les plus onéreuses : d'après ses ordres ils abattirent leurs tours, ils rasèrent leurs murailles, ils comblèrent leurs fossés, ils payèrent des contributions énormes, et reçurent un podestat de ses mains. Tout fléchissait, tout tremblait; et Frédéric pouvait croire que désormais son trône était fondé sur les bases les plus inébranlables : mais un pouvoir qui repose sur la terreur est éphémère, lorsque la nation qu'il opprime n'est pas complétement avilie; et quoique cette terreur fût alors à son comble, le caractère des Lombards n'avait pas perdu tout son ressort. Si pendant quelques années il ploya sous l'oppression, ce fut pour se relever avec plus de force. Les émigrés milanais, errants de ville en ville, racontaient à des hommes libres autrefois comme

(1) *Otto Morena*, p. 1105, 1107.—*Tristani Calchi Hist. Patr.*, L. X, p. 256. —*Joh. Bapt. Villanovæ hist. Laudis Pompeiæ*, L. II, p. 875.

eux, la ruine lamentable de leur patrie, la chute des murailles qu'ils avaient si vaillamment défendues, l'incendie et la profanation des temples; l'enlèvement ou la dispersion des reliques et des images sacrées, et les vexations inouïes qui, après la destruction de leur ville, prolongeaient les souffrances de leurs malheureux concitoyens. Ils répétaient comment l'évêque de Liége, et ensuite Pierre de Cunin, qu'on leur avait donnés successivement pour gouverneurs, après les avoir dispersés dans quatre bourgades qu'ils leur avaient fait bâtir à deux milles de distance de Milan, saisissaient leurs récoltes, s'appropriaient leurs possessions, augmentaient leurs tributs, et les contraignaient à transporter eux-mêmes les matériaux de leur ville détruite, pour en élever des châteaux et des palais à l'empereur (1). Quelquefois de généreuses larmes coulaient de leurs yeux, lorsqu'ils racontaient leurs combats, et ces jours de gloire où, au milieu des dangers et des privations, ils jouissaient encore, en se sentant libres et armés pour la patrie.

Une grande infortune avait étouffé les anciennes inimitiés; Pavie, Crémone, Lodi, Bergame, Como, avaient ouvert leurs portes aux réfugiés : au milieu des guerres nationales, les liens de l'hospitalité unissaient les familles des villes voisines; et ceux qu'on avait combattus pour l'honneur de sa cité, on les recevait ensuite avec empressement à sa table. Les récits des Milanais faisaient une impression d'autant plus profonde sur les auditeurs, que les alliés de l'empire commençaient à éprouver eux-mêmes les funestes conséquences de leur victoire. Frédéric, il est vrai, avait permis aux Crémonais, aux Pavesans et aux Lodésans, de continuer à élire leurs consuls; mais il avait donné des podestats à Ferrare, à Bologne, à Faenza, à Imola, à Parme, à Como, à Novare, villes qui n'étaient point alliées des Milanais, ou qui même avaient envoyé leurs milices pour les combattre; et lorsque l'empereur, vers la fin de l'été, repassa en Allemagne, il laissa en Italie, pour y être son lieutenant général, Raynaud, chancelier de l'empire et archevêque élu de Cologne, qui appesantit, sur tous les Lombards indifféremment, le joug qu'il leur avait imposé.

(1) Sire Raul, p. 1188. — *Galvan. Flamma Manipul. Flor.*, c. 192, p. 644. — *Bernardino Corio, hist. Milanesi*, P. I, p. 54.

La terreur que ressentaient tous les Italiens, ne se manifeste nulle part plus clairement que dans les annales de Gênes. L'historien Caffaro les continuait année par année; en sorte qu'elles ont conservé au travers des siècles l'impression du moment. Aussi le même homme qui avait parlé avec enthousiasme de l'ardeur universelle des Génois pour relever et fortifier leurs murailles, lorsqu'ils craignirent en 1158 d'être attaqués par l'empereur (1), ne le désigne-t-il, quatre ans plus tard, en rendant compte de ses nouvelles victoires, que par les titres les plus pompeux. C'est *l'empereur toujours auguste, toujours triomphant, celui qui a élevé l'empire au plus haut degré de gloire* (2). Les Génois en effet envoyèrent des députés à Frédéric pour le féliciter sur sa victoire, et l'assurer de nouveau de leur obéissance. Ils lui offrirent en même temps de mettre leurs flottes à sa disposition, pour porter la guerre en Sicile; et ils obtinrent de lui, à cette condition, une charte remarquable, qui nous a été conservée. Par cette charte, l'empereur accorda en fief aux consuls de Gênes, le droit de conduire sous leurs bannières, toutes les fois qu'ils marcheraient en bataille, les habitants de la côte ligurienne, depuis Monaco jusqu'à Porto-Vénéré, c'est-à-dire, à peu près de tout le territoire actuel de la république. Cependant il réserva la fidélité que ces arrière-vassaux devaient à l'empire, et le droit de justice des comtes et des marquis. Il confirma au peuple le droit d'élire ses consuls; il inféoda aux Génois Syracuse, et deux cent cinquante fiefs de chevaliers dans la vallée de Noto, dont il promit de les mettre en possession dès qu'avec leur aide il se serait rendu maître de la Sicile. Il leur accorda, au préjudice des Provençaux, un privilége pour négocier seuls, dans tous les lieux maritimes, même dans l'État de Venise, si les Vénitiens ne rentraient pas en grâce auprès de lui. Il les dispensa du devoir de porter les armes pour lui, partout ailleurs que sur la côte de Provence, ou dans les Deux-Siciles; enfin, il s'engagea à ne point conclure de paix avec le roi Guillaume de Naples ou ses successeurs, sans le consentement libre des consuls de Gênes (3).

En même temps que, par ces concessions brillantes, Frédéric

(1) *Caffari Annales Genuenses*, L. I, p. 271.

(2) *Ibid.*, L. I, p. 278.

(3) Ce traité est rapporté textuellement par Muratori. *Antiq. Ital. dissert.*, XLVIII, T. IV, p. 253.

semblait exempter les Génois seuls du joug qu'il avait imposé à toutes les villes, il se chargea de terminer leur différend avec les Pisans, et de pacifier ces deux peuples dont il voulait réserver les armes pour servir ses propres querelles. La guerre entre eux avait éclaté cette année même, à l'occasion des colonies que tous deux avaient établies à Constantinople. Les Pisans étaient au nombre de mille environ dans cette capitale de l'Orient : déterminés à exclure de son commerce les Génois qui n'y avaient pas plus de trois cents hommes, ils les avaient attaqués, dépouillés et chassés de la ville, sans que le gouvernement grec, témoin de ces violences, osât prendre un parti entre des marchands belliqueux qu'il ménageait et qu'il craignait. Les Génois se préparaient à venger sur les mers de la Toscane l'affront fait à leurs compatriotes, lorsque Frédéric déploya son autorité pour leur faire poser les armes. Il obligea les députés des deux villes à signer, à Turin, une trève qui devait durer jusqu'à ce qu'il prononçât sur leurs différends, à son retour d'Allemagne (1).

[1163] Lorsque l'empereur revint, à la fin de l'année 1163, visiter l'Italie, non plus en conquérant, mais en maître, il trouva ces deux villes aigries l'une contre l'autre par un nouveau sujet de discorde. Les Pisans, comme nous l'avons vu, avaient, un siècle auparavant, conquis l'île de Sardaigne, et en avaient inféodé les diverses seigneuries à plusieurs de leurs gentilshommes. Mais ces feudataires, éloignés de la métropole, avaient presque absolument secoué sa dépendance : ils s'étaient érigés en petits souverains; et les Génois qui possédaient quelques châteaux-forts en Sardaigne, avaient contracté des alliances avec ces mêmes feudataires, tout en les encourageant à secouer le joug de la mère-patrie. Quatre seigneurs, ceux de Gallura, Logodoro ou les Tours, Arboréa et Cagliari, s'étaient partagés presque toute la Sardaigne : avec le titre de juges, ils affectaient un faste royal. L'un d'eux, le juge d'Arboréa, Barison, qu'on croit être sorti de l'ancienne famille des Sardi de Pise (mis en possession d'Arboréa, à la conquête de la Sardaigne), avait passé à Gênes vers cette époque ; il y avait trouvé

(1) *Caffari Annales Genuenses*, p. 280-283. — *Breviarium Pisanæ Hist.*, p. 173, 174. — *Uberti Folietæ Genuensium hist.*, L. II, p. 268. — *Marangoni, Chroniche di Pisa. Scr. Etrur.*, T. I, p. 387.

deux de ses compatriotes occupant les premières charges de la république : Corso Sismondi était consul de la commune, et Sismondi Muscula était consul des plaidoyers (1). Il leur proposa de mettre l'île tout entière à la disposition des Génois, pourvu que ceux-ci, de leur côté, l'aidassent à étendre sa propre autorité. Frédéric, toujours avide de reconquérir les anciennes limites de l'empire romain, n'avait point encore pu établir sa domination sur la Sardaigne [1164]. Barison se présenta devant lui, à Fano, où l'empereur s'était rendu; il lui offrit de lui faire hommage de toute l'île de Sardaigne, et de lui payer comme tribut une redevance annuelle de quatre mille marcs, pourvu que l'empereur, de son côté, voulût confirmer ses droits, ou plutôt ses prétentions vaniteuses, et l'investir du royaume de Sardaigne. Les consuls génois, Corso Sismondi et Baldizzo Ususmaris, envoyés par la commune en députation auprès de Frédéric, devaient répondre de la conduite de Barison, et promettre l'assistance de leur flotte pour le mettre en possession de ce nouveau royaume, qu'il leur avait promis de maintenir, en tout temps, dévoué à la république de Gênes et dépendant d'elle.

Dès que la proposition de Barison fut connue des consuls pisans, qui se trouvaient aussi auprès de l'empereur, ils réclamèrent contre la concession que Frédéric se disposait à lui faire, représentant que la Sardaigne était leur propriété, et que Barison, qui avait le sot orgueil de prétendre à une couronne, était leur vassal et leur homme lige. Les consuls génois, qui n'avaient pas pris jusqu'alors beaucoup d'intérêt aux propositions faites par le juge d'Arborée, embrassèrent aussitôt sa défense, afin de faire valoir leurs prétentions sur la Sardaigne, et d'empêcher qu'on ne reconnût les titres de leurs rivaux (2). Frédéric, sans approfondir davantage la cause qui lui était soumise, s'empressa d'accepter l'argent qu'on lui offrait pour une couronne qui ne lui appartenait pas : il fit dresser par les notaires impériaux un diplôme, par lequel il déclarait Barison roi de Sardaigne; et il lui demanda aussitôt en retour les quatre mille marcs que le nouveau roi avait promis.

(1) *Obertus Cancellarius, Annales Genuenses,* L. II, p. 292.

(2) *Ibid.,* p. 293, 294.—*Breviarium Pisanæ historiæ,* p. 175, 176.—*B. Marangoni, Chron. di Pisa,* p. 394.

Mais le juge d'Arborée, qui, parmi ses rustiques vassaux, avait une fortune supérieure à ses besoins, lorsqu'il eut commencé à suivre les cours dont il voulait imiter le faste, eut bientôt épuisé ses trésors. Quand Frédéric lui accorda le diplôme si longtemps désiré, le nouveau roi n'avait plus d'argent pour le payer. Il comptait bien, il est vrai, établir dans son île les impôts qu'il voyait en usage sur le continent; il assurait que ses sujets, qu'honorait sa nouvelle dignité, s'empresseraient de contribuer aux dépenses du trône : il ne demandait que de pouvoir rentrer en Sardaigne, et il promettait de s'acquitter aussitôt après; mais Frédéric lui déclara qu'il ne lui permettrait pas de s'éloigner de sa cour, jusqu'à ce qu'il eût payé jusqu'au dernier sou tout ce qu'il avait promis.

Les consuls génois qui avaient embrassé sa cause, plus par haine contre Pise que par affection pour lui, vinrent dans cette occasion à son secours. Ils lui avancèrent les quatre mille marcs dont il avait besoin pour satisfaire l'empereur; ils ajoutèrent même des sommes plus considérables pour préparer un armement, et le conduire en Sardaigne ; mais, comme ils n'avaient d'autre caution que sa personne pour payement de ses dettes, ils ne voulurent jamais le relâcher, ni lui permettre de débarquer dans son île; et, après être restés avec lui quelque temps devant Arborée, soupçonnant qu'il les trahissait, et qu'il voulait s'accommoder avec les Pisans, ils le reconduisirent à Gênes, et l'y retinrent prisonnier pour dettes (1).

Cependant les juges de Gallura et de Logodoro avaient renouvelé leur serment de fidélité à la commune de Pise; et, avec le secours qu'ils avaient reçu de cette ville, ils avaient envahi le district d'Arborée, et l'avaient mis à feu et à sang; en sorte que le nouveau roi de Sardaigne, loin de réduire ses égaux à son obéissance, avait perdu jusqu'à son ancien patrimoine. Tandis qu'on l'oubliait dans la prison, où il fut retenu pendant plusieurs années, les deux peuples rivaux continuèrent à se chercher sur les mers, à se combattre, à se brûler des vaisseaux, et à détruire les châteaux bâtis sur leurs deux rivages.

En même temps que les Génois poursuivaient avec ardeur la

(1) *Obertus Cancellarius*, p. 295-298. — *B. Marangoni, Chron. di Pisa*, p. 398.

guerre contre Pise, ils étaient déchirés eux-mêmes par une discorde civile, dont l'historien public de cette république s'est interdit de nous transmettre les détails, pour ne pas faire déshonneur à sa patrie (1). Nous apprenons de lui seulement que deux familles nobles, les Avogadi et les marquis de Volta, rivales peut-être en crédit et en pouvoir, s'étaient offensées, et avaient entraîné leurs amis dans leur querelle. Un marquis de Volta avait été victime de ces dissensions en 1165, quoiqu'à cette époque même il exerçât le consulat. L'année suivante, quatre nobles du premier rang, Rubaldo Barattiéri, Sismondo Sismondi, Juscello et Scotto, furent aussi tués. La haine des deux factions devenait chaque jour plus violente, et elles se refusaient à tout accommodement. Les consuls de l'année 1169, pour rétablir la paix dans leur patrie, au milieu de factions sourdes à leur voix et plus puissantes qu'eux, furent obligés d'ourdir en quelque sorte une conspiration.

Ils commencèrent par s'assurer secrètement des dispositions pacifiques de plusieurs des citoyens, qui cependant étaient entraînés dans les émeutes par leur parenté avec les chefs de faction; puis, se concertant avec le vénérable vieillard Hugues, leur archevêque, ils firent, longtemps avant le lever du soleil, appeler au son des cloches les citoyens au parlement : ils se flattaient que la surprise et l'alarme de cette convocation inattendue, au milieu de l'obscurité de la nuit, rendrait l'assemblée et plus complète et plus docile. Les citoyens, en accourant au parlement général, virent, au milieu de la place publique, le vieil archevêque, entouré de son clergé en habit de cérémonies, et portant des torches allumées, tandis que les reliques de saint Jean-Baptiste, le protecteur de Gênes, étaient exposées devant lui, et que les citoyens les plus respectables portaient à leurs mains des croix suppliantes.

Dès que l'assemblée fut formée, le vieillard se leva; et de sa voix cassée il conjura les chefs de parti, au nom du Dieu de paix, au nom du salut de leurs âmes, au nom de leur patrie et de la liberté, dont leurs discordes entraîneraient la ruine, de jurer sur l'Évangile l'oubli de leurs querelles, et la paix à venir. Les hérauts, dès qu'il eut fini de parler, s'avancèrent aussitôt vers Roland Avogado, le chef de l'une des factions, qui était présent à l'assemblée; et,

(1) *Obertus Cancellarius*, p. 310.

secondés par les acclamations de tout le peuple, et par les prières de ses parents eux-mêmes, ils le sommèrent de se conformer au vœu des consuls et de la nation.

Roland, à leur approche, déchira ses habits; et, s'asseyant par terre en versant des larmes, il appela à haute voix les morts qu'il avait juré de venger, et qui ne lui permettaient pas de pardonner leurs vieilles offenses. Comme on ne pouvait le déterminer à s'avancer, les consuls eux-mêmes, l'archevêque et le clergé, s'approchèrent de lui, et, renouvelant leurs prières, ils l'entraînèrent enfin, et lui firent jurer sur l'Évangile l'oubli de ses inimitiés passées.

Les chefs du parti contraire, Foulques de Castor et Ingo de Volta, n'étaient pas présents à l'assemblée; mais le peuple et le clergé se portèrent en foule à leurs maisons : ils les trouvèrent déjà ébranlés par ce qu'ils venaient d'apprendre; et, profitant de leur émotion, ils leur firent jurer une réconciliation sincère, et donner le baiser de paix aux chefs de la faction opposée. Alors les cloches de la ville sonnèrent en témoignage d'allégresse; et l'archevêque, de retour sur la place publique, entonna un *Te Deum* avec tout le peuple, en l'honneur du Dieu de paix qui avait sauvé leur patrie (1).

[1163] Nous avons dit que Frédéric était revenu en Italie en 1163; il y conduisit avec lui son épouse, et une cour brillante, mais point d'armée. Les Pavesans profitèrent de la terreur que son nom seul inspirait encore, pour détruire la ville de Tortone, dont ils étaient toujours jaloux : ils représentèrent à l'empereur que les Milanais ne l'avaient rebâtie que pour témoigner ainsi combien ils méprisaient ses vengeances; qu'une ville ruinée par lui, et fondée de nouveau par ses ennemis les plus acharnés, conspirerait toujours avec les factieux : ils ajoutèrent à ces motifs l'offre d'une somme considérable, et ils obtinrent de lui un ordre de raser les murailles de Tortone. En l'exécutant, ils l'outrepassèrent : après avoir, avec l'autorité de l'empire, enlevé aux habitants les moyens de se défendre, ils démolirent leurs maisons, aussi bien que les fortifications de la ville (2).

(1) *Obertus Cancellarius, Annales Genuenses*, p. 324-327. — *Uberti Folietæ Genuens hist.*, L. II, p. 278.

(2) *Otto Morena, hist. Laudens.*, p. 1123.

Ce fut la dernière violence à laquelle se porta le parti victorieux, pour satisfaire une haine qui commençait à se calmer. Pendant l'absence de l'empereur, les podestats qu'il avait préposés à chaque diocèse avaient abusé cruellement de leur autorité; ils exigeaient les impôts au sextuple de ce qu'ils étaient dus suivant les anciennes coutumes, et ils ne laissaient aux habitants du Milanais et du Crémasque que le tiers de leurs récoltes annuelles. Moréna lui-même, historien si partial pour l'empereur, assure qu'il n'y avait aucun Lombard qui, se souvenant de l'antique liberté de sa patrie, ne regardât comme un opprobre les vexations auxquelles il se voyait exposé, et qui ne sentît un ardent désir d'en tirer vengeance(1). Cependant les Italiens avaient attendu le retour de l'empereur [1164]; et ils s'étaient flattés qu'à son arrivée ils lui verraient corriger les abus dont ils gémissaient.

En effet, lorsque Frédéric se rendit de Lodi à Monza, où il faisait bâtir un palais, les Milanais, avertis de son passage, se présentèrent en foule sur le chemin qu'il devait traverser; ils l'avaient attendu de nuit, dans la fange, malgré une pluie abondante: ils se jetèrent à genoux à son approche, et supplièrent l'empereur, avec de profonds gémissements, de les traiter avec plus de douceur. Frédéric parut ému, et fit relâcher leurs otages, mais il envoya l'examen de leurs demandes à ses ministres; et ceux-ci en prirent occasion de soumettre à de nouvelles exactions les malheureux qui avaient osé se plaindre (2).

Les habitants de la Marche Véronaise, qui jusqu'alors étaient restés presque étrangers à la guerre de Lombardie, présentèrent à leur tour leurs réclamations contre des vexations d'autant plus odieuses, que les ministres impériaux n'avaient aucune raison de les traiter en ennemis. Elles ne furent pas mieux accueillies. L'empereur s'était avancé du coté de Fano, dans l'Émilie; les villes

(1) *Morena, historia Laudensis*, p. 1127, 1129. Nous ne savons point si Otto Moréna est toujours l'auteur de cette partie de l'histoire, ou si nous sommes déjà parvenus à la continuation écrite par son fils Acerbus. La narration est continuée par le père, le fils et un inconnu, sans interruption, et sans qu'on puisse découvrir où chacun d'eux s'est arrêté. Acerbus Moréna fut employé par l'empereur dans la carrière militaire; il mourut à l'expédition de Rome, en 1167. On trouve dans Acerbus des sentiments plus généreux et plus libéraux que dans son père.

(2) Sire Raul, p. 1189.

profitèrent de son éloignement pour rassembler un congrès : Vérone, Vicence, Padoue et Trévise s'engagèrent réciproquement par serment à se soutenir dans l'entreprise de restreindre les droits de l'empire, et de les réduire à ceux qu'avaient exercés les empereurs orthodoxes, prédécesseurs de Frédéric. Les confédérés se promettaient également et de résister à toute usurpation du monarque, et de reconnaître les prérogatives qui lui appartenaient de droit (1).

Les Vénitiens, qui depuis longtemps étaient vus de mauvais œil par Frédéric, s'engagèrent aussi dans cette ligue. Dès lors elle se crut assez forte pour faire cesser les vexations des gouverneurs allemands; elle attaqua les seigneurs qui, dans la Marche Véronaise, n'avaient pas voulu prêter le serment d'association, et elle mit en fuite les officiers de l'empereur les plus odieux au peuple.

Dès que Frédéric fut averti de ces mouvements, il revint en hâte à Pavie; et rassemblant ceux des Lombards en qui il mettait le plus de confiance, les milices de Pavie, de Novare, de Crémone, de Lodi et de Como, il s'avança sur le territoire de Vérone pour le dévaster. La ligue véronaise mit de son côté son armée en campagne, et l'envoya courageusement au-devant de lui. Frédéric s'aperçut bientôt que les Lombards qu'il conduisait ne le suivaient que contre leur gré. Effrayé de se trouver entre leurs mains, il abandonna son camp avec précipitation, et s'enfuit devant les Véronais (2). Depuis cette époque, toutes les cités lui furent également suspectes; et comme les marquis, les comtes et les capitaines étaient les ennemis naturels des villes libres, il fit alliance avec eux, et il logea dans leurs forteresses ses meilleurs soldats allemands (3).

Après une preuve aussi humiliante de sa faiblesse, Frédéric ne pouvait pas rester en Italie sans s'exposer aux plus grands dangers. Il passa donc en Allemagne, peu après s'être retiré du Véronais,

(1) *Vita Alexandri III, à cardinali Aragonio*, p. 456. — S'il en faut croire l'historien grec Cinnamus (L. V, c. 13, p. 103, *Byzant.*, T. XI), l'empereur grec Manuel Comnène fut le premier instigateur de cette alliance : il était jaloux du pouvoir croissant de Frédéric ; il lui contestait le titre d'empereur, et il envoya Nicéphore Caluphi à Venise, et des agents plus obscurs dans les autres villes, avec de grandes sommes d'argent, pour exciter les Lombards à prendre les armes et à défendre leurs libertés.

(2) *Acerbus Morena*, p. 1123.

(3) *Vita Alexandri III, à cardinali Aragonio*, p. 456.

mais en annonçant à ses alliés qu'il ne tarderait pas à revenir avec une armée capable de faire rentrer dans le devoir ses sujets révoltés.

Quelque insupportable que pût être, pour un caractère aussi fier et aussi impétueux que le sien, le délai de ses vengeances, il fut cependant obligé de laisser aux Lombards qui l'avaient offensé, le temps de se fortifier, de relever leurs murailles, d'exercer leurs troupes, et de contracter de nouvelles alliances. L'antipape Victor III, qu'il avait opposé au pape Alexandre, était mort au commencement de cette année : le successeur qu'il lui avait fait nommer, Guido de Crème, qui prit le nom de Pasqual III, n'était reconnu par aucun autre souverain; en sorte que Frédéric se trouvait engagé dans des négociations continuelles, soit avec les rois de France et d'Angleterre, qui le pressaient de rendre la paix à l'Église, soit avec ses propres sujets en Allemagne, qui n'étaient pas toujours disposés à reconnaître des évêques schismatiques. Une guerre dans cette dernière contrée, entre les deux maisons guelfe et gibeline, réclama aussi son attention, et l'empêcha de rentrer de sitôt en Italie (1).

[1165] Cependant le vicaire d'Alexandre à Rome étant mort, ce pape lui donna pour successeur le cardinal de S. Jean et S. Paul, qui prit à tâche de ramener les Romains à l'obéissance du pontife légitime. Il répandit de l'argent à propos parmi le peuple; il fit entrer au sénat les hommes qui lui étaient dévoués; il en fit exclure les schismatiques : il obtint la restitution de l'église de saint Pierre, et du comté de la Sabine, où le parti des antipapes avait dominé longtemps; enfin, malgré l'opposition de quelques citoyens, il détermina la majorité des Romains à envoyer une députation auprès d'Alexandre, pour l'engager à revenir au milieu de son troupeau (2). Alexandre, après avoir pris conseil des rois de France et d'Angleterre, Louis VII et Henri II, partit de Sens, où il avait établi sa résidence, et s'embarqua à Montpellier : après avoir été poussé par les vents à Messine, où il eut occasion de renouveler son alliance avec le roi Guillaume de Sicile, le pape

(1) *Otto de Sancto Blasio Chronic.*, c. 18 et 19, T. VI. *Rer. Ital.*, p. 875. — *Conradi Abbatis Urspergensis Chronic.*, p. 295, *apud Pithœum*.
(2) *Vita Alexandri III*, *à Cardinali Aragonio*, p. 456.

vint débarquer à Ostie. Dès le matin, les nobles, les sénateurs, le clergé et le peuple, s'avancèrent en procession au devant de lui, et le reçurent comme le pasteur de leurs âmes, avec l'obéissance et le respect accoutumés (1).

D'autre part, Christian, archevêque élu de Mayence, qui résidait pour l'empereur en Toscane, s'était avancé dans la campagne de Rome, avec une armée allemande : il avait soumis Viterbe, et la plupart des villes du voisinage à l'antipape Pasqual ; mais il ne se fut pas plus tôt éloigné, que les Romains, secondés par les troupes du roi Guillaume, firent rentrer sous l'obéissance de l'Église presque toutes les places que les schismatiques lui avaient enlevées.

[1166] Peu après avoir prêté cette assistance au parti de l'Église et de la liberté, Guillaume Ier, surnommé le Mauvais, mourut (2) ; il eut pour successeur un fils en bas âge, qu'on appela depuis Guillaume le Bon, et qui eut pour tutrice, au commencement de son règne, sa mère Marguerite. Quoique distingués par des surnoms opposés, le père et le fils tinrent, à l'égard du reste de l'Italie, à peu près la même conduite ; elle leur était indiquée par leur position et leurs intérêts les plus pressants : pour maintenir l'indépendance de leur pays, le seul parti qu'ils eussent à prendre, c'était de faire cause commune avec le pape, l'empereur d'Orient, et les villes libres.

Parmi ces dernières, celles de la Marche Véronaise continuaient leurs préparatifs pour défendre leur liberté et celle de l'Église. Les Véronais et les Padouans attaquèrent et réduisirent le château de Rivoli, et la forteresse d'Appendici, qui dominaient les passages des montagnes, par lesquels ils s'attendaient à voir descendre l'empereur. Mais celui-ci, après avoir rassemblé une forte armée, prit, contre leur attente, à la fin de l'automne, la route de Val Camonica, et déboucha en Lombardie par le territoire de Brescia.

(1) *Vita Alexandri III, à cardinali Aragonio*, p. 457. — *Romualdus Salernitanus*, *Chron.*, p. 205.

(2) Guillaume Ier, couronné du vivant de son père, en 1150, mourut en 1166. *Romuald. Salernit.*, p. 205. Cet historien, qui fut en même temps le principal libérateur du roi, après la conjuration de Mathieu Bonella, fut aussi un de ses premiers ministres et des premiers prélats de son royaume, le directeur de sa conscience et son médecin. Il mérite bien d'être lu sur ce règne curieux.

Quelle que fût son irritation contre les cités, comme il les savait toutes également indisposées, il ne voulut pas les attaquer avant d'avoir réussi à les diviser par des négociations. Au contraire, dans les comices qu'il fit assembler à Lodi, au mois de novembre, il promit de redresser les injustices dont les communes se plaignaient; et, après avoir accueilli leurs députés d'une manière favorable, et les avoir congédiés avec des témoignages de bienveillance, il s'avança vers Ferrare et Bologne, sans livrer de combat (1).

[1167] Tandis que Frédéric, par des motifs qui ne nous sont pas bien connus, ralentissait sa marche vers l'Italie méridionale, et qu'il perdait six mois entre Bologne et Ancône (2), sans avoir châtié les Lombards qu'il laissait derrière lui, et sans avancer contre Rome qui lui était rebelle, les Véronais, toujours plus vexés par les ministres impériaux, envoyèrent des députés à toutes les villes qui partageaient leurs souffrances, et les engagèrent à rassembler une diète, le 7 des ides d'avril, au monastère de Puntido entre Milan et Bergame (3), pour concerter entre elles les moyens de se défendre. A cette diète assistèrent des députés de Crémone, de Bergame, de Brescia, de Mantoue et de Ferrare. Les Milanais, toujours dispersés dans leurs quatre bourgades, y envoyèrent aussi quelques-uns de leurs principaux citoyens, qui demandèrent avec instance que la première résolution de la diète fût celle de leur rendre leur patrie, afin qu'au lieu d'être exposés sans cesse aux incursions de leurs ennemis, ils pussent de nouveau combattre avec les confédérés, pour la liberté italienne. Les députés de toutes les villes, se souvenant de la valeureuse résistance des Milanais, promirent d'engager leurs concitoyens à relever les murailles de Milan, et à protéger ce peuple jusqu'à ce qu'il se fût mis en état de se défendre lui-même. Les députés convinrent aussi de la formule du serment de confédération; et chacun d'eux le rapporta dans sa patrie, pour le faire adopter par ses concitoyens. Après que l'as-

(1) *Vita Alexandri III, à card. Aragon.*, p. 457. — *Acerbus Morena, hist. Laudens.*, p. 1131. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 20, p. 876.

(2) Frédéric était parti de Lodi le 11 janvier; et il n'entreprit le siége d'Ancône qu'au commencement de juillet.

(3) *Sigonius, de regno Ital.*, L. XIV, p. 320. — *Acerbus Morena*, p. 1133. — *Tristani Calchi hist. Patr.*, L. XI, p. 268.

semblée générale de chaque cité l'aurait approuvé, tous les individus qui la composaient étaient tenus de le répéter. Par ce serment, les villes contractaient une alliance qui devait durer vingt ans; elles s'engagaient à s'assister réciproquement contre quiconque voudrait attaquer les priviléges dont elles étaient en possession, depuis le règne de Henri IV, jusqu'à l'avénement au trône de Frédéric; et elles promettaient, de plus, de contribuer à la compensation des dommages que les membres de la ligue pourraient éprouver en défendant leur liberté (1).

Tandis que les consuls des villes et leurs députés, rentrés dans leurs foyers, soumettaient aux délibérations des parlements généraux l'alliance qu'ils venaient de conclure, les Milanais désarmés, divisés dans des bourgades ouvertes, assurés que la démarche qu'ils venaient de faire était publique, croyaient d'heure en heure voir arriver les milices de Pavie, auxquelles ils n'étaient point en état de résister. Chaque nuit pouvait avoir été marquée d'avance pour le massacre et l'incendie; l'approche des ténèbres les glaçait d'effroi : entourés d'ennemis qui, dans une demi-journée, pouvaient arriver au milieu d'eux, ils étaient encore alarmés par les avis officieux que donnaient à leurs hôtes les Pavesans, qui avaient contracté des liens d'hospitalité avec quelques Milanais (2). La consternation était portée à son comble, lorsque le matin du 27 avril 1167, parurent à l'entrée de la bourgade de Saint-Denis, dix chevaliers de Bergame, portant les drapeaux de leur commune; ils étaient suivis par un nombre égal de drapeaux de Brescia, de Crémone, de Mantoue, de Vérone et de Trévise; les milices de ces villes marchaient ensuite, et elles apportaient des armes pour les distribuer aux Milanais (3). Tous les habitants des quatre bourgades s'assemblèrent aussitôt, et s'avancèrent vers la ville détruite, en poussant des cris de joie; ils assignèrent à chaque troupe une portion des remparts, et, avec l'assistance des milices alliées, ils déblayèrent leurs fossés, et relevèrent leurs murailles, avant de

(1) *Societatis Lombardiæ rudimenta prima et sacramentum civitatum in eam convenientium. Diploma apud Muratori, dissert.* XLVIII. *Antiq. Ital.*, T. IV, p. 261.

(2) Sire Raul, p. 1191.

(3) *Acta Sancti Galdini, apud Bollandistas*, 18 *aprilis*, p. 594, n° 5, *notæ ad Morenam*, p. 1134.

songer à rebâtir leurs maisons. Les troupes de la *ligue Lombarde* (elle commença dès lors à prendre ce nom) ne se retirèrent point que les Milanais ne se fussent mis en état de repousser les insultes de leurs ennemis, et de résister à un coup de main (1).

La ville de Pavie était tellement dévouée à l'empereur, que l'on n'espérait point pouvoir la détacher de sa cause; mais la ligue Lombarde mettait une haute importance à faire entrer les Lodésans dans la confédération. La ville de Lodi, placée entre Crémone et Milan, devenait, dans les mains de l'empereur, la place d'armes la plus dangereuse. Tant qu'il occuperait ce poste, il lui serait toujours facile de couper les vivres aux Milanais, dont les campagnes avaient été tellement désolées, qu'ils devaient être longtemps encore obligés de tirer leurs approvisionnements du dehors. Les Crémonais, qui, de tout temps, avaient été les alliés et les protecteurs de Lodi, furent chargés d'entrer en négociation avec cette ville.

En conséquence, des députés introduits dans le conseil de Crédenza, saluèrent, selon l'usage, au nom de leurs consuls et de tout le peuple de Crémone, les consuls et le peuple Lodésan; ensuite, ils exposèrent tout ce qu'eux-mêmes avaient fait jusqu'alors pour l'empereur: ils rappelèrent comment ils en étaient récompensés; ils justifièrent les projets de la ligue formée pour défendre leurs droits, et terminèrent leur harangue, en suppliant les Lodésans de se joindre à eux pour l'honneur de la nation lombarde, et de réclamer en commun le rétablissement de leurs anciens priviléges. Les Lodésans répondirent tout d'une voix à ce discours, que, plutôt que de manquer de reconnaissance envers leur libérateur, contre lequel on voulait les armer, envers l'empereur qui avait relevé leurs murailles, eux tous étaient prêts à sacrifier et leurs biens et leur vie.

Les Crémonais envoyèrent une seconde ambassade qui n'eut pas plus de succès que la première : alors convoquant les députés de Milan, de Bergame, de Brescia et de Mantoue, ils leur rendirent compte de leurs inutiles efforts. La ligue Lombarde, et surtout ces

(1) *Acerbus Morena*, p. 1155. — *Tristani Calchi hist. Patr.*, L. XI, p. 662. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.*, c. 198, 201, p. 648. — *Jacobi Malvecii Chron. Brixian. dist.*, VII, c. 46, p. 879, T. XIV.

quatre villes, couraient le plus grand danger, si celle de Lodi restait dévouée à l'empereur; les confédérés résolurent donc de la forcer à s'unir à eux. Ils rassemblèrent en conséquence toutes leurs milices; mais ils les firent précéder par une dernière députation des Crémonais, qui, joignant les menaces aux prières, avertirent leurs anciens alliés que leur ruine totale serait la conséquence de leur opposition aux vœux des Lombards.

Les Lodésans répondirent qu'ils ne croiraient jamais que les Crémonais, qui avaient, à leurs propres frais et de leurs propres mains, relevé leurs murailles, voulussent aujourd'hui les assiéger et les détruire; qu'ils voulussent massacrer des hommes qui leur étaient dévoués, des amis, des hôtes, parce qu'ils persistaient dans le parti qu'eux-mêmes avaient soutenu jadis; que Crémone avait toujours été l'alliée de l'antique Lodi, jusqu'à l'époque de sa ruine; qu'elle avait protégé de tout son pouvoir les bourgades où ses habitants s'étaient réfugiés pendant les quarante années de leur servitude; qu'elle avait conservé la même affection jusqu'à cette heure pour le nouveau Lodi; mais que, si aujourd'hui elle voulait accabler cette ville et ses anciens amis, les Lodésans s'exposeraient au danger qui les menaçait, plutôt que de violer les serments qui les liaient à l'empereur leur bienfaiteur (1).

La politique ne pouvait permettre de céder à ces touchantes supplications: l'armée confédérée entreprit le siége de Lodi, et fit bientôt éprouver aux habitants une cruelle famine. L'empereur les avait abandonnés; loin de leur envoyer du secours, il avait conduit avec lui, dans le midi de l'Italie, une bonne partie de leurs milices. Les Lodésans, après avoir défendu sa cause de tout leur pouvoir, finirent donc par prêter le serment de la ligue, et s'unir aux confédérés. L'armée qui les avait assiégés, attaqua, en se retirant, le château de Trezzo, entre Milan et Bergame, où l'empereur avait laissé ses trésors, sous la garde d'une garnison allemande : après un siége assez long, les confédérés le prirent et le rasèrent.

Les succès de la confédération lui procuraient chaque jour de nouveaux associés : avant la fin de la campagne, Venise, Vérone, Vicence, Padoue, Trévise, Ferrare, Brescia, Bergame, Crémone,

(1) *Acerbus Morena, hist. Laudens.*, p. 1137-1139.

Milan, Lodi, Plaisance, Parme, Modène et Bologne, avaient souscrit l'engagement de la ligue Lombarde (1).

L'empereur s'était, peu auparavant, fait donner trente otages par la dernière de ces villes, et il avait levé sur elle une grosse somme d'argent; mais dès que l'armée allemande fut sortie de son territoire, elle chassa le podestat impérial, et s'engagea dans la ligue Lombarde (2). Les villes d'Imola, Faenza et Forli, également soumises par les Allemands à leur passage, ne purent pas de sitôt secouer leur joug.

Frédéric cependant était parvenu jusqu'à Ancône. L'empereur de Constantinople, Manuel Comnène, dont la jalousie était excitée par l'ambition du monarque allemand, avait contracté une alliance avec les citoyens de cette ville, qui faisaient un grand commerce dans ses États. Pour les aider à se défendre, il leur avait envoyé une garnison grecque, et une somme d'argent considérable. Frédéric, d'autre part, désirait de chasser les Grecs d'Ancône; mais comme des intérêts plus pressants l'appelaient à Rome, après quelques attaques infructueuses, il vendit la paix à cette république, moyennant une grosse somme d'argent (3).

Les habitants d'Albano et de Tusculum s'étaient déclarés pour l'antipape, et refusaient de payer aux Romains des tributs que ceux-ci prétendaient avoir droit de percevoir. Une haine invétérée animait le peuple de Rome contre ces deux villes : pour la satisfaire, bien plus que pour venger l'Église, les Romains, à la fin de mai, avaient marché contre les Tusculans; et après avoir brûlé leurs moissons et leurs vignes, ils avaient attaqué leurs murailles. Rayno, comte de Tusculum, s'était senti trop faible pour les défendre, et il avait imploré l'appui de Frédéric. D'après les ordres de ce monarque, Renaud, archevêque élu de Cologne, marcha le premier au secours du comte, et vint s'enfermer dans la ville assiégée : peu après, Christian, archevêque élu de Mayence, et le comte de Basville, furent chargés, avec mille chevaux allemands, d'en faire lever le siége. Les milices romaines marchèrent à la rencontre de cette troupe, qui, comparée avec

(1) Serment des confédérés, en décembre 1107. *Apud Murat. dissert.* XLVIII, T. IV, p. 261.

(2) *Sigonius, de regno Italiæ,* L. XIV, p. 320.

(3) *Vita Alexandri III, à card. Aragon.,* p. 457.

elles, était autant supérieure en discipline et en valeur, qu'elle était inférieure en nombre : dès la première charge, les républicains furent rompus ; dans la poursuite on leur tua près de deux mille hommes, on leur fit environ trois mille prisonniers. Jamais, dit l'historien du pape Alexandre, qui semble se croire encore au temps des guerres puniques, jamais les Romains, depuis qu'Annibal les avait défaits devant Cannes, n'avaient éprouvé une semblable déroute (1).

Rentrés dans leurs villes, ils se hâtèrent d'en relever les fortifications, et se préparèrent à les défendre, tandis que le pape implorait le secours de Guillaume, roi de Sicile, et faisait avancer ses troupes. Ce furent ces événements qui déterminèrent Frédéric à lever le siége d'Ancône. Il sentit combien il lui importait de se présenter sous les murs de Rome, avant que cette ville se fût mise en état de le braver. Le 24 de juillet, il arriva devant la cité Léonine, dont il commença aussitôt l'attaque. Ce quartier de Rome ne fut défendu que faiblement, et l'empereur n'eut pas beaucoup de difficultés à surmonter pour y pénétrer par la courtine de Saint-Pierre : mais la basilique du Vatican elle-même avait été transformée en forteresse, et celle-ci fit une plus longue résistance ; les gardes du pape s'y étaient logées, et elles repoussèrent avec vigueur les attaques des Allemands. Frédéric, après avoir vainement employé les balistes et les machines de guerre pour la détruire, ordonna qu'on mît le feu à l'église de Sainte-Marie (2) : les flammes s'élevèrent aussitôt avec violence, et menacèrent de gagner la basilique : ceux qui l'occupaient prirent alors le parti de se rendre. Le pape, effrayé à cette nouvelle, quitta le palais de Latran, qu'il habitait, et vint s'enfermer dans le Colysée, avec les Frangipani. Leur famille s'était pratiqué, au-dessus des voûtes élevées de cette ruine imposante, une forteresse que l'on regardait comme imprenable.

En même temps que Frédéric pressait le siége de Rome, il cherchait à détacher les Romains du parti d'Alexandre. Les conditions qu'il leur offrait paraissaient équitables. Pour rendre la paix à

(1) *Vita Alexandri III, à card. Aragon.*, p. 458.

(2) Il y a, à Rome, cinquante églises sous l'invocation de sainte Marie. Celle-ci me paraît être Sainte-Marie-de-la-Piété in campo Santo, église bâtie par Léon IV. *Vasi, Itiner. di Roma*, p. 656.

l'Église, il proposait que les deux compétiteurs au pontificat renonçassent à leur dignité : de son côté, il s'engageait à procurer l'abdication de Pasqual; tout ce qu'il demandait aux Romains, c'était de déterminer Alexandre à faire le même sacrifice, et il promettait de laisser ensuite à l'Église une pleine liberté pour l'élection d'un nouveau pape. Moyennant cet accommodement, il offrait de lever le siége, et de rendre aux Romains tout ce qu'il leur avait enlevé. Dans la situation où se trouvaient les assiégés, de pareilles offres étaient trop avantageuses pour ne pas faire impression sur leur esprit; ils sollicitèrent le pape de faire un sacrifice que lui commandaient les circonstances; mais Alexandre, dont la vertu n'était pas le désintéressement, fit répondre par ses cardinaux, qu'un souverain pontife n'était soumis à aucun jugement sur la terre, ni à celui des rois, ni à celui des peuples, ni à celui de l'Église, et que rien ne le ferait jamais descendre du rang auquel Dieu l'avait élevé. Cependant il craignit qu'une sédition ne le forçât à l'abdication; il s'évada secrètement de la retraite des Frangipani sur le Colysée, et, après être descendu par le Tibre jusqu'à la mer, il se retira d'abord à Terracine, puis à Gaëte, et enfin à Bénévent. Dès que les Romains apprirent qu'il les avait abandonnés, ils conclurent leur paix avec l'empereur; ils admirent dans leur ville ses députés, parmi lesquels se trouvait l'historien Acerbus Moréna; et ils jurèrent entre leurs mains d'être fidèles à Frédéric. Celui-ci, de son côté, confirma les priviléges de leur sénat (1).

L'armée allemande avait entrepris le siége de Rome à la fin de juillet, durant les plus fortes chaleurs de l'été, dans un climat pestilentiel, même pour ceux qui y sont nés, mais bien plus dangereux encore pour les hommes du Nord. Tandis qu'elle était campée hors de la ville, une maladie redoutable, la fièvre *maremmane*, qu'on y éprouve chaque année, mais dont la violence n'est pas toujours égale, se manifesta parmi les soldats, avec les caractères les plus effrayants; le trouble de leur imagination redoubla bientôt les ravages de la maladie : ils voyaient devant eux l'église

(1) *Vita Alexandri III*, p. 458. — *Annal. eccles. Baronii, ann.* 1167, § 11. — *Acerbus Morena*, p. 1151-1155. — *Romualdus Salernitan., Chronic.*, p. 208.

de Sainte-Marie qu'ils avaient brûlée de leurs mains sacriléges, la basilique du Vatican qui n'avait échappé que par hasard à un malheur semblable, et sur la façade de laquelle les images miraculeuses de Jésus-Christ et de saint Pierre avaient été détruites par la violence des flammes. Les prêtres les menaçaient des vengeances du ciel, et ces vengeances ils croyaient les éprouver déjà : le découragement et la terreur précédaient la maladie, et la rendaient plus funeste; elle égalait la peste par la promptitude et l'étendue de ses ravages; elle la surpassait par la prolongation du danger, et par l'état de faiblesse et d'épuisement auquel elle réduisait ceux qui échappaient à la mort. Plusieurs succombaient le jour même où ils avaient été atteints par la contagion; d'autres, tels que l'historien Moréna, ne périssaient qu'après de longues souffrances. Celui-ci, lorsqu'il se sentit atteint de la fièvre, obtint la permission de quitter l'armée. Il se fit transporter en litière jusque dans le voisinage de Sienne; c'est là qu'il mourut, après avoir langui deux mois. Les hommes les plus distingués de l'armée et de l'empire furent victimes de ce fléau : l'empereur perdit son propre cousin, Frédéric, duc de Rothenburg, fils du roi Conrad; Guelfo, duc de Bavière; Renaud, archichancelier, archevêque élu de Cologne; les évêques de Liége, de Spire, de Ratisbonne, de Verden; les comtes de Nassau, d'Altemont, de Lippe, de Sultzbach, de Tubingen, plus de deux mille gentilshommes, et un nombre de soldats proportionné à celui de ces morts illustres (1).

Cette terrible épidémie fut, pour l'empereur, l'échec le plus funeste que sa cause pût éprouver. Perdre, sans combat, une armée florissante, n'était encore que la moindre partie de son malheur; ce qui l'accablait, c'était le découragement de ses sujets : le ciel semblait porter un jugement contre ses armes, et donner un entier effet, contre lui et contre ses partisans, aux excommunications d'Alexandre. Ses anciens compagnons d'armes, que l'honneur et l'affection pour sa personne attachaient toujours à ses pas; ceux qui, en 1161, avaient rougi de le laisser entre les mains des Italiens, et qui, de leur propre mouvement, avaient conduit à

(1) *Continuator Acerbi Morenæ*, p. 1133-1155.—*Vita Alexandri III*, p. 459. —*Otto de Sancto Blasio, Chronicon*, c. 20, p. 878.—*Conrad. Abbas Ursperg., Chron.*, p. 294.

son aide une puissante armée, étaient moissonnés par la mort : les deux chefs des maisons guelfe et gibeline, qu'il avait eu l'art de réconcilier et de réunir dans son camp, venaient également de perdre la vie; l'archevêque de Cologne lui était encore enlevé, lui qui, depuis bien des années, gouvernait la Toscane, et tenait les Italiens dans le devoir. Tout lui manquait à la fois.

Aux malheurs qui l'accablaient, Frédéric opposa son courage; il confia aux Romains les malades de son armée, et il leur demanda en retour des otages, pour lui servir de garants des soins qu'ils leur rendraient. Rassemblant ensuite tout ce qu'il avait d'hommes en état de porter les armes, il s'achemina vers un climat plus sain. Il traversa la Toscane; et, gagnant par l'État de Lucques les Alpes Appuanes, il conduisit les débris de son armée dans le voisinage de Pontrémoli. Jusqu'alors il avait évité de toucher au territoire des villes confédérées avec les Lombards : il n'avait plus que soixante milles à faire pour parvenir à Pavie, et il ne devait rencontrer aucune autre cité sur sa route. Celle de Pontrémoli, qui auparavant n'avait pris aucune part à la guerre, et qu'on ne voit point depuis figurer dans la ligue, lui refusa le passage : quelque faible et peu importante qu'elle fût, Frédéric ne se trouva pas en état de la contraindre; resserré entre la mer et les montagnes, il désespérait presque de trouver une issue pour sortir de cette position dangereuse, lorsque le marquis Malaspina vint au-devant de lui, et, le conduisant dans ses fiefs de la Lunigiane, lui fit traverser des défilés dont il était maître, et l'amena sans combat à Pavie, vers le milieu de septembre.

Dès que Frédéric fut arrivé dans cette ville, il y convoqua une diète, et il somma ses vassaux de s'y rendre, avec toutes les troupes qu'ils pourraient lui fournir pour la guerre : mais, d'après le petit nombre de ceux qui obéirent à cette sommation, il put juger combien son crédit avait baissé. L'assemblée ne fut composée que des députés de Pavie, de Novare, de Verceil et de Como, du marquis Guillaume de Montferrat, du marquis Obizzo Malaspina, du comte de Blandrate, et des seigneurs de Belfort, de Séprio et de Martésana. Frédéric, dans son discours d'ouverture, peignit la conduite des villes liguées contre lui, comme une révolte odieuse que son honneur ne lui permettait pas de laisser impunie; et, jetant son gant au milieu de l'assemblée, il contracta l'engagement de

châtier leur insolence. Il mit ensuite au ban de l'empire toutes les villes qui avaient souscrit la confédération, à la réserve de Crémone et de Lodi, dont il voulait bien juger la conduite actuelle avec plus d'indulgence, en considération de leurs services passés (1).

Au sortir de cette assemblée, Frédéric conduisit les troupes des vassaux qui y avaient assisté, sur les terres des Milanais; il dévasta toutes les portions de leur territoire qui confinaient avec celui de Pavie, les districts de Rosate, Abbiate-Grasso, Corbetta, Maggenta, ainsi que la rive gauche du Tésin. Cependant les villes liguées, averties du décret qui les proscrivait, assemblèrent de leur côté une diète, où elles prirent l'engagement de chasser de l'Italie celui qui avait voulu la réduire à une servitude honteuse. Elles placèrent à Lodi un corps de cavalerie, composé de Bressans et de Bergamasques; elles en placèrent un autre à Plaisance, composé de Parmesans et de Crémonais; et lorsque l'empereur fut entré sur le territoire de Milan, ces deux corps, ainsi que les milices milanaises, s'avancèrent pour le combattre (2). Mais Frédéric n'avait garde de hasarder une bataille à la tête de troupes également inférieures en nombre et en zèle. Il n'avait conservé presque aucun reste de son armée allemande : ceux d'entre ses soldats qui avaient échappé à la maladie, croyant avoir été sauvés par la protection immédiate de Dieu, avaient renoncé aux armes et au monde, et avaient presque tous embrassé la vie monastique; d'autres languissaient dans les hôpitaux, ou étaient repartis pour l'Allemagne. Frédéric, à la tête des Pavesans et des vassaux de Montferrat, se proposait seulement de fourrager dans le pays ennemi, et d'enrichir ses partisans, par la petite guerre; il se retira donc en hâte devant les troupes de la ligue, et le jour même il traversa les ponts que les Pavesans avaient jetés sur le Tésin et sur le Pô; il entra sur le territoire de Plaisance, et il y renouvela ses ravages.

Pendant tout l'hiver il continua de la même manière à insulter les Lombards, et à se retirer devant eux : mais, loin d'aguerrir, par ces escarmouches, les soldats qu'il commandait, il s'aperçut

(1) *Continuator Acerbi Morenæ*, p. 1157.

(2) *Vita Alexandri III*, p. 460. — *Continuator Acerbi Morenæ*, 1155-1159. — *Tristani Calchi hist. Patr.*, L. XI, p. 271.

bientôt qu'un empereur ne pouvait reculer sans cesse devant ceux qu'il traitait de rebelles, sans perdre de sa considération aux yeux de ses propres troupes. Il prit donc, au mois de mars 1168, la résolution de repasser en Allemagne; et il l'exécuta avec tant de secret, que les Lombards mêmes qui servaient sous ses ordres, ne surent pas son départ avant qu'il fût déjà sorti d'Italie par les terres du comte Humbert de Savoie. Les habitants de Suze cependant, comme il voulait traverser leur ville, le forcèrent à relâcher tous les otages qu'il emmenait avec lui, et ne lui laissèrent prendre la route des montagnes, avec une trentaine de cavaliers, que lorsqu'ils se furent assurés que, parmi les gens de sa suite, il n'y avait aucun Italien (1).

Le parti impérial ne se soutenait que par le courage et les talents militaires de Frédéric; son départ le jeta dans l'abattement. Les confédérés en profitèrent pour attaquer le château de Blandrate; ils le prirent et le rasèrent, après avoir délivré beaucoup d'otages qu'ils y trouvèrent enfermés. Alors, les habitants de Novare, de Verceil et de Como, et les feudataires de Belfort et de Séprio, demandèrent avec instance à être admis dans la ligue Lombarde, et à pouvoir abjurer le parti de l'empereur (2). Asti et Tortone entrèrent aussi dans l'alliance; et le marquis Obizzo Malaspina, qui, au commencement de la guerre, avait porté les armes pour la liberté, profita du souvenir de ses anciens services, pour effacer la mémoire des secours qu'il avait donnés à Frédéric, et pour faire sa paix avec les Lombards (3).

[1168] Il ne restait donc plus que la ville de Pavie, et le marquis Guillaume de Montferrat, dont la fidélité ne se laissait ébranler par aucun revers. Soit que les confédérés crussent la tentative de les réduire par la force au-dessus de leurs moyens, soit que les anciennes alliances de plusieurs d'entre eux arrêtassent leurs armes, ils n'entreprirent point de les soumettre; et ils se contentèrent de les mettre hors d'état de leur nuire, en plaçant entre eux une ville qui dépendît de la ligue, et qui coupât la communication entre

(1) *Baronius, Annal.*, 1168, §§ 75-78.—*Epistola Johannis Saresberiensis ad Sanctum Thomam*, L. II, *epist.* 62. *In codice Vaticano.*

(2) *Continuator Acerbi Morenæ*, p. 1159. C'est ici que se termine le récit de cet historien, que nous sommes forcés de regretter, malgré sa partialité.

(3) Ce traité de paix est inséré dans Muratori. *Diss.* XLVIII, T. IV, p. 263.

leurs territoires. En conséquence, toutes les troupes de Crémone, Milan et Plaisance, se portèrent sur les confins des deux États, entre le Haut-Montferrat et le Pavesan d'Outre-Pô. Dans cette vaste et magnifique plaine, les confédérés firent choix d'un site que la nature semblait avoir fortifié; c'était le confluent du Tanaro et de la Bormida, deux des plus grandes rivières qui découlent des montagnes à la droite du Pô. Ces torrents, irréguliers dans leur cours, ne se creusent pas un lit assez profond pour présenter partout aux armées un obstacle qu'elles ne puissent franchir; mais, leurs gués sont rares et variables, et leurs inondations annuelles forment une défense suffisante, dans la saison que les Allemands choisissaient pour la guerre. Une terre argileuse et profondément pénétrée par les eaux, s'oppose, pendant l'hiver, à la marche des soldats, et à l'assiette d'un camp : en été, les vastes graviers que les rivières laissent à découvert, réfléchissent les rayons d'un soleil brûlant, et l'absence de toute haie, de tout arbrisseau, expose de tout côté les troupes qui voudraient s'approcher, aux dards lancés du haut des murs. Ce fut dans cette place, à vingt-cinq milles à l'ouest-sud-ouest de Pavie, à quinze milles au nord d'Aqui, à vingt-cinq au sud de Novare, à quinze à l'orient d'Asti, et à quarante de Milan, que les Lombards fondèrent une nouvelle ville, une ville destinée à éterniser la mémoire de leur résistance, et de leur zèle pour l'Église et la liberté. D'après le nom du chef de leur ligue, et du père des fidèles, ils l'appelèrent Alexandrie; ils l'entourèrent d'un large fossé, dans lequel ils firent entrer l'eau des deux rivières voisines; et, pour la rendre tout d'un coup peuplée et puissante, ils y transportèrent tous les habitants des villages environnants, Marengo, Gamundia, Bergulio, Hunilla et Solestia; ils leur bâtirent des maisons : ils les autorisèrent à se constituer un gouvernement libre et républicain ; ils leur assurèrent tous les priviléges pour lesquels ils combattaient eux-mêmes, et ils engagèrent le pape à fonder en leur faveur un nouvel évêché. Dès la première année, les Alexandriens purent mettre en campagne une armée de quinze mille combattants de toutes armes (1).

(1) *Vita Alexandri III, à card. Aragon.*, p. 460. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 22, 880. — *Benv. de S. Georgio, histor. Montisferrati*, p. 345, T. XXIII, *Rer. Ital.* — *Tristani Calchi hist. Patr.*, L. XI, p. 272. — *Oberti Cancellarii Ann. Genuens.*, L. II, p. 324.

CHAPITRE XI.

NATURE DE LA LIGUE LOMBARDE. — GUERRES DE L'ARCHEVÊQUE CHRISTIAN, LIEUTENANT DE L'EMPEREUR, CONTRE LES VILLES LIBRES. — SIÉGE D'ANCONE. — FRÉDÉRIC EST REPOUSSÉ DEVANT ALEXANDRIE, ET BATTU A LIGNANO; TRÊVE DE VENISE; PAIX DE CONSTANCE. — 1168 A 1183.

Tout prospérait à la ligue Lombarde : l'empereur avait été chassé d'Italie d'une manière honteuse; ses partisans étaient humiliés : à la réserve d'une seule cité et d'un seul grand seigneur, ils avaient tous été obligés d'abandonner la cause royale, et d'embrasser celle des républiques. Milan et Tortone, que Frédéric avait voulu détruire, se relevaient plus florissantes de leur ruine; une nouvelle ville, fondée en haine de sa puissance, lui fermait la Marche du Piémont, la seule qui lui fût restée ouverte, depuis la ligue de la Marche Véronaise : enfin lui-même, quoiqu'il partageât entre ses enfants l'héritage des compagnons d'armes qu'il avait perdus dans sa fatale expédition de Rome, éprouvait une extrême difficulté à former une nouvelle armée, et il perdait presque l'espérance de vaincre la triple résistance que lui opposaient la religion, la liberté, et un climat meurtrier. Six années furent employées de part et d'autre à rassembler des forces, et à se préparer pour de nouveaux combats. C'était un moment imporportant, et que les siècles suivants ne ramenèrent point, où l'Italie pouvait établir une république fédérative : malheureusement il fut perdu, puisqu'il ne produisit qu'une ligue passagère, une simple coalition.

C'est une circonstance singulièrement favorable pour constituer un gouvernement fédératif, que celle où une invasion redoutable menace un peuple libre. Là où règne la liberté, le grand principe de force, c'est l'amour de la patrie; et jamais cet amour

n'est si passionné, jamais il ne remue l'âme plus profondément, que lorsque la patrie elle-même est renfermée dans d'étroites limites; que lorsque l'enceinte des mêmes murs vous présente le berceau de votre enfance, les témoins, les compagnons, les rivaux, au milieu desquels vous devez vous élever, la carrière qui seule vous est ouverte, l'état entier enfin, dont vous pouvez partager la souveraineté avec vos concitoyens. Dans les petites républiques, chaque homme s'efforce de devenir tout ce que l'homme peut être : dans la république fédérée, tant que la liberté est mise en danger par une invasion, chacun des petits États déploie à son tour toute l'énergie dont il est capable. Il n'y a point de lenteur dans les délibérations, point d'hésitation dans les mesures, parce qu'un grand intérêt, un intérêt supérieur à tous les autres, réunit tous les esprits. Il faut se défendre, il faut vaincre, il faut repousser l'invasion, il faut briser le joug du despotisme : l'enthousiasme, dont la puissance est bien supérieure à celle d'un gouvernement, quelque fort qu'il prétend être, unit les États séparés, et donne un centre d'action, un centre de puissance à cet assemblage de républiques, qu'on présente comme si faible. Les factions qui divisent souvent les villes, se calment pour ne point arrêter l'élan national vers l'indépendance; ou, si elles s'agitent encore, leurs mouvements restent hors l'administration générale; peu importe alors le nom de la faction qui pourra triompher, la masse du peuple marchera toujours vers le même but. S'il s'agissait de conquérir ou d'asservir au loin des provinces, les fédérations manqueraient d'union et de force; mais, même à leur naissance, elles sont éminemment énergiques pour défendre leur liberté.

Que l'on parcoure l'histoire de toutes les fédérations, on n'en trouve pas une qui ne soit née au moment où il fallait repousser l'attaque d'un oppresseur; pas une qui n'ait triomphé d'adversaires infiniment supérieurs en nombre et en forces. Les rois de Macédoine furent vaincus par les Achéens; le duc d'Autriche, par les Suisses; Philippe d'Espagne, par les Hollandais; Georges III, par les Américains. L'exemple des Lombards est plus remarquable encore : ils n'eurent pas besoin d'une fédération; ils ne firent usage que d'une simple ligue, mal organisée, pour secouer le joug du plus vaillant et du plus puissant des empereurs d'Occident : tant il est vrai que dans les petits États, où le sentiment de la

patrie a toute sa force, l'amour de la liberté est une arme puissante contre le despotisme!

La société lombarde remporta la victoire sur Frédéric Barberousse : une république fédérative n'aurait pu rien faire de plus pendant que durait la guerre; mais après son triomphe, elle aurait su bien mieux se mettre à l'abri des factions, des guerres sans objet, de la corruption et de la tyrannie : avec une constitution fédérative, l'Italie serait demeurée libre, et ses portes n'auraient pas été toujours ouvertes à tous les conquérants qui se jouen t du bonheur des peuples.

Mais la conception d'une constitution fédérative est une des idées les plus relevées et les plus abstraites que puisse produire l'étude des combinaisons politiques. La ligne à tracer entre les droits de la cité et ceux du corps fédéral, présente une des questions les plus difficiles de la science sociale; elle impose des sacrifices immédiats, qu'elle ne compense que par des dédommagements contingents : elle subordonne l'intérêt présent et certain de chaque peuple, à l'intérêt bien précaire que prendront à lui ses associés; et elle ne donne pas même, pour garantie de cet intérêt, l'identité nationale, ou la supériorité des lumières qu'une ville de province reconnaît dans sa capitale. Il n'est point étrange que des hommes, à peine civilisés, n'aient pas pu arriver jusqu'à une théorie si abstraite; que des hommes qui avaient en horreur le lien social auquel ils avaient été assujettis, des hommes qui avaient attaché l'idée de leur propre salut à celle de l'indépendance de leur ville, ne voulussent d'aucune manière restreindre cette indépendance; qu'ils rejetassent la pensée de soumettre aux décisions d'un congrès étranger, la paix, la guerre, les impôts, les dépenses, tandis qu'ils venaient de rentrer en possession du droit de régler tous ces objets par eux-mêmes. Il faut les plaindre de n'avoir pas su tirer de leur situation un parti plus avantageux; mais il faut encore plus les excuser de ne s'être point élevés à des pensées qui échappent souvent aux méditations de peuples plus éclairés qu'eux.

Loin que la ligue Lombarde répondît à l'idée que nous nous formons d'une république fédérative, dont le gouvernement central dirige les relations extérieures, et maintient la dignité, cette ligue, en ne la considérant que comme une coalition, paraîtra encore

fort imparfaite. Quelques chartes originales d'alliance à la société des Lombards nous ont été conservées; les confédérations se contentent de stipuler qu'ils ne feront point de paix, point de trève avec l'empereur ou ses partisans, qu'ils ne faibliront point dans la guerre contre lui, sans le consentement de tous (1); et ils s'engagent, si Frédéric entre de nouveau en Italie, à le poursuivre par les armes, lui et tous les siens, jusqu'à ce qu'ils l'aient forcé à repasser en Allemagne.

Rien ne fut stipulé sur le nombre des soldats que chaque cité enverrait à l'armée confédérée, parce que l'on supposa que chacune, pour repousser le malheur commun, combattrait de toutes ses forces; que, toutes les fois que l'une d'elles, plus éminemment exposée, sommerait les autres de marcher à son secours, chacune s'empresserait de lui envoyer tous les soldats dont elle pourrait disposer sans danger. L'union ne forma point un trésor public : chaque ville maintenait ses propres troupes; et la seule contribution à laquelle les confédérés s'obligeassent éventuellement les uns envers les autres, était destinée à réparer les malheurs de la guerre, si quelque ville était accablée par les armes impériales.

La ligue n'avait pas une diète régulière, mais plutôt un congrès accidentel, composé des consuls et des podestats des villes, qui se rassemblaient pour délibérer en commun, et qui soumettaient, à leur retour dans leur patrie, les résolutions prises dans cette assemblée aux délibérations du peuple de chaque cité. Les membres de ce congrès prenaient le titre de recteurs de la société des villes, et ils choisissaient entre eux un président (2).

La ligue acquit de la consistance pendant l'absence de l'empereur; elle s'étendit dans le midi de l'Italie, et elle reçut les serments des villes de la Romagne, Ravenne, Rimini, Imola et Forli; ces dernières cependant ne prirent jamais une part bien active à la guerre de la liberté.

De son côté l'empereur ne restait pas dans une inaction complète; en même temps qu'il se préparait à conduire une nouvelle armée en Lombardie, il cherchait à désunir par ses négociations

(1) *Muratori, dissert.* XLVIII, p. 265-266. Dans le serment, on trouve ces mots : *neque pacem, neque treugam, neque guerram recruditam cum Imperatore faciam.*

(2) Serment du recteur de la société des villes, en janvier 1176. *Apud Muratori, Ant. Ital., dissert.* XLVIII, p. 269.

les alliés qu'il devait combattre. Il essaya plus d'une fois de traiter séparément, ou avec le pape, ou avec le roi Guillaume de Sicile, ou avec chacune des villes : mais toutes les propositions qui tendaient à isoler les alliés furent constamment rejetées [1171]. Il envoya ensuite Christian, archevêque élu de Mayence, et archichancelier de l'empire, auprès de ses partisans, en Italie, pour les raffermir dans le devoir. Ce prélat guerrier traversa rapidement la Lombardie, où l'on ne songea point à l'arrêter; et, lorsqu'il fut arrivé en Toscane, il prit une part active aux brouilleries des villes, pour se lier d'une manière plus étroite avec celles qui restaient attachées à l'empereur; et il parvint de cette manière à se former, avec leurs propres troupes, une armée nombreuse et dépendante de ses volontés.

La guerre se continuait toujours avec un égal acharnement entre Pise et Gênes; et la discorde entre ces deux cités avait divisé toute la Toscane. Dès l'an 1169, les Génois avaient engagé dans leur parti la république de Lucques; plus tard ils se lièrent aussi avec les Siennois, les Pistoïois, et le comte Guido Guerra, le plus puissant, à cette époque, des feudataires toscans (1). D'autre part, les Pisans s'étaient confédérés avec les Florentins et les habitants de Prato; et, comme ils s'aperçurent que l'archevêque Christian, qui représentait l'empereur d'Occident, en Italie, était prévenu en faveur de leurs ennemis, ils s'adressèrent à celui d'Orient, Manuel Comnène, qui ne négligeait aucun moyen d'acquérir du crédit parmi les Latins. Ils lui envoyèrent des députés à Constantinople, et ils en reçurent de lui. L'alliance fut conclue entre les deux États, à des conditions honorables et avantageuses pour la république : Manuel rendit aux Pisans la jouissance de toutes leurs franchises dans les ports de l'empire grec; et il s'engagea, pour l'espace de quinze ans, à faire livrer, chaque année, cinq cents bysants d'or et deux tapis de soie à la ville de Pise, quarante bysants et un tapis à son archevêque (2). On pouvait considérer la somme d'argent comme une pension qu'un état puissant paye à un État plus faible : mais la demande du tapis ou drap de soie est une conditions plus étrange;

(1) Sur les domaines et la succession des comtes Guido, *voyez* les Recherches du frère *Ildefonso da San Luigi, Delizie degli eruditi Toscani,* T. VIII, p. 89-195.

(2) *Breviar. Pisanæ hist. Scr. Rer. Ital.,* T. VI, p. 186.

c'est un tribut de parade, humiliant pour celui qui le paye, et glorieux pour celui qui le reçoit : l'on peut s'étonner que les ministres impériaux ne s'y refusassent pas. Cependant les ambassadeurs grecs, qui séjournaient à Pise, se rendirent devant le peuple assemblé en plein parlement, et confirmèrent par leurs serments, cette nouvelle alliance.

Le mécontentement que Christian avait déjà manifesté, s'accrut encore lorsqu'il fut informé du traité que les Pisans venaient de conclure : cependant, comme ambassadeur de Frédéric, il visita leur ville [1172], aussi bien que celles de Gênes et de Lucques; et il leur offrit l'arbitrage de son maître, pour les réconcilier entre elles : mais les Pisans, qui ne pouvaient douter de sa partialité, refusèrent de s'y soumettre, et l'archevêque irrité mit ces républicains au ban de l'empire; en même temps, il les déclara déchus, soit du droit de battre monnaie, soit de leur souveraineté sur la Sardaigne.

[1173] Au mois de juillet de l'année suivante, Christian feignit de vouloir rétablir la paix entre les communes toscanes : il leva le ban qu'il avait publié contre Pise; et, s'étant rendu dans cette ville, il arrêta, devant son parlement, et en présence des consuls des cités rivales, les préliminaires d'une paix dont il fit jurer l'observation à tous ces consuls. Puis il convoqua une nouvelle diète au bourg de San-Ginasio, dans le val d'Arno inférieur, pour mettre, disait-il, la dernière main à ce traité; mais dès que les magistrats de Pise et de Florence s'y furent rendus, il les fit saisir et jeter dans un cachot (1).

Pise et Florence ne s'étaient point encore déclarées contre l'empereur, et n'avaient pris aucune part à la ligue de Lombardie; la conduite de Christian, lorsqu'il multipliait, sans nécessité, les ennemis de son maître, pourrait donc, au premier coup-d'œil, paraître aussi impolitique qu'elle était injuste (2) : cependant elle lui réussit; elle obligea les alliés de l'empire à se mettre en entier sous sa direction, et à soutenir par des efforts plus vigoureux ce qui n'était d'abord que leur querelle privée. S'il s'était contenté du

(1) *Chroniche di Bern. Marangoni*, p. 456. — *Breviar. Pisanæ histor.*, T. VI, p. 187.

(2) Les chroniques de Pise accusent Christian de s'être laissé gagner à prix d'argent par les Lucquois.

rôle de médiateur, il serait demeuré sans crédit et sans forces : devenu chef de parti, on le mit à la tête d'une puissante armée que formèrent les Siennois, les Pistoïois, les Lucquois, et les gentilshommes de la Toscane, de l'Ombrie et de la Romagne. Avec cette armée il entra sur le territoire de Florence pour le ravager.

Les Pisans envoyèrent à leurs alliés un renfort de deux cents vingt-cinq chevaux, commandé par deux de leurs consuls; en même temps, ils firent une diversion sur le territoire de Lucques, et forcèrent ainsi les Lucquois à venir défendre leurs foyers. Dans deux rencontres, ils les mirent en fuite, le 17 août, à Fonte-Fusco, et le 23, à Monte-Calvoli. Sur mer, la fortune leur fut moins favorable; ils perdirent plus de galères prises ou coulées à fond par les Génois, qu'ils ne purent leur en enlever (1).

L'archevêque Christian ne remporta aucun avantage signalé durant cette première campagne; mais il disciplina son armée, et il la recruta d'un grand nombre de soldats allemands, qui, restés en Italie après la retraite de Frédéric, s'empressèrent de venir rejoindre les drapeaux impériaux, aussitôt qu'ils les virent déployés. Dès le commencement de l'année suivante, Christian conduisit ses troupes à une entreprise plus importante.

La ville d'Ancône ne s'était pas unie à la ligue Lombarde; mais, comme elle s'était mise sous la protection de l'empereur Manuel Comnène, elle avait, par cette alliance provoqué la colère de Frédéric. Encouragés par la possession d'un port, le meilleur peut-être de la côte orientale de l'Italie, ses habitants s'étaient voués au commerce du Levant; et leurs succès toujours croissants excitaient déjà la jalousie des Vénitiens, qui voulaient rester seuls maîtres de l'Adriatique. Quoique la république de Venise eût pris part à la ligue de Lombardie, dès ses premiers commencements, et qu'elle ne fût point encore réconciliée avec l'empereur (2), Christian sut si bien exciter cette jalousie et en profiter, que, lors-

(1) *Breviarium Pisanæ hist.*, p. 188. — *Annales Genuens.*, L. II, p. 347 *et seq.*

(2) Les Vénitiens, en 1171, s'étaient brouillés avec Manuel Comnène, qui, avant de leur déclarer la guerre, avait fait arrêter tous leurs négociants et saisir toutes leurs marchandises. Cette nouvelle querelle leur avait fait rechercher l'amitié de Frédéric, et séparer leur cause de celle des Lombards, amis de Manuel. *J. Cinnami Hist.*, L. VI, c. 10, p. 128.

qu'il résolut d'entreprendre le siége d'Ancône, les Vénitiens consentirent à le seconder (1).

[1174] Ce fut le premier jour d'avril 1174, qu'une flotte vénitienne, chargée de balistes et de machines de guerre, entra dans le port d'Ancône, pour entreprendre le siége de la ville, du côté de la mer, en même temps que l'archevêque de Mayence s'approcha du côté de la terre, à la tête de l'armée qu'il avait rassemblée l'année précédente, à laquelle s'étaient joints les habitants d'Osmo, et les feudataires de la Marche (2).

Un prolongement des montagnes du Picénum, forme le promontoire sur lequel est bâtie la ville d'Ancône. Ce promontoire s'avance, du couchant au levant, dans l'Adriatique, et retourne à son extrémité vers le nord; il enferme ainsi un vaste bassin, autour duquel la ville est bâtie en amphithéâtre; elle s'élève par une pente rapide, du bord de la mer jusqu'au double sommet de la montagne; sur l'un de ces sommets est bâti un couvent de capucins; l'autre est couronné par la cathédrale : du portique de celle-ci, on découvre à droite, les montagnes neigeuses de la Dalmatie; à gauche, la côte riante et variée de l'Émilie, tandis que le soleil paraît et se lever et se coucher dans les ondes. Le revers de la montagne, du côté de la haute mer, est tellement escarpé, que des fortifications y seraient superflues. La ville, par terre, n'est accessible que d'un seul côté; la même porte conduit à Sinigaglia, au nord; à Récanati, au midi, aujourd'hui à Loretto, qui alors n'existait pas encore; cette porte s'ouvre sur une plaine étroite entre le port et les montagnes; une autre communique avec les hauteurs. L'ouverture du port, du côté du nord, est fermée en partie par une chaussée antique, ouvrage des Romains, que décore un arc de triomphe élevé en l'honneur de Trajan; mais la bouche du port est encore trop large pour mettre les vaisseaux en sûreté

(1) Nous avons une relation élégante de ce siége, écrite cinquante ans plus tard par Boncompagno, savant Florentin, qui, le premier, fut professeur de belles-lettres à l'université de Bologne. Il paraît que c'est lui que désigne Sigonius, dans son histoire de Bologne, sous le nom de Benus Florentinus (*Libro V, anno* 1218). Cette relation est insérée dans la grande collection de Muratori, T. VI, p. 291, sous le titre de *Liber de obsidione Anconæ, auctore magistro Boncompagno Florentino.*

(2) *Boncompagn., de obsidione Anconæ,* p. 929.

contre les coups de vent, et la ville contre les agressions ennemies. Les galères vénitiennes en profitèrent pour y entrer sans opposition; et elles jetèrent l'ancre en face du quai de la ville.

L'archevêque de Mayence, arrivé devant les murs d'Ancône, commença par dévaster son territoire; il fit arracher les vignes, les arbres fruitiers, les oliviers, et détruisit tout ce qui pouvait servir à la nourriture des hommes. Pendant quelque temps les Anconitains s'efforcèrent d'arrêter ces ravages : mais leur armée était trop faible pour tenir la campagne; la ville n'était pas très-peuplée, et plusieurs de ses habitants étaient absents pour leur commerce. Les assiégés, après avoir éprouvé quelques échecs, furent donc obligés de se renfermer dans leurs murs.

Ancône était mal pourvue de vivres : la récolte de l'année précédente avait été mauvaise; et comme les habitants ne s'étaient point attendu à un siége, ils avaient compté sur la moisson prochaine, pour remplir leurs greniers. Cette moisson fut incendiée, sans que les Anconitains pussent en sauver aucune partie et la faire entrer dans la ville : le port était étroitement bloqué; et, dès le milieu de l'été, la famine se fit sentir d'une manière effrayante. L'archevêque en fut averti; jusqu'alors il avait évité les combats, et n'avait point donné d'assaut à la place, quoiqu'il eût déjà élevé contre elle des balistes et des tours mouvantes de bois: il se flatta de trouver les assiégés affaiblis par la disette : dans cette espérance, il fit sonner la charge, et s'avança jusqu'au pied des murailles avec son armée pour donner un assaut général. Les citoyens, de leur côté, s'assemblèrent au son des cloches; ils sortirent à la rencontre des ennemis, et les combattirent avec fureur. La flotte vénitienne profita du tumulte pour s'approcher et débarquer des soldats sur le quai : mais les consuls détachèrent, pour leur faire face, les compagnies du port; et avec le reste de la milice, ils continuèrent à combattre les Impériaux. Ils le firent avec tant de succès, qu'ils les repoussèrent au delà de leurs machines; personne cependant n'osait s'avancer jusqu'à elles pour y mettre le feu, parce qu'une grêle de traits et de pierres semblait ne laisser aucune espérance de salut à quiconque s'en approcherait. Une veuve nommée Stamura prit alors un brandon enflammé, et, s'élançant vers les tours, au milieu des traits lancés par les deux armées, elle ne se retira que lorsqu'elle eut vu la flamme qu'elle avait allumée,

s'élever assez haut pour qu'il ne fût plus possible de l'éteindre. Toutes les machines du siége furent brûlées : les Allemands, repoussés, s'éloignèrent de la ville ; et les Anconitains enlevèrent du champ de bataille un grand nombre de chevaux tués, dont la chair les nourrit quelque temps. Les Vénitiens, du côté du port, furent également forcés à se retirer avec perte; et, peu de jours après, les assiégés réussirent à leur enlever sept de leurs vaisseaux, en faisant couper, par des plongeurs, les câbles qui les retenaient à l'ancre, tandis qu'un vent violent les poussait vers le rivage (1).

Malgré ces succès passagers, les citoyens d'Ancône ne pouvaient se dissimuler combien leur situation était dangereuse. Aussi essayèrent-ils d'obtenir la paix de leurs ennemis, en faisant offrir à Christian une grosse somme d'argent pour le déterminer à lever le siége; mais l'archevêque de Mayence leur répondit qu'il s'était engagé par serment à ne leur accorder aucune capitulation, et que le seul parti qui leur restât, c'était de se livrer, eux et leur ville, à sa discrétion.

Le député qu'on lui avait envoyé rendit compte de sa mission aux consuls, en présence du conseil général : avant de prendre un parti, le peuple crut devoir nommer douze prud'hommes, qu'il chargea de faire, dans toute la ville, la recherche des vivres qui s'y trouvaient encore, pour en rendre compte à l'assemblée. Les prud'hommes exécutèrent leur visite avec une scrupuleuse exactitude, non-seulement dans les celliers des citoyens, mais encore dans ceux des églises : cependant ils ne purent rassembler que six sacs de froment, et neuf sacs de grains printaniers (2). Peu de jours auparavant, on avait demandé des œufs pour les médicaments des blessés; et il ne s'en était pas trouvé douze dans toute la ville. Ancône contenait alors douze mille habitants de l'un et de l'autre sexe.

Le lendemain, les prud'hommes firent leur rapport devant le parlement assemblé; les citoyens n'y répondirent que par leurs gémissements. Il leur paraissait impossible d'échapper au sort qui les menaçait : plusieurs d'entre eux proposaient déjà de se rendre,

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ,* c. 4, p. 931.

(2) L'auteur dit deux et trois *moggio*. La mesure actuelle d'Ancône se nomme *rubbia,* et pèse six cent quarante livres et douze onces. J'ai supposé que c'était la même que le *moggio*.

tandis que d'autres protestaient qu'il valait mieux mourir dans le combat, que de survivre à la ruine de leur patrie; enfin un vieillard presque centenaire, et qui avait perdu l'usage de ses yeux, s'appuyant sur son bâton, se leva au milieu de l'assemblée, et parla ainsi :

« J'étais consul de cette ville, citoyens d'Ancône, au temps où » le roi Lothaire nous assiégea avec une puissante armée. Il pré» tendait nous soumettre à une servitude perpétuelle; bientôt » cependant il fut forcé de se retirer avec ignominie. D'autres rois, » d'autres empereurs, avant et après lui, ont échoué de même » dans leurs attaques contre notre patrie. Quelle honte ne serait-ce » pas pour nous, si cette ville, qui a résisté à leur puissance, de» vait se rendre à un prêtre ! quelle humiliation de voir un évêque » triompher de nos soldats ? Rappelez-vous, citoyens d'Ancône, la » mauvaise foi teutonique, et la haine des Allemands pour le nom » latin; rappelez-vous Milan, que Frédéric a rasé, il y a peu d'an» nées, malgré ses promesses; et assurez-vous que votre soumis» sion à l'archevêque de Mayence serait encore, pour vous, le pire » de tous les maux. Faites donc une dernière tentative pour obte» nir des secours de la part de vos alliés, en leur envoyant un » subside; et, si elle ne réussit pas, jetons dans la mer nos riches» ses, de nos propres mains, afin de les dérober au vainqueur, et » marchons à sa rencontre, pour trouver la mort dans les com» bats (1). »

Parmi les alliés d'Ancône, ceux sur l'appui desquels cette ville croyait pouvoir le plus compter dans un besoin aussi pressant, étaient la comtesse de Bertinoro, issue de la noble famille des Frangipani de Rome, et maîtresse du riche fief de Bertinoro, dans la Romagne (2), et Guillaume des Adélards de Marchésella, l'un

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 10, p. 953. On a coutume de considérer les discours qu'on met dans la bouche des personnages historiques, comme une invention de l'historien : lors même que celui-ci serait de Boncompagni, et non du vieillard auquel il l'attribue, l'aversion que l'auteur témoigne pour le joug des prêtres ne serait guère moins remarquable dans un professeur guelfe de Bologne, que dans un citoyen d'Ancône. Ce sont toujours les sentiments de ce siècle; la personne qui les manifeste nous importe peu. J'ai abrégé ce discours; c'est le seul changement que je me sois permis d'y faire.

(2) Le château de Bertinoro, qui avait appartenu à la comtesse Mathilde, est situé entre Foli et Céséna, tout proche de Forlimpopoli.

des chefs du parti guelfe et de l'Église, à Ferrare. Les citoyens d'Ancône firent choix de trois de leurs gentilshommes, pour aller implorer le secours de ces deux seigneurs. Ces députés montèrent sur une barque, avec tout l'argent qu'ils purent rassembler; ils sortirent du port, et échappèrent, comme par miracle, à la flotte vénitienne qui le bloquait.

Cependant la famine devenait intolérable : on avait épuisé tous les aliments propres à l'homme, et on leur substituait des chairs immondes, des cuirs, des herbes sauvages, des orties de mer, qu'on arrachait sous les rochers, quoiqu'elles passassent pour vénéneuses. Dans leur épuisement, les Anconitains pouvaient à peine se soulever, et porter leurs armes, excepté cependant lorsqu'ils entendaient sonner le tocsin; car alors l'amour de la patrie et de la liberté semblait leur rendre leurs forces; ils s'élançaient au combat avec une vigueur et une hardiesse qui étonnaient et faisaient trembler les assaillants. Une femme de la première noblesse, et non moins distinguée par sa beauté que par sa naissance, s'approchant de la porte Balista, et portant dans ses bras son fils qu'elle allaitait, vit un des soldats de la garde couché par terre; elle l'interrogea sur la cause de son inaction, il répondit qu'il était consumé par la faim, et qu'il sentait n'avoir plus que peu d'heures à vivre. « Depuis quinze jours, reprit la jeune dame, je n'ai mangé » que des cuirs bouillis, et le lait commence à manquer à mon » enfant; lève-toi cependant, et si mon sein en contient encore, » approche tes lèvres et reprends de la force pour la défense de ton » pays. » Le soldat, à ces mots, souleva la tête : il reconnut la dame qui lui parlait; et, rougissant de son offre généreuse, il saisit son bouclier et son épée, il s'élança sur les assiégeants, et en abattit quatre sous ses coups, avant de succomber lui-même (1).

Les citoyens d'Ancône supportèrent cette affreuse disette avec une constance d'autant plus admirable, que, pendant plusieurs jours, ils ne purent avoir aucune nouvelle de leurs députés. Ceux-ci étaient arrivés à Ferrare, et avaient trouvé dans Guillaume Marchéselli, et dans la comtesse de Bertinoro, deux amis fidèles et zélés. Le premier, pour lever des troupes, ne se contenta pas d'employer tout l'argent qu'on lui apportait d'Ancône, il engagea

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 11, p. 937.

tout son patrimoine, il emprunta autant que son crédit pouvait s'étendre; et il réussit, en prodiguant l'argent, à former assez promptement une armée de soldats lombards, à laquelle la comtesse joignit tous ses vassaux. Cette armée était composée de douze cohortes de cavalerie, chacune de deux cents hommes, et d'un nombre beaucoup plus considérable de gens de pied; elle s'avança au travers du territoire de Ravenne; et elle écarta, par un stratagème, les ennemis qui occupaient cette route. Le quatrième jour, elle vint camper sur la montagne de Falcognara, du sommet de laquelle on découvre, à quatre milles de distance, Ancône et son golfe magnifique. Dès que la nuit fut venue, Guillaume donna ordre à chaque soldat d'attacher à sa lance deux ou trois lumières; puis il descendit, à leur tête, le revers de la montagne, en déployant ses troupes pour leur faire occuper le plus d'espace possible. Les avant-postes de l'archevêque, trompés par la multitude des lumières, crurent l'armée bien plus nombreuse qu'elle n'était. Christian lui-même donna le signal de la retraite, effrayé par les cris de joie des soldats qui répondaient aux exhortations de Guillaume et de la comtesse, et par ceux des Anconitains, qui, du portique de leur cathédrale, voyaient s'avancer leurs libérateurs. La nuit même il transporta son camp sur la première des montagnes du Picénum; et, après s'y être reposé quelques heures, il se remit en marche, sans livrer de combat, pour gagner le duché de Spolète. Les Vénitiens, se voyant abandonnés par l'armée de terre, se retirèrent de leur côté; et les habitants d'Ancône, avec le secours de leurs fidèles alliés, profitèrent de cette terreur subite pour faire entrer dans leur ville une si grande quantité de vivres, qu'ils se trouvèrent désormais en état de soutenir le siége le plus long. Guillaume les quitta ensuite, pour se rendre à Constantinople, où l'empereur Manuel Comnène, reconnaissant des secours qu'il avait donnés à ses protégés, l'en récompensa magnifiquement (1).

Les préparatifs de guerre qui avaient occupé Frédéric durant sa longue retraite en Allemagne, furent enfin terminés cette même année; et au commencement d'octobre, les Lombards furent aver-

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 24, p. 944. *Johannis Cinnami Hist.*, L. VI, c. 12, p. 131, *Byz. Venet.*, T. XI. — Cinnamus ne parle que de la comtesse; il lui attribue une victoire complète sur l'armée du prélat. — *Romuald. Salernit. Chronic.*, p. 214.

tis que l'empereur traversait de nouveau les montagnes avec une armée aussi puissante qu'aucune de celles qu'il avait conduites précédemment contre eux. Après avoir passé les Alpes de Savoie, il entra en Italie par le Mont-Cenis, et il livra aux flammes la ville de Suze, la première qu'il trouvait sur son passage, en punition de l'humiliation qu'il y avait éprouvée, lorsque, six ans auparavant, il avait traversé la même ville dans sa fuite. Il marcha ensuite contre Asti, cité associée depuis longtemps à la ligue Lombarde (1).

Les confédérés avaient pour politique de laisser les armées allemandes s'épuiser à des siéges pénibles, plutôt que de hasarder contre elles des batailles où toutes les chances étaient en faveur de Frédéric. Ils se contentèrent donc d'envoyer des députés aux citoyens d'Asti, pour les exhorter à se défendre avec courage, et leur promettre qu'aussitôt que le danger deviendrait pressant, une armée lombarde s'avancerait pour les délivrer. Mais les habitants d'Asti, effrayés du nombre et de la barbarie des troupes que Frédéric conduisait, et redoutant surtout les Flamands, qui formaient le corps le plus formidable de son armée, se rendirent à lui, et lui remirent les clefs de leur ville, sans s'exposer à aucun combat.

L'empereur s'avança ensuite vers Alexandrie; et c'est devant ses remparts qu'il donna rendez-vous aux milices des Pavesans et au marquis de Montferrat. Cependant des pluies abondantes firent déborder tous les fleuves, et rendirent plus difficile l'approche de l'armée: ce fut en quelque sorte un secours du ciel envoyé aux Alexandrins; secours qui redoubla leur courage.

Malgré les pluies, les neiges et les rigueurs de l'hiver qui s'approchait, malgré les eaux dont le terrain était pénétré, Frédéric plaça son camp devant Alexandrie. Il reconnut bientôt que la seule défense de cette ville, après le fleuve Tanaro, c'était le fossé dont on l'avait entourée. On n'avait point encore eu le temps de construire ni des murs, ni des tours pour soutenir ses remparts, qui, formés de boue et liés avec de la paille, lui firent donner le nom qu'elle garde encore d'*Alexandrie de la paille* (2). Il se flatta donc de pouvoir l'enlever d'assaut; et, après avoir distribué ses machines de guerre le long des remparts, il fit sonner la charge. Mais les

(1) *Vita Alexandri III, à card. Aragon.*, p. 463.
(2) *Romualdi Salernitani Chron.*, p. 215.

Alexandrins se défendirent avec tant de vaillance, qu'ils forcèrent ses troupes à abandonner leurs balistes, et qu'ils les prirent et les brulèrent, tandis que les Allemands fuyaient vers leur camp.

Frédéric ne se laissa point décourager par cet échec; il résolut de continuer le siége jusqu'à la réduction d'une ville bâtie en haine de lui. Ses généraux cherchèrent en vain à le dissuader d'une entreprise où il n'avait pas moins à lutter contre les éléments que contre les hommes: bientôt les froids augmentèrent; les vivres manquèrent à ses soldats, et la désertion devint fréquente dans son armée. Lui seul ne perdait point courage; et durant quatre mois, les plus rigoureux de l'hiver, luttant contre les inondations, la disette et les maladies, il ne cessa de poursuivre le siége avec une ardeur toujours nouvelle [1175]. Il essaya tour à tour tous les moyens alors connus de réduire les villes. La mine fut le dernier qu'il employa. Il fit ouvrir secrètement une galerie qui s'avançait sous les remparts; ce travail, difficile pendant une saison pluvieuse, et dans un terrain marécageux, fut, malgré sa longueur, continué avec tant de mystère, que les Alexandrins ne s'en aperçurent qu'au moment où les troupes de Frédéric débouchèrent par cette galerie, dans la place publique. Mais avant cet événement, les Alexandrins, qui avaient déjà soutenu un siége de quatre mois, recoururent à la ligue Lombarde pour lui demander des secours.

La diète était assemblée à Modène. Dès qu'elle fut informée de l'état d'Alexandrie, elle résolut de faire lever le siége de cette ville, et de la ravitailler: dans ce but, elle décréta qu'on y ferait marcher toutes les troupes des républiques alliées, et que leur armée serait suivie par un convoi de vivres suffisant. Le contingent de chaque ville en cavalerie, en infanterie, et en argent pour acheter des vivres, fut aussi fixé; et les consuls de toutes les communes prêtèrent le serment de le fournir. Au milieu du carême, l'armée alliée fut en effet rassemblée devant Plaisance; elle se mit en route, accompagnée d'un convoi de chariots, tandis qu'un convoi de bateaux remontait les rivières pour la rencontrer sur les bords du Tanaro. Le dimanche des Rameaux, les confédérés campèrent près de Tortone, à dix milles de distance du quartier-général de Frédéric (1).

(1) *Sigonius, de regno Italico*, L. XIV, p. 326

L'empereur, averti de leur approche, et prêt à voir échouer une entreprise à laquelle son honneur et sa puissance semblaient attachés, s'abaissa jusqu'à la trahison pour en assurer le succès. Il offrit aux assiégés une trève pour célébrer le vendredi-saint; et tandis que ceux-ci se reposaient sur la foi des serments, il fit entrer, durant la première veille de la nuit, ses soldats dans la ville, par la mine qu'il avait ouverte (1). Heureusement les gardes républicaines s'aperçurent de cette trahison, et appelèrent les citoyens aux armes. L'indignation redoubla les forces des assiégés; tous les Allemands qui avaient pénétré dans la ville furent massacrés, ou forcés de se précipiter du haut des remparts : ceux qui restaient encore dans la mine furent étouffés sous les terres qu'on fit ébouler sur eux. Les Alexandrins ouvrirent ensuite leurs portes; et, se jetant avec fureur sur les troupes impériales, ils les mirent en fuite, et brûlèrent la tour de bois qu'elles avaient élevée pour attaquer leurs fortifications.

Frédéric, repoussé par les assiégés, et menacé par les Lombards, ne pouvait plus conserver l'espérance de se rendre maître d'Alexandrie. La nuit suivante, il mit lui-même le feu à son camp; et le dimanche de Pâques il s'achemina vers Pavie. Les confédérés étaient placés de manière à pouvoir lui couper le passage; leur armée était fort supérieure à la sienne, et sa défaite aurait été la conséquence inévitable d'une bataille. Mais Frédéric crut pouvoir se reposer sur le respect qu'imprimait encore la dignité impériale à des ennemis qui, autrefois, s'étaient reconnus ses sujets; il se crut assuré qu'ils ne l'attaqueraient point les premiers, et l'événement justifia son attente.

Lorsque les Lombards virent les troupes de Frédéric qui s'approchaient, enseignes déployées, ils coururent aux armes, et se disposèrent à soutenir le choc des Allemands; mais ces troupes, qui semblaient marcher contre eux, arrivées en présence, firent halte, et s'occupèrent, comme en pleine paix, à tracer leur camp devant eux. Alors les Lombards balancèrent : ils redoutèrent de se rendre coupables de lèse-majesté, s'ils attaquaient leur empereur,

(1) *Vita Alexandri III*, p. 464. — Sire Raul, p. 1192. — *Romualdi Salernitani Chronic.*, p. 213. — *Tristani Calchi hist. Patr.*, L. XII, p. 227. — *Ottob. Scribæ Annal. Genuens.*, L. III, p. 352. — *Otto de S. Blasio*, c. 23, p. 881.

qui s'avançait au milieu d'eux avec confiance; et ils laissèrent passer la journée sans rien entreprendre.

Le matin du jour suivant, quelques nobles, qui n'étaient suspects à aucun parti, s'entremirent pour rétablir la paix. L'empereur répondit aux propositions qui lui furent faites, « que, sauf » les droits de l'empire, il était prêt à soumettre les différends » qu'il avait avec ses sujets au jugement d'arbitres choisis entre » les deux partis. » L'armée lombarde répondit de son côté, que, « sauf sa dévotion à l'Église romaine, et la liberté pour la- » quelle elle combattait, elle était prête à se soumettre au même » arbitrage. » L'on élut en conséquence six commissaires, entre les mains desquels les deux partis remirent la décision de leurs différends. Les principaux d'entre les Lombards furent ensuite présentés à Frédéric, qui les reçut d'une manière flatteuse. L'on convint de part et d'autre de licencier les deux armées : l'empereur congédia aussitôt la sienne; et, suivi de sa seule garde et de sa famille, il se rendit à Pavie, où il se reposa des fatigues de cette campagne d'hiver. Les Lombards, de leur côté, prirent la route de Plaisance, pour retourner dans leurs foyers : comme ils étaient arrivés devant cette ville, ils rencontrèrent les Crémonais, qui, précédés de leur carroccio et de leurs consuls, s'avançaient pour les joindre (1).

On reprochait depuis longtemps aux Crémonais de n'agir que mollement pour la ligue; une ancienne amitié les liait aux Pavesans, et ils ne pouvaient se résoudre à les combattre. Cependant, lorsqu'ils apprirent que l'accord avait été conclu sans eux, ils rougirent de leur lenteur; le peuple, surtout, craignit de partager la honte qui n'appartenait qu'au gouvernement seul : dans un mouvement de fureur, il courut vers les maisons des consuls, les abattit, et les livra au pillage. Il nomma ensuite de nouveaux magistrats pour prendre les rênes de la république.

L'empereur sembla prendre à tâche de redoubler les soupçons que la conduite des Crémonais pouvait faire naître dans l'esprit des confédérés; il indiqua leurs consuls comme sur-arbitres, et promit de s'en remettre à leur décision, dans le cas où les six conciliateurs qu'on avait choisis devant Tortone ne pourraient pas

(1) *Vita Alexandri III*, p. 465.

s'accorder. Les recteurs, qui signèrent au nom de la ligue Lombarde le compromis fait avec l'empereur, furent Eccélino de Romano, père du féroce Eccélino, et Anselme de Doara, père de Buoso, émule et compagnon de ce tyran. Il est assez remarquable que le premier traité avec l'empereur pour assurer la liberté des villes, soit signé, au nom de celles-ci, par les pères des deux chefs les plus fameux du parti impérial, et des deux tyrans les plus féroces qui aient opprimé des républiques (1).

Afin que la même négociation, qui devait rétablir la concorde entre l'empire et les Lombards, rendît aussi la paix à l'Église, Frédéric écrivit au pape de lui envoyer trois légats chargés de traiter avec lui, et il les désigna lui-même. Ce furent l'évêque de Porto, celui d'Ostie et le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula* (2). Ces trois prélats, chargés des pleins-pouvoirs du saint-siége, se rendirent en effet à Lodi, où l'on avait convoqué une diète des recteurs des villes lombardes ; ils vinrent ensuite à Plaisance. Dès que l'empereur apprit qu'ils étaient arrivés dans son voisinage, il les fit inviter à se rendre à Pavie auprès de lui et il les reçut d'une manière honorable.

Leur première audience fut publique ; Frédéric avait fait dresser son trône sur la grande place de Pavie ; il était entouré de ses princes, et les Pavesans étaient convoqués en parlement. Il adressa la parole aux légats en langue allemande, et les invita d'une manière obligeante à exposer la mission dont ils étaient chargés. Lorsque l'interprète eut traduit son discours, l'évêque d'Ostie s'avança au milieu de l'assemblée, et, avec la roideur et la sainte dureté qu'on trouve quelquefois chez les gens d'église, il repassa toute l'histoire des persécutions que Frédéric avait fait éprouver à l'Église ; et il employa tour à tour les menaces et les prières pour l'engager à changer de voies. Le peuple assemblé couvrit ce discours d'applaudissements ; et Frédéric lui-même assura le légat, en réponse, qu'il était touché des souffrances des fidèles, et prêt à faire de grands sacrifices pour y mettre un terme (3).

Après cette audience publique, les légats et les députés lom-

(1) *Compromissum Frederici I et civitatum ap. Murat., Ant. Ital., dissert. XLVIII*, p. 275.

(2) *Romualdi Salernitani Chronic.*, p. 214.

(3) *Vita Alexandri III, à card. Aragon.*, p. 466.

bards eurent de fréquentes conférences, soit avec Frédéric lui-même, soit avec ses ministres, le chancelier, l'évêque élu de Cologne, et le protonotaire. Ils avaient à défendre aussi les intérêts du roi de Sicile et de l'empereur de Constantinople, mais ce furent surtout les affaires de l'Église sur lesquelles il leur parut difficile de s'accorder, et qui firent enfin rompre la négociation. L'historien d'Alexandre III assure que Frédéric demandait des prérogatives qui n'avaient jamais été accordées à aucun laïc, pas même à Charlemagne, ou au grand Othon; mais les prétentions des papes s'étaient prodigieusement accrues depuis ces deux empereurs, et Frédéric ne réclamait pas même tous les priviléges dont avaient joui ses prédécesseurs. Les légats déclarèrent cependant que leur conscience et les lois de l'Église s'opposaient aux concessions qu'il leur demandait. Le congrès se rompit; et les Lombards, en retournant chez eux, dévastèrent les campagnes des Pavesans, des Comasques, et des marquis feudataires. De son côté, l'empereur fit quelques incursions sur le territoire des Alexandrins, mais sans entreprendre, avec les seules milices italiennes, le siége d'une ville devant laquelle les armées allemandes avaient échoué.

Tandis que les négociations duraient encore, Frédéric avait envoyé des ordres en Allemagne pour y rassembler une nouvelle armée; en même temps il avait excité à reprendre les armes, Christian, archevêque de Mayence, qui commandait en Toscane et dans la Marche. Ce prélat, à la tête des troupes qu'il avait précédemment conduites au siége d'Ancône, vint attaquer le château de San-Cassiano, où les Bolonais avaient une garnison; elle était commandée par Prendiparte, l'un de leurs consuls, et composée de trois cents chevaux, et d'autant de fantassins. Deux autres consuls, Bernard Védiani et Pierre Carisendi, s'avancèrent contre Christian, avec les milices bolonaises et leurs auxiliaires, pour le forcer à lever le siége. Ils le contraignirent en effet à s'éloigner; mais peu après ils tombèrent dans une embuscade, et pendant la durée de la campagne ils éprouvèrent plusieurs échecs (1).

Cependant Wicmann, archevêque de Magdebourg, Philippe,

(1) *Sigonius, de regno Italico*, L. XIV, p. 329. *Cherubino Ghirardacci, stor. di Bologna*, L. III, p. 92.

archevêque de Cologne, et tous les évêques et princes d'Allemagne auxquels Frédéric s'était adressé, avaient rassemblé leurs vassaux, et s'étaient préparés à le secourir. Ils se mirent en marche au printemps suivant; et comme la route de l'Adige était fermée par les Véronais, ils s'avancèrent au travers du pays des Grisons, par l'Engadine et le comté de Chiavenne, jusqu'au lac de Como. Dès que l'empereur fut averti de leur approche, il partit secrètement de Pavie; et, traversant le territoire de Milan sans être reconnu, il vint les recevoir à Como. Après s'être mis à leur tête, vers la fin de mai, il marcha contre le château de Lignano, dans le comté de Séprio. Les Comasques étaient à sa suite; et les milices des Pavesans et du marquis de Montferrat se préparaient à le rejoindre.

Les Milanais, les premiers exposés à l'invasion, avaient aussi manifesté pour leur défense un redoublement d'énergie. Dès le mois de janvier, ils avaient fait renouveler le serment qui les unissait aux autres villes de Lombardie, et qui leur en assurait les secours. Ils avaient ensuite formé deux cohortes de cavalerie d'élite : l'une, appelée *de la mort*, était composée de neuf cents soldats, qui s'étaient engagés par serment à mourir pour la patrie, plutôt que de reculer; l'autre nommée *du carroccio*, était composée de trois cents jeunes gens des premières familles, qui s'étaient liés, par un serment semblable, à la défense de ce palladium de leur cité. Le reste des citoyens, divisé en six bataillons, suivait les étendards des six portes, et devaient combattre sous les officiers de quartier (1).

Le samedi 29 mai, les Milanais furent avertis que l'empereur n'était plus qu'à quinze milles de distance de leur ville : ils n'avaient point encore reçu les secours de tous leurs confédérés; et ils n'avaient joint à leur armée que les milices de Plaisance, avec quelques centurions d'élite de Vérone, Brescia, Novare et Verceil : cependant ils firent sortir le carroccio de la ville, et marchèrent à la rencontre de Frédéric, dans la plaine qui sépare l'Olonne du Tésin, par la route qui de Milan conduit au lac Majeur. Ils firent halte près de Barano, et envoyèrent sept cents chevaux reconnaître l'ennemi; ceux-ci rencontrèrent trois cents Allemands qui s'avan-

(1) *Sigonius, de regno Italico*, L. XIV, p. 330.— *Galvan. Flamma Manipulus Flor.*, c. 205, p. 650. — *Romualdi Salern. Chronic.*, T. VII, p. 215.

çaient, et que suivit bientôt toute l'armée de Frédéric. Ils les chargèrent avec vigueur : mais lorsque le gros des Impériaux fut arrivé, les Lombards se virent forcés de reculer, et de se replier en hâte vers le carroccio des Milanais. Ces derniers, lorsqu'ils virent la cavalerie allemande qui s'avançait au galop, se jetèrent à genoux, et adressèrent leur prière à haute voix à Dieu, saint Pierre et saint Ambroise; puis, levant leurs drapeaux, ils marchèrent hardiment à la rencontre des Allemands. La compagnie du carroccio plia pendant quelques moments; et les troupes impériales s'approchèrent assez de ce char sacré, pour qu'on pût craindre de le voir tomber entre leurs mains : alors la cohorte de la mort, répétant à haute voix, et avec enthousiasme, son serment de se dévouer pour sa patrie, se jeta sur les troupes allemandes avec tant d'impétuosité, que l'étendard de Frédéric fut enlevé. L'empereur, qui combattait au premier rang, fut renversé de son cheval; bientôt toute la colonne qu'il conduisait fut mise en fuite : les Lombards la poursuivirent jusqu'à huit milles de distance, et forcèrent un grand nombre de fuyards à se précipiter dans le Tésin. Presque tous les Comasques, contre lesquels les Lombards étaient surtout irrités, parce qu'ils avaient trahi la cause commune, périrent sur le champ de bataille, ou furent faits prisonniers; les plus riches dépouilles furent abandonnées dans leur camp par les Allemands fugitifs; et pour rendre la gloire des Lombards plus complète, l'on apprit bientôt que Frédéric ne se trouvait point au milieu des soldats; que ses amis avaient recherché vainement ou sa personne ou son cadavre, et que l'impératrice, qu'il avait laissée à Pavie, ne doutant plus de sa perte, avait déjà pris le deuil (1).

Frédéric, cependant, n'avait point été tué à la bataille de Lignano, comme on le supposait; au bout de peu de jours on le vit reparaître à Pavie, mais seul, mais humilié, mais séparé de l'armée florissante avec laquelle il avait cru soumettre l'Italie, et qui fuyait à présent en désordre au delà des monts. Abandonné sur le champ de bataille, parmi ses ennemis, ce n'était qu'en se dé-

(1) *Vita Alexandri III, à card. Aragon.*, p. 407. – Sire Raul, p. 1192. – *Otto de Sancto Blasio Chronic.*, c. 23, p. 882. — *Conradi Abbatis Urspergens Chronic.*, p. 297, *edit. Basil.*, 1569. – *Baronius, ad ann.*, § 17. — *Tristani Calchi hist. Patr.*, L. XII, p. 278.

robant à toutes les recherches qu'il avait réussi à regagner la seule ville qui lui fût restée dévouée.

[1176] Il y avait vingt-deux ans que, pour la première fois, le même monarque avait dévasté le Milanais; durant son long règne il avait successivement conduit ou appelé en Italie, du fond de l'Allemagne, sept armées formidables (1). Un demi-million d'hommes tout au moins avait été armé pour sa cause : des torrents de sang avaient été répandus; et après des victoires plus brillantes qu'utiles, il finissait par être défait à peu de milles de distance du lieu où il avait élevé ses premiers trophées. Les pontifes de Rome avaient appelé contre lui les vengeances du ciel; et ses partisans découragés, croyaient, dans leurs malheurs et les siens, reconnaître une punition divine. Il ne restait donc d'autre parti à prendre que celui de la paix, et Frédéric se détermina sincèrement à la rechercher.

Il envoya au pape les archevêques de Magdebourg, de Mayence et de Worms, pour entamer avec lui une nouvelle négociation. Ces députés, arrivés dans la ville d'Anagni, où Alexandre résidait, furent introduits en plein consistoire. A leur première audience, le pape déclara, d'une manière très-ferme, qu'il ne séparerait jamais sa cause de celle des Lombards, du roi de Sicile et de l'empereur d'Orient. Cependant, lorsque les conférences secrètes commencèrent, il détacha peu à peu ses intérêts de ceux des confédérés.

Dès que Frédéric ne prétendait plus obtenir du pape de nouveaux priviléges, sa négociation avec lui devenait fort simple, et ne pouvait admettre aucune difficulté. On lui demandait d'abjurer le schisme et les antipapes qu'il avait créés : de son côté, il voulait que les prélats qui avaient embrassé son parti, après avoir également fait abjuration, fussent reçus en grâce et confirmés dans leurs chaires. Ces articles furent bientôt agréés de part et

(1) Frédéric fit sa première expédition en octobre 1154 ; la seconde en juillet 1158. L'impératrice lui amena une troisième armée, pour le siége de Crème, en juillet 1159. Les princes allemands en conduisirent une quatrième en 1161 ; ce fut celle qui fit raser Milan. En 1166, Frédéric, à la tête d'une cinquième armée, s'avança jusqu'à Rome, et perdit ses troupes par la maladie ; une sixième, en 1174, fut presque consumée par le siége d'Alexandrie ; et la septième, en 1176, fut battue à Lignano.

d'autre (1). Il était beaucoup plus difficile d'accorder les intérêts de l'empereur avec ceux des Lombards; ce fut pour y travailler que le pape promit de se rendre incessamment en Lombardie, afin de présider le congrès des villes confédérées. En attendant, les deux partis convinrent d'une trève générale pour toute l'Italie.

Si l'empereur avait eu recours plus tôt à la voie des négociations, il se serait évité les humiliations qu'il venait d'éprouver; et il aurait conservé bien plus d'ascendant sur les républiques italiennes. On put en voir la preuve dès le moment où les conférences furent ouvertes. Les républicains n'osaient nier les droits anciens de l'empire; ils se sentaient contenus par leur respect pour les personnes et pour les lois: ils n'avaient pas la hardiesse d'indiquer les bornes de l'autorité de celui qu'ils avaient bien osé combattre et vaincre; dès que Frédéric n'était plus leur ennemi, il était leur monarque. Dans chaque cité un parti, surtout parmi les gentilshommes, se déclarait le défenseur des prérogatives impériales: la vanité, l'ambition, l'avarice, n'étaient complétement satisfaites que par les faveurs de la cour; et les partisans de Frédéric agissaient avec adresse parmi le peuple, pour réveiller les anciennes jalousies de ville à ville, et pour détacher quelque commune de la confédération.

Les Crémonais abandonnèrent les premiers le lien auquel la Lombardie avait dû son salut. Ils avaient été de tout temps ennemis des Milanais et confédérés des Pavesans; des vexations odieuses les avaient détachés du parti impérial, et fait entrer dans la ligue: mais avec le souvenir récent de la tyrannie, leur haine pour elle s'était affaiblie. Déjà, lors du siége d'Alexandrie, on leur avait reproché leur peu de zèle. Frédéric leur offrit de confirmer tous leur privilèges; de ne point s'entremettre dans l'élection de leurs consuls; de leur accorder enfin pour eux seuls tout ce que les confédérés demandaient en commun pour toutes les villes, à condition qu'ils retourneraient au parti de leurs pères, et qu'ils se confieraient à leur protecteur, à leur ami, qui leur tendait les bras (2).

(1) *Vita Alexandri III*, p. 367.

(2) *Ibid.*, p. 469. — *Istoria di Cremona d'Ant. Campi, caval. pittore e architetto cremonense, dedicata a Filippo IV d'Austria.* Fin du L. I, p. 24. — *Romualdi Salern. Chronic.*, p. 217.

Les Crémonais acceptèrent ces offres; ils signèrent avec Frédéric un traité d'alliance, que Campi, leur historien, a extrait des archives de leur ville. En même temps, ils déclarèrent aux Lombards qu'ils renonçaient à leur confédération; et leur nouvel allié promit de venir à leur secours en personne, si les troupes de la ligue tentaient de punir leur manque de foi. Leur exemple fut imité peu après par les habitants de Tortone. Les autres villes et le pape ne virent pas sans effroi et sans indignation une défection qui pouvait avoir les plus funestes conséquences.

[1177] Le pape cependant s'embarqua sur les galères du roi de Sicile, avec l'archevêque de Salerne et le comte d'Andria, que ce monarque envoyait comme ambassadeurs au congrès (1). Ils furent poussés par la tempête sur les côtes de Dalmatie, à Zara (2), ville qu'aucun pape n'avait encore visitée; et leur voyage fut retardé, de manière qu'ils n'arrivèrent à Venise que le 24 de mars. Alexandre

(1) L'un de ces ambassadeurs, Romuald, archevêque de Salerne, historien que nous avons cité déjà plusieurs fois avec éloge, nous a laissé une relation très-circonstanciée et très-intéressante de son voyage et de sa mission. Nous sommes heureux de l'avoir, puisqu'à l'époque où nous sommes parvenus, nous sommes abandonnés par presque tous les guides qui nous ont dirigé jusqu'ici dans notre narration. Cette relation, qui commence dans la chronique de Romuald, T. VII, p. 217, a aussi été imprimée par Baronius, dans ses Annales, *ad ann.* 1177.

(2) Le séjour du pape à Zara, que l'on considéra sans doute comme une espèce d'exil, donna lieu, cent cinquante ans plus tard, à l'invention d'un récit fabuleux, qu'ont répété ensuite tous les historiens des quatorzième et quinzième siècles. On a dit que le pape, fuyant au travers de l'Adriatique le courroux de Frédéric, avait été chercher, sous un vil déguisement, un asile à Venise. Après plusieurs mois de séjour, quelqu'un le reconnut, exerçant la profession de jardinier dans une des îles de la lagune. Le doge et le sénat de Venise s'empressèrent alors de lui rendre les plus grands honneurs, et comme Othon, fils de Frédéric, venait le réclamer avec une flotte puissante, les Vénitiens battirent et firent prisonnier ce prince : ce fut alors que Frédéric se résolut à faire la paix ; mais lorsque, admis à Venise, il s'approcha pour baiser les pieds du pape, celui-ci lui marcha rudement sur la tête, en prononçant ces mots : *Ambulabis super aspidem et basiliscum, et conculcabis leonem et draconem.* Frédéric s'écria : *Non tibi, sed Petro ;* et le pape reprit : *Et mihi et Petro.*—*Vita Alexandri III, ex Amalrico Augerio, Scr. Ital.*, T. III, P. II, p. 373. — *Giovani Villani,* L. V, c. 111. — *Malavolti, istoria di Siena,* P. I, L. III, p. 34. — *Corio, istoria di Milano,* P. I, p. 60. — *Baronius,* qui réfute ce récit, *ad ann.*, §§ 4 et suiv. Ce roman, que les Vénitiens voudraient pouvoir défendre encore, a été illustré par le pinceau de leurs grands peintres. Il avait fourni le sujet d'une suite de tableaux qui ornent la magnifique salle du grand conseil de leur république. On les montrait avec orgueil aux empereurs qui visitaient le palais de Saint-Marc.

y fut logé au monastère de Saint-Nicolas *in Lido*. Ce n'était pas cette ville, mais celle de Bologne, qui avait été désignée pour le congrès; néanmoins, dès que l'empereur, qui s'était avancé jusqu'à Césène, apprit l'arrivée du pape, il lui dépêcha de nouveau les mêmes plénipotentiaires qui avaient déjà traité avec lui, afin de lui représenter que Christian, archevêque de Mayence, son archichancelier, après avoir fait une guerre acharnée aux Bolonais, ne pourrait se rendre dans leur ville, pour y traiter de la paix, sans s'exposer à réveiller leur animosité contre lui.

Le choix du lieu où l'on ouvrirait les conférences était difficile; et il occasionna de longues discussions. Les Lombards offraient l'alternative entre Bologne, Plaisance, Ferrare et Padoue, villes qui appartenaient toutes à leur ligue, et qui, en conséquence, étaient toutes suspectes aux Impériaux. Les Allemands insistaient pour Pavie ou Ravenne, et ces deux cités n'étaient pas à moins juste titre suspectes aux Lombards; car la première avait de tout temps été leur ennemie, et la seconde venait de renoncer à leur ligue, pour faire une paix séparée avec l'empereur. Enfin ils proposèrent aussi Venise; cette république avait des intérêts fort différents de ceux des Lombards. Pendant un temps elle était entrée dans leur confédération; ensuite, sans s'être formellement réconciliée avec Frédéric, elle avait pris part au siége d'Ancône, de concert avec les troupes de l'empereur. D'après cette inconstance même on pouvait la considérer comme neutre; aussi les Lombards consentirent-ils à y ouvrir les conférences avec les députés impériaux : ce fut cependant sous la condition que le doge et le peuple de Venise s'engageraient par serment à ne point recevoir l'empereur dans leurs murs avant que la paix fût signée. On paraissait craindre que si ce prince assistait à une diète, assez semblable par sa composition à celle de Roncaglia, il n'y recouvrât, par sa seule présence, toutes les prérogatives qu'il exerçait dans les dernières, et qu'il ne donnât des lois à l'assemblée, au lieu d'en recevoir d'elle (1).

Le congrès s'ouvrit donc à Venise, vers le milieu de mai. Les princes allemands, les premiers prélats de la Lombardie, les recteurs des villes, les marquis et les comtes, s'y rassemblèrent en

(1) *Vita Alexandri III, à card. Arag.*, p. 470.

présence du peuple. La question difficile, celle des droits régaliens, contestés entre les villes et le monarque, fut traitée la première par les confédérés (1). Ils demandaient que les droits de l'empire sur les villes fussent fixés conformément à ceux qui étaient reconnus au temps de Henri V; et ils voulaient de plus que, lorsqu'il y aurait contestation sur leur étendue, l'on s'en rapportât au serment que les consuls de chaque ville prêteraient sur les coutumes locales. Mais d'une part, ils reconnaissaient expressément qu'ils devaient le *fodero* royal, ou droit de provision, pour l'empereur et sa suite, à son passage; la *parata* ou tribut pour réparer les routes quand l'empereur se rendait à Rome pour y prendre la couronne impériale; le transit ordinaire, un marché suffisant, l'hommage et *l'expédition* ou la marche des vassaux à la suite de l'armée. D'autre part, ils demandaient que l'empereur reconnût d'une manière formelle leur droit à être gouvernés par des consuls de leur choix; qu'il révoquât toute charte accordée au détriment de leurs priviléges; qu'il sanctionnât leur prérogative d'entretenir les fortifications de leurs villes et de les augmenter; qu'il leur accordât une amnistie sans exception pour le passé; qu'il les autorisât à maintenir la confédération lombarde, à l'affermir par des serments mutuels, qu'ils pourraient renouveler selon leur volonté, même en y comprenant celui de se défendre contre l'empereur ou ses successeurs, toutes les fois que le monarque attaquerait l'Église ou l'une des villes alliées. Ils demandaient encore que l'empereur confirmât les sentences prononcées par les juges pendant la guerre; que les captifs fussent rendus mutuellement sans rançon; qu'enfin, les possessions féodales et régaliennes fussent maintenues dans leur état respectif, selon les anciennes coutumes attestées par les consuls.

Les prétentions de l'empereur, telles qu'elles furent exposées à Venise par Christian, archevêque de Mayence, étaient bien différentes. Il offrait le choix aux Lombards entre deux propositions : celle de s'en tenir à la sentence, qui avait été portée contre eux à Roncaglia en 1158, par les juges de Bologne, et celle de prendre

(1) Muratori nous a conservé, Dissert. XLVIII, p. 227, la pièce par laquelle ils ouvrirent une discussion; elle est intitulée : *Pétition préliminaire adressée à notre seigneur l'empereur par les recteurs de Lombardie, Marche, Vénétie et Romagne.*

pour règle des droits respectifs, ceux qui étaient en vigueur pendant le règne de Henri IV (1).

Le consul de Milan, Ghérardo de Pesci, qui assistait aux conférences, et qui portait la parole pour les Lombards, protesta, au nom des confédérés, contre la sentence des juges bolonais, qui était, disait-il, un ordre de l'empereur et non un jugement entre deux parties. Quant à la seconde proposition, il objecta que Henri IV, le fauteur d'un schisme, et l'ennemi des papes les plus illustres, n'était point un roi, mais un tyran; en sorte qu'on ne pouvait distinguer, entre ses actions, celles qu'il fallait attribuer à la violence de son caractère, d'avec celles qui n'excédaient pas les prérogatives royales. Il revint donc à la proposition qu'avaient déjà faite les Lombards, savoir, de régler les droits réciproques d'après les usages reçus durant les règnes de Henri V, de Lothaire et de Conrad (2).

La défaite de Lignano, et l'inutilité des efforts de Frédéric pour réduire les confédérés, n'avaient donc rien changé à ses prétentions : il semblait même vouloir revenir sur les concessions qu'il s'était montré disposé à faire deux ans auparavant, lors du compromis d'Alexandrie; et les députés furent entraînés dans une discussion dont on ne pouvait prévoir l'issue, sur le sens de ce compromis, comme aussi sur l'étendue des prérogatives impériales, et des droits des cités, pendant les règnes de Henri IV et de Henri V.

Tous les historiens lombards nous manquent à cette époque, à la réserve du sire Raul, qui lui-même n'a consacré que dix lignes à rendre compte de ces conférences; en sorte que nous sommes obligés de consulter uniquement les ecclésiastiques : aussi ne voyons-nous rien dans leur narration, qui justifie les plaintes que forme le sire Raul contre Alexandre, pour avoir manqué à la foi donnée aux Lombards, et s'être réconcilié avec l'empereur, sans pourvoir à leur sûreté. Au contraire, si nous devons en croire Romuald de Salerne, qui assistait à ces conférences comme ambassadeur du roi de Sicile, Frédéric ne consentit point à la trêve

(1) *Baronius, ad ann.*, §78. — *Romualdus, arch. Salernitanus, Chron.*, p. 223.

(2) Sire Raul, 1192, 1193. — *Romuald. Salernit.*, p. 223; et *Baron.*, §§ 82-85.

que le pape proposait pour accommodement, avant que celui-ci lui eût accordé, en retour, la jouissance pour quinze ans de l'héritage de la comtesse Mathilde (1).

Quoi qu'il en soit, une trêve paraissait être le seul moyen de pacifier l'Italie, puisqu'on ne pouvait s'entendre sur les prétentions respectives, et conclure un traité définitif. Alexandre proposa d'en fixer la durée à quinze ans pour le roi de Sicile, et à six seulement pour les Lombards. Frédéric, sans s'y refuser, voulut se rapprocher du congrès, pour faciliter les négociations. Avec le consentement du pape, il quitta Pomposa, maison de délices où il résidait, dans le voisinage de Ravenne, pour s'établir à Chiozza; mais, dès qu'il fut arrivé dans cette dernière ville, qui est bâtie au sein de la lagune, à quinze milles de Venise, ceux des Vénitiens qui étaient ses partisans voulurent forcer le doge à l'admettre dans leur capitale. On ne pouvait sans indécence, disaient-ils, retenir le chef de l'empire en exil dans une misérable bicoque. Dès qu'Alexandre avait consenti qu'il s'avançât jusque-là, il n'avait plus le droit de s'opposer à ce qu'eux-mêmes remplissent leur devoir, et le reçussent d'une manière conforme à sa dignité (2).

Frédéric, averti de ces mouvements, refusa d'abord de signer les deux traités qu'on lui présentait; mais lorsqu'il apprit, peu de temps après, que le pape et les ambassadeurs siciliens, craignant son arrivée, se préparaient à quitter la ville, il donna son consentement aux articles arrêtés par ses plénipotentiaires. Le 6 des ides de juillet, le comte Henri de Dessau jura, de sa part et en son nom, une paix perpétuelle avec l'Église, une paix de quinze ans avec le roi de Sicile, et une trêve de six ans, à dater du 1er août suivant, avec les Lombards (3). Pendant la durée de cette trêve, les biens et les personnes des membres de la ligue, devaient jouir, sur les terres de l'empereur, de la même sûreté et des mêmes avantages qu'en temps de paix. En récompense, les mêmes immu-

(1) Sire Raul, p. 1192, 1193. — *Baronius, ad ann.* 1177, §§ 82-85. — *Romualdus Salernitan., Chron.*, p. 214.—Nous avons, il est vrai, un autre historien lombard, contemporain, Sicard, évêque de Crémone ; mais il a traité cette négociation et la guerre qui la précéda avec si peu de détails, que nous n'avons pas eu occasion de le citer une seconde fois. Sur ce traité, voyez *Sic. Chron.*, T. VII, p. 602.

(2) *Romuald. Salernitan., Chron.*, p. 226.

(3) *Baronius, Ann.*, § 29. — *Instrumentum treugæ ap. Murat., Antiq. Ital., diss.* XLVIII, p. 283.

nités étaient assurées aux sujets de l'empereur sur les terres des Lombards. Les consuls et les conseils de crédenza, tant des villes confédérées que de celles qui suivaient le parti de l'empereur, furent tenus de jurer dans l'assemblée publique, et sur l'âme du peuple, qu'ils maintiendraient la trève, et qu'ils s'abstiendraient de faire injure aux personnes, ou dommage aux propriétés.

Il fut convenu encore que, pour maintenir l'observation de cette trève, chaque ville, d'une et d'autre part, nommerait deux arbitres, *Treugarii*, ou défenseurs de la trève, chargés de terminer les différends qui pourraient survenir entre les membres des deux partis; en sorte que, pour aucune injure particulière, personne ne pourrait recourir aux armes avant les six ans expirés.

Enfin, pendant cet espace de temps, l'empereur renonça au droit d'exiger le serment de fidélité d'aucun des membres de la ligue (1).

Après que le comte de Dessau eut prêté le serment de pacification au nom de Frédéric, et que le chapelain de l'archevêque de Cologne en eut prêté un semblable au nom des princes de son parti, Alexandre releva de leur serment le doge et le peuple de Venise, et consentit que l'empereur entrât dans la ville. Six galères vénitiennes allèrent aussitôt le chercher à Chiozza; et le samedi soir, 23 juin, elles le conduisirent à Saint-Nicolas de Lido, où la seigneurie lui avait fait préparer un logement. Le lendemain matin, le pape monta sur les galères de Sicile; et, suivi des ambassadeurs de cette cour et des recteurs des villes lombardes, il se rendit à la place de Saint-Marc. Frédéric, de son côté, fut conduit sur la même place par le doge Sébastien Ziani, le patriarche, le clergé et le peuple de Venise. Dès que l'empereur vit le pontife, il détacha son manteau, se prosterna devant Alexandre, et lui baisa les pieds. Il reçut ensuite de lui le baiser de paix; après

(1) La trève fut déclarée commune, d'une part, à Frédéric et son parti, savoir: Crémone, Pavie, Gênes, Tortone, Asti, Alba, Turin, Ivrée, Vintimille, Savone, Albenga, Casal, Saint-Évase, Monvélio, Imola, Faenza, Ravenne, Forli, Forlimpopoli, Céséna, Rimini, Castrocaro, les marquis de Montferrat, Vasto et Bosco, les comtes de Blandrate et de Lomelline: d'autre part, à la société des Lombards, composée, à cette époque, de Venise, Trévise, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Ferrare, Mantoue, Bergame, Lodi, Milan, Como, Novare, Verceil, Alexandrie, Carnésino, Belmonte, Plaisance, Bobbio, Reggio, Modène, Bologne, le marquis Malaspina, et les hommes de San-Cassano et de Doccia.

quoi ils entrèrent ensemble dans l'église, où le peuple entonna un *Te Deum* (1). Lorsque l'office divin fut terminé, et que l'excommunication qui avait été lancée contre le monarque et ses sujets eut été levée, Frédéric reconduisit le pape à son cheval, et lui tint l'étrier; puis il reçut la bride des mains de l'écuyer, et il se préparait à remplir la charge de cet officier, conformément au cérémonial auquel ses prédécesseurs s'étaient soumis : le pontife cependant, voyant que le chemin qui lui restait à parcourir était encore long, le dispensa de cette formalité humiliante (2). Dans une visite familière qu'il reçut de lui le lendemain, les chefs de l'Église et de l'empire se félicitèrent mutuellement sur leur réconciliation (3).

La paix étant ainsi rendue à l'Italie, le congrès de Venise fut dissous, et le pape se retira dans sa petite ville d'Anagni, où, depuis les troubles de Rome, il avait établi sa résidence [1178]. Peu de temps après, il reçut une députation du sénat romain, qui l'invitait à reprendre le gouvernement de son troupeau, et à rentrer dans sa capitale. Comme le pape cependant n'osait se mettre entre les mains du peuple sans avoir reçu des sûretés, il fut convenu que les sénateurs feraient entre ses mains le serment de fidélité à l'église de saint Pierre, et l'hommage accoutumé; qu'ils lui remettraient les droits régaliens, et qu'ils s'engageraient à ne point attenter à sa liberté et à celle des cardinaux ses frères. Ces conditions une fois accordées de part et d'autre, les sénateurs vinrent au-devant au pontife, avec tous les magistrats de Rome, les nobles et le peuple, et ils l'introduisirent en pompe dans la ville (4).

Frédéric, de son côté, avait quitté Venise; et après avoir visité les villes de Toscane, qui avaient fidèlement combattu pour ses intérêts, il se rendit à Gênes, et de là il regagna, par le mont Cenis, ses États d'Allemagne et de Bourgogne.

Les six années de la trêve furent consacrées aux négociations qui

(1) *Baronius*, §§ 98 et 99. — *Romuald. Salernitan., Chron.*, T. VII, p. 231.

(2) *Vita Alexandr. III, à card. Arag*, p. 471.

(3) Parmi les prélats schismatiques qui rentrèrent à cette occasion dans le sein de l'Église, on comptait les évêques de Padoue, Pavie, Plaisance, Crémone, Brescia, Novare, Aqui, Mantoue et Fano, qui, presque tous, avaient pris le parti de l'empire, parce que leurs troupeaux, avec lesquels ils étaient rarement d'accord, suivaient celui de l'Église.

(4) *Vita Alexandr. III*, p. 475.

devaient amener une paix stable. Cependant, en même temps que Frédéric traitait avec la société des Lombards, il redoublait d'efforts pour détacher, l'un après l'autre, quelques peuples de la ligue, et conclure avec eux des paix séparées. A peine la trève avait été proclamée, qu'il admit à des conférences secrètes certains nobles trévisans, liés à la confédération, et qu'il reçut d'eux un serment dont l'objet fut caché au public. Lorsque ces gentilshommes revinrent à Trévise, le peuple prit les armes contre eux, et demanda qu'on les punît d'une mort honteuse, comme traîtres à leur patrie, et parjures à leurs serments. Les consuls prirent connaissance du traité qu'avaient signé ces gentilshommes, et le référèrent ensuite à la diète de la ligue. Celle-ci déclara la trahison manifeste, et condamna les coupables à une peine sévère; en même temps elle redoubla de précautions contre les intrigues du parti impérial (1).

[1183] Elle ne put cependant réussir à déjouer également toutes les trames de même nature. Au mois de février 1183, Frédéric renouvela le traité qu'il avait précédemment conclu avec le peuple de Tortone; et il lui donna de la publicité, afin que les autres villes confédérées sussent ce qu'elles pouvaient attendre de lui, si elles prévenaient la paix générale, pour se réconcilier. Par cette charte qui nous a été conservée, Frédéric s'engage à ne pas exiger du peuple de Tortone des contributions plus fortes que celles qu'il lève sur Pavie, proportionnellement aux richesses des deux villes. Il promet d'annuler les inféodations accordées au préjudice de ce peuple; de rétablir la paix entre lui et ses voisins; de laisser dans sa dépendance les habitants des châteaux de son territoire, et de lui conserver le privilége du consulat, et celui des droits féodaux, de même qu'il les conserve au peuple de Pavie (2).

On vit alors se détacher de la ligue une ville à laquelle la ligue elle-même avait donné naissance, et qui semblait obligée plus qu'aucune autre à lui demeurer fidèle. Alexandrie redoutait l'animosité particulière de Frédéric contre elle; ce prince avait été repoussé ignominieusement devant ses remparts : il les regardait comme un monument de la haine des peuples, et paraissait dé-

(1) *Vita Alexandr. III*, p. 473.
(2) *Charta reconciliationis Frederici I, Aug. cum populo Dertonensis urbis*, *Murat.*, *dissert.* XLVIII, p. 289.

terminé à faire raser les fortifications de cette ville, dès que la trève serait terminée, et à renvoyer les Alexandrins dans les huit bourgades d'où ils étaient sortis. Pour se mettre à l'abri de son courroux, et s'assurer d'avance les priviléges pour lesquels les autres confédérés étaient encore en différend, les citoyens d'Alexandrie consentirent à se soumettre à une cérémonie humiliante, mais qui devait satisfaire l'orgueil de Frédéric. Le 5 des ides de mars 1183, ils s'engagèrent à sortir tous de la ville, pour attendre hors de ses murs un député de l'empereur, qui devait les y introduire de nouveau, et qui, en leur donnant comme une nouvelle patrie, imposerait à la ville réconciliée le nom de *Césarée*. A ces conditions, Frédéric leur rendit le droit d'élire des consuls; il les prit sous sa protection, et promit de les défendre contre les agressions de leurs voisins (1).

Cependant le terme de la trève approchait, et le traité définitif n'était point conclu. Heureusement pour la ligue des villes, le fils de l'empereur, qui régna ensuite sous le nom de Henri VI, désirait que son père, à la prochaine diète, convoquée à Constance, l'associât aux deux couronnes d'Allemagne et d'Italie. La guerre qu'il craignait de voir se renouveler en Lombardie, mettait obstacle à cette association qui lui avait été promise; il s'entremit donc pour renouer les négociations, et il engagea l'empereur à faire partir pour l'Italie quatre plénipotentiaires; Guillaume, évêque d'Asti; le marquis Henri Guercio, le frère Théodoric, et Rudolphe, son grand camérier (2). Ces députés se rendirent à Plaisance, où une diète des villes était assemblée : ils y convinrent avec elle des préliminaires de la paix (3); après quoi ils engagèrent les consuls et les recteurs de la ligue à les suivre à Constance : c'est là qu'en présence de l'empereur on mit la dernière main au traité fameux qui porte le nom de cette ville; traité qui, pendant longtemps, a formé la base du droit public italien, et qui, en conséquence,

(1) *Sigonius, de Regno*, p. 340. Il rapporte, il est vrai, cet événement à l'an 1184, mais il se trompe d'une année; car en 1183, la ville d'Alexandrie fut comprise au traité de Constance parmi les alliés de l'empereur, sous le nom de Césarée.

(2) *Sigonius, Lib.* XIV, p. 338.—Leurs pleins-pouvoirs, *apud. Murat., dissert. XLVIII*, p. 291.

(3) Ces préliminaires, conservés dans les archives de Modène, sont imprimés dans Murat., *Ant. Ital., diss. XLVIII*, p. 295.

est inséré dans le corps du droit romain, qu'il termine (1). Il fut signé par les deux parties, le 7 des calendes de juillet, ou 25 juin 1183 (2).

Par le traité de Constance, l'empereur céda aux villes, sans exception, tous les droits régaliens qu'il avait possédés dans l'intérieur de leurs murs. Il leur céda même, dans le district qui dépendait d'elles, tous ceux de ces droits qu'elles avaient acquis par l'usage ou la prescription; il leur assura nommément le droit de lever des armées, de se fortifier par des murs, et d'exercer, dans leur enceinte, la juridiction, tant civile que criminelle.

Il fut convenu que dans tous les cas de contestation sur les droits régaliens, réclamés par les communes en vertu d'une prescription, l'évêque de chaque ville aurait l'autorité de nommer des arbitres, choisis parmi les citoyens et les habitants de la banlieue, exempts d'animosité contre l'empereur ou contre la cité. Si ces arbitres cependant croyaient ne pouvoir décider sur les réclamations contradictoires qui leur seraient adressées, ils étaient autorisés à échanger toutes les redevances contestées contre un cens annuel de deux mille marcs d'argent, que l'empereur pourrait encore réduire, si l'équité l'exigeait.

Toutes les inféodations, faites depuis la guerre, au préjudice des cités, furent annulées; toutes les possessions saisies et confisquées sur elles furent rendues sans fruits, ni dommages. L'empereur promit de ne pas séjourner assez longtemps dans une ville, ou son territoire, pour lui causer du préjudice, et il consentit que les villes conservassent leur confédération, et la renouvelassent aussi souvent qu'elles le voudraient.

D'autre part, quelques prérogatives furent conservées à l'empire, dans l'intérieur même des nouvelles républiques. Le consulat fut confirmé; mais les consuls durent recevoir, gratuitement il est vrai, l'investiture de leur charge, d'un légat de l'empereur, à moins

(1) *Corpus Juris civilis ad calcem, liber de Pace Constantiæ.*

(2) Dans le préambule de ce traité, l'empereur déclare que sa douceur et sa clémence sont telles, que, bien qu'il eût le pouvoir de punir les coupables, il a préféré leur pardonner et leur faire du bien; qu'il reçoit en conséquence, dans la plénitude de sa grâce, la société des Lombards et leurs fauteurs, qui une fois avaient offensé son empire. — C'est afficher une bien haute supériorité, pour faire ensuite des concessions si importantes.

cependant que, d'après une coutume locale, ils ne la reçussent de l'évêque, comte de leur ville. L'empereur fut autorisé à établir dans chaque cité un juge d'appel, auquel on pourrait porter les causes civiles dont l'objet surpasserait la valeur de vingt-cinq livres impériales (1). Ce juge devait jurer, lorsqu'il entrait en charge, qu'il se conformerait aux coutumes de la ville, et qu'il ne laisserait aucune cause se prolonger pendant plus de deux mois.

Chaque ville devait prêter serment de maintenir les droits impériaux en Italie envers ceux qui n'étaient pas membres de la ligue. Elle promettait à l'empereur de lui fournir le *fodero* royal à son entrée en Lombardie; de rétablir les ponts et les chaussées, tant pour son arrivée que pour son retour, et de lui préparer un marché suffisamment approvisionné pour lui et pour son armée : enfin elle s'engageait à renouveler, tous les dix ans, son serment de fidélité (2).

C'est ainsi que se termina la longue lutte pour l'établissement de la liberté italienne, et que les républiques lombardes, dont l'existence avait jusqu'alors été chancelante, furent légalement reconnues et constituées.

(1) La livre valait alors environ francs 63 poids, et les L. 25 valaient F. 1575 de notre monnaie.

(2) Dans ce traité furent comprises, comme confédérées, les villes de Verceil, Novare, Milan, Lodi, Bergame, Brescia, Mantoue, Vérone, Vicence, Padoue, Trévise, Bologne, Faenza, Modène, Reggio, Parme et Plaisance. L'empereur déclara tenir pour alliées, Pavie, Crémone, Como, Tortone, Asti, Césarée ou Alexandrie, Gênes et Albi. On réserva le droit à Ferrare de déclarer, avant deux mois, si elle accédait au traité, tandis qu'Imola, Castro San-Cassiano, Bobbio, Grabédone, Feltre, Bellune et Cénéda, furent exclues de cette faveur. La ville de Venise n'est point comprise, dans cette énumération : complétement indépendante de l'empire, elle ne voulait pas, par un traité semblable, se soumettre même au plus léger assujettissement envers lui.

CHAPITRE XII.

DERNIÈRES ANNÉES DE FRÉDÉRIC-BARBEROUSSE. — HENRI VI, SON FILS, RÉUNIT A L'EMPIRE LE ROYAUME DES DEUX-SICILES. — TROUBLES EXCITÉS DANS LES RÉPUBLIQUES ITALIENNES PAR LA NOBLESSE. — 1183 A 1200.

Après la guerre longue et dangereuse que les républiques italiennes avaient si vaillamment soutenue pour la défense de leur liberté, ces républiques n'entrèrent point en jouissance des avantages que la paix de Constance semblait devoir leur promettre. Les dissensions civiles, les rivalités entre les États voisins, troublèrent presque aussitôt leur tranquillité : l'autorité nationale fut usurpée par une noblesse turbulente, ou par des tyrans sanguinaires; et plus d'une fois la fureur des passions ramena volontairement les villes à la même dépendance dont elles s'étaient affranchies en versant des torrents de sang.

Un peuple ne peut se vanter d'avoir une constitution libre, qu'autant que le pouvoir de son gouvernement est contenu dans de justes bornes par une puissance quelconque, qui le rappelle et le soumet sans cesse au tribunal de l'opinion publique. Il faut qu'un sentiment de crainte réprime les passions de ceux qui gouvernent, toutes les fois qu'elles cessent de s'accorder avec l'intérêt des hommes qui leur sont soumis : mais c'est peut-être le problème le plus difficile à résoudre pour le législateur d'une république, que la création de ce pouvoir répressif. En effet, s'il établit dans l'État une puissance nouvelle, dont l'autorité soit assez grande pour enchaîner le gouvernement et pour le juger, cette puissance nouvelle deviendra elle-même le principe moteur du gouvernement : ce sera elle dont les usurpations seront à craindre; elle qui aspirera à la tyrannie; elle qu'il deviendra important d'enchaîner à son tour. Si c'est le peuple lui-même qu'on rend dépositaire de cette puissance,

le peuple, autorisé à changer son gouvernement ou à déposer ses magistrats, fera de la constitution une démocratie absolue; son pouvoir deviendra tyrannique, et il se montrera le premier ennemi de la liberté.

Mais, tandis que les combinaisons politiques demeurent souvent infructueuses pour établir un équilibre qui maintienne la liberté, souvent aussi cet équilibre est produit par des circonstances étrangères; il devient en quelque sorte l'œuvre du hasard. C'est ainsi qu'on a vu plus d'une fois un grand danger national, un grand intérêt, commun aux gouvernants et aux gouvernés, les réunir tous dans la poursuite du bien public. Devant lui, les passions privées se taisent, les rivalités n'ont point l'occasion de se manifester; le peuple sent le besoin de trouver des talents et des vertus dans ceux qui le conduisent, et il n'accorde sa confiance qu'à ceux qui réunissent ces qualités. Les administrateurs de la chose publique sentent le besoin de mériter cette confiance, pour pouvoir employer toute la force nationale à repousser le danger national; alors la constitution la plus grossière, la plus imparfaite, suffit pour assurer la modération des gens en place, la docilité, le zèle et le désintéressement des citoyens. Les républicains italiens jouirent de ces avantages aussi longtemps que dura la guerre de Lombardie; ils les perdirent à la paix de Constance. A peine l'indépendance des cités avait été reconnue par l'empereur, que le peuple crut qu'il était temps de se faire rendre compte du pouvoir des gentilshommes, qui jusqu'alors avaient administré ses affaires avec autant de patriotisme que de bravoure et de talent. Cette défiance nouvelle se dirigeait contre des hommes qui auparavant avaient bien mérité des républiques : toutefois il ne faut point l'attribuer uniquement au développement de l'ambition et à la vanité des plébéiens, ni les taxer d'ingratitude. Dès que le danger qui menaçait les villes avait été écarté, les intérêts des nobles et ceux du peuple avaient cessé d'être communs. Les premiers, n'ayant plus en vue la défense publique, s'étaient livrés de nouveau à leurs projets d'agrandissement et à leur ambition de famille. Une indépendance solitaire leur convenait mieux encore qu'une liberté partagée avec des bourgeois; et s'il fallait rechercher la faveur d'une puissance à laquelle ils ne voulaient point obéir, ils aimaient mieux faire leur cour aux empereurs qu'au peuple. Comme nous manquons presque absolument d'his-

toriens contemporains pour la fin du douzième siècle, il nous est difficile de décider laquelle fut la première à se manifester, de la jalousie des plébéiens, ou de l'ambition des nobles, d'autant plus que les premières dissensions parurent, dans chaque ville, avoir une origine différente : nulle part, cependant, ces passions, dont le développement était inévitable, ne tardèrent à armer les deux partis l'un contre l'autre.

Ce fut peu après la paix de Constance, quoiqu'à une époque incertaine, que les Milanais apportèrent quelques changements à leur constitution, et qu'ils séparèrent plus exactement les divers pouvoirs qu'elle admettait. Dès l'an 1185, Frédéric Barberousse leur avait accordé le privilége d'élire eux-mêmes leur podestat, et de lui conférer, par les seuls suffrages du peuple, le titre et les prérogatives de comte de leur ville (1). En conséquence, ils ôtèrent le pouvoir judiciaire aux consuls; et ils en revêtirent le magistrat étranger qu'ils nommèrent chaque année, pour être en même temps le dépositaire de la force publique. A ce magistrat appartenait exclusivement le droit d'ordonner une exécution capitale; et, en signe de *ce pouvoir de sang* (c'est ainsi qu'on l'appelait), le podestat faisait porter un glaive nu devant lui. Dès lors on reconnut dans Milan trois juridictions différentes, celle de l'archevêque, du podestat et des consuls. Comme le premier avait anciennement été comte de la ville, c'était encore en son nom que se prononçaient toutes les sentences, bien qu'il n'eût aucune part au jugement; c'était aussi à lui qu'appartenait le droit de battre monnaie, de fixer et d'altérer la valeur des espèces; enfin, c'était en son nom, et pour son compte, que l'on percevait un péage aux portes de Milan (2). Ces trois prérogatives étaient reconnues et conservées par les lois; mais le peuple était sans cesse en garde contre les usurpations du prélat, et il l'aurait chassé de la ville, s'il avait eu lieu de croire qu'il étendait ses prétentions au delà des droits qui lui avaient été conservés. Le podestat était moins le juge que le général du peuple; en son nom, il faisait la guerre aux ennemis de l'ordre public, et l'administration de la justice, entre ses mains, était toute militaire. Les consuls, enfin, étaient dépositaires de

(1) *Galvan. Flammæ Manipulus Flor.*, 215, *Scr. Rer. Ital.*, T. XI, p. 655.
(2) *Ibid.*, c. 225, *Scr. Rer. Ital.*, T. XI, p. 657.

tous les autres droits du gouvernement : comme à Milan, ils étaient au nombre de douze, leur réunion formait le conseil *de confiance* (1), auquel étaient attribuées toutes les relations extérieures de l'État, la nomination aux places, l'administration des finances, les fonctions enfin les plus importantes de la souveraineté. Les nobles exigeaient que ce conseil eût encore le droit d'élire les consuls de l'année suivante ; mais ce fut cette prérogative qui, la première, excita la jalousie des plébéiens, et qui troubla la bonne harmonie des deux ordres. Le peuple porta une loi pour réserver le droit de désigner les consuls à cent électeurs nommés d'entre les artisans de la ville, par le conseil général : cependant il imposa lui-même, à ces électeurs, la règle fondamentale de choisir tous les magistrats dans le corps de la noblesse. Ce n'était donc point encore la possession des magistratures que l'on contestait aux gentilshommes, on demandait seulement qu'ils fussent les mandataires immédiats de la nation. Mais plus d'une fois, en dépit du droit incontestable des citoyens, les consuls régnants s'attribuèrent l'élection de leurs successeurs.

La république de Bologne avait peut-être fixé d'une manière plus précise et mieux entendue, la division des pouvoirs dans son sein, quoiqu'il ne soit pas facile de reconnaître précisément l'époque à laquelle nous devons rapporter la constitution dont ses historiens nous ont rendu compte (2). L'autorité souveraine était partagée à Bologne entre trois conseils, les consuls et le podestat. La ville était divisée en quatre tribus : quarante électeurs, dont dix étaient désignés par le sort dans chaque tribu, élisaient toutes les années, chacun dans leur tribu, les citoyens dignes de composer les trois conseils. Tous les citoyens qui avaient atteint l'âge de dix-huit ans étaient admis dans le conseil général, à la réserve seulement des bas artisans, et de ceux qui s'occupaient d'une profession vile. Six cents citoyens composaient le conseil spécial : celui de confiance enfin était beaucoup moins nombreux, quoique tous les jurisconsultes de Bologne y fussent admis de droit. Toutes les décisions

(1) *Il Consiglio di credenza.*

(2) *Sigonius, de Reb. Bonon. op. omn.*, T. III, *ad ann., et Ghirardacci*, L. II, p. 63, rapportent cette constitution à l'an 1123. Cette époque me paraît de beaucoup antérieure à l'origine de presque toutes les institutions dont ils rendent compte.

importantes devaient être sanctionnées par ces conseils : mais les consuls ou le podestat y avaient seuls l'initiative, ou du moins ce n'était jamais qu'avec leur permission qu'un simple citoyen y pouvait ouvrir un avis, et prendre part à la discussion. Le plus souvent les propositions faites par les consuls étaient discutées seulement par quatre orateurs, chargés d'office de parler au nom du public; les autres conseillers n'obtenaient point la parole; et ne votaient que par des boules blanches et noires. Ce fut sans doute à cette influence des magistrats sur les délibérations, que la noblesse dut longtemps la conservation de son pouvoir, en dépit d'une constitution presque démocratique. Ghirardacci, le meilleur historien de Bologne, n'a point pu découvrir comment on élisait les consuls. On nommait le podestat au mois de septembre : le sort désignait quarante citoyens parmi les membres des conseils général et spécial; on les enfermait ensemble, et, sous peine de perdre leur droit d'élection, ils devaient, dans les vingt-quatre heures, avoir fait leur choix, à la majorité de vingt-sept voix. Le plus souvent les conseils désignaient aux électeurs la ville dans laquelle ils devaient choisir le podestat. De plus, ce magistrat ne devait être parent d'aucun des électeurs jusqu'au troisième degré; il ne pouvait être propriétaire d'immeubles sur le territoire de la république; on exigeait qu'il fût noble, âgé de plus de trente-six ans, et jouissant d'une bonne réputation. Dès que le choix des électeurs était arrêté, on écrivait au nom de la commune, à celui qu'ils avaient désigné, pour l'inviter à venir prendre possession de l'emploi qui lui était offert, et accepter l'honneur que lui faisait la république.

Des lois à peu près semblables avaient été portées dans les autres villes libres : partout la constitution avait subi quelques changements; et les prétentions hostiles de deux partis, qui désiraient introduire de plus grands changements encore, s'étaient déjà manifestées. Les révolutions générales de l'empire suspendirent pendant quelques années cette fermentation; mais elle se développa de nouveau, et d'une manière effrayante, lorsque les empereurs et les papes, appelés à de nouveaux combats, recherchèrent dans toutes les villes l'appui des factions qu'ils fomentèrent.

Ces révolutions de l'empire doivent à présent devenir l'objet de nos recherches; mais il faut se souvenir qu'il y a, dans le champ

de l'histoire, des landes à traverser; ce sont les temps où aucun sentiment universellement répandu n'anime les peuples, où aucun personnage distingué ne réunit sur lui-même l'intérêt général; ce sont les temps encore où aucun écrivain contemporain de quelque mérite n'a laissé dans ses récits l'impression de ses sentiments, et n'a communiqué à ses écrits le caractère de son siècle. Nous avons à traverser un de ces espaces déserts, depuis la paix de Constance jusqu'au règne de Frédéric II. Durant ces quinze années, des personnages toujours nouveaux, toujours en mouvement, passèrent sur la scène dans une succession rapide; ils la remplirent sans attacher l'esprit, sans intéresser le cœur; c'étaient des fantômes qui ne permettaient point aux yeux de se fixer sur eux. Guillaume II et Frédéric; Tancrède et son fils Roger; Sibille, veuve du premier; Guillaume III, frère du second; Henri VI et Constance, Luce III, Urbain III, George VIII, Clément III, Célestin III, dans l'espace de peu d'années, attirèrent les regards un instant, et leur échappèrent pour toujours. Le douzième siècle, en finissant, semblait entraîner dans la tombe tous les noms qui lui avaient appartenu, et ne vouloir laisser pour une ère nouvelle que des personnages nouveaux.

Cette nouvelle ère reçut son caractère de l'interrègne de l'empire, avec lequel elle commença; c'est alors que les factions déployèrent toute leur énergie; que les noms de Guelfes et de Gibelins devinrent des motifs de proscription; que les villes de Toscane, jusqu'alors soumises à l'empire, jetèrent les fondements de leur liberté, en s'unissant au parti de l'Église, et que plusieurs de celles de la Lombardie et de la Marche Trévisane, embrassant le parti contraire, tombèrent pour la première fois sous le joug de quelques tyrans féroces.

Nous sommes donc appelés à solliciter l'indulgence du lecteur pour des recherches arides, et à fixer en même temps son attention sur des faits compliqués, qui se lient mal les uns aux autres, qui ne nous ont point été transmis avec assez de détails pour commander l'intérêt; mais qui cependant sont nécessaires à connaître, puisque seuls ils peuvent expliquer les révolutions dont ils furent, dans le siècle suivant, la première cause.

C'est ainsi que l'histoire de la maison de Souabe, et des droits qu'elle acquit sur le royaume des Deux-Siciles, est essentiellement

liée au sort de toutes les républiques italiennes, puisque parmi ces républiques, les unes, effrayées de tant de grandeur, vouèrent aux empereurs une haine implacable; les autres, reconnaissantes pour les bienfaits qu'elles en avaient reçus, consacrèrent leur trésors, leurs armes et la vie de leurs citoyens, à soutenir le trône chancelant des monarques d'Allemagne et de Sicile.

L'histoire de quelques familles nobles, qui, pendant les quinze années qu'embrasse ce chapitre, commencèrent à sortir de l'obscurité, et qui ébranlèrent par leurs querelles jusqu'à l'existence des républiques voisines, est peut-être également aride; mais elle est également importante par ses suites, puisque ce fut de ces familles qu'on vit sortir plus tard les tyrans de tant de cités illustres.

Ces deux objets fixeront presque seuls nos regards jusqu'à la fin du douzième siècle: nous nous dispenserons de les arrêter sur les animosités de quelques villes rivales, sur les guerres passagères de quelques peuples, lorsqu'elles n'eurent pas d'influence sur le reste de leur destinée, et qu'elles ne furent illustrées par aucun événement digne d'exciter notre curiosité.

Dès l'année qui suivit la paix de Constance, Frédéric revint en Italie avec son fils Henri, auquel il destinait la couronne de l'empire: les villes qui lui avaient résisté avec le plus de courage, ne rivalisèrent cette fois entre elles que par leur empressement à l'honorer. Les Milanais, plus qu'aucun autre peuple, prirent à tâche de rentrer en grâce auprès de lui; et l'empereur, de son côté, après avoir éprouvé la faiblesse des communes auxquelles il s'était précédemment allié, crut devoir s'appuyer sur une ligue plus puissante, et s'assurer l'affection des Milanais. Il leur accorda de nouveaux privilèges, et leur permit de rebâtir la ville de Crème, dont les murailles n'avaient point été relevées depuis que lui-même les avait rasées, vingt-quatre ans auparavant. Les Crémonais s'y étaient opposés dans le temps du plus grand pouvoir de la ligue Lombarde, et ils témoignèrent leur humeur et leur ressentiment d'une manière si offensante pour l'empereur, lorsque celui-ci céda aux sollicitations des Milanais et pardonna aux malheureux Crémasques, que Frédéric, irrité, se mit à la tête des milices milanaises, et que, faisant marcher devant lui le carroccio de la commune, il entra sur le territoire de Crémone, brûla plu-

sieurs châteaux de ce peuple mutiné, et le réduisit enfin à implorer sa clémence (1).

Frédéric était entré en Italie pour négocier un mariage entre son fils Henri et Constance, la plus proche héritière de la maison normande qui régnait à Palerme. Cette princesse était fille posthume de Roger, premier roi de Sicile; et, quoique âgée seulement de trente-un ans, elle était tante de Guillaume II, qui régnait alors. On prévoyait que ce dernier, quoique marié, et bien jeune encore, ne laisserait point d'enfants après lui; en sorte que le fils de Frédéric, devenu l'époux de Constance, se vit appelé à réunir la couronne des Deux-Siciles à celle de Lombardie. La maison de Souabe paraissait devoir acquérir par là une prépondérance à laquelle ni le saint-siége, ni les villes libres, ni les grands, ne pourraient plus résister.

Le royaume des Normands, que le siècle précédent avait vu naître, avait bien changé de nature et de gouvernement dans le cours de deux générations. Roger, le premier roi de Sicile, et le fils du grand-comte du même nom, avait étendu sa domination, non-seulement sur toutes les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples, mais encore sur plusieurs villes d'Afrique et de Grèce. Redouté de ses voisins, il était servi avec zèle par ses sujets, malgré la sévérité extrême de son administration : ceux-ci croyaient voir, dans la gloire dont ses armes étaient couvertes, une compensation pour les maux que leur occasionnait son ambition. Les nobles de ses États, réprimés par des punitions sévères, ou gagnés par ses faveurs, avaient déposé en partie ce caractère fier et indépendant, qui, avant lui, distinguait les Normands. Deux fils, dignes de lui, semblaient promettre à sa famille un accroissement de gloire, et à la nation un gouvernement vigoureux : ces deux fils lui furent enlevés par la mort à la fleur de leur âge; tandis que le troisième, nommé Guillaume, dont il avait longtemps déploré l'ineptie, se trouva, contre toute attente, appelé à lui succéder.

Lorsque ce dernier prince, qu'on désigna par le nom de Guillaume le Mauvais, fut monté sur le trône, il s'abandonna si aveuglément à d'indignes favoris, que les nobles de sa cour, pour sauver sa propre vie, furent obligés de conjurer contre les créa-

(1) *Sicardi episcopi Cremonens. Chronicon,* T. VII, p. 602.

tures de leur roi. Maione, citoyen obscur de Bari, qu'il avait fait grand amiral, avait formé le projet de faire mourir Guillamme, et de placer la couronne sur sa propre tête, projet dont l'exécution ne fut prévenue que par le poignard des conspirateurs (1). Pendant l'administration faible et orageuse de Guillaume le Mauvais, et pendant la longue minorité de son fils Guillaume II, l'édifice social, péniblement élevé par les conquérants normands, fut presque absolument détruit. Dans les provinces de deçà le Phare, le système féodal avait été introduit par les Lombards; leurs lois accordèrent aux seigneurs une indépendance qui aurait été absolue, si l'ambition de ces derniers ne les avait pas rapprochés des intrigues de la cour: les villes elles-mêmes s'érigèrent en corps politiques souvent indociles, mais qui ne furent jamais libres. La Sicile présentait un aspect fort différent. Cette île, longtemps gouvernée par les Arabes, et auparavant par les Grecs, ne connaissait que les mœurs et la politique des Orientaux. Guillaume était pour elle un de ces sultans efféminés que l'Asie a vus paraître dans toutes ses dynasties; entouré d'eunuques, de femmes, de prêtres corrompus et de lâches valets, il gouvernait son royaume d'après les petites intrigues du sérail de Palerme. Cependant les Sarrasins, cantonnés dans les montagnes, occupaient encore la plus grande partie de l'intérieur de l'île; ils n'obéissaient qu'à des chefs de leur nation, et la soumission de ceux-ci au roi était plus que douteuse. D'autres Sarrasins, plus civilisés, exerçaient le commerce dans les villes; d'autres encore jouissaient de la faveur de la cour, et y occupaient souvent les premières charges : tous les eunuques étaient de la religion musulmane, et appuyaient leurs compatriotes de tout leur crédit auprès du roi. D'autre part, les villes et les bourgades, sur les côtés, étaient inféodées aux seigneurs chrétiens, sous le titre de comtés et de baronies; mais ces petits gouvernements avaient plus de rapports avec les pachalicks des Turcs qu'avec les fiefs des Occidentaux; partout on retrouvait le despotisme tombant en dissolution, et l'insubordination générale, sans principes de liberté. Cependant l'historien Hugo Falcandus (2), d'après lequel nous avons formé notre jugement sur cette

(1) *Hugo Falcandus, historia Siculæ*, T. VII, *Rer. Ital.*, p. 272 *et seq.*
(2) Hugo Falcandus est considéré comme le plus éloquent historien de son siècle,

époque, a parlé avec emphase de la paix dont jouissait la Sicile sur la fin du règne de Guillaume II; mais il n'a point écrit l'histoire de ce temps de félicité, et comme les nations ne parviennent pas si rapidement d'une désorganisation complète à tant de bonheur et de gloire, il doit nous être permis de croire que cet historien a voulu relever, par le contraste, l'effet de ses tableaux, en opposant cette félicité imaginaire à la tyrannie qu'il a décrite sous le règne de Guillaume, et à celle qu'il prévoyait sous l'empire des Allemands. Au contraire, c'est un fait digne de remarque, que depuis que la Sicile a été enlevée aux Arabes, elle n'a jamais joui d'un gouvernement régulier; et les brigandages, auxquels encore aujourd'hui elle est en proie, sont la conséquence de son antique anarchie, que les vice-rois espagnols n'ont fait ensuite que confirmer.

Quelle que fût la faiblesse et la désorganisation du royaume auquel la maison de Souabe acquérait des droits, Frédéric et ses successeurs renoncèrent, pour soumettre la Sicile, à la poursuite des projets que le premier avait formés contre la liberté de la Lombardie, et ils rendirent ainsi la paix aux républiques. L'empereur, en effet, au lieu de nourrir la division entre les villes, comme il avait fait au commencement de son règne, et de seconder les plus faibles contre les plus puissantes, chercha au contraire à les réunir, afin de pouvoir compter sur leur appui, lorsqu'il réclamerait l'héritage de sa belle-fille Constance. Comme ses efforts pour maintenir la paix entre les villes Lombardes furent sincères, on les vit aussi presque toujours couronnés par les succès. Bientôt ils furent encore secondés par les prédications de la religion, et par l'impression profonde que fit sur l'Europe entière un événement que les chrétiens considérèrent comme une calamité universelle.

Le nouveau royaume latin de Jérusalem avait, dans l'espace de

et même du suivant. On l'a nommé le Tacite de la Sicile; et dans le tableau qu'il nous a laissé des crimes de la cour de Guillaume, on peut en effet retrouver plusieurs traits qui rappellent Claude ou Tibère, tels que les a dépeints le grand historien de Rome : mais Falcandus a une prétention à l'éloquence, qui détruit l'impression qu'il voudrait faire, et jusqu'à notre confiance en sa véracité. Son récit ne comprend précisément que le règne de Guillaume le Mauvais, et les premières années de la minorité de son successeur, 1154-1169. Il est imprimé, T. VII, *Rer. Ital.*

quatre-vingts ans, connu les extrêmes de la force et de la faiblesse. Fondé par les armées les plus puissantes qui aient jamais marché sous le même étendard, il avait ensuite été abandonné presque sans défense à la jalousie et au désir de vengeance des Asiatiques qui l'entouraient. Quelquefois il pouvait leur opposer les formidables auxiliaires qui lui arrivaient d'Europe; mais souvent aussi, réduit à ses faibles moyens, il ne pouvait rassembler qu'un petit nombre de soldats, secrets ennemis les uns des autres, encore pleins des souvenirs des haines nationales de leurs pères, énervés par le climat et les délices de l'Asie, indisciplinés enfin en raison des lois elles-mêmes qu'ils avaient apportées d'Europe (1). Lorsque les croisés avaient transplanté en Syrie le système féodal, ils n'en avaient gardé que l'insubordination, et ils en avaient laissé perdre l'énergie. On oubliait cependant en Europe quels étaient les dangers auxquels la cité sainte se trouvait exposée, lorsqu'en 1187 on apprit que Saladin s'en était emparé; que le roi Gui de Lusignan était prisonnier; et qu'à la réserve des villes de Tripoli, de Tyr et d'Antioche, la terre sainte était en entier retombée au pouvoir des infidèles (2).

Quelque jugement que l'on porte sur le premier motif des croisades, une fois que le royaume de Jérusalem était fondé; une fois que, se confiant en l'appui des Occidentaux, des colons de toutes les nations européennes s'étaient établis au milieu de la Syrie, et y étaient demeurés comme otages, et comme garants de la volonté des Latins d'affranchir la terre sainte, l'honneur, le devoir, les engagements les plus précis, obligeaient les Occidentaux à secourir leurs compatriotes, à soutenir les champions qu'ils avaient placés eux-mêmes sur le territoire de leurs ennemis. Aussi la douleur qu'excita la prise de Jérusalem fut-elle profonde et universelle. Le

(1) *Voyez* le tableau que fait Jacques de Vitri des mœurs des Latins orientaux, qu'on appelait *Pullani* en Orient : ce sont les créoles de nos îles d'Amérique. *Historia Hierosolym.* L. I, c. 72. *Gesta Dei per Franc.*, p. 1088.

(2) Le vénérable Guillaume, archevêque de Tyr, ne put se résoudre à terminer l'histoire des malheurs de sa patrie. Il ne nous reste que la préface et quelques lignes de son vingt-troisième livre, qui devait contenir le récit du règne de Gui de Lusignan et de la prise de Jérusalem. *Gesta Dei per Fancos*, p. 1042. — *Voyez* donc Jacques de Vitri. *Hist. Hieros.*, L. I, c. 94, 95; *Gesta Dei per Franc.*, p. 1119; — et *Bernardus Thesaurarius de acquisitione Terræ Sanctæ*, c. 148-166, T. VII, *Rer. Ital.*, p. 783.

pape Grégoire VIII, qui venait d'être élu (1), employa le peu de jours que dura son règne à prêcher aux chrétiens la paix entre eux, et la ligue contre les infidèles. Il envoya des lettres circulaires à tous les rois, à toutes les républiques de l'Europe, pour les supplier d'oublier leurs inimitiés privées, et de se réunir pour la cause de Dieu, puisque c'étaient, disait-il, les vices des chrétiens, et leur discorde insensée, qui avaient attiré sur eux cette calamité et cette honte (2).

Les guerres d'Italie n'étaient alors que l'explosion des passions des peuples, et non le résultat du calcul ambitieux des rois. Un sentiment profond et douloureux de leurs fautes succéda, dans le cœur de tous les citoyens, aux animosités rapidement étouffées par l'enthousiasme. Crémone était en guerre avec Brescia, Parme avec Plaisance; Milan et Pavie se préparaient à de nouveaux combats : mais la paix de Dieu leur fut prêchée, et à l'instant elle fut embrassée par toutes les républiques. Les plus braves guerriers des armées ennemies prirent la croix, et jurèrent de devenir compagnons de service. Il y eut telle ville qui fournit jusqu'à deux mille soldats pour cette sainte entreprise; et comme les hommes les plus ardents et les plus impétueux furent ceux qui s'engagèrent les premiers dans la guerre sacrée, leur absence contribua sans doute à maintenir la paix dans leur patrie. Deux républiques rivales, et qui ne réussirent que pour bien peu de temps à faire taire leur haine nationale, se chargèrent plus spécialement de prêcher la paix aux chrétiens. Ce furent celles de Pise et de Gênes, dont les milices, rassemblées par un heureux hasard sous les étendards du jeune Conrad, marquis de Montferrat, avaient sauvé la ville de Tyr, au moment où Saladin venait en entreprendre le siége avec une puissante armée (3). Les Pisans battirent à deux reprises la flotte musulmane : les Génois convoyèrent les ambassadeurs que le marquis

(1) On a généralement attribué la mort d'Urbain III à la douleur que lui causa la nouvelle de la prise de Jérusalem. La ville fut rendue à Saladin le 2 octobre, et Urbain mourut à Ferrare le 19 du même mois; en sorte qu'il ne put point recevoir la nouvelle de la dernière castastrophe : mais il fut instruit sans doute des désastres précédents. *Muratori Annali.*, T. X, p. 139.

(2) *Voyez* ces lettres. *Baronius, Annal. eccles. ad ann.*, § 18, T. XII, p. 780.

(3) *Ottobonus Scriba, Contin. Caffari., Annal. Genuens.*, L. III, p. 359, T. VI. — *Breviarium Pisanæ historiæ*, p. 191.

Conrad dépêchait vers tous les souverains, pour implorer leur secours ; et si quelques ports de la terre sainte restèrent encore ouverts aux chrétiens, les Latins ne durent leur conservation qu'à la puissante assistance de ces deux républiques.

[1188] De nouveaux députés furent envoyés à tous les potentats par Clément III, qui venait de succéder à Grégoire VIII, mort après deux mois de règne; et leur mission ne fut pas sans succès. La paix fut conclue entre la république de Venise et le roi de Hongrie, qui se disputaient la Dalmatie; la paix fut aussi signée par les rois de France et d'Angleterre, qui promirent tous deux de passer en Orient à la tête de leurs sujets : enfin deux députés du pontife parurent à la diète d'Allemagne, que Frédéric présidait à Mayence (1) ; et leurs exhortations firent une impression si profonde sur leurs auditeurs, que le vieux monarque lui-même prit la croix avec son fils Frédéric, et consacra au service de Dieu les derniers jours d'une vie longtemps agitée par l'ambition, mais dans laquelle il avait constamment signalé sa bravoure et ses talents militaires.

Ce fut en effet dans la guerre sacrée que Frédéric perdit la vie. Il avait conduit en Asie une armée de quatre-vingt-dix mille combattants, quoiqu'il eût écarté du service tous ceux qui, par leur indigence, auraient pu lui être à charge. Celui qui n'avait pas en propre au moins trois marcs d'argent pour payer les frais de sa route n'était point admis à servir. La cavalerie seule formait un corps de trente mille hommes. Il avait traversé la Hongrie et la Bulgarie, et il avait rendu inutiles les intrigues des Grecs, qui ne le voyaient pas sans défiance s'avancer au milieu de la Romanie. Il passa cependant le premier hiver dans la Grèce, et ne traversa le détroit de Gallipoli qu'au mois de mars 1190. Il soumit ensuite le sultan d'Iconium, qui lui avait fait résistance, et il brûla sa capitale. Déjà l'armée croisée était parvenue dans les campagnes de l'Arménie, habitées par des amis et des chrétiens, lorsque, le 10 juin, Frédéric se noya dans le petit fleuve nommé Salef, frappé, dit-on, d'apoplexie par la température glacée de ses eaux (2).

(1) *Otto de Sancto Blasio Chronic.*, c. 31, p. 887, T. VI.—*Annal. ecclesiast.*, ann. 1188.

(2) *Annal. eccles.*, 1190, § 9, T. XII, p. 804.—*Jacob de Vitriaco, hist. Hieros*, L. I, c. 99, p. 1121. — *Bernard. Thesaurarius de acquis. Terræ Sanctæ;*

La mort de Frédéric fut pleurée par les villes qui avaient été longtemps en butte à sa puissante haine et à ses vengeances. Les Lombards, et jusqu'aux Milanais, ne pouvaient méconnaître son rare courage, sa constance dans l'adversité, et même sa générosité. Une conviction intime de la justice de sa cause l'avait souvent rendu cruel jusqu'à la férocité envers ceux qui lui résistaient encore : mais après la victoire, c'était en abattant des murailles insensibles qu'il assouvissait sa vengeance; et quelque irrité qu'il fût contre les Tortonais, les Crémasques et les Milanais, quelque sang qu'il eût répandu pendant qu'il combattait encore, il ne souilla point son triomphe sur eux par d'odieux supplices. Malgré la trahison à laquelle il eut recours une seule fois contre les Alexandrins, sa fidélité dans l'observation de ses promesses était en général respectée; et lorsqu'un an après la paix de Constance, les villes qui lui avaient fait la guerre la plus acharnée, le reçurent dans leurs murs, elles n'eurent point à se tenir en garde contre quelque tentative de sa part, pour supprimer les priviléges qu'il avait reconnus. Son caractère parut mériter plus de respect encore, lorsqu'on vint à le comparer avec celui de son fils et de son successeur Henri VI.

Ce prince, qui, d'après les désirs de son père, portait déjà depuis cinq ans les deux couronnes de Germanie et d'Italie, était peut-être égal à Frédéric en bravoure, mais il n'indiqua jamais comme lui des talents supérieurs : pendant la guerre il souilla son caractère par une férocité brutale; pendant la paix, par la perfidie et la violation impudente de ses promesses. Hugo Falcandus, qui écrivait au moment où Henri faisait valoir pour la première fois ses prétentions à la couronne de Sicile, a dépeint les Allemands comme le peuple le plus farouche; mais c'était sans doute leur roi qui lui avait fourni les principaux traits du caractère qu'il attribue à la nation. « La rage teutonique, dit-il, » n'est jamais réprimée par l'autorité de la raison; jamais elle » n'est détournée par la miséricorde; jamais elle n'est suspendue » par l'effroi de la religion. Une fureur innée agite constamment

c. 169. p. 804. — *Sicardi episc. Cremonens. Chorn.*, p. 611, T. VII, *Rer. Ital.* — *Marini Sanuti Secreta Fidelium crucis.*, L. III. P. X, c. 2. *Gesta Dei per Francos.*, T. II, p. 196.

» ce peuple; sa rapacité l'excite, et sa débauche l'entraine dans le » crime (1). »

Cependant l'avénement de Henri au trône impérial n'eut pas d'influence immédiate sur le sort des républiques italiennes. Il était en Allemagne avec sa femme, lorsqu'il y apprit que Guillaume II était mort à Palerme (2); et, quelques mois plus tard, que son père était aussi mort en Asie. Le premier ne s'était déterminé à marier Constance, que pour assurer l'ordre de la succession, et préserver le royaume d'une guerre civile : il l'avait en conséquence déclarée son héritière, et il avait exigé que les principaux barons de ses États lui prêtassent serment de fidélité. Mais les Siciliens voyaient avec horreur la souveraineté de leur île passer à un monarque étranger, et surtout à un Allemand; il leur restait un prince de la race normande, d'une naissance illégitime, il est vrai, mais cependant illustre : c'était Tancrède, comte de Lecce. Ce seigneur était fils d'une comtesse de Lecce, et de Roger, qui lui-même était fils aîné du premier roi de Sicile. Le mariage de Roger n'avait jamais été sanctionné par l'approbation de son père, ou consacré par les cérémonies de l'Église. Cependant l'union de ce prince avec une dame d'un rang élevé, à laquelle il avait été fidèle jusqu'à sa mort, ne paraissait pas, aux yeux des Siciliens, devoir dégrader son fils, et le priver de son héritage. Tancrède fut donc appelé à Palerme, au commencement de l'année 1190, par les nobles des deux royaumes; et il fut proclamé roi au milieu d'eux (3).

La première pensée de Henri dut être de reconquérir le royaume qui lui était enlevé au moment où s'ouvrait son droit à la succession. Pour recouvrer l'héritage de sa femme, il demanda l'appui des républiques italiennes; surtout il sollicita celui des villes maritimes. On nous a conservé les propres paroles qu'il adressa aux Génois, lorsqu'il voulut, peu d'années après, les engager à une seconde expédition; ce n'était que la répétition de ses premières offres. « Si » par vous, après Dieu, je puis recouvrer mon royaume de Sicile, » l'honneur en sera pour moi, mais le profit tout entier pour vous.

(1) *Hugo Falcandus, hist. Sicula*, p. 252.
(2) Guillaume mourut le 16 novembre 1189.
(3) *Richardi de S. Germano Chron.*, T. VII, *Rer. Ital.*, p. 970. — *Chronic. monast. Fossæ novæ*, T. VII, p. 877.

» En effet, moi je ne dois point y séjourner avec mes Allemands; » mais vous et vos descendants vous y séjournerez, et le royaume » à tous égards sera bien plutôt à vous qu'à moi (1). » Il leur avait promis en effet, outre les priviléges et les exemptions les plus avantageuses dans tous ses ports, de leur céder la ville de Syracuse avec toutes ses dépendances, et deux cent cinquante fiefs de chevaliers dans la vallée de Noto; et il leur avait fait expédier une charte, scellée de son sceau, en garantie de ses promesses (2). Les Génois, ainsi que les Pisans, firent en faveur de Henri des armements considérables; ils allèrent chercher les flottes de Tancrède à Castellamare de Sicile, pour les combattre, et ensuite devant l'île d'Ischia : mais l'empereur lui-même, après de légers succès, avait vu son armée détruite par les maladies; et il s'était trouvé forcé à une retraite précipitée, pendant laquelle l'impératrice était tombée au pouvoir de ses ennemis (3). Lorsque les flottes des deux républiques en furent averties, elles se virent obligées à se retirer à leur tour.

Henri, découragé par ce revers, et touché peut-être de la générosité de Tancrède, qui lui avait renvoyé son épouse, sans rançon et sans conditions (4), n'aurait probablement pas renouvelé de si tôt ses attaques; mais vers cette époque, une sentence de mort parut être portée presque en même temps contre tous les souverains de l'Italie. Tancrède perdit premièrement son fils aîné, qu'il avait déjà fait couronner, pour lui assurer la succession [1194]; et bientôt après il mourut lui-même de la douleur que lui avait occasionnée cette perte (5). Henri dès lors n'éprouva plus aucune résistance, et put s'emparer du royaume de Sicile; cependant il traita les villes soumises avec autant de dureté que si la victoire seule lui en avait ouvert les portes. Il dépouilla la Sicile de ses trésors, qu'il fit passer en Allemagne; et il réussit, par des cruautés inouies, à s'attirer la haine, non-seulement de tous ses sujets, mais de sa propre femme, Constance, qui, dernière héritière du sang des Normands de Sicile, regardait les malheurs de ses

(1) *Ottobonis Scribæ, Annales Genuens.*, Lib. III, p. 367.
(2) *Ibid.*, p. 364.
(3) *Richardi de S. Germano Chronicon*, p. 971.
(4) *Ibid.*, p. 973.
(5) *Ibid.*, p. 975.

compatriotes, comme étant les siens propres, et qui, à ce qu'on assure, conspira contre son mari, pour mettre un terme à ses fureurs (1). Henri n'indisposa pas moins contre lui ses alliés que ses sujets et sa famille; il viola toutes les promesses qu'il avait faites aux Génois, et, loin de récompenser ces républicains des services qu'il avait reçus d'eux, il leur retira tous les priviléges dont ils jouissaient dans les ports du royaume de Naples; enfin il sembla prendre à tâche de se rendre odieux aux Italiens, pendant le court séjour qu'il fit à deux reprises dans leur pays (2) : mais au milieu de sa seconde expédition il mourut, d'une manière inattendue (3), au siége d'un château révolté contre lui. Trois mois après lui, le pape Célestin III, qui, pendant un règne de sept ans, avait eu plusieurs différends avec cet empereur, mourut aussi (4). Enfin, une année après la mort de Henri, Constance, sa femme, qui s'était chargée de l'administration du royaume, mourut également, ne laissant pour unique héritier des maisons de Souabe et de Sicile, qu'un fils à peine âgé de quatre ans, déjà couronné, il est vrai, sous le nom de Frédéric II, mais dépourvu d'amis, et entouré de rivaux (5).

Une seule guerre importante troubla la haute Lombardie pendant le règne de Henri VI; ce fut celle qui eut lieu entre les républiques de Brescia et de Crémone [1191]. Les Bressans avaient pris sous leur protection plusieurs comtes ruraux qui relevaient du district de Bergame, et, moyennant leurs traités avec eux, ils avaient réuni à leur territoire les châteaux de Merlo, Calépio et Sarnico, sur lesquels les Bergamasques avaient des prétentions. Ces derniers envoyèrent des députés aux Crémonais, leurs alliés, pour les instruire des injures qu'ils avaient reçues, et leur rappeler qu'eux-mêmes, lorsqu'ils avaient eu quelques réclamations à faire sur le cours et la navigation du fleuve Olio, n'avaient pu

(1) *Muratori Annali*, T. X, p. 185, *ad ann.*

(2) *Richardus de S. Germano Chron.*, p. 976.— *Chron. Fossæ novæ*, p. 880. *Anonym. Cassinensis Chron.*, T. V, p. 145. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 39 et 40, p. 895.

(3) Le 28 septembre 1197.

(4) *Richardus de S. Germano Chronic.*, T. VII. p. 977.—*Johannes de Ceccano Chron. Fossæ novæ*, p. 883. — *Conrad. Abbas. Usperg. Chron.* p. 304.

(5) Frédéric II, ou Frédéric Roger, naquit à Jési, en décembre 1194. Sa mère mourut le 27 novembre 1198.

obtenir justice des Bressans. Ils les excitèrent ainsi à prendre les armes contre cette ville ambitieuse. Cependant, avant de l'attaquer, les deux peuples cherchèrent à se fortifier par de nouvelles alliances; ils envoyèrent des députés aux villes qui pouvaient partager leur ressentiment; ils cherchèrent à émouvoir les unes par des plaintes éloquentes; ils offrirent dans les autres des subsides aux principaux magistrats. Par ces moyens divers ils réussirent à engager dans leur ligue les villes de Pavie, Lodi, Como, Parme, Ferrare, Reggio, Bologne, Mantoue, Vérone, Plaisance, et Modène. Les Bergamasques entrèrent les premiers en campagne, et vinrent mettre le siége, au commencement de juillet, devant les châteaux de Telgato et de Paulusco. Peu de jours après, les Crémonais s'avancèrent aussi avec tous leurs confédérés; et le 7 juillet, après avoir jeté un pont sur l'Olio, ils entrèrent avec leur carroccio sur le territoire bressan. Un vaillant capitaine de Brescia, Biatta de Palazzo, avait été placé en garnison, avec un petit nombre de braves soldats, dans le château de Rudiano, sur la route de l'armée ennemie. Les Milanais de leur côté, seuls alliés de Brescia, avaient déjà fait avancer leurs troupes jusque sur les bords du Sério.

Les Bressans cependant voulurent empêcher la dévastation de leur territoire; et, sans attendre leurs auxiliaires, ils sortirent à la rencontre de leurs ennemis, et les chargèrent avec vigueur. Leur choc fut reçu avec une ardeur au moins égale; et déjà ils commençaient à céder à la supériorité du nombre; déjà les soldats, qui ne voyaient point paraître le secours des Milanais qu'on leur avait annoncé, s'abandonnaient au découragement, lorsque Biatta de Palazzo, sortant du château de Rudiano à la tête de sa petite troupe, fit répéter à grands cris par ses soldats : *Nos espions nous ont bien servi, tout a réussi, vive la milice de Rudiano !* Avant l'invention de notre bruyante artillerie, et lorsqu'on se combattait corps à corps, les cris d'une armée n'étaient pas sans influence sur l'armée ennemie. Les Bressans, encouragés par ce secours inattendu, se ranimèrent, les Crémonais se crurent trahis, et, dans ce premier moment de trouble, chargés en face et par derrière, ils furent aisément mis en pleine déroute (1). Les fuyards,

(1) *Jacobi Malvecii Chronic. Brixianum., Dist. VII*, c. 62, 63, T. XIV.

se précipitant sur le pont volant qu'on avait établi la veille, le firent crouler sous leur poids; il fut renversé dans l'Olio, et tous ceux qui le couvraient périrent sous les eaux. La terreur de l'armée fut redoublée par ce funeste événement : les soldats, malgré le poids de leur armure, se jetèrent dans le fleuve pour le traverser à la nage, mais tous furent étouffés sous la vase, ou entraînés par le courant. Ceux qui ne choisirent pas ce genre de mort (1), périrent par le fer. De cette florissante armée, à peine quelques soldats purent échapper, tandis qu'on fait monter à dix mille le nombre des morts. Cette journée funeste, aussi bien que le champ de cette bataille, sont désignés dans les annales des Lombards par le nom de la *male mort :* elle n'eut point cependant sur le sort des vaincus toute l'influence qu'on aurait pu craindre, parce que Henri VI, à son retour de sa première expédition dans la Pouille, lorsqu'il traversa la Lombardie, exigea des villes ennemies qu'elles fissent la paix, et que de part et d'autre elles relâchassent leurs prisonniers.

A cette guerre, et à celle que se firent, avec une fureur presque égale, les villes de Parme et de Plaisance (2), succédèrent des querelles plus obscures, mais plus importantes peut-être, entre les communes et les gentilshommes qui les entouraient. Comme à la suite de ces querelles toutes les républiques du nord de l'Italie tombèrent successivement, et pour un temps plus ou moins long, sous le joug de quelques maîtres qui abusèrent cruellement de leur pouvoir, il est important de remonter à l'origine de pareilles usurpations, dans la Marche Trévisane ou Vénétie, province de l'Italie, d'où la contagion sembla se répandre sur les autres.

Cette province est montueuse; et dans le moyen âge l'agrandissement ou la dépression de la noblesse parut dépendre de la nature du pays qu'elle habitait. Tous les gentilshommes étaient partout également exposés à la jalousie des villes : mais ceux qui vivaient dans les plaines, n'ayant presque aucun moyen de forti-

p. 883-885. *Sicardi episcopi Cremon. Chron.*, T. VII, p. 615. *Chron. breve Cremonens*, T. VII, p. 636.—*Galvaneus Flamma Manip. Flor.*, c. 222, T. XI, p. 656.

(1) On a prétendu que les Crémonais, en se jetant dans le fleuve, s'écriaient : *Il vaut mieux se noyer que de mourir.* Ainsi l'ironie s'attache souvent aux souvenirs les plus funestes; et le passage est rapide du ridicule à la terreur.

(2) Pendant les années 1198 et 1199.

fier leurs châteaux, furent très-promptement obligés de se soumettre aux républiques; d'y demander le droit de bourgeoisie; et d'y former un ordre de citoyens, séparé il est vrai, mais subordonné aux magistrats. D'autre part, les nobles qui habitaient au sein des montagnes se trouvèrent éloignés également de toutes les républiques; et ils détachèrent absolument leurs intérêts de ceux des cités, ne songeant qu'à garantir l'indépendance de leurs petites principautés. Quelques-uns survécurent aux dernières communautés libres : ainsi les Malaspina étaient encore souverains il y a peu d'années dans la Lunigiane; et une noblesse immédiate, demeurée indépendante, conservait encore la propriété de tout ce qu'on appelait fiefs impériaux dans les Alpes liguriennes. De même les gentilshommes des Apennins formaient autour des républiques toscanes une ceinture de petites principautés, qui ne furent soumises que lorsque Florence arriva au faîte de sa puissance. Mais, dans la seule Marche Trévisane, les monts Euganéens et les bases des Alpes s'avancent au milieu des plaines fertiles, et auprès des cités les plus florissantes; des monticules paraissent fortifiés par la nature, et semblent appeler les châteaux et les redoutes dont les nobles n'avaient pas tardé à les couvrir. Aussi la noblesse maintenue dans tout son éclat, forte par ses vassaux, par ses richesses, conserva-t-elle dans les républiques de la Marche une influence qu'elle n'eut point ailleurs; elle s'attribua et l'élection et la jouissance de toutes les magistratures, et elle ne laissa point au peuple le temps de se reconnaître, ou de secouer le joug.

Ce ne fut point à cause de leurs défaites, et par soumission aux ordres des républiques, que les gentilshommes vinrent s'établir dans les villes de la Vénétie, et qu'ils s'en firent déclarer citoyens; ce fut au contraire pour y jouir des services de leurs inférieurs, et pour y ouvrir à leur ambition une nouvelle carrière. Aussi en s'y établissant ne voulurent-ils point s'exposer aux passions tumultueuses d'un peuple inconstant : s'ils bâtirent des maisons dans le sein des villes, ces maisons furent des forteresses. Des murs massifs, des portes et des barreaux de fer, des ouvertures ménagées pour la défense bien plus que pour la commodité, assuraient à chaque noble son indépendance chez soi, au sein d'une ville même ennemie. Et cependant si ces premières enceintes étaient forcées, une tour carrée, formée de quartiers énormes de pierre,

offrait dans chaque maison noble un asile impénétrable. On ne pouvait forcer cette retraite sans un long siége; et sur le haut de la tour on gardait toujours en réserve des provisions et les armes nécessaires pour le soutenir (1).

Le pouvoir de la noblesse dans toutes les républiques de la Marche aurait été inébranlable, si cette noblesse était demeurée unie; mais l'indépendance absolue dont elle jouissait, en encourageant chaque gentilhomme à satisfaire toutes ses passions, fit naître les querelles les plus sanglantes. Jusque vers la fin du douzième siècle, aucun historien ne nous instruit des événements de cette contrée : depuis cette époque, au contraire, il s'en présente un grand nombre; et leurs récits sont riches en détails. Par eux nous voyons qu'à la mort de Henri VI, des factions anciennes subsistaient dans toutes les villes, et que, si quelques républiques jouissaient encore de la paix, elles la devaient à des partages de toutes les fonctions publiques, de toutes les dignités de l'État, qui avaient été solennellement conclus entre les familles rivales.

Presque toutes les républiques italiennes avaient aboli la magistrature des consuls, pour les remplacer par des podestats, tels que les avait institués Frédéric Barberousse. Chaque ville appelait pour un temps un chef étranger, gentilhomme et militaire, qui conduisait à sa suite des archers et des soldats, et qui était dépositaire, moins du pouvoir judiciaire que de la force publique, qu'il dirigeait alternativement contre les ennemis intérieurs de l'ordre, et contre ceux de l'État.

Quoique les bourgeois eussent une part plus immédiate à l'élection des consuls qu'à celle des podestats, ils approuvèrent cette innovation; et ils la trouvèrent avantageuse, parce qu'il ne fallait rien moins qu'une force militaire pour mettre un frein aux factions turbulentes des nobles.

Lorsque le podestat était instruit, par la renommée, de quelque délit public, il suspendait aux fenêtres de son palais le gonfalon de justice; il sommait, par ses trompettes, tous les citoyens de prendre les armes; il sortait lui-même de sa demeure, à cheval, entouré de ses gardes, et suivi par tout le peuple : il entreprenait

(1) Il y avait, à cette époque, trente-quatre familles nobles et trente deux tours à Ferrare. *Chronic. Parva Ferrariens*, T. VIII, p. 480-482.

le siége de la maison du coupable, et après s'en être rendu maître, il la faisait raser jusqu'aux fondements. Dans cette exécution prévôtale, quelquefois il punissait les coupables du dernier supplice : rien cependant ne rappelait les formes des tribunaux, ou la liberté d'une république bien réglée. Au milieu d'hommes indépendants, et en guerre les uns avec les autres, le chef de l'État lui-même faisait la guerre aux citoyens rebelles; et c'était avec l'appareil d'un soulèvement du peuple qu'il maintenait dans la république une espèce de subordination. Chacun attendait sa liberté de sa propre énergie, et ne demandait au gouvernement que la répression d'un trop grand désordre.

On n'avait point supposé que les podestats pussent usurper le pouvoir suprême : on ne s'était mis en garde que contre leur partialité; et pour la prévenir, chacune des républiques de la Marche Trévisane avait divisé l'élection entre les deux partis qui divisaient toutes les villes. A Vicence, la noblesse était partagée en deux factions, les comtes de Vicence, et les seigneurs del Vivario. Chacune d'elles nommait un commissaire, et les deux commissaires réunis élisaient tous les ans le podestat de la ville. A Vérone, les deux familles de Montecchio ou Monticulo et de San-Bonifazio entraînaient également la noblesse dans leurs querelles; de même on avait partagé entre elles l'élection du podestat (1). De même encore à Ferrare, les factions des Salinguerra et des Adélard étaient balancées par l'attribution de la même prérogative.

On ne devait pas s'attendre qu'un pareil traité de partage maintînt pendant bien longtemps la paix dans des républiques mal organisées, qui comptaient, parmi leurs citoyens, des nobles, souverains dans leurs châteaux, presque égaux en force avec l'État dont ils faisaient partie, et accoutumés à satisfaire toutes leurs passions au mépris de l'ordre public. Avant la fin du douzième siècle, la violence de quelques-uns de ces gentilshommes réveilla l'animosité des factions, et ralluma la guerre dans toute la Vénétie.

Un gentilhomme allemand, nommé Eccélino (2), avait accom-

(1) *Gerardi Maurisii Vicentini Historia. Scr. It.*, T. VIII, p. 11. — C'est de la maison de Montecchio que Shakspeare a fait ses Montagu dans Roméo et Juliette. —*Richardi Comitis de S. Bonifazio vita*, T. VIII, p. 121. — *Chron. Veronens.*, p. 625.

(2) ETZELYN, le petit Attila.

pagné l'empereur en Italie, avec un seul cheval, et en récompense de ses services, il avait reçu de lui les terres d'Onara et de Romano dans la Marche Trévisane (1). A ce premier fondateur d'une maison puissante et illustrée par des crimes, avait succédé un Albéric, et ensuite un autre Eccélin, qui porte cependant le nom de premier, et qu'on appelle aussi le Bègue. Ces seigneurs avaient fort augmenté le patrimoine de leur maison; ils avaient acquis Bassano, Marostica, et plusieurs autres terres situées au nord de Vicence, de Vérone et de Padoue; en sorte que leur fief formait déjà une petite principauté, égale en puissance à chacune des républiques avec lesquelles elle confinait; et comme les factions intérieures des villes cherchaient à se fortifier par leur alliance avec les factions de l'Empire, on considérait déjà les seigneurs de Romano, dans toute la Vénétie, comme les chefs du parti gibelin.

Eccélin le Bègue, et Tisolin du Camp Saint-Pierre, le premier, noble vicentin, le second, padouan, étaient unis par l'amitié, et de plus par une étroite alliance, le second avait épousé le fille du premier, et en avait des enfants déjà parvenus à l'adolescence. On lui offrit en mariage, pour l'aîné de ses fils, l'héritière d'une famille puissante dans le Padouan, Cécile, que Manfred Ricco, seigneur d'Abano, avait en mourant laissée orpheline. Tisolin ne crut pas devoir conclure cette alliance sans consulter son beau-père et son ami Eccélin; mais cette confidence fit naître, dans l'esprit du dernier, le désir d'obtenir l'héritière proposée pour son propre fils, Eccélin II. Sans laisser entrevoir sa pensée à son gendre, le seigneur de Romano s'adressa secrètement aux tuteurs de la jeune fille; et, les corrompant à prix d'argent, il se la fit livrer à lui-même, au mépris de l'accord conclu avec Tisolin. Dès qu'Eccélin eut Cécile entre ses mains, il se hâta de la faire conduire dans son château de Bassano, et de la marier à son fils.

Cette trahison excita, dans toute la famille du Camp Saint-Pierre, l'indignation la plus vive : tous jurèrent d'en tirer vengeance; mais il fallait attendre une occasion, et elle ne tarda pas à se présenter. Quelques mois après son mariage, l'épouse d'Eccélin vint visiter les terres qui lui appartenaient dans l'État de Padoue, sur la droite de la Brenta, avec une suite plus brillante que redou-

(1) *Rolandini de factis in Marchiâ Trivisanâ. Chron.*, L. I, c. 7, p. 176.

table. Gérard, fils de Tisolin, celui même qui avait été destiné à être l'époux de Cécile, et qui était devenu son neveu, la surprit auprès de son château de Saint-André, l'enleva du milieu de ses gens, et la déshonora. Cécile, de retour de Bassano, n'entreprit point de cacher son malheur à son époux; elle fut répudiée, et se maria cependant ensuite à un noble vénitien (1). Mais les deux familles, irritées par des insultes mutuelles, se jurèrent une haine qui se transmit des pères aux enfants, et qui ne s'éteignit que dans le sang.

Cependant la puissance d'Eccélin II avait été augmentée, et par ce mariage et par celui qu'il contracta ensuite. Il fit alliance avec les deux républiques de Vérone et de Padoue, et il eut bientôt besoin de leurs secours: car en 1194, un de ses ennemis ayant été nommé podestat de Vicence, il fut exilé de cette ville avec toute sa famille, et toute la faction désignée par le nom de Vivario. Avant de se soumettre à cette sentence, il entreprit de se défendre, en mettant le feu aux maisons les plus prochaines; une grande partie de la ville fut brûlée dans cette émeute. Ce furent les premières scènes de désordre et de sang qu'eut sous les yeux le fils du seigneur de Romano, le féroce Eccélin, qui venait à peine de naître (2).

Ce n'était pas pour les seigneurs de Romano une punition bien sévère, que d'être exilés de Vicence; ils se retiraient à Bassano, au milieu de leurs sujets; ils appelaient autour d'eux leurs partisans persécutés comme eux, mais qui n'avaient pas les mêmes ressources : ils dégradaient leurs associés par les secours qu'ils leur donnaient; et, avec une apparente bienfaisance, ils se faisaient des satellites mercenaires de leurs concitoyens proscrits : l'exil ne pouvait pas durer toujours, et leur crédit dans la république s'accroissait au milieu de leurs disgrâces, comme au sein de la prospérité. Les Véronais s'interposèrent pour rétablir la paix dans Vicence; ils y firent rappeler les seigneurs de Romano et tout leur parti, et ils autorisèrent chacune des factions à nommer un po-

(1) Rolandinus fait mention de trois divorces en même temps, et dans cette famille seule. Il en parle comme d'événements journaliers, sans les accompagner d'aucune remarque. Étaient-ils encore permis par l'Église ? ou fermait-elle les yeux ?

(2) Il naquit le 4 avril 1194.

destat (1). Cet étrange partage de l'autorité judiciaire, confiée à des factions ennemies, n'était pas sans exemple; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il suffisait quelquefois à maintenir la paix; sans doute comme deux armées ennemies, commandées par deux chefs habiles, peuvent s'observer longtemps sans se combattre.

L'année 1197, les Vicentins élurent de nouveau un podestat d'une faction contraire à Eccélino. Non-seulement alors la commune exila une seconde fois ce chef de parti; mais elle lui déclara la guerre, et envoya ses milices assiéger Marostica (2). Les seigneurs de Romano, placés entre le territoire de trois républiques, pouvaient choisir celle à laquelle il leur convenait de s'allier. Eccélino engagea aux Padouans, pour une somme considérable, la terre d'Onara, située dans leur diocèse; et il signa en même temps avec eux une alliance offensive et défensive, en conséquence de laquelle ses nouveaux auxiliaires vinrent attaquer les Vicentins devant Carmignano [1198], les défirent, et leur enlevèrent deux mille prisonniers (3). Alors les Vicentins appelèrent les Véronais à leur secours; ils s'avancèrent ensemble dans les campagnes de Padoue pour les désoler, et ils poussèrent leurs ravages jusqu'au pied des murs, en sorte qu'on vit voler dans la ville les étincelles des incendies qu'ils allumèrent. Les Padouans, effrayés, relâchèrent alors tous leurs prisonniers, sans consulter Eccélino; et c'est à ce prix qu'ils achetèrent la paix. Celui-ci, de son côté, saisit cette occasion pour se détacher de leur fortune chancelante. Il offrit de choisir les Véronais pour arbitres de ses différends avec les Vicentins; il leur remit en gage son jeune fils, et ses deux plus forts châteaux, Bassano et Angarani; et, par cette confiance absolue, il se concilia tellement leur affection, que le podestat de Vérone conclut pour lui la paix avec Vicence et tout le parti guelfe, et lui rendit les deux châteaux qu'il avait livrés. Les Padouans, il est vrai, le punirent de cette réconciliation, en confisquant à leur profit la terre d'Onara, dont ils se trouvaient en possession, terre qui autrefois avait donné son nom à la famille de Romano (4).

(1) *Gerardi Maurisii Historia*, p. 11.
(2) *Ibid.*, p. 12.
(3) *Rolandinus*, L. I, c. 7, p. 276.
(4) *Gerardi Maurisii*, p. 14.—*Antonii Godi Nobilis Vicentini Chronic.*, p. 74.

Tandis que l'élévation d'une maison qui devait dominer tout le parti gibelin occasionnait des guerres fréquentes dans la Haute-Vénétie, au midi de cette province l'accroissement de puissance d'une autre maison, placée à la tête du parti guelfe, était signalé par le tumulte et les dissensions civiles. Les marquis d'Este possédaient, entre le territoire de Padoue, celui de Ferrare, celui de Vérone et celui de Vicence, les bourgades d'Este, Montagnana et Badia, et le Polésine de Rovigo. Les premières sont bâties sur plusieurs collines isolées, qui commandent les riches plaines de la Vénétie; le second est fortifié par le cours de deux grands fleuves, l'Adige et le Pô. Les marquis d'Este avaient profité des avantages de leur position, pour se maintenir indépendants au milieu de républiques déjà puissantes qui les entouraient; ils s'étaient en même temps assuré l'amour de leurs vassaux par un gouvernement juste et modéré, et ils leur avaient permis de partager les avantages d'une administration républicaine, en confiant leurs intérêts à des consuls (1). La maison d'Este, alliée de celle des Guelfes, ducs de Bavière et Saxe, et ensuite de Brunswick, de tout temps rivale de la maison de Souabe, avait déjà montré son attachement à la cause des papes, dans les démêlés de ceux-ci avec Frédéric Barberousse, lorsqu'elle fut appelée inopinément à hériter d'un autre chef du même parti.

Guillaume Marchésella des Adélardi, chef du parti guelfe à Ferrare, celui que nous avons vu être le sauveur d'Ancône, eut le malheur, peu après cette expédition glorieuse, de voir périr successivement les derniers héritiers mâles de sa famille, son frère avec tous ses fils. De ce frère, il restait une fille, nommée Marchésella, encore en bas âge; il la déclara héritière de tous ses biens qu'il substitua cependant aux fils de sa sœur, si Marchésella mourait sans enfants. Il crut ensuite que le malheur de sa famille pourrait du moins assurer la paix de sa patrie, en réunissant les deux maisons qui dirigeaient les factions ennemies. Salinguerra, fils de Torello, était à la tête des Gibelins de Ferrare : Guillaume ne se contenta pas de lui destiner sa nièce, âgée seulement de sept ans; il la remit entre ses mains, et chargea de son éducation son époux

(1) *Voyez* divers traités entre eux et leurs sujets d'Este : *Antiq. Ital. dissert. XLV*, T. IV, p. 43, 45 *et seq. ad ann.* 1198 et 1204.

futur, puis il mourut (1). Mais les Guelfes ne purent souffrir que l'héritière unique d'un sang qui leur avait été si précieux fût livrée à la famille de leurs ennemis; ils ne purent consentir à porter leur affection et leur reconnaissance à ceux qu'ils avaient longtemps combattus : ils trouvèrent donc moyen d'enlever par surprise Marchésella de la maison des Salinguerra, et de la conduire dans celle des marquis d'Este; ils firent choix d'Obizzo d'Este pour être son époux, et d'avance ils mirent cette famille en possession des biens des Adélardi. Ce fut alors qu'elle vint s'établir à Ferrare, et que, pour la première fois, elle accepta le droit de cité dans une ville; mais l'appui des Guelfes de Ferrare contribua bien plus à sa grandeur, que ne faisait son antique indépendance. Dès lors il fut tellement reconnu que la maison d'Este était chargée de tous les intérêts du parti guelfe, que cette faction fut désignée dans toute la Vénétie par le nom de *parti des marquis*.

L'intérêt particulier lui-même se taisait devant l'esprit de parti : Marchésella mourut avant que son mariage eût été consommé; et cependant les neveux de Guillaume, qui lui avaient été substitués, ne réclamèrent point l'héritage des Adélardi, de peur qu'en dépouillant la maison d'Este d'une si grande partie de ses richesses, ils ne l'éloignassent de Ferrare, et n'affaiblissent ainsi le pouvoir des Guelfes. D'autre part, l'insulte faite aux Salinguerra fut vivement ressentie par eux : la jeune épouse leur avait été enlevée après l'an 1180; et, pendant quarante ans, la guerre civile fut continuée, presque sans interruption, dans les murs de Ferrare. Durant cet espace de temps, dix fois une faction chassa l'autre de la ville; dix fois toutes les propriétés des vaincus furent livrées au pillage, et toutes leurs maisons rasées jusque dans leurs fondements (2).

Tandis que la liberté des républiques de la Vénétie, ou Marche Trévisane, était si cruellement compromise par les passions turbulentes de leurs nobles, et que leur gouvernement dégénérait

(1) *Chronica parva Ferrariensis*, T. VIII, p. 481. — *Chron. Fratr. Francisci Pipini*, L. I, c. 46, T. IX, p. 628.

(2) *Chron. Parva Ferrariens.*, p. 481. Ces guerres civiles sont aussi racontées par *Gio. Batt. Pigna, istoria de' Principi d'Este. Venezia*, 1572, in-4, L. II, p. 161 *et seq.* Mais son récit est mêlé d'erreurs si grossières, qu'on ne peut lui accorder aucune confiance.

en oligarchie irrégulière, les républiques transpadanes, Bologne, Reggio, Modène, Parme et Plaisance, affermissaient tous les jours leur indépendance, et acquéraient un ascendant toujours croissant sur la noblesse châtelaine qui les entourait. Dans les annales de Reggio, qui, vers cette époque, sont plus détaillées que celles des autres villes, l'on trouve, à chaque année, l'indication d'un traité entre quelque gentilhomme et le podestat, pour soumettre de nouveaux châteaux à la république (1). Le gentilhomme, par ces traités, s'obligeait à consigner sa terre à la communauté de Reggio, à vivre au moins deux mois dans les murs de la ville, à y remplir tous les devoirs d'un citoyen, soit en obéissant aux magistrats de la république, soit en contribuant de tout son pouvoir à la défense des personnes, des droits, des propriétés de ses nouveaux concitoyens. Les Annales de Bologne contiennent un plus grand nombre encore de soumissions semblables; déjà ces républiques n'avaient plus, dans leur voisinage, aucun gentilhomme qui se considérât comme indépendant d'elles : leur territoire confinait de toutes parts avec le territoire d'autres républiques; et les nobles, associés à leur sort, n'étaient plus des rivaux, mais un nouvel ordre de citoyens. Il est vrai que cet ordre, en s'attribuant des prérogatives onéreuses à toute la nation, excitait déjà la jalousie du peuple. Les Bolonais avaient nommé, en 1192, leur propre évêque, Gérard de Scannabecchi, pour préteur ou podestat, et ce prélat les gouverna pendant une année avec une sagesse et une modération dont tous les partis furent également satisfaits (2).

(1) *Memoriale Podestatum Regiensium,* T. VIII, p. 1077 et seq. — Dans les *Annales Veteres Mutinens.,* et dans le *Chronicon Parmense,* on ne trouve pour le douzième siècle que les noms des consuls et des podestats; mais Muratori a donné, *Præfat. ad Malvecium,* T. XIV, p. 774, deux chartes de gentilshommes qui, à cette époque, se soumettent à la république de Modène.

(2) C'est au temps de l'administration de Gérard, qu'un historien de Bologne rapporte une légende que j'ai cru pouvoir me permettre d'insérer ici, comme une indication des mœurs et de la croyance de ces temps.

Une jeune vierge nommée Lucie, dont la beauté égalait la noblesse, s'était enfermée dans le monastère de Sainte-Christine à Bologne. Un Bolonais, épris d'amour pour elle, venait se placer chaque jour sous la fenêtre d'où elle entendait la messe dans l'église de son couvent. Lucie remarqua l'émotion du jeune homme au moment où elle s'approchait; elle se rappela les paroles de son évêque, quand il lui avait donné le voile : « *Qu'il sépare à jamais vos yeux de ceux des hommes ;* » et elle crut devoir à Dieu de se cacher entièrement aux regards de son amant. Celui-ci

L'année suivante, il fut confirmé dans son emploi; mais les nobles commencèrent bientôt à se plaindre de ce que les plébéiens seuls étaient en faveur auprès de lui, et de ce que, si son gouvernement durait encore quelque temps, l'autorité de la noblesse serait absolument détruite (1). Ils prirent les armes contre lui; ils le chassèrent de la ville, et nommèrent de nouveaux consuls. Cette première indication de leur jalousie, ce premier appel à la décision des armes sur le droit des deux ordres rivaux, était cependant, pour eux-mêmes, d'un bien dangereux exemple; car ils n'étaient pas les plus forts. Le peuple pouvait à son tour recouvrer, par les mêmes moyens, l'influence qu'on lui ravissait, il pouvait les chasser eux-mêmes de la ville; et bientôt, dans une autre république, il fit ce que les Bolonais pouvaient faire.

Le gouvernement de Brescia était tout entier entre les mains des nobles, qui avaient successivement engagé la commune dans plusieurs guerres contre les villes voisines de Crémone et de Bergame. A la sollicitation des Milanais, ces nobles voulurent de nouveau, l'an 1200, faire prendre les armes au peuple contre les Bergamasques; mais le peuple, épuisé par des combats fréquents, refusa de servir davantage une ambition qu'il ne partageait pas. S'il prit les armes en effet, ce fut contre les nobles qui voulaient le forcer à servir; et, après un combat sanglant livré au milieu des

trouva le lendemain la fenêtre fermée par une jalousie qui dérobait absolument Lucie à sa vue. C'était le moment où tous les chrétiens étaient encore consternés de la prise de Jérusalem, et où l'appel à la croisade était sans cesse adressé à tous les cœurs généreux. Il jura de se consacrer à Dieu, comme sa bien-aimée : il partit pour la terre sainte; et dès la première rencontre, se jetant au travers des rangs des infidèles, il y chercha la mort bien plus que la victoire. Renversé cependant, il fut fait prisonnier; et les Sarrasins irrités voulurent, par des tourments cruels, le forcer à renier sa foi. Comme il était entre les mains des bourreaux, il s'écria : « O vierge sainte, ô chaste Lucie! si tu vis encore, soutiens par tes prières celui » qui t'a tant aimée; si tu es déjà dans le ciel, fléchis pour moi mon Seigneur! » A peine eut-il dit ces mots, qu'il tomba dans un sommeil profond; et quand il se réveilla, il se trouva, chargé encore de ses fers, au pied du monastère de Sainte-Christine. Lucie l'y attendait, brillante de gloire et de beauté. — « Lucie, vis-tu » encore? s'écria-t-il. — Je vis, mais de la vraie vie; va, dépose tes fers sur mon » tombeau, et remercie Dieu de la grâce qu'il t'a faite. » Elle était morte le jour même où il avait quitté la terre d'Europe. — *Cherubino Ghirardacci, istoria di Bologna*. L. IV. p. 106.

(1) *Cherub. Ghirardacci, ist. di Bolog.*, L. IV, p. 102.

rues, il les contraignit tous à sortir de la ville. Les gentilshommes, réfugiés auprès des Crémonais, formèrent entre eux une compagnie militaire qu'ils nommèrent la société de Saint-Faustus. Les plébéiens, de leur côté, formèrent une compagnie qu'ils nommèrent *Bruzella* (1). Ce nom de Bruzella ou Brighella s'est conservé jusqu'à nos jours : c'est un des masques du théâtre italien, le plébéien bressan, insolent, courageux et fourbe. Les nobles contractèrent une alliance avec les villes de Crémone, Bergame et Mantoue, depuis longtemps ennemies de leur patrie. Le peuple s'allia aux Véronais; et la guerre se continua entre eux avec acharnement. La même année, une révolution presque semblable s'opéra dans Padoue; mais la Chronique de cette ville ne nous l'indique que par un seul mot. « L'an 1200, dit-elle, les plébéiens ôtèrent » aux magnats l'administration de la ville, et ils se l'attribuè- » rent (2). » C'est ainsi que les révolutions de la dernière année du douzième siècle parurent partager celles qui, pendant tout le cours du treizième, bouleversèrent l'Italie.

(1) *Jacob. Malvecii Chronicon Brixianum. Diss. VII*, c. 81-84, p. 894, T. XIV.

(2) *Additam. ad Rolandin. Regiminum Paduæ*, T. VIII, p. 368.

CHAPITRE XIII.

PONTIFICAT D'INNOCENT III. — ÉTABLISSEMENT DU POUVOIR TEMPOREL DE L'ÉGLISE. — ABAISSEMENT DU PARTI GIBELIN. — 1197 A 1226.

La mort presque simultanée de tous les souverains de l'Italie, ouvrit, vers la fin du douzième siècle, une libre carrière à l'ambition d'un de leurs successeurs, le pontife Innocent III. Ce pape est l'un des fondateurs de la monarchie temporelle de l'Église; monarchie que les pontifes ont été obligés de fonder à plusieurs reprises, parce qu'autant de fois, malgré tout l'appui que leur prêtait la superstition, ils se sont laissé dépouiller par le pouvoir militaire qu'ils avaient institué pour leur défense. Les papes, élevés à une haute puissance par Charlemagne et ses premiers successeurs, furent appelés à une lutte continuelle pour conserver une puissance qui leur échappait sans cesse. Dans le onzième siècle, Grégoire VII recouvra une souveraineté que les désordres de ses prédécesseurs avaient anéantie; dans le treizième, Innocent III rétablit la monarchie de l'Église que la grandeur de la maison de Hohenstauffen avait presque subjuguée. Dès cette époque jusqu'au milieu du seizième siècle, les papes ressaisirent, à plusieurs reprises, tantôt par les armes, tantôt par des perfidies, une domination que leur incapacité, les schismes de l'Église, ou les abus du despotisme, laissaient échapper. Jules II fut appelé à conquérir encore le même patrimoine que Grégoire VII et Innocent III avaient déjà soumis. L'établissement d'une puissance du premier ordre, qui souvent a recherché l'alliance des villes libres, qui quelquefois les a opprimées, qui toujours a pris part à toutes leur révolutions, doit former une partie essentielle de l'histoire de la liberté italienne.

Il devait y avoir entre les papes et les empereurs une opposition constante; elle était la conséquence nécessaire du rang de ces deux

chefs de la chrétienté, de leurs prérogatives, de leurs prétentions. Ils pouvaient convenir entre eux d'une trêve; mais tant que les papes ne renonceraient pas à la domination sur tous les trônes de la terre, tant que les empereurs ne se dépouilleraient pas de leurs droits les plus importants, il était impossible qu'ils arrivassent à conclure une paix sincère. Lorsque leurs dissensions n'éclataient pas, c'était ordinairement parce que l'un des partis l'emportait de beaucoup en force sur l'autre: l'équilibre ramenait toujours la guerre.

Depuis la paix de Constance, le parti impérial avait recouvré en Italie une grande prépondérance; Frédéric I[er] avait pour lui et sa gloire et son pouvoir : le mariage de son fils avec l'héritière de Naples avait privé le pontife d'un ancien et fidèle allié, en même temps qu'il avait doublé les forces de son adversaire. L'État ecclésiastique était entouré, était partagé par les possessions du monarque; et les papes qui s'étaient succédés depuis Luce III jusqu'à Célestin III, s'étaient efforcés de déguiser leur dépendance et leur faiblesse sous une apparente modération. Le dernier surtout avait eu à repousser les attaques de Henri VI qui semblaient compromettre son existence; et quelle que fût l'importance de ses démêlés avec ce monarque, jamais il n'avait osé faire cause commune avec ses ennemis, ou employer contre lui les armes spirituelles, dont ses prédécesseurs et ses successeurs firent un si fréquent usage (1). Henri cependant avait de toute manière restreint les droits ou plutôt les prétentions du pape. Depuis les investitures accordées aux Normands, le saint-siége était considéré comme suzerain du royaume de Naples; cependant Henri, pour s'emparer de ce royaume, n'avait fait valoir que son droit héréditaire, et n'avait presque pas recherché l'agrément du pape. Il avait continué à jouir des biens de la comtesse Mathilde, malgré toutes les réclamations du saint-siége, et il les avait donnés en fiefs à ses parents ou à ses généraux; il avait fait valoir les anciens droits de l'empire sur les provinces voisines de Rome, le duché de Spo-

(1) Innocent III prétendit dans la suite, il est vrai, que Henri avait été excommunié pour avoir arrêté Richard I[er] roi d'Angleterre : en effet, il avait encouru ainsi les excommunications générales, prononcées d'avance contre tous ceux qui attaqueraient les croisés; mais cette sentence redoutable n'avait jamais été fulminée contre lui.

lète, la Marche d'Ancône et la Romagne; et il n'avait tenu aucun compte des prétentions du pape à la souveraineté de ces provinces; enfin, dans Rome même, il avait doublement limité l'autorité ecclésiastique, par les pouvoirs qu'il s'était réservés, et par ceux qu'il avait laissé réclamer à un gouvernement républicain.

[1197] Henri VI et Célestin III moururent; et leur mort changea tellement les rapports et la proportion des forces entre les deux partis, que le pontife put faire à son tour des conquêtes sur l'autorité royale, sans éprouver de résistance, et sans que ses adversaires osassent accuser son ambition. D'une part, en effet, immédiatement après la mort de Célestin, Innocent III, noble Romain, comte de Signa, âgé seulement de trente-sept ans, fut élu pour le remplacer. Il apportait dans l'administration une profonde connaissance des intérêts de sa patrie et de ceux du saint-siége; le courage et l'ambition d'un gentilhomme, jeune encore; enfin la réputation de sainteté et de savoir qu'il devait à une vie régulière et à des écrits estimés de son temps (1). D'autre part, Frédéric II, le successeur de Henri, était un enfant de deux ans; et sa mère Constance, pendant l'année qu'elle survécut à son mari, s'était jetée dans le parti du pape pour obtenir son appui : elle avait partagé le ressentiment de ses sujets contre les Allemands, ministres de la tyrannie de Henri; elle avait déclaré ennemi de son royaume leur général Marcovaldo, alors duc de Ravenne et marquis d'Ancône. Lorsqu'elle mourut, elle choisit Innocent III pour tuteur de son fils et administrateur de son royaume; et, comme si elle avait pu craindre qu'il refusât cet office, elle lui avait assigné une pension pour le déterminer à s'en charger.

Henri VI, avant sa mort, avait déjà obtenu des princes d'Allemagne, qu'ils élussent son fils Frédéric II, pour roi des Romains; il semblait ainsi lui avoir assuré la succession à l'empire : cependant on ne songea pas même aux droits que pouvait avoir cet enfant, lorsque Henri mourut; et la couronne ne fut disputée que par deux prétendants, Philippe, duc de Souabe, l'aîné des frères

(1) Il avait écrit sur la misère de la condition humaine, et sur des points de discipline. *Vita Innocentii III, ex anonymo synchrono à Baluzio edita, et rursùs Scr. Ital.*, T. III, P. I, p. 486, § 2.

de Henri VI, et Othon, alors duc d'Aquitaine, fils de Henri le Lion, qui avait été duc de Bavière et de Saxe (1). Parmi les souverains d'Europe, Philippe-Auguste de France se déclara pour le premier; Richard Cœur de Lion, d'Angleterre, pour le second; et tous deux soutinrent leur protégé avec tous leurs trésors et toutes leurs forces. Chacun des compétiteurs fut déclaré empereur par son parti : le premier était le représentant de la maison gibeline; le second, de la maison guelfe : en sorte que l'animosité redoubla entre ces deux factions, et que, rendue plus légitime par une élection contestée, elle éclata par des guerres longues et sanglantes, qui occupèrent toutes les forces de l'Allemagne. Tant qu'elles durèrent, les droits des empereurs, en Italie, furent laissés sans défenseurs.

Innocent s'aperçut bien vite des avantages de sa situation; il sembla se promettre que, tout au moins, sa hardiesse serait digne de circonstances aussi favorables.

Ses premiers regards furent tournés vers l'administration intérieure de Rome : c'était sous le pontificat de Célestin III, que l'autorité du sénat avait été définitivement reconnue par les papes, et que la constitution de ce corps avait été fixée par une charte que nous avons déjà indiquée ailleurs (2); mais les Romains n'eurent pas plus tôt obtenu le privilége pour lequel ils avaient longtemps combattu, qu'ils s'en dégoûtèrent, et dès l'année suivante, ils voulurent imiter ce qu'ils voyaient pratiquer par les autres villes; ils supprimèrent l'autorité nationale de leur nouveau conseil, pour lui substituer un magistrat étranger et militaire, qui, d'une main plus ferme, contînt les passions turbulentes des nobles : ils nommèrent ce magistrat *sénateur;* ils l'établirent dans le palais même qu'occupait le sénat au Capitole, et ils l'investirent de tous les pouvoirs auparavant attribués à ce corps (3). Bénédetto Carissimo

(1) Innocent, tuteur du jeune prince, se crut obligé de faire entrer aussi dans la balance les droits de son pupille. Nous avons de lui une pièce intitulée : Deliberatio Domini Papæ super facto Imperii de Tribus Electis. Mais il conclut en faveur d'Othon. *Annal. eccles. Orderici Raynaldi, ad ann.* 1200, §§ 26 et *seq.*, p. 31, T. XIII.

(2) Ce fut en l'année 1191. La charte se trouve *Diss.* XLV, *in Antiq. Ital. med. ævi,* T. IV, p. 35.

(3) *Storia Diplomatica de' Senatori di Roma di Antonio Vitale. Roma,* 1791,

fut le premier sénateur de Rome ; Giovanni Capoccio lui succéda : pendant les quatre ans que dura leur administration, les Romains s'emparèrent de la ville de Tusculum, dont ils avaient été longtemps jaloux, et la détruisirent de fond en comble (1) ; ils soumirent toute la campagne maritime de toute la Sabine ; ils forcèrent enfin toutes les petites villes de ces deux provinces à recevoir de leurs mains leurs juges et leurs podestats. Cependant, lorsqu'Innocent parvint au pontificat, le peuple avait déjà manifesté quelque jalousie, de ce qu'un magistrat étranger exerçait chez lui l'autorité souveraine ; d'autre part, il avait demandé au nouveau pontife une distribution d'argent. C'était en quelque sorte le prix du serment d'obéissance à saint Pierre, que le peuple voulait bien prêter à l'occasion d'une nouvelle élection : Innocent accorda la distribution demandée ; mais il rendit le serment plus obligatoire qu'aucun de ceux qui avaient été prêtés à ses prédécesseurs ; et, profitant de la docilité momentanée des citoyens, il fit élire un nouveau sénateur, choisi parmi ses créatures (2) : il obligea le préfet de la ville, officier de l'empereur, à lui prêter l'hommage-lige, et à recevoir de ses mains une nouvelle investiture de sa place ; enfin, il expulsa des villes du patrimoine de saint Pierre tous les juges et podestats nommés par le peuple ; il en nomma d'autres à leur place, et s'attribua ainsi la souveraineté d'une province conquise par les armes des Romains.

Pendant le règne d'Innocent, l'administration de Rome éprouva quelques révolutions encore ; les Romains alternèrent entre le gouvernement d'un seul sénateur et celui de plusieurs, comme leurs ancêtres avaient alterné autrefois entre les consuls et les tribuns des soldats : mais en 1207, toujours par l'entremise d'Innocent, les attributions du sénateur furent définitivement fixées, et dès lors, jusqu'à nos jours, elles se sont conservées avec peu d'altération (3).

2 vol. in-4, T. I, p. 76.—*Michel Conrigio Curtius, Comment. de Senatu Romano post temp. Reip. liberæ*, L. VII, c. 4, § 187, p. 282. *Genevæ*, 1769. — *Vita Innocentii III*, p. 487, *ubi per errorem nuncupatur Benedictus Cariscus vice Carissimi.*

(1) *Conrad. Abb. Usperg.. Chron.*, p. 303. Les habitants de Tusculum, se rassemblant de nouveau sous des cabanes de feuillage, *frasche*, formèrent un bourg au-dessous de leur ancienne patrie, qu'on appelle aujourd'hui Frascati.

(2) *Vita Innocentii III*, § 8, p. 487.

(3) *Storia de' Senatori di Roma d'Ant. Vitale.*

Chef suprême de la justice, de la police et du pouvoir militaire, cet homme représentait à lui seul toute la majesté du gouvernement; et, de même que le podestat dans les autres villes, il ne différait d'un prince despotique, que parce que son autorité était limitée par un court espace de temps, et parce qu'il n'était soutenu par aucune faction; sa naissance le rendant presque toujours étranger à ceux qui auraient pu l'élever sur le trône. Le pontife s'occupa en même temps de faire rédiger le serment que devait prêter entre ses mains ce premier magistrat. Pour ne point effaroucher les Romains, il ne voulut pas que ce serment rappelât une souveraineté à laquelle il prétendait, mais qu'il savait bien ne pouvoir être reconnue par le peuple; il ne voulut point non plus que ce serment pût être allégué contre lui pour infirmer ses droits (1). Le sénateur s'engagea donc seulement envers le pape, « à ne point contribuer par ses faits ou ses conseils à lui faire » perdre la vie ou les membres : il lui promit de lui révéler les » machinations contre lui, qui viendraient à sa connaissance; de » le conserver de tout son pouvoir en possession de la papauté, et » des droits régaliens qui se trouveraient appartenir bien réellement à saint Pierre; enfin, de pourvoir à la sûreté des cardinaux et de leurs familles, dans toutes les parties de Rome et de » sa juridiction. »

Henri VI avait rétabli plusieurs des grands fiefs de l'Empire en Italie; il avait conféré à Marcovald, son grand sénéchal, le duché de Romagne, le marquisat d'Ancône et le comté de Molise : à Philippe, duc de Souabe, son propre frère, auquel il avait fait épouser la veuve du fils du roi Tancrède, fille de l'empereur des Grecs (2), il avait accordé le marquisat de Toscane; et à Conrad de Souabe, surnommé *Mosca in Cervello*, il avait donné le duché de Spolète. Une partie de ces provinces était comprise dans le don prétendu de Charlemagne; une autre, dans l'héritage de la comtesse Mathilde; et ces deux titres se corroboraient l'un l'autre en faveur de l'Église, quoique, jusqu'alors, ils n'eussent jamais fait obtenir au saint-siége la souveraineté à laquelle il prétendait. Innocent pro-

(1) Ce serment est rapporté textuellement dans la *Storia Diplom. de' Senatori di Roma*, p. 82.

(2) *Otto de Sancto Blasio Chron.*, c. 41, p. 898. — *Conrad. Abbas Ursperg. Chron.*, p. 304.

fita de la faiblesse du parti impérial en Italie pour les faire valoir; et de même que Rome assignait autrefois des provinces à soumettre aux consuls, il nomma deux cardinaux-prêtres pour reconquérir la Marche, et deux prélats pour soumettre le duché de Spolète (1). Les seigneurs allemands à qui ces deux provinces avaient été données en fief pendant le règne de Henri VI, avaient tellement abusé de leur pouvoir, que tous leurs sujets étaient disposés à la révolte. Les villes qui se trouvaient enclavées dans leurs gouvernements, plus petites et plus faibles que celles de la Lombardie, n'avaient point élevé leurs prétentions jusqu'à l'indépendance; leur administration municipale était restée telle à peu près qu'elle s'était formée dans le dixième siècle. Ces villes se flattèrent de trouver plus de liberté sous le gouvernement de l'Église que sous celui de militaires étrangers, et toutes ouvrirent leurs portes aux prélats envoyés pour recevoir leur serment de fidélité. Dans la première province, Ancône, Fermo, Osimo, Camérino, Fano, Jési, Sinigaglia et Pesaro; dans la seconde, Riéti, Spolète, Assise, Foligno, Nocéra, Pérousse, Agobbio, Todi et Citta-di-Castello, reconnurent la souveraineté du pape, sans renoncer cependant à leurs gouvernements municipaux.

Le pape n'aurait point réussi à faire entrer sous sa dépendance immédiate les villes de la Toscane : jusqu'alors elles avaient, il est vrai, toujours obéi aux empereurs; mais elles avaient assez le sentiment de leurs forces pour ne vouloir échanger leur condition contre aucune autre, à moins que ce ne fût l'existence républicaine. En s'adressant à elles, le pape se déclara donc de lui-même le patron de leur liberté; et, sans réclamer sur des villes puissantes les droits de la comtesse Mathilde, dont le nom seul aurait réveillé la jalousie, il se contenta de demander leur assistance comme amies de la religion autant que de la liberté, et comme protectrices de l'Église. Il chargea les cardinaux Pandolfe et Bernard de cette négociation, non moins délicate que les précédentes.

Ces cardinaux s'adressèrent d'abord aux villes de Florence, de Lucques et de Sienne; ensuite à l'évêque de Volterre, alors seigneur temporel de sa ville, et aux habitants de Prado et de San-Miniato. Ils leur représentèrent que la mort de l'empereur les avait dégagés

(1) *Vita Innocentii III*, §§ 9 et 10.

de leurs obligations envers l'empire (1), et qu'il était de leur sagesse de profiter de l'interrègne, pour empêcher qu'un nouvel empereur, en les entraînant dans ses dissensions avec l'Église, ne compromît leur conscience, et ne mît en opposition leurs devoirs envers les hommes avec leurs devoirs envers Dieu. Les villes toscanes avaient eu à se plaindre, sous le règne de Henri VI, de l'augmentation des impôts, et des exactions des ministres allemands que l'empereur envoyait pour les recouvrer; elles consentirent donc à former une assemblée de leurs députés à San-Ginnasio, bourgade située au pied du mont de San-Miniato : c'est là qu'à l'instigation des deux cardinaux, elles s'associèrent par la ligue toscane ou ligue guelfe, qui fut renouvelée ensuite entre elles un demi-siècle plus tard (2). Les alliés prenaient l'engagement de ne reconnaître aucun empereur, aucun roi, duc ou marquis, sans l'approbation expresse et spéciale de l'Église romaine; ils promettaient de plus de se défendre les uns les autres, et de défendre de même l'Église toutes les fois qu'ils seraient recherchés par elle; ils s'engageaient encore à l'aider à recouvrer toutes les parties de son patrimoine, et tous les pays sur lesquels elle prétendait avoir des droits, excepté ceux qui étaient actuellement occupés par quelqu'un des alliés.

La charte originale de la ligue toscane a été conservée dans les archives de Florence, et elle est rapportée par deux historiens modernes (3); mais aucun des historiens contemporains n'a fait mention de cette ligue, excepté le biographe d'Innocent III : aussi connaissons-nous assez mal et ses conditions et ses résultats. Il paraît que les villes toscanes étaient accoutumées à se considérer comme formant un corps, depuis le temps où les empereurs avaient établi, à San-Miniato, un député (4) destiné à recueillir les impôts de toute la province : elles avaient eu fréquemment des assemblées provinciales; et chaque ville nommait un recteur ou député à ces diètes. Si nous pouvons en croire l'historien de Sienne, Ma-

(1) *Scipione Ammirato Istorie Florentine*, Lib. I, p. 65, ann. 1197.

(2) *Dissertazioni sopra l'Istoria Pisana del Cav. Flaminio del Borgo. Dissert. IV*, p. 157. — *Vita Innocent. III*, § 12, p. 488.

(3) *Scipione Ammirato*, et l'auteur anonyme *de Libertate civitatis Florentiæ ejusque dominii*, 1722, p. 69. Je n'ai point vu le dernier.

(4) De là le nom de S. Miniato al Tedesco, ou de l'allemand.

lavolti (1), ce recteur n'avait aucune autorité dans sa propre patrie : mais un serment l'obligeait à contribuer toujours, dans l'assemblée, à rétablir la paix en Toscane, et à procurer le bien commun de toute la province. Dès que les recteurs toscans apprenaient que deux villes avaient quelque démêlé ensemble, ils se rassemblaient aussitôt. Quoique les communes se trouvassent engagées dans les factions les plus opposées, leurs députés se réunissaient, et ils s'efforçaient, par tous les moyens possibles, de rétablir entre elles la paix. Lors même qu'ils ne pouvaient y réussir, leur société n'était point dissoute ; ils se rassemblaient à des époques fixes, et ne laissaient échapper aucune occasion de mettre un terme à la guerre. La diète elle-même devait élire les nouveaux recteurs destinés à remplacer ceux qui étaient actuellement en charge ; son but était la conciliation, et cet esprit dirigeait ses élections dans chaque ville (2). Cette continuité aristocratique n'entraînait aucun danger pour la liberté des républiques, puisque les recteurs, comme on l'a dit, n'avaient aucune autorité dans leur patrie ; elle avait l'immense avantage de conserver à cette assemblée, au milieu des passions populaires et des révolutions qu'elles excitaient, l'amour de la paix, comme esprit de corps, et comme principe de son existence. Cette sage institution, si elle a existé réellement, fut détruite cependant au bout de peu de temps, parce qu'elle mettait obstacle à l'ambition des villes les plus puissantes ; à peine un souvenir confus nous en a-t-il été conservé par quelques historiens.

La ville de Pise refusa seule d'entrer dans cette ligue ; en effet, elle ne pouvait acquérir aucun nouveau privilége en s'armant contre les empereurs, de la faveur desquels elle avait déjà reçu les plus amples prérogatives : elle montra dans plus d'une occasion, par sa constance à supporter leur cause au milieu des revers, combien la reconnaissance lie un peuple libre d'une manière plus puissante et plus durable, qu'elle ne saurait lier le peuple gouverné par un seul homme. Henri VI, l'an 1192, avait accordé aux Pisans, par un diplôme remarquable, tous les droits régaliens, non-seulement dans leur ville, mais dans un vaste territoire où se trou-

(1) C'est un des meilleurs écrivains de second ordre, et parmi ceux qui ne sont pas originaux ; il a écrit vers le milieu du seizième siècle.

(2) *Malavolti, Istoria di Siena. Venetia*, 1599, in-4, P. I, L. IV, p. 44.

vaient compris soixante-quatre bourgades et châteaux (1). De plus, il leur avait cédé en fief la Corse, avec les îles d'Elbe, Capraia et Pianosa : il avait confirmé le privilége dont les Pisans jouissaient depuis fort longtemps, d'élire eux-mêmes leurs consuls et tous leurs magistrats; et il avait déclaré expressément qu'il entendait que les Pisans fussent et restassent libres; aussi les dispensait-il de toute contribution et de tout logement des gens de guerre. Les cardinaux se rendirent à Pise; ils sollicitèrent les magistrats de la république d'accéder à la ligue faite pour la défense de l'Église; et, comme première marque de leur soumission, il les pressèrent de faire la paix avec les Génois : mais les Pisans s'y refusèrent avec constance (2); et depuis cette époque jusqu'à l'asservissement de leur république, ils demeurèrent presque constamment à la tête de la faction gibeline en Toscane.

En même temps qu'Innocent III étendait son influence sur les villes libres, et se mettait à la tête de leurs ligues, il ne négligeait pas les avantages plus grands encore qu'il pouvait recueillir, dans les Deux-Siciles, de l'état d'abandon où se trouvait ce royaume. Constance, en mourant, avait laissé au pape la tutelle de son fils; et peu d'années après, à la suite d'une victoire remportée sur un général allemand par les troupes dévouées à Innocent (3), celui-ci trouva ou fit paraître un testament de Henri VI, qui reconnaissait tous les droits du saint-siége sur le royaume, et qui mettait le jeune Frédéric sous la protection du pape. Innocent connaissait tout l'avantage qu'il pourrait recueillir de la tutelle du prince qu'il voulait dépouiller. Déjà, du vivant de Constance, il n'avait accordé l'investiture à elle et à son fils, qu'après les avoir privés d'une partie des prérogatives attachées à la couronne de Sicile. D'après le traité de paix conclu entre Guillaume Ier et Adrien IV, les bénéfices ecclésiastiques du royaume ne pouvaient être conférés par la cour de Rome sans l'approbation du souverain. Inno-

(1) L'extrait en est rapporté par le chevalier Flaminio del Borgo, dissert. IV, p. 159. Il l'a ensuite donné en entier dans l'appendix, n° X, *Raccolta di Diplomi Pisani*, in-4. 1765. Ce diplôme est aussi imprimé, *Antiq. Ital. Murat., dissert.* L, p. 473.

(2) *Chroniche di Pisa di Bernardo Marangoni. Supplem. Florent. ad. Script. Ital.*, T. I, p. 479.

(3) *Vita Innocentii III*, § 28, p. 494.

cent rendit illusoire cette réserve, en ôtant au nouveau roi l'approbation qui lui serait demandée (1). Il commença à exercer la tutelle qui lui avait été déférée, conjointement avec les archevêques de Capoue, de Palerme, de Mont-Réal et avec l'évêque de Troies, administrateurs du royaume; et il entreprit de diriger toutes leurs opérations par les lettres qu'il leur écrivait chaque jour. Le général des troupes allemandes, Marcovald, grand sénéchal de Henri VI, était rentré dans le royaume dès qu'il avait appris la mort de Constance; et seul il soutenait le parti gibelin, en opposition ouverte avec le pape (2). Il avait été obligé de rechercher l'alliance des Sarrasins de Sicile, et, avec leur aide et celle des barons mécontents de la cour de Rome, il était parvenu à se faire un parti puissant, qui pouvait donner de l'inquiétude au pontife. Celui-ci, malgré l'orgueil avec lequel il commandait aux Siciliens, ne disposait que de peu de forces. Il envoya une fois six cents soldats à l'abbé du Mont-Cassin, pour l'aider à se défendre; une autre fois il en fit passer deux cents en Sicile, lorsqu'il crut cette île en danger d'être conquise par Marcovald : c'est à ces deux expéditions que se bornèrent les efforts directs du pontife pour la défense de son pupille.

Après avoir observé cette faiblesse, ces négociations de chef de parti dans les villes d'Italie, ces armées pontificales qui forment à peine des compagnies, il est curieux de voir le même Innocent devenir plus redoutable, à mesure que ceux avec qui il traite sont plus éloignés de lui, et parler en souverain au reste de l'Europe. C'est le même pontife qui donnait ordre à André, duc de Hongrie, de marcher à la terre sainte, pour que sa présence ne troublât plus le repos du roi son frère (3); qui forçait ce frère à porter les armes contre Gulinus, ban de Bosnie, pour le punir d'avoir protégé les hérétiques (4); qui excitait les rois de Danemarck et de Suède à attaquer Suero, roi de Norwége, et à le dépouiller de sa couronne (5); qui ordonnait à Philippe-Auguste de tirer du monastère, et de rétablir dans les droits d'une épouse, Ingeburge de

(1) *Giannone, Istoria civile de regno di Napoli*, L. XIV, cap. 3.
(2) *Ibid.*, L. XV.—*Richardi de S. Germano Chron.*, p. 977.
(3) *Oderic Raynald, Annales eccles.* 1198, § 10.
(4) *Ibid.* 1200, § 46, p. 57. — *Innocent. Epist.*, L. III, ep. 2.
(5) *Oderic Raynald, Annales eccles.* 1198, § 71, p. 18.

Danemarck, qu'il avait répudiée, et qui, pour forcer son obéissance, frappait tout le royaume d'un interdit (1). C'est le même pontife qui réduisait à la nécessité de se déclarer tributaire du saint-siége, d'abord le roi de Portugal (2), ensuite le roi d'Aragon (3), plus tard le roi et le royaume de Pologne (4), et enfin, ce Jean, roi d'Angleterre, qui lui prêta serment de fidélité (5). Jamais les excommunications et les interdits ne furent prodigués comme durant son pontificat; jamais les papes ne s'attribuèrent une part plus importante au gouvernement temporel de l'Europe. Mais, quel que fût le talent du pape et l'art avec lequel il savait réveiller et mettre à profit la superstition de son siècle, ce n'était point l'Italie où cette superstition pouvait le rendre puissant; il avait besoin de s'y procurer d'autres armes : aussi recourut-il de bonne heure à d'autres mesures, pour arrêter les progrès du parti gibelin, et alla-t-il chercher en France un rival qu'il pût opposer à Frédéric lui-même, s'il en avait besoin un jour.

Gaultier, comte de Brienne, gentilhomme français, avait épousé la fille aînée de Tancrède, dernier roi de la race normande. Sibille, veuve de ce monarque infortuné, après une longue captivité en Allemagne, avait été relâchée avec ses deux filles, à la sollicitation du saint-siége; Guillaume, son fils, était mort dans sa prison. Ces enfants malheureux avaient été arrêtés, contre la foi d'un traité, par Henri VI, lors de la conquête de la Sicile; ils avaient renoncé à leur droit héréditaire à la couronne, moyennant que Henri VI leur assurât l'héritage dont leur père Tancrède était en possession avant d'être roi : c'était le comté de Lecce et la principauté de Tarente; et, dès qu'en vertu de cette promesse, ils eurent ouvert à leur ennemi les portes du palais et de la citadelle de Palerme, ils avaient été jetés en prison (6). Gaultier, époux de la fille aînée de Tancrède, et son représentant immédiat, avait à la couronne le même droit que lui : d'après l'illégitimité de Tancrède,

(1) *Oderic Raynald., Annales eccles.*, 1200, § 9, p. 45.
(2) *Ibid.*, 1198, § 55.
(3) *Ibid.*, 1204, §§ 72, 75, p. 121.
(4) *Ibid.*, 1207, §§ 15, p. 153; et *Innoc. Epist.*, L. I, ep. 217.
(5) *Ibid.*, 1213, §§ 75-79, p. 210.
(6) *Richardus de S. Germano, Chron.*, p. 975. — *Chronic. monasterii Fossæ novæ*, p. 880.

ce droit pouvait n'être pas valable; mais Gaultier demandait tout au moins qu'on le mît en possession du comté de Lecce et de la principauté de Tarente, que Henri avait promis aux enfants de Tancrède, comme prix de leur renonciation à la couronne. Innocent III accueillit cette demande, qu'il reconnut pour légitime; il engagea Gaultier à repasser en France pour y lever une petite armée : à son retour, il l'opposa à Marcovald, et introduisit ainsi, pour la quatrième fois, les Français dans le royaume de Naples. Cependant les projets du pontife, quels qu'ils fussent, ne purent se réaliser. Gaultier, après quelques succès brillants, périt, en 1205, dans une escarmouche contre les Allemands (1).

Innocent songea aussi à relever le parti guelfe en Allemagne : l'un des deux prétendants à l'empire, Othon, était d'une famille de tout temps dévouée aux papes; l'autre, Philippe de Souabe, était d'une famille qui de tout temps leur avait été contraire : aussi Innocent se prononça-t-il fortement en faveur du premier, et déclara-t-il que le second, précédemment excommunié pour quelques violences commises contre l'Église, n'avait pu, sans scandale, être considéré comme éligible (2). Au bout de quelques années cependant, la fortune de la guerre fut contraire au protégé du pape. Othon, chassé de Cologne par son rival [1206], se vit forcé d'aller mendier des secours en Angleterre; et le pontife crut prudent d'entrer en négociation avec ce même Philippe qu'il avait longtemps repoussé. De l'aveu de l'historien ecclésiastique, il commença par le réconcilier avec l'Église (3). Arnold de Lubec ajoute que l'empereur élu offrit de donner sa fille en mariage à Richard, frère du pape, de lui assurer pour sa dot la Toscane, Spolète et la Marche d'Ancône, enfin de consentir à ce que son compétiteur Othon fût désigné pour être son successeur, et reconnu comme roi des Romains (4). La négociation était déjà fort avancée lorsqu'elle fut tout

(1) *Chron. Fossæ novæ*, p. 884. — *Richard. de S. Germano, Chron.*, p. 980.

(2) Oderic. Raynald. *Annales eccles.*, 1200, §§ 20 et seq., p. 51 ; 1202, §§ 5 et seq. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 48, p. 905. — *Conradus Abbas Urspergens*, p. 305.

(3) Oderic. Raynald., 1206, § 15, p. 142; et 1207, § 7, p. 154.

(4) *Arnold Lubec.*, Lib. VII, c. 6. *Abbas Ursperg. in Chron.*, p. 310. L'abbé d'Ursperg, contemporain et partisan de Philippe, a écrit l'histoire de son règne avec une chaleur et un intérêt qu'on ne trouve dans aucune autre partie de sa chronique.

à coup interrompue par la mort de Philippe, qu'un ennemi particulier assassina dans son palais [1208]. Othon était complétement étranger à cet attentat, mais il profita de ses suites; il épousa la fille de Philippe, et parut acquérir ainsi un titre aux droits héréditaires de la maison de Souabe; il renonça formellement à toute prétention sur les duchés de Bavière et de Saxe, dont son père avait été dépouillé; et, se conciliant par ces sacrifices l'affection des princes allemands de tous les partis, il fut de nouveau proclamé roi des Romains et de Germanie, par les vœux unanimes de la diète d'Alberstadt (1).

La fortune s'étant de nouveau montrée favorable à Othon, Innocent ne fut pas des derniers à rechercher son amitié, et à contracter alliance avec lui; un traité fut conclu entre eux à Spire: le pape promit de donner à l'empereur élu la couronne impériale; Othon, de son côté, accorda aux demandes du pontife tous les avantages que l'Église pouvait désirer. C'est ainsi que se termina la guerre d'Allemagne, et l'interrègne de dix ans dont elle avait été la conséquence. Le parti guelfe avait profité, en Italie, de cet interrègne pour secouer presque absolument le joug des monarques allemands.

Le couronnement d'Othon IV, et sa descente en Italie, semblaient devoir être pour ce parti l'occasion de nouveaux triomphes; jamais empereur plus favorable à l'Église romaine n'avait encore régné: mais les intérêts de sa couronne étaient trop contraires à ceux du saint-siége pour que l'accord entre eux pût durer longtemps. En effet, dès qu'Othon fut entré en Italie, il sentit combien il lui convenait de se rapprocher des anciens partisans de l'autorité impériale: l'on vit bientôt le chef de la maison guelfe, devenu empereur, s'entourer de capitaines gibelins, et le pape opposer à ce monarque le jeune Frédéric, dernier rejeton du sang des Gibelins, défendu par les soldats des Guelfes.

[1209] Othon IV entra en Italie par la vallée de Trente, et arriva sur les bords de l'Adige, à Orsanigi, sur le territoire véronais; c'est là qu'il avait donné rendez-vous aux principaux seigneurs de la Vénétie, et surtout à Eccélino II de Romano, et à Azzo VI,

(1) *Conrad. Abbas Ursperg., Chron.*, p. 312. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 50, p. 907.

marquis d'Este (1). Ces deux gentilshommes avaient profité de l'interrègne pour accroître leur influence dans la Marche : les factions étaient plus que jamais animées l'une contre l'autre, et ceux qui s'étaient mis à leur tête avaient eu l'art de faire absolument oublier l'intérêt des communes, et de ne plus considérer qu'eux dans les guerres civiles. Les factions, nées dans chaque ville de la jalousie des gentilshommes et de leurs violences mutuelles, avaient autant de causes différentes que ces hommes passionnés avaient pu se faire d'offenses; mais les deux noms nouvellement introduits de Guelfes et de Gibelins, formaient un lien entre les factions des villes voisines : Salinguerra à Ferrare, et les Montecchi à Vérone, par le nom seul de Gibelins, se trouvaient ligués avec Eccélino; la ville de Trévise et celle de Padoue, alors gouvernées par la même faction, s'attachaient à la même alliance, tandis que l'on comptait dans le parti opposé les amis des Adélard à Ferrare, le comte de San-Bonifazio à Vérone et Mantoue, les du Vivario à Vicence, et les nobles du Camp Saint-Pierre à Padoue, tous alliés du marquis d'Este.

L'année précédente, le marquis d'Este, qui était rentré dans Ferrare, après en avoir été exilé quelque temps, avait obtenu de ses partisans d'être déclaré seigneur de cette ville; ce fut la première fois qu'un peuple, en Italie, abandonna ses droits pour se soumettre au pouvoir d'un seul (2) : vers la même époque, Azzo avait remporté une victoire importante sur Eccélino et son parti; mais, au moment où Othon entrait en Italie, les deux factions en étaient de nouveau venues aux mains. Eccélino avait remporté quelques avantages sur les Vicentins, et croyait être sur le point de s'emparer de leur ville; et, tandis qu'Azzo était sorti de Ferrare pour marcher à leur aide, Salinguerra y était rentré avec les Gibelins, et avait mis en fuite tous les amis du marquis (3). La sommation portée aux deux chefs de se rendre à la cour d'Othon, épargna sans doute aux villes liguées une bataille sanglante. Le massacre y aurait été d'autant plus inutile qu'une haine aveugle, bien plus qu'aucun motif politique leur mettait les armes à la main.

(1) *Gerardi Maurisii civis Vicentini Historia*, p. 18, *Scr. Rer. Italic.*, T. VIII.

(2) *Antichità Estensi di Muratori*. P. I, c. 39.

(3) *Gerardi Maurisii*, p. 18.

Ces deux chefs pouvaient être assurés de l'accueil gracieux que leur ferait l'empereur. Par eux-mêmes, ou par leurs partisans, ils gouvernaient toute la Marche; et tous les deux, outre leur pouvoir, avaient encore des titres particuliers à sa faveur. Le marquis d'Este était son parent; il descendait, ainsi que lui, d'Azzo III, souche commune des deux branches qui, jusqu'à nos jours, ont régné à Brunswick et à Modène: d'autre part, Eccélino était le plus zélé partisan des prérogatives impériales; et, quoique jusqu'alors ces prérogatives eussent été employées à humilier la famille d'Othon, depuis qu'il était en possession de la couronne, il se sentait prévenu en faveur de leurs défenseurs : aussi fit-il un accueil également bienveillant à l'un et à l'autre chef de parti, et chercha-t-il à rétablir la paix entre eux.

L'un des partisans zélés d'Eccélino, qui paraît avoir assisté à cette entrevue, nous en a laissé la relation dans son histoire (1). Dès qu'Eccélino se trouva vis-à-vis du marquis, en présence de toute la cour, il se leva pour accuser son adversaire de trahison et de félonie. « Nous avions été liés dans notre enfance, dit-il, et je » le croyais mon ami; nous nous trouvions ensemble à Venise, et » je me promenais avec lui dans la place de Saint-Marc, lorsque » des assassins se sont jetés sur moi pour me poignarder : dans » cet instant, le marquis a saisi mon bras pour m'empêcher de » me défendre; et, si je ne m'étais arraché à lui par un effort » violent, j'aurais été infailliblement tué, comme un de mes sol- » dats l'a été à côté de moi. Je le dénonce donc à cette assemblée » comme un traître; et à vous, Sire, je vous demande de permet- » tre que je prouve, dans un combat singulier, les trahisons dont » il a usé envers moi, envers Salinguerra, et envers le podestat de » Vicence. »

Peu après arriva Salinguerra, suivi de cent hommes d'armes; et, se jetant aux pieds de l'empereur, il porta contre le marquis une accusation semblable, et demanda également qu'on leur déférât le combat. Azzo répondit qu'il avait dans ses terres plusieurs gentilshommes plus nobles que Salinguerra, qui seraient prêts à le combattre s'il était si altéré de batailles. Alors Othon, imposant silence à tous trois, déclara que, pour aucune de leurs

(1) *Gerard. Maurisius*, p. 19.

querelles passées, il ne consentirait à accorder le combat.

Déterminé à rétablir la paix entre deux chefs dont il attendait de plus grands services que de tous les autres Italiens, il sortit avec eux à cheval, le lendemain matin (c'est toujours le récit du partisan d'Eccélin qui nous a conservé son histoire), et, les ayant fait placer l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, il s'adressa en langue française d'abord à Eccélin : *Sire Ycelin, saluons le marquis,* lui dit-il ; et Eccélin, ôtant le chapeau et ployant le corps, dit à Azzo : *Seigneur marquis, que Dieu vous sauve*; mais, comme celui-ci répondit sans se découvrir, Othon s'adressa à lui à son tour : *Sire marquis, saluons Ycelin,* et le marquis répéta, *que Dieu vous sauve.* La réconciliation jusqu'alors ne paraissait pas fort avancée; cependant le chemin devenait plus étroit; Othon passa devant, et laissa les deux rivaux à côté l'un de l'autre : bientôt, se retournant vers eux, il vit qu'ils parlaient ensemble avec affection, et qu'ils semblaient avoir oublié leurs vieilles rancunes. Cette conversation amicale dura pendant toute leur course, qui fut de plus de deux milles, et finit par donner quelque inquiétude à l'empereur. Lorsqu'il fut rentré dans sa tente, il y fit appeler Eccélin, et lui demanda quel avait donc pu être le sujet de sa conversation avec le marquis. « Les jours de notre enfance, répondit Eccélin ; et nous » étions retournés à notre ancienne amitié. »

Après avoir réconcilié les chefs des deux factions, Othon voulut aussi affermir leur attachement à sa propre cause, et ce fut en leur accordant des bienfaits. Innocent III, après avoir conquis la Marche d'Ancône, doutant de la validité de son titre, avait senti qu'il ne lui serait pas facile de la garder ; en conséquence, il en avait investi le marquis d'Este dès l'année 1208 (1). Othon, entré en Italie, avait réclamé la Marche comme propriété de l'empire; mais il en confirma l'administration au marquis d'Este, à condition que ce marquis la tiendrait de lui, et il lui en expédia le diplôme au commencement de l'année suivante (2). Pour être également généreux envers Eccélino, il déclara la ville de Vicence coupable de révolte; il lui imposa une contribution de soixante mille livres, et il nomma Eccélin pour être, dans cette ville, po-

(1) *Rolandini de Factis in Marchiâ Tarvisanâ.* L. I, c. 10, T. VIII, p. 178.
(2) En date de Foligno, 5 janvier 1210. Ant. Est.

destat, recteur et député de l'empire. A ces titres réunis, Eccélin exigea le serment de fidélité de tous les habitants de Vicence, et, comme tout le parti qui lui était contraire, plutôt que de prêter ce serment, se retirait à Vérone ou auprès du comte de Saint-Boniface, il confisqua les biens de tous les émigrés.

Othon IV cependant, après s'être assuré des partisans dans la Haute-Italie, s'avança vers Rome, où il reçut, des mains d'Innocent III, la couronne de l'empire (1); mais la bonne intelligence entre eux fut de courte durée : une émeute des Romains, pendant la cérémonie du couronnement, fut suivie du massacre d'un grand nombre de soldats allemands; l'empereur ne voulut point consentir à remettre entre les mains du pape l'héritage de la comtesse Mathilde, et les vastes provinces auxquelles le saint-siége prétendait avoir des droits : il allégua le serment qu'il avait prêté lui-même à son élection, de maintenir les prérogatives de l'empire, et de ne point aliéner ses possessions; et les deux chefs de la chrétienté se séparèrent, au bout de peu de jours, mécontents l'un de l'autre, et préparés à se combattre bientôt.

Othon, chargé de défendre les prérogatives pour lesquelles les Gibelins avaient combattu, s'adressa aux chefs de ce parti. Il excita dans Rome des séditions dirigées par la famille Piétro Léone, sous prétexte que le sénateur était dans la dépendance du pape, et que le peuple ne serait libre que lorsqu'il rétablirait l'ancien sénat de cinquante-six membres (2). Il accorda aux Pisans un ample privilége, en confirmation de celui de Henri VI; et il s'assura de cette manière leur affection (3) : il contracta alliance avec les généraux allemands qui étaient restés dans le royaume de Naples depuis la conquête du même Henri; et il investit du duché de Spolète le comte Diopold, le principal d'entre eux (4) : enfin, retournant en Lombardie, il s'efforça de mettre la paix entre les différentes villes et les différentes factions qui déchiraient cette con-

(1) Le 4 octobre 1209.

(2) *Vita Innocent. III*, §§ 124 *et seq.*, p. 562. — Ces séditions commencèrent dès l'année 1208; mais, à ce qu'assure Raynaldus, c'était déjà par l'instigation d'Othon. *Annal. eccles.*, 1208, § 7, p. 158.

(3) Donné à Poggibonzi, 8 cal. nov. 1209. *Istoria Pisana di Flaminio del Borgo*. Dissert. IV, p. 170.

(4) *Richardus de S. Germano Chron.*, p. 983.

trée par des guerres obscures; et il s'assura l'appui des Milanais, des Parmesans, des Bolonais, et de plusieurs autres peuples (1). Boniface d'Este se joignit aussi en sa faveur à Eccélin et à Salinguerra : mais le marquis Azzo d'Este, au contraire, se détachant du premier empereur qui fût sorti de sa famille, confirma son alliance avec le pape, et recommença la guerre dans la Vénétie contre le parti gibelin.

Innocent, de son côté, ne trouva pas dans la ligue guelfe de Toscane tout l'appui qu'il avait cru pouvoir en attendre; mais il fut secondé par les Génois, les Pavesans, les Crémonais et le marquis de Montferrat; il mit surtout son espérance dans Frédéric II, dont il n'avait accepté la tutelle que pour avoir entre ses mains un prince qu'il pût opposer sans cesse aux empereurs dont il redouterait la puissance, tout en se dispensant de s'occuper jamais de ses intérêts réels. Cette année même il négocia un mariage entre ce jeune roi, et Constance, fille du roi d'Aragon, dont il lui assura ainsi l'alliance (2); il entra ensuite en traité avec le roi Philippe de France, et avec plusieurs seigneurs allemands, pour faire élire empereur ce même Frédéric qu'il leur représenta comme injustement dépouillé de ses droits.

[1210] Informé de ces menées, Othon crut que l'ennemi qu'il devait le plus se hâter d'abattre, était ce Frédéric, qui déjà se préparait à lui disputer sa couronne. Il lui déclara la guerre, et entra dans le royaume de Naples; il y éprouva peu de résistance : le Mont-Cassin, Capoue, Salerne, Naples, se rendirent à lui; et, encore qu'il encourût par cette guerre l'excommunication du pape, elle ne lui enleva aucun de ses partisans (3) : il pouvait espérer de renverser absolument de son trône le jeune Frédéric, que l'on désignait dans son armée par le titre de roi des prêtres, lorsqu'il fut interrompu au milieu de ses conquêtes par la nouvelle des troubles de l'Allemagne. Siffred, archevêque de Mayence, avait publié contre lui une bulle d'excommunication, et l'avait en conséquence déclaré déchu de la dignité impériale; l'archevêque de Trèves, le landgrave de Thuringe, le roi de Bohême, le duc de Bavière, le

(1) *Antiq. Ital. med. ævi.* Dissert., L. I. T. IV, p. 6:8. C.

(2) Il paraît que ce mariage avait été proposé dès l'année 1201, par le roi d'Aragon. *Innoc. Epist.*, L. V, ep. 51. Oder. Raynald. 1202, § 6, p. 73.

(3) *Richard. de S. Germano Chron.*, p. 983. — *Abbas Ursberg.*, *Chron.*, p. 313.

duc de Zéringuen, soulevés par Philippe-Auguste de France, ennemi personnel d'Othon, étaient entrés dans une ligue formée contre lui. L'empereur quitta donc l'Italie [1212], après avoir, dans deux assemblées générales, exhorté d'abord les barons du royaume de Naples, ensuite les villes libres de la Lombardie, à lui rester fidèles; et il retourna en Allemagne soutenir une guerre malheureuse, où il eut bientôt pour antagoniste Frédéric II lui-même (1).

Quoique la querelle entre les deux factions guelfe et gibeline eût absolument changé d'objet; que les Gibelins se trouvassent momentanément alliés aux papes, tandis que plusieurs Guelfes, dirigés par un empereur guelfe lui-même, se portaient pour les défenseurs des droits de l'empire (2), les Lombards furent en général fidèles non point à leurs principes, mais aux personnes et au nom de leur faction. Pendant la guerre de la ligue lombarde, Pavie, Crémone et le marquis de Montferrat avaient combattu pour la famille gibeline : les mêmes villes s'engagèrent à défendre Frédéric II, l'héritier de cette famille. Ce jeune roi, sur la demande des princes allemands de son parti, s'acheminait vers l'Allemagne pour y réclamer la couronne impériale; il était alors âgé de dix-huit ans. En passant à Rome, il y avait reçu la bénédiction du pape; il s'embarqua ensuite, et arriva, au mois d'avril 1212, à Gênes, avec quatre galères. Bientôt il apprit que tout le parti guelfe avait pris les armes en Lombardie, pour lui fermer le passage; en sorte qu'il fut obligé de séjourner trois mois dans cette ville, pour attendre une occasion favorable de traverser une contrée ennemie, et pour donner à ses partisans le temps de se préparer (3). Ce fut le 15 juin seulement qu'il partit de Gênes, pour se rendre à Pavie, après avoir reçu, de la première de ces villes, des secours considérables. Le parti gibelin était de beaucoup le plus faible dans tout le pays qu'il devait traverser. Les villes d'Alexandrie, Tortone, Verceil, Aqui, Alba, et le marquis Malaspina, s'étaient chargés d'intercepter son passage avant qu'il parvînt à Pavie (4) : il y arriva

(1) *Richard. de S. Germano Chron.*, p. 983. — *Abbas Ursperg. Chron.*, p. 313.

(2) Les noms de Guelfes et de Gibelins furent vers ce temps-là plus universellement adoptés, parce que l'ancienne dénomination de parti de l'Empire et de parti de l'Église était devenue un contresens.

(3) *Annal. Genuens. Continuatio Caffari.* L. IV, p. 403.

(4) *Ibid.*, p. 405.

cependant sans accident, en évitant leur rencontre, et en suivant la route d'Asti. Les Guelfes voulurent s'en venger en faisant une incursion sur le Pavesan, et ils furent repoussés avec perte. Frédéric devait ensuite traverser la Lombardie supérieure; et la difficulté semblait plus grande encore, puisque, pour se rendre de Pavie à Crémone, première ville qui lui fût favorable, il fallait traverser ou le territoire de Plaisance, ou celui de Milan, et que ces deux républiques ennemies faisaient garder tous les passages (1). Le marquis Azzo d'Este s'était avancé jusqu'à Crémone, pour le rencontrer, et il lui avait préparé une escorte qui devait s'unir à celle des Pavesans : mais ni les uns ni les autres ne se sentaient assez forts pour affronter le corps de Milanais placé sur les rives du Lambro. Frédéric, pour qui le retard pouvait être fatal, crut devoir tout risquer : une nuit, à la faveur de ténèbres épaisses, il tenta le passage de la rivière, et, se dérobant à ses ennemis, il atteignit en effet Crémone : seulement les Pavesans qui l'avaient accompagné furent assaillis, à leur retour, par les Milanais, et furent la plupart faits prisonniers (2). Après avoir passé Crémone, Frédéric, en continuant sa route, sous l'escorte du marquis d'Este, courut moins de dangers. Il se rendit à Mantoue, Vérone (3), Trente, et enfin à Coire, dans les Grisons; c'est là qu'il rencontra ses premiers partisans allemands : d'autres, en plus grand nombre, se rendirent auprès de lui, à Constance; et lorsqu'enfin il parvint à Aix-la-Chapelle, il y fut couronné roi des Romains, tandis que son compétiteur, Othon, après avoir éprouvé un échec devant Brisach, fut obligé de tourner ses armes contre Philippe-Auguste, et, ayant été défait par lui à Bouvines, se trouva réduit à un état de faiblesse et d'infériorité dont il ne se releva plus (4).

[1215] Nous arrivons enfin à l'époque où la plus illustre, la plus longtemps puissante des républiques du moyen âge, Florence commence à fixer les regards de l'histoire par une première dissension qui, l'an 1215, éclata dans ses murs.

La ville de Florence n'était probablement autrefois qu'un faubourg de Fiésole, ancienne cité des Étrusques, et c'est pour cela

(1) *Galvanei Flammæ Manipul. Flor.*, cap. 244, p. 664, T. XI.
(2) *Sicardi episcopi Cremonensis Chronicon*, p. 623, T. VII.
(3) *Chronicon Veronense*. T. VIII, p. 623.
(4) Le 27 juillet 1214. *Conradus Abbas Ursperg. Chron.*, p. 319.

que l'époque précise de sa fondation est enveloppée de quelque obscurité (1). Lucius Sylla, le dictateur, en fit une colonie romaine; et, le premier, il traça les murs de la ville nouvelle sur les bords riants de l'Arno, au pied des Apennins, entre des collines couvertes d'oliviers, de figuiers, et de tous les arbres des climats plus chauds.

Bien peu de villes ont reçu de la nature plus d'avantages que Florence : malgré des chaleurs souvent très-grandes, l'air y est constamment sain ; des eaux limpides descendent de l'Apennin, et la magnificence des citoyens florentins les a employées, dans le moyen âge, à orner et rafraîchir la ville par des fontaines somptueuses. La plaine, qui des portes de Florence s'étend dans le Val d'Arno inférieur, est couverte de mûriers et de vignes élevées sur des arbres; elle prodigue chaque été ses riches moissons de froment et de blé turc : cinq récoltes s'y succèdent rapidement dans l'espace de trois années (2). Du côté des Apennins s'élève un amphithéâtre de collines riantes, sur lesquelles on recueille l'huile la plus exquise et les vins les plus recherchés de l'Italie : plus loin les hautes montagnes, couvertes de vastes forêts de châtaigniers, offrent aussi leur tribut pour la nourriture du pauvre, sans exiger d'autre travail que celui de recueillir les fruits qu'elles portent chaque année.

Le Mugnone et plusieurs autres ruisseaux enrichissent les terres qu'ils arrosent : l'agriculture emprunte de l'Arno lui-même une partie de ses eaux ; et ce fleuve, qui, pendant les grandes chaleurs, abandonne presque son lit, le remplit de nouveau durant la saison des pluies, et ouvre au commerce et à la navigation une communication prompte et facile avec Pise et avec la mer.

Florence, ornée de thermes, de théâtres, d'aqueducs, dès le temps de Sylla, fut presque absolument ruinée par Totila, roi des Goths, pendant la guerre que soutint celui-ci contre les généraux de Justinien (3). Cette ville fut ensuite rebâtie par Charlemagne :

(1) *Istorie Fiorentine di Leonardo, traduzione d'Acciaiuoli.* L. I, p. 4, *edit. Veneta*, 1476.

(2) *Voyez* le Tableau de l'Agriculture toscane, par l'auteur de cette histoire. 1 vol. in-8. Genève, 1802.

(3) *Leonard. Aretino.* L. I, p. 30. — *Procopii Cæsariensis de bello Gothico.* L. III, c. 5, p. 117; *edit. Veneta*, l'an 1542.

elle employa les quatre siècles qui s'écoulèrent depuis le règne de son nouveau fondateur, à perfectionner son administration municipale; pendant ce temps, elle força tous les gentilshommes de son voisinage à se faire reconnaître pour citoyens florentins, et elle soumit leurs petits fiefs à sa juridiction. Jusqu'à l'année 1207, Florence fut gouvernée par des consuls, choisis parmi les meilleurs citoyens, et par un sénat de cent personnes. Les consuls demeuraient en charge pendant un an; chacun des quatre, et ensuite des six quartiers, en nommait un : mais, en 1207, les Florentins imitèrent ce qu'ils voyaient pratiquer par toutes les autres villes; ils appelèrent un podestat étranger et gentilhomme (1), auquel ils confièrent le soin d'exécuter les ordres de la commune; de faire décider par ses juges les procès civils; de prononcer lui-même et de faire exécuter les sentences criminelles; ils voulaient, disent les historiens florentins, qu'aucun citoyen ne fût chargé de la haine que pouvait exciter la vengeance publique, et qu'aucun, d'autre part, ne se laissât entraîner, par des prières, des affections de famille, ou des motifs de crainte, à négliger le maintien de l'ordre public. Gualfrédotto de Milan fut le premier podestat de Florence; on lui donna pour logement le palais de l'évêque, et l'on conserva cependant les consuls qui restèrent chargés de toutes les autres parties de l'administration.

Quoique la noblesse florentine, qui jusqu'alors avait gouverné seule la république, ne pût pas rester indifférente aux querelles des empereurs et des papes, et surtout à celle d'Othon IV avec Innocent III, la paix intérieure n'avait cependant point encore été troublée. La république s'était engagée dans la ligue toscane, sans mettre ensuite beaucoup de chaleur à soutenir cette confédération, qui était déjà presque oubliée; et malgré la division d'opinions qu'on remarquait parmi les gentilshommes, les magistrats étaient déterminés à maintenir la neutralité, lorsqu'une querelle particulière et de famille échauffa tout à coup l'esprit de parti, et engagea les Florentins dans des combats qui, après s'être renouvelés pendant trente-trois ans, sans avantages bien marqué de part ni d'autre, se terminèrent par l'expulsion de tout un parti, et forcè-

(1) *Istoria Fiorentina di Ricordano Malespini*, c. 99, *Script. Rer. Ital.*, T. VIII, p. 942. — *Giovanni Villani*. L. V, c. 32, T. XIII, p. 140.

rent enfin la république à jouer le premier rôle dans les guerres de l'Italie.

Parmi les familles qui professaient un grand attachement pour le pape, une des premières était celle des Buondelmonti, autrefois seigneurs de Montébuono, dans le Val d'Arno supérieur. Messire Bondelmonte des Buondelmonti avait promis de prendre pour femme une fille des Amidéi, famille alliée aux Uberti, et connue par son attachement à l'empereur (1). Un jour que Bondelmonte traversait la ville à cheval, une dame de la maison des Donati, l'appela, et, lui reprochant de s'allier à une famille qui ne pouvait lui convenir, elle tourna en ridicule la figure de l'épouse qu'il avait choisie. « J'en avais réservé une pour vous, lui dit-elle, que » vous auriez préférée sans doute; » et, le prenant par la main, elle l'introduisit dans l'appartement de sa fille, qui était d'une admirable beauté. Bondelmonte ébloui, enflammé d'amour, sans réfléchir à ses engagements, la demanda et l'obtint pour femme : les Amidéi apprirent en même temps qu'il rompait avec eux, et qu'il était déjà marié. Ils invitèrent aussitôt tous leurs parents à se rassembler chez eux : c'étaient les Uberti, Fifanti, Lamberti et Gangalandi; ils leur racontèrent quel affront ils venaient de recevoir, et demandèrent leur conseil sur la vengeance qu'ils en devaient tirer. Mosca Lamberti osa dire le premier, mais d'une manière équivoque (2), que la mort seule pouvait effacer cette offense; et, le matin de Pâques, comme Bondelmonte, sur un palefroi blanc, venait de traverser le Pont-Vieux, il fut attaqué par les chefs de toutes ces familles, qu'unissaient doublement et l'affront qu'elles avaient reçu et leur attachement à la cause impériale : il fut tué au pied de la statue de Mars, protecteur de Florence païenne, dont le monument était encore debout.

Dès que le premier sang eut coulé, toutes les maisons nobles se crurent obligées de se prononcer ou pour ou contre les agresseurs,

(1) *Ricordano Malespini istoria Fiorentina*, c. 105, p. 945. — *Giov. Villani*, L. V, c. 38, p. 150. — *Coppo de Stefani*, T. II. *Delizie degli Eruditi Toscani*, T. VII. — Ces trois écrivains se sont copiés l'un l'autre presque mot pour mot; et *Machiavelli*, au commencement du second livre de son Histoire florentine, a répété leur récit; édit. de 1796, p. 90.

(2) Un proverbe qui fut sa réponse, *cosa fatta capo hà*, est devenu, par sa laconique obscurité, une parole de sang, qu'on ne pouvait répéter sans faire frissonner les républicains de Florence.

et d'adopter en même temps un parti dans la grande querelle de la chrétienté, que l'on se hâta de rattacher à cette querelle de famille. Avec les Buondelmonti, quarante-deux maisons du premier rang, et dont les anciens historiens font l'énumération (1), se déclarèrent pour le parti guelfe; avec les Uberti, vingt-quatre familles du même ordre se déclarèrent gibelines. Des combats fréquents s'engagèrent entre ces diverses familles : chacune éleva des tours et fortifia ses palais; et cependant elles demeurèrent ensemble dans l'enceinte des mêmes murs pendant trente-trois ans, sans que la paix pût être rétablie entre elles. Ce ne fut qu'en 1248, la nuit de la Chandeleur, que, pour la première fois, l'un des partis fut obligé d'abandonner la ville, et que les Guelfes, en se retirant, furent exilés par l'autorité publique : jusqu'alors celle-ci parut vouloir courber les deux factions d'une main impartiale, et punir dans l'une et dans l'autre les perturbateurs du repos public.

Trente-trois ans de guerre presque constante dans les murs de Florence n'eurent pas seulement l'effet d'accoutumer aux armes la nation, et de la préparer enfin à ses conquêtes futures; ils imprimèrent aussi un caractère particulier à l'architecture de cette ville, caractère qui n'est point encore effacé aujourd'hui, parce que de nouveaux architectes, sans se rendre raison du style national, l'ont imité dans leurs édifices. Les palais florentins sont des masses carrées, pesantes, inébranlables, dont la force fait le principal ornement (2) : ce sont d'épaisses murailles embossées, des portes élevées au-dessus du sol, et auxquelles il faut toujours monter en venant de la rue; de larges anneaux de fer ou de bronze, où l'on plaçait les cierges dans les illuminations publiques, et auxquels on suspendait aussi les drapeaux d'un parti : d'autre part, on n'y voit aucune colonnade, aucun péristyle, aucun détail où l'architecture prétende à la grâce ou à la légèreté. A l'aspect de Florence, on reconnaît la ville des nobles, la ville de la force individuelle, la ville où le pouvoir public était faible quelquefois, mais où chaque homme était maître, était seigneur dans sa maison.

(1) *Ricordanò Malespini*, c. 105, p. 946.

(2) Le palais Strozzi, *in piazza dell' erbe*, et le palais Ricardi, autrefois des Médicis, sont des monuments de ce genre d'architecture. Tous deux sont de la fin du quinzième siècle; mais le goût de leurs fondateurs s'était formé sur des modèles plus anciens.

Innocent III, dans un règne de dix-huit ans, avait réussi, au-delà peut-être de ses espérances, à relever l'autorité de l'Église, aux dépens de celle des empereurs. Le royaume de Sicile lui était presque absolument soumis. Frédéric avait eu un fils de sa nouvelle épouse, et lorsqu'il partit pour l'Allemagne, Innocent exigea que ce fils fût dès-lors couronné comme roi de Sicile, et que Frédéric promît de lui remettre l'administration de son royaume sous la protection du saint-siége, dès qu'il obtiendrait lui-même la couronne impériale. La ville de Rome, après avoir en vain essayé de changer son administration, s'était trouvée en proie à tant de brigandages sous le gouvernement d'un sénat républicain, qu'elle s'était soumise volontairement au sénateur nommé par le pontife. Toutes les villes voisines de Rome avaient été conquises par lui, et continuaient à reconnaître son autorité : il y avait même lieu de croire que la Marche d'Ancône retomberait sous l'autorité directe du saint-siége; car Azzo VI d'Este, qu'il en avait investi, était mort (1), peu après avoir conduit Frédéric en Allemagne; et l'aîné de ses fils, Aldobrandin, mourut également à la fleur de son âge, en 1215. Le second fils, Azzo VII, marquis d'Este, était à peine en état de conserver le patrimoine de ses pères : aussi les habitants de la Marche secouèrent-ils son joug. Les villes de Toscane, malgré leurs discordres intestines, paraissaient toutes, à la réserve de Pise, plus attachées au parti de l'Église qu'à celui des empereurs : et, si dans la Lombardie les plus puissantes républiques avaient embrassé le parti d'Othon, la fortune de la guerre s'était montrée favorable aux plus faibles, et les citoyens de Crémone avaient remporté sur ceux de Milan une victoire si importante, que le carroccio de cette ville était tombé entre leurs mains, avec plusieurs milliers de prisonniers (2).

Mais, si l'administration de ce grand fondateur de la monarchie pontificale fut couronnée par de brillants succès, sa conduite fut loin d'être sans reproche. Quoiqu'il eût secondé Frédéric dans ses prétentions à la couronne impériale, il ne voulut cependant jamais la lui accorder, pour tenir toujours Othon IV et lui en échec

(1) En novembre 1212.

(2) Ce fut le jour de la Pentecôte 1213. *Sicardi Chronicon*, p. 624. C'est par là que cette chronique se termine. — *Campi histor. di Cremona.*, L. II, p. 59. — *Manipul. Florum Galvan. Flammæ*, c. 246, p. 655.

l'un par l'autre. Dans l'administration du royaume de Sicile, on peut l'accuser d'avoir été un tuteur infidèle; c'est le nom que mérite celui qui; usurpant les privilèges de la couronne, prive le roi son pupille, du droit qu'il avait de conférer les bénéfices ecclésiastiques (1); qui dispose des fiefs du royaume pour enrichir ses créatures, son neveu entre autres, auquel il donna le comté de Sora (2); qui traite en son propre nom avec les rebelles; qui ne réclame, pour son pupille, les droits que lui assurait l'élection de roi des Romains, qu'après s'être successivement allié à Philippe et à Othon IV, au préjudice de ce prince, et leur avoir fait acheter le sacrifice des droits de Frédéric, par des avantages qu'il se réservait à lui-même. Dans ses relations avec l'empereur d'Orient, la conduite de ce pontife ne fut guère plus pure, comme nous le verrons au chapitre suivant. Nous avons déjà parlé de la hauteur insultante avec laquelle il traita les monarques de l'Occident, des interdits, des excommunications dont il fit un fréquent et scandaleux usage. C'est aussi lui qu'il faut accuser d'avoir, le premier, fait prêcher une croisade contre les païens de la Livonie, et d'avoir permis que ceux qui avaient fait vœu de marcher au secours de la terre-sainte, se déliassent de leurs serments, en portant les armes dans cette guerre inutile, où l'affection pour des lieux sacrés, la défense de la république chrétienne contre une agression, la protection due à des frères d'armes en danger, n'avaient aucune part. C'est Innocent qui permit cette croisade, laquelle n'avait d'autre motif qu'un esprit aveugle et cruel de persécution (3). Mais la tache la plus honteuse qui doive rester attachée à la mémoire de ce pontife, c'est l'établissement de l'inquisition, et la prédication, par les moines sanguinaires de saint Dominique, d'une croisade plus atroce contre les malheureux Albigeois.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de rendre compte de l'entrée en Europe, des Pauliciens (4), secte de manichéens, qui,

(1) *Giannone Istoria civile,* L. XIV, c. 3.

(2) *Ibid.,* Lib. XV, cap. 4. — *Rich. de S. Germano Chron.,* p. 982.

(3) *Annales ecclesiastici Oderici Raynaldi, ann.* 1204, § 56, p. 117.

(4) Lorsque la première édition de cet ouvrage parut, le célèbre historien allemand Johannes Müller vivait encore; et l'on pouvait espérer qu'il publierait une histoire de cette migration des sectes réformées. sur laquelle il avait indiqué à l'auteur quelques faits curieux. Il paraît que la persécution des Pauliciens dans

chassés de l'Asie par les persécutions des empereurs grecs, et transplantés dans le voisinage du Mont-Hæmus, s'avancèrent lentement vers l'Occident, et répandirent les premiers germes de la réformation parmi les Latins; mais comme ces sectaires, auxquels Raymond, comte de Toulouse, accorda un refuge en Languedoc, dans le voisinage d'Albi, se multiplièrent aussi en Italie, où ils furent connus sous le nom de *paterini* (1), il convient de leur donner quelques moments d'attention.

Les persécuteurs des Pauliciens et des Albigeois ont constamment assuré que le dogme des deux principes était le fondement de leur doctrine, dogme qui de tout temps a dominé dans l'Orient, et qui n'est complétement étranger ni à la religion des Juifs, ni à celle des catholiques. Les défenseurs des Albigeois, et surtout les réformateurs, ont nié que jamais les Pauliciens aient professé un dogme semblable : peut-être cependant serait-il difficile de les disculper entièrement de cette erreur. Dans le compte que leurs contemporains catholiques rendent de leur croyance, on reconnaît une philosophie orientale trop raffinée pour que Pierre-Vallisernensis ou saint Dominique en soient les inventeurs. Ils reconnaissaient, disent-ils, dans l'univers, deux puissances créatrices, celle du monde invisible, qu'ils nommaient le Dieu bon, et celle du monde visible, qu'ils nommaient le Dieu mauvais. C'est le système de Manès, sur l'éternité de l'esprit et celle de la matière. Au premier, ils attribuaient le Nouveau Testament, au second l'Ancien; et pour prouver que ce dernier était bien l'ouvrage du Dieu du mal,

l'empire d'Orient, de 845 à 886, fit parvenir aux peuples d'Occident la lumière de la réformation par deux routes opposées. Les Bulgares, parmi lesquels les empereurs grecs avaient transplanté une partie de ces sectaires, s'étant adonnés plus tard au commerce, répandirent leur doctrine dans toute la vallée du Danube, qu'ils parcouraient avec leurs marchandises, et la portèrent enfin en Bohême, où elle prépara les voies à Jean Huss et à Jérôme de Prague. Les autres Pauliciens, qui étaient demeurés en Arménie et en Syrie, profitèrent de la tolérance des kalifes, égale envers toutes les sectes chrétiennes, pour porter leurs opinions avec leur commerce en Afrique, en Espagne, et enfin dans l'Albigeois, partie de la France la plus rapprochée de la domination des Maures. Cette croyance, une fois établie en Languedoc, fit des prosélytes dans tous les pays où la langue provençale était cultivée, des extrémités de la Catalogne à celles de la Lombardie. (*Voyez* l'Histoire des Français, T. VI.)

(1) Comme qui dirait, qui se dévouent à souffrir : *Pati*. Pierre des Vignes et Frédéric II donnent cette étymologie à leur nom, dans une loi portée contre eux.

ils faisaient ressortir tous les crimes qui y sont rapportés, et ces qualités du Dieu jaloux, vengeur et terrible que les Hébreux croyaient voir dans l'Être suprême. Ils n'admettaient point la venue corporelle du Sauveur sur la terre; il n'y était descendu, disaient-ils, que spirituellement, sans jamais revêtir un corps: ils croyaient les hommes, des anges déchus de leur grandeur primitive; mais leurs âmes, après quelques transmigrations, devaient retourner à leur antique gloire (1). Telles étaient du moins les opinions de quelques-uns de ces sectaires; car il paraît que leur croyance n'était point uniforme, d'où l'on doit conclure qu'ils admettaient pour chaque fidèle la liberté d'examiner sa propre foi.

L'esprit d'examen porté sur la religion, dans l'état de corruption où se trouvait alors l'Église romaine, l'aurait exposée à trop de dangers, pour qu'elle pût le permettre. Les sectaires, égarés dans les profondeurs de la métaphysique, admettaient peut-être des systèmes qui dérogeaient à la majesté divine; mais, quand ils tournaient ensuite leurs regards vers l'Église catholique, les abus qu'ils attaquaient étaient évidents; les contradictions qu'ils relevaient étaient palpables : c'est lorsqu'ils ont nié le pouvoir des prélats, les indulgences, le feu du purgatoire, les miracles de l'Église, la transsubstantiation; lorsqu'ils se sont opposés au culte de la Vierge; lorsqu'ils ont affirmé que les enfants morts sans baptême pouvaient être sauvés, qu'ils ont préparé les voies à la réformation (2).

Les *Paterini* ou Pauliciens étaient en grand nombre dans toutes les villes de l'Italie : cette contrée était celle de la chrétienté où la superstition avait le moins d'empire; et l'esprit de liberté des gouvernements populaires n'avait point permis jusqu'alors qu'on y persécutât personne pour des opinions. Le code théodosien avait bien porté la peine de mort contre plusieurs hérétiques, considérés comme plus coupables que les autres (3); mais, dans le temps que cette loi était en vigueur, les évêques avaient constamment

(1) *In Duchesne historiæ Francorum scriptores*, T. V. — *Petrus Vallisernensis historia Albigenensium*, c. 2, p. 556. — *Oder. Rayn.*, *ann.* 1204, §§ 59 et seq., p. 118.

(2) *Guido Elnensis episcop., de hæret., comment. apud Oder. Rayn.*, § 64, p. 119, ann. 1204.

(3) *Cod. Theodos., de hæret.*, Lex 9, 34, 36, 38, 43, 44.

réclamé contre l'application de la peine. Saint Augustin écrivit même à Donat, proconsul de l'Afrique, que, s'il continuait à punir de mort les hérétiques, les évêques cesseraient de les dénoncer. Depuis que les prélats étaient plus empressés à verser du sang, les princes avaient cessé d'être persécuteurs, et ce ne fut qu'en 1220, que le successeur d'Innocent obtint de Frédéric II, comme prix de ce qu'il lui avait accordé la couronne, une première loi pour punir les hérétiques de mort (1).

Cependant Innocent ne cessait d'exciter, par ses lettres, les citoyens de Florence, de Prato, de Faenza, de Bologne, à chasser les hérétiques de leurs murs : il revenait à la charge sur cet objet; et lorsqu'il réussissait à les persuader, il leur écrivait encore des lettres de félicitation sur ce qu'ils entraient dans la voie du salut (2). Informé que les *Paterini* s'étaient établi à Viterbe, dans une ville où il commandait, il s'y rendit lui-même; et comme les sectaires s'étaient enfuis avant son arrivée, il fit brûler leurs maisons. Il porta ensuite une loi sur la peine qui devait leur être infligée : c'était la mort (3); mais, le premier, il l'indiqua par cette phrase hypocrite : « *Que leur personne soit livrée au bras séculier.* » Il voulut de plus que leurs maisons fussent détruites; que leurs biens fussent partagés entre le délateur, la ville et le tribunal qui les condamnerait; enfin, que la maison même de ceux qui leur donneraient refuge fût également renversée.

Innocent, pour arrêter les progrès de l'hérésie, appela deux collaborateurs à son aide; l'un, Italien, devait employer la douceur et l'exemple; l'autre, Espagnol, l'espionnage et les supplices : c'étaient saint François et saint Dominique (4). Il affirma qu'il les avait vus en songe soutenir l'église de Saint-Jean-de-Latran sur leurs épaules; et il les chargea de réaliser cette vision en s'associant des frères pour soutenir avec lui la foi chancelante. Saint François recommandait à ses disciples, nommés alors frères mineurs, de ramener les hérétiques à l'Église, par l'exemple de leur

(1) *Fred. II Authenticæ Constit.*, Tit. I, lex 5-8.

(2) *Innocent. III epistolæ*, L. IX, ep. 7, 8, 10, 18, 19 et 102. — *Oder. Rayn.*, 1206, § 42, p. 151.

(3) *Dat. Viterbii* 9 *cal. octob. Pontif.*, *an.* X.—*Oder. Rayn.* 1207, § 1, p. 152.

(4) *Giovanni Villani.* L. V, c. 24 et 25, p. 143.

pauvreté et de leur obéissance (1). Saint Dominique chargea plus expressément les siens de prêcher contre les hérétiques, de s'informer de leur nombre et de leur croyance comme de la diligence des évêques chargés de les réprimer ; de rapporter à Rome ce qu'ils auraient appris par leurs enquêtes, et d'exciter les princes temporels à prendre les armes contre eux pour les persécuter. Un tribunal qui prononçait la peine de mort contre les hérétiques, ne fut accordé aux Dominicains que par Grégoire IX, en 1233. Mais, dès la fondation de leur ordre, ils se décorèrent d'un titre qui aurait dû être un opprobre, celui d'inquisiteurs ou espions de la foi (2).

Ce fut en 1203, que Dominique commença, de sa propre impulsion, sa prédication contre les Albigeois : et, en 1206, il fut envoyé par le pape dans la Gaule Narbonnaise : c'est alors qu'il fut autorisé à promettre à ceux qui se croiseraient pour exterminer les hérétiques, toutes les indulgences jusqu'alors réservées aux libérateurs de la terre-sainte (3). En 1209, Simon de Montfort, toujours accompagné par les Dominicains, entra sur les terres du comte de Toulouse à la tête des croisés. Les historiens ecclésiastiques contemporains se glorifient de sa conduite : ceux qui sont venus depuis en rougissent et se taisent. Quelques extraits des premiers ne doivent pas paraître étrangers à l'histoire de nos républiques; ils feront connaître l'impulsion que le pape voulait donner à la religion de son siècle, et les horreurs dont l'esprit de liberté des villes sauva l'Italie.

« L'an du Seigneur 1209, dit Bernard Guidonis (4), le jour de » sainte Marie-Madeleine, l'armée croisée contre les hérétiques » d'Albi, Toulouse et Carcassonne, entra sur les terres sujettes

(1) *Antiq. Ital. med. ævi.* Dissert. LXV. — *Voyez* aussi, sur la fondation de ces deux ordres, *Abbas Urspergens. Chron.*, p. 318. Il nous apprend que ces deux ordres étaient en rivalité avec les frères humiliés, les pauvres de Lyon, et d'autres enthousiastes qui avaient aussi voulu former un ordre religieux sous la protection du pape, mais qui, victimes de cette jalousie, furent persécutés et brûlés comme hérétiques.

(2) *Istoria civile del regno di Napoli*, L. XV, c. 4.

(3) *Voyez* la lettre d'Innocent III pour exciter à la croisade contre Raymond, comte de Toulouse, *ap. Oder. Raynald.*, *ann.* 1208, § 15, p. 161.

(4) *Vita Innocent. III*, *ex. Mss. Bernardi Guidonis. Script. Ital.*, T. III, P. I, p. 480. Le même récit est confirmé par *Amalricus Augerius, Vita Innocent. III*, T. III, Part. II, p. 579. E.

» du comte de Toulouse, prit la ville de Béziers, et la livra aux » flammes. Dans l'église de sainte Marie-Madeleine, où s'étaient » réfugiés les citoyens qui, d'abord, avaient fait résistance pen- » dant la fête même, on tua sept mille personnes. C'était à » bien juste titre; car ils avaient refusé à leur propre évêque de » livrer à l'armée tous les hérétiques qu'ils avaient dans leurs » murs. » En effet, ceux qu'on massacrait ainsi étaient pour la plupart catholiques. Dans un conseil de guerre, les chefs des croisés avaient demandé comment on pourrait les distinguer pour les épargner. Arnauld, abbé de Cîteaux, répondit: « Frappez; le Sei- » gneur connaîtra bien ceux qui sont à lui! » Et le massacre fut universel (1).

« L'an du Seigneur 1211, aux environs de Pâques, le comte Si- » mon de Montfort, l'athlète du Christ, avec l'armée des croisés, » assiégea le fort château de Vaure, au diocèse de Toulouse, où » plusieurs hérétiques s'étaient renfermés : après de grands efforts » de part et d'autre, et plusieurs assauts, le château s'est rendu » à la discrétion du comte; les croisés y ayant trouvé environ quatre » cents hérétiques parfaits, qui n'ont pas voulu se convertir, le » prince catholique les a fait consumer par des flammes maté- » rielles, le jour de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, les » assignant ainsi au feu perpétuel qui doit les dévorer. Quant à » Aymeric, noble seigneur de Montréal et de Lauriat, qui avait » entrepris, avec quelques gentilshommes, la défense de ce » château, le comte l'a condamné à être pendu; il a fait consumer » par le glaive plus de quatre-vingt-dix gentilshommes, et il a fait » jeter dans un puits, et couvrir de pierres, Géralde, dame du » château, hérétique et sœur d'Aymeric (2). »

Au milieu de ces épouvantables massacres qui se répétaient chaque jour, mais dont nous ne fatiguerons plus le lecteur, saint Dominique déploya son caractère d'une manière remarquable. Il traversait sans garde un pays habité par les hérétiques, et où il avait déjà répandu beaucoup de sang. Tout à coup, les sectaires

(1) *Cæsarius*, L. V, c. 21, *ap. Raynald. Ann. eccles.* 1209, § 22, p. 169.

(2) *Vita Innocent. III, ex Mss. Bernardi Guidonis*, p. 482. *Voyez* aussi *Petri Monaci Vallium Cernaii seu Vallisernensis historia Albigensium, ap. Duchesne hist. Franc. Script.*, T. V, c. 52, p. 598; et l'Histoire des Français de l'auteur, T. VI, chap. 24 et suiv., p. 248.

l'entourent et se jettent sur lui. « N'as-tu donc point peur de la » mort? lui dirent-ils; que feras-tu, si nous nous saisissons de toi? » Alors l'athlète du Christ, enflammé d'ardeur pour le martyre, » leur répondit, » (c'est le récit de Béat Jordon, son compagnon, qui a écrit sa vie) : « Alors je vous prierais de ne point terminer » mon supplice par une mort prompte; de ne point m'achever » immédiatement sous vos coups, mais peu à peu et successive- » ment; de mutiler chacun de mes membres, et de les montrer » à mes yeux; je vous prierais encore d'arracher mes yeux de » leur orbite, et de permettre alors que mon corps, ainsi tronqué, » se roulât dans son sang, jusqu'à ce que le moment vînt où il » vous plairait de me tuer (1). » Telle était la religion de saint Dominique; il croyait que la souffrance des créatures était le culte que désirait sa farouche Divinité; la vengeance et les pénitences occupaient également son imagination de l'invention de supplices atroces : et il était de bonne foi, lorsqu'il se repaissait de l'image de sa propre douleur, dans son impuissance de causer à son prochain une douleur non moins déchirante. Dans toutes deux il voyait également l'avancement de la gloire de Dieu. Cependant, une demande aussi étrange parut une constance admirable aux Albigeois eux-mêmes; ils lui permirent de continuer sa route.

Le dernier événement remarquable du pontificat d'Innocent III fut l'assemblée du quatrième concile œcuménique de Latran. L'année 1215, au mois de novembre, soixante et onze métropolitains, quatre cent douze évêques, et plus de huit cents abbés et prieurs de monastères, se réunirent à Rome, sous sa présidence, pour délibérer sur les intérêts de l'Église. Cette assemblée parut, à tous égards, avoir adopté l'esprit du pontife qui la présidait. Elle condamna les erreurs des Pauliciens, et celles de quelques hérétiques obscurs, qui disputaient sur la Trinité; elle confirma la préférence qu'Innocent avait accordée à Frédéric II sur Othon IV; elle introduisit enfin l'obligation nouvelle, pour les fidèles de l'un et de l'autre sexe, de confesser, au moins une fois par année, tous leurs péchés à un prêtre. C'était là le dernier anneau de la chaîne qui devait soumettre les laïcs au clergé (2).

(1) *Vita S. Dominici à Beato Jordano*, L. I, c. 8. — *Raynald.*, *ann.* 1209, § 3, p. 152.

(2) *In Canon.* 21 et 22, *Concil. Labbæi.* — *Rayn.*, 1215, § 1, p. 219-222.

Après la conclusion de cette assemblée, Innocent III, l'année suivante, s'achemina vers la Toscane, pour y établir la concorde entre les Génois et les Pisans, qu'il voulait réunir pour la défense de la terre-sainte; mais, arrivé à Pérouse, il y tomba malade, et mourut le 6 juillet 1216. Comme les écrivains ecclésiastiques ont le privilége de suivre leur héros au delà du tombeau, nous pouvons emprunter d'eux une anecdote qu'ils nous ont conservée sur Innocent III, malgré leur respect pour ce pontife. Il venait à peine de mourir, lorsque son âme apparut à sainte Lutgarde, entourée d'une horrible ceinture de feu. « Je suis le pape Innocent, lui dit-il; et » pour trois causes j'aurais mérité les peines éternelles, si l'inter- » cession de la sainte Vierge, à qui j'avais élevé un monastère, » ne me les avait épargnées : je souffrirai cependant les tourments » que tu vois, jusqu'au jour du jugement; c'est pour me recom- » mander au bénéfice de tes prières, et à celles de tes sœurs en » Dieu, que je suis descendu vers toi. » Ayant dit ces mots, il disparut. « Que le lecteur sache, ajoute Thomas Cantipratensis, » biographe de la sainte, que Lutgarde nous a révélé ces trois cau- » ses; mais que, par respect pour un si grand pontife, nous » n'avons pas voulu les rapporter (1). » Le lecteur trouvera peut-être plus de trois crimes dont Innocent pouvait être appelé à rendre compte devant la majesté divine; mais, plus miséricordieux que sainte Lugarde, que saint Dominique, et que le Dieu de ces hommes farouches, il ne le condamne pas sans doute, comme par grâce, à des tourments de plusieurs milliers d'années.

(1) *Thomas Cantipratensis, vita Lutgardæ virginis*, L. II, c. 7, *apud Surium, Vitæ Sanctorum*, T. III, *die* 10 *junii*. — *Raynald.*, 1216, § 11, p. 228.

CHAPITRE XIV.

DIGRESSION SUR LA QUATRIÈME CROISADE (1). — CONQUÊTES DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DANS L'ORIENT. — 1198 A 1207.

Le pontificat d'Innocent III est signalé par les guerres sacrées dont ce pape encouragea la prédication. En même temps que des armées catholiques étouffaient, dans les provinces d'Occident et chez les Albigeois, les premiers germes de l'hérésie et de l'esprit d'indépendance, d'autres armées, également conduites par des prédicateurs chrétiens, soumettaient au pouvoir du pape le patriarche de l'Orient, le plus ancien rival du pontife de Rome, et l'Église grecque, que, dès le milieu du onzième siècle, les Latins avaient frappée d'anathème, comme souillée par l'hérésie (2).

Si la première de ces guerres a mérité de fixer un instant nos regards, seulement parce qu'Innocent III en fit usage comme d'un moyen pour établir sa monarchie temporelle, et ce pouvoir des pontifes, qui devait tour à tour étayer les républiques et les opprimer, la seconde appartient bien plus essentiellement à notre histoire, puisque la conquête de Constantinople fut autant l'œuvre de Venise que de tout le reste des Latins mis ensemble, puisque, tandis que cette fière maîtresse de l'Adriatique attaquait les Grecs, Pise les défendait, et puisqu'enfin les trois républiques maritimes de l'Italie concoururent au partage de l'empire d'Orient.

(1) La première croisade est de Godefroi de Bouillon, en 1096; la seconde, celle de l'empereur Conrad et de Louis VII, en 1148; la troisième, celle de Frédéric-Barberousse, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, en 1189; mais, entre ces grandes expéditions, d'autres armées croisées passèrent en Orient, d'où vient que quelques historiens appellent cinquième croisade, celle dont nous parlons ici.

(2) La sentence d'excommunication fut prononcée contre les Grecs, le 16 juillet 1054. Collection des Conciles, T. XI, p. 1457-1460.

Mais cette expédition importante a déjà été racontée par tous les historiens des croisades, et par tous ceux de Constantinople : surtout elle l'a été par Gibbon (1), et après que cet admirable écrivain a présenté dramatiquement, mais avec une vérité parfaite et une érudition profonde, le tableau d'une période de l'histoire, il est difficile sans doute de réveiller l'attention du lecteur sur les mêmes événements. Cependant j'ai suivi l'exemple de Gibbon, en remontant comme lui aux écrivains originaux, plutôt que de le copier ou de l'extraire; et la conquête de Constantinople, considérée dans ses rapports avec l'histoire vénitienne, pourra paraître, en partie, sous un point de vue nouveau.

Depuis la fondation de Constantinople, le gouvernement de cette capitale, et de l'empire qui lui était soumis, avait toujours été purement despotique, et non point monarchique, selon la signification libérale que les nations modernes sont accoutumées à donner à ce mot. Jamais aucun esprit de liberté, aucun esprit national, aucun esprit de corps, n'avaient mis obstacle un instant aux écarts du pouvoir royal, ou n'avaient été supposés devoir balancer la volonté unique et toute puissante qui gouvernait l'État. Nous avons vu comment les Italiens, après avoir secoué un joug semblable, avaient recouvré des idées nobles et généreuses, tandis qu'au temps d'Innocent III, un gouvernement toujours le même, toujours régulier et civilisé dans ses apparences extérieures, avait déjà, pendant huit siècles, étendu sur les Grecs son influence uniforme. Le despotisme des empereurs de Constantinople fut sans mélange ; il fut favorisé par toutes les circonstances : c'est une expérience complète et incontestable des effets naturels et nécessaires du plus mauvais de tous les gouvernements.

En effet, on pourrait repousser l'exemple des dynasties turbulentes qui furent fondées par le pouvoir de l'épée, parce que la violence de cette origine entraîne après elle une violence semblable pendant toute leur durée; parce que les soldats qui ont fait leur monarque peuvent aussi le défaire; parce qu'enfin la souveraineté, une fois confiée à la force brutale, ne peut plus être jamais employée avec discernement à l'avantage de tous. L'autorité

(1) *Decline and fall of the Roman Empire*, c. 60 et 61.

des Césars, à Rome, fut aussi militaire; mais Constantin, en transportant l'empire dans sa nouvelle ville, arracha le sceptre aux soldats : le despotisme grec fut une constitution civile; et lorsque la couronne fut transférée d'une famille à une autre, elle le fut par les intrigues du palais, et non plus par les clameurs ou la révolte des armées.

On pourrait encore repousser l'expérience d'une nation barbare et ignorante qui n'aurait jamais réfléchi sur le but des sociétés civiles, et dont le chef n'aurait pu apprendre que son intérêt est conforme à celui de son peuple. Mais les Byzantins recueillirent les lumières de tout l'univers; ils réunirent l'immense héritage des expériences de toutes les anciennes républiques, de toutes les anciennes monarchies. Les livres des philosophes de la Grèce et de Rome étaient entre leurs mains, avec ceux des écoles nouvelles qui s'étaient ouvertes pendant le règne d'Adrien et des Antonin, avec tous les souverains des dynasties de l'Asie et de l'Égypte, qui avaient existé dans les provinces mêmes de leur empire. Jamais despotes n'arrivèrent au trône avec le moyen de rassembler une plus grande masse de lumières.

Toutes ces connaissances pratiques ne furent point négligées ou perdues : le despotisme des Grecs, par des circonstances heureuses autant que rares, se trouva en possession d'un beau système de justice, d'un beau système d'imposition, qui, sans doute, sauvèrent aux sujets de l'empire de grandes souffrances privées. La jurisprudence de Justinien est encore aujourd'hui, peut-être, la plus équitable et la mieux coordonnée de toutes les législations. Le système d'imposition atteignait tous les rangs, toutes les espèces de richesses; il produisait à l'État les plus grands revenus possibles, comparativement avec les sommes qu'il coûtait aux sujets.

Le meilleur gouvernement ne triomphe pas toujours des circonstances extérieures ou accidentelles; et les partisans du despotisme pourraient repousser les conclusions qu'on tirerait contre eux de l'exemple de l'empire grec, si cet empire avait été trop vaste pour qu'aucun lien existât entre ses habitants; trop resserré pour qu'il lui restât la force de se défendre; s'il avait été entouré de nations trop belliqueuses ou trop puissantes, pour qu'il pût leur résister; si les citoyens avaient trop complétement perdu tout

caractère militaire, s'ils avaient été trop pauvres pour payer les impositions; enfin, si une inimitié nationale les avait écartés de leur propre gouvernement. Mais l'empire grec, lorsqu'il se sépara de celui d'Occident, était bien plus vaste, plus riche et plus peuplé, que ne le fut jamais l'empire de Charlemagne, et cependant la première conquête des provinces dont il s'était formé, était oubliée; le corps entier de la nation parlait la même langue, et le Syrien se considérait comme concitoyen du Thrace. Les succès des nations barbares qui l'attaquèrent, ne doivent point nous faire illusion sur leur force; toutes ensemble elles n'égalaient point l'empire grec par le nombre de leurs citoyens ou leurs richesses : leur art militaire, leur discipline ou leurs armes, n'approchaient point de celles des Romains; parmi les différentes hordes barbares qui sortirent de la Tartarie, de la Perse ou de l'Arabie, pour combattre contre les Grecs, il n'y avait aucun peuple qui possédât cette valeur ferme et opiniâtre, que les Gaulois et les Germains opposèrent inutilement aux légions romaines. Il n'y avait aucun peuple assez avancé dans la politique pour savoir contracter des alliances, et combiner contre Constantinople une dangereuse coalition; aucun qui s'efforçât de séduire les sujets de l'empire, et d'exciter la rébellion dans son sein; aucun qui, par l'exemple seul d'un gouvernement prospère, ou par les principes sur lesquels il était fondé, sapât les fondements de l'autorité impériale. La valeur militaire, il est vrai, lors de la division de l'empire, était déjà en partie étouffée par la durée antérieure du despotisme : mais, lorsque ce despotisme avait commencé, elle brillait de tout son éclat; et même après Constantin, les légions firent voir encore, sous Julien, que la bravoure romaine était loin d'être éteinte en elles. Enfin, le retour de l'autorité souveraine entre les mains des Grecs, équivalait pour eux à une victoire nationale, et devait les attacher à leur monarque. Tout promettait à l'empire grec la prospérité la plus brillante, si le despotisme était jamais capable de l'assurer.

Il n'est pas besoin de suivre la honteuse histoire des monarques de Constantinople, et les avilissantes intrigues de leur cour, pour savoir à quel point de dégradation ce gouvernement, si favorisé par les circonstances, avait réduit l'espèce humaine; il suffit de voir ce qu'était l'empire grec, lorsque les croisés pensèrent à le con-

quérir : il n'avait plus d'armées, plus de flottes, plus de trésors, plus de courage, plus de talents; pas un général qui eût acquis l'estime des soldats, quoique l'empire eût été sans cesse engagé dans des guerres civiles et étrangères : cet empire ne vit pas une production distinguée de l'esprit pendant les dix siècles de sa durée, quoique les lettres n'eussent jamais été complétement abandonnées, que dans l'opinion des Grecs ils fussent encore seuls au monde en état d'écrire, et qu'ils crussent qu'en se taisant sur les autres peuples, qu'ils appelaient barbares, ils les condamnaient à une éternelle obscurité (1). Toute énergie était tellement éteinte, que même les disputes de religion avaient cessé; que les sophistes grecs ne s'occupaient plus de controverse; et que, depuis le commencement du huitième siècle, l'Église n'était plus troublée par de nouvelles hérésies (2). Une autre preuve de cet affaiblissement, c'est que les Grecs avaient renoncé au commerce étranger, malgré la supériorité de leurs richesses, malgré celle de leurs manufactures, malgré les avantages de leurs ports et de leur position, enfin, malgré la possession exclusive qu'ils en avaient gardée longtemps : c'étaient les républicains italiens qui, établis chez eux, faisaient leurs propres affaires. Les Grecs, contents du commerce de détail et des manufactures, qui ne demandaient l'emploi d'aucune faculté de l'âme, et où les hommes pouvaient agir comme de simples machines, s'abandonnaient, hors de ces deux professions, à une profonde mollesse; les plaisirs des sens et le repos étaient l'unique objet de leurs désirs : ils ne connaissaient pas même l'existence du point d'honneur, et ils semblaient insensibles à la honte (3). Ce caractère national se développera suffisamment, lorsque nous les verrons combattre les Latins.

Les chroniques des villes maritimes d'Italie nous donnent très-peu de lumières sur les colonies que leurs citoyens avaient fondées dans les villes de l'Orient ou à Constantinople; ces colonies se gouvernaient par elles-mêmes : elles nommaient leurs propres officiers, sans les recevoir de la métropole; et quelles que fussent

(1) Nicétas, à la prise de Constantinople, voulut renoncer à écrire l'histoire, pour venger sa patrie sur les barbares, et afin que jamais aucun de leurs noms ne parvînt à la postérité. *Nicetas*, *Choniates in Murzuflum*, c. 6, *edit. Venet.*, p. 307, A.

(2) *Gibbon*, *Decline and fall*, c. 54, *ad init.*

(3) *Nicetas*, *Chon. Constantin. Status*, p. 309. A. B.

leur population ou leurs richesses, elles ne pouvaient être censées appartenir à l'État. Aussi les historiens nationaux n'ont-ils donné que peu d'importance aux débats de quelques particuliers vénitiens et pisans à l'autre extrémité de l'Europe, quoique leurs conséquences nous étonnent encore aujourd'hui, tandis que les guerres continuelles des Pisans et des Génois, qui ne nous paraissent plus que des courses de pirates, réclamaient avec force toute leur attention.

Pendant longtemps, les Vénitiens, plus rapprochés de la Grèce, avaient obtenu de grands avantages dans le commerce qu'ils faisaient avec elle : en retour des faveurs dont ils jouissaient, ils fournissaient des flottes aux empereurs grecs dans toutes leurs guerres maritimes; mais cette harmonie avait été troublée depuis cinquante ans. Les Vénitiens, se confiant trop dans leur propre courage, laissaient voir leur mépris pour la lâcheté des Grecs, et se vengeaient, les armes à la main, des moindres torts qu'on avait avec eux.

Après le siége de Corcyre, en 1152, où les Grecs et les Vénitiens avaient combattu ensemble sous les mêmes drapeaux, Manuel Comnène fut obligé d'apaiser la colère subite des derniers par des soumissions humiliantes (1); mais, en 1169, le même empereur, irrité sans doute par de nouvelles offenses, les fit tous saisir le même jour, avec toutes leurs propriétés, dans tous les ports de ses États. Cependant la vengeance des Vénitiens, qui armèrent cent cinquante galères, et qui dévastèrent l'Eubée, Chio, et plusieurs autres îles, le força de nouveau à rechercher la paix, et à promettre, en compensation des biens confisqués qu'on ne pouvait rendre, le payement d'une somme considérable. Un peuple nombreux, humilié par une poignée d'hommes, sent toujours une haine égale à la crainte que peuvent lui inspirer ces soldats valeureux. Quoique les Vénitiens établis à Constantinople et dans tout l'empire, y eussent contracté des liens de famille avec les Grecs, et qu'ils semblassent être devenus leurs concitoyens, leur nom seul, en les séparant, les exposait au peuple comme un objet de haine; chaque révolution de la couronne, chaque sédition du

(1) *Nicetas, Chron. in Manuel. Commen.*, L. II, c. 5, *edit. Venet. Script. Byzant.*, p. 45.—*Johannis Cinnami Hist.*, L. VI, c. 10, p. 128, T. XI.

peuple, pouvait être le signal d'un massacre. Lorsqu'Andronicus, en 1183, renversa de son trône Alexis Comnène, fils de Manuel (1), les Vénitiens furent attaqués par surprise, pillés et obligés de fuir : en 1187, sous le règne d'Isaac Ange, ils éprouvèrent une nouvelle attaque (2); et, depuis cette époque jusqu'à l'année 1201, les insultes du peuple et les exactions des officiers du gouvernement augmentèrent chaque jour les griefs et la haine réciproque entre les deux nations. Les négociants de Pise profitèrent de la défaveur de leurs rivaux pour attirer à eux le commerce de Constantinople, leur colonie devint la plus riche et la plus florissante parmi celles des Latins : toutes les faveurs du gouvernement lui furent prodiguées; mais ils durent les acheter par de fréquents combats avec les Vénitiens (3).

Le trône de Constantinople était occupé à cette époque par un usurpateur : après les princes de la maison Comnène, qui s'étaient montrés fort supérieurs et à leurs devanciers et à leurs peuples, la Grèce avait été gouvernée d'abord par un enfant, dernier héritier de cette race; puis par un tyran féroce, Andronic; ensuite par le faible Isaac Ange; enfin, ce dernier avait été détrôné, privé de ses yeux, et jeté dans une prison par son frère : mais, ce qui n'arriva peut-être jamais ailleurs qu'à Constantinople, l'usurpateur n'était supérieur ni en talents, ni en caractère à celui qu'il avait supplanté; et Alexis Ange, dans la mollesse de son palais, ne s'occupait, comme son frère avait fait avant lui, que de ses plaisirs, ou des prédictions absurdes des astrologues.

[1198] Tel était l'état de l'Orient, lorsqu'Innocent III, en faisant prêcher la croisade par Foulques de Neuilly, mit en mouvement les plus vaillants barons de la France pour reconquérir le saint sépulcre. Thibault, comte de Champagne; Louis, comte de Blois; Baudouin, comte de Flandre; Hugues, comte de Saint-Paul; Simon, comte de Montfort, et Geoffroy, comte du Perche, pouvaient être considérés comme les chefs de l'entreprise (4). Le premier étant mort avant que leur armée pût se mettre en mou-

(1) *Nicetas, in Alexium Manuel. Commen. filium,* cap. 11, p. 133.

(2) *Idem, in Isaacium Angelum,* L. II, c. 10, p. 205.

(3) *Idem, in Alexium,* L. III, c. 8 et 9, p. 285.

(4) Geoffroy de Villehardouin, de la Conquête de Constantinople, *in Script. Byzant. Ed. Venet.* T. XX, p. 1.— *D'outreman, Constantinopolis Belgica,* L. II,

vement, les croisés, dans une assemblée tenue à Soissons, nommèrent, pour les conduire, Boniface de Montferrat, frère de ce marquis Conrad qui avait si vaillamment défendu Tyr contre Saladin.

[1201] Les croisés résolurent aussi de se rendre par mer en Palestine ou en Égypte; et ils cherchèrent à conclure avec les Vénitiens un traité de subsides et d'alliance. Henri Dandolo, alors duc ou doge de Venise, offrit à leurs ambassadeurs, au nom de sa république, de leur fournir des bâtiments de transport, nommés alors *huissiers* ou *palandres*, pour quatre mille cinq cents chevaux et neuf mille écuyers; des vaisseaux pour quatre mille cinq cents chevaliers et vingt mille hommes d'infanterie; des provisions pour toutes ces troupes pendant neuf mois, et cinquante galères armées pour les escorter sur les côtes où le service de Dieu et de la chrétienté les appellerait (1). Il demandait en retour, que les croisés payassent, avant leur embarquement, quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, et qu'ils partageassent avec les Vénitiens, par portions égales, toutes les conquêtes qu'ils pourraient faire.

Mais, avant que ces conditions acceptées par les croisés pussent être considérées comme arrêtées, il était nécessaire d'obtenir l'assentiment, d'abord des six sages, et de la quarantie, conseils établis dès lors à Venise pour tempérer l'autorité des ducs; ensuite du peuple lui-même, qui n'avait point encore renoncé à participer au gouvernement. Après que Dandolo eut consulté ses conseillers, et qu'il eut préparé les esprits du peuple, en assemblant par sections, d'abord deux cents et ensuite jusqu'à mille citoyens, il convoqua l'assemblée générale dans l'église de Saint-Marc et sur la place adjacente; elle était composée de plus de dix mille citoyens. C'est là que devaient être introduits six envoyés de la plus haute noblesse de France, qui venaient s'humilier devant un peuple marchand, pour implorer son assistance. L'un d'eux, Geoffroy de

p. 88, donne un catalogue de tous les croisés de distinction. Il est très-incomplet pour les Italiens.

(1) Villehard., c. 13 et 14, p. 4. — *Andreæ Danduli Chronicon Venetum*, L. X, c. 3, p. 23. *Script. Ital.*, T. XII, p. 320. — *Ibid.*, *in notis instrumentum conventionis*, p. 323. Le *huissier* était un vaisseau ayant un *huis*, porte ou pont-levis, pour débarquer les chevaux.

Villehardouin, maréchal de Champagne, nous a laissé, en vieux français, une relation de son ambassade et de toute l'expédition; nous emprunterons ici son récit (1).

Le duc ayant assemblé ses concitoyens, leur dit: « qu'ils ouïssent la messe du Saint-Esprit, et priassent Dieu qu'il les conseillât sur la requête que les messagers leur avoient faite; et ainsi firent moult volontiers. Quand la messe fut dite, le duc manda les messagers, pour qu'ils requissent le peuple bien humblement que cette convention fût agréée. Les messagers vinrent à l'église, et beaucoup furent regardés de bien des gens qui jamais n'en avaient ainsi vus. Geoffroy de Villehardouin, le maréchal de Champagne, prit la parole, selon l'accord et d'après la volonté des autres messagers, et dit: Seigneurs, les barons de France les plus hauts et les plus puissants nous ont à vous envoyés; ils vous crient merci: Qu'il vous prenne pitié de Jérusalem qui est en servage des Turcs, que pour Dieu vous veuillez les accompagner et venger la honte de Jésus-Christ. Ils ont fait choix de vous, pour ce qu'ils savent que nulles gens, qui soient sur la mer, n'ont si grand pouvoir que vous et votre peuple; ils nous ont commandé que nous nous jetions à vos pieds, et ne nous relevions que quand vous aurez octroyé que vous aurez pitié de la terre sainte d'outremer. — Maintenant les six messagers s'agenouillent à leurs pieds, moult pleurant; et le duc et tous les autres s'écrièrent tous d'une voix, tendirent leurs mains et dirent: Nous l'octroyons, nous l'octroyons (2). »

[1202] Les croisés eurent soin d'obtenir qu'Innocent III approuvât cette convention faite avec les Vénitiens (3): mais, tandis que la

(1) Ce n'est point ici le texte même de Villehardouin; ce n'est pas non plus cependant une traduction: je dois donc rendre compte des changements que je me suis permis. Villehardouin a terminé son histoire avant l'an 1213. Pour la masse des Français, la langue de ce temps-là n'est plus intelligible; cependant il ne valait pas la peine de le citer, si je ne lui conservais pas sa naïveté et ses tournures. J'ai cru pouvoir le faire comprendre sans le changer, en substituant l'orthographe moderne à l'ancienne, nos désinences des mots et nos conjugaisons aux siennes, qui se rapprochent plus de l'italien que du français actuel, et en conservant cependant tous les mêmes mots, à moins qu'ils ne soient absolument inintelligibles, et le même ordre dans les phrases.

(2) Villehard., c. 16 et 17, p. 5.

(3) *Vita Innocent. III, cap. 84, apud Script. Rer. Ital.*, T. III, p. 526.

république remplit ses engagements avec une scrupuleuse exactitude, plusieurs des croisés y manquèrent d'une manière honteuse. Les sujets du comte de Flandre, au lieu de le suivre, prirent la route de la mer, et, se rendant en Syrie avec leurs propres vaisseaux, ils ne rejoignirent plus l'armée croisée : l'évêque d'Autun, Guiche, comte de Forest, et plusieurs autres, allèrent à Marseille, pour se procurer un passage sur des vaisseaux marchands (1); tellement que les croisés, dont les premiers arrivèrent à Venise après la Pentecôte, et auxquels on céda l'île de Saint-Nicolas *in Lido,* ne se trouvèrent point en nombre égal à celui qu'on avait supposé; et lorsqu'on voulut recueillir de chacun d'eux la capitation qui avait été fixée, savoir, deux marcs par homme, et quatre marcs par cheval (2), on se trouva fort loin encore de compléter les quatre-vingt-cinq mille marcs qui avaient été convenus, d'autant plus que plusieurs disaient ne pouvoir payer leur passage; en sorte que leurs barons recevaient d'eux ce qu'ils pouvaient en tirer. Les comtes de Flandre, de Blois, de Saint-Paul, le marquis Boniface, et leurs amis, offrirent bien le sacrifice de tout ce qu'ils possédaient; ils envoyèrent au doge toute leur vaisselle : mais malgré leur généreux dévouement, il manquait encore trente-quatre mille marcs pour compléter la somme convenue (3).

Alors le duc parla à ses peuples, et leur dit : « Seigneurs, ces » gens ne nous peuvent payer; tout ce qu'ils nous ont payé jus- » qu'ici, nous l'avons tout gagné d'après la convention qu'ils ne » peuvent mie tenir : mais notre droit ne seroit pas leur contente- » ment, et nous et notre terre en recevrions grand blâme. Or

(1) Villehard., §§ 25 et 27, p. 9. — *Rhamnusius, de Bello Constant.,* L. 1, p. 27.

(2) Les Vénitiens avaient demandé pour quatre mille cinq cents chevaux,

4 marcs.	18000
Pour leurs chevaliers, 2 marcs.	9000
Pour deux écuyers par cheval, neuf mille écuyers, 2 marcs.	18000
Pour vingt mille fantassins, 2 marcs.	40000
Total, marcs. . .	85000

Comme les Vénitiens ont toujours employé dans leurs monnaies de l'argent très-pur, j'estime le marc à cinquante livres, ou la somme totale à 4,250,000 de nos livres, ce qui est loin d'être exorbitant.

(3) Villehard., § 30.

» donc requérons-les d'un accord. Le roi de Hongrie nous retient
» Zara, en Esclavonie, qui est une des plus fortes cités du monde,
» ni jamais par pouvoir que nous ayons ne sera recouvrée, si
» elle ne l'est par ces gens-ci. Requérons-les qu'ils aient à la con-
» quérir pour nous; et nous leur donnerons répit des trente mille
» marcs qu'ils nous doivent, jusqu'à ce que Dieu nous les laisse
» gagner ensemble à eux et à nous. Ainsi fut l'accord proposé; il
» fut fort contrarié par ceux qui voulaient que l'armée se disper-
» sât; mais toutefois l'accord fut fait et octroyé.

» Alors furent assemblés, un dimanche, dans l'église de Saint-
» Marc, tout le peuple de la ville, et la plupart des barons et des
» pèlerins. Devant que la grande messe commençât, le duc de
» Venise, qui avait nom Henri Dandolo, monta en la chaire et
» parla au peuple, et leur dit : « Seigneurs, vous êtes associés
» à la meilleure gent du monde, et pour la plus haute affaire que
» oncques hommes aient entrepris; et moi je suis vieux homme
» et faible, et j'aurais métier de repos, et mal dispos suis de mon
» corps : mais je vois que nul ne vous saurait ainsi gouverner et
» conduire comme moi qui suis votre sire. Si vous vouliez octroyer
» que je prisse le signe de la croix, pour vous garder et pour vous
» enseigner, et que mon fils restât en mon lieu et gardât la terre,
» j'irais vivre ou mourir avec vous et avec les pèlerins. »

» Et quand cela ouïrent : Si, s'écrièrent-ils tout d'une voix,
» nous vous prions de par Dieu que vous l'octroyiez, et que vous
» le fassiez, et que vous en veniez avec nous.

» Là il y eut grande pitié du peuple de la terre, et des pèlerins,
» et mainte larme pleurée, pour ce que ce prud'homme avait si
» grande occasion de rester : car vieil homme il était, et quoiqu'il
» eût les yeux beaux en la tête, si n'en voyait-il goutte, que per-
» due il avait la vue par une plaie reçue en son chef (1). Moult
» paraissait-il de grand cœur. Ah! comme mal lui ressemblaient
» ceux qui à autres ports étaient allés, pour esquiver le péril!

(1) L'historien André Dandolo, un de ses descendants, dit seulement qu'il avait la vue faible, *et visu debilis*, L. X, c. 3, P. XXX, p. 322. Ducange, dans ses *Observations sur Villehardouin*, nº 204, assure qu'à cette époque il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans, et qu'il en avait quatre-vingt-dix-sept quand il mourut en 1205. Ni Villehardouin, ni André Dandolo, en parlant de sa vieillesse, n'indiquent cependant un âge aussi extraordinaire.

» Ainsi descendit-il de la chaire, et alla devant l'autel, et se mit » à genoux, moult pleurant, et là on lui cousit la croix sur son » grand chapeau de coton, parce qu'il voulait que tous la vis- » sent. Et Vénitiens commencèrent à se croiser en grande foison, » et en grande *plenté* en icelui jour (1). »

Cependant, avant que les croisés fussent prêts à partir, le fils d'Isaac, l'empereur détrôné, qui se nommait Alexis, ayant trouvé moyen de s'échapper de Constantinople sur un navire pisan, et de venir en Italie, envoya des députés à Venise, pour solliciter les croisés de l'aider à remonter sur le trône de ses pères (2). Ce jeune prince avait déjà visité la cour de Rome, et avait cherché à intéresser le pape en sa faveur : mais son oncle, l'empereur Alexis, l'avait prévenu. Celui-ci avait envoyé auprès d'Innocent III des ambassadeurs de haute distinction, avec des présents pompeux; et il l'avait prié d'envoyer des légats visiter son empire (3). Une négociation avait été entamée entre Alexis, le patriarche de Constantinople et Rome; et le pontife avait pu se flatter qu'il ramènerait les Grecs à l'obéissance à laquelle il avait déjà réduit les Latins. Ainsi, lorsque le jeune Alexis, d'une part, lui demanda sa protection, et que, de l'autre, le vieux Alexis lui écrivit de nouveau pour le prier de ne point donner d'appui à un fugitif qui n'avait aucun droit héréditaire, puisqu'il n'était pas porphyrogénète, ou né pendant que son père était sur le trône, et puisque l'empire était électif, Innocent répondit de manière à s'attribuer à lui seul la connaissance de cette affaire; il crut qu'il pourrait disposer, par une sentence, de l'empire d'Orient : il donna des ordres pour que les croisés ne s'entremêlassent point dans les démêlés des chrétiens; et il nomma le cardinal de Saint-Marcel pour prendre des informations, au nom du sacré collége sur cette cause nouvelle (4). Le jeune Alexis, qui vit bientôt combien peu de fruit il pouvait attendre de la médiation du pape, se rendit en Allemagne, auprès du roi Philippe de Souabe, le compétiteur d'Othon IV. Ce

(1) Villehard., §§ 52 et 55. C'est le mot anglais *plenty*, abondance, qui se trouve fréquemment dans Villehardouin; nous en avons fait plénitude.

(2) *Nicetas Choniates in Alexium*, L. III, c. 8, p. 284.

(3) *Gesta Innocentii III*, c. 82, p. 507 et seq.

(4) *Ibid.*, c. 83, p. 525 et seq.

monarque avait épousé sa sœur, et il chercha de tout son pouvoir à l'appuyer auprès des croisés (1).

La flotte croisée, après avoir pris à bord toutes les machines de guerre qui pouvaient être employées pour un siége, mit à la voile de Venise, le 8 d'octobre, et arriva devant Zara, le 20 de novembre, veille de la Saint-Martin (2). Quoique cette ville fût assez forte, elle se laissa effrayer par la puissance de l'armée qui venait en entreprendre le siége : au bout de cinq jours, les citoyens se rendirent, vie sauve, au doge, et le pillage de la ville fut partagé entre les confédérés. Mais la saison était déjà trop avancée pour que les croisés pussent continuer leur course vers l'Égypte; ils prirent donc à Zara leurs quartiers d'hiver.

C'est pendant leur séjour dans cette ville, que les barons français reçurent du pape des lettres, dans lesquelles il leur reprochait avec véhémence la prise d'une ville chrétienne, et l'usage profane qu'ils avaient fait de leurs armes, tandis que, d'après leurs vœux, ils n'étaient déjà plus à eux-mêmes, mais à Jésus-Christ : il les avertissait en même temps, que s'ils ne se repentaient, et ne se hâtaient de rendre au roi de Hongrie tout ce qu'ils avaient enlevé à ses sujets, ils seraient enveloppés dans l'anathème déjà suspendu sur leurs têtes (3).

Les Vénitiens avaient dès lors adopté, envers le saint-siége, cette politique ferme en même temps que respectueuse, au moyen de laquelle ils ont conservé, à son égard, une indépendance que n'ont point connue les autres puissances catholiques. Déjà, lorsque le cardinal de Saint-Marcel s'était rendu dans leur ville, pour prendre, avec le titre de légat, le commandement de la flotte croisée, ils lui avaient fait dire que, s'il venait au milieu d'eux comme prédicateur chrétien, ils se feraient gloire de le recevoir; mais que,

(1) La femme de Philippe était la même princesse grecque qui avait été fiancée à Guillaume, fils de Tancrède, et enlevée par Henri VI à la prise de Palerme. *Conradus Abb. Ursperg. Chr.*, p. 304.

(2) Villehardouin, c. 39-44, p. 13 et 14.— *Dandulus in Chronico*. L. X, c. 3, P. XXVII, p. 321. — D'après Rhamnusius, cette flotte était forte de quatre cent quatre-vingts vaisseaux, savoir : cinquante galères armées, deux cent quarante vaisseaux de transport, à voile carrée, et chargés de troupes, soixante-dix vaisseaux chargés de vivres et de machines, et cent vingt huissiers pour les chevaux. *De bello Constant.*, L. I, p. 33.

(3) *Vita Innocentii III*, c. 87, p. 529.

s'il voulait exercer sur eux une autorité temporelle, ils ne pouvaient l'admettre sur leur flotte (1). Après avoir reçu ce message, le cardinal était retourné à Rome : les nouvelles menaces du pape ne les ébranlèrent pas davantage; et, plutôt que de se soumettre, ils se laissèrent frapper d'excommunication. Les barons français étaient plus effrayés du courroux du pontife; aussi envoyèrent-ils quatre députés auprès de lui, pour obtenir qu'ils les réconciliât avec l'Église (2). Cependant, tandis qu'ils cherchaient à l'apaiser par leur soumission, ils s'engageaient, contre sa prohibition expresse, dans un traité avec le jeune Alexis, qui devait détourner leurs armes de la guerre sacrée, pour plus longtemps encore.

[1203] Le prince grec s'était rendu à Zara, auprès des croisés; il les avait émus par le tableau de ses malheurs et de ceux de son père, et plus encore par les offres dont il avait accompagné son récit. Il promettait de ramener l'empire de Constantinople à l'obéissance de Rome, de partager entre les croisés deux cent mille marcs d'argent, d'envoyer, à ses frais, dix mille hommes, pour une année, en Égypte (3) (que Villehardouin appelle toujours terre de Babylone) (4), à moins qu'il ne pût y marcher en personne; et d'entretenir en tout temps cinq cents chevaliers à la garde de la terre sainte. Les Français étaient déjà bien disposés en faveur de ce prince, qui invoquait, auprès d'eux, l'alliance de sa famille avec celle de Louis le Jeune (5). Les Vénitiens saisissaient avec empressement une occasion de se venger des Grecs, et de leur faire éprouver leur pouvoir : cependant les uns et les autres parurent surtout déterminés par la supposition que, pour conquérir la Syrie, il fallait auparavant être maître des côtes d'un des deux pays limitrophes, ou l'Égypte, ou l'Asie Mineure (6). Les principaux seigneurs de l'armée, le marquis Boniface de Montferrat, le comte Baudouin de Flandre, le comte Louis de Blois et le comte Hugues

(1) *Vita Innocentii III*, c. 86, p. 529.

(2) Villehardouin, c. 53 et 54, p. 17.

(3) *Ibid.*, c. 46, p. 15. — *Dandulus*, L. X, c. 3, p. 28.

(4) Du nom de la Babylone d'Égypte, une des trois villes qui, réunies, forment le Caire. *Voyez* Guillaume de Tyr, L. XIX, c. 15, p. 965 : il examine toujours les noms en bon critique et en bon géographe.

(5) Agnès, fille de Louis VII, avait épousé Alexis Comnène, et ensuite Andronic, empereur de Constantinople : ce n'était pas un lien bien rapproché.

(6) Villehardouin, c. 47.

de Saint-Paul, d'accord avec le doge, acceptèrent les conditions que leur offrit le jeune Alexis; mais les cardinaux légats du pape quittèrent les croisés, et passèrent en Chypre, puis en Syrie, plutôt que de prendre part à l'expédition contre la Grèce (1); et un grand nombre de barons, parmi lesquels se trouvait le comte Simon de Montfort, après avoir déclaré qu'ils ne voulaient point s'engager dans une entreprise qui offensait le pape, se séparèrent de l'armée.

Il y avait assez longtemps que l'on connaissait, à Constantinople, les démarches du jeune Alexis, et même la détermination des croisés, pour que l'on y pût prendre les mesures propres à repousser leurs attaques. La Grèce est, de tous les pays de l'Europe, celui qui appelle le plus forcément ses habitants à la navigation : dans tous les temps, ses îles nombreuses et ses longs rivages lui ont fourni des marins expérimentés; à cette époque même, Constantinople partageait avec Venise l'empire de la mer : il semblait donc probable qu'une flotte grecque viendrait attendre les croisés à la sortie de l'Adriatique, et leur disputerait l'approche des rivages de l'empire. Mais l'empereur avait chargé du commandement de ses vaisseaux Michaël Struphnos, son beau-frère, homme bassement avide, qui avait vendu jusqu'aux ancres, aux cordages, et aux voiles des arsenaux de marine; en sorte qu'au moment de la guerre, on ne trouva plus, dans les chantiers, de vaisseaux longs, propres aux combats (2). Pour en fabriquer de nouveaux, de vastes forêts, sur les deux rivages de la Propontide, auraient pu fournir du bois de construction; mais les eunuques du palais avaient entrepris la garde de ces forêts : ils ne permettaient pas que la hache approchât des arbres consacrés à la chasse et aux plaisirs de leur seigneur (3).

On aurait pu cependant encore ne pas négliger d'autres moyens de défense; il était impossible aux croisés, retardés et encombrés par les palandres et les vaisseaux nécessaires pour transporter

(1) *Epistol. Innocent. III*, L. VI, *epistol.* 47. —*Oderic. Raynald.*, 1203, § 9, p. 87.

(2) On assure que les Grecs avaient eu, peu auparavant, dans les chantiers de Constantinople, mille six cents vaisseaux de guerre. *Constant. Belg.*, L. II, c. 9, p. 145.

(3) *Nicetas Choniates in Alexio*, L. III, c. 9, p. 286. D.

une armée tout entière, d'arriver à Constantinople, sans relâcher, à plusieurs reprises, pour se procurer des vivres et reposer leurs chevaux des fatigues de la mer. Si les côtes de l'empire avaient été préparées à faire une résistance vigoureuse; si les munitions et les vivres avaient été éloignés de tous les lieux où débarquaient les assaillants, l'attaque aurait été rendue tellement difficile, que le parti nombreux, qui, parmi les croisés, s'opposait à cette agression, aurait réussi à se faire écouter, et aurait entraîné la flotte vers la terre sainte, premier objet de sa destination. Mais les croisés relâchèrent à Epidamnum ou Durazzo; et loin d'éprouver de la résistance, ils y furent accueillis par les habitants, qui prêtèrent serment de fidélité au jeune Alexis (1): de nouveau ils relâchèrent à Corcyre, où ils se reposèrent trois semaines, et où ils n'eurent d'autre difficulté à surmonter, que celle d'empêcher le départ d'une partie des croisés qui voulaient, à toute force, prendre la route de la terre-sainte. Ils furent également bien reçus au cap de Malée, à Négrepont, à Andros, à Abydos; partout enfin où ils prirent terre, l'empereur n'avait préparé aucune résistance; le peuple n'avait aucune énergie pour suppléer à l'oubli de son souverain.

Enfin les Latins, toujours secondés par un vent favorable, arrivèrent, au mois de juin, la veille de la Saint-Jean, à trois lieues de Constantinople, devant une abbaye de Saint-Étienne, d'où la ville se déployait à leurs yeux (2). « Ceux des navires, galères et huissiers, prirent port, et ancrèrent leurs vaisseaux. Or, pouvez » savoir que moult regardèrent Constantinople, ceux qui oncques » ne l'avaient vue: ils ne pouvaient cuider que si riche ville pût » être en tout le monde. Comme ils virent ces hauts murs et ces » riches tours dont était close tout entour à la ronde, et ces riches » palais et ces hautes églises, dont il y avait tant que nul n'eût pu » le croire, s'il ne l'eût vu à l'œil par toute la longueur et largeur » de la ville, qui, de toutes les autres, était souveraine; sachez » qu'il n'y eût si hardi à qui le cœur ne frémît, et ce ne fut merveille, car oncques si grande affaire ne fut entreprise...... Chacun regardait ses armes, pensant qu'à elles il convient que » soldats se confient, qu'en peu de temps ils en auront métier. »

(1) Villehard., c. 56 et suiv.
(2) *Ibid.*, c. 66, p. 22.

A l'endroit où le Bosphore de Thrace débouche dans la Propontide ou mer de Marmara, un golfe profond s'ouvre, et s'éloigne de ce canal étroit, du côté de l'Europe : les Grecs donnent à ce golfe le nom de Chrysochéras, ou celui de corne de Byzance. C'est entre ce golfe et la Propontide qu'est bâtie la ville de Constantinople, sur un triangle baigné de deux côtés par les flots. Le mur méridional de la ville s'étend le long du rivage de la mer de Marmara, sur un espace de trois mille toises; un autre mur, à peu près de même longueur, se déploie vers le nord-ouest, le long du golfe Chrysochéras, dont on fait le port : à l'endroit où ces deux murs se rencontrent, et où le triangle se termine en pointe, à l'embouchure même du Bosphore de Thrace, est situé aujourd'hui le sérail; à l'autre extrémité du mur septentrional, vers le fond du port, était bâti le palais de Blachernæ des empereurs grecs. Un double mur, qui descend du nord au midi, ferme la ville du côté de l'ouest, et coupe la seule communication qu'elle ait avec la terre. De l'autre côté du golfe, sont situés, au nord de la ville, et toujours sur le rivage de l'Europe, les faubourgs de Péra et de Galata : au-dessous du dernier, le golfe n'a guère que cent toises de largeur; c'est là qu'il est fermé par une chaîne, pour mettre en sûreté les vaisseaux qui sont dans l'intérieur du port. En face de la pointe de Constantinople, de l'autre côté du Bosphore et sur le rivage d'Asie, est bâtie la petite ville de Chrysopolis, aujourd'hui Scutari; plus au midi, et sur la Propontide même, celle de Chalcédoine (1).

Les croisés débarquèrent d'abord à Chalcédoine; ils passèrent ensuite à Scutari, et se reposèrent neuf jours dans le palais et les jardins que l'empereur y possédait (2). Cependant les Grecs déployèrent leur cavalerie sur le rivage de Péra, vis-à-vis de celle des Latins. Les croisés, après avoir rafraîchi leurs troupes et leurs chevaux, s'assemblèrent en parlement, à cheval et au milieu du camp, pour délibérer sur l'attaque : ils divisèrent leur petite armée en six corps ou *batailles;* et, lorsque les évêques eurent exhorté les soldats à se confesser et à faire leur testament, puisqu'ils

(1) *Voyez* les cartes et les dessins de Constantinople, de la Propontide et du Bosphore, *in Banduri Imperium Orientale,* T. II, p. 1.

(2) Villehard., c. 69-81, p. 22 et suiv.

ne pouvaient savoir quand Dieu redemanderait leur vie, les chevaliers montèrent sur les palandres, à côté de leurs chevaux sellés et prêts au combat. Les galères remorquèrent les palandres jusqu'au rivage d'Europe; et, dès qu'elles approchèrent du bord, les chevaliers s'élancèrent à la mer, le casque en tête et le sabre à la main, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; ils furent suivis par leurs sergents et arbalétriers. Dès que les Grecs, en armes et à cheval sur le rivage, les virent approcher (1), quoique leur nombre fût infiniment supérieur, ils s'enfuirent à toute bride, sans abaisser leur lance; en sorte que les Latins n'éprouvèrent plus de difficulté pour faire descendre à terre leurs chevaux.

La tête de la chaîne qui fermait le port, était défendue par la tour de Galata (2), dont les Latins entreprirent le siége : pendant la nuit, les Grecs firent une sortie pour surprendre les assiégeants; mais, avec leur lâcheté ordinaire, ils s'enfuirent dès que les croisés eurent pris les armes : les uns se noyèrent en voulant se jeter dans leurs barques; les autres reculèrent avec tant de précipitation dans la tour de Galata, qu'ils ne purent fermer les portes après eux, et que cette forteresse fut prise par ceux qui les poursuivaient. La chaîne fut aussitôt rompue; et la flotte vénitienne entra en triomphe dans le port. Une partie des galères grecques qui y étaient enfermées furent prises; d'autres se firent échouer sur le rivage opposé de Constantinople, où les mariniers les abandonnèrent et prirent la fuite.

A l'extrémité du port, deux rivières, le Barbyssès et le Cydaris, réunies en un seul lit, passent sous un pont nommé Pierre-Percée; ce pont aurait été susceptible de défense : les Grecs le coupèrent, mais sans laisser de troupes à la garde de l'autre bord. Pour s'approcher par terre des murs de la ville, l'armée devait faire le tour du golfe, et traverser le pont. Elle travailla un jour et une nuit à le rétablir; et son étonnement fut extrême de ne point être troublée dans cet ouvrage : car, pour un assiégeant, il y avait, dans la ville, vingt hommes en état de porter les armes (3). Le

(1) Villehard., c. 82, p. 24.

(2) *Nicetas Choniates in Alexium*, L. III, c. 10, p. 287.

(3) Villehardouin dit deux cents, ce qui est bien exagéré. Il dit ailleurs qu'il y avait quatre cent mille hommes dans Constantinople; d'autre part, l'armée croisée paraît avoir été réduite à la moitié de son nombre primitif, par la désertion d'un

pont étant rétabli, les croisés vinrent camper vis-à-vis du palais de Blachernæ. C'était une étrange manière d'entreprendre un siége, que de s'attaquer à une seule porte, parce qu'on n'avait point assez de monde pour menacer aucune autre partie de la ville, sauf celle qui était bâtie sur le rivage.

Les Vénitiens avaient demandé que l'attaque se fît du côté de la mer, au moyen des échelles et des ponts-levis placés sur leurs vaisseaux; mais les Français avaient répondu : « qu'ils ne se sau- » raient mie si bien aider sur mer comme ils savaient sur terre, » quand ils avaient leurs chevaux et leurs armes (1) ; » et il avait été conclu que l'attaque se ferait et par mer et par terre, chaque nation se réservant de combattre sur l'élément qu'elle se croyait faite pour dominer. Cependant la position des Français était assez dangereuse : il ne se passait pas de nuit qu'ils ne fussent six ou sept fois obligés de prendre les armes; et, quoiqu'ils repoussassent toujours les attaques des Grecs avec avantage, ils n'osaient s'éloigner à quatre portées d'arc de leur camp, pour chercher des vivres dont ils commençaient à manquer : leurs provisions de farine et de viandes salées pouvaient leur suffire encore trois semaines; mais les chevaux qu'on tuait pour eux, fournissaient les seules chairs fraîches qu'ils pussent se procurer.

Dans une situation aussi critique, tout délai pouvait être fatal. Le dixième jour, les préparatifs d'attaque furent terminés, et les croisés résolurent de livrer l'assaut (2). Les Français confièrent la garde de leur camp à deux de leurs six *batailles*, et conduisirent les autres à l'attaque du mur. D'une part, ils cherchèrent à l'ébranler en le frappant avec le bélier; de l'autre, ils appliquèrent contre un barbacan, ou redoute avancée du côté de la mer, deux échelles, par lesquelles une quinzaine de chevaliers parvinrent jusque sur le mur, à l'endroit nommé l'escalier impérial : mais là ils furent rencontrés par les Varangiens, armés de leurs haches, que Ville-

grand nombre, et par l'absence de ceux qui n'arrivèrent jamais à Venise, et ne payèrent pas le fret convenu. On peut donc l'établir à seize mille hommes, savoir : dix mille fantassins, deux mille chevaliers et quatre mille sergents, sans compter les Vénitiens. Trois mois plus tard, Villehardouin estime tous les croisés, les Vénitiens compris, à vingt mille hommes. Chr. 153, p. 42.

(1) Villehard., c. 84, p. 26.

(2) Le 17 juillet 1083. *Nicetas in Alex.*, L. III, p. 288.

hardouin appelle Anglais et Danois, et par les auxiliaires pisans, que leur rivalité avec les Vénitiens attachait au parti de l'empereur (1), et ils furent repoussés avec perte. Pendant ce temps, le doge de Venise avait disposé sa flotte sur une seule ligne, le long des murs, et il avait balayé ces murs par de fréquentes décharges de ses pierriers, et par les flèches de ses arbalétriers, qui, placés sur des ponts, au milieu des mâts, dominaient les remparts. Cependant, « sachez que les galères n'osaient terre prendre. Ores » pourrez ouïr étranges prouesses. Le duc de Venise, qui vieil » homme était et goutte ne voyait, fut, tout armé, en proue de » sa galère, et eut le gonfalon de Saint-Marc devant lui, et il s'é- » criait aux siens, qu'ils le missent à terre, ou sinon il ferait » justice de leurs corps. Et ils firent ainsi que la galère prend » terre, et ils sautent dehors, et si portent le gonfalon de Saint- » Marc par devant lui à la terre. » Tous les Vénitiens, voyant aborder la galère de leur doge, s'élancent à sa suite; ils plantent sur les murs le gonfalon de Saint-Marc, et vingt-cinq tours tombent en leur pouvoir.

La ville semblait prise; et le doge avait déjà envoyé avertir l'armée française qu'il était maître d'un grand nombre de tours dont on ne le délogerait pas. Cependant lorsqu'il voulut pénétrer dans le quartier adjacent, un vaste incendie, que les Latins attribuent aux Grecs, et les Grecs aux Latins, arrêta sa marche, et le contraignit à se renfermer dans la partie des fortifications dont il s'était emparé. Sur ces entrefaites, Alexis, pressé par les reproches du peuple qui l'accusait d'avoir laissé porter la guerre jusqu'au pied des murs, fit sortir ses troupes par trois portes, à un mille au midi de celle de Blachernæ; et, à leur tête, il s'avança contre l'armée française, à dessein de l'envelopper. Les Français disposèrent leurs six *batailles* par devant les fortifications de leur camp; les sergents et les écuyers à pied se placèrent derrière la croupe de leurs chevaux, les archers et les arbalétriers en avant. Il y avait un bataillon composé de plus de deux cents chevaliers, qui, ayant perdu leurs montures, étaient réduits à combattre à pied. L'armée française était placée de manière à ne pouvoir être

(1) Ἔτι καὶ πρὸς τῶν ἐπικούρων Ῥωμαίοις Πισσαίων, καὶ τῶν πελεκυφόρων βαρβάρων γενναιότερον ἀπεκρούσθησαν. *Nicetas Choniates Annales*, L. III, p. 288.

attaquée qu'en face; elle eut la sagesse de ne point se porter en avant : si elle s'était avancée dans la plaine, au milieu de la foule innombrable qu'elle avait à combattre, elle aurait été perdue. Les Grecs avaient au moins soixante bataillons, dont chacun était plus considérable qu'aucun des six bataillons français. Ils avancèrent au petit pas, en belle ordonnance, et s'approchèrent jusqu'à la portée du trait. Quand le doge Dandolo fut averti que ses alliés étaient engagés dans un combat si dangereux (1), il donna l'ordre à ses gens de se retirer, et d'abandonner les tours qu'ils avaient conquises; il déclara en même temps qu'il voulait vivre ou mourir avec les croisés. Il fit approcher ses galères de l'armée, et descendit lui-même des premiers, conduisant à sa suite tous les Vénitiens qui n'étaient pas nécessaires au service des vaisseaux. Malgré ce renfort, si Alexis avait eu le courage d'attaquer les Latins, ou s'il avait accordé la permission de le faire à son gendre Lascaris, qui la demandait, il les aurait probablement accablés (2) : mais, après que les arbalétriers eurent escarmouché quelque temps, Alexis fit sonner la retraite, et retourna vers la ville sans coup férir, au grand étonnement des Latins. « Et sachez que oncques » Dieu ne tira de plus grand péril, nulles gens, comme il fit ceux » de l'armée en ce jour, et sachez qu'il n'y eut si hardi qui n'eût » grand'joie. »

La nuit même du jour où Alexis avait ainsi donné la mesure et de sa puissance et de sa lâcheté, cet empereur résolut de s'enfuir : il communiqua son dessein à quelques-uns de ses proches; et, faisant porter sur un vaisseau une somme considérable en or, les pierres précieuses, les perles et les ornements de la couronne, il y monta lui-même avec sa fille Irène, et dans la première veille de la nuit, il se fit transporter à Débeltos (3). C'est ainsi que ce prince perdit, par sa lâcheté, sa patrie et lui-même. La Grèce avait eu cependant plusieurs tyrans auprès desquels Alexis était un bon roi. Nicétas, en terminant l'histoire de son règne, lui accorde encore quelques éloges, par comparaison avec ses prédécesseurs. « Sa » douceur et sa clémence étaient grandes, dit-il; il ne faisait point

(1) Villehard., 93, p. 29.
(2) *Nicetas Choniates in Alexium*, L. III. p. 289.
(3) *Ibid.*, L. III, p. 289. C.

» arracher les yeux; il ne mutilait point les membres; il ne se » plaisait point aux boucheries d'hommes; et aucune matrone, » pendant son règne, ne revêtit l'habit de deuil à cause de lui. »

Dès que la fuite de l'empereur fut connue dans le palais, l'eunuque Constantin, préfet du trésor, assembla les Varangiens et les auxiliaires, pour les engager à concourir à la révolution qu'opérait la fuite de leur maître, et à saluer empereur Isaac, son frère, que l'on tira de sa prison pour le replacer sur le trône (1). Dès le matin suivant, le jeune Alexis et les croisés reçurent des ambassadeurs du nouvel empereur, qui invitaient le jeune prince à retourner à Constantinople, et qui lui annonçaient la révolution survenue en faveur de son père. A cette nouvelle, le duc de Venise et les barons s'assemblèrent; et, avant de laisser partir leur protégé, ils dépêchèrent quatre messagers, parmi lesquels était notre historien Villehardouin, pour obtenir d'Isaac qu'il confirmât le traité fait avec son fils (2).

Le vieil empereur, lorsqu'il fut instruit des promesses du jeune homme, s'écria douloureusement qu'elles étaient si considérables, qu'il ne savait comment il pourrait les remplir. Cependant, ajouta-t-il, le service que vous nous avez rendu est plus grand encore; et quand nous vous donnerions tout notre empire, la récompense ne serait pas supérieure à vos bienfaits. Après une courte discussion, il confirma ensuite, par une charte scellée de son sceau, les promesses du jeune Alexis. Alors ce prince, accompagné des barons latins, entra en pompe dans la ville; et ceux qui, la veille, étaient réputés les plus ardents ennemis de Constantinople, furent fêtés comme ses libérateurs.

L'empereur cependant assigna pour demeure à l'armée croisée, les deux faubourgs de Péra et de Galata; et il pria les Latins de vouloir bien retenir leurs troupes de l'autre côté du golfe de Chrysochéras (3), pour éviter que l'animosité nationale ne se réveillât, et que quelque mêlée entre ses sujets et ses alliés ne mît en danger ou sa capitale, ou le sort de ses hôtes.

La haine des Grecs pour les Latins ne pouvait tarder en effet à

(1) *Nicetas, in Isaacium et Alexium Angelos*, § 1, p. 391.
(2) Villehard., c. 95 et 96, p. 50.
(3) *Ibid.*, § 99, p. 51.

se manifester : les trésors de l'empire étaient épuisés, et le payement de deux cent mille marcs, auquel le jeune Alexis s'était engagé, ne pouvait s'opérer sans des vexations inouïes. Les biens des partisans du dernier empereur furent confisqués; l'impératrice Euphrosyne, sa femme, qu'il avait en fuyant laissée dans le palais, fut dépouillée; on se saisit de l'argenterie des églises, et même des images des saints (1) : mais, malgré ces sacriléges qui révoltaient le peuple, l'argent recueilli ne suffisait point encore pour satisfaire les Latins. Un premier payement cependant fut effectué, et les barons rendirent à chaque soldat croisé ce qu'il avait déboursé pour son passage.

L'insubordination des Latins était un second motif de haine, plus puissant encore que les extorsions occasionnées par leur avarice. Les Pisans, par l'entremise du jeune Alexis, s'étaient réconciliés avec les Vénitiens : les Flamands, autre peuple marchand, contractèrent une amitié plus étroite avec les citoyens de ces deux villes (2). Alliant un esprit de jalousie mercantile à leurs préjugés religieux, ils résolurent ensemble d'aller piller le quartier des Sarrasins à Constantinople, et de chasser ces marchands infidèles d'une cité qu'ils voulaient soumettre entièrement à l'Église. Ils traversèrent sans difficulté le détroit : aucune garde n'avait ordre de leur interdire le passage; et ils attaquèrent à l'improviste les Sarrasins, qui, malgré leur surprise, se défendirent avec valeur, et qui furent assistés par les Grecs du voisinage. Pour les contraindre à céder, les Flamands mirent le feu aux maisons les plus proches (3); et bientôt un second incendie, plus terrible que le premier, dévora un tiers de la ville, qu'il traversa d'une mer jusqu'à l'autre. Pendant huit jours, les flammes continuèrent à s'étendre, et elles occupèrent quelquefois jusqu'à un mille de largeur. Après ce désastre, tous les Latins qui depuis longtemps étaient domiciliés dans Constantinople, et il y en avait près de quinze mille, quittèrent leurs anciennes demeures, pour se réfugier auprès des croisés à Galata.

La haine des Grecs s'attachait aussi au jeune Alexis, qu'ils consi-

(1) *Nicetas Choniates in Isaac. et Alex.*, § 1, p. 292.
(2) *Ibid.*, § 2, p. 293.
(3) Villehard., §§ 107 et 108, p. 55.

déraient comme l'auteur de tous leurs désastres, et qu'ils soupçonnaient de vouloir, suivant sa promesse, altérer leur religion, et les mettre sous le joug du pontife de Rome (1). Ils lui reprochaient, comme une honte, sa familiarité avec les Latins. Ce prince souillait, disaient-ils, le nom illustre et glorieux d'empereur romain, lorsqu'il entrait dans les tentes des barbares avec une suite peu nombreuse, lorsqu'il partageait leurs débauches et leurs jeux, et lorsqu'il permettait à des marchands insolents de placer leur bonnet de laine sur sa tête, tandis qu'ils s'ornaient tour à tour de son diadème, enrichi d'or et de pierreries.

Alexis n'épargnait rien en effet pour se concilier l'affection des Latins : sentant combien son trône était mal affermi, sans l'appui de ces mêmes étrangers qui l'y avaient placé, il avait obtenu d'eux la promesse qu'ils prolongeraient leur séjour à Constantinople, et qu'ils n'en partiraient qu'au mois de mars suivant; et à cette condition, il s'était engagé à pourvoir de vivres l'armée, et à payer le fret des vaisseaux vénitiens. A l'époque du grand incendie de Constantinople, le jeune Alexis s'était avancé dans la Thrace, accompagné du marquis de Montferrat, et de Henri, frère du comte de Flandre (2), pour recevoir le serment de fidélité des villes situées le long du Bosphore, et pour soumettre celles qui reconnaissaient encore l'autorité de son oncle, le vieil Alexis. Lorsqu'à la fête de saint Martin, Alexis le jeune revint, après une campagne assez brillante, il trouva la haine des Grecs augmentée par le désastre qu'ils avaient éprouvé. Les Latins, d'autre part, se livraient à la défiance : ils se plaignaient de ce que le payement qu'on leur avait promis, ne se faisait pas plus rapidement; et ils ne voulaient admettre aucune excuse pour un retard que l'incendie de Constantinople et la guerre survenue avec les Valaques et les Bulgares ne rendaient que trop nécessaire. Ils trouvèrent que l'empereur affectait avec eux un orgueil qu'il leur cachait autrefois; et, prenant tout à coup un parti violent, ils envoyèrent six députés, trois barons et trois vénitiens, pour le défier dans son palais.

Villehardouin fut encore, dans cette occasion, au nombre des messagers élus; mais ce fut Coesnon de Béthune, qui, arrivé en

(1) *Nicetas*, § 3, p. 295.
(2) Villehard., §§ 105 et 106, p. 33.

présence des deux empereurs, de l'impératrice et de toute la cour, porta la parole. « Sire, dit-il, nous sommes à vous venus, de la
» part des barons de l'armée, et de la part du duc de Venise : sa-
» chez qu'ils vous reprochent le bien qu'ils vous ont fait..... Vous
» leur aviez juré, vous et votre père, de tenir vos conventions;
» ils en ont votre charte; mais vous ne l'avez point tenue ainsi
» que vous l'auriez dû. Nous vous en avons maintes fois requis,
» et nous vous en requérons aujourd'hui, en présence de tous vos
» barons...... Si vous le faites, moult serez-vous alors estimé; et
» si vous ne le faites, sachez que des ores en avant, ils ne vous
» tiennent ni pour seigneur, ni pour ami. Au contraire, ils pour-
» chasseront leur bien de toutes les manières qu'ils pourront, et
» bien vous le mandent-ils dire, car ils ne feraient de mal ni à
» vous ni à d'autres, jusqu'à ce qu'ils vous eussent défiés, que ja-
» mais ils ne firent trahison, et dans leurs terres on n'est pas
» accoutumé d'en faire. Vous avez bien ouï ce que vous avons
» dit, et vous prendrez conseil si comme il vous plaira (1). »

Après ce défi, qui parut aux Grecs le comble de l'audace et de l'insolence, les six messagers sautèrent sur leurs chevaux et ressortirent de la ville, sans avoir été arrêtés, quoiqu'il s'en fallût bien peu que le peuple ne les massacrât. Dès lors il y eut plusieurs escarmouches entre les deux nations : les Grecs essayèrent vainement de brûler la flotte latine, en lançant, au milieu d'elle dix-sept vaisseaux incendiaires; mais ils furent écartés par le courage et l'adresse des matelots vénitiens.

Une guerre d'escarmouches se poursuivait cependant presque contre la volonté des deux empereurs, qui redoutaient les Latins et cherchaient à désarmer leur colère. Des partis de citoyens allaient combattre les croisés, mais sans chef, ou sans que la cour permît qu'aucune personne de marque se mêlât parmi eux. Le seul Alexis Ducas, surnommé Mourzoufle, qui avait épousé une fille du vieil Alexis Ange, et qui était décoré de la dignité de protovestiaire, excitait les citoyens à venger l'honneur du nom grec, et se mettait à leur tête. Dans une rencontre sur les bords du fleuve Barbyssès, et près du pont de pierre taillée, dont il interdisait le passage aux Latins, il donna des preuves d'une grande bravoure, et courut un

(1) Villehard., § 112, p. 35.

extrême danger d'être fait prisonnier. La comparaison de sa conduite avec celle des deux empereurs excitait toujours plus l'indignation du peuple contre eux. Le fils, malgré les offenses des Latins, paraissait encore leur être vendu : il était accusé de vouloir introduire leurs troupes dans le palais; et d'après une lettre de Baudouin au pape (1), il paraît qu'il entra en effet en négociation avec eux, dans ce but. Le père n'était entouré que d'astrologues et de moines imposteurs, qui lui promettaient de lui faire recouvrer bientôt la vue, et de rendre son règne plus glorieux que celui d'aucun empereur d'Orient. La nation se détermina enfin à secouer le joug honteux qui lui était imposé.

[1204] Le 25 janvier, le sénat fut forcé à s'assembler, avec les principaux membres du clergé, dans le temple de Sainte-Sophie; et, par obéissance pour le peuple, il délibéra sur l'élection d'un nouvel empereur : mais tous les hommes d'une famille considérable refusaient ce dangereux honneur, à mesure qu'il leur était présenté. La populace assemblée aux portes, et demandant avec fureur un nouveau monarque pour remplacer cette famille avilie qu'elle ne pouvait plus supporter, finit par désigner successivement ceux qu'elle voyait revêtus d'habits plus magnifiques : l'épée à la main, on les pressait d'accepter la couronne, et tous s'y refusaient. Tandis cependant qu'au milieu de ce tumulte un patricien plus hardi osait recevoir le titre d'empereur, Mourzoufle corrompait l'eunuque préfet du trésor (2); par son moyen, il persuada aux Varangiens qui formaient la garde, que le marquis Boniface allait introduire des Latins dans le palais, pour les remplacer, et il s'assura de leur dévouement : il engagea ensuite les deux empereurs à se cacher pour échapper aux révoltés; et comme lui-même leur avait indiqué une retraite, il les y fit charger de fers, et bientôt après il les fit périr.

Le portrait de Mourzoufle ne nous a été tracé que par ses ennemis. Il dépouilla l'historien Nicétas de la charge de grand-logothète pour la donner à un de ses parents. Villehardouin partagea les passions des croisés qui se constituèrent les vengeurs des deux

(1) *Gesta Innocent. III*, § 92, p. 534. Villehardouin, cependant, ne parle point de cette négociation.

(2) *Nicetas Choniates in Isaacium et Alexium*, §§ 4 et 5, p. 297, 298.

empereurs détrônés; et Baudouin, dans sa lettre à Innocent III, fait ressortir les crimes de l'usurpateur, pour se justifier de l'avoir dépouillé. Cependant Mourzoufle déploya dans sa courte et pénible administration, plus de talents et d'énergie que ses prédécesseurs. Pour remplir le trésor qu'ils avaient laissé absolument vide, il fit rendre compte de leur gestion à ceux qui avaient été décorés de la dignité de sébastocrators ou de césars; et il employa l'argent qu'il obtint d'eux, à faire construire des appuis derrière les murailles, et à surmonter les tours par des galeries en bois. Armé d'un sabre et d'une massue, il excitait le courage des soldats; il les conduisait lui-même aux combats, et il surprenait les partis de Latins, qui s'écartaient du camp pour fourrager (1). Mais la nation qu'il commandait était trop avilie pour que son exemple pût réveiller chez elle le patriotisme. Les parents eux-mêmes de Mourzoufle ne pouvaient lui pardonner de vouloir les arracher à la mollesse; les grands le détestaient comme un soldat rustre et demi-barbare; le peuple, qui paraissait l'aimer, l'abandonnait lâchement dans le péril. Le comte Baudouin de Flandre s'était emparé de Philées, sur la mer Noire, où il avait été chercher des vivres pour l'armée : Mourzoufle l'attendit au sortir d'un bois, avec une troupe fort supérieure en nombre; mais à peine ses soldats virent-ils approcher les Latins, qu'ils s'enfuirent, et laissèrent leur général presque seul (2). Dans cette occasion, une image miraculeuse de la Vierge, qui servait d'étendard aux empereurs, et à laquelle on croyait que le salut de l'État était attaché, tomba au pouvoir des ennemis.

S'il faut en croire Nicétas, Mourzoufle alors essaya de traiter; et, d'après les conseils du doge, les croisés offrirent la paix, moyennant le payement d'une rançon très-considérable. Mourzoufle ne l'accepta pas; et l'attaque imprévue d'un parti de cavalerie latine rompit la conférence (3).

Les Français ne voulurent point s'exposer à combattre seuls et sur terre, comme ils l'avaient fait dans le premier siége, un ennemi beaucoup plus actif que ne l'avait été Alexis : ils acceptèrent

(1) *Nicetas Choniates in Murzuflum*, § 1, p. 299, 300.

(2) Villehard, § 118, 119, p. 37.

(3) Ils demandèrent cinquante centenaires d'or. D'après l'évaluation de Gibbon, ce sont cinquante mille livres pesant d'or, ou 48,000,000 de francs.

donc une place sur les galères vénitiennes que l'on prépara de nouveau pour l'attaque, en élevant des échelles le long des antennes. Les deux armées employèrent de part et d'autre la fin de l'hiver à leurs préparatifs; enfin, le jeudi 8 avril, les Latins firent monter les chevaux sur les palandres; ils partagèrent leur flotte en six flottilles, dont chacune fut assignée à l'un des bataillons français : les galères étaient placées entre les vaisseaux de transport et les palandres; et la ligne de bataille occupait près d'un demi-mille, en face du quartier qui s'étendait depuis le palais de Blachernæ jusqu'au monastère d'Évergète : c'était la partie même de la ville qui avait été consumée par l'incendie. L'empereur fit dresser son pavillon au milieu des ruines, et attendit l'attaque.

Le vendredi matin, la flotte traversa le canal et engagea la bataille; les vaisseaux s'approchèrent si près des murs, que ceux qui étaient sur les ponts pouvaient atteindre de leurs glaives les gardiens des tours. En plus d'un endroit les Latins s'élancèrent à terre; mais chaque tour était supérieure en force à la galère qui l'attaquait : toutes les galères qui formaient la ligne ne s'étaient pas également avancées; et les pierres et les dards lancés par celles qui restaient en arrière, nuisaient autant aux assiégeants qu'aux assiégés. Vers midi, les Latins se virent contraints de se retirer avec perte.

Le soir, les croisés s'assemblèrent dans une église, pour délibérer sur la manière dont ils poursuivraient le siége. Plusieurs Français proposèrent de sortir du port, et d'attaquer la ville du côté méridional, par le Bosphore ou la Propontide, parce que, de ce côté, Mourzoufle n'avait point élevé les tours, ou appuyé les murailles : mais les Vénitiens, qui connaissaient mieux la mer, objectèrent que le courant du Bosphore régnait le long des murs méridionaux, et entraînerait loin de la ville tous les vaisseaux qui voudraient s'en approcher de ce côté-là (1). D'après les conseils du doge, on résolut alors de différer l'attaque jusqu'au lundi suivant; de lier, dans l'intervalle, les vaisseaux deux à deux, pour que chaque tour en eût deux à combattre, et de retourner ensuite à la charge contre la même partie de murs.

Le lundi matin, 12 avril, la flotte croisée traversa de nouveau

(1) Villehard., § 126, p. 59.

le canal, et vint attaquer les murailles. Pendant toute la matinée, les Grecs lui résistèrent avec courage ; mais à midi, un vent violent du nord ayant commencé à souffler, poussa les vaisseaux croisés contre le mur, et leur facilita l'abordage. Ceux des évêques de Soissons et de Troyes, le Paradis et le Pèlerin (1), qui étaient liés ensemble, abaissèrent les premiers leurs échelles sur la tour qu'ils combattaient; un Français et un Vénitien s'élancèrent en même temps et les premiers sur le mur (2) : bientôt les autres vaisseaux touchèrent également. Quatre des tours furent prises, trois des portes enfoncées; et les Latins s'emparèrent non-seulement de cette partie de la muraille, mais encore de tout le quartier qui avait été incendié, et même des pavillons de Mourzoufle. Celui-ci, obligé de fuir devant eux, alla s'enfermer dans le palais de Boucoléon. Cependant il profita de la nuit suivante pour parcourir la ville et appeler les citoyens de Constantinople à prendre les armes (3). Il leur représentait que les Latins, enfermés dans leurs murs, ou entre des rues dont ils ne connaissaient point les détours, pouvaient être accablés avec facilité par l'immense supériorité de leur nombre; que leur fortune tout entière, l'honneur de leurs femmes, leur vie même, allaient être au pouvoir de leurs ennemis, s'ils ne faisaient un effort généreux pour les recouvrer ; qu'à peine avaient-ils besoin de courage pour combattre, puisque la résignation et la soumission ne leur épargneraient aucun des dangers qu'ils couraient dans la bataille. Mais Mourzoufle avait affaire à des hommes en qui un long despotisme avait détruit toute énergie; des hommes en qui la certitude de la mort ne réveillait point de valeur. Ils étaient au nombre de quatre cent mille; et les croisés français, réunis aux Vénitiens, ne comptaient pas vingt mille hommes. Ils refusèrent de combattre; et Mourzoufle, désespéré, rentra dans le palais de Blachernæ (4) : il y prit avec lui Eudoxie, sa femme, et Euphrosyne, sa belle-mère, femme d'Alexis l'ancien ; il monta sur une barque, et s'éloigna d'une ville qui se dévouait à la ruine.

Deux nobles grecs, Théodore Lascaris et Théodore Ducas, dont

(1) *Epistola Balduini Pontifico. In gestis Innocent. III*, p. 535.
(2) Villehard., § 128, p. 40.
(3) *Epist. Balduini in gestis Innocent. III*, c. 92, p. 535.
(4) *Nicetas Choniates in Murzuflum*, c. 2, p. 301.

le premier était destiné à relever dans la suite l'empire d'Orient, s'efforcèrent encore, après son départ, de rallier dans divers quartiers de la ville les troupes découragées, et de les conduire au combat : mais ils ne purent y réussir, et ils furent obligés à leur tour de chercher leur salut dans la fuite. Pendant la nuit cependant, les Latins, pour écarter les attaques auxquelles ils sentaient combien ils étaient exposés, avaient mis le feu aux quartiers les plus proches; et ce troisième incendie, s'étendant avec fureur, détruisait une partie de la ville. Le matin, comme ils s'attendaient à combattre encore, et que, d'après leurs suppositions, il leur faudrait un mois au moins, avant d'avoir soumis tous les palais, toutes les églises, dont on pouvait faire autant de forteresses, ils furent rencontrés par des processions de prêtres et de femmes, qui, portant devant elles des croix et des images, demandaient grâce pour la ville. Constantinople était prise; et une poignée de croisés avait renversé le trône des maîtres de l'Orient.

Quelque surprenante que fût cette victoire, elle ne surpassait pas l'ambition et les espérances des Latins : tandis qu'ils étaient encore dans le faubourg de Galata, avant le premier assaut, ils avaient signé un traité de partage de tout l'empire d'Orient (1). Le pillage de la ville de Constantinople avait été le premier objet à répartir entre eux. Ils étaient convenus de mettre en commun tout le butin qu'ils feraient sur les Grecs; de prendre d'abord sur cette masse les sommes qui restaient encore dues aux Vénitiens, et les subsides que le jeune Alexis leur avait promis; puis de diviser le reste par portions égales entre les croisés et les troupes de la république. On était convenu ensuite que les Vénitiens conserveraient dans toutes les provinces de l'empire, que déjà on croyait avoir conquis, tous les priviléges dont ils jouissaient au temps des monarques grecs. Les deux nations convinrent aussi, dans le même temps, de conserver le titre et le pouvoir impérial, et d'en décorer un prince latin; mais elles résolurent de ne lui assigner pour patrimoine qu'un quart de l'empire et un quart de sa capitale, se réservant de partager les trois autres quarts entre elles deux. La manière même dont se ferait l'élection avait été fixée d'avance : six barons français et six vénitiens devaient être désignés par l'ar-

(1) *Voyez* ce traité *in notis ad Chronicon Danduli*, p. 520.

mée; et c'était entre leurs mains qu'on devait remettre le droit de donner un successeur à Auguste et à Constantin.

La conquête de Constantinople appela les croisés à réaliser ces brillants projets. Ils avaient commencé par celui du pillage; et la ville fut abandonnée sans réserve à l'avidité et à la brutalité des soldats vainqueurs. Les lamentations de Nicétas, et le triomphe de Villehardouin, nous indiquent toute l'étendue de ce désastre. La profanation et l'insulte accompagnèrent le pillage; et tandis que les Latins se vantèrent que *depuis le commencement des siècles jamais ne fut tant gagné dans une ville,* la capitale de l'Orient fut réduite à un état de dégradation et de misère d'où elle ne se releva jamais. Les temples furent dépouillés comme les maisons privées, les calices, les crucifix, les châsses des reliques, furent enlevés et partagés par une main barbare : on introduisit dans les temples les chevaux et les mulets pour les charger de leurs dépouilles. Les passions religieuses elles-mêmes excitèrent les vainqueurs à la profanation des églises schismatiques (1). Une prostituée vint s'établir sur la chaire du patriarche; elle dansait et chantait au milieu des soldats ivres, pour insulter au culte des Grecs. Ces mêmes soldats se promenaient ensuite dans la ville conquise, revêtus d'habits pompeux qu'ils avaient enlevés à des hommes ou même à des femmes de la cour; et ils portaient à leur tête des plumes et un écritoire, pour indiquer que c'étaient les seules armes des Grecs qu'ils avaient vaincus.

Tandis que les Latins exhalaient leur haine par des insultes publiques, que les soldats, dans leur ivresse, attaquaient les matrones, les jeunes filles, et jusqu'aux vierges consacrées aux autels, leur conduite dans l'intérieur des maisons n'était pas moins odieuse. « Le jour même, dit Nicétas, où la ville fut prise, les » soldats errants dans les rues, commencèrent à s'introduire dans » les maisons; ils saisissaient d'abord tout ce qu'ils trouvaient » sous leurs mains, ensuite ils interrogeaient les propriétaires sur » les richesses que ceux-ci pouvaient avoir cachées : aux uns ils » arrachaient des révélations en les accablant de coups; à d'autres, en les trompant par des promesses; à tous, en les effrayant » par des menaces. Mais tout ce que les Grecs possédaient,

(1) *Nicetas Choniates in Murzuflum*, § 4, p. 303.

» tout ce qu'ils manifestaient, tout ce qu'ils apportaient devant » leurs hôtes, était saisi; jamais on ne leur témoignait aucune com- » passion, aucune bonté; jamais on ne leur permettait de partager » le logement, les vivres, les biens qui avaient été à eux. On les » chassait toujours de toutes leurs maisons avec inhumanité (1). »

Presque tous les nobles, en effet, presque tous les gens riches, couverts d'habits misérables, maigris et affaiblis par la douleur, sortirent à pied de la ville, pleurant leur patrie, leur fortune, et souvent une fille nubile, ou une femme jeune encore qui leur avait été ravie; et, pour rendre leur situation plus cruelle, ils étaient exposés en route aux insultes des derniers d'entre leurs concitoyens, dont la risée était un nouvel indice de la désorganisation sociale. La populace de Constantinople, jalouse des sénateurs et des riches, loin de les seconder pour la défense de leur patrie, se plaisait à voir leurs malheurs; et les campagnards, non moins aveugles, se réjouissaient d'être témoins de la ruine d'une capitale qui les avait trop longtemps dominés (2). « C'est à nous, » membres autrefois du sénat, dit Nicétas, qu'ils attribuent la » perte de la ville : ils ne craignent point l'œil du Dieu juste qui » voit toute chose; eux qui ont trahi et nous-mêmes et la patrie, » ils ne rougissent point de leur fausseté. N'est-ce pas un sujet » digne de larmes, que le délire et le malheur de ces hommes stu- » pides, qui non-seulement ne prient point pour la restauration » de la ville, mais qui accusent Dieu de lenteur, parce qu'il n'a » pas renversé et elle et nous plus tôt, et d'une manière plus ter- » rible; parce qu'il a différé notre mort, et a montré dans ses ju- » gements son amour pour les hommes? Ce peuple ne devrait-il » pas s'émouvoir de nos maux, par sympathie? Nous n'avons plus » de ville, plus de maisons, plus d'aliments pour vivre, nous qui » nous sommes vus autrefois illustrés par nos richesses, et » éblouissants de pouvoir. » Nicétas, en effet, lorsqu'il sortait de Constantinople avec sa famille, avait déjà trouvé dans la Thrace les mêmes dispositions; déjà les paysans, se rappelant que, dans des siècles écoulés depuis longtemps, un gouvernement différent assurait à la Grèce plus de gloire, tournaient en ridicule la nudité

(1) *Nicetas Choniates Constantin. Status,* § 2, p. 310. A.
(2) *Ibid. in Balduinum Flandrum,* § 11, p. 340. B. C.

et la mendicité des fugitifs, et l'appelaient une égalité républicaine (1).

Quoiqu'on eût lieu de croire qu'une grande partie du butin n'avait point été mise en commun, cependant, après que sur la masse totale on eut payé aux Vénitiens leur créance, et ensuite la moitié qui leur revenait, il resta pour la part des Français une somme de cinq cent mille marcs d'argent. C'était bien plus qu'il n'aurait fallu à l'empire grec pour dissiper l'orage qui avait menacé si longtemps Constantinople (2).

L'armée croisée procéda ensuite à l'élection d'un empereur. Six barons français, et six vénitiens, furent nommés pour faire ce choix selon la convention précédente. On assure que l'un des Français indiqua, comme digne de l'empire, le doge Dandolo, dont il rappela les exploits : mais un vieillard vénitien, Pantaléo Barbi, prit aussitôt la parole, et, faisant sentir que le premier magistrat d'une république libre ne pouvait en même temps être chef d'une monarchie, il donna son suffrage à Baudouin, comte de Flandre, et obtint bientôt pour lui l'assentiment de ses collègues (3).

La capitale seule était soumise; et la faible armée des croisés, perdue au milieu d'un vaste empire, loin de pouvoir se flatter de le conquérir, devait s'attendre à être accablée dès qu'elle se partagerait. Cependant le conseil des Latins s'occupa de répartir les provinces entre les conquérants, et assigna, en fief, à chaque

(1) Ἰσοπολιτείαν. *Nicetas Const. Status*, § 3, p. 313.

(2) Villehard., § 135, p. 42. Dans une autre édition, on lit quatre cent mille; la plus forte des deux sommes équivaut à vingt-quatre millions de francs; ajoutez cinquante mille marcs, ou deux millions quatre cent mille francs, dus aux Vénitiens, puis la part de ceux-ci, cela fait monter à cinquante millions quatre cent mille francs la valeur totale du butin partagé. Autant peut-être en fut détourné au profit des particuliers. Les trois incendies qui avaient dévoré plus de la moitié de la ville, avaient détruit autant de richesses encore; et dans la profusion qui suivait le pillage, les effets les plus précieux avaient tellement perdu leur valeur, que le profit des Latins n'équivalait pas peut-être au quart de ce qu'il coûtait aux Grecs. Ainsi Constantinople, avant d'être attaqué, possédait probablement une richesse mobiliaire de six cents millions de francs.

(3) *Rhamnusius*, L. III, p. 136, cité dans les Observat. sur l'histoire de Villehard., p. 155, nomme les Vénitiens, *Vitale Dandolo, Othone Quérini, Bertuccio Contarini, Pantalèone Barbo, et Giovanni Baseggio. Dandul. in Chron.*, L. X, c. 3, P. 35., p. 330.

guerrier, des villes dont à peine il connaissait le nom. On érigea en royaume, pour le marquis de Montferrat, Thessalonique et la Thessalie; l'Achaïe fut partagée en duchés et principautés, dénominations féodales, que l'oreille s'étonne d'entendre associer à des noms grecs : les provinces de l'Asie furent également assignées à ceux qui devaient les conquérir; mais jamais les Latins ne purent y obtenir un établissement. Malgré l'anarchie à laquelle la prise de Constantinople avait livré l'Orient, et encore que les Grecs, au lieu de se soutenir, se trouvassent partagés entre sept ou huit petits tyrans, qui tous prétendaient à l'empire (1), les croisés n'étaient point en état de faire des conquêtes, et surtout de les maintenir : leurs expéditions dans la Thrace et la Grèce révélèrent leur faiblesse; et bientôt la guerre que leur déclara Johannice, roi des Bulgares (2) et des Valaques, les réduisit aux dernières extrémités, et augmenta encore la souffrance et la misère de leurs sujets grecs. Mais depuis le siége si glorieusement conduit par les Vénitiens, l'Orient nous devient de nouveau étranger : la rapide décadence et la chute de l'empire des Latins rentrent dans l'histoire de Constantinople. La seule chose qui doive encore nous occuper, ce sont les fruits que les Vénitiens retirèrent de leurs conquêtes.

Le traité de partage qui devait les rendre seigneurs d'un quart et demi de l'empire romain, selon le titre qu'ils ont porté longtemps, nous a bien été conservé (3) : mais les noms grecs, défigurés par des géographes barbares, y sont à peine reconnaissables; et la possession des Vénitiens ne fut point assez longue pour que cette géographie ait été rectifiée (4). Nous distinguons cependant parmi les villes et les provinces dont on leur assigna la souveraineté, Lacédémone, Dyrrachium, Rodosto, Ægos-Potamos, Gallipoli, Égine, Zacinthe, Céphalonie; mais il paraît qu'un très-grand nombre de villes et de provinces furent oubliées par les fai-

(1) *Georgius Acropolita Historia*, c. 4-9, p. 4 *et seq.*, *Hist. Byzant.*

(2) Le nom de Bulgares, légèrement altéré dans Villehardouin, par l'omission d'une seule voyelle, nous fait connaître l'origine d'une épithète injurieuse, qui, du temps des croisades, était un nom de nation, mais d'une nation redoutable et féroce.

(3) *In notis ad Chronicon Andreæ Danduli*, p. 328.

(4) *Rhamnusius, de bello Constantin.*, L. IV, p. 162, s'est efforcé d'expliquer et de rectifier cette division de l'empire.

seurs de partage, qui n'en connaissaient pas même l'existence. L'île de Candie avait été assignée à Boniface, marquis de Montferrat, et roi de Thessalonique : il l'échangea avec les Vénitiens, contre des terres plus rapprochées de sa capitale; et cette île, qui prit le titre de royaume, devint dans la suite une des possessions les plus importantes de la république (1).

Mais jamais nation n'avait entrepris des conquêtes moins proportionnées à ses forces. La république de Venise ne comprenait alors proprement que la ville et le Dogado; et sa population ne pouvait pas surpasser deux cent mille âmes. Il est vrai qu'elle avait fait depuis longtemps des conquêtes en Dalmatie et en Istrie : mais elle n'avait jamais incorporé à la nation ces provinces sujettes; et loin d'y pouvoir trouver des soldats et des généraux pour ses armées, elle avait besoin au contraire d'y envoyer des magistrats et des garnisons vénitiennes, pour les retenir dans le devoir. Cependant le nouveau partage lui attribuait tout au moins sept ou huit mille lieues carrées de territoire, et sept ou huit millions de sujets. Venise, qui n'avait pas encore pu étendre son autorité sur Padoue, dont elle n'était éloignée que de vingt milles, était chargée, non-seulement de soumettre un pays qui auroit formé seul un puissant royaume, mais encore de le défendre contre les Turcs, les Bulgares, les Valaques, peut-être contre les Latins de Constantinople et de Thessalonique eux-mêmes, si quelque jalousie venait à éclater contre eux.

La république, après une courte délibération, revint au sentiment vif et profond de son impuissance. Le sénat déclàra qu'il renonçait pour lui-même à des conquêtes lointaines qui auraient épuisé la nation, et que jamais elle n'aurait pu conserver; et, en 1207, il publia un édit par lequel il accordait à tous les citoyens vénitiens, la permission d'armer, à leurs frais, des vaisseaux de guerre, et de soumettre, pour leur compte, les îles de l'Archipel et les villes grecques bâties sur les côtes (2). Par cet édit même, il leur cédait la propriété de leurs conquêtes, en fief perpétuel; et il ne s'en réservait que la protection. Les marchands vénitiens

(1) L'échange fut conclu le 12 août 1204. Histoire de Constantinople, sous les empereurs français, par Dufresne Ducange, L. I, c. 21, p. 7.

(2) Dufresne Ducange, Hist. de Constantinople, L. II, § 6, p. 22. — *Rhamnusius, de bello Constant.*, L. VI, p. 272.

profitèrent de la concession du sénat; et, ouvrant leur cœur à une ambition nouvelle, ils entreprirent de conquérir ces terres abandonnées. Dans l'histoire de ces guerres privées, le petit nombre des assaillants, et la lâcheté des Grecs, toujours vaincus, sont également remarquables. C'est en vertu de cette concession, que Marc Dandolo et Jacques Viaro fondèrent le duché de Gallipoli; Marc Sanudo, celui de Naxos : ce dernier était composé des îles de Naxos, Paros, Mélos et Hérinée; il s'est conservé jusqu'à l'an 1570, dans lequel le vingt et unième duc fut dépouillé par les Turcs. Marin Dandolo soumit l'île d'Andros; André et Jérôme Ghisi, celles de Théonon, Micone et Sciros; Pierre Zustinian et Dominique Michiéli, celle de Céos; Philocole Navagiéri enfin, celle de Lemnos, qui prit le titre de grand-duché.

Les Génois, de leur côté, voulurent faire quelques conquêtes dans un pays qui paraissait livré au premier occupant. Ils armèrent cinq vaisseaux ronds et vingt-quatre galères, et vinrent former un établissement dans l'île de Crète ou Candie; mais elle leur fut bientôt enlevée par les Vénitiens (1). Ils s'emparèrent aussi de Modon et de Coron, dans la Morée, puis de l'île de Corfou; la Grèce semblait devoir suffire amplement à un partage entre toutes les villes maritimes de l'Italie : mais les Vénitiens ne pouvaient souffrir que leurs rivaux y possédassent quelque principauté, et ils les dépouillèrent aussi de ces conquêtes.

Si le partage de l'empire des Grecs, en détruisant la richesse, la population et les restes de la puissance de ces provinces, les livra en proie aux invasions de tous les barbares du Nord et de l'Orient; s'il faut le considérer comme la cause principale de la destruction de ce même empire par les Turcs, deux siècles et demi plus tard, et l'accuser en conséquence d'avoir détruit la civilisation, les lettres et la philosophie, dans un pays qui, malgré sa corruption, leur servait encore d'asile, ce même partage ajouta bien peu à la puissance réelle de la république de Venise. La sagesse et la modération du sénat empêchèrent que les trésors et la

(1) *Nicetas Choniates in Balduinum Flandrum*, § 10, p. 357. Les Annales de Gênes ne parlent de ces conquêtes que comme d'entreprises privées de Henri, comte de Malte, citoyen de Gênes, qui s'était emparé de l'île de Malte, d'où il exerçait le métier de corsaire. *Ogerius Panis Contin. Caffari Annal. Genuens.*, L. IV, *ad ann.* 1200, 1209, p. 394-400.

population de l'État n'allassent s'ensevelir dans ces provinces éloignées, comme on y vit s'éteindre tant de bataillons de croisés, et tant de nobles familles françaises. Mais l'ambition des particuliers, auxquels ce vaste champ fut abondonné, ne laissa pas de coûter à la nation une partie importante de ses capitaux, et les bras d'un grand nombre de ses soldats. Le commerce et la navigation, qui faisaient la force principale de l'État, furent abandonnés par plusieurs, pour des entreprises chevaleresques : peu s'en fallut que le caractère national ne fût changé par la division d'une semblable proie. Le gouvernement despotique des provinces conquises nuisit peut-être aussi à la liberté de la capitale, qui ne tarda pas à être ébranlée; enfin, Venise perdit dans les Grecs des alliés utiles, qui formaient une barrière contre les Musulmans, tandis que le voisinage de ceux-ci lui coûta, dans la suite, des trésors et des flots de sang. Elle ne conserva pas longtemps les villes et les provinces de terre ferme, dont elle s'était emparée; mais les îles lui restèrent pendant plus de quatre siècles : elle en fut dépouillée longtemps après la prise de Constantinople, par les Turcs, avec lesquels la possession de ces îles fut une occasion continuelle de guerre. Ainsi donc cette masse de gloire, acquise par une conquête aussi brillante, fut achetée bien chèrement par les larmes et la misère des peuples soumis, comme par l'affaiblissement et la corruption des vainqueurs eux-mêmes.

NOTE. En prenant congé, pour quelque temps, des hitoriens byzantins, nous dirons un mot, selon notre usage, de ceux que nous avons employés dans ce Chapitre. Nous avons eu l'avantage rare de pouvoir consulter quatre écrivains distingués, et la plupart contemporains, qui ont écrit, chacun pour une nation différente, avec des intérêts opposés. Nicétas, sénateur de Constantinople et grand-logothète de l'empire, après la ruine de sa patrie, écrivit à Nicée, où il se retira, une histoire des empereurs qui régnèrent de son temps, depuis la mort d'Alexis Comnène jusqu'à Baudouin de Flandre. Malgré ses prétentions à l'éloquence, la recherche de son style, et peut-être ses exagérations, il doit être compté parmi les bons historiens de Constantinople; et ses propres malheurs, dont il joint le récit à ceux de sa patrie, redoublent l'intérêt qu'il inspire. Je me suis fait une règle pour lui, comme pour les historiens en d'autres langues, que j'ai cités dans cet ouvrage, de consulter toujours le texte original; et de ne citer jamais que mes propres traductions. Mes lecteurs connaissent à présent suffisamment par eux-mêmes, les actions, le caractère et le style de Geoffroy de Villehardouin, historien français de la croisade. Ce brave militaire, l'ami du vénérable Dandolo, et du marquis-roi Boniface, fut créé, dans la division de l'empire, maréchal de Romanie, comme il l'était

déjà de Champagne : il reçut en fief Messinople, Maximianopolis dans le royaume de Thessalie; et son neveu, de même nom que lui, qui arriva en Grèce après la prise de Constantinople, conquit la principauté d'Achaïe, qu'il transmit à sa postérité. Les Vénitiens ont aussi leur historien pour cette époque. André Dandolo, l'un des descendants du vainqueur de Constantinople, et doge comme lui deux siècles plus tard. Mais ni la gloire de sa patrie, ni celle de sa famille, ne semblent avoir pu l'échauffer : il rapporte sans intérêt, sans mouvement, les événements les plus importants ; et son insipide impartialité, qui vous laisse étrangers à Venise comme à la Grèce, est un défaut plus grave que les exagérations passionnées de Nicétas. La chronique de Dandolo est enrichie de notes importantes, et surtout de plusieurs chartes ou traités qui y sont rapportés textuellement. Enfin, dans l'histoire de la croisade, l'auteur anonyme de la vie d'Innocent III, nous représente aussi le parti et l'intérêt des ecclésiastiques. Nous avons fait déjà, dans le précédent Chapitre, un fréquent usage de cette vie, publiée pour la première fois par Étienne Baluze : elle n'arrive que jusqu'à la onzième année de ce pontife, sur les actions duquel elle jette beaucoup de lumière. Peut-être, comme elle n'est pas terminée, l'historien mourut-il avant son héros. Elle contient un grand nombre de pièces originales, et, entre autres les longues lettres que Baudouin, élu empereur de Constantinople, écrivit au pape, pour justifier sa conquête, et rendre compte de son élection.

J'ai cité quelques autres historiens grecs et latins, dont j'ai emprunté divers faits : quant à ceux dont l'étude ne m'a procuré aucun avantage, il est inutile de fatiguer le lecteur de leurs noms.

Dans le cinquième volume des historiens de France, de Duchesne, il y a quelques lettres écrites de Constantinople par le comte Hugues de Saint-Paul, et par Baudouin lui-même, qui, si elles n'ajoutent rien aux détails que nous connaissons d'ailleurs, nous intéressent cependant encore à cause de ceux qui les ont écrites. *Historiæ Francor. scriptores.*, T. V, p. 272-283. Deux modernes, Rhamnusius, *De bello Constantinopolitano*, et d'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, ont cherché, dans leurs volumineux ouvrages, à relever la gloire, l'un des Vénitiens, l'autre des Flamands.

CHAPITRE XV.

ÉTAT DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES AU COMMENCEMENT DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC II. — GUERRES CIVILES. — RENOUVELLEMENT DE LA LIGUE LOMBARDE. — 1216 A 1254.

Lorsqu'Innocent III mourut, la couronne impériale était encore disputée entre Othon IV et Frédéric II. Le dernier avait obtenu la puissante protection du saint-siége, aussi longtemps seulement que son compétiteur était demeuré redoutable; mais, lorsqu'une fois Othon IV fut humilié par la bataille de Bouvines, le pape crut devoir commencer à se mettre en garde contre le jeune prince qu'il avait voulu lui donner pour successeur. Innocent III, de même qu'Honorius III qui vint après, refusèrent constamment jusqu'à la mort d'Othon, et même jusqu'à l'année 1220, d'accorder à Frédéric le titre d'empereur, et de placer sur sa tête la couronne d'or qu'ils paraissaient lui avoir promise.

Si l'interrègne, qui avait précédé l'élection d'Othon, avait été funeste pour l'autorité impériale en Italie, la lutte entre les factions guelfe et gibeline, qui se renouvelait et que prolongeait le pontife, en opposant les deux empereurs l'un à l'autre, fut plus funeste encore. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, on ne vit plus que discordes et que guerres intestines.

Nous avons déjà indiqué, à plusieurs reprises, les guerres de la Lombardie, sans jamais nous arrêter pour faire connaître la suite des événements. En effet, nous n'avons pas cru qu'il existât de moyen de répandre de l'intérêt sur des expéditions toujours semblables dans tous leurs détails, dans toutes leurs conséquences; sur des expéditions qui commençaient par le pillage de quelques campagnes, et qui se terminaient toutes, au bout de peu de jours, par une bataille entre les bourgeois des deux villes; sur des expéditions, enfin, où l'art était étranger aux combats, et où la

valeur, employée d'une manière toujours uniforme, décidait seule des succès.

Quelque attention que l'on apporte à l'étude de l'histoire des villes lombardes, il est impossible que leurs rivalités, leurs ligues et leurs guerres, où les faits se ressemblent tous, et où les noms seuls distinguent les événements, ne produisent dans la mémoire une confusion étrange. Si l'on pouvait entrer dans l'intérieur de ces villes, et connaître les passions qui animaient les peuples, leurs désirs et leurs espérances, la politique de leurs conseils et de leurs magistrats, l'on s'identifierait peut-être avec les citoyens de ces républiques; mais malheureusement, depuis le milieu du douzième siècle jusqu'à la fin du treizième, nous avons à franchir un long espace de temps, pendant lequel aucune des villes de l'Italie septentrionale n'a eu des historiens contemporains, à la réserve de celles de la Vénitie. On ne nous a conservé des premières, que des chroniques informes, dans lesquelles quelque moine a indiqué seulement le nom du podestat qui gouvernait chaque année, et le lieu où l'on a livré quelque bataille importante. Telle année, nous disent-ils, il y eut paix entre Crémone et Plaisance, telle autre année il y eut guerre : mais les motifs de cette guerre, les conditions de cette paix, ne nous sont jamais rapportés. De vingt et une chroniques lombardes, que j'ai péniblement dévorées pour y chercher les matériaux de ce chapitre, je n'ai pas trouvé à extraire un seul morceau où l'on pût reconnaître les sentiments du siècle dans ceux de l'écrivain. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de donner quelque attention aux intérêts de ces villes, qui appartiennent si essentiellement à notre histoire; et en nous plaçant un instant dans les principales, nous chercherons à connaître du moins leurs alliances et leurs inimitiés.

[1216] Depuis que la ville de Milan avait été rebâtie par les efforts généreux de la ligue Lombarde, elle avait constamment prospéré. Sa population était nombreuse, son territoire riche et fertile, ses milices aguerries; et ses fortifications pouvaient défier les armées les plus puissantes. Il s'était déjà écoulé quarante-cinq ans depuis la bataille de Lignano, qui avait assuré la liberté de la Lombardie: et les chefs des conseils de la république, les vieillards en qui elle plaçait le plus de confiance, avaient été portés, peut-être, dans les bras de leurs parents fugitifs, lorsque, quinze

ans avant cette bataille, la ville avait été rasée; peut-être s'étaient-ils traînés avec eux dans la fange, lorsque les Milanais exilés avaient attendu Barberousse au passage, pour lui demander grâce. Lorsqu'ensuite la ville avait été rebâtie, tous avaient été témoins des nobles efforts de leurs concitoyens et de leurs victoires. C'étaient les souvenirs de leur enfance et de leur jeunesse, de ces temps où l'imagination plus vive admet des impressions plus profondes. Aussi, les Milanais ne purent-ils jamais pardonner aux enfants de Barberousse les batailles et la sévérité de leur père; et tandis que les citoyens qui avaient combattu Frédéric Ier, lui ouvrirent eux-mêmes, après la paix de Constance, les portes de leur ville, et célébrèrent leur réconciliation avec lui, par des fêtes brillantes, les deux générations qui les suivirent, ne cessèrent de susciter des ennemis à son petit-fils Frédéric II, et de le combattre.

C'est à ce sentiment de vengeance nationale qu'il faut attribuer la constance avec laquelle les Milanais restèrent attachés au parti d'Othon IV, quoique ce chef du parti guelfe fût devenu le défenseur des prérogatives de l'empire, qu'il fût l'ennemi du saint-siége et que les foudres de l'Église fussent lancées contre ses partisans.

Pendant qu'Innocent vivait encore, les Milanais avaient été cités au concile de Latran, et sommés d'abandonner la cause d'un empereur excommunié; l'année suivante, deux cardinaux s'étaient rendus à Milan, de la part du pape, et avaient ordonné à la république, au nom du chef de l'Église, de secourir Frédéric, contre Othon son ancien allié (1). Les cours des rois, pendant ce siècle, obéissaient en tremblant à des sommations de ce genre : les républicains italiens étaient plus indépendants; et les cardinaux assurés que, loin d'obtenir les secours qu'ils demandaient, ils ne détacheraient pas même les Milanais de l'alliance d'Othon, frappèrent, en se retirant, leur ville d'un interdit.

[1217] Vers cette époque, les Milanais avaient contracté une alliance avec Thomas, comte de Savoie; les villes confédérées avec eux étaient alors Crême, Plaisance, Lodi, Verceil, Novare, Tortone, Como et Alexandrie. Loin que l'interdit du pape pût dissoudre cette ligue, il sembla lui donner une nouvelle vigueur. Les

(1) *Galvan. Flammæ Manipul. Flor.*, c. 248 et 249, T. XI, p. 666.

villes de Pavie, Crémone, Parme, Reggio, Modène et Asti, avaient embrassé le parti contraire, ou celui des Gibelins : celle de Brescia, ordinairement alliée de Milan, semblait, à cette époque, rester indifférente aux querelles de l'Italie (1); affaiblie par une longue guerre civile, ruinée par un tremblement de terre, qui avait renversé ses plus somptueux édifices, elle cherchait à réparer ses désastres par le repos. Quant à Bergame, son nom ne se présente pas même dans les historiens de ce temps-là.

Chaque ville, dans ses chroniques, s'attribue des victoires, durant la guerre presque générale qui suivit l'interdit du pape; on peut en conclure que les succès furent à peu près balancés. Il paraît cependant que la ville de Pavie éprouva une suite d'échecs; que la Lomelline fut dévastée; que plusieurs châteaux situés au delà du Pô furent brûlés, et qu'enfin cette république prit le parti de renoncer à ses précédentes alliances, et d'entrer dans celle des Milanais (2). La ville d'Asti ne fut guère moins maltraitée, d'abord par les Alexandrins qu'elle avait provoqués, ensuite par les Milanais eux-mêmes (3) : mais celle de Crémone, attaquée à son tour par la même ligue, lui opposa une résistance efficace. Le 6 juin 1218, il y eut devant Ghibello une bataille entre les armées des deux ligues; les Pavesans avaient été obligés de se joindre à l'armée milanaise, où se trouvaient encore les soldats de Verceil, Novare, Tortone, Como, Alexandrie, Lodi et Crème. Les Crémonais, de leur côté, avaient pour auxiliaires les milices de Parme, Reggio et Modène : la bataille se prolongea depuis midi jusqu'à la nuit avancée, et elle se termina par la défaite entière des Milanais (4).

Outre ces guerres de ville à ville, souvent il en éclatait d'autres dans l'intérieur de chaque république : elles y étaient occasionnées par l'insolence des nobles, ou par la jalousie des bourgeois. Les premiers, après avoir été forcés par les armes à sortir de leurs châteaux forts, pour venir habiter les villes dont ils avaient été déclarés citoyens, se trouvèrent avoir plus gagné que perdu par leur défaite. Ils n'étaient plus, comme autrefois, dispersés sans rela-

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum, Dis.* VII, c. 96, p. 900.

(2) *Galvan. Flammæ Manipul. Flor.*, c. 250, p. 667.

(3 *Chronicon Astense, ab Ogerio Alferio edita,* T. XI, p. 142.

(4) *Chronicon Breve Cremonens.*, T. VII, p. 640. — *Joh. de Mussis Chron. Placentin.*, T. XVI, p. 458. — *Chron. Parmense.*, T. IX, p. 764.

tion les uns avec les autres; au contraire, ils se trouvaient rapprochés de leurs égaux, et plus à portée de contracter avec eux de nouvelles alliances : ils n'en ressentaient que plus de mépris pour les bourgeois, auxquels ils avaient été forcés de se soumettre momentanément, et auxquels ils se croyaient faits pour commander. Ils s'attribuaient exclusivement le nom de soldats *(milites)*; et, quoique la bravoure fût à cette époque une qualité commune parmi les Italiens, il est probable qu'ils l'emportaient en vertus militaires, sur des citadins dont la principale affaire n'était point de se battre. La révolution qui s'était opérée dans toutes les républiques, lorsqu'on y avait conféré le pouvoir suprême à des podestats, avait été favorable à la noblesse. Un peuple jaloux pouvait bien vouloir exclure des emplois ses propres gentilshommes : mais toutes les fois qu'il se déterminait à choisir dans un pays étranger, un homme inconnu pour se soumettre à son gouvernement, il ne pouvait se défendre de l'antique prévention de tous les hommes en faveur de la naissance, de cette prévention qui décide si naturellement des choix, lorsqu'aucune autre qualité n'est connue. Ce fut une loi fondamentale dans toutes les républiques italiennes, de ne choisir pour podestat qu'un gentilhomme : cette loi ne fut pas même abrogée lorsque, dans la violence des guerres civiles, les nobles appartenant à chaque république furent dégradés et exclus de tous les droits de citoyens. Cependant les podestats gentilshommes cherchaient à s'entourer, dans les conseils, d'hommes de leur ordre. Lorsque leurs fonctions étaient terminées, et qu'ils rentraient dans leur patrie, ils y rapportaient l'habitude des affaires publiques, des talents exercés, et le sentiment de leur supériorité sur les bourgeois et les artisans qui occupaient les premières places. Ils essayaient alors, non pas seulement par une politique adroite, mais par des menaces et par une conduite arrogante, de recouvrer les prérogatives qu'ils croyaient leur appartenir. D'autre part, les bourgeois avaient acquis quelque connaissance des affaires dans les délibérations de la place publique; ils étaient armés; ils avaient combattu pour être libres, et non pour changer de joug : sous un gouvernement protecteur, ils avaient vu prospérer leur commerce et leurs manufactures, et ils avaient pris une plus haute opinion d'eux-mêmes, parce que leur fortune était plus indépendante. Aussi

étaient-ils bien éloignés de vouloir renoncer à toute participation aux affaires publiques, et de laisser dans toutes les occasions d'éclat, dans les conseils, dans les ambassades, les nobles seuls représenter l'État.

[1221] A Milan, les nobles étaient secondés par l'archevêque, qui lui-même ne pouvait sans jalousie se voir dépouiller de toute part au gouvernement. La querelle entre les deux ordres devint plus animée en 1221 (1). Les gentilshommes se virent forcés de sortir de la ville et de se fortifier dans leurs châteaux; ils y furent bientôt poursuivis par le peuple : un grand nombre de ces forteresses, réduites après un siége, furent rasées; et, au bout d'une année, la noblesse fut contrainte à demander la paix. La grande population de Milan devait y assurer l'avantage au parti démocratique. A Plaisance, la fortune des armes fut plus favorable aux gentilshommes; ils prirent également le parti de sortir de la ville : mais, quant ils se trouvèrent en rase campagne, au milieu de leurs vassaux, ils recouvrèrent la supériorité de forces qu'ils avaient perdue dans l'enceinte des murs. Le pape leur envoya enfin le cardinal d'Ostie comme médiateur; ce prélat termina leurs combats en 1221, par un traité de pacification d'après lequel la moitié des magistratures et les deux tiers des ambassades étaient réservés à la noblesse, tandis que le reste des emplois publics était abandonné au peuple (2). La ville de Crémone avait été agitée par des dissensions semblables; et elle dut sa pacification à l'intervention immédiate du pape Honorius III; le bref qu'il lui donna dans cette occasion, nous a été conservé par un historien de cette ville (3). Un mot de l'annaliste de Modène nous indique l'existence de troubles semblables dans sa patrie (4) : nous avons eu déjà occasion de parler de ceux de Brescia, et il paraît qu'aucune ville de Lombardie ne put se garantir entièrement d'une discorde pareille.

Plusieurs historiens modernes (5), en rapportant ces guerres continuelles entre les villes, ces dissensions sans cesse renais-

(1) *Galvan. Flammæ Manipul. Flor.*, c. 254, 255, p. 668.
(2) *Chronicon Placentinum*, p. 459.
(3) *Campi Cremona Fedele*, L. II, p. 42.
(4) *Annales veteres Mutinensium*, T. XI, p. 58, *ad ann.* 1224.
(5) *Denina, Muratori, Tiraboschi*, etc.

santes entre les divers ordres des citoyens, représentent l'État ancien de l'Italie comme extrêmement malheureux, et donnent hautement la préférence à leur propre temps. Dans l'appréciation du bonheur d'une nation, nous négligeons complétement aujourd'hui de tenir compte de celui d'une classe trop nombreuse d'hommes, voués par la société à courir toutes les chances de la guerre et du malheur. C'est leur métier, disons-nous, quand on nous parle de la misère des soldats, comme si la souffrance était un métier. Alors ce n'était pas un métier que la guerre, elle n'était pas abandonnée à des soldats mercenaires, étrangers de cœur à la cause qu'ils soutiennent, et qui, pour s'accoutumer à leur état, doivent s'étourdir sur la disproportion entre le danger qu'ils courent et l'objet qu'ils se proposent. Toujours le soldat italien se battait devant les murs de sa ville natale, non-seulement pour la cause de sa patrie, mais pour la sienne propre, pour atteindre à un but qu'il connaissait, pour servir une passion qu'il partageait. S'il était blessé, il ne languissait point dans les hôpitaux, abandonné à la dure indifférence de chirurgiens subalternes : le soir même il était reporté dans sa propre maison; sa femme, sa mère, ses sœurs, lui prodiguaient leurs soins et lui faisaient oublier ses douleurs. S'il périssait dans le combat, c'était avec l'enthousiasme d'un patriote pour une cause qu'il croyait sacrée; c'était entre les bras de ses amis et de ses concitoyens : il n'était pas compté parmi les morts comme un simple soldat, comme un être idéal, destiné seulement à occuper une place dans la relation d'une bataille, au milieu d'une colonne de chiffres. C'était un homme et un citoyen qu'on avait perdu; on le pleurait comme un citoyen et comme un homme. Le soir du combat, à moins que la nouvelle de deuil ne fût portée à sa famille, il devait revenir lui-même embrasser ses enfants.

Aussi pour compléter les armées n'avait-on pas besoin d'enrôlements forcés; la guerre était le devoir passager, je dirais presque le plaisir de chaque citoyen; la guerre, à laquelle chaque année il devait consacrer quelques jours seulement, pour retourner ensuite à ses occupations accoutumées, mais qu'il ne faisait jamais sans un sentiment vif de son importance et de la gloire de sa patrie; la guerre, qui conservait en lui l'habitude de bravoure qu'il serait si fâcheux de laisser perdre à la masse du peuple, et sans

laquelle les hommes ne sont plus que des êtres dégradés. Il faut vaincre quelque répugnance pour oser dire que la guerre est nécessaire à l'humanité; que ces guerres privées en elles-mêmes que nous nommons duels, conservent chez nous quelques vertus. Cependant on a vu des nations autrefois renommées par leur vaillance, lorsqu'on les a éloignées de tout danger, qu'on leur a interdit l'usage des armes, qu'on a détruit en elles le point d'honneur qui fait braver la mort, perdre avec le courage militaire la force même qui maintient les vertus domestiques, on les a vues avilies dans la paix, par la cause même qui les exposait à être conquises à la première guerre; et l'on a pu se convaincre que pour se rendre digne de vivre, l'homme doit apprendre à braver le danger et la mort.

Les guerres continuelles entre toutes les villes d'Italie, ne faisaient point payer si chèrement qu'on pourrait le croire cet apprentissage national de bravoure. Aujourd'hui les batailles coûtent bien moins d'hommes aux armées que les maladies : peut-être même en coûtent-elles moins que le souvenir du pays natal, ce souvenir, qui, chaque année, fait mourir un si grand nombre de recrues. Dans les guerres d'Italie, tout commençait, tout finissait avec la bataille : aucun soldat ne périssait autrement que par le fer ennemi; et cependant les batailles elles-mêmes étaient moins meurtrières que de nos jours. En calculant sur l'Europe entière, la guerre, quoique rapprochée jusqu'à la porte de chaque citoyen, coûtait, à la population totale, bien moins d'hommes dans le treizième siècle que dans le dix-huitième; et, de plus, chaque soldat était volontaire, chacun avait marché librement au combat où il trouvait la mort.

Il fallait bien, en effet, que les dissensions intérieures, aussi bien que les guerrès étrangères, n'arrêtassent point dans les villes l'accroissement de la population, ou celui de la richesse; puisqu'à la même époque, les chroniques de chaque cité nous parlent sans cesse de la nécessité où toutes se trouvaient d'augmenter l'enceinte de leurs murs (1); qu'en même temps ces chroniques

(1) Voyez *Annales veteres Mutinenses, ad ann.* 1188, 1200, 1211, 1214, 1226, etc., p. 55-58. *Malvecius, Chron. Brixianum*, c. 100, 102, *ann.* 1223, p. 901. — *Chronic. Parmense, ad anni.* 1221, p. 704. — *Memoriale Potestatum Regiensium, ann.* 1229, T. VIII, p. 1106, etc.

nous indiquent combien d'édifices publics avait élevés chaque ville, combien de châteaux elle avait fortifiés, combien enfin elle avait donné de signes indubitables de sa force et de sa richesse. Dans les annales de la ville d'Asti, nous trouvons un indice remarquable de l'accroissement de cette richesse. Ce fut l'an 1226, nous disent-elles, que les habitants d'Asti commencèrent à prêter à intérêt en France et dans les pays ultramontains; ils firent dans cette espèce de commerce un profit considérable, mais qui fut suivi de pertes non moins grandes (1). En effet, le 1er septembre 1256, le roi de France fit saisir, dans ses États, tous les banquiers d'Asti, au nombre de cent cinquante environ; et il confisqua tous leurs biens, qui montaient à plus de huit cent mille livres. On a peine à croire que la ville d'Asti ait pu perdre une somme aussi prodigieuse, qui équivaudrait à plus de vingt-sept millions de nos francs (2) : du moins on peut conclure d'un pareil commerce, que les capitaux s'étaient déjà infiniment accumulés en Lombardie, puisque les manufactures et l'agriculture du pays en avaient laissé de surabondants, que l'on pouvait employer au service des nations étrangères. L'on sait qu'à la suite de ce trafic, auquel toutes les villes du nord de l'Italie ont pris part, le nom de Lombard fut donné indifféremment en France à un usurier comme à un banquier.

Bologne était alors la ville la plus importante de l'Émilie, comme Milan de la Lombardie; toute la politique et toutes les négociations de la province se rapportaient à cette république. Bologne prétend avoir joui avant les autres de l'indépendance républicaine; elle fait remonter sa charte de communauté libre jusqu'au règne d'Othon Ier : cette ville avait cependant évité jusqu'alors d'occuper une place dans l'histoire, par des révolutions éclatantes, ou par de grands malheurs; son illustration, et la célébrité qu'elle avait acquise étaient d'une nature plus honorable. Bologne avait dès lors obtenu l'épithète de *Docte*, qui lui est demeurée : c'était

(1) *Chron. Astense Ogerii Alferii*, T. XI, p. 142, 143.

(2) S'il s'agissait de livres de Milan, en calculant d'après le poids des terzaruoli de 1250, dont soixante faisaient une livre, celle-ci vaudrait trente-quatre livres dix-sept sous six deniers; et les huit cent mille livres feraient plus de vingt-sept millions et demi de notre monnaie. Je n'ai point, il est vrai, de renseignements sur la valeur précise de la monnaie d'Asti à cette époque.

la première ville où le droit romain eût été enseigné, et la plus ancienne université de l'Italie.

Dès la fin du onzième siècle, une société libre de savants, tels du moins qu'on pouvait en trouver à cette époque, avait jeté les fondements de l'université de Bologne (1). Ils avaient ouvert dans cette ville une école de logique et de grammaire; et peu après, au commencement du douzième siècle, Irniéri ou Warniéri y avait apporté les lois de Justinien, et en avait commencé pour la première fois l'explication devant un nombreux auditoire. Après Irniéri, d'autres jurisconsultes célèbres continuèrent les mêmes leçons, et l'école de droit fit surtout la réputation de l'université de Bologne. C'est cette école qui lui valut les premiers priviléges qu'un empereur, Frédéric Barberousse, ait accordés aux lettres, et les premières marques de faveur qu'un pontife, Alexandre III, ait données à une université.

Dans le siècle suivant, l'université de Bologne acquit bien plus de consistance; c'était la première et la plus fameuse de l'Europe pour le droit civil et le droit canon : toutes les autres sciences y étaient cultivées avec succès; les écoliers étaient nombreux, les professeurs célèbres, et la ville mettait sa gloire à posséder une école si renommée. Elle exigeait de ses professeurs le serment de n'enseigner jamais dans aucune autre ville, et, pour les retenir, elle s'adressait tour à tour à l'intérêt de leur fortune et à celui de leur réputation. Vicence, Padoue, Modène, Arezzo et Naples, jalouses d'un pareil succès, s'efforçaient d'autre part d'attirer par les plus amples priviléges des professeurs dans les écoles qu'elles avaient formées plus tard; quelquefois elles réussissaient à démembrer l'université de Bologne, et elles partageaient avec elle la gloire de réveiller les lettres en Italie (2).

Peut-être les Bolonais s'abstinrent-ils de prendre une part active aux démêlés entre les empereurs et les papes, pour ne pas nuire à leur université; ils désiraient se concilier la bienveillance de tous les gouvernements, et croyaient devoir ce genre d'égards aux étrangers rassemblés chez eux pour leurs études. Ils penchaient,

(1) *Tiraboschi, storia della Letteratura italiana,* T. III, L. II, c. 7, §§ 10 et seq.

(2) *Ibid.,* T. IV, L. I, c. 3.

à la vérité, pour le parti guelfe; mais ils marquèrent pendant longtemps une grande déférence à Frédéric, et ils ne se déclarèrent contre lui qu'à la dernière extrémité, lorsqu'ils y furent en quelque sorte forcés par lui-même.

Le territoire bolonais, du côté des Apennins, confinait avec celui de Pistoia et celui de Florence: mais les montagnes mettaient entre ces républiques une barrière suffisante pour leur épargner des démêlés fréquents; d'autant plus que cette partie des Apennins était parsemée de fiefs indépendants, où commandaient les comtes Guidi, les Ubaldini, les Ubertini et les Tarlati. Ces gentilshommes n'avaient encore reconnu la souveraineté d'aucune république, et ils tâchaient de se faire oublier d'elles, en maintenant la paix dans leurs montagnes. Au nord, les Bolonais avaient pour voisins les Ferrarais; toujours déchirés par leurs factions, et tour à tour dominés par Azzo d'Este et le parti guelfe, puis par Salinguerra et le parti gibelin. Au couchant, Modène, et au levant, Imola, s'attachaient avec constance aux Gibelins; et c'est avec ces deux villes que Bologne se trouvait le plus souvent en guerre. La Romagne, de même que la Lombardie, était divisée en deux ligues. Les villes de Faenza, Céséna et Forli, s'étaient alliées à Bologne et au pape, tandis que Rumini, Fano, Pésaro, Urbino et les comtes de Montefeltro soutenaient le parti impérial (1). Mais, si nous nous sommes refusés à décrire avec détail les guerres de la Lombardie, nous avons moins de raison encore de nous appesantir sur celles de la Romagne, où les peuples étaient moins puissants, les villes moins peuplées, et où les succès et les revers avaient moins d'influence sur le sort de l'Italie. D'ailleurs la protection que les Bolonais accordèrent, en 1216, à leurs alliés de Céséna, et la guerre qu'ils soutinrent en 1228 contre les Modénais, ne donnèrent lieu à aucun événement remarquable (2). Une autre guerre des mêmes Bolonais contre Imola, fut plus importante: dans le cours de l'année 1122, ils ravagèrent quatre fois le territoire de cette ville, et réduisirent ses habitants à une si grande extrémité, que, pour obtenir la paix, les citoyens d'Imola consen-

(1) *Chron. di Bologna di frà Bart. della Pugliola,* T. XVIII, p. 251. — *Annales Cæsenates,* T. XIV, p. 1095.
(2) *Chron. Mutinense,* T. XV, p. 559.

tirent à raser leurs fortifications, à livrer les portes de leur ville, qui furent transportées en triomphe à Bologne, enfin à recevoir un Bolonais pour podestat (1). Ce fut à l'occasion d'un traité si humiliant pour Imola, que Frédéric prit la protection de cette dernière ville, et que, menaçant de toute sa colère les Bolonais et leur préteur, il les contraignit à se jeter ouvertement dans le parti qui lui était contraire.

Frédéric II, ou, comme on l'appela jusqu'à ce qu'il fût empereur, Frédéric-Roger, était en Allemagne, lorsqu'on lui annonça la mort d'Innocent III et l'élection d'Honorius III, qui, pendant quatre ans, avait été sous ses ordres gouverneur de Palerme. Frédéric, à deux reprises, éprouva qu'un de ses ministres ne pouvait être élevé au trône pontifical, sans devenir son ennemi (2). Le subalterne changé en supérieur se défend rarement de la tentation de faire connaître à son ancien maître, qu'il peut à son tour l'humilier ou le faire souffrir. Quoique Frédéric fût encore alors le champion du saint-siége contre l'empereur Othon, le nouveau pape lui écrivit avec hauteur, pour lui demander de résigner au prince Henri, son fils, le royaume de Sicile, afin qu'il ne restât point réuni à celui d'Allemagne. Othon mourut ensuite, le 19 mai 1218; et le même pape imposa de nouvelles conditions à Frédéric, avant de vouloir confirmer la promesse qu'avait faite son prédécesseur de lui accorder la couronne impériale. Il exigea de lui qu'il s'engageât à passer incessamment à la terre sainte, pour la recouvrer des mains des Sarrasins qui en occupaient la plus grande partie, et qu'il cédât à l'Église le comté de Fondi, situé au midi de Terracine et des marais Pontins.

L'on retrouvait dans Frédéric le caractère des familles souveraines dont il était l'héritier, et des nations au milieu desquelles il avait vécu. Il tenait, des princes de la maison de Souabe, l'amour de la guerre et une valeur quelquefois brutale; mais, comme son premier aïeul maternel, Robert Guiscard, et comme les Normands auxquels il succédait, il savait allier la bravoure à une

(1) *B. della Pugliola Chron. di Bologna*, p. 253. — *Mathæi de Griffonibus Memoriale historicum de rebus Bononiens*, T. XVIII, p. 109. — *Ghirardacci, istoria di Bologna*, L. V, p. 140.

(2) *Giannone, Istoria civile di Napoli*, L. XVI, *Introd.*

politique astucieuse et à une dissimulation profonde. Son éducation, sous l'autorité de la cour de Rome, l'avait accoutumé à employer ces armes de la faiblesse, qu'il dédaigna peut-être dans un âge plus avancé. Il opposait aux piéges des pontifes, qui longtemps avaient prétendu être ses amis, la souplesse, et souvent la mauvaise foi; ses paroles n'étaient jamais l'indication de ses pensées, et ses promesses garantissaient rarement ses actions futures (1).

Frédéric probablement n'avait point l'intention de se rendre dans la terre sainte lorsqu'il en prit l'engagement avec le pape Honorius. L'Allemagne n'était pas affermie sous son obéissance; et, après la mort d'Othon, il crut devoir y séjourner deux ans encore, avant de venir à Rome prendre la couronne impériale. Il consacra ce temps à faire couronner son fils Henri comme roi des Romains [1220]. Frédéric s'était marié si jeune, que ce fils avait déjà près de dix ans, quoique lui-même il n'en eût pas plus de vingt-six. Il se rendit ensuite à Rome avec une armée brillante, évitant sur la route de s'approcher des villes lombardes qui lui montraient de la défaveur, et le 22 novembre 1220, il reçut du pape la couronne impériale, après avoir renouvelé la promesse de marcher incessamment au secours de la terre sainte (2).

Mais le royaume de Pouille demandait, bien plus encore que celui d'Allemagne, les soins et les réformes de son monarque. Depuis le règne de Guillaume le Mauvais, il avait presque toujours été déchiré par des guerres civiles; et la part à son administration, que les papes s'étaient arrogée, y augmentait encore l'anarchie. Tous les comtes, propriétaires d'une ville ou d'un château, avaient secoué presque absolument le joug de l'autorité royale. Frédéric, pour la rétablir, ne se fit point scrupule d'employer la fraude et la trahison. Au milieu des fêtes que lui donnaient ses feudataires à l'occasion de sa rentrée dans le royaume, il se fit restituer par force, en passant à Saint-Germain, les droits régaliens que l'abbé de ce monastère s'était attribués (3); il se mit aussi en possession de plusieurs forteresses que le comte d'Aquila

(1) *Voyez* sa lettre à Honorius III, 16 des ides de juin 1219, *apud Oder. Raynald.*, 1219, §§ 7 et 8, p. 264.

(2) *Raynaldus*, 1220, § 21, p. 275.

(3) *Richardi, de S. Germano Chronic.*, T. VII, p. 992.

avait usurpées; il institua un tribunal à Capoue pour prendre connaissance des titres de tous les feudataires, et pour réunir aux domaines royaux les fiefs dont les tenanciers ne pourraient justifier la possession. Après une longue guerre, il força les comtes de Célano et de Molise à la soumission (1), et il fit abattre un grand nombre de leurs châteaux. Enfin [1222], il fit arrêter les comtes d'Aquila, de Caserta, de San-Sévérino et de Tricarico, qu'il accusa de n'avoir pas conduit à son aide, contre les Sarrasins de Sicile, autant de troupes qu'ils y étaient obligés en raison de leurs fiefs; et il acheva ainsi d'abattre d'indépendance féodale de ses barons.

L'état de la Sicile était plus anarchique encore. Les Sarrasins qui l'habitaient, en haine aux chrétiens, et accablés de contributions énormes, s'étaient révoltés; ils occupaient les montagnes du centre de l'île, et, sous la conduite de l'un de leurs compatriotes, nommé par les Latins, Mirabet, ils dévastaient la vallée de Mazara. Le voisinage de l'Afrique les mettait à portée d'appeler souvent des renforts de leurs compatriotes, qui, accoutumés dans les déserts de la Barbarie à une vie de brigandage, accouraient avec joie pour partager le pillage de la Sicile. Frédéric porta la guerre chez eux; et après les avoir vaincus dans plusieurs rencontres, il leur offrit de leur assigner dans ses États de nouvelles terres, et des campagnes fertiles, mais éloignées de la mer, à condition qu'ils lui prêteraient de nouveau serment de fidélité, et qu'ils serviraient dans ses armées [1223]. Plusieurs milliers d'entre eux acceptèrent ces propositions, tandis que les plus rebelles continuèrent à défendre leurs montagnes. Frédéric transporta les premiers dans la Pouille, et leur abandonna la ville de Lucéra, avec les belles plaines de la Capitanate (2). Cette colonie, à ce qu'on a prétendu, pouvait lui fournir jusqu'à vingt mille soldats. Vingt-quatre ans plus tard, il détermina le reste des Sarrasins à s'établir, aux mêmes conditions, dans une riche vallée entre Naples et Salerne, où ils occupèrent la ville de Nocéra, qui dès lors a conservé l'épithète de Nocéra des païens.

(1) *Richardi de S. Germano Chronic.*, t. VII, p. 996.

(2) *Giannone, Istoria civile*, L. XVI, c. 2, p. 1. — *Richardi, de S. Germano Chronic.*, p. 996. — *Giovani Villani*, L. VI, c. 14, T. XIII, p. 162. Les historiens italiens confondent souvent Lucéra avec Nocéra de'Pagani. Cette épithète fut donnée à la ville de la principauté citérieure, et non à celle de la Capitanate.

[1224] En même temps que Frédéric s'assurait de la soumission de ses feudataires en faisant abattre leurs forteresses, il élevait lui-même des châteaux dans toutes les villes importantes de la Sicile et de la Pouille, et il y établissait une garde fidèle, qui devait lui répondre de l'obéissance des habitants. Parmi ces châteaux, celui de Capuano, bâti au milieu de Naples, et qui servit pendant longtemps de palais aux rois de la maison d'Anjou, est resté comme un monument de la magnificence de Frédéric (1). Ses successeurs furent peut-être déterminés dans la suite, par la beauté de ce palais, à choisir la ville de Naples pour capitale de leur royaume. Frédéric, vers le même temps, avait accordé à la même ville une faveur plus importante; il y avait fondé une académie, et il y avait appelé les savants les plus distingués de l'Italie, pour y professer le droit, la théologie, la médecine et la grammaire (2). Il conféra les priviléges les plus importants à cette académie; et, pour y réunir toute la jeunesse studieuse de ses royaumes, il exigea qu'à l'avenir ceux qui embrasseraient quelqu'une des professions lettrées, y eussent pris leurs degrés : il attribua aux maîtres de cette université le droit de décider tous les procès qui surviendraient entre les étudiants; il donna même l'ordre aux professeurs et aux écoliers de Bologne de se transporter à Naples, dans le temps où la première de ces villes avait encouru sa colère : mais l'université républicaine ne tint aucun compte de ses commandements ou de ses menaces.

Pendant que Frédéric était occupé à rétablir l'ordre dans ses royaumes, les affaires des chrétiens dans la terre sainte allaient en empirant. Un légat avait prétendu avoir le droit de se mettre à la tête des troupes croisées, et son ignorance ou son obstination avait causé la perte de Damiète et d'une armée florissante (3). Cha-

(1) *Giovanni Villani, stor. Fior.*, L. VI, c. 1, p. 155.

(2) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. III, ep. 10, 11, 12, 13; édit. de Basle, 1566, p. 411 et seq.

(3) *Raynaldi Annal. ecclesiast.*, 1218, § 11, p. 261; 1219, §§ 12 et seq, p. 265; 1220, § 55, p. 281; et 1221, §§ 10 et seq., p. 283.—C'est la cinquième croisade, à la tête de laquelle avaient marché les rois de Chypre, de Jérusalem et de Hongrie, le duc d'Autriche, celui de Bavière, Gaultier d'Avesnes, etc. Elle se réunit à Acre en 1217. L'histoire de cette croisade malheureuse a été écrite par Jacques de Vitri, L. III, p. 1129 et suiv.; et par *Oliverius, Scholast. Colonienses.*, p. 1188. *Gesta Dei per Francos.*

que fois que le pape apprenait que les troupes latines avaient reçu quelque échec, il adressait de nouvelles lettres à Frédéric, pour l'engager à se hâter de secourir la Palestine, et il employait tour à tour les prières et les menaces pour l'y déterminer. Il crut ensuite avoir découvert un moyen plus efficace encore; ce fut d'assurer à Frédéric lui-même la succession au trône de Jérusalem. Ce prince venait de perdre sa femme, Constance d'Aragon : Jean de Brienne, qui était alors roi titulaire de Jérusalem, par le droit de sa femme, avait une fille nommée Yolande, héritière légitime de ce royaume dont la capitale était déjà possédée par les Sarrasins; c'est elle que, d'après l'invitation du pape, Frédéric épousa en secondes noces [1225]. Depuis la célébration de ce mariage, en 1225, il joignit à ses armes la croix, et à ses noms le titre de roi de Jérusalem.

Quelque doute qu'on eût pu élever jusqu'alors sur la sincérité de ses intentions, il est certain que, depuis cette époque, il envoya des secours, à plusieurs reprises, aux chrétiens de la terre sainte, et qu'il fit lui-même des préparatifs pour y passer avec une armée. Des croisés d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie se rassemblèrent à Brindes : Frédéric fit équiper pour eux des bâtimens de transport; et, le 8 septembre 1227, il monta enfin lui-même sur la flotte, avec le landgrave Louis de Thuringe, l'homme le plus distingué parmi les croisés allemands. Mais les troupes des peuples du Nord, qui, pendant les chaleurs de l'été, s'étaient rassemblées dans les climats brûlants de la Pouille et de la Calabre, et qui y avaient séjourné plusieurs mois pour attendre les vaisseaux de transport, avaient contracté des maladies épidémiques. La contagion leur enleva beaucoup de monde, et jeta le découragement parmi le reste. Sur ces entrefaites, le landgrave de Thuringe lui-même tomba malade et mourut : Frédéric, à son tour, fut atteint de la même maladie que ce prince; il y aurait eu une témérité approchant de la folie à poursuivre une expédition tentée sous des auspices aussi défavorables : Frédéric redescendit de son vaisseau, et ajourna sa croisade à l'année suivante (1).

Honorius III, cependant, était mort cette année même. Il avait

(1) *Richardi, de S. Germano Chron.*, p. 1002. — *Petri de Vineis Epistol.*, Lib. I, lett. 21, 152.

eu pour successeur Grégoire IX, de la famille des comtes de Signa, et neveu d'Innocent III. Ce nouveau pontife, qui s'était flatté que la première année de son règne serait signalée par les succès d'une croisade, s'abandonna à la plus violente colère lorsqu'il vit toutes ses espérances déçues. Il lui fallait un coupable qu'il pût punir des contrariétés de sa fortune; et, sans monitoire, sans citation antérieure, le 29 du même mois de septembre, il fulmina contre Frédéric une excommunication, pour n'être pas parti, selon ses engagements, à l'époque qu'il avait fixée (1).

Dans les lettres que le pape adressa au clergé du royaume de Naples, en explication d'un procédé aussi étrange, il accusa l'empereur d'avoir volontairement livré les croisés en proie aux épidémies, lorsqu'il les avait rassemblés, durant la saison la plus chaude, dans les lieux les plus malsains, et d'avoir ensuite supposé une maladie qu'il n'éprouva jamais, pour se livrer, sans empêchement, aux plaisirs et aux vices.

Frédéric, de son côté, adressa ses réclamations à tous les princes de l'Europe (2). De Pozzuoli, où il avait été chercher la santé, dans les bains autrefois célébrés par les anciens poëtes de Rome, il écrivit aux cardinaux, au clergé de ses propres États, à tous les rois de la chrétienté. Il donna ordre en même temps, aux ecclésiastiques de Naples et de Sicile, de ne tenir aucun compte de l'interdit dont avaient été frappés tous les lieux où lui-même serait présent, et de continuer la célébration des offices divins (3); enfin, pour prouver mieux encore la sincérité de sa promesse précédente, et la réalité de la maladie qui en avait suspendu l'exécution, il redoubla d'activité pour se mettre en état de passer, l'été suivant, à la terre sainte.

Au mois d'août 1228, les préparatifs de Frédéric furent terminés, et il partit en effet pour la Palestine, mais avec une armée bien moins nombreuse que celle qu'il avait rassemblée l'année précédente, puisqu'à la réserve de quelques Allemands, il n'avait plus d'ultramontains sous ses ordres. Il s'embarqua, comme l'année

(1) Lettre de Grégoire IX aux évêques du royaume de Naples, rendant compte de ses motifs. *Apud Raynald., ann.* 1227, § 30, p. 341.

(2) *Conrad. Abbas Ursperg. Chr. n.*, p. 324.

(3) *Petri de Vineis Epist.*, L. I, ep. 25, p. 175.

précédente, à Brindes; et, après une traversée heureuse, il prit terre à Saint-Jean-d'Acre (1).

Cette expédition, entreprise en quelque sorte pour prouver que l'excommunication était injuste, parut, à Grégoire IX, une nouvelle offense, et non pas la satisfaction qu'il exigeait : aussi sa colère contre Frédéric en fut-elle encore augmentée; il ne se contenta pas de promulguer de nouveau contre lui la sentence d'excommunication, quoique le peuple romain, indigné d'une partialité aussi scandaleuse, prît les armes contre le pape, sous la conduite des Frangipani, et le contraignît à se retirer à Pérouse : Grégoire déclara encore la guerre à l'empereur; il prêcha une croisade contre lui, et envoya une armée conduite par Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem et beau-père de Frédéric, pour dévaster la Pouille (2). Dans cette armée, outre les sujets du pape et ses alliés lombards, on vit servir l'évêque de Clermont et celui de Beauvais. L'année suivante, les archevêques de Paris et de Lyon furent aussi sommés, par le pontife, de prendre part à cette guerre sacrée. Ce n'est pas que Frédéric, en partant, n'eût envoyé des ambassadeurs au pape, pour solliciter une réconciliation (3) : mais Grégoire ne voulut point les écouter; il chargea, au contraire, les franciscains et les dominicains de soulever les sujets de Frédéric contre lui, et de publier même la nouvelle de sa mort, pour faciliter les conquêtes de Jean de Brienne.

Dans la terre sainte, toutes les opérations de Frédéric furent également contrariées par les ministres du saint-siége; la sentence d'excommunication prononcée contre lui fut promulguée dans toute la Palestine; le patriarche de Jérusalem soumit à l'interdit tout lieu où son roi s'avancerait; les grands-maîtres du Temple et de Saint-Jean déclarèrent ne pouvoir servir sous ses ordres, et Frédéric fut obligé de consentir que, dans son propre camp, les ordres ne fussent point donnés en son nom, mais au nom de Dieu et de la république chrétienne (4). L'on a peine à com-

(1) *Marini Sanuti Secreta Fidel. crucis*, L. III, P. XI, c. 11, p. 211.

(2) *Rayn.*, *Ann. ecclesiast.*, 1228, § 5, p. 549.—*Vita Gregorii IX, ex cardinalis Aragonii Collect.*, p. 575, *Scr. Rer. Ital.*, T. III, P. I.—*Chron. Richardi, de S. Germano*, p. 1004.

(3) *Raynaldi*, 1228, § 18, p. 352.

(4) *Bernardi Thesaurarii de acquisit. Terræ Sanctæ*, T. VII, *Rer. Ital.*, c. 207,

prendre comment, au milieu de tant de désavantages, Frédéric put obtenir du soudan d'Égypte, avec lequel il entra en négociations, un traité honorable pour la chrétienté. Le soudan était, à cette époque, maître de Jérusalem; et comme ses musulmans, aussi bien que les chrétiens, attachaient une idée de sainteté à cette ville, il se croyait obligé, en conscience, à leur conserver la liberté d'accomplir un des pèlerinages qu'ils s'imposent souvent. Cependant ce n'étaient pas les mêmes édifices sacrés, qui, dans les deux croyances, excitaient la dévotion. Les chrétiens révéraient surtout le saint sépulcre, et l'église bâtie sur le tombeau de Jésus-Christ; la vénération des musulmans ne s'attachait qu'au temple des Juifs, bâti sur les ruines de celui de Salomon, temple qui, dans les visions de Mahomet, avait été une des stations du prophète, lors de son voyage dans les cieux. Frédéric proposa de laisser ce temple et son enceinte sous la garde des musulmans, pourvu que le soudan lui rendît tout le reste de la ville et une partie de son territoire (1). Il réserva cependant aux pèlerins, lorsque sa proposition fut acceptée [1229], le droit de visiter même le temple, pourvu qu'ils s'y comportassent avec respect (2). Il accorda, d'autre part, aux musulmans, le droit de parcourir la ville de Jérusalem; et il prit des mesures sages pour rétablir la bonne harmonie entre les deux nations et les deux croyances (3).

La ville de Jérusalem ayant été livrée en effet, par le soudan, aux officiers de Frédéric, celui-ci, à la tête de ses troupes, y fit son entrée comme dans la capitale de son nouveau royaume. Mais le patriarche l'avait déjà devancé; et il avait soumis à l'interdit

p. 846. — *Giannone*, L. XVI, c. 7. — *Secreta Fidelium Crucis Marini Sanuti*, L. III, P. XI, c. 12, p. 212.

(1) Ce traité est rapporté dans Od. Raynald, an 1229, §§ 15 et suiv., p. 359.

(2) § du traité.

(3) Le pape prit à tâche de confondre le temple livré aux musulmans avec l'église du saint sépulcre, réservée aux chrétiens. Il accusa en conséquence Frédéric d'avoir consenti à une profanation; et tous les historiens postérieurs, même Giannone et Muratori, ont été induits en erreur par les déclamations des ecclésiastiques. Cependant les termes du traité sont clairs; ceux de Richard de Saint-Germain ne le sont pas moins, et l'interdit publié dans l'église même du saint sépulcre, le couronnement qui eut lieu dans la même église, prouvent bien évidemment qu'elle était au pouvoir des chrétiens. C'est Gibbon qui a relevé cette erreur volontaire des écrivains ecclésiastiques.

cette ville et l'église elle-même du saint sépulcre, comme profanées par la présence d'un excommunié. Aucun prêtre ne voulut y célébrer la messe, et Frédéric, qui devait y recevoir la couronne de son royaume de Jérusalem, fut obligé de la prendre de ses propres mains sur l'autel, et de la placer sur sa tête.

Grégoire IX, instruit de ce traité, écrivit à tous les princes de l'Europe, pour les informer de son entière désapprobation; il appelait une pareille paix (1) *un forfait exécrable qui inspirait l'horreur avec l'étonnement*. Mais Frédéric, qui suivit de près, avec son armée, les lettres par lesquelles il avait annoncé le recouvrement de Jérusalem, contraignit bientôt le pape à changer de langage. Il reprit de force toutes les villes et les forteresses qui avaient été conquises par les troupes de l'Église; il inspira une telle terreur à l'armée de Jean de Brienne, qu'elle se débanda, et que ce guerrier vétéran fut réduit à s'enfuir presque seul : il reçut les félicitations du sénat et du peuple de Rome, et il inspira assez de crainte au pontife lui-même, pour l'amener à traiter (2). Le résultat de leur négociation fut que le pape supprimerait les censures prononcées contre l'empereur, et qu'il le réconcilierait avec l'Église, sans autre condition que celle d'un pardon général pour les feudataires rebelles.

[1225] Tandis que l'attention de Frédéric était dirigée tout entière sur les affaires de son royaume de Pouille, et sur celles de la terre sainte; tandis qu'il y combattait à la fois les armes des Sarrasins, celles des croisés, celles des barons révoltés, et les sourdes intrigues des ecclésiastiques, le nord de l'Italie, sous la protection de l'Église, formait une ligue plus dangereuse peut-être pour l'autorité impériale; une ligue qui donnait de la consistance aux républiques lombardes, et qui achevait de les rendre indépendantes de leur souverain.

Le titre de roi de Lombardie ou d'Italie avait été porté par tous les prédécesseurs de Frédéric II; il leur avait été conféré en mettant sur leur tête la couronne de fer conservée à Monza. Frédéric seul n'avait point encore pu obtenir des Milanais qu'ils lui accordassent cette couronne, bien qu'ils le reconnussent comme légi-

(1) *Epist. Greg. IX*, L. III, *ap. Rayn.*, 1229, § 24, p. 360.
(2) *Chron. Richardi de S. Germano*, p. 1007-1021.

time empereur (1). Jusqu'alors Frédéric avait dissimulé son ressentiment; cependant les Milanais savaient assez combien leur refus devait exciter sa colère; et, pour s'en mettre à l'abri, ils entrèrent en négociation avec les différentes villes qui, depuis plusieurs années, avaient manifesté, comme eux, de l'attachement au parti guelfe. Ils leur proposèrent de donner plus de durée et de solidité à leurs alliances, et de profiter, pour le faire, de la concession expresse de Frédéric Barberousse, stipulée dans le traité de Constance. Par ce traité, les villes avaient été maintenues dans le droit de former des alliances entre elles, pour la défense de leur liberté; et, en particulier, de renouveler, toutes les fois qu'elles le croiraient convenable, la confédération ou société des Lombards.

[1226] Ces négociations étaient sur pied au commencement de l'année 1226, lorsque les Lombards furent avertis que Frédéric se disposait à se rendre à Crémone, et qu'il y avait convoqué une diète de son royaume d'Italie (2). Ils sentirent le besoin de se presser; et, le 2 de mars, dans une église du district de Mantoue, nommée San-Zénone de Mosio, les députés de Milan, Bologne, Plaisance, Vérone, Brescia, Faënza, Mantoue, Verceil, Lodi, Bergame, Turin, Alexandrie, Vicence, Padoue et Trévise, renouvelèrent, pour vingt-cinq ans, l'ancienne ligue Lombarde. Ces députés s'engagèrent à faire prêter le serment de l'alliance à tous les citoyens de chaque ville; et ils se promirent mutuellement des secours, au cas que l'une ou l'autre des villes fût attaquée. Jusqu'alors les termes du traité d'alliance n'indiquaient aucun projet hostile; mais une diète des républiques lombardes était formée: les députés à cette diète, nommés recteurs, s'engageaient à maintenir de tout leur pouvoir la liberté de toutes les villes, et la paix entre elles; ils étaient fréquemment assemblés; ils ne pouvaient sortir de charge, sans avoir pourvu auparavant à l'élection de leurs successeurs. Ainsi s'élevait une puissance nouvelle, bien propre à donner de l'inquiétude à l'empereur.

Frédéric en effet s'efforça de dissoudre cette ligue; mais le pape

(1) *Galvan. Flamma Manipul. Flor.*, T. X, c. 253, p. 668.

(2) *Memorie della città et della campagna di Milano, ne' secoli bassi; del conte Giorgio Giulini*, Vol. VII, Lib. L, p. 404.—*Corio delle histor. Milanesi*, P. II, p. 88.

sous la protection duquel elle s'était formée, se hâta de s'interposer entre l'empereur et les cités, comme pacificateur des fidèles. En 1226, Honorius régnait encore : c'était le temps où il pressait Frédéric de passer à la terre sainte ; et, lorsqu'il obtint de lui d'être nommé arbitre de la paix à intervenir entre les confédérés et l'empereur, il y mit seulement pour conditions, que les premiers s'engageassent à fournir un certain nombre de soldats pour la croisade, et qu'ils ne s'opposassent plus à la punition des hérétiques que l'on découvrirait parmi leurs concitoyens (1). Moyennant ces concessions, qu'il demandait pour lui-même, non pour Frédéric, il engagea ce dernier à reconnaître la ligue Lombarde, et à la laisser en paix.

[1229] Lorsque Grégoire IX, qui avait succédé à Honorius, se fut engagé dans une guerre imprudente avec l'empereur, ce pontife, pressé par les armes victorieuses des Allemands, eut recours à la ligue Lombarde. Comme les secours de celle-ci n'arrivaient point assez vite pour réparer ses défaites, il accusait, dans des lettres qui nous ont été conservées, la lenteur de ses alliés, et les menaçait de les abandonner à son tour (2). Cependant les habitants de Milan et de Plaisance avaient déjà envoyé leur contingent de troupes; et, comme ils se trouvaient engagés, contre leur attente, dans une guerre offensive, ils avaient cherché en même temps à resserrer dans la Lombardie la ligue qui faisait leur sûreté. Plusieurs villes de cette contrée étaient gouvernées par les Gibelins : elles formaient une seconde ligue, opposée à celle des Guelfes : les républiques de Parme, Crémone et Modène, excitaient surtout la jalousie et l'inquiétude des derniers. Dans une diète guelfe, assemblée à Mantoue, il fut statué qu'aucune des républiques confédérées ne recevrait pour podestat ou pour juge aucun citoyen des villes gibelines, ou aucun sujet de l'empereur ; qu'il ne serait permis à aucun citoyen lombard d'accepter des pensions, des présents ou des fiefs de l'empereur ou de ses partisans ; que les dommages que pourrait éprouver quelqu'une des villes de la ligue dans la guerre où elles allaient s'engager, seraient réparés proportionnellement par toutes les autres. Cependant les succès de Frédéric, déjà de retour de la

(1) *Annal. eccles. Raynaldi, ann.* 1226, § 26, p. 329.
(2) *Ibid.*, 1229, § 33, p. 362.

terre sainte, furent si rapides, que Grégoire IX se vit forcé de se hâter de se réconcilier avec lui; et comme le pontife savait bien que le maintien de la ligue Lombarde était essentiel à sa propre sûreté, il fit comprendre cette ligue, en 1230, dans le traité de paix qu'il signa avec l'empereur.

La protection que le pape accordait à la ligue Lombarde avait été chèrement achetée, puisque, pour prix de cette alliance, chacune des villes avait consenti à publier contre les hérétiques les édits sanguinaires de l'empereur et de l'Église. Il y avait déjà plus de vingt ans que la persécution contre les malheureux Albigeois avait commencé en France (1); le récit de ces expéditions cruelles avait inspiré de la férocité au peuple (2) : le zèle des deux ordres nouveaux de franciscains et de dominicains, était alors dans toute sa ferveur; il se communiquait à toutes les classes de citoyens, et les républicains d'Italie ne repoussaient plus avec autant de répugnance l'établissement de l'inquisition. Le 13 janvier 1228, l'assemblée du peuple, convoquée à Milan, prononça une sentence d'exil et de confiscation de bien contre les hérétiques (3). En 1231, les Milanais publièrent un édit plus sévère encore, qui leur avait été envoyé par le pape et l'empereur conjointement. Enfin, deux ans plus tard [1233], les bûchers furent élevés pour la première fois à Milan; et le podestat Oldradus de Tresséno, qui fit bâtir dans la place des marchands le palais public où l'on conserve aujourd'hui les archives, fit mettre sur la façade de ce palais, au-dessous d'un bas-relief qui le représente à cheval, une inscription en son honneur, pour apprendre à la postérité que, le premier, selon son devoir, il a fait brûler des hérétiques (4).

Il ne faut pas considérer les persécuteurs des hérétiques comme des hommes essentiellement féroces, faisant le mal pour l'amour même du mal : jamais on n'excitera l'admiration de son siècle par des qualités toutes malfaisantes; et, puisque les dominicains ac-

(1) *Bernard. Corio, Storia di Milan.*, P. II, p. 90.

(2) En Italie, où les mêmes sectaires étaient nombreux, on les appelait *Cathari*. Ce nom, qu'ils avaient pris eux-mêmes, est grec, et répond à celui de *Puritain*, que d'autres réformateurs prirent quelques siècles plus tard.

(3) *Corio*, P. II, p. 94.

(4) *Qui solium struxit, catharos, ut debuit, uxit.* — *Memorie della città di Milano*, L. LI, p. 469.

quirent, vers cette époque, une grande réputation de sainteté, on doit trouver et l'on trouve en effet en eux de grandes vertus, à côté de cette soif de sang inconcevable, qui fait honte à l'Église qu'ils servaient. Bien plus, leur fureur même n'était peut-être que la conséquence de leurs macérations. Une religion mystique est un culte rendu à la douleur (1); les dévots reconnaissent quelque chose de divin dans cet ébranlement profond de l'âme par le corps : la douleur est pour eux-mêmes le seul moyen de purification; elle est le seul sacrifice qui puisse plaire à leur divinité : ils se sont fait un dieu qu'ils condamnent à la souffrance; un dieu dont le sacrifice est renouvelé chaque jour, à chaque heure, dans toutes les parties de l'univers, sur l'autel où le prêtre accomplit les mystères; un dieu qui a créé les enfers et les tourments éternels; qui, dans cette vie, élève l'homme par les épreuves; qui, après sa mort, le sanctifie par les flammes du purgatoire. Tout se tient dans ce système dont la douleur est la base; et l'on ne peut lui refuser une admiration mêlée d'effroi, non-seulement à cause de son bel ensemble, mais encore à cause du désintéressement, du sacrifice de soi-même, dont il fait le caractère essentiel de l'homme, à cause de la couleur sombre et poétique qu'il donne à toutes les hautes pensées. Cependant, c'est parce que ce système n'est point incompatible avec les idées les plus nobles, qu'il importe de le dévoiler. La persécution est son essence : les supplices des réprouvés y sont considérés comme une offrande expiatoire due à la Divinité; comme une pénitence salutaire pour ceux-mêmes qui les dirigent; car les inquisiteurs, au milieu de la joie infernale qu'ils manifestaient dans les exécutions, étaient hommes encore, peut-être encore sensibles; ils éprouvaient la douleur profonde de l'offense qu'ils faisaient à la nature, et ils se complaisaient dans leur tourment, en voyant des tortures, comme dans la douleur de ceux qu'ils y soumettaient. Qu'elle se garde, la faible humanité, d'admettre des contradictions dans les systèmes sur lesquels repose la morale, de soumettre sa raison et de rendre un culte à l'absurdité sous le nom de mystères; qu'elle se garde de séparer de l'idée de Dieu l'idée de la bonté, ce carac-

(1) Je dois une partie des idées que j'expose ici, à l'éloquente histoire du Polythéisme, de B. Constant, qui m'a été communiquée en manuscrit par l'amitié de l'auteur.

tère auquel seul nous devons reconnaître le maître des mondes; car, dès l'instant où les bases de la pensée seront ébranlées, le crime pourra s'allier avec les sentiments les plus nobles, et les hommes que le ciel avait formés pour la vertu, seront également prêts à devenir les bourreaux de leurs frères, ou à déchirer leurs propres corps sous les coups de la discipline.

Trois moines dominicains, dans les temps dont nous venons de parler, acquirent une haute réputation de sainteté, par le succès de leurs prédications contre les hérétiques, et par les lois cruelles qu'ils firent adopter à des villes longtemps protectrices de la liberté de conscience; ces moines étaient frère Pierre de Vérone, nommé depuis saint Pierre martyr, frère Roland de Crémone, et frère Léon de Pérego, depuis archevêque de Milan; ils allaient de ville en ville, prêchant sur la place publique, pour exciter la populace à venger, dans le sang, la Divinité offensée, et l'un d'eux réussit à former à Milan une société privée, qui s'assemblait pour l'extirpation de l'hérésie (1). Les frères prédicateurs, il est vrai, ne se proposaient pas le seul but de maintenir, par leurs exhortations, la pureté de la foi; souvent ils prêchaient contre les désordres des mœurs et contre les progrès du luxe. Cependant, si nous devons en croire les historiens de la génération suivante, jamais les mœurs n'avaient été plus simples, jamais le luxe n'avait exigé moins de sacrifices (2). Les femmes n'étaient couvertes que d'un simple habillement de lin; une toile blanche entourait leur tête et se rattachait sous leur cou : l'or ou l'argent ne brillaient point sur leurs habits; des mets somptueux n'étaient point étalés sur leur table; un seul plat suffisait au repas d'une famille; un seul flambeau de bois résineux éclairait l'intérieur des maisons; et toute la pompe du siècle consistait dans les armes et les chevaux, les tours et les forteresses.

Un autre grand objet des prédications des moines, un objet plus digne de la religion chrétienne et d'une mission divine, c'était le rétablissement de la paix. Jamais les Italiens n'avaient eu plus besoin qu'on la prêchât parmi eux; toutes les villes étaient armées

(1) *Memorie della città e campagna di Milano, ann.* 1233, L. LI, pages 478-483.

(2) *Ricobaldi Ferrariensis hist. Imperator.*, T. IX, p. 218.

contre les villes les plus voisines; toutes les familles étaient divisées par les factions funestes des Guelfes et des Gibelins; tous les ordres de citoyens combattaient entre eux pour s'arracher mutuellement le pouvoir et les magistratures. Ces guerres demi-privées, ces rivalités de la noblesse avec le peuple, jettent tant de confusion, tant d'obscurité sur l'histoire de toute la période qui est traitée ici, que nous avons renoncé à en faire connaître avec détail les événements divers. On vit de nouveaux missionnaires parcourir les villes, animés du même zèle avec lequel, peu d'années auparavant, les prêtres des autels avaient prêché la croisade et la destruction des infidèles; on les vit exhorter les peuples, et, au nom du Dieu de paix, leur commander la réconciliation et le pardon des injures.

Un homme, plus que tous les autres, se distingua dans cette noble carrière; ce fut le frère Jean de Vicence, de l'ordre des dominicains. Il commença ses prédications à Bologne, l'an 1133 (1). Bientôt les bourgeois, les paysans des campagnes voisines, et surtout les hommes d'armes, entraînés par son éloquence, se rassemblèrent en foule autour de lui; ils portaient des croix et des étendards à leurs mains, et paraissaient disposés, non-seulement à suivre les préceptes du religieux, mais encore à exécuter ses ordres. Au milieu de cette foule, qu'il avait ébranlée par ses prédications, il voyait tous ceux qui, dans Bologne, s'étaient livrés à quelque inimitié ancienne, la venir déposer à ses pieds, et jurer la paix avec leurs anciens rivaux. Les magistrats eux-mêmes lui remirent les statuts de la ville, pour qu'il les réformât à son gré, et pour qu'il en retranchât tout ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles dissensions.

Le frère Jean se rendit ensuite à Padoue, où il était déjà précédé par sa réputation. Les magistrats s'avancèrent au-devant de lui, avec le carroccio, jusqu'à Monsélice (2); ils le firent monter sur ce char sacré, et l'introduisirent en triomphe dans leur ville. C'était alors la plus puissante de la Marche Trévisane. Tout le peuple, rassemblé sur la place de la *Valle*, entendit avec transport la prédication de la paix, applaudit aux réconciliations qui effacèrent

(1) *Cronica di Bologna di F. Bart. della Pugliola*, T. XVIII, p. 257.
(2) *Rolandinus, de factis in Marchiâ Tarvisanâ*, T. VIII, L. III, c. 7, p. 203.

sur-le-champ toutes les inimitiés privées, et pressa le frère Jean de réformer les statuts de Padoue, comme il avait réformé ceux des autres villes. Ce religieux se rendit ensuite à Trévise, à Feltre, à Bellune, et y eut les mêmes succès : il visita les seigneurs de Camino, de Conégliano, de Romano, de Saint-Boniface; et les seigneurs, aussi bien que les villes, le rendirent l'arbitre de leurs différends (1). Les républiques de Vicence, Vérone, Mantoue et Brescia, qu'il parcourut à leur tour, lui accordèrent le même pouvoir; partout on consentit à ce qu'il réformât les statuts municipaux, en ajoutant ou retranchant aux lois, selon qu'il le croirait convenable : partout enfin le peuple lui promit d'assister à l'assemblée solennelle des Lombards, qu'il convoqua pour le 28 août suivant, dans la plaine de Paquara, sur les bords de l'Adige, à trois milles de Vérone.

Jamais plus noble entreprise n'avait été formée que celle de réconcilier vingt peuples ennemis, par la seule inspiration des sentiments religieux, par les seuls motifs du christianisme, par le seul empire de la parole. Jamais aussi plus grand spectacle ne fut déployé aux yeux des hommes (2). La population entière de Vérone, Mantoue, Brescia, Padoue et Vicence, s'était rendue dans la plaine de Paquara; et les citoyens de chacune de ces républiques étaient rassemblés autour de leurs magistrats et de leurs carroccios. Les habitants de Trévise, Venise, Ferrare, Modène, Reggio, Parme et Bologne, y étaient aussi rangés autour de leurs étendards; les évêques de Vérone, Brescia, Mantoue, Bologne, Modène, Reggio, Trévise, Vicence, Padoue, le patriarche d'Aquilée, le marquis d'Este, les seigneurs de Romano, et tous ceux de la Vénétie, s'y trouvaient à la tête de leurs vassaux (3).

Le frère Jean s'était fait préparer au milieu de la plaine une

(1) *Gerardi Maurisii Vicentini Hist.*, T. VIII, p. 37.

(2) Parisio de Céréta, auteur contemporain, calcule qu'à cette assemblée assistèrent plus de quatre cent mille personnes. *Chronic. Veronense*, T. VIII, p. 627. Tiraboschi, qui d'ailleurs a traité toute l'histoire du frère Jean d'une manière fort intéressante, considère ce nombre comme fort exagéré. *Stor. della Letterat. Ital.*, T. IV, L. II, c. 4, § 6, p. 233. Cependant je ne vois pas de raison pour la révoquer en doute.

(3) *Antonii Godi Chronic. Vicent.*, T. VIII, p. 80. — *Riciardi Comitis S. Bonifacii vita*, T. VIII, pag. 128. — *Monachus Patavinus Chron.*, T. VIII, p. 674.

chaire extrêmement élevée : de là, s'il faut en croire les historiens contemporains, sa voix retentissante, qui paraissait descendre du ciel, fut miraculeusement entendue de tous les assistants. Il prit pour texte ces paroles de l'Écriture, *je vous donne ma paix; je vous laisse ma paix;* et, après avoir, avec une éloquence jusqu'alors sans exemple, fait un tableau effrayant des malheurs de la guerre, après avoir montré comment l'esprit du christianisme était un esprit de paix, il fit valoir l'autorité du saint siége, dont il était revêtu (1) : au nom de Dieu et de l'Église, il ordonna aux Lombards de renoncer à leurs inimitiés; il leur dicta un traité de pacification universelle : pour l'affermir, il fit épouser au marquis d'Este une fille d'Albéric de Romano; et il voua aux malédictions éternelles ceux qui, à l'avenir, enfreindraient cette paix; il appela sur leurs troupeaux les contagions mortelles, et il condamna leurs moissons, leurs vergers et leurs vignes à une stérilité sans espoir (2).

Jusqu'alors la conduite du frère Jean n'avait fourni aucun prétexte pour l'accuser d'ambition ou de vues intéressées; la gloire de Dieu, l'amour des hommes, paraissent avoir été les seuls motifs de son zèle : mais l'assemblée de Paquara termina sa brillante carrière; l'enthousiasme qu'il avait excité, la paix universelle qu'il venait de conclure, remplirent son cœur de trop de vanité; il se crut fait, non-seulement pour pacifier, mais aussi pour gouverner les hommes. De retour à Vicence, immédiatement après l'assemblée, il entra dans le conseil de la commune, et il demanda qu'on lui confiât une autorité absolue sur la république, avec les titres de duc et de comte (3) : on avait répandu le bruit que ce saint homme avait ressuscité un grand nombre de morts par ses prières, et rendu la santé à un nombre de malades plus grand encore : le peuple ne se défiait point de l'ambition d'un saint, et il lui confia son autorité, dans l'espérance de voir ré-

(1) Lettres de Grégoire IX à frère Jean. *Apud Raynaldi, ann.* 1233, §§ 37 et 38, p. 405.

(2) L'acte même de la paix, ou plutôt de l'une des paix dictées en ce jour par le frère Jean, nous a été conservé par Muratori, *Antiq. Ital., dissert. XLI,* T. IV, p. 641. Il ne contient presque d'autres conditions que le pardon réciproque des injures.

(3) *Gerardi Maurisii hist. Vicent.,* p. 38.

partir, d'une manière plus égale, les droits honorifiques entre les citoyens. Mais, quoique le frère Jean entreprît de réformer les statuts de la ville, il ne satisfit point l'attente universelle. Il passa ensuite à Vérone, où il demanda et obtint également la seigneurie ou le pouvoir suprême; il fit rentrer dans la ville le comte de Saint-Boniface, alors exilé; il demanda des otages aux factions ennemies; il mit des garnisons dans les châteaux de Saint-Boniface, d'Illasio et d'Astiglia; il fit brûler sur la place publique, après les avoir condamnés lui-même, soixante hérétiques qui appartenaient aux familles les plus respectables de Vérone; enfin il publia, dans cette ville, un grand nombre de lois et de règlements (1).

Cependant les Vicentins voyaient avec impatience que le nouveau seigneur qu'ils s'étaient donné, voulait affermir sa souveraineté dans leur ville, au lieu d'augmenter les prérogatives du peuple. Les Padouans ne cessaient de les exciter à secouer un joug qu'ils représentaient comme honteux; et en effet, tandis que le frère Jean était encore à Vérone, le podestat de Vicence, Ugutio Pilio, introduisit dans la ville les ennemis des seigneurs de Romano et les soldats de Padoue, pour se fortifier contre le nouveau souverain. Un autre ecclésiastique, le frère Jordan, prieur de Saint-Benoît, à Padoue, qui avait la plus grande influence sur le gouvernement de cette dernière ville (2), excitait, peut-être par jalousie, cette rébellion contre son confrère. Dès que Jean fut averti de la sédition de Vicence, il accourut avec quelques soldats pour la réprimer; déjà il s'était rendu maître du palais du podestat, qu'il livrait au pillage, lorsque les milices des Padouans arrivèrent à Vicence, mirent ses soldats en fuite, et le firent lui-même prisonnier. Frère Jean fut relâché peu après, à la sollicitation du pape : mais sa captivité avait fait évanouir son pouvoir, à Vérone autant qu'à Vicence; il se vit obligé de rendre les otages qu'il avait reçus, les châteaux où il avait mis garnison, et de se retirer enfin à Bologne, après avoir perdu toute sa gloire, et avoir laissé la Lombardie déchirée par autant de guerres qu'avant le commencement de ses prédications.

Le pouvoir de l'éloquence, dans ce siècle, cet empire de la pa-

(1) *Chronicon Veronense Parisii de Cereta*, p. 627.

(2) Sur le pouvoir de Jordan, voyez *Rolandini, ad ann.* 1228, L. II, c.17, p. 197.

role, par lequel le frère de Vicence entraînait les peuples sur ses pas, et commandait leur destinée, fut peut-être le premier effet de la renaissance des lettres; peut-être en retour fut-il une des premières causes de l'importance qu'on attacha dès lors aux études, et des progrès rapides qu'elles firent ensuite. Ce n'est pas toujours d'après l'impression qu'ils produisent que nous devons juger des talents d'un orateur; car ce qui assure ses succès, bien plus que l'éloquence, ce sont les dispositions des hommes auxquels la parole est adressée, et cet élan rapide vers la pensée, d'un peuple encore neuf, qui n'a jamais connu les jouissances qu'elle procure. Ni Démosthène, ni Cicéron, ni Bossuet, ne remuèrent jamais les âmes aussi profondément que les frères-prêcheurs de Saint-Dominique, que saint François d'Assise, que saint Antoine de Padoue. La conversion subite des hommes les plus distingués du siècle; le renoncement de plusieurs savants à leurs études, de plusieurs princes à leur pouvoir, après avoir entendu le premier discours de l'un de ces orateurs religieux; la soumission avec laquelle des républiques turbulentes leur remettaient la décision de leurs destinées; le zèle des soldats, des paysans, qui suivaient leur prédicateur de ville en ville, et jusque dans les déserts, nous rappellent les prodiges opérés par la poésie d'Orphée, et la puissance magique du langage sur les Grecs: en effet cette nation était semblable à l'italienne; elle était alors également neuve, également enthousiaste, également destinée, par la nature, à ouvrir la carrière de la poésie et de l'éloquence.

Il ne reste d'autres discours des orateurs de ce siècle, que ceux de saint Antoine de Padoue: Tiraboschi, qui était catholique, en a rendu compte avec le respect qu'un homme de sa religion doit aux ouvrages d'un saint du premier ordre (1); cependant il s'est cru obligé de convenir que ces discours, dont les merveilleux effets ont été rapportés par tous les contemporains, sont un simple tissu de passages de l'Écriture ou des Pères de l'Église, et de réflexions familières, sans ornement de style, sans force ou profondeur, sans variété de figures, sans rien enfin de ce qui a toujours constitué le caractère d'un orateur éloquent. Ce qui paraîtra le plus étrange, c'est que ces discours étaient prononcés en latin; il est

(1) *Storia della Letterat. Ital.*, T. IV, L. III, c. 5, § 24, p. 445.

vrai que, comme Tiraboschi l'observe, à cette époque où la langue italienne était à peine formée, elle différait peut-être moins de la latine, que les dialectes de toutes les provinces de l'Italie ne diffèrent aujourd'hui du toscan (1). Cependant les orateurs de la chaire, comme ceux du barreau, n'emploient que cette langue élégante dans leurs discours. D'un bout à l'autre de l'Italie, les dernières classes du peuple les entendent, quoiqu'elles ne puissent parler le même langage.

C'est néanmoins à cette époque même que la langue italienne commençait à être cultivée, non plus comme un patois barbare, mais comme un langage propre à exprimer les sentiments du cœur et les finesses de l'esprit; c'est à cette époque que les premiers poëtes siciliens préparèrent, par leurs rimes et leurs chansons, la langue dont le Dante devait bientôt après faire un si noble usage. Frédéric II, dès sa jeunesse, leur donna de l'encouragement; il était poëte lui-même : quelques vers, qu'il écrivit probablement avant l'année 1212, nous ont été conservés, et ils sont au nombre des plus anciens que l'on connaisse en langue italienne. Ses fils, son ministre Pierre des Vignes, et tous les hommes distingués de sa cour, professaient le même amour pour la poésie, et l'encourageaient par leur exemple, autant que par leur munificence (2). Aussi cette poésie nouvelle fut-elle quelque temps le partage des seuls sujets du royaume de Naples; et même, pendant que le Dante vivait, on désignait encore la langue vulgaire, et surtout celle des poëtes, par le nom de langue sicilienne (3).

La création de la poésie italienne fut donc, en quelque sorte, l'ouvrage des rois de Sicile et de leurs sujets; il faut attribuer cet avantage qu'ils ont eu sur les républiques d'Italie, en partie sans doute à l'amour des plaisirs et de la mollesse, qui n'est que trop commun chez les poëtes, et qui leur a fait presque toujours préférer le luxe et la flatterie des cours à la sévérité et à l'égalité républicaines : cependant une autre cause justifie mieux encore

(1) Quelquefois le prédicateur adressait au peuple son discours en latin, ou *litteraliter et sapienter*; puis il le commentait en italien, ou *maternaliter*. Voyez *ad ann.* 1189, *Antich. Estensi*, T. I, c. 38.

(2) *Tiraboschi*, P. IV, L. III, c. 3, § 5, p. 360.

(3) *Dantes Allighierius, de vulgari eloquentiâ*, c. 12, p. 265, édit. de Zatta, Venise, 1758. T. IV, in-4°.

les Lombards; c'est le goût qu'ils prirent à cette époque pour la langue provençale, qui déjà, depuis deux siècles, était cultivée par plusieurs poëtes gracieux, et qu'ils furent sur le point peut-être d'adopter comme langue nationale (1). La Lombardie n'a jamais eu, et n'a point encore aujourd'hui une langue écrite; on y parle un patois informe, qui diffère d'une ville à l'autre, d'un village au village voisin. Ce dialecte lombard était également éloigné et du provençal et du sicilien; et, avant que le Dante eût fait adopter cette langue de *cour*, comme il l'appelle, dont il est, en quelque sorte, le créateur, on pouvait hésister, pour le choix, entre deux langages également propres à la poésie, également cultivés, également rapprochés du dialecte du peuple. Le marquis d'Este, surtout Azzo VII (2), les marquis de Montferrat, les seigneurs de Romano et de Camino, attirèrent à leur petite cour plusieurs des troubadours de la Provence : ces poëtes s'y contentaient du rôle de flatteurs ou même de bouffons; et le nom qu'ils se donnaient souvent, de *giullari* ou *hommes de joie*, n'indiquait pas de prétentions plus relevées. Cependant, comme les inventions chevaleresques étaient alors à la mode, bien plus que les mœurs de la chevalerie, ils peignaient toujours dans leurs chants, des amours romanesques, des dangers, des combats, et l'alliance de la bravoure avec la galanterie. C'est à ce goût du siècle qu'il faut attribuer les aventures brillantes qu'on raconte d'eux, comme formant leur histoire, et qui sont démenties par le témoignage de tous les auteurs contemporains.

Un grand nombre d'Italiens se distinguèrent, parmi les troubadours, par leurs poésies provençales; Nicoletto de Turin, Boni-

(1) Le Dante a écrit que de son temps, vers l'an 1300, il n'y avait pas plus de cent cinquante ans qu'on avait, pour la première fois, écrit en italien. *In vitâ novâ, Op. Dantis, Edit. Veneta*, T. IV, P. I, p. 65, § 17. Il paraît donc que c'est sous le règne de Roger Ier, roi de Sicile, et dans ses États, qu'on essaya, pour la première fois, vers l'an 1150, de faire des vers italiens. Son petit-fils, Guillaume II, accorda sa protection aux poëtes ; c'est peut-être le seul mérite qui lui ait procuré le surnom de *Bon*.

(2) Azzo VII régna de l'an 1215 à l'an 1264. — Il reste plusieurs poëmes de troubadours italiens et provençaux faits en l'honneur des dames de la maison d'Este, au commencement du treizième siècle. *Tiraboschi, Lib. III*, cap. 2, § 4, p. 528. — *Muratori, Ann. Estensi*, T. II, p. 20. — Millot, Histoire littéraire des Troubadours, T. I, p. 278 ; T. III, p. 431, etc.

face Calvi de Gênes, Barthélemi Giorgi de Venise, noms oubliés aujourd'hui, firent les délices de leur temps. Deux hommes, supérieurs par leur caractère à ces flatteurs de cours, s'acquirent, vers le même temps, une grande réputation dans les républiques lombardes, par leurs chants provençaux. L'un d'eux, Ugo Catola, destina ses talents poétiques à combattre la tyrannie et la corruption des princes (1); l'on n'a conservé aucun de ses écrits patriotiques. L'autre, Sordello de Mantoue, est enveloppé d'une obscurité mystérieuse; les écrivains du siècle suivant parlent de lui avec un sentiment profond de respect, sans nous apprendre aucun détail sur sa vie : ceux qui sont venus plus tard en ont fait un guerrier généreux, un vaillant défenseur de sa patrie; quelques-uns enfin, un prince de Mantoue (2). La noblesse de sa naissance et son mariage, ou peut-être son intrigue galante avec une sœur d'Eccélino de Romano, nous sont attestés par des contemporains (3) : sa mort violente est indiquée obscurément par le grand poëte florentin; et le seul titre à l'immortalité qui reste aujourd'hui à Sordello, c'est le rôle que lui fait jouer le Dante, et surtout la manière dont il le dépeint, lorsque, prêt à entrer avec Virgile dans l'enceinte du purgatoire, il le voit à quelque distance (4).

Venimmo a lei : o anima Lombarda,
  Come ti stavi altera e disdegnosa,
  E nel muover degli occhi onesta e tarda!
Ella non ci diceva alcuna cosa :
  Ma lasciavene gir, solo guardando,
  A guisa di leone quando si posa (5).

(1) *Tiraboschi,* T. IV, L. III, c. 2, § 9, p. 334.

(2) *Hist. urbis Mantuæ à Bart. Platina,* L. I, p. 680, *script. Rer. Ital.,* T. XX. — *Tirab., loc. cit.,* § 15, p. 342.

(3) *Rolandini de factis in Marchiâ,* L. I, c. 3, p. 173.

(4) Purgatoire, c. 6, v. 61. Le Dante parle aussi de lui dans son livre *De Vulgari Eloquentiâ,* c. 15, p. 270. Ut Sordellus de Mantuâ, qui tantus eloquentiæ vir existens non solùm in poëtando, sed quomodo libet loquendo patrium Vulgare deseruit.

(5) « Nous vînmes à lui. Ame lombarde ! que ton attitude était altière et dédaigneuse ! quelle noble lenteur dans le mouvement de tes yeux ! Elle ne nous dit aucune chose, mais nous laissait passer, regardant seulement, comme fait le lion dans son repos.... Il se leva, et dit, en s'approchant de lui : *Mantouan, je suis Sordello, je suis de ton pays;* et les deux ombres s'embrassèrent. »

Cependant lorsque Sordello apprit que le compagnon du Dante était de Mantoue, sans savoir encore que ce fût Virgile :

Surse ver lui del luogo ove pria stava,
Dicendo, o Mantovan, Io son Sordello
Della tua terra : e l'un l'altro abbracciava.

Et à l'occasion de ce tendre amour qu'avaient autrefois tous les hommes généreux pour leurs compatriotes, le Dante apostrophe les républiques d'Italie sur leurs discordes avec tant d'éloquence, que ce morceau est considéré comme l'un des plus beaux de tout le poëme (1).

(1) On trouvera plus de détails sur les troubadours, sur leur influence en Italie, et sur Sordel lui-même, dans le premier volume de ma *Littérature du Midi de l'Europe*, qui, à plusieurs égards, peut servir de supplément à cet ouvrage.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

